UNIV. OF
TORONTO
LIBRARY

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/sciencespolitiqu34pari

REVUE

DES

SCIENCES POLITIQUES

COULOMMIERS
Imprimerie Paul BRODARD.

Pol. 4

REVUE
DES
SCIENCES POLITIQUES

Publiée avec la collaboration des professeurs et des anciens élèves de l'École libre des Sciences politiques

PARAISSANT TOUS LES DEUX MOIS

COMITÉ DE RÉDACTION

M. EUGÈNE D'EICHTHAL, de l'Institut, Directeur de l'École libre des Sciences Politiques;
M. RENÉ STOURM, de l'Institut, ancien Inspecteur des Finances et Administrateur des Contributions indirectes, Secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences morales et politiques;
M. AUGUSTE ARNAUNÉ, de l'Institut, Ancien directeur de l'administration des Monnaies, Conseiller maître à la Cour des Comptes;
M. A. RIBOT, de l'Académie française, Sénateur, Ministre des Finances;
M. LOUIS RENAULT, de l'Institut, Professeur à la Faculté de droit de Paris;
M. ROMIEU, Conseiller d'État;
M. ÉMILE BOURGEOIS, Professeur à la Faculté des lettres de Paris;
M. CHRISTIAN SCHEFER;
M. MAURICE CAUDEL, Secrétaire général de l'École libre des Sciences Politiques;
M. CHARLES DUPUIS, Sous-directeur de l'École libre des Sciences Politiques;
M. ACHILLE VIALLATE, ancien Rédacteur en chef des *Annales des Sciences Politiques*,
Professeurs à l'École libre des Sciences Politiques.

RÉDACTEUR EN CHEF :
M. MAURICE ESCOFFIER, Professeur à l'École libre des Sciences Politiques.

TRENTIÈME ANNÉE (1915)

XXXIV — JUILLET A DÉCEMBRE 1915

141946
21/3/17

LIBRAIRIE FÉLIX ALCAN
108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, PARIS

APRÈS DOUZE MOIS DE GUERRE

COUP D'ŒIL SUR LA SITUATION ÉCONOMIQUE EN FRANCE

A quelqu'un qui demandait récemment : « Comment vivrons-nous dans un an ? » un interlocuteur répondit : « Si vous aviez demandé il y a un an comment nous vivrions après douze mois de guerre, qui aurait été assez hardi pour vous répondre ? Et cependant nous vivons. » — Comment vivons-nous ? C'est assez difficile à savoir, et là, comme dans toutes les parties de la lutte gigantesque où se débattent nos destinées, bien des ombres épaisses, dont plusieurs nécessitées par la défense, nous enveloppent, et nous nous mouvons dans la nuit, parfois avec les sensations des voyageurs emportés par un express à travers les ténèbres. D'autre part, ce n'est pas seulement la curiosité du voyage présent qu'on voudrait satisfaire : on voudrait, dans la mesure du possible, éclairer notre prévision de l'avenir : car chacun le sent instinctivement, l'issue de la guerre dépend autant des facteurs moraux et économiques que des événements militaires proprement dits, ou plutôt l'enchevêtrement des uns et des autres est tel qu'il est impossible de les séparer dans le calcul des vraisemblances. Dans les derniers mois, bien des sociétés et des commerçants ont dû clore leur exercice par un bilan déclaré d'avance très approximatif, mais résumant les données comptables que les événements leur ont permis de réunir, en réservant pour un exercice ultérieur les précisions et les rectifications appropriées. Essayons de procéder comme eux, et tout en ne fournissant ici, faute d'espace, que des indications sommaires, tâchons de fixer du moins quelques-unes des données du problème.

Et d'abord l'inventaire moral ne fera pas partie de la présente étude. Ce ne serait certes point le plus difficile à établir. Pour le constituer chacun n'a qu'à regarder autour de lui et en lui. La généralité de la confiance, après cette longue épreuve de patience et d'endurance, une des plus rudes épreuves par ses délais et ses pro-

portions qu'aucune nation ait jamais subies, est aisée à constater. Malgré les déceptions, les incertitudes, les imprévoyances, l'inconnu qui pèse encore sur tant de parties du champ de bataille aux fronts multiples, l'agitation superficielle de certaines fractions du monde politique, la confiance est demeurée intacte. Elle n'a plus tout à fait le même caractère qu'aux premiers jours où un peu de jactance se mêlait parfois à l'espérance. Elle est à la hauteur des deuils cruels qui nous ont endoloris, assombrie de la perte d'une partie de notre jeunesse, pénétrée des devoirs austères qui nous incombent encore. Le principal, au point de vue qui nous occupe ici, c'est qu'elle subsiste entière et serve de ressort central à l'organisation nécessaire pour résister et vaincre. Tout bon économiste, tout bon observateur des choses sociales a les yeux fixés aussi bien sur les âmes que sur les objets matériels : car ceux-ci ne se créent et n'existent que par l'activité et la volonté de celles-là.

Pour passer à ces objets matériels, il est évident, même sans documents statistiques, qui dans bien des cas font défaut, qu'un grand déchet s'est réalisé dans leur production et leur accumulation. Ce déchet est cependant moins radical que ne le supposaient des publicistes superficiels comme J. de Bloch et Normann Angell, qui fondaient l'impossibilité d'une guerre européenne de quelque durée sur l'arrêt complet de toute vie sociale, suite de l'enrôlement universel des adultes mâles. Soit par la souplesse et la résistance de nos populations agricoles et industrielles, soit par le concours de nos alliés et des neutres, nous avons jusqu'à un certain point réagi contre l'effroyable désorganisation de production résultant de la mobilisation, de l'arrêt ou des difficultés des communications, de l'invasion, de la terrible crise de crédit qui a éclaté en même temps que les hostilités.

Pour mesurer la grandeur de l'effort qui a été fait par ceux qui ont continué à travailler ou qui ont pris la place des manquants, il faudrait connaître le nombre de ceux-ci, et nous n'avons même pas là-dessus de documents précis. Sur les trente classes appelées sous les drapeaux, combien y a-t-il eu d'hommes réformés, de renvoyés dans leurs foyers, ou aux ateliers de défense nationale, de convalescents qui peuvent dans une certaine mesure reprendre du travail? Il n'est pas publié sur tout cela de chiffres exacts, et il faut se contenter

d'évaluations approximatives, qui peuvent varier de 3 à 4 millions d'hommes, enlevés actuellement aux occupations de la paix. Malgré ce *trou* énorme, la vie économique ne s'est pas arrêtée. Les femmes, les enfants, les vieillards ont dans bien des cas, surtout dans les travaux agricoles, remplacé les adultes restés sous les drapeaux, et les champs ont été à peu près labourés, ensemencés, fauchés grâce à des efforts d'autant plus méritoires que les bêtes de somme et les véhicules avaient été largement réquisitionnés.

En ce qui concerne les blés, d'après les renseignements officiels, résumés dans l'*Économiste français* du 24 juillet dernier, on estime que « les stocks invisibles en culture, à reporter sur la future campagne, peuvent atteindre une dizaine de millions de quintaux, non compris les stocks détenus par le Gouvernement, alors que l'on considère que 5 ou 6 millions de quintaux sont suffisants en année ordinaire pour faire la soudure. Les existences de vieux blés vont donc parer, dans une certaine mesure, au déficit de la récolte résultant de la diminution des ensemencements, déficit qui est estimé à un chiffre variant de 5 à 12 p. 0/0 ». Quant à l'importance de la production, la note est satisfaisante pour l'ensemble de notre territoire, mais elle dépend encore des conditions climatériques actuelles.

Un grand quotidien (1er août) donne l'aperçu suivant : « La moisson s'effectue dans d'assez bonnes conditions : l'ensemble des mesures adoptées pour fournir la main-d'œuvre nécessaire et l'ardeur développée par les cultivateurs permettent de penser que les rentrées s'effectueront sans trop de difficultés. La qualité est généralement bonne, supérieure à celle de l'année dernière... On peut estimer que le rendement sera très satisfaisant. »

Dans ces conditions, le gouvernement se rappelant les leçons du passé aurait sagement fait, croyons-nous, de laisser au marché libre le soin de pourvoir aux besoins des consommateurs, que la liberté des mers et la suppression du droit de douane permettent de satisfaire. Le prix du pain à Paris n'a pas dépassé 0 fr. 426 le kilo. Les autres céréales, ainsi que les fourrages, ne semblent pas devoir faire défaut. Là encore le zèle et l'industrie de ceux qui sont restés aux champs ont suppléé aux absents.

Les pouvoirs publics ont cru cependant nécessaire d'intervenir plus directement que par l'aide donnée aux cultivateurs grâce aux

concours de permissionnaires. Non contents d'achats collectifs (pratiqués par l'intermédiaire de certains groupes ou des Chambres de Commerce), achats où les discussions récentes des Chambres ont révélé bien des hésitations, des contradictions, des fausses mesures, les partisans de la politique d'intervention, effrayés des variations de prix allant de 32 à 35 et même 38 francs pour le blé, ont obtenu de la Chambre le vote d'une loi (8 août) qui donne au ministre du Commerce agissant par les préfets, le droit de réquisitionner les blés et farines pour la population civile au prix maximum de 30 francs pour les blés et lui confère le monopole de l'importation. Le rapporteur et le ministre ont déclaré que la réquisition ne jouerait que « comme moyen extrême », en cas de majorations factices s'opposant aux achats amiables.

Des articles additionnels règlent le blutage à 74 p. 0/0, la qualité du pain unique, dit pain national, où des mélanges (5 p. 0/0) de farine de riz et de manioc devront être pratiqués [1]. C'est ainsi que par peur de la spéculation et malgré les leçons du passé, les pouvoirs publics se laissent entraîner à des interventions législatives grosses d'inconnu, dont plusieurs d'ailleurs ne sont pas encore votées par le Sénat. Celui-ci, espérons-le, les rectifiera dans le sens libéral.

Le déchet sur le troupeau, par suite des réquisitions de la guerre, est plus menaçant que le défaut de grains. C'est surtout le troupeau bovin qui a été atteint. Là le déchet est de plus de 2 millions de têtes sur 14,700,000 (dont 7,745,000 vaches) [2].

Les moutons sont au nombre de 13,120,000 en diminution d'environ 10 p. 0/0; les porcs (6,400,000) n'ont pas semblablement diminué. Pour les bœufs, la consommation de la guerre représente 400,000 tonnes par an, soit 1,200,000 têtes. La consommation totale était de 1,800,000 têtes en temps normal.

Il faut ajouter le manquant des départements envahis, soit bœufs et vaches : 1,244,000; moutons : 1,334,000. La hausse de la viande sur pied peut se résumer (pour la 3e qualité) par les chiffres suivants (*Économiste français*, 10 juillet 1915, p. 44) :

1. Le but principal est de remplacer des blés importés par des graines coloniales et payables en billets de banque au lieu d'or : mais quels seront les prix ?

2. Voir discussion du Sénat (29 juillet) et recensement du ministère de l'Agriculture (*Journal officiel*, 21 juillet).

	Juin 1914.	Juin 1915.
Bœuf	1.54	2.19
Veau	1.81	2.26
Mouton	2.07	2.46
Porc	1.67	1.85

Au détail les prix ont beaucoup plus haussé [1].

Le stock des sucres, à Paris, désorganisé par l'envahissement du Nord et du Pas-de-Calais, a passé de 340,895 en 1914 à 187,585 et le prix des raffinés s'est élevé à 108 contre 63 francs en 1914 [2].

Les légumineux, les poissons ont également grandement monté de prix, ceux-ci étant devenus rares par la diminution des pêches qu'entravent le manque de bras et de bateaux, ainsi que le haut prix des charbons.

Des causes analogues ont enchéri les bois, surtout le sapin du Nord devenu introuvable, le chêne et le peuplier largement employés par la guerre. Les cours ont monté de 50 p. 0/0.

Le vin, très abondant à la récolte dernière, avait baissé de 30 p. 0/0. Actuellement les perspectives d'une quantité médiocre le font de nouveau monter. Le café n'a pas haussé tandis que le cacao enchérissait de 50 p. 0/0.

Les fromages et les beurres ont augmenté de 15 à 20 p. 0/0, les huiles de 30 à 40 p. 0/0 [3].

Si des produits agricoles et forestiers nous passons aux produits minéralogiques et métalliques, nous constaterons une hausse formidable qui tient autant à la raréfaction de la production qu'à la cherté des transports. La houille a vu, du fait même de l'occupation ennemie, son extraction baisser de 50 p. 0/0; du même coup le fret maritime a plus que doublé; la conséquence a été, malgré la dimi-

1. Le gouvernement vient de se faire autoriser par une loi à introduire annuellement pendant trois ans, 120 millions de tonnes de viande frigorifiée. Cela fera peut-être baisser ou empêchera de monter les prix.

2. La Chambre de Commerce de Paris, dans l'intérêt des consommateurs, s'est décidée à fournir du sucre aux marchands, à condition que ceux-ci le revendent à des prix déterminés. Il y aura après la guerre une bien intéressante étude à faire sur les effets des diverses interventions administratives en matière d'achats d'objets de grande consommation. La municipalité de Paris y participe par des projets de constitution d'un stock de charbon.

3. La hausse des objets de consommation notamment alimentaire, a aussi gravement atteint l'Angleterre, marché de libre importation, que notre pays. Les fauteurs de grèves y prennent comme justification la cherté de la vie constatée par les documents officiels et évaluée à au moins 30 p. 0/0 d'augmentation. Elle est infiniment plus considérable en Allemagne et en Autriche.

nution de la consommation intérieure, la hausse de près de 100 p. 0/0 du charbon. La mesure que l'Angleterre vient de prendre de limiter le prix au carreau de la mine du charbon nécessaire à sa consommation intérieure, ne fera pas baisser sur les marchés étrangers le précieux combustible. Le ministre anglais a d'ailleurs déclaré que les ventes de charbon à l'extérieur étant le moyen pour la Grande-Bretagne de se procurer du change, il y avait intérêt à ce qu'il se vendît le plus cher possible. Cela n'est pas avantageux pour nous qui devons demander à l'Angleterre la moitié de notre consommation.

Le pétrole a suivi de loin le charbon dans sa hausse.

Il en a été de même des métaux dont les prix, au 1er août, étaient :

	1914.	1915.
Cuivre	163 fr.	258 fr.
Plomb	55	77
Zinc	58	278
Étain	150	168

La métallurgie de l'acier s'est laborieusement reconstituée surtout en vue de la défense, malgré la privation de 60 à 80 p. 0/0 de ses moyens de production que lui a imposée l'occupation par l'ennemi de nos usines du Nord et de l'Est, et du bassin de Briey d'où provenait la plus forte part de nos minerais de fer.

Il est malaisé, lit-on dans le *Messager de Paris*, 27 juillet 1915, qui résume le rapport du Comité des Forges, de supputer la production en fer des usines françaises pendant les cinq derniers mois de 1914. Toutefois, à partir d'octobre, les usines du Centre, de la Loire, des Alpes, du Midi, de l'Ouest, ont été réorganisées; ayant recouvré de la guerre le personnel nécessaire, elles travaillent avec leur pleine activité. Leur production assure pour une bonne part les besoins de la défense nationale, qui ont dépassé toutes les prévisions[1].

Inutile de dire que faute de bras et par suite de la cherté des produits elle travaille peu pour l'industrie civile. Nous sommes comme l'Allemagne, devenus avant tout, une immense usine de guerre.

« t. Il n'y a pas eu en France de troubles causés dans la production par les groupements ouvriers, qui cependant en temps de paix ont été souvent plus turbulents que les nôtres. Ils ont fondu, en se dissolvant dans cette intense flamme de patriotisme qui s'est allumée en France à l'heure du péril suprême et a étouffé les autres discordes » (p. 237, *Eighteenth Century*, 1er août 1915).

L'industrie, à qui incombe le soin de pourvoir à nos besoins essentiels, et qui pour l'amélioration de notre situation financière devrait nous fournir d'objets fabriqués propres à l'échange avec l'étranger, est encore, soit par la cherté des matières, soit faute de main-d'œuvre, forcément bien désorganisée. Il y a cependant progrès marqué dans sa reconstitution relative, progrès louables si on tient compte des difficultés extraordinaires contre lesquelles nos producteurs ont à lutter. On prêche partout la reprise des affaires : mais, comme l'écrit justement le président de la Chambre de Commerce de Lyon, M. Soulier *Revue hebdomadaire*, 31 juillet 1915), « il y a dans tout ce qu'on dit là-dessus bien des paroles inutiles ». On pourrait avantageusement les remplacer par des mesures appropriées, cessation du moratorium absolu des dettes et des loyers, suppression d'obstacles inutiles dans la circulation des personnes et des choses, renvoi aux occupations industrielles de bien des hommes inutiles au front par leur âge ou leur santé, réduction de certaines réquisitions d'État qui raréfient ou enchérissent artificiellement les matières. Comme le dit encore M. Soulier : « La guerre dure et durera... il faut nourrir la guerre. Le pays ne peut rester plus longtemps sans refaire des richesses nouvelles : l'activité factice due aux commandes de munitions ne doit pas faire illusion. Stériles richesses celles qui s'en vont en fumées, aussitôt formées : il faut de nouveau travailler, produire, exporter, surmonter les difficultés dues au manque de main-d'œuvre et recréer des ressources. »

Il semble que dans une certaine mesure nos chefs d'établissements aient devancé ces sages paroles, en maintenant ou rétablissant quelque activité dans leurs ateliers, en dehors de la production de guerre qui devait absorber et a heureusement absorbé tant de nos forces vives. Un rapport du ministre du Travail fournit là-dessus des indications intéressantes, résultat d'une enquête sur les établissements industriels et commerciaux en France au mois d'avril 1915.

« Les investigations des inspecteurs ont porté sur 27,610 établissements, qui occupent en temps normal 1,097,670 salariés.

« Sur ces 27,610 établissements, 12,422 fonctionnaient en août 1914, 16,102 en octobre, 19,106 en janvier 1915, 21,209 en avril. C'est-à-dire que le pourcentage était passé progressivement de 45 à 58, 69 et 77 p. 0/0.

Sur les 1,097,670 salariés, 373,020 étaient occupés en août 1914, 487,472 en octobre, 644,180 en janvier 1915, 713,166 en avril. Pourcentages successifs : 34, 44, 59, 65 p. 0/0.

« A Paris, au lieu de 324,761 salariés travaillant normalement, 85,213 étaient occupés en août 1914, et 185,375 en avril 1915.

« Dans la circonscription de Limoges, chiffre normal 33,730 : 16.119 ouvriers occupés en avril 1914 et 19,196 en avril 1915; dans celle de Dijon, chiffre normal 100,162 : 25.002 ouvriers occupés en août 1914 et 62,048 en avril 1915; dans celle de Nancy, chiffre normal 40,059 : 2,805 ouvriers occupés en août et 17,731 en avril, dans celle du Nord et du Pas-de-Calais, chiffre normal 39,701 : 18,458 ouvriers occupés en août et 24,344 en avril; dans celle de Rouen, chiffre normal 88,978 : 42,783 ouvriers occupés en août et 73,478 en avril; dans celle de Nantes, chiffre normal 61,839 : 33,415 ouvriers occupés en août et 40,684 en avril; dans celle de Bordeaux, chiffre normal 44,722 : 19,664 ouvriers occupés en août et 33,656 en avril; dans celle de Toulouse, chiffre normal 65,201 : 18,712 ouvriers occupés en août et 49,049 en avril; dans celle de Marseille, chiffre normal 140,861 : 44,532 ouvriers occupés en août et 92,016 en avril; dans celle de Lyon, chiffre normal 157,056 : 66,231 ouvriers occupés en août et 115,589 en avril. »

Quelle est dans cette production générale la part de l'industrie civile et celle des commandes de la guerre? C'est ce qu'il est impossible de savoir tant qu'on ne connaîtra pas par des chiffres officiels l'importance des achats militaires à l'intérieur. A en juger par le renchérissement croissant de presque tous les produits fabriqués usuels, vêtements, objets de ménage, verrerie, etc., il semble bien que la fabrication pour les besoins civils soit encore singulièrement raréfiée. Les journaux sont pleins de doléances sur la pénurie des magasins et passent en revue les différentes crises : tantôt la casserole, et tantôt le fil à coudre, le vêtement, le papier, ou le verre à vitres. Il est évident que dans ces conditions, nous ne pouvons guère travailler pour l'exportation même quand des ordres nous viennent encore de l'étranger. La balance de notre commerce extérieur s'en ressent considérablement et bien qu'atténué par rapport à la situation d'il y a quelques mois, l'affaiblissement de nos ventes au dehors est énorme. Cet affaiblissement atteint pour le premier

semestre 1915, 1,925 millions (sur 3,375 millions de francs, soit 57 p. 0/0), résultats dans lesquels les objets fabriqués figurent pour 1 milliard 5 millions. Pendant la même période notre importation baissait seulement de 859,282,000 (sur 4,410 millions. 19 p. 0/0), ce qui s'explique surtout par les besoins de la défense (munitions, équipement, harnachement, outils, etc.).

Les chiffres des derniers mois ont été plus favorablas à l'exportation : mais la situation actuelle n'en reste pas moins préoccupante au point de vue du change. La France, n'ayant pas comme l'Angleterre ou l'Allemagne la ressource de l'exportation de la houille ou d'autres produits naturels en grande quantité[1], compte habituellement sur l'envoi d'objets fabriqués comme moyen d'achat à l'extérieur. Ses facultés depuis la guerre ont été sur ce point singulièrement réduites, tandis que ses besoins d'acquisition au dehors croissaient démesurément. Dans l'intérêt même de la prolongation de la défense et sans compromettre celle-ci dans ses besoins essentiels, il faudrait faire tout le possible pour rendre quelque élasticité à notre production industrielle, qui après l'épuisement de nos épargnes (produits en magasins et valeurs mobilières, réalisables à l'étranger), pourra seule nous procurer des instruments d'échange pour nous réapprovisionner, et atténuer le change. Celui-ci est actuellement d'environ 27 francs pour 1 livre sterling (25 fr. 22 en temps normal).

Le mouvement des recettes des chemins de fer fournirait des données intéressantes sur la reprise de l'activité industrielle à l'intérieur. Malheureusement les chiffres n'en sont plus, depuis la guerre, publiés officiellement. On peut, croyons-nous, sur les lignes non occupées partiellement par l'ennemi, évaluer les transports à 80 ou 85 p. 0/0 de leurs résultats habituels. Les transports militaires viennent s'y joindre pour une somme actuellement non déterminée et qui se traduit par des avances de l'État qui doivent être d'environ 50 millions par mois.

Les garanties d'intérêt évaluées, pour le premier semestre de 1915,

1. On ne saurait trop rappeler que l'Allemagne produit 225 millions de tonnes de houille (en y comprenant l'anthracite et les lignites), c'est-à-dire six fois plus que la France et presque autant que l'Angleterre. Avec un pareil sous-sol il était inévitable que l'Allemagne devînt pays de grande industrie. Ce qui est surprenant c'est qu'elle ait attendu si longtemps pour atteindre son développement actuel.

à 63 millions et demi par trimestre, n'ont été estimées qu'à 34 millions pour le troisième trimestre. M. Métin le constate dans son rapport de la commission du budget et y voit, avec raison, un indice de l'amélioration du trafic.

L'état de situation des impôts est un autre indice intéressant de notre situation économique. Bien que les feuilles d'imposition des contributions directes aient été distribuées fort tard, — fin avril et jusqu'en mai, — au 30 juin, 275 millions avaient été versés. Par rapport aux cinq derniers mois de 1914, les contributions indirectes, proprement dites, sont en progression : elles ont donné 238 millions dans le premier semestre de 1915 au lieu de 165 millions dans le dernier de 1914, soit un accroissement de 73 millions. Par comparaison semblable, l'enregistrement et le timbre ont produit, en 1915, 126 millions de plus qu'en 1914, et les monopoles un gain de 48 millions. L'accroissement de rendement des douanes a été considérable, 225 millions, mais est dû en grande partie aux achats pour la guerre[1].

Par rapport à 1914 les 5 premiers mois de 1915 ont donné pour les contributions indirectes une moins-value de 337,206 millions répartie comme suit

Janvier	97,141,000
Février	66,846,000
Mars	58,844,000
Avril	71,435,000
Mai	62,899,000

L'interdiction de la circulation et de la vente des alcools dans la zone des armées est signalée par le ministère des Finances comme ayant contribué à cette baisse de recettes qui atteint environ 20 p. 0/0.

Chacune des données économiques résumées plus haut se reflète naturellement dans notre situation financière. De celle-ci, au point de vue de l'existence de capitaux disponibles, on ne connaît que ce qu'en révèlent les bilans des grands établissements de crédits, et avant tous les autres celui de la Banque de France. Bien des épargnes particulières, fruit soit de l'économie privée, soit des dépenses mêmes de l'État recueillies sous différentes formes par les individus auxquels l'État les a versées à titre de solde, de pensions, d'achats, de réqui-

1. Voir Liesse, *Journal des Débats*, 1er août 1915, *La situation économique*.

sitions, d'indemnités, etc., se dissimulent dans des tiroirs ou des coffres, où le souvenir du moratorium des Banques en août 1914 et l'attente de placements avantageux les retiennent. Beaucoup d'entre elles se sont cependant réfugiées à la Banque de France où les dépôts des particuliers dépassent le chiffre considérable de 2 milliards 300 millions. Sans atteindre le niveau d'avant la guerre, les dépôts dans les grands établissements se sont partiellement reconstitués : dans les quatre grandes sociétés de crédit, Crédit lyonnais, Comptoir d'escompte, Société générale, Crédit industriel, les dépôts à vue et comptes courants créditeurs — bilans du 31 décembre — se montaient à 3,737 millions de francs ; ils s'élevaient, le 31 mai 1915, à 3,777 millions, dont 1,798 millions pour le Crédit lyonnais et 1,086 millions pour le Comptoir d'escompte. L'ensemble de leurs portefeuilles commerciaux — y compris des Bons de la Défense nationale pour le Crédit lyonnais — qui était de 1,335 millions au 31 décembre 1914, dépassait 1,821 millions le 31 mai 1915. — Les encaisses de ces établissements, qui étaient de 1,268 millions au 31 décembre dernier, se maintenaient à 1,150 millions le 31 mai 1915.

C'est dans les épargnes restées, ou devenues disponibles en sortant de ces réservoirs, que l'État a pu puiser les 7 milliards de bons de la Défense et le milliard et demi d'obligations de mêmes bons grâce auxquels en y joignant les 6 milliards 300 millions prêtés par la Banque, les perceptions d'impôts et les versements opérés sur le dernier emprunt, il a pu jusqu'ici couvrir les frais de la guerre et les dépenses publiques qui, au total, en ce moment, d'après le ministre des Finances, atteignent plus de 1,800 millions par mois. La Banque, pour subvenir aux besoins du Trésor — qui peut actuellement lui réclamer des avances jusqu'à 9 milliards — et fournir à ses autres exigibilités, a dû élever sa circulation à 12 milliards 592 millions. Par contre son encaisse, grossie récemment sur l'appel du ministre des Finances, par l'apport généreux d'or provenant des particuliers qui l'échangent volontairement contre des billets, — atteint 4 milliards 497 millions. Son portefeuille commercial est de 2 milliards 419 millions sur lesquels seulement 280 millions d'effets nouveaux, ce qui prouve le petit nombre d'opérations à crédit engagées par les commerçants, qui exigent encore entre eux les paiements comptants.

Cette crise du crédit se fait sentir cruellement dans les cours des

valeurs mobilières qui baissent constamment, tandis que les prix des objets de consommation montent. La rente française 3 p. 0/0 qui était à 83 francs en juillet 1914 cote 69 francs. Les fonds publics des États même non belligérants ont fléchi de 12 ou 15 à 30 p. 0/0[1].

Les grandes valeurs de chemins de fer français, actions et obligations ont suivi les fonds d'État dans leur baisse. Les obligations 3 p. 0/0 par exemple ont passé de 420 francs à 370 ou 380. Les actions des Banques ont largement, bien qu'inégalement, fléchi. (Le Crédit Lyonnais de 1,550 (18 juillet 1914) à 1,006, le Crédit industriel de 710 à 615, la Banque de Paris et des Pays-Bas de 1,370 à 865). Le Canal de Suez a passé de 4,790 à 3,990 francs.

La baisse des valeurs mobilières non seulement atteint la fortune des particuliers, mais elle les rend difficilement réalisables sans une perte définitivement consolidée et fait obstacle soit au recouvrement des créances commerciales et locatives, soit au placement des fonds d'État. Celui-ci cependant devient de plus en plus essentiel à mesure que la guerre se prolonge et peut de moins en moins être payée par l'impôt. Toute aggravation importante dans le taux des taxes contributives risquerait fort pour le moment de rester improductive. Les contribuables soit mobilisés, soit privés de leurs revenus et de leurs bénéfices habituels, seraient dans l'incapacité de s'acquitter. D'ailleurs, si le gouvernement veut, ce qui sera indispensable dans peu de temps, et ce qu'il a lui même fait pressentir, préparer l'émission d'un grand emprunt, il est obligé de ménager la bourse de ses prochains souscripteurs. Il est par là contraint à une politique d'impôt prudente[2].

Le vrai point noir de notre situation économique, il faut le dire, ou tre l'effroyable destruction de capitaux que la guerre et l'invasion ont entraînés et entraîneront encore, est la désorganisation possible de notre esprit et de nos habitudes de labeur. L'assistance sous toutes ses formes, le recours constant à l'État pour vivre et ne pas acquitter ses dettes, ce sont là des penchants qu'encourage dangereusement l'état de guerre généralisée et prolongée, surtout sous un gouvernement essentiellement démocratique. Les abus des allocations aux

1. Voir l'*Economiste français*, 31 juillet 1915, p. 139.
2. Il devra aussi auparavant avoir solutionné la question de la liquidation des reports de juillet 1914, restée toujours en suspens et qui paralyse la Bourse.

familles des mobilisés[1], l'allongement sans limites prévues des moratoriums, l'intensité des réclamations pour les indemnités d'infirmités ou de réparation de dommages, constituent déjà des symptômes préoccupants. A côté de ces causes d'inquiétude et comme contraste réconfortant il faut constater le réveil d'esprit de solidarité qui s'est manifesté entre les classes, l'activité d'action et d'association qui a paré aux souffrances les plus criantes, le zèle et le dévouement des femmes, l'essor de l'initiative privée dans bien des créations ou des transformations industrielles, enfin la campagne courageuse qui a été entreprise contre un des fléaux qui menacent le plus notre avenir social, l'alcoolisme. Si cette guerre, effroyable par tant de ses conséquences, pouvait, avec d'autres libérations, nous apporter celle de l'alcool pour les nouvelles générations, nous aurions la consolation de penser que bien des larmes et bien du sang n'ont pas coulé vainement. Des hommes mûris par les terribles événements que nous avons traversés, grandis par le souvenir des disparus, élevés par le péril de la patrie au-dessus de nos anciennes divisions politiques et sectaires, assainis par la suppression d'habitudes de boissons empoisonnées, prêts à multiplier la race affaiblie par tant de pertes consécutives à une natalité fâcheusement réduite, redonneraient vite à notre pays la prospérité économique que la crise actuelle aura certes profondément ébranlée, mais qu'elle n'aura pas détruite dans ses racines fécondes.

EUGÈNE D'EICHTHAL,
Membre de l'Institut.

1. Elles atteignent déjà 1,565 millions.

LA CONFÉDÉRATION ILLYRIENNE

Parmi les nations appelées à profiter de la chute de l'Autriche, figure en première ligne la Serbie. On l'appelle depuis longtemps le Piémont des Slaves méridionaux. Mais on ne se rend pas un compte très exact de l'ensemble des pays qu'il peut avoir la prétention d'organiser. Pour le Piémont, le problème était bien simple, son domaine futur c'était l'Italie tout entière, un des États les mieux dessinés de l'Europe. Pour les Slaves méridionaux, la question est plus compliquée. Ce n'est que tout récemment que le roi de Serbie a démasqué des ambitions, d'ailleurs parfaitement légitimes, et justifiées par les attentats de l'Autriche sur sa nation. Il a déclaré que son royaume devait désormais être le protecteur des Serbes, des Croates et des Slovènes.

Essayons de tracer ici les limites ethnographiques de ce nouvel État, qui pourrait bien très prochainement se réaliser, de dire de quels éléments il pourrait être composé, quelle aire il occuperait sur la carte, quel nom il devrait porter dans la nomenclature politique de l'Europe.

Le groupe sud-slave, autrement dit d'après le mot national *iougo-slave*, autrement dit slovène-serbo-croate et serbe, ou, d'après une appellation que j'expliquerai tout à l'heure, illyrien, se compose en réalité de trois peuples actuellement répartis entre l'Autriche cisleithane[1], la couronne de Hongrie, la Bosnie-Herzégovine, la Serbie et le Monténégro. Les peuples de ce groupe parlent deux langues, le slovène et le serbo croate; ils écrivent en deux alphabets, l'alphabet latin modifié de signes diacritiques à la manière du tchèque, l'alphabet dit cyrillique (du nom de son inventeur présumé l'apôtre saint Cyrille) analogue à l'alphabet russe, mais augmenté de quelques nouveaux caractères. Notons en passant que les Alle-

1. L'Autriche située en deçà de la Leitha, rivière qui la sépare de la Hongrie.

mands pratiquent couramment deux alphabets, le nôtre et l'alphabet gothique. Les Iougo-Slaves professent trois religions, le catholicisme avec la liturgie latine, dans quelques districts la liturgie slave catholique dite glagolitique, l'orthodoxie grecque avec la liturgie gréco-slave. Enfin un petit nombre d'entre eux pratiquent cette liturgie en *union* avec l'Église romaine. Je ne mentionne que pour mémoire les israélites et les protestants, relativement peu nombreux. En somme s'il est quelque part un groupe d'hommes où la tolérance doive être une vertu nécessaire, c'est bien le groupe sud-slave. Les influences éducatrices qui s'exercent sur ce groupe ne sont pas moins diverses que les influences religieuses. Les Slovènes, plus proches de l'Autriche allemande, se ressentent nécessairement de l'éducation viennoise; les Croates ont subi le contact des Magyars et des Italiens. Ils sont d'éducation à moitié latine et le temps n'est pas encore bien loin où le latin était leur langue politique. Les Dalmates, longtemps soumis à Venise, ont nécessairement gardé quelques traditions italiennes, mais qu'on ne s'y trompe pas, si les principales villes ont l'aspect italien pour l'étranger superficiel, le fond de la population est profondément slave et dans la partie méridionale de la province (Raguse, Cattaro) plus portée vers les Serbes que vers les Croates. Les villes sont d'ailleurs des foyers intenses de littérature slave [1].

Les Serbes proprement dits gardent la tradition byzantine, celle de la longue domination musulmane. Les jeunes générations libérales qui ont achevé leurs études à l'étranger apportent l'esprit de l'Occident, les idées de Paris, de Bruxelles, de Genève, de Berlin ou de Munich. Un certain nombre d'étudiants élevés à Prague ou en Russie sont plus imprégnés de slavisme que leurs autres compatriotes.

Ces divers peuples slaves occupent en partie le territoire des anciens Illyriens auxquels ils se sont substitués lors de la migration des peuples. De 1809 à 1813 les pays sud-slaves qui appartenaient à l'Autriche ont été conquis par Napoléon, ont été organisés sous le nom d'Illyrie française, provinces illyriennes. Le centre administratif était établi dans la ville que les Slovènes appellent Lublania

1. Voir mon récent volume : *Serbes, Croates* et *Bulgares* (Maisonneuve, 1913).

et les Allemands Laybach. L'Illyrie était divisée en un certain nombre de départements : Carinthie, chef-lieu Bielak, en allemand Villach; Carniole, chef-lieu Laybach; Istrie, capitale Trieste; Croatie civile, chef-lieu Karlovac ou Karlstadt; Croatie militaire, chef-lieu Gospic; Dalmatie, chef-lieu Zara, enfin Raguse et Cattaro. La création de ce royaume factice, qui englobait les Slovènes et une partie des Croates, fut accueillie avec enthousiasme par un certain nombre de patriotes, notamment par le poète Vodnik qui chanta dans une ode enflammée l'*Illyrie ressuscitée*.

« Napoléon a dit : Réveille-toi, Illyrie.... Chez les Slovènes pénètre Napoléon. Une génération nouvelle s'élance de la terre. Appuyée d'une main sur la Gaule, je donne l'autre à la Grèce pour la sauver. A la tête de la Grèce est Corinthe; au centre de l'Europe est l'Illyrie. On appelait Corinthe l'œil de la Grèce. L'Illyrie sera le joyau du monde. »

Charles Nodier, qui fut bibliothécaire à Laybach et rédacteur en chef d'un journal français, *Le Télégraphe illyrien*, puisa dans la société de cette ville l'inspiration de quelques unes de ses œuvres romanesques et romantiques : *Jean Sbogar*, *Smarra ou le démon de la nuit*. Les Croates ne se montrèrent pas moins sympathiques aux Français que leurs voisins les Slovènes. J'ai dans ma bibliothèque un livre rarissime — un exemplaire probablement unique dans notre pays. C'est une grammaire française en langue croate — d'après une grammaire allemande qui était à cette époque-là fort à la mode, celle de Mozin. Elle est ainsi intitulée : *Nouvelle Grammaire illyrico-française à l'usage de la jeunesse militaire des provinces illyriennes*. Ce livre est imprimé à Trieste et porte la date de 1812. L'auteur le destinait aux soldats appelés à servir sous les drapeaux de Napoléon. Un an après l'apparition du volume, les provinces illyriennes étaient reconquises par l'Autriche. Le nom de royaume d'Illyrie survécut à la domination française[1]. Cependant l'administration n'avait plus d'unité. Elle se partageait entre Laybach et Trieste.

Ce fut un littérateur croate, Louis Gaj, qui le premier eut l'idée, vers 1835, d'embrasser sous le nom d'Illyriens, les Croates, les Serbes et les Slovènes. Il trouva un appui intéressé auprès de Metter-

1. Ce qui survécut aussi ce furent les améliorations apportées au pays par nos compatriotes. Quand après leur départ l'empereur François vint visiter l'Illyrie

nich qui désirait tenir en échec les Magyars. Ce fut lui qui prononça ce mot profond sur lequel les Magyars auraient bien fait de méditer : « Les Magyars sont une île qui flotte sur le grand Océan slave. Je n'ai pas fait cet Océan, je n'ai pas déchaîné ces vagues; prenez garde qu'elles ne s'élèvent au-dessus de votre tête et que votre île n'y sombre. » Gaj comparait poétiquement l'Illyrie à une lyre dont les cordes diverses : l'Istrie, la Carinthie, la Croatie, la Dalmatie, la Slavonie, la Serbie ne demandaient qu'à être accordées pour produire des sons harmonieux.

Au bout de quelques années, le gouvernement viennois s'effraya du mouvement illyrien et l'emploi de cette dénomination fut interdite. Mais l'idée subsista. Je l'ai entendu solennellement proclamer en 1867 par un prêtre catholique, le chanoine Raczki, à l'ouverture de l'Académie sud-slave d'Agram :

« Serbes et Croates, nous sommes entrés dès le VIIe siècle dans la sphère de l'Europe chrétienne.

« Nous avons fondé des États libres alors que florissaient, ici la féodalité, là le césarisme. Nous avons, les premiers, établi un rapport légitime entre l'Église et la nation. Nous sommes les premiers, tout en introduisant la langue nationale dans l'Église, restés fidèles au reste de la chrétienté. Notre idiome a régné dans la cité et dans l'Église alors que les autres peuples écrivaient leurs lois dans un latin barbare.

« Nous pouvons affirmer, nous autres Iougo-Slaves, que nous aurions aujourd'hui le même degré de civilisation que l'Europe occidentale si le mahométisme ne nous avait arrêtés au milieu de notre développement. C'est ce que suffisent à démontrer les progrès accomplis dans ce siècle malgré tant d'obstacles. Malgré la différence des noms géographiques, malgré celle des alphabets serbe et croate, nous nous sommes reconnus frères; il n'y a plus ni fleuve, ni mon-

il s'étonna de l'état florissant où il retrouvait un pays si longtemps occupé par l'ennemi.

« Qui a construit ce pont? demandait l'Empereur à son guide.

— Les Français.

— Qui a planté ces arbres?

— Les Français.

— Qui a fait empierrer cette chaussée?

— Les Français.

— En vérité, dit l'Empereur, c'est dommage qu'ils ne soient pas restés plus longtemps. »

tagne entre le Serbe, le Croate, le Slovène et le Bulgare[1]. Nous avons fondé une littérature une et identique sur la base de la langue qui, des bords de l'Adriatique aux bouches du Danube, résonne sur les lèvres de plusieurs millions d'hommes. Le principal théâtre de cette lutte morale a été, est encore le royaume triunitaire[2] et la principauté de Serbie, *ces deux pôles autour desquels gravitent le présent et l'avenir de notre peuple.* »

Pour affirmer l'unité du monde sud-slave, l'Académie, à côté du chanoine Raczki, désignait comme secrétaire un Serbe de Belgrade, le savant philologue Danicitch.

Depuis un demi-siècle les idées ont marché. En dépit d'une censure et d'une police ombrageuse, la conception de l'unité sud slave a mûri. Le moment est venu de lui donner une forme concrète et définitive. Établie solidement entre les Alpes, le Danube et l'Adriatique, la Confédération illyrienne compterait actuellement onze millions de sujets. Elle sera pour l'Europe orientale un élément d'ordre, de progrès et de paix. J'ose même rêver le moment où, d'accord avec la Roumanie *intégrale*, la Bulgarie *intégrale*, c'est-à-dire accrue de la Macédoine, poussée jusqu'à la ligne Énos-Midias et la Grèce, elle pourrait faire partie d'une vaste fédération balkanique dont Constantinople serait la capitale. La question d'Orient serait ainsi définitivement résolue dans l'intérêt de l'Europe et de la civilisation. Mais il ne faut pas soulever trop de problèmes à la fois.

Pour moi, la constitution intérieure de la fédération illyrienne serait celle d'une sorte de Suisse slave, où les cantons autonomes seraient représentés par les pays slovènes, la Croatie, la Dalmatie, le royaume de Serbie, la Bosnie, l'Herzégovine et où Belgrade, siège du gouvernement central, jouerait le même rôle que Berne, dans l'ensemble du groupe helvétique.

LOUIS LEGER,
de l'Institut.

1. Hélas il y en a maintenant entre le Serbe et le Bulgare. Mais c'est l'Autriche qui en interdisant aux Serbes l'accès de l'Adriatique a déchaîné un conflit dont elle espérait bien profiter.
2. Croatie-Slavónie-Dalmatie.

UNE OPINION AMÉRICAINE
SUR LA GUERRE

M. Charles W. Eliot, président honoraire de l'université Harvard, vient de publier un volume : La Route de la paix[1] *qui réunit des discours, des rapports, des conférences, des lettres à des particuliers ou au* New-York Times, *prononcés ou écrits à des dates diverses. L'auteur a bien voulu nous autoriser à traduire ou à résumer ceux des chapitres où nous trouvons exprimée son opinion sur la lutte qui bouleverse le monde, sur ses causes, et sur les responsabilités qu'elles mettent en jeu, sur les jugements moraux qu'elle provoque, sur l'évolution et sur la direction actuelle de l'opinion et des sympathies aux États-Unis.*

L'ancien président de la grande université américaine est un des hommes les plus éminents de la république. Il y jouit d'un prestige sans égal, dû tout à la fois à son talent, à sa science et à son caractère. Ses avis et ses jugements ont, chez ses concitoyens, une valeur très haute. Ses vues sur la guerre, nettement et courageusement exposées, dès le début, n'ont pas peu contribué à déterminer le courant d'opinion qui entraîne aujourd'hui l'immense majorité des Américains. Les déclarations prononcées par le président Eliot sur la guerre ont d'autant plus de poids que leur auteur est partout connu pour ses travaux d'histoire et de droit international, pour ses convictions pacifistes, et pour une impartialité que garantissaient les liens nombreux qui l'unissaient à l'Allemagne intellectuelle et savante.

Nous avons isolé quatre chapitres, parmi les quatorze qui constituent l'ouvrage. Les autres sont principalement consacrés à des considérations générales sur la guerre et la paix, plutôt qu'à des jugements ou à des vues sur le conflit européen. Nous avons traduit ces quatre

1. *The Road toward Peace*, by Charles W. Eliot. Boston and New-York. Houghton Mifflin Company, 1915 (a paru en mars ou avril).

chapitres fidèlement, sauf la suppression de passages qui avaient un rapport moins direct à notre objet, ou qui répétaient des idées que l'auteur s'est trouvé exprimer plusieurs fois, dans ces documents élaborés à des moments, dans des circonstances, et pour des publics variés.

LÉON MOREL.

LA GRANDE GUERRE EUROPÉENNE. — SES CAUSES, SON ÉTENDUE, SES OBJETS. — QUELS GAINS EN PEUVENT RÉSULTER POUR L'HUMANITÉ[1].

Le peuple américain frémit à la pensée des flots de misère humaine qui vont submerger l'Europe. Ce peuple tout entier, en dépit de toutes ses diverses origines ethniques, est unanime à espérer que le genre humain gagnera quelque chose, plus de liberté et plus de sécurité, à cette lutte prodigieuse, qui emploie, pour des fins de destruction et de mort, toutes les forces nouvelles de la science industrielle du XIXe siècle. Mais en ce moment on ne peut nourrir qu'un espoir lointain de résultats heureux. La force militaire que l'Autriche-Hongrie et l'Allemagne emploient sur une échelle prodigieuse, avec une habileté depuis longtemps préparée, exige une force semblable chez ses adversaires; cette force de résistance est plus lente à rassembler que celle de l'Autriche-Hongrie ou de l'Allemagne, bien que les bataillons réunis les derniers doivent être les plus puissants.

Quand on en vient à réfléchir aux causes probables de cette catastrophe, qui fait retomber les parties les plus civilisées de l'Europe dans un état pire que la sauvagerie primitive, on remarque deux calamités anciennes et largement répandues en Europe. La première c'est une diplomatie secrète qui a le pouvoir de déterminer les événements et d'arrêter des résultats; la seconde ce sont ces gouvernements nationaux autocratiques, qui peuvent lancer toute la force physique de la nation dans telle ou telle direction, sans consulter ni le peuple ni ses représentants.

La catastrophe présente nous prouve que les négociations secrètes, et les alliances entre certaines nations, dont les termes restent secrets, ou du moins ne sont pas publiquement exposés, ne peuvent pas détourner longtemps une guerre épouvantable, et ne sauraient

1. Chapitre v de l'ouvrage. Lettre publiée dans le *New-York Times* du 2 septembre 1914.

produire que de courtes trêves. Ce secret du gouvernement quant à ses motifs, ses plans et ses objets, doit souvent être maintenu par le sacrifice de la vérité, de la loyauté, des obligations honorables, afin que, lorsque arrive l'appel à la force, un gouvernement puisse s'assurer l'avantage d'attaquer l'autre par surprise. La duplicité pendant la guerre, la violation des traités en viennent à être considérées comme d'évidentes nécessités militaires.

L'autre fléau, dont souffrent depuis longtemps plusieurs grandes nations — notamment la Russie, l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie, — c'est un pouvoir exécutif permanent, indépendant de tout contrôle populaire, croyant fermement à des droits de naissance et à des sanctions religieuses de son autorité, et dirigeant en fait toutes les forces nationales, par l'intermédiaire d'un conseil de quelques personnes, et par une puissante bureaucratie. Aussi longtemps que dureront de pareils pouvoirs exécutifs, la civilisation sera exposée à des catastrophes comme celle qui s'est produite au mois d'août.

Quelques-unes des causes profondes de cette horrible catastrophe sont commerciales et économiques. L'Allemagne impériale a un désir intense de colonies, telles que celles que la Grande-Bretagne et la France se sont assurées. La Prusse s'est emparée du Schleswig en 1864-65, pour des motifs commerciaux, et c'est avec la vision de ports sur la mer du Nord que l'Allemagne justifie son occupation actuelle de la Belgique. Les Russes depuis longtemps aspirent à étendre leur territoire national, au sud, vers la mer Égée et le Bosphore, et à l'est vers de bons ports sur le Pacifique. L'Autriche-Hongrie cherche depuis longtemps des ports sur l'Adriatique, et récemment s'est emparée sans droits de la Bosnie et de l'Herzégovine pour faciliter son accès à la mer Égée; elle essaie en ce moment, pour le même objet, de s'emparer de la Serbie. Au contraire le peuple américain, envisageant l'avenir aussi bien que le passé, proteste contre l'acquisition de nouveaux territoires par la force des armes. Aucune administration américaine n'a accepté une « concession » de territoire en Chine. Les Américains croient que des extensions pacifiques de territoire et de commerce peuvent soulager efficacement la pression économique d'une population trop vaste pour le sol qu'elle occupe. Il est par conséquent inévitable que le

peuple des États-Unis espère voir se terminer la guerre actuelle sans nul agrandissement d'un territoire national par la force ou sans le libre consentement de la population, et sans accroissement colonial, sauf par les méthodes pacifiques du commerce et de l'industrie.

De l'existence même des instincts et des espérances des Américains, il s'ensuit que le peuple des États-Unis, tout en voulant conserver fidèlement une neutralité légale, n'est et ne peut être neutre ou indifférent pour ce qui regarde l'ultime résultat de cette lutte titanique. Il lui semble déjà que l'Angleterre, la France et la Russie combattent pour la liberté et pour la civilisation. La plupart des Américains instruits espèrent et croient que, par la défaite de la barbarie allemande, les Alliés ne feront que favoriser ce qu'il y a de noble dans la civilisation de l'Allemagne.

La présence de la Russie dans la coalition contre les empires du centre semble à beaucoup d'Américains un phénomène anormal, parce que la Russie est elle-même une monarchie militaire, avec des ambitions territoriales notoires, et parce que la civilisation de ce pays est à un stade plus élémentaire que celle de la France ou de l'Angleterre. Mais ces Américains se rassurent sur ce point, en se rappelant que la Russie s'est soumise au « Concert européen », quand ses armées étaient à dix-sept milles de Constantinople, qu'elle a émancipé ses serfs, a proposé les Conférences de la Haye, a établi la « Douma », et a récemment offert (peut-être seulement comme mesures de guerre) l'autonomie aux Polonais, et des droits de citoyens à ses Juifs. Ces Américains ne peuvent non plus s'empêcher de croire qu'une nation, qui a produit une littérature telle que celle que la Russie a donnée au monde depuis cinquante ans, doit renfermer, dans son innombrable population, une minorité considérable où fermentent de hautes aspirations et un noble idéal.

Motifs de sympathies américaines pour l'Allemagne moderne. Pourquoi l'opinion américaine est en faveur des Alliés[1].

Les nombreuses brochures que des écrivains allemands répandent en ce moment dans les États-Unis, et les nombreuses lettres au sujet

1. Chapitre VII de l'ouvrage. Lettre publiée dans le *New-York Times* du 2 octobre 1914.

de la guerre européenne que des Américains reçoivent d'Allemagne et d'amis germano-américains sont, pour les gens réfléchis, la preuve évidente que l'opinion de l'Amérique a quelque poids auprès du gouvernement et du peuple allemands; mais aussi que les raisons de la sympathie américaine pour les Alliés, plutôt que pour les deux empires, ne sont pas comprises en Allemagne, et ne sont pas toujours appréciées justement par des personnes de naissance allemande qui séjournent depuis longtemps aux États-Unis.

On se tromperait gravement si l'on supposait que les Américains ressentent de l'hostilité ou de la jalousie à l'égard de l'Allemagne, ou qu'ils hésitent à reconnaître les immenses obligations pour lesquelles le monde lui est redevable. Mais ils sentent aujourd'hui que la nation allemande a fait fausse route dans sa politique théorique et pratique, depuis plus de cent ans, et qu'elle récolte aujourd'hui les conséquences de ses erreurs de pensée et d'action.

Il y a nombre de sujets importants à propos desquels la sympathie américaine se donne fortement à l'Allemagne. (1) L'unification du pays. Les Américains, tout en blâmant, pour la plupart d'entre eux, les méthodes et les procédés de Bismarck, approuvent cordialement son œuvre d'unification. (2) Les Américains ont ressenti une admiration sans réserve pour le développement commercial et financier de l'Allemagne, depuis quarante ans, parce qu'ils y voient avant tout le fruit d'une activité et d'un esprit d'entreprise bien dirigés. (3) Tous les Américains cultivés ressentent une profonde gratitude envers la nation allemande pour l'œuvre extraordinaire qu'elle a, depuis cent ans, accomplie dans les lettres, la science et l'éducation. (4) Tous les Américains, qui ont quelque expérience de l'administration appliquée au gouvernement ou à l'éducation, reconnaissent le fait que — soit dans la paix, soit dans la guerre — l'administration allemande est la plus puissante qui soit au monde; et pour cette puissance efficace ils ne ressentent qu'un respect admiratif, à moins qu'elle n'exige une suppression ou une restriction fâcheuses de la liberté individuelle. (5) Les Américains voient avec sympathie un sentiment populaire unanime en faveur d'une guerre que le peuple croit essentielle à la grandeur, ou même à la sûreté, du pays, et ils croient que le peuple allemand est aujourd'hui inspiré par la toute-puissance d'un semblable sentiment.

Comment donc se fait-il que, avec tous ces sentiments, qui tendent à établir une sympathie des Américains pour la nation germanique, dans la prospérité comme dans l'adversité, en paix ou en guerre, tout le poids de l'opinion américaine soit, dans cette guerre, du côté des Alliés? On en peut trouver les raisons, bien entendu, dans l'histoire politique et sociale du peuple américain, et dans sa philosophie et sa pratique gouvernementales d'aujourd'hui. Ce sont ces raisons qui poussent inévitablement les Américains à protester vivement et irrévocablement contre certaines pratiques nationales allemandes de grande importance, pratiques où l'on doit voir l'efflorescence de théories et d'expériences prussiennes qui, au cours des cent dernières années, ont prévalu dans l'Allemagne.

(1) Les Américains protestent contre l'abandon d'une nation aux graves mesures de politique extérieure que peut décider un pouvoir exécutif permanent — czar, kaiser, ou roi — avec le conseil secret de diplomates professionnels qui se considèrent comme les représentants personnels de leurs souverains respectifs.

(2) Ils protestent contre le système qui met dans les mains d'un chef d'état le pouvoir d'ordonner la mobilisation ou de déclarer la guerre, avant une délibération consultative d'une assemblée représentative. Le fait que la mobilisation allemande ait été commandée trois jours avant la réunion du Reichstag est une chose qui confond les idées des Américains, au sujet des droits du peuple et des justes limites de l'autorité exécutive.

(3) Le caractère secret des relations diplomatiques, des ententes internationales et des traités d'alliance en Europe paraît, aux yeux des Américains ordinaires, non seulement regrettable, mais dangereux et injustifiable.

(4) Considérer la force militaire comme la base de la vraie grandeur nationale semble, aux Américains qui pensent, une notion erronée, qui devient à la longue dégradante pour une nation chrétienne.

(5) Le peuple des États-Unis proteste contre l'extension d'un territoire national par la force, contrairement aux désirs de la population intéressée. L'objection s'applique à des actes depuis longtemps passés du gouvernement allemand, aussi bien qu'à ses façons d'agir dans la guerre actuelle — par exemple à l'annexion du Schleswig-

Holstein et de l'Alsace-Lorraine, aussi bien qu'à l'annexion projetée de la Belgique.

(6) Les Américains s'élèvent énergiquement contre la violation des traités entre nations, sous le prétexte d'une nécessité militaire, ou pour toute autre raison. Ils croient que le progrès de la civilisation dépendra, dans l'avenir, d'une reconnaissance générale de la sainteté des contrats ou des conventions solennelles entre nations, et du développement, par consentement commun, du droit international. Les traités de neutralisation, les traités d'arbitrage, les conférences de la Haye, et quelques-unes des tentatives sérieuses de médiation témoignent d'une forte tendance, dans les portions civilisées du monde, à prévenir les guerres par le moyen d'accords établis à cet effet en temps de paix. Aussi les Américains voient-ils, dans la façon dont le Gouvernement allemand a traité la neutralité belge, la preuve de l'adoption d'une politique rétrograde de la nature la plus alarmante. Cet acte aurait suffi à déterminer l'opinion américaine en faveur des Alliés, car les espérances que nourrissent les Américains, pour la paix et pour l'ordre du monde, sont fondées sur la sainteté des traités.

(7) Mais l'opinion américaine a été grandement scandalisée d'autre part encore par la façon dont les Allemands conduisent cette guerre. Le peuple américain ne peut voir de justification pour le lancement de bombes sur des villes habitées principalement par des non-combattants, pour la destruction, par incendie ou par explosions, des parties importantes de villes non fortifiées, pour la destruction de monuments et de trésors d'art précieux, pour la dissémination de mines dans toute la mer du Nord, pour l'imposition de rançons à des cités sous menace de destruction, pour l'arrestation comme otages de citoyens sans armes, répondant, sous menace d'une exécution sommaire, pour la conduite paisible de toute une grande population. Tout cela semble aux Américains méthodes de guerre inutiles, inefficaces et injustifiables, ne pouvant manquer d'engendrer mépris et haine contre la nation qui les emploie, et par conséquent de rendre plus difficile, pour les générations à venir, le maintien de la paix et de l'ordre en Europe.

Ces opinions ou ces préjugés du peuple d'Amérique ont évidemment leur origine dans les aspirations idéales que les premiers colons

anglais apportèrent avec eux, au XVIIe siècle, dans les solitudes du Nouveau-Monde; dans les longues luttes et les discussions publiques dont fut précédée l'adoption de la constitution des États-Unis, au XVIIIe siècle; enfin dans l'expérience spéciale des libres communautés qui forment les États-Unis.

L'expérience et la situation de l'Allemagne moderne ont été absolument différentes. L'Allemagne fut divisée, pendant des siècles, en fragments discordants; elle avait des voisins ambitieux et belliqueux et ressentit souvent leurs attaques. La guerre produisit des accroissements de territoires pour la Prusse, et enfin l'unité allemande. La confiance de la Germanie intelligente et patriote dans la force militaire, comme étant la base de la grandeur nationale, est un résultat naturel de ce passé. Mais les Américains jugent cette confiance mal fondée théoriquement et pratiquement. Ils estiment qu'une préparation à la guerre, supérieure à celle de tous ses voisins, ne conservera pas la paix à l'Allemagne, ou ne la protégera pas d'une invasion, même si cette préparation supérieure comprend des avantages de détail qui aient été tenus soigneusement secrets. Toutes les nations qui entourent l'Allemagne peuvent développer une puissante énergie guerrière; et tous les pays d'Europe, sauf l'Angleterre et la Russie, possèdent le moyen d'assembler pour les mettre en ligne de grandes masses d'hommes. Dans le développement actuel des armes et des munitions, et de l'art de se retrancher promptement, la force qui attaque, dans les batailles sur terre, a un grand désavantage à l'égard des forces qui se maintiennent sur la défensive. Cela implique des batailles indécises, pour aboutir à une guerre indécise, à moins que chaque partie soit résolue à pousser la guerre jusqu'à l'épuisement et à l'abaissement absolus de l'adversaire — avec les pertes incalculables et les souffrances infinies qu'un aussi long terme de lutte comporte. Les Américains ont toujours devant eux le souvenir de leur guerre civile de quatre années, qui, bien que poursuivie énergiquement de part et d'autre, ne put se terminer que quand les ressources des États du Sud, en hommes et en matériel, furent épuisées.

Maintenant que l'attaque brusquée sur Paris a échoué, et qu'un temps suffisant a été donné pour assembler les masses plus lentes à se mouvoir de la Russie et de la Grande-Bretagne; maintenant que

ces deux nations résolues et tenaces ont décidé d'employer toutes leurs forces spirituelles et matérielles à coopérer avec la France contre l'Allemagne, les Américains réfléchis ne peuvent voir qu'une issue possible à la lutte, qu'elle soit longue ou qu'elle soit courte, à savoir la défaite de l'Allemagne et de l'Autriche-Hongrie dans leur entreprise actuelle.

Tous les lecteurs de quelque expérience, parmi les Américains, savent bien que neuf dixièmes de tous les renseignements qu'ils reçoivent au sujet de la guerre viennent de sources anglaises et françaises, et cela les rend attentifs à ne point se former d'opinion sur les points de détail avant que les événements et les faits n'aient apporté leur témoignage. Les Anglais et les Français gagnent quelque avantage, en ce qui regarde la formation de l'opinion publique dans ce pays, parce que ces deux gouvernements envoient ici des rapports officiels sur les événements en cours plus fréquemment que ne fait le gouvernement allemand, et avec plus de détails explicatifs.

Les brochures de publicistes et d'hommes de lettres allemands qui arrivent maintenant dans notre pays, et les diverses publications similaires qui s'écrivent en Amérique, semblent montrer que le public allemand est encore tenu par son gouvernement dans l'ignorance des vrais antécédents de la guerre et de beaucoup des incidents et des aspects de cette lutte colossale. Ces documents semblent aux Américains contenir une grande quantité d'informations inexactes au sujet de l'attaque de l'Autriche-Hongrie contre la Serbie, ou encore des négociations diplomatiques et de la correspondance entre souverains, qui précédèrent immédiatement la guerre. Les Américains craignent que dans le cas présent l'Empereur, la Chancellerie et l'État-major allemands aient été mal informés sur des points importants, aient fait des calculs gravement erronés, et se proposent de les dissimuler aussi longtemps que possible. Le peuple américain ressent de la sympathie pour le peuple allemand dans ses souffrances et ses pertes, mais non pas pour ses gouvernants, pour sa caste militaire, ni pour les professeurs et les hommes de lettres qui, depuis plus d'une génération, enseignent que la Force crée le Droit. Cette brève formule renferme l'erreur fondamentale qui, depuis cinquante ans, empoisonne les sources de la pensée allemande et de la politique allemande.

La crainte du Moscovite ne paraît pas aux Américains une explication raisonnable des actions actuelles de l'Allemagne et de l'Autriche-Hongrie, à moins qu'une panique déraisonnable puisse tenir lieu d'explication. Contre une agression russe, possible, bien que peu probable, une ferme alliance défensive de toute l'Europe occidentale serait une bien meilleure protection que la puissance isolée de l'Allemagne. Quant à la « revanche » française, elle est la conséquence inévitable et louable du traitement infligé à la France en 1871. En pensant au succès immense avec lequel les Allemands ont étendu leur commerce depuis trente ans, les Américains ont peine à comprendre la bouillante indignation de l'Allemagne contre les Anglais, à cause d'une prétendue opposition que la Grande-Bretagne aurait, bien inefficacement, opposée à cette extension.

Le devoir de l'Amérique a l'égard de la guerre européenne[1].

Nous avons vu récemment dans les Balkans qu'un pacte d'union, grâce auquel une grande guerre avait été livrée à un gouvernement étranger, était brusquement mis en pièces; et de cette rupture résulta l'une des guerres les plus féroces que le monde ait jamais vues. Puis nous avons été témoins d'une explosion soudaine de fureur belliqueuse en Europe, et l'une des nations les plus civilisées du monde déclara, par ses actes — et aussi par quelques paroles — qu'un traité solennel, datant de peu d'années, ne devait signifier absolument rien pour elle. Le traité de neutralité qui protégeait la Belgique fut violé dès les premières heures de la guerre.

Toute la structure de notre gouvernement repose sur un seul contrat, la constitution des États-Unis, formé entre treize parties. Nous regardons cette union ou fédération comme la base même de notre vie nationale. De tels contrats doivent-ils être regardés, en Europe, comme étant de nul effet, comme des « morceaux de papier », selon l'expression du Chancelier allemand, destinés à être déchirés, en raison de ce qu'il appelait les nécessités militaires, ce qui voulait dire simplement qu'une nation, entrant en guerre, peut choisir la façon la plus facile et la plus courte d'attaquer son adversaire, sans

1. Chapitre VIII de l'ouvrage. Conférence faite à Boston, au Club des femmes d'affaires, le 15 octobre 1914.

souci d'aucun territoire neutre qui peut se trouver sur son chemin? L'oubli total de la sainteté d'un contrat est le plus pénible des nombreux et graves désappointements que nous avons subis depuis deux mois et demi.

Nous avions aussi espéré, en Amérique, que l'idéal de la chevalerie continuerait à régner dans le monde moderne, que le principe chevaleresque, qui oblige les forts à défendre les faibles, se développerait, bien loin de s'atténuer, dans le monde civilisé. Et tout à coup nous voyons une nation puissante, qui prétend au plus haut degré de civilisation, fouler aux pieds toute considération de conduite chevaleresque à l'égard des peuples plus faibles. La Belgique est aujourd'hui absorbée, annihilée, si l'Europe permet que tel soit son sort.

Nous disions, dans notre déclaration d'Indépendance, que tous les hommes ont droit « à la vie, à la liberté, à la recherche du bonheur », et nous voyons aujourd'hui que l'on ne reconnaît en Europe à aucun homme, ni à aucune femme, de droit à la vie, ni à la liberté, ni à la recherche du bonheur. Nous avions espéré que le monde faisait quelque progrès vers l'idéal chrétien de la pitié, de la douceur, et de l'amour, comme motifs suprêmes des actes humains ; et tout à coup nous découvrons qu'il n'y a, dans la guerre, ni pitié, ni humanité; que la haine y remplace promptement l'amitié, et, se développant avec une vitesse et une amplitude surprenantes, devient une passion farouche et durable.

Ces désappointements nous oppressent d'autant plus que nous ne voyons d'issue possible à la guerre actuelle qu'après des mois ou des années de lutte désespérée. La philosophie du gouvernement et de la grandeur nationale, qui prévaut en Allemagne, est fondée sur ce dogme : « La force crée le droit ». Il semble que ce soit une nouvelle religion, parmi les Prussiens qui mènent le peuple, que la force est la seule base de la grandeur nationale et de la dignité morale, et que la valeur est la plus haute de toutes les vertus, quelle que soit la cause au service de laquelle elle se déploie.

Tel étant l'abîme qui sépare aujourd'hui les sentiments américains et les sentiments allemands, et cet abîme étant dû à des convictions politiques et religieuses, comment nos devoirs de nation neutre doivent-ils être déterminés dans cette crise, qui est pour l'humanité une catastrophe?

Nous reconnaissons, sans aucune difficulté, la justice de l'action de notre gouvernement, dans les terribles conditions actuelles. Nous croyons tous que notre gouvernement a eu raison de proclamer la neutralité des États-Unis. Nous croyons tous que nous devons accorder un traitement égal aux combattants adverses; que, si nous vendons des vivres à l'un des groupes, nous en devons aussi vendre à l'autre; que nous avons à payer nos dettes, aussi bien d'un côté que de l'autre. Mais cette neutralité est officielle ou légale, pour ainsi dire. Elle doit être maintenue jusqu'à ce que de nouvelles conditions déterminent des actes nouveaux. D'autre part il est évidemment impossible que nous restions neutres, pour ce qui est de nos sentiments, de nos croyances, de nos espérances. Cela est tout à fait impossible, parce que la cause pour laquelle combattent l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie est la cause de l'impérialisme, du militarisme, des gouvernements par la force, employant contre d'autres nations le summum d'une force habilement dirigée et puissamment préparée. De l'autre côté nous voyons les deux grandes nations les plus libres de l'Europe, coalisées avec un empire militaire. Ces deux nations, l'Angleterre et la France, nous leur avons une dette profonde pour notre propre sûreté, pour notre liberté, pour notre foi dans la liberté soumise à la loi. Donc la neutralité de nos cœurs est tout à fait hors de question.

Dès lors que pouvons-nous faire, que pouvez-vous faire pour venir en aide à l'Europe dans ses souffrances? Vous pouvez faire tout ce qui est en votre pouvoir, vous et les personnes sur qui vous avez quelque influence, pour entretenir l'activité de nos industries, pour conserver les affaires, le travail, la force productrice de ce pays. Vous pouvez faire tout ce qui est en votre pouvoir pour empêcher toute thésaurisation chez nous, thésaurisation d'argent, de marchandises ou de provisions, et pour empêcher tout achat qui dépasse les besoins ordinaires de la famille. Tout cela est nuisible, parce que tout cela tend à provoquer immédiatement une hausse déraisonnable des prix. Il ne faut pas réduire les dépenses qui entraînent un emploi du travail. Mais il convient de réduire les dépenses de luxe, celles surtout qui sont sottes ou nuisibles.

Je viens de parler de nos propres dépenses, mais ne pouvons-nous pas faire aussi quelque chose pour d'autres pays? Nous pouvons

continuer à approvisionner les industries de tous les autres pays des matières premières nécessaires à leurs usines. Nous pouvons n'être pas en mesure de servir toutes les nations qui sont en guerre, mais nous devons le faire dans la mesure où cela nous est possible.

La probabilité est que la guerre durera jusqu'à ce que l'un ou l'autre des combattants soit complètement épuisé. Heureusement, pour nous placer à notre point de vue, il n'y a pas de peuple au monde plus résolu, ni plus tenace que les Anglais. Quant à la France, elle vibre tout entière d'un sentiment nouveau. Tous les voyageurs qui reviennent de ce pays nous disent que le peuple en paraît transformé, extérieurement et intérieurement. Les gens y sont calmes et sérieux; ils vaquent à leur besogne quotidienne avec une grave résolution d'empêcher, par tous les sacrifices, la suppression ou l'abaissement de la France.

Mais que dirai-je de la Russie? C'est en Allemagne une opinion à peu près constante que les Russes peuvent être dépeints comme des barbares, comme un peuple à demi civilisé, un peuple oriental, incapable de ce haut degré d'organisation et de cette pratique de la liberté individuelle sous le règne de la loi, qui caractérisent les peuples d'Occident. Et il est vrai que les Russes sont une masse immense, élevée depuis peu de temps seulement d'une condition de servage, et gouvernée par un chef despotique qu'entoure un groupe autocratique de hauts fonctionnaires. Mais nous, Américains, avons appris, depuis quelques années, bien des choses au sujet des Russes; et nous trouvons en eux des qualités qui nous remplissent d'espoir pour cette nation immense, qui souvent semble endormie, ou à demi éveillée, pour ce qui est de l'activité commerciale et politique. Un grand nombre de Russes se sont déversés chez nous, depuis quelques années, et nous avons reconnu en eux un peuple travailleur, intelligent et romanesque, ouvert aux sentiments les plus élevés de la nature humaine, ayant au cœur une grande ambition de liberté, de vie élargie et améliorée. J'ai pu remarquer, pendant que j'étais président de Harvard College, qu'il n'y avait pas, à l'Université, d'étudiants plus intelligents que les Russes.

Beaucoup d'Américains ont, au cours des quinze dernières années, fait connaissance de la littérature russe moderne. Elle est à un haut degré imaginative et pathétique, bien que souvent révolutionnaire

au sens propre du mot ; c'est-à-dire qu'elle envisage de grands changements dans la vie familiale et sociale, et dans la vie du gouvernement. Tolstoï représente un mouvement immense de l'âme russe. C'est le czar de Russie qui a convoqué la première conférence de la Haye. Le czar a institué la Douma, qui a eu déjà une carrière intéressante et véritablement remarquable, si l'on considère que nul de ses membres n'avait aucune expérience de la liberté politique. Rien de tout cela, je l'admets, n'a une très grande importance, sauf la littérature russe. Mais celle-ci pénètre profondément le cœur et l'esprit de la nation. Elle a laissé une impression profonde sur le cœur et sur l'esprit de tout le monde civilisé. Nous ne devons donc pas admettre cette conception allemande que la guerre actuelle ait pour objet de résister à une nouvelle irruption des barbares en Europe.

Nous devons avoir présent à l'esprit — en fait nous ne courons point le danger de l'oublier — de quelle lourde dette la nation américaine est redevable à l'Angleterre et à la France. Nos obligations sont si importantes qu'il serait tout à fait vain de s'attendre à ce que nos cœurs restent neutres, pendant que se développe cette terrible catastrophe. On accuse d'ordinaire le peuple américain d'être matérialiste, de poursuivre le dollar, et de peu se soucier d'aucune autre chose. Il y a là une mésintelligence totale des croyances et des pratiques fondamentales de notre peuple. Nous sommes une nation idéaliste. Quand notre idéal est attaqué et nous paraît être en danger, il n'y a pas de peuple au monde qui plus promptement jette au vent toute préoccupation d'intérêts matériels. Quand notre idéal est sérieusement attaqué, nous ne comptons pour rien nos biens nationaux ou individuels, et nous n'avons souci de nos ressources matérielles que comme moyens de défendre nos théories morales et nos espérances pour l'avenir de l'humanité.

Nous devons espérer que nous ne serons pas entraînés dans cette guerre, la plus horrible de l'histoire. Mais notre non intervention sera due à ce fait que la Russie, l'Angleterre et la France auront réussi à vaincre l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie.

Dans les conditions actuelles toute prophétie des résultats est impossible ; mais il n'est pas impossible de prédire que les Américains resteront fidèles à leur qualité, fidèles à leur histoire, fidèles à leurs

obligations envers l'Angleterre et la France. Nous savons tous que l'idéal américain, venu d'Angleterre, a franchi l'Océan avec les « Pilgrim Fathers » et les Puritains, et a depuis lors traversé, dans son progrès majestueux, tout le continent. Nous savons tous que ce « phénomène inferno-céleste », comme Carlyle appelait la Révolution française, a transporté dans tout le monde civilisé, ou à demi civilisé, les conceptions fondamentales des droits de l'homme, et du pouvoir ennoblissant de la liberté. Pouvons-nous songer à ne donner aucune aide à la France, si elle arrive au bout de ses ressources? Pouvons-nous songer à ne pas porter secours à l'Angleterre, si elle était réduite à pareilles difficultés? Heureusement nous n'avons pas à prévoir une solution aussi cruelle. Mais ne laissons pas troubler nos esprits et nos volontés au point de ne pas voir où conduit la politique allemande, où les enseignements de Bismarck, de Treitschke et de Bernhardi ont conduit l'Allemagne. N'admettons pas un moment l'idée de jamais abandonner notre foi que les relations humaines doivent être, et seront déterminées, non par la force arrogante, mais par des considérations de justice, de clémence, d'amour et de bon vouloir.

LES CAUSES DE LA GUERRE SONT : LES INSTITUTIONS AUTOCRATIQUES, L'ASPIRATION NATIONALE A L'EMPIRE, LE MÉPRIS DES TRAITÉS ET DES CONVENTIONS, ET LES FAUSSES PHILOSOPHIES. — POURQUOI L'ALLEMAGNE DOIT ÊTRE VAINCUE [1].

Chacun des principaux antagonistes en Europe paraît avoir le souci anxieux de prouver qu'il n'est pas responsable de cette guerre, la plus cruelle, la plus considérable et la plus ruineuse de toutes les guerres. Chaque gouvernement a publié la correspondance échangée entre son souverain et d'autres chefs d'États, et entre sa chancellerie et celles des autres nations. Aucune de ces publications ne paraît être absolument complète. Elles révèlent cependant à quel point était désorganisé le Concert européen, en juillet 1914, et quelle agitation produisit dans les chancelleries européennes l'ultimatum adressé par l'Autriche à la Serbie. Elles attestent aussi l'existence d'une opinion

1. Chapitre IX. Lettre publiée, dans le *New-York Times*, le 17 novembre 1914.

publique, sur la guerre et la paix, nouvelle et influente, à laquelle les nations qui vont se battre jugent bon de s'adresser pour se justifier, ou pour obtenir un appui moral.

Ces publications visent particulièrement cette question de savoir qui a approché la mèche, et non pas ces questions : qui a approvisionné le magasin destiné à exploser, et pourquoi l'a-t-on ainsi approvisionné.

La source première de l'immense catastrophe est le désir allemand d'un empire mondial, désir dont les nations européennes ont l'une après l'autre fait leur objet suprême. L'Allemagne est arrivée tard à cette ambition. Jusqu'en 1870 elle n'y pouvait songer à cause de l'état de division où l'avait laissée la Guerre de Trente Ans. Mais quand cette maladie eut atteint l'Allemagne, elle y manifesta une virulence remarquable. Ce désir d'un empire sur le monde s'accompagna de cette croyance que cet empire ne pouvait être acquis que par la force des armes. L'Allemagne unie a donc travaillé, avec une intelligence et une énergie extrêmes, à préparer l'armée la plus puissante du monde, et à l'équiper, pour une action immédiate, de la façon la plus accomplie que pussent assurer la science et une prévoyance aiguë. Pour parachever cet idéal militaire l'armée devint la nation et la nation devint l'armée, à un degré de fusion qui n'avait jamais été atteint dans le monde sauvage ou civilisé. Sur un mot de l'empereur, cette force peut être convoquée, réunie, habillée, équipée, armée et mise en mouvement vers telle ou telle frontière, en un jour. L'état-major allemand étudiait incessamment et complètement des plans de campagne contre tous les principaux États de l'Europe, et utilisait promptement (et secrètement, quand cela était possible) toutes les inventions favorables en explosifs, artillerie, munitions, transports, et services sanitaires. Au commencement de 1914, l'état-major général considérait que l'armée allemande était prête pour une guerre immédiate et qu'elle serait invincible.

L'intense désir de colonies et d'une extension du commerce allemand dans le monde entier inspira la création d'une grande marine, et inaugura la course aux armements avec l'Angleterre. En développant sa politique de colonisation et de pouvoir maritime, l'Allemagne se heurta à la vaste suprématie de la Grande Bretagne sur les océans ; et cette rencontre engendra jalousie, soupçons et méfiance des deux

côtés. De là des ressentiments chroniques, et, pour le jour propice, une guerre probable. Pour ce qui est de sa marine, cependant, l'Allemagne n'était pas prête au commencement de 1914, et elle ne voulait pas faire la guerre à la Grande-Bretagne cette année-là. En fait, elle croyait, d'après des informations inexactes, que l'Angleterre ne ferait pas la guerre, à l'été de 1914. Ni le gouvernement, ni les classes instruites de l'Allemagne ne comprennent les caractères du gouvernement parlementaire tel qu'il existe en Angleterre, en France et aux États-Unis. Les gouvernants allemands furent donc surpris et cruellement désappointés devant la subite détermination de la Grande-Bretagne et de l'Irlande de mettre de côté toute lutte de partis, et de prendre part vigoureusement au conflit européen.

La préparation de l'armée pour une guerre soudaine, le pouvoir de la déclarer toujours à la disposition de l'empereur, les études approfondies, faites par l'État-major, des plans de campagne les plus avantageux, tout cela conspira à développer une nouvelle doctrine de la « nécessité militaire », comme excuse suffisante pour l'oubli ou la violation des contrats. Combien sont insignifiants et sans valeur les accords internationaux, pour la pensée et la pratique des Allemands, cela fut démontré, dès les premiers jours de la guerre, par l'invasion de la Belgique; et la démonstration s'est continuée depuis lors par la violation des nombreuses conventions, sur les règles de la guerre, que l'Allemagne avait conclues avec d'autres nations, à la Deuxième Conférence de la Haye.

Cette opinion allemande, qui refuse toute valeur aux accords internationaux, ne fut pas une des causes de la guerre actuelle, parce qu'elle n'était pas pleinement évidente à l'Europe, bien qu'elle fût en Allemagne chose familière depuis longtemps; mais elle est une raison puissante pour que la guerre soit poursuivie par les Alliés jusqu'à la défaite de l'Allemagne. Il est clair, en effet, pour tous, que les espoirs de l'humanité dans un développement graduel de l'ordre et de la paix entre les nations ne peuvent reposer que sur la sainteté des contrats, et sur le développement de sanctions adéquates dans l'application du droit international. Cette nouvelle doctrine de la nécessité militaire heurte tout droit, elle est complètement et irrémédiablement barbare.

L'Allemagne unie pratique depuis quarante ans, au dedans et au

dehors, cette doctrine que la force est la source de toute grandeur personnelle et nationale et de toute haute œuvre humaine. A l'appui de cette doctrine l'Allemagne instruite a développé la religion de la valeur, et accepté ce dogme que la Force crée le Droit. Les objets de son adoration sont devenus la Force, le Courage, une impitoyable Volonté de pouvoir. Périssent les faibles! Que les êtres doux et humbles se soumettent aux violents et aux superbes; que les malhabiles et les incapables meurent! Le monde est pour les forts, et les plus forts seront les maîtres. C'est là une religion qui est capable d'inspirer à ses sectateurs un zèle enthousiaste et durable pour la tâche de développer le bien être national, quelque prix qu'il en puisse coûter à la vie individuelle, à la liberté ou au bonheur, capable aussi de prêter une sanction religieuse aux pires excès de cruauté, d'avidité ou de haine. Il serait incroyable que des gens instruits, qui ont été élevés dans des conditions où ils pouvaient entendre l'enseignement de la morale chrétienne, et voir des hommes et des femmes animés de sentiments humanitaires, fussent tous satisfaits de cette organisation de la religion du Courage. Aussi les esprits plus affinés, parmi les Germains, ont-ils imaginé un complément à cette religion de l'Age de la pierre. Ils ont dressé, comme objet d'adoration, une conception mystique de l'État, comme une entité majestueuse et bienfaisante, qui embrasse toutes les nobles activités de la nation et la guide vers ses œuvres les meilleures. A cet État idéal tout Allemand doit devoir, obéissance et dévoûment absolu. Le côté fâcheux de ce complément à la religion du Courage, c'est qu'il compte trop sur la soumission, l'abnégation de soi-même et la discipline, et pas assez sur la liberté individuelle et la maîtrise de soi dans la liberté. Aussi quand les hommes valeureux eurent pris la direction du gouvernement et lancé la nation dans une guerre féroce, ils entraînèrent avec eux tous les fervents de cet État romanesque et spirituel. L'Allemand moderne est toujours un être contrôlé, dirigé, et dressé, qui aspire à contrôler et à discipliner ses inférieurs; et, à ses yeux, tous les étrangers sont ses inférieurs. Il n'est pas un homme libre au sens qu'y attachent les Français, les Anglais ou les Américains; et il aime mieux ne pas l'être.

Ce que voudrait dire la domination allemande pour ceux qui voudraient y résister, l'expérience de la Belgique et de la France du

nord depuis trois mois l'enseigne éloquemment. Le monde civilisé peut maintenant voir où le conduirait la nouvelle morale allemande : soyez forts, soyez virils, soyez durs, soyez sanguinaires, soyez des maîtres. Soutenir que la puissance, qui a adopté en pratique cette morale nouvelle, qui, selon ces préceptes, promit à l'Autriche son appui contre la Serbie, et envahit la Belgique et la France avec le fer et le feu, n'est pas responsable de la guerre européenne, c'est jeter aux orties mémoire, raison et sens commun, quand il s'agit de juger les actions humaines dans les événements actuels.

La cause réelle de la guerre, c'est cet état barbare qui s'est peu à peu développé dans l'esprit et dans la volonté des Allemands. Toutes les autres causes, telles que l'assassinat de l'héritier du trône d'Autriche-Hongrie, la sympathie de la Russie pour les États Balkaniques, le désir des Français de recouvrer l'Alsace-Lorraine, et la jalousie causée à la Grande-Bretagne par le développement de l'Allemagne, ce sont là causes secondaires et incidentes. Et si l'on demandait qui a amené la classe dirigeante de l'Allemagne à cet état d'esprit barbare, la réponse doit être : Bismarck, Moltke, Treitschke, Nietzsche, Bernhardi, l'empereur allemand, leurs semblables, leurs disciples et la caste militaire.

De cette suprême convulsion devrait sortir une Europe fédérée, ou une ligue des nations libres, qui assurerait les petits États contre une attaque, empêcherait les grands de tenter une hégémonie, garantirait que les traités et les autres contrats internationaux seront publics, et seront respectés jusqu'à ce que des accords mutuels les modifient, et établirait une base sûre pour la limitation et la réduction des armements sur terre et sur mer. Voilà la seule solution qui puisse satisfaire les hommes qui aiment la liberté dans la loi, et ceux qui croient aux progrès de l'humanité par le dévouement affectueux de chacun à tous et de tous à chacun.

Les pacifistes extrêmes reculent devant l'emploi du mal pour répondre au mal, de l'enfer à opposer à l'enfer; ils conseillent de se soumettre à l'outrage, ou au moins de courir le risque d'être contraints à une soumission résignée. D'autre part les zélateurs de la religion de la Valeur proclament que la guerre est chose bonne en elle-même, qu'elle développe les plus hautes vertus humaines, tonifie une nation que le bien-être et le luxe ont amollie, et appelle

au commandement l'esprit vigoureux et dominateur d'une nation ou d'une race valide. Quel est, entre ces deux extrêmes, le juste milieu? N'est-ce pas que la guerre est toujours un fléau hideux et haïssable, mais qu'un peuple peut arriver à y voir le moindre de deux maux? La guerre justifiable et vraiment nécessaire, c'est la guerre contre l'envahisseur et le ravageur, contre l'ennemi de la liberté, contre l'ambitieux qui vise à l'empire du monde. De plus en plus les penseurs, dans le monde entier, voient, et la foule de plus en plus croit instinctivement que la cause d'une juste liberté est la cause de la civilisation. Dans la conférence qui se réunira un jour pour régler les conditions de paix, l'exemple de la république américaine, pour ce qui regarde les armements et la guerre, la publicité des traités, la liberté, la sécurité et la prospérité publiques, aura, on peut raisonnablement l'espérer, quelque influence.

Ch. W. Eliot,
Président honoraire de l'Université Harvard.

LA RÉFORME BANCAIRE AUX ÉTATS-UNIS

LE « FEDERAL RESERVE ACT » DU 23 DÉCEMBRE 1913.

La réforme réalisée par le « Federal reserve act » est, dans le domaine économique, une des mesures les plus importantes adoptées aux États-Unis durant le dernier quart de siècle. Elle s'attaque à la fois au régime bancaire et au régime de la circulation fiduciaire. Elle est la conséquence directe de la violente crise financière de 1907-1908, pendant laquelle les imperfections de l'un et de l'autre régime ont été si vivement mises en lumière et ont coûté si cher au pays.

I

Le régime bancaire américain a été dominé jusqu'à la réforme récente par les principes posés à l'époque de la guerre de sécession.

Cette guerre avait trouvé le gouvernement fédéral sans un organisme financier capable de pourvoir aux besoins extraordinaires auxquels il fut brusquement obligé de faire face. Le régime bancaire

1. Bibliographie. — Achille Viallate : La nouvelle loi monétaire des États-Unis, 14 mars 1900. *Annales des sciences politiques*. mai 1900; La circulation fiduciaire aux État-Unis et la loi Aldrich-Vreeland du 30 mai 1908, *Revue économique internationale*, juin 1909. — J. Laurence Laughlin, The Aldrich-Vreeland act of 1908. *The Journal of political economy*, octobre 1908. — Les numéros d'avril et de mai 1914 du *Journal of political economy*, contenant une série d'études sur la réforme monétaire de décembre 1913, en particulier : J. Laurence Laughlin, The banking-currency act of 1913. — O. M. W. Sprague, The federal reserve act of 1912. *The Quarterly Journal of economics*, février 1914. — E. E. Agger, The federal reserve system, *Political science quarterly*, juin 1914. — H. Parker Willis, The origin and legislative history of the federal reserve act, *American economic review*, mars 1914. — Les discours du président Arthur Reynold; de M. Carter Glass, président du « banking and currency committee » à la Chambre des représentants; de M. C. S. Hamlin, gouverneur du Federal reserve board; de M. H. Parker Willis, secrétaire du Federal reserve board, à la Convention des banquiers américains tenue à Baltimore du 12 au 15 octobre 1914, publiés dans la section spéciale de *The Financial chronicle*, 24 octobre 1914. — *Banking reform*, 1 vol., p. XII + 428, 1912, publié sous les auspices de « The national citizens' league for the promotion of a sound banking system ». — Le texte du « Federal reserve act » a été publié par *The financial chronicle*, dans son numéro du 27 décembre 1913.

et celui de la circulation fiduciaire étaient alors réglementés par les États. Les lois du 25 février 1863 et du 3 juin 1864 les firent rentrer dans le domaine du gouvernement fédéral. La création par ces lois des « Banques nationales » visa surtout à procurer des ressources immédiates au Trésor. Ces banques furent dotées du privilège d'émission. Leurs billets devant être garantis, à concurrence de la valeur nominale du chiffre de leur circulation, par des obligations du gouvernement fédéral. celui-ci s'assura ainsi un débouché immédiat et important pour ses emprunts.

Ce principe avait un grave défaut : en basant l'émission sur des valeurs mobilières, il enlevait à la circulation fiduciaire l'élasticité nécessaire pour qu'elle puisse suivre avec aisance les fluctuations des besoins du pays. Cette défectuosité est allée en s'aggravant avec le développement économique et elle s'est fait surtout sentir pendant les périodes de crise.

Plus graves encore étaient les défauts du système créé en 1863, en ce qui concernait l'organisation du crédit. Les banques nationales étaient des banques commerciales et de dépôts. En raison de leur privilège d'émission, la loi leur interdisait certaines opérations ; elle exigeait, en outre, qu'elles conservassent une réserve, en monnaie métallique ou en monnaie légale, proportionnelle à leurs dépôts. La fixation stricte d'un minimum pour le chiffre de cette réserve agissait souvent à contre-temps comme un frein pour les banques, les obligeant à restreindre leur aide au marché au moment où celui-ci en aurait eu le plus besoin. Les banques étaient divisées en 3 catégories : pour celles des « central-reserve cities » et des « reserve cities » [1], la réserve devait être de 25 p. 0/0 du chiffre de leurs dépôts ; pour les autres, désignées sous le nom de « country banks », cette proportion était limitée à 15 p. 0/0. Ces dernières pouvaient conserver leur réserve jusqu'à concurrence de 9 p. 0/0 dans les banques des « reserve cities » ou des « central-reserve cities », et les banques des « reserve cities » pouvaient avoir jusqu'à la moitié de leur réserve dans les banques des « central-reserve cities ». Cette faculté a eu pour effet de faciliter une concentration des fonds disponibles dans quelques grands centres, notamment à New-York, où ils pouvaient

1. Les « reserve cities » sont actuellement au nombre de 47, et les « central reserve cities » au nombre de 3 : New-York, Saint-Louis, Chicago.

trouver un emploi plus fructueux, et cette pratique a été favorisée par la coutume adoptée par les banques de ces villes d'allouer aux autres banques un intérêt de 2 p. 0/0 sur leurs dépôts.

Le réseau des banques nationales s'étend sur tout le pays, mais l'interdiction de créer des succursales a abouti à l'existence d'une véritable poussière de banques : 7,571, dont certaines n'ont qu'un capital de 25,000 dollars, le minimum exigé par la loi. Ces banques n'ont entre elles que de faibles liens. Dans l'absence d'un organe de secours, analogue aux grandes banques d'Europe, dotées du privilège d'émission, réservoir central des réserves monétaires du pays, elles devaient dans les périodes de crise se suffire à elles-mêmes, et il leur était impossible dans ces moments critiques de se prêter une aide mutuelle efficace.

La pratique du réescompte entre les banques nationales est presque nulle. L'usage de la lettre de change est à peu près perdu aux États-Unis. L'introduction, il y a une trentaine d'années, et sa généralisation depuis lors, de la coutume de l'escompte de caisse a amené la pratique du paiement au comptant. Plutôt que de différer le paiement de leurs achats, les industriels et commerçants trouvent plus économique de se faire ouvrir un crédit par leur banquier. Des maisons privées, les « commercial paper houses », se sont spécialisées dans ce genre d'opérations : elles se font couvrir par des billets à ordre qu'elles vendent, en y ajoutant leur signature, aux banques désireuses d'employer leurs fonds liquides sans les immobiliser pour une trop longue période. Plus récemment, la pratique s'est développée pour les maisons qui jouissent d'une réputation solide, de vendre leurs billets aux banques par l'intermédiaire de courtiers, qui n'assument aucune responsabilité autre que celle de la garantie matérielle de la signature : ce papier est désigné sous le nom de « single name paper ». Sauf dans les régions les moins peuplées, où les ressources sont limitées, les « country banks » ne réescomptent qu'exceptionnellement elles-mêmes ce papier : c'est une question de fierté pour elles de n'avoir pas recours à cette opération. Quant aux banques des « reserve cities » et des « central-reserve cities », elles se font de cette abstention un principe sévère.

Le papier de commerce ne tient donc pas dans le portefeuille des banques nationales une place aussi importante que dans les grandes

banques de dépôts européennes, et il n'offre pas pour elles le même caractère de liquidité que pour celles-ci. La pratique de la liquidation quotidienne dans les bourses de valeurs mobilières leur a fait trouver un autre emploi pour les fonds dont elles veulent pouvoir disposer à bref délai. Elles les utilisent en prêts sur demande, « call loans », garantis par des titres. Lorsque, à l'automne, par exemple, pour le mouvement des récoltes, les banques de l'ouest rappellent les dépôts qu'elles confient le reste de l'année aux banques de l'est, celles-ci augmentent aussitôt leurs disponibilités pour répondre à ces demandes, en exigeant le remboursement de ces prêts. C'est également la première mesure à laquelle elles ont recours quand éclate une crise.

Une partie des fonds des banques nationales est obligatoirement placée en titres fédéraux, affectés à la garantie de leur émission. Dans les dernières années, le désir de participer aux bénéfices des émissions de valeurs industrielles a amené celles de ces banques établies dans les grandes villes à immobiliser temporairement dans ce but une partie de leurs fonds[1]. Les « country banks », de leur côté, par suite du manque d'organisation du crédit rural, ont été amenées à une immobilisation analogue d'une partie de leurs ressources par l'ouverture aux agriculteurs de crédits garantis par des hypothèques. Les banques nationales, qui sont essentiellement des banques commerciales et de dépôts, étaient ainsi arrivées à négliger leur fonction principale et à s'engager dans des opérations dangereuses pour des établissements de cette nature[2].

Le système bancaire, dont les banques nationales forment l'ossature principale, est complété par les banques d'État et les « trust companies ». Les banques d'État sont, comme les banques nationales, des banques commerciales. Elles ne se distinguent d'elles qu'en ce qu'elles sont régies par les lois des États particuliers et

1. Les banques nationales possédaient, au 13 janvier 1914, des valeurs mobilières, autres que des titres fédéraux, pour un chiffre de 1,020,494,711 dollars, dont 566,246,910 dollars, ou plus de moitié, appartenaient aux banques des États de l'Est : New-York, New-Jersey, Pensylvanie, Delaware et Maryland.

2. Dans ces dernières années aussi, les banques nationales, plus particulièrement les « country banks », ont établi des services spéciaux de caisse d'épargne (savings department). Au 13 janvier 1914 les « saving deposits » dans ces banques s'élevaient à 855,914,458 dollars, dont 755,914,458 dollars dans les « country banks ».

qu'elles n'émettent plus de billets[1]. Les « trust companies », dont les opérations étaient à l'origine limitées à la mission d'agir comme fidéicommissaires, administrateurs ou tuteurs pour la gestion de biens qui leur sont confiés, sont devenues de véritables banques de dépôts et d'affaires, et elles font concurrence aux banques nationales et d'États, sans être astreintes aux mêmes obligations que celles-ci en ce qui concerne les réserves.

Dans les grands centres, les Chambres de compensation ont créé un lien entre les établissements financiers de la même place. Ces institutions, qui rendent des services quotidiens, ont pu en rendre d'importants pendant les périodes de crise. Dans ces moments critiques où la raréfaction des instruments monétaires vient accroître les difficultés, la création des « clearing-house loan certificates » a aidé à les atténuer. Ces certificats, qui sont remis aux banques membres de l'association contre des engagements garantis par des valeurs, titres ou papier de commerce, servent à effectuer les règlements entre elles. C'est un moyen d'éviter le fléchissement trop rapide des réserves. Mais le manque de relations entre les Chambres de compensation limite l'usage de ces certificats à la place émettrice[2].

Sans obvier aux conséquences dangereuses de l'isolement où le régime bancaire plaçait les établissements de crédit, une concentration des forces financières s'est cependant opérée dans les vingt dernières années. Les opérations financières ayant pour objet de fusionner les compagnies de chemins de fer pour la constitution de grands réseaux, ou de truster les entreprises industrielles, qui ont été une des caractéristiques de la vie économique contemporaine aux États-Unis, ont été réalisées sous la direction de la haute finance privée. Les ressources de ces maisons sont considérables, mais elles n'auraient pu entreprendre avec leurs seules ressources ces colossales opérations. Le concours des grandes sociétés de dépôts leur

1. Les États pourraient autoriser et réglementer l'émission de monnaie fiduciaire sur leur territoire, mais la loi fédérale a protégé de façon indirecte le privilège des banques nationales en frappant d'un impôt de 10 p. 0/0 les billets émis par d'autres banques.

2. Pendant la crise de 1907, les Chambres de compensation de certaines villes, pour parer à la disette d'instruments monétaires, émirent des « clearing-house certificates », remis également à leurs membres contre dépôts de valeurs. Les certificats, de faible dénomination, circulèrent à l'égal des billets de banque: leur remboursement était garanti par la chambre de compensation.

était nécessaire. Pour se l'assurer, elles se firent représenter dans les conseils d'administration des principales banques et trust companies. Ainsi s'opéra, par le moyen d'administrateurs communs ou représentants du même groupe d'intérêts, une concentration étroite dans certaines parties de l'organisme financier.

II

Jusqu'à une époque récente, ce sont les défectuosités du système de la circulation fiduciaire, bien plus que celles du système du crédit, qui avaient appelé l'attention. La Commission monétaire nommée par la convention d'Indianapolis, réunie après la crise de 1893, à la suite de laquelle les partisans de la « saine monnaie » entreprirent une active campagne d'éducation de l'opinion publique, s'inquiétait principalement dans le plan de réformes qu'elle adopta (1898) d'une réforme de la circulation fiduciaire.

Aucune mesure législative ne vint sanctionner les travaux de cette commission. La loi du 14 mars 1900, conséquence de la défaite des partisans du métal-argent à l'élection présidentielle de 1896, se borna à proclamer solennellement le principe de l'étalon d'or. Une période de somnolence suivit, pendant laquelle la critique du régime bancaire reprit un caractère théorique. Il fallut la violente crise de 1907-1908 pour convaincre les hommes politiques de la nécessité d'une réforme radicale.

Cette crise, liquidation d'une période d'optimisme excessif, pendant laquelle on avait démesurément abusé du crédit, fut beaucoup aggravée par l'état inorganique du système bancaire. De même que dans les crises précédentes, le manque d'élasticité de la circulation fiduciaire se fit péniblement sentir, mais bien plus graves furent les effets de l'éparpillement des réserves. Le système du crédit se trouva comme brusquement figé; les réserves, malgré leur importance totale, réparties entre un nombre considérable d'établissements incapables de se prêter une aide efficace, ne rendirent que de faibles services, relativement à ceux qu'on eût tiré d'elles si, centralisées, elles avaient servi de base à un système coordonné, se ramifiant dans le pays entier.

Dès le lendemain de cette crise, le Congrès créait une « Commission

monétaire nationale » avec mission d'élaborer un projet de réforme d'ensemble du système bancaire et de la circulation fiduciaire. Sans attendre le résultat des travaux de cette commission, et pour ne pas laisser le pays désemparé pendant ce temps, la même loi qui la créait, loi Aldrich-Vreeland du 30 mai 1908, adoptait une mesure provisoire pour apporter un palliatif au principal défaut de la circulation fiduciaire. Cette loi autorisait la formation par les banques nationales d'associations volontaires — « national currency associations » — autorisées à émettre, en cas de crise, des billets garantis par un dépôt de valeurs autres que des titres fédéraux et même, et c'était là l'introduction d'un principe nouveau, par des effets de commerce, mais dans des proportions étroitement limitées pour ces derniers. Pour bien marquer le caractère temporaire de cette mesure, le Congrès en avait limité la durée au 30 juin 1914.

La Commission monétaire nationale, sous la direction du sénateur Aldrich, son président, a accompli une enquête des plus intéressante : elle a réuni sur les questions monétaires et de banque un ensemble d'études capitales dues à des spécialistes américains et étrangers réputés[1]. La Commission a déposé son rapport, accompagné d'un projet de loi, le 8 janvier 1912. Les principales critiques qu'elle adressait au système bancaire méritent d'être citées. Ce sont : le défaut de concentration de la réserve métallique des banques ; le manque d'élasticité de la circulation fiduciaire ; le peu de moyens de coopération des banques aux époques de crise ; l'impossibilité pour le marché américain d'exercer de façon suivie son action sur les changes avec l'étranger ; la congestion des ressources financières dans quelques centres favorisés, créant un stimulant pour la spéculation ; l'existence du système dit du « trésor indépendant », qui oblige le gouvernement à immobiliser ses disponibilités et cause ainsi une raréfaction artificielle sur le marché monétaire.

Allant directement à ce qu'elle considérait comme le but nécessaire à atteindre, la Commission proposait la création d'une institution centrale qui, sous le nom de « national reserve association », dont

1. Les publications de la Commission comprennent 23 volumes ; le volume 24 contient le rapport final. Le détail des études contenues dans chaque volume est donné dans *The monthly catalogue of the United States public documents*, n° 206, février 1912, p. 478.

le capital serait fourni par les banques elles-mêmes, capital fixé initialement à 100 millions de dollars, jouerait le rôle de banque des banques : réescomptant leur papier commercial, recevant leurs dépôts ainsi que les fonds du gouvernement et devenant ainsi la réserve centrale du pays. Cette institution aurait absorbé le pouvoir d'émission des banques nationales et, en se substituant à elles pour cette fonction, aurait donné pour base à la circulation fiduciaire le papier commercial au lieu des titres fédéraux.

Ce projet, bien accueilli par les milieux d'affaires, heurtait l'opinion publique, hostile à la constitution d'un établissement financier dont la puissance paraissait un danger éventuel pour la réalisation des aspirations démocratiques, et qui lui semblait devoir couronner les efforts d'une petite oligarchie financière pour s'assurer la domination sur un des rouages des plus importants de la vie économique du pays. La crainte de cette oligarchie était telle que la Chambre des représentants ordonnait en février 1912 une enquête sur le soi-disant « money trust ». Le public, qui s'attendait à des révélations sensationnelles, fut déçu. L'enquête mit cependant en évidence le degré de concentration financière atteint dans les récentes années, concentration que des témoins du monde financier même reconnurent ne pas être sans pouvoir présenter, dans certaines circonstances un réel danger.

La question de la réforme bancaire ne tint qu'une place effacée dans la campagne présidentielle de 1912. Les partis politiques lui consacrèrent cependant un article de leur programme. Le parti démocrate se prononça nettement contre « le projet Aldrich ou l'établissement d'une banque centrale ». Le parti républicain, dont le sénateur Aldrich est un des chefs, se borna à formuler des principes généraux, sans favoriser aucun plan particulier, insistant seulement sur ce que « le système bancaire et de la circulation fiduciaire doit être protégé contre toute possibilité de domination par des intérêts sectionnels, financiers ou politiques ».

Préparée par le parti républicain, la réforme bancaire allait être réalisée par le parti démocrate que les électeurs de 1912 ramenaient au pouvoir, après une longue éclipse. Le nouveau président, M. Woodrow Wilson s'attacha d'abord à la réforme douanière. Celle-ci réalisée, il demanda au Congrès de faire aboutir promptement la

réforme bancaire à laquelle il n'attachait pas moins d'importance. Dans son message du 28 juin 1913, il exposait ainsi le but fondamental que devait se proposer cette réforme : « Nos lois en matière de banque doivent mobiliser nos réserves et ne permettre nulle part la concentration en quelques mains des ressources monétaires du pays, ni leur utilisation pour des opérations de spéculation d'une telle envergure qu'elles empêchent ou paralysent d'autres emplois plus légitimes et plus féconds. C'est au gouvernement lui-même que doit être remis la haute direction du régime bancaire et de l'émission de la circulation fiduciaire, de sorte que les banques deviennent les instruments et non pas les maîtresses des affaires et des entreprises et initiatives individuelles. » Sous la direction de M. Carter Glass, président du « banking and currency committee » de la Chambre des représentants, et de M. Owen, président du comité correspondant au Sénat, le 63e Congrès a élaboré et mis sur pied, après une étude laborieuse, le « Federal reserve act » auquel le président a apposé sa signature le 23 décembre 1913 [1].

III

La réforme de 1913 est dominée par la volonté de coordoner des forces restées jusqu'ici isolées. L'opinion ne permettant pas la création d'un organisme central, la loi a tenté de réaliser le but poursuivi en se contentant d'une centralisation partielle, au moyen d'un système de banques régionales : les « Federal reserve banks ». Ces banques dont une commission spéciale a fixé le nombre à 12[2], opéreront chacune dans les limites de leur district particulier; elles pourront ouvrir des succursales dans leur district, et être autorisées à en

1. Le vote sur le projet final présenté par le Comité de conférence auquel les bills adoptés par la Chambre et le Sénat avaient été renvoyés pour faire disparaître les dernières divergences a été comme suit :

A la Chambre des représentants, le bill a été adopté par 298 voix contre 60; — 34 républicains, 11 progressistes et 1 indépendant avec la majorité; 2 démocrates votant contre.

Au Sénat : 43 voix pour; 25 voix contre; — 3 républicains et 1 progressiste figurent dans la majorité.

2. La loi prévoyait de 8 à 12 « Federal reserve banks ». Cédant à l'opinion et aux pressions locales, la Commission, malgré les objections des milieux financiers, a adopté le chiffre de 12. Le siège de ces banques sera à : Boston, New-York, Philadelphie, Cleveland, Richmond, Atlanta, Chicago, Saint-Louis, Minneapolis, Kansas City, Dallas, San Francisco.

ouvrir dans un autre district, dans le cas où la « reserve bank » de ce district viendrait à interrompre ses opérations.

Ces banques seront les banques des banques; sauf une exception, elles ne feront d'opérations qu'avec les banques qui auront participé à leur capital, et que la loi désigne sons le nom de « member banks ». Le capital d'une « reserve bank » devra être au minimum de 4 millions de dollars. Les banques nationales ne sont pas obligées de devenir membres de la « reserve bank » de leur région. Mais si elles négligent d'y adhérer, elles perdront les droits, privilèges et franchises spéciaux dont elles jouissent actuellement. Leur contribution au capital des « reserve banks » est fixée par la loi à 6 p. 0/0 du chiffre de leur capital versé et de leurs réserves, moitié payable dans un court délai, le reste à la demande du « Federal reserve board », conseil dont nous verrons dans un moment la composition et le rôle. Elles auront, en outre, une responsabilité éventuelle égale au montant de leur souscription.

La loi autorise également les banques d'État et les trust companies à devenir membres des « reserve banks », dans les mêmes conditions que les banques nationales.

La centralisation des réserves sera effectuée par l'obligation imposée aux « member banks » de conserver dans leur « reserve bank » une part importante des réserves que la loi les oblige à garder. Le chiffre de ces réserves varie d'après la nature des dépôts divisés en deux catégories : les « demand deposits », dépôts remboursables avec ou sans préavis dans un délai de 30 jours au plus, et les « time deposits » remboursables dans un délai supérieur à 30 jours. La réserve est fixée pour les « country banks » à 12 p. 0/0, pour les banques des « reserve cities » à 15 p. 0/0 et pour celles des « central-reserve cities » à 18 p. 0/0, des « demand deposits »; pour toutes, elle est de 5 p. 0/0 des « time deposits ». Du total de ces réserves, les banques devront obligatoirement conserver : dans leurs propres coffres, 4/12, 5/15, ou 6/18, et dans la « reserve bank » de leur district, 5/12, 6/15 ou 7/18, respectivement, pour les « country banks, et les banques des « reserve cities » ou des « central-reserve cities ». Afin d'éviter un trouble trop brusque pour le remaniement à opérer dans la distribution actuelle des réserves, la loi a prévu une période transitoire de trois ans, à la fin de laquelle seulement les dispositions nouvelles

devront être réalisés. A la fin de cette période, les « reserve banks » auront donc au minimum 1/3 et pourront avoir jusqu'aux 2/3 des réserves de leurs membres. Ces banques ne recevront pas de dépôts du public, mais le secrétaire du trésor pourra y déposer les fonds disponibles et les revenus du trésor[1], et elles devront, à sa demande, agir comme agent financier du gouvernement fédéral. La loi exige que les « reserve banks » aient une réserve en or ou en monnaie légale d'au moins 35 p. 0/0 du chiffre total de leurs dépôts.

L'opération principale de ces banques sera le réescompte du papier de commerce que leur remettront les « member banks ». Cette opération, dont la pratique a été perdue et est même regardée avec défaveur, redeviendra ainsi une opération courante. Les banques pourront, lorsque se fera sentir un besoin d'expansion du crédit, mobiliser aisément leur portefeuille commercial. On espère qu'elles donneront la préférence, à l'avenir, pour l'emploi des fonds qu'elles veulent conserver aisément disponibles, au papier de commerce, plutôt qu'aux prêts garantis par des valeurs mobilières. La faculté d'escompte des « reserve banks » est limitée au papier émis pour des opérations commerciales, industrielles ou agricoles, à échéance de 90 jours au maximum; par exception, le papier agricole ou ayant pour objet l'industrie de l'élevage pourra avoir jusqu'à 6 mois, mais la quantité de papier de cette nature que pourra escompter la banque sera limitée à un pourcentage de son capital versé dont le « federal reserve board » fixera la quotité. La loi exclut expressément du bénéfice du réescompte le papier créé en vue d'opérations purement financières[2].

1. A l'exception du fonds de 5 p. 0/0 constitué pour le remboursement des billets des banques nationales et du fonds créé par la nouvelle loi pour le remboursement des billets que les « reserve banks » sont autorisées à émettre.

2. Dans le but d'aider l'agriculture, la loi autorise les banques nationales, à l'exception de celles des « central-reserve cities », à consentir des prêts hypothécaires sur des terres agricoles, pour une durée n'excédant pas cinq ans et pour un chiffre ne dépassant pas 50 p. 0/0 de la valeur du gage. Le montant de ces prêts ne pourra dépasser 25 p. 0/0 du capital et des réserves de la banque, et 1/3 de ses « time deposits ».

Une commission spéciale a récemment étudié l'organisation du crédit rural en Europe, et cette question sera prochainement mise à l'étude par le Congrès. Déjà cependant, l'initiative privée et les Etats ont fait quelques tentatives pour organiser ce crédit, mais l'œuvre réalisée est encore très modeste. En 1910, M. Myron T. Herrick a commencé dans l'Ohio une campagne à la suite de laquelle quelques banques coopératives agricoles ont été créées. Des sociétés analogues ont été organisées dans le New-Hampshire et le Massachusetts, et le

La centralisation par les « reserve banks » des réserves de leurs membres rendra possible l'organisation d'un service de compensation des dettes, entre les banques d'un même district. Les « reserve banks » pourront s'ouvrir réciproquement des comptes en vue de réaliser le même objet entre les banques situées dans des districts différents ; et une « reserve bank » pourra même envoyer à une autre des remises tirées sur une troisième, ou sur des « member banks » affiliées à une troisième. Un système normal pour le règlement de leurs comptes par compensation sera ainsi établi entre les banques sur tout le territoire de l'Union.

Le dividende que les « reserve banks » pourront distribuer à leurs actionnaires, les « member banks », est limité à 6 p. 0/0 par an. Ce dividende sera cumulatif. Les bénéfices au delà de ce chiffre seront versés au trésor des États-Unis, comme l'équivalent d'un droit de licence ; cependant, la moitié de ces excédents sera attribuée à un compte spécial de réserve jusqu'à ce que ce compte soit égal à 40 p. 0/0 du capital versé [1].

Les auteurs de la réforme ont compris que pour faire produire à celles-ci les effets attendus, il importait de ne pas laisser les « reserve banks » isolées. Il fallait de toute nécessité établir un lien permanent entre ces banques régionales et assurer, tout en leur laissant une grande indépendance de gestion, les moyens de donner au système entier une impulsion d'ensemble et de maintenir l'unité de vues pour les grandes ligues de la politique financière. C'est le rôle dévolu au « Federal reserve board », auquel sont attribués, dans ce but, des pouvoirs importants.

Ce conseil devra préciser, en se basant sur les termes généraux de la loi, les caractères du papier commercial que les « reserve banks »

mouvement s'est propagé dans le nord-ouest. Le 1er janvier 1915, une « State land bank » a commencé ses opérations à New-York. En novembre 1914, une convention nationale des personnes intéressées au crédit rural a réuni à Washington plusieurs centaines de délégués. *The Nation*, 7 janvier 1915.

Jesse E. Pope : Agricultural credit in the United States, *The Quarterly Journal of Economics*, août 1914. — E. W. Kemmerer : Agricultural credit in the United States, *The American Economic Review*, décembre 1912.

1. Les sommes revenant au gouvernement fédéral pourront être employées par le secrétaire du trésor, à son choix : soit pour renforcer la réserve d'or de 150 millions de dollars, constituée pour la garantie des « greenbacks » en circulation, soit pour le remboursement de la dette fédérale.

sont autorisés à réescompter. Il a un droit de revision sur le taux de l'escompte, dont la fixation est laissée en principe au jugement du conseil de ces banques. La centralisation dans les « reserve banks » des réserves des banques de leur district ne serait qu'un moyen imparfait d'utilisation de ces réserves, si les banques régionales elles-mêmes ne pouvaient se prêter un mutuel appui. Pour obtenir ce résultat, la loi donne au « Federal reserve board » le droit d'autoriser une « reserve bank »; elle lui donne même le pouvoir de l'y obliger et de fixer, dans ce cas, le taux d'escompte à appliquer. Dans un but analogue, ce conseil a le droit d'agir lui-même comme une chambre de compensation entre les « reserve banks », ou de désigner une de ces banques pour remplir ces fonctions.

Le système de la rigidité du minimum des réserves peut créer aux périodes de crise des embarras sérieux. Pour y remédier, le conseil fédéral a le droit de suspendre pour trente jours au plus, puis pour des périodes successives de quinze jours, les minima imposés concernant les réserves. Mais, comme garantie contre un abus possible par les banques bénéficiaires, la loi exige qu'en même temps il frappe celles-ci d'une taxe graduée suivant la proportion dans laquelle il aura autorisé les réserves à descendre au-dessous des chiffres fixés par la loi.

Le « federal reserve board » a un droit de surveillance générale sur les « reserve banks » et les « member banks », il peut les inspecter et exiger d'elles des rapports hebdomadaires. Chaque année, il devra adresser au speaker de la Chambre des représentants, pour l'information du Congrès, un rapport sur ses travaux.

La composition de ce conseil a fait l'objet de vives discussions. Les financiers demandaient qu'un certain nombre de ses membres fussent élus par les « reserve banks »[1], trouvant dangereux de laisser uniquement à des hommes nommés par le gouvernement la surveillance et la haute direction du système bancaire. Le président a insisté pour que la nomination des membres de ce conseil appartienne entièrement au gouvernement, déclarant impossible de donner aux établissements soumis au contrôle la nomination des hommes chargés de les contrôler. Les attributions purement administratives

1. Cette demande a été soutenue par l'American bankers association, à sa réunion annuelle tenue à Boston, en octobre 1913.

et de haute direction du Conseil fédéral, sans gestion effective des établissements eux-mêmes, ont facilité la réalisation de cette conception. Le « federal reserve board » est composé de 7 membres, dont 2 membres ex-officio : le secrétaire du trésor et le contrôleur de la circulation; les 5 autres sont nommés par le président des États-Unis, avec l'avis et le consentement du Sénat. En choisissant ces derniers, le président, dit la loi, « devra s'efforcer de réaliser une représentation équitable des différentes divisions commerciales, industrielles et géographiques du pays ». L'un d'eux sera désigné par le président comme gouverneur, et un autre comme vice gouverneur du Conseil. Ces membres, après une période transitoire pour établir entre eux un roulement, seront nommés pour dix ans; ils pourront être révoqués par le président, qui devra faire connaître les motifs de la révocation. Les dépenses du Conseil et le traitement de ses membres[1] seront à la charge des « federal reserve banks ».

Ces dernières seront dirigées par un conseil de 9 membres, élus pour trois ans. Ces membres sont divisés en trois catégories. Ceux des catégories A et B sont élus par les « member banks », les premiers étant les représentants de ces banques elles-mêmes, les seconds devant être engagés activement, à l'époque de leur élection, dans des entreprises commerciales, agricoles ou industrielles. Ceux de la catégorie C sont nommés par le « Federal reserve board », qui désigne l'un d'eux pour agir comme président du Conseil. Le président agira également comme « federal reserve agent »; il aura en cette qualité certaines attributions spéciales en ce qui concerne l'émission des billets. La loi spécifie qu'il devra avoir une expérience reconnue des affaires de banque.

Un organe spécial de représentation est donné aux « reserve banks » auprès du « federal reserve board » : le « federal advisory board ». Ce comité consultatif sera formé d'autant de membres qu'il y a de districts de réserve fédéraux, et ses membres seront nommés annuellement par le conseil d'administration des « reserve banks », chacun d'eux élisant un membre.

1. Le traitement des membres du « Federal reserve board » est fixé par la loi à 12,000 dollars.

Suivant l'opinion émise par l'Attorney general, M. Gregory, à la demande du secrétaire du trésor, « le Federal reserve board a une personnalité complètement séparée du département du trésor; et le secrétaire du trésor et le board sont des fonctionnaires du même rang ». *The Chronicle*, 26 décembre 1914.

L' « advisory board » pourra : conférer directement avec le « federal reserve board » sur l'état général des affaires; faire à ce conseil des représentations écrites ou orales sur les questions de sa jurdiction; demander des explications et faire des recommandations concernant le taux de l'escompte, les opérations de réescompte, les émissions de billets, l'état des réserves dans les différents districts, etc.

Depuis une dizaine d'années, l'attention des Américains s'est portée sur le commerce d'exportation, qu'ils sentent la nécessité d'accroître, à mesure que se développent leurs industries manufacturières. Jusqu'ici, cependant, les moyens financiers nécessaires pour aider ce commerce ont été négligés par eux, et ils sont demeurés tributaires à cet égard, comme pour la marine au long cours, des pays étrangers. Ils manquaient aussi des moyens efficaces pour agir sur les changes et les mouvements de l'or. La loi nouvelle édicte des dispositions spéciales pour remédier à ces lacunes.

Les banques nationales pourront, ce qui leur était interdit, accepter des traites, à 6 mois d'échéance au plus, créées à l'occasion de l'importation ou de l'exportation de marchandises[1] et les « reserve banks » pourront escompter les acceptations de cette nature endossées par une de leurs « member banks », ayant au plus 3 mois à courir[2].

Les banques nationales, dont le capital versé et les réserves s'élèvent à 1 million de dollars au moins, pourront être autorisées par le « Federal reserve board » à ouvrir des succursales à l'étranger. Les « reserve banks » pourront aussi avoir des agents au dehors, et, par dérogation au principe qu'elles ne doivent faire d'opérations qu'avec leurs membres, la loi leur permet d'acheter et de vendre aux États-Unis ou à l'étranger, sur le marché, du papier de commerce répondant aux conditions de celui qu'elles sont autorisées à réescompter, revêtu ou non de l'endos d'une « member bank ». Cela donnera à ces banques le moyen de régulariser le change sur le ter-

1. Le montant de ces acceptations est limité à 50 p. 0/0 du chiffre du capital versé et des réserves.

2. Le chiffre des acceptations ainsi escomptées ne pourra dépasser la 1/2 du capital versé et des réserves de la banque pour le bénéfice de qui elles seront escomptées.

ritoire continental, et la constitution d'un portefeuille étranger leur permettra d'exercer leur action sur les changes avec le dehors. Elles sont également autorisées, dans le même but, à faire des opérations sur les monnaies d'or et l'or en lingots.

IV

Le second objet de la réforme est de modifier le principe qui gouverne actuellement l'émission des billets de banque, afin de donner à la circulation fiduciaire l'élasticité qui lui fait défaut.

Cette fois, le principe qui avait fait une modeste apparition dans l'Aldrich-Vreeland Act de 1908, de l'émission basée sur du papier commercial, est franchement adopté et substitué entièrement, pour l'avenir, à celui de la garantie par des valeurs mobilières. L'émission se fera sous l'autorité et la discrétion du « federal reserve board », qui remettra aux « reserve banks » les billets dont celles-ci lui feront la demande, en l'accompagnant du dépôt, entre les mains du « federal reserve agent », d'un montant égal d'effets de commerce réescomptés par elles. Le conseil fédéral a le droit de demander en tout temps un supplément de garantie.

Ces billets, dénommés « federal reserve notes » [1] n'auront pas le caractère de monnaie légale, mais ils seront reçus au pair par les « member banks », et par le gouvernement fédéral en paiement des impôts [2]. Ils seront remboursables en or au trésor à Washington, et

1. La nouvelle loi va ajouter, en attendant la disparition des « national bank-notes », une 6e catégorie aux cinq catégories dont se compose déjà la monnaie de papier en circulation aux États-Unis :

1° *Gold certificates*, émis par le trésor contre le dépôt de monnaies d'or ou de lingots.

2° *United states notes* ou *greenbacks*, émis à l'époque de la guerre de sécession; la loi du 31 mai 1878 a interdit le retrait de ceux en circulation à ce moment, et qui s'élèvent à 346,681,016 dollars.

3° *Silver certificates*, créés par la loi du 28 février 1878, émis en représentation des dollars-argent dont cette loi autorisait la frappe.

4° *Treasury notes*, créés par la loi du 14 juillet 1890, émis en paiement du métal-argent que devait acheter le trésor en vertu de cette loi.

5° *National bank-notes*, émis par les banques nationales, et garantis par un dépôt de valeurs fédérales.

Les « greenbacks » et les « treasury notes » ont seuls le caractère de monnaie légale; les autres monnaies sont simplement reçues en paiement par les caisses nationales, et la loi limite même à cet égard l'usage des « national bank-notes » : ils ne peuvent servir au paiement des droits de douane, ni être employés au paiement de l'intérêt de la dette publique.

2. Les « *federal reserve notes* » seront d'un type uniforme, et ne se distingue-

en or ou monnaie légale par toutes les « reserve banks ». Pour assurer ce remboursement, chaque « reserve bank » devra avoir une réserve en or égale à 40 p. 0/0 du chiffre de ses billets en circulation. Un dépôt en or de 5 p. 0/0 au moins de ce dernier chiffre sera fait par elle, dans le même but, au trésor; le secrétaire du trésor pourra exiger un dépôt plus important, mais, quel qu'en soit le montant, ce dépôt sera compté comme faisant partie de la réserve de 40 p. 0/0. De même que pour la réserve exigée contre les dépôts, et pour obvier, dans ce cas aussi, aux inconvénients de l'inflexibilité absolue du minimum fixée pour la réserve, le « federal reserve board » a le droit de suspendre pour une période de 30 jours, susceptible de prolongation par périodes de 15 jours, le minimum de 40 p. 0/0. Dans ce cas, une taxe graduée sera perçue sur la « reserve bank » bénéficiant de cette mesure : 1 p. 0/0 par an du déficit autorisé, jusqu'à ce que la réserve tombe à 32 1/2 p. 0/0 du chiffre de l'émission ; si la réserve devient inférieure à 32 1/2 p. 0/0, la taxe ne devra pas être moindre de 1 1/2 p. 0/0 pour chaque 2 1/2 p. 0/0, ou fraction du déficit de la réserve au-dessous de 32 1/2 p. 0/0. Et la « reserve bank » devra augmenter d'une quantité égale à cette taxe ses taux d'intérêt et d'escompte.

Aucune limite n'est fixée par la loi au chiffre de l'émission : la conservation d'une réserve de 40 p. 0/0 et l'imposition de la taxe graduée ont paru des obstacles suffisants à l'inflation. Pour plus de sécurité, d'ailleurs, la loi donne au « federal reserve board » le droit de n'accorder que partiellement ou même de refuser totalement les demandes de billets des « reserve banks » et de faire payer à la banque bénéficiaire un intérêt, dont il fixera le taux, sur le montant des billets qui lui seront remis. Ces billets ne peuvent être comptés comme monnaie légale par les « reserve banks » ou les « member banks » pour la constitution de la réserve contre les dépôts, et la mise en circulation par une « reserve bank » de billets d'une autre « reserve bank » est punie d'une amende de 10 p. 0/0 du montant des billets ainsi mis en circulation.

Ces billets sont garantis : 1° par la réserve-or spéciale de

ront que par des lettres distinctives et le numéro de série assigné par le « federal reserve board » à chaque « réserve bank ». Les coupures seront de 5, 10, 20, 50 et 100 dollars.

40 p. 0/0; — 2° par les effets de commerce remis au « federal reserve agent » pour une valeur nominale au moins égale à celle des billets en circulation; — 3° par un privilège spécial de premier ordre sur l'actif de la banque émettrice; — 4° enfin, par le gouvernement fédéral. Cette dernière garantie a été donnée à ces billets pour répondre à la demande de ceux, nombreux surtout dans le parti démocrate, qui soutiennent que le droit d'émission doit être exercé par le gouvernement seul et pour la satisfaction desquels la loi déclare que les « federal reserve notes » seront des « obligations des États-Unis ».

La nécessité de protéger les banques nationales contre une dépréciation des obligations fédérales 2 p. 0/0 qu'elles ont dû acheter pour user de leur privilège d'émission, et déposer au trésor en garantie des billets émis par elles a nécessité l'introduction d'une mesure transitoire. Une période transitoire était, d'ailleurs, nécessaire pour éviter une contraction soudaine de la circulation fiduciaire, en attendant que le nouveau système soit complétement établi; mais la quantité considérable des obligations 2 p. 0/0 possédées par les banques nationales a obligé à étendre la durée de cette période. Après un délai de deux ans à dater du vote de la loi, et durant vingt années après, les « reserve banks » pourront être obligées d'acheter aux banques nationales, au pair, ces obligations; le montant à acheter par les « reserve banks » ne devra pas dépasser 25 millions de dollars annuellement.

Les « reserve banks » pourront, dans les mêmes conditions que celles qui étaient prescrites pour les banques nationales, émettre des billets contre remise de ces obligations, comme garantie, au contrôleur de la circulation. A la différence des « federal reserve notes », ces billets ne constitueront d'obligation que pour les banques émettrices, et ils ne seront pas garantis par le gouvernement fédéral. Si ces banques ne veulent pas faire usage de ce droit d'émission, elles pourront, avec l'autorisation du « federal reserve board », échanger leurs obligations 2 p. 0/0 comportant privilège d'émission, contre : des bons-or 3 p. 0/0 des États-Unis à un an, pour moitié, et pour l'autre moitié des obligations-or 3 p. 0/0 des États-Unis, non dotées de ce privilège. Au moment de l'échange, les banques devront s'engager à acheter, si elles en sont requises par le secrétaire du trésor, à l'échéance de leurs bons, un montant égal d'or, et cette

obligation devra être renouvelée annuellement pendant trente années.

La loi du 23 décembre 1913 a réaffirmé le principe de l'étalon d'or tel que l'avait proclamé la loi du 14 mars 1900, et elle autorise le secrétaire du trésor à émettre des obligations ou des bons-or 3 p. 0/0 à un an, pour se procurer l'or nécessaire pour maintenir la parité des diverses monnaies émises ou monnayées par les États-Unis [1].

L'élaboration de cette importante réforme a été pénible. Elle est le résultat d'une longue gestation. Son caractère technique rendait difficile pour beaucoup d'hommes politiques la compréhension de certaines réussites qui heurtaient les conceptions et les aspirations populaires. Plusieurs des mesures insérées finalement dans la loi, regardées comme indispensables par les financiers pour assurer l'établissement du nouveau système sur des bases saines et garantir sa réussite, ont eu à vaincre une violente opposition. Heureusement, les hommes qui avaient charge de cette tâche ont montré une grande souplesse et largeur d'esprit: ils ont su écouter les techniciens et se rendre à leurs raisons. Le président, M. Woodrow Wilson, a montré une ténacité éclairée, grâce à laquelle, aidé de M. Bryan, qui a su oublier bien des idées pour lesquelles il a lutté ardemment autrefois, il a pu rallier à la réforme l'élément radical du parti démocrate.

Les financiers, qui eussent préféré la création d'une banque centrale, comme le proposait le projet du sénateur Aldrich, et qui avaient manifesté une vive hostilité à certains traits du bill initial présenté par l'administration, ayant obtenu plusieurs des amendements qu'ils réclamaient, ont donné leur adhésion à la réforme réalisée, dont ils attendent d'heureux résultats.

Les 12 « federal reserve banks » groupent 7,571 « member banks ». Leur capital autorisé s'élève au chiffre de 106,795,600 dollars, et, au

1. En prévision de la longueur des préparations qui seraient nécessaires avant de pouvoir mettre en application le nouveau régime, la loi du 23 décembre 1913 prolongeait jusqu'au 30 juin 1915 l'Aldrich-Vreeland act de 1908, dont la durée avait été primitivement limitée au 30 juin 1914. Lorsque, en août 1914, se firent sentir aux États-Unis les répercussions de la guerre européenne, le gouvernement décida de recourir à l' « emergency currency » créée par la loi de 1908 : à la fin d'octobre, le chiffre de l'émission de ces « billets de crise », au moment où elle atteignit son maximum, s'élevait à 384,485,000 dollars. Il n'en restait plus en circulation que 280,760,000 dollars au 3 avril 1915.

1er avril, leur encaisse-or (monnaies et certificats d'or) était de 239,176.000 dollars. Leurs opérations d'escompte, à la même date, n'avaient encore pris qu'un faible développement : elles avaient en portefeuille, pour une somme de 10,075,000 dollars de billets à trente jours et au-dessous, et pour 15,244,000 dollars de billets entre trente et un et soixante jours[1] et pour 8,359,000 dollars d'effets à plus longue échéance. Cette question de l'escompte, qui doit devenir leur principale opération, préoccupe beaucoup le monde commercial et financier : le papier à une signature, le billet à ordre, le seul dont la pratique soit courante aux États-Unis, ne fournit pas une bonne matière escomptable. Il ne porte pas en lui-même, comme la lettre de change, la justification de l'opération pour laquelle il a été créé. Le « federal reserve board » a cependant décidé d'autoriser les « reserve banks » à accepter indifféremment le papier à une ou deux signatures, à charge par les « member banks » de garantir que le papier escompté par elles a bien pour objet, comme le veut la loi, une opération commerciale. Un mouvement d'opinion se dessine dans les grands centres, en particulier à New-York, pour le retour à la pratique abandonnée de la lettre de change, et l'on demande aussi que l'on donne aux banques nationales le droit d'accepter des traites, susceptibles d'être escomptées par les « reserve banks », créées pour des transactions commerciales intérieures. Ces acceptations s'ajoutant à celles ayant pour objet l'importation ou l'exportation de marchandises, fourniraient aux banques un excellent papier de placement pour leurs disponibilités courantes. Elles seraient, sans doute, avec le temps, recherchées aussi à l'étranger, et faciliteraient la solution de la délicate question des changes.

ACHILLE VIALLATE.

1. Situation hebdomadaire, au 31 décembre 1914, publiée par le Federal reserve board, *The Chronicle*, 9 janvier 1915.

LE COMMERCE ALLEMAND

ET LES RAISONS DE SON DÉVELOPPEMENT[1]

Certes, une des raisons principales en la matière a bien été cet esprit, ce désir de conquêtes qui caractérise la mentalité allemande, une manifestation de l'industrie guerrière nationale. L'éminent savant Sir Wiliam Ramsay ne manquait point de remarquer, il y a quelque temps, que le commerce est regardé en Allemagne comme une guerre dans laquelle tous les moyens de conquête sont considérés comme légitimes. Il retrouvait dans les opérations militaires actuelles des Allemands certains des procédés ordinaires de leurs opérations commerciales; et l'observation pourrait être retournée.

1. A consulter, comme documents principaux sur cette question, *L'Allemagne en France*, Enquêtes économiques, par M. Louis Bruneau; *Les Embarras de l'Allemagne*, par M. Georges Blondel; un article de M. Maurice Millioud. Idéologie de caste, paru dans le numéro du 1er novembre 1914 de la *Bibliothèque universelle et Revue Suisse*; deux articles du même auteur : L'Allemagne, La conquête économique et la guerre, parus également dans la même revue, numéros des 1er mars et 1er avril 1915; la campagne pour aider au développement du commerce français dans les pays étrangers, publiée par la Chambre de Commerce de Paris, et notamment l'étude sur les moyens de développer le commerce français dans la République Argentine, rapport de M. de Ribes-Christofle; un rapport présenté par M. Adrien Artaud à la Chambre de Commerce de Marseille sur l'urgence de prendre pied dans les débouchés allemands et austro-hongrois, et les moyens d'y développer notre exportation; une série de rapports intitulés *Competition with Germany and Austria-Hungary in Neutral markets*, publiés par la Commercial Intelligence Branch du Board of Trade de Grande-Bretagne; les numéros de septembre-octobre 1914 et de février 1915 du *Bulletin de l'Office colonial*; les rapports commerciaux des agents diplomatiques et consulaires de France (*Passim* et en particulier les numéros 428 de 1905, 524 et 548 de 1906, 926 de 1911. Le *Bulletin des séances de la Société nationale d'agriculture de France*, juillet 1914; le numéro 7 du 15 avril 1902 de la *Revue Générale des Sciences pures et appliquées*; les numéros de décembre 1908 et de mars 1909 de la *France de demain*; les numéros du 16 octobre 1914 et 23 avril 1915 d'*Engineering*, le numéro de septembre 1906 du *Bulletin économique* publié par la direction de l'Agriculture et du Commerce du gouvernement général de l'Indo-Chine; l'*Engineering supplément* du *Times* du 30 octobre 1914; le numéro de janvier-mars 1915 du *Bulletin du Syndicat national et Mutuelle-Transports réunis*; les numéros des 25 octobre 1914 et 25 janvier 1915 du *Correspondant*; le numéro de janvier-février 1915 *du Bulletin de la Société d'encouragement pour l'Industrie nationale*; le numéro du 21-28 novembre 1914 de la *Revue scientifique*, et le *Moniteur officiel du Commerce* (*Passim*) et en particulier les numéros 715, 800, 889, 1014, 1353, 1355.

Aussi bien, comme le notait M. Léon Daudet, dont l'esprit curieux et fort avisé lui avait fait recueillir, avant la guerre, d'innombrables preuves de l'encerclement que préparaient les Allemands en France, de l'espionnage qu'ils y pratiquaient, tous les représentants à l'étranger du commerce et de l'industrie de l'Allemagne étaient des collaborateurs militaires d'avant la guerre, et devaient le devenir encore bien davantage après la déclaration de guerre. L'étude récente de M. Daudet intitulée « Hors du joug allemand. Mesures d'après guerre », qui a paru dans le *Correspondant* au commencement de cette année, a contribué à montrer dans quel but national venaient une bonne partie des employés de commerce allemands ou des gros commerçants, associant leurs intérêts personnels à ce qu'ils considéraient comme l'intérêt supérieur de la patrie germanique.

Il y a déjà bien des années qu'un de nos collègues et amis qui connaissent le mieux le monde allemand, M. Georges Blondel, écrivant sur « l'Essor industriel et commercial du peuple allemand », employait à ce propos le mot caractéristique de combats décisifs engagés sur toutes les mers, dans tous les ports, dans tous les comptoirs, dans toutes les usines. Et de son côté un professeur suisse, de la Suisse française du reste, M. P. Clerget, étudiant l'esprit scientifique dans le commerce de l'Allemagne, et relevant, peut-être en les exagérant quelquefois, les diverses qualités caractéristiques qui ont été d'après lui les causes de la prospérité économique de l'Allemagne, insistait sur le rôle de la diplomatie, c'est-à-dire en somme sur l'utilisation de la puissance politique et militaire de l'empire germanique au profit de son commerce, poursuivant la conquête du monde. C'était ce qu'avait relevé également notre savant collègue M. Raphael-Georges Lévy, signalant l'action combinée des banquiers, des industriels, des négociants, appuyés sur la diplomatie, et marchant à la conquête des marchés étrangers.

Cette alliance, cet esprit de conquête véritable se sont bien accusés par une manifestation diplomatique qui est passée inaperçue de la plupart des gens, et qui cependant mérite d'être relevée comme une des plus caractéristiques que l'on puisse rencontrer. Il y a une dizaine d'années, ainsi que le rappelait le Syndicat national et Mutuelle-transports, l'ingénieur-conseil de l'Office des Transports des Chambres de Commerce du Sud-Est à Lyon (qui était M. René

Tavernier) eut la surprise de recevoir, du consul général de l'Empire d'Allemagne à Paris, dans une lettre enveloppant la perfidie sous une multitude de compliments, une question qui posait un redoutable problème économique. Le consul général rappelait que diverses compagnies, Nord, Est, Paris-Lyon-Méditerranée, venaient de mettre en application, d'accord avec le gouvernement français, comme il le disait, des tarifs d'exportation et de transit entre gares françaises et gares suisses ou italiennes. Il faisait remarquer que l'Allemagne se trouvait de la sorte mise en état d'infériorité; et il demandait si elle ne pouvait point, dès lors, invoquer, pour avoir droit au même traitement, les dispositions de l'article 2 du traité de Francfort, la fameuse clause de la nation la plus favorisée. L'ingénieur conseil de l'Office, en se rendant compte de la gravité de la question, s'empressa de répondre que l'Office n'avait point à solutionner pareil problème. Effectivement les compagnies de chemins de fer ont tous droits d'initiative en matière de tarifs; il est vrai qu'elles ne peuvent pas appliquer ces tarifs avant qu'ils soient homologués, approuvés par l'administration supérieure, en fait le ministre des Travaux publics; mais ce domaine n'appartient aucunement à l'État.

Un des hommes qui, en ces temps récents, ont le plus complètement manifesté une connaissance profonde de la mentalité allemande, M. Maurice Millioud, professeur de sociologie à l'Université de Lausanne, a publié successivement, dans la *Bibliothèque universelle*, une étude sur « l'Idéologie de caste », puis plus tard, et dans la même Revue, une autre étude sur « l'Allemagne, la conquête économique et la guerre »; naturellement il n'a point manqué d'accuser le caractère agressif, militaire et de conquête qu'a pris le développement commercial de « l'Allemagne depuis une quarantaine d'années ». Parlant précisément de l'expansion des produits industriels allemands vers l'extérieur, il dit : « C'est un système de conquête... on prétend asservir les autres et les faire disparaître. » C'est une des formes de cette fameuse « Weltpolitik », politique de domination universelle monstrueuse. Il s'agit, comme le dit encore M. Millioud, de fonder une domination militaire, en employant l'industrie militaire au profit de l'industrie civile et du commerce; d'écraser la concurrence, de conquérir le marché européen par une victoire des

armées, etc. M. Millioud, tout en montrant les procédés véritablement commerciaux, on pourrait même dire économiques, par lesquels l'Allemagne poursuit la conquête commerciale, considère qu'il y a vraiment là un ensemble d'opérations de guerre. Le mot est caractéristique autant que vrai.

Mais il ne faut point exagérer les choses. En très grande partie, le succès du commerce allemand auprès du consommateur, c'est-à-dire du client naturel constituant la fin véritable de la production, de l'industrie, et aussi du commerce, résulte de méthodes correctes en elles-mêmes, habilement choisies et poursuivies ; le commerçant allemand, doublé de l'industriel germanique, a su apporter, dans ses relations avec la clientèle, une habileté absolument licite, une méthode acharnée, étudiée, et soigneusement poursuivie. Ils se sont livrés à des efforts qui (en dehors de tous les espionnages et de toutes les manifestations militaires, des préparatifs agressifs pour l'avenir) ont été des efforts économiques, apportés à la production entendue au sens le plus large, et en vue des besoins du consommateur et de leur satisfaction réelle.

C'est donc dès lors le cas d'appliquer une de ces maximes latines qui, dans une langue puissamment synthétique, expriment une vérité profonde : « Fas est ab hoste doceri » ; même à son ennemi on peut demander des enseignements. Et il y a beaucoup à prendre dans ces pratiques de l'industrie et surtout du commerce allemands ; autant, bien entendu, qu'il ne s'agit pas de manœuvres répréhensibles, malhonnêtes. Toutefois, de ce fait que le commerce allemand a brillamment réussi (au surplus moins exclusivement et de façon moins prédominante qu'on ne le croit volontiers), il ne faut pas en conclure que, forcément, tous les procédés qu'il a employés, même quand il s'agit uniquement de procédés économiques, sont parfaits. Il y a du bon et du mauvais en la matière. Nous ne manquerons pas de signaler, au moins en quelques mots, les méthodes mauvaises ou dangereuses. Nous nous réservons cependant d'insister sur ce qu'il y avait de bon dans ces procédés ; car, en France notamment, on a beaucoup à apprendre en la matière ; on peut les accommoder à notre tempérament, et essayer d'en tirer à notre profit l'excellent résultat qu'ils ont donné à l'Allemagne.

***

Dans l'admiration qu'il faut avoir pour ces procédés commerciaux allemands, pour la science, la méthode, encore une fois, la persévérance, la compréhension de la psychologie de l'acheteur et du consommateur, il ne faut pas non plus aller jusqu'à se figurer que tout cela a été inventé de toutes pièces par les Allemands. Comme on a pu le dire à plusieurs reprises, la science allemande, en toute matière, en matière commerciale comme en une autre, n'est guère qu'une mise au point; leur fameuse culture, qu'on l'écrive avec un K ou un C, est plutôt une lourde et méticuleuse érudition, pour reprendre une expression heureuse et récente de M. Henry Poggi. Tout en ayant une longue patience minutieuse, ils n'ont point de génie : ce qui suffirait à prouver la fausseté de la fameuse phrase connue. Qu'on ne croie pas, en faisant cette observation, que nous avons le moins du monde l'intention de céder de parti pris à un sentiment d'animosité, de retirer une partie de l'appréciation flatteuse que nous faisions à l'instant des méthodes commerciales par lesquelles l'Allemand sait placer sa marchandise, la faire apprécier par le consommateur, répondre au désir de celui-ci. Donner et retenir ne vaut, comme disait l'ancien droit français. Mais c'est une observation qui s'impose, et qui doit même contribuer à faire réfléchir davantage les civilisations véritables, que c'est en absorbant la science d'autrui, en la mettant au point, en la transformant pour la pratique, que l'Allemand a su tirer parti des procédés, des inventions, des idées d'autrui. Que cela donne encore plus de remords, par un retour sur eux-mêmes, à ceux qui, cédant volontiers à une mode, se laissant gagner par les éloges vaniteux que les Allemands se décernaient à eux-mêmes, en matière économique tout particulièrement, ont été les grands admirateurs de cette science germanique; sans se rendre compte que ces Germains avaient pris ailleurs ce qu'ils nous restituaient, souvent sous une forme très pratique, quand il s'agissait d'industrie et de commerce; le plus ordinairement sous un aspect lourd et déformé, quand il s'agissait d'autre chose.

Cette idée que la science allemande est une mise au point, a été exposée de main de maître, par un journal technique anglais,

Engineering, vers la fin de l'année dernière. Notre confrère rappelait avec une certaine fierté, et en pleine justice, que l'Allemagne n'a pas de part à ces grandes idées générales, à ces grandes généralisations sur lesquelles la science moderne est fondée, sauf peut-être pour une seule, qui est d'ordre un peu subordonné. Il rappelait, à propos de la théorie de la conservation de l'énergie, que presque tout est dû à Thomson et à Rankine, en dépit d'une contribution, qu'il ne faut pas nier, bien entendu, mais qu'il ne faut point exagérer non plus, de Helmholtz, de Claudius. Il insistait de même un peu cruellement sur la place assez mince que tiennent les Allemands dans le domaine de la Thermodynamique, à côté des Carnot, des Joule, des Thomson, des Rankine, etc. Et il employait volontiers le mot de parasitisme aux dépens de la pensée des autres pays, en considérant les découvertes de sciences pures ou appliquées en Allemagne. Continuant une comparaison fort intéressante que nous ne suivrons point du reste (car elle nous entraînerait en dehors de notre sujet), il pouvait opposer assez facilement Napier, Newton, les Bernoulli, Euler, Fourier, Laplace, Lagrange, Legendre, à Liebnitz, à Gauss, à Bessel, en matière de mathématiques. Mais il reconnaissait la supériorité des pratiques allemandes en fait d'applications scientifiques; et ceci nous ramène au domaine de la production industrielle, qui est la base obligée des manifestations commerciales, destinées à réaliser par des ventes avantageuses les produits de cette industrie; à condition qu'elle réponde bien aux fins de la consommation, aux désirs du consommateur, qu'elle s'offre à lui dans des conditions de bon marché ou de qualité relative, dans des conditions de vente et de paiement qui en permettent l'écoulement facile.

***

Le puissant développement commercial de l'Allemagne, comme conséquence de l'expansion de toutes ses industries, est facile à constater. Il suffit pour cela de consulter les tableaux statistiques douaniers pour les années successives, surtout depuis 1900. Il y a sans doute là des données dont la plupart ne sont point ignorées de nos lecteurs; cependant il nous semble utile de les rappeler.

Encore en 1874 le commerce spécial de l'Allemagne ne représentait

que environ 3,600 millions de marks aux importations, et un peu plus de 2,350 millions de marks aux exportations. Tout particulièrement, vers 1880, il s'est fait une chute dans l'expansion commerciale; à la fois comme conséquence de la crise qui avait sévi en Allemagne, de façon un peu locale, et aussi de la crise mondiale qui a poussé tant de pays vers le protectionnisme, en leur faisant croire que la dépression de leurs echanges commerciaux résultait d'un régime trop libéral. En 1890, les deux chiffres respectifs sont de 4,145 millions et de 3,326 millions de marks; ils deviennent, en 1900, 5,665 et 4,611 millions.

C'était déjà une progression tout à fait remarquable qui n'a pas été sans inquiéter beaucoup de gens, en France et en Grande-Bretagne notamment, et même ailleurs. On pourrait faire remarquer à ce propos que l'accroissement relatif du commerce de l'Allemagne devait être particulièrement accusé, et plus accusé que dans des pays de vieille civilisation comme la Grande-Bretagne; parce que l'on était parti d'une base formée par des chiffres assez modestes en eux-mêmes, et que l'accroissement s'accuse, dans ces conditions, par des pourcentages très élevés. Toujours est-il qu'en 1910 on en était respectivement à 8,990 millions et à 7,636 millions de marks pour les importations et les exportations. Ces dernières se sont accrues considérablement pendant les années ultimes pour lesquelles les statistiques puissent être consultées. Ce n'est point en soi-même un indice d'un développement commercial plus heureux qu'auparavant, quoi qu'en pensent les partisans arriérés de la balance du commerce. Toujours est-il qu'en 1913, par exemple, les importations étaient aux environs de 10,700 millions, et les exportations atteignaient bientôt 10,100 millions de marks.

C'est à coup sûr une belle part du commerce total du monde que faisait ainsi l'Allemagne; nous rappelons que l'on estime très approximativement le commerce mondial, autant que le permettent les relevés statistiques, à un peu plus de 200 milliards de francs pour la période actuelle. Il est évident que c'est également un chiffre fort imposant en lui-même; surtout si l'on songe qu'il est exprimé en marks, et que, par conséquent, au total, ce commerce spécial de l'Allemagne représente à peu près 23 ou 24 milliards de francs. Qu'on songe que la moyenne annuelle de notre commerce spécial,

pour la période 1907-1913, ne dépassait pas beaucoup 13 milliards de francs. Pour 1913, notre commerce spécial n'a pas pu atteindre 15 milliards 1/2. Il est vrai que le commerce de la Grande-Bretagne, pour cette même année, a été de beaucoup plus de 33 milliards (il s'agit du commerce général, les statistiques étant dressées de façon toute particulière).

En tout cas, il ne faut pas se laisser hypnotiser par les chiffres absolus. Si l'on veut se rendre compte de l'importance comparative du commerce dans différents pays, le mieux est de rapporter ce mouvement commercial à la tête d'habitant. Et si l'on se livre à ce calcul, on constatera que ce pourcentage spécial est de quelque 400 francs pour l'Allemagne, alors qu'il est de 380 pour la France, de 780 pour la Grande-Bretagne, et de plus de 1,200 pour la petite Belgique, de plus de 2,000 francs pour la Hollande, pays de liberté lui aussi. Toutefois, même à se reporter à ce coefficient, on s'aperçoit qu'au lendemain de la formation de l'unité politique allemande, doublant son unité douanière créée par le fameux Zollverein, le commerce par tête d'habitant n'était guère que de 175 francs. On n'exagère donc point en disant que l'Allemagne a bénéficié, depuis une quarantaine d'années, d'une expansion commerciale et industrielle d'autant plus remarquable que le pays était pauvre vers 1872 ou 1873, et qu'il a rapidement presque rattrapé certains vieux pays, comme la France par exemple.

La création de cette union douanière à laquelle nous faisions allusion à l'instant, a réalisé la liberté des échanges, ou, si l'on veut, la liberté tout court, à l'intérieur d'un énorme pays; elle a supprimé les douanes particulières qui fractionnaient ce pays en une multitude de cellules communiquant péniblement les unes avec les autres. Et il en est rapidement résulté des avantages multiples, un enrichissement du pays, un développement de sa force productrice, qui se sont manifestés même au début du Zollverein, et qui ont contribué pour beaucoup à son extension et à son succès final. Nous verrons tout à l'heure que le régime douanier, protecteur ou protectionniste, qui a débuté vers 1879 et qui succédait à un régime libéral, ne peut aucunement être considéré comme un des facteurs de l'expansion commerciale et industrielle du pays si l'on considère largement les choses.

Cela ne veut pas dire que ce régime n'a pas pu contribuer artificiellement à développer les exportations, en poussant à la pratique du *dumping*. En tout cas, ce régime protecteur n'a pas été sans agir puissamment sur le développement exagéré même (le *dumping* est là pour le prouver) de l'industrie et des industries diverses en Allemagne. D'agriculteur exclusivement, le pays est devenu en très grande partie industriel; et, au point de vue particulier auquel nous nous plaçons ici, le phénomène nous intéresse, puisque c'est surtout par les articles manufacturés, par les produits de ses industries diverses, qu'il est devenu exportateur, qu'il a même eu nécessairement besoin de réaliser des exportations croissantes, comme l'a si bien dit M. Georges Blondel, dans un passage d'un de ses livres, auquel nous aurons sans doute à revenir.

Et ce qui est intéressant dans ce développement industriel, ce n'est point seulement que ces énormes capacités productrices aient amené les Allemands à chercher des marchés étrangers de plus en plus nombreux, de plus en plus larges; c'est aussi que diverses industries ont été installées, développées, conduites, organisées avec la méthode patiente, acharnée, que nous retrouvons dans le développement général du commerce de l'Allemagne; en conformité avec les lois économiques de spécialisation, de concentration, etc. Il y a eu collaboration intime avec le commerçant, avec l'intermédiaire chargé, non pas seulement de placer les produits, mais d'en assurer les commandes de la part du consommateur, et suivant les désirs de celui-ci.

Si bizarre que cela paraisse (mais en ces matières on n'en est pas à une contradiction près), l'évolution de l'industrie s'est faite toujours dans le but d'abaisser le prix de fabrication, non pas seulement par la concentration et la fabrication par grosses masses, mais par une foule de combinaisons ingénieuses, d'inventions, de perfectionnements, d'applications du machinisme. Et cette poursuite du bas prix pour satisfaire le consommateur, plus spécialement étranger, coïncidait avec l'application d'un régime douanier qui, non seulement rehaussait le coût de l'existence, le prix d'une série de matières premières, mais, par ailleurs, pour les produits ainsi fabriqués à bon compte, entraînait le producteur à l'abri des taxes douanières à lui concédées, à vendre cher à l'intérieur du pays ce que ces perfection-

nements techniques et industriels le mettaient à même de fabriquer à bon marché.

Nous n'allons point ici passer en revue, même sommairement, les transformations profondes et véritablement remarquables qu'a subies l'industrie allemande, grâce à une audace rare dans l'amortissement rapide du matériel, dans la *mise au scrap*, comme diraient les Américains, dans son remplacement, quand il en est besoin, par des machines et des installations perfectionnées, abaissant le prix de fabrication. Il faudrait un volume pour indiquer les pratiques ainsi suivies par l'industrie allemande. C'est par exemple l'histoire de la fabrique de locomotives Borsig, possédant un outillage formidable de 3,000 machines, qui représentent un capital d'autant plus imposant que, comme nous le disions, l'amortissement en est plus rapide. Les gros capitaux nécessités de plus en plus par la concentration de la production, se présentent à chaque instant dans les entreprises allemandes. Ce sont les 180 millions de marks d'actions et les 72 millions d'obligations de l'entreprise de Gelsenkirchen, ou encore les 130 millions de la société houillère et métallurgique allemande Luxembourgeoise; les 150 de l'Allgemeine Elektricitäts Gesellschaft, etc. C'est aussi bien la compagnie Hambourgeoise Américaine avec ses 180 millions, ou la fameuse Société Krupp, qui a porté son capital à 250 millions (mais qui, elle, nous devons le reconnaître, travaille beaucoup plus pour l'industrie nationale de l'Allemagne, la guerre, que pour les consommations ordinaires, surtout pour le marché étranger). L'intensité de la fabrication, l'organisation des transports à l'intérieur des usines, s'accusent par l'étendue de 195 hectares consacrée aux installations d'une usine de fabrication de matières colorantes, connue sous le nom abrégé de Badische; et, sur cette étendue, 77 kilomètres de chemins de fer permettent le transport rapide des matières premières, des produits en cours de fabrication, ou des produits terminés jusqu'aux magasins. Plusieurs des grandes usines allemandes, en matière d'électricité, de métallurgie, ont de 65,000 à 70,000 ouvriers. L'une d'elles, celle que nous citions tout à l'heure comme représentant une des puissances de l'industrie électrique germanique, fabrique dans un seul atelier, dans le cours d'une année, 150,000 moteurs électriques, et, dans un autre atelier, 95,000 compteurs; et c'est cette production intense qui permet la diminution

du prix de revient. Telle fabrique de *films*, pour cette industrie du cinématographe où les Allemands ont précisément réussi à tenir une des premières places, produit chaque année 50 millions de mètres de ces pellicules.

*
* *

Avec une pareille intensité de production, il a fallu tout naturellement trouver des débouchés, arriver à susciter à ces industriels une clientèle de plus en plus nombreuse; soit en se substituant aux fournisseurs des autres pays, soit souvent aussi en développant de façon absolue la consommation, en faisant comprendre au consommateur virtuel qu'il pouvait acquérir, consommer les nouveaux articles qu'on lui offrait, en raison même de leur bas prix. C'est ce besoin de clientèle en grande masse, qui a amené tout naturellement les fabricants allemands à produire le plus souvent « pour le million », comme disent les Anglais; c'est-à-dire à produire des articles très bon marché, où l'on ne trouverait sans doute pas la qualité, mais qui seraient susceptibles néanmoins de satisfaire des acheteurs désireux de se procurer ces articles dans la limite de leurs modestes ressources.

Il y a bien longtemps déjà que des esprits observateurs avaient constaté les pratiques que devait suivre le commerce allemand, pour assurer le développement de la consommation dans ces conditions, pour répondre aux désirs des consommateurs les plus modestes. Souvent ils n'ont pas été écoutés, comme beaucoup de nos consuls (auxquels on demande volontiers bien plus qu'ils ne peuvent fournir, que l'on voudrait voir devenir des sortes de commis voyageurs gratuits). Ils signalaient, fréquemment en vain, dans les publications officielles, ce qui faisait le succès des Allemands, les pratiques grâce auxquelles ils réussissaient auprès de la clientèle, les satisfactions qu'ils accordaient à cette clientèle, et que beaucoup des industriels des autres pays, notamment de France, ne consentaient pas à lui donner. Tout naturellement, ces études se sont multipliées depuis la guerre actuelle, parce que l'on s'est aperçu enfin que l'expansion commerciale de l'Allemagne était, comme nous le disions avec d'autres, une véritable politique de conquête, tantôt préparant, tantôt devant doubler la conquête militaire. C'est dans cette idée

que M. Maurice Millioud publiait l'étude récente que nous avons déjà citée sur « l'Allemagne, la conquête économique et la guerre »; que notre éminent collègue M. Adrien Artaud, président de la Chambre de Commerce de Marseille, présentait un rapport de grande valeur sur « l'Urgence de prendre pied dans les débouchés allemands et austro-hongrois, et le moyen d'y développer notre exportation ». C'est pour la même raison que, à la suite des documents publiés par le directeur de la Commercial Intelligence Branch du Board of Trade de Grande-Bretagne, la Chambre de Commerce de Paris a publié une série de documents pour servir au développement du commerce français dans les pays étrangers, et notamment un rapport de M. de Ribes Christofle.

Il y a déjà bien des années, notre collègue et ami le baron Ch. Mourre, dans un volume dont le titre était d'ailleurs une exagération, *D'où vient la décadence économique de la France*, montrait le tempérament patient et méthodique de l'Allemand, lui donnant en matière commerciale et industrielle une réelle supériorité; l'Allemand, disait-il, avant d'entreprendre, réfléchit longuement; s'il échoue, il se demande pourquoi il a échoué, et recommence à nouveau en s'y prenant mieux. De son côté, M. V. Bérard, tout comme M. M. Schwob (qui n'a point été, lui non plus, sans exagérer dans son *Danger allemand*), insistait sur ce qui fait la perfection des méthodes dans toutes les branches du commerce, masse énorme de petits efforts sans inventions générales, qui ont fait la puissance du commis voyageur allemand. De même M. P. Clerget, étudiant l'esprit scientifique dans le commerce de l'Allemagne, et s'exagérant peut-être un peu l'influence de l'éducation et de l'instruction en la matière, avait raison néanmoins de montrer les méthodes d'organisation commerciale variant à l'infini, la volonté tenace se révélant partout, la recherche et l'étude des goûts du client, la production constante de nouveautés, une réclame intelligente, toujours variée; la diffusion sur tous les points du globe d'une armée de commis voyageurs connaissant parfaitement les régions à parcourir (et, nous devons ajouter, au moins aussi bien que les articles à placer). Il signalait encore la spécialité de ces articles à bon marché, s'adressant à la masse des consommateurs, comme nous le disions tout à l'heure; un large crédit allant jusqu'à douze mois; toutes choses

manifestant bien que les Allemands étaient devenus des maîtres dans l'art de vendre. Les détails sont du reste curieux et symptomatiques de cet art de la vente; et nous en donnerons quelques-uns plus loin. M. Clerget montrait également l'Allemagne n'hésitant jamais à inonder les pays de catalogues, généralement accompagnés d'une lettre spéciale; catalogues libellés dans la langue, la monnaie, les poids, les mesures du client ou du pays à atteindre. De même le voyageur de commerce allemand, actif, souple, tenace, au besoin même servile (ce qui va bien avec la violence quand on est ou se croit le plus fort) a appris les langues étrangères; et souvent ce voyageur de commerce appartient à un organisme complet, l'entreprise de l'Agent d'exportation. Au reste, les chefs mêmes des maisons de commerce allemandes ne craignent point de se transporter sur place, pour se rendre compte des conditions locales, pour connaître les marchés.

Tout récemment, en se plaçant au point de vue plus particulier des industries du fer et de l'acier, un collaborateur d'une revue anglaise, la *Financial Review of Reviews*, a mis également en lumière les procédés à l'aide desquels les Allemands sont arrivés à vendre leurs produits, en concurrence avantageuse sur les produits anglais; il est vrai que, dans cette industrie spéciale métallurgique, le *dumping* a sévi plus que partout ailleurs, et que le développement des ventes à l'étranger est fort artificiel. De son côté, Sir William Ramsay, que nous citions plus haut, répondant du reste à un article de M. W. H. Dawson paru dans la *Fortnightly Review*, reconnaît bien à l'industriel et au commerçant allemands des qualités de méthode, de coordination, de l'assiduité dans les rapports avec la clientèle, aux goûts de laquelle il s'impose de satisfaire; en même temps il voit l'industriel allemand mettant en service un matériel qui abaisse les prix au minimum. Il constate que les produits sont soumis directement au choix de l'acheteur étranger, qu'on encourage par un crédit à longue échéance. Ce qui l'amène à dire qu'il serait sans doute avantageux, pour le commerce anglais, d'imiter une partie des méthodes allemandes, sauf bien entendu celles qui sont malhonnêtes.

Dans son excellent rapport, où M. Artaud envisage les choses à un point de vue plus large, et essaye de montrer comment il faut,

par les zones franches notamment, que nous multipliions le nombre des produits que nous sommes susceptibles d'écouler à l'étranger; notre savant collègue, en montrant d'ailleurs que, d'une façon générale il faut entrer dans les goûts de la clientèle, et non chercher à les modifier, a, lui aussi, esquissé une description très juste des principaux procédés grâce auxquels les Allemands sont arrivés si vite à développer leur commerce extérieur. Il insiste tout particulièrement sur l'organisation financière et les facilités bancaires dont jouissent les Allemands, qu'il considère comme étant pour beaucoup dans leurs succès commerciaux, peut être en exagérant un peu. Il estime que l'Allemand vend en général dans les pays où le banquier allemand l'a précédé, lui exportateur; ce banquier lui donnant des renseignements sur la clientèle possible, en même temps qu'il lui escompte des traites, quelle qu'en soit l'échéance.

M. de Ribes Christofle, envisageant les choses plus méthodiquement dans leur ensemble, nous dit que les Allemands doivent leurs succès tout d'abord au prix de revient très bas de leurs produits, qui sont fabriqués dans des conditions spéciales : c'est ce que nous expliquions tout à l'heure; et aussi à leur prix de vente, qui ne comporte souvent qu'un très petit bénéfice, qui sera même parfois au-dessous du prix de revient, s'il s'agit pour l'Allemand de s'implanter sur un marché, de sacrifier complètement son bénéfice un certain temps, de façon à évincer les concurrences. Cet Allemand préfère en général le bénéfice unitaire minime, quitte à augmenter considérablement le chiffre d'affaires. D'autre part, quoi que veuille ce client (et c'est une observation que nous avons déjà relevée, qui est essentielle en la matière), l'Allemand l'exécute textuellement, sans discuter. Il ne songerait jamais, comme c'est trop souvent le cas du commerçant ou du fabricant français, à chercher à imposer son goût personnel, malgré les usages locaux; il n'est qu'un exécuteur servile. Il n'hésite pas à dépenser pour inonder le pays d'échantillons bien présentés; il a recours volontiers aux expositions permanentes; il s'exprime dans la langue du pays, comme nous le disions plus haut. Ce qui n'est pas moins important, c'est qu'il fait ses envois payables franco de port et de douane, rendus à destination. Le commerçant allemand inonde le pays de ses agents et de ses voyageurs parlant la langue, au courant de la fabrication, pouvant discuter et expli-

quer dans les relations avec le client, recevoir des ordres compliqués. M. de Ribes Christofle considère également que les consuls allemands rendent de très grands services au commerce. Nous, nous sommes toujours un peu sceptiques au point de vue de l'intérvention de l'administration dans les affaires commerciales! Il insiste d'autre part sur les tarifs des compagnies de navigation; mais souvent ces tarifs très bas sont dus à des sacrifices faits par l'État, ce qui relève de la politique de guerre et de conquête. Il estime, du reste avec raison, que les longs crédits sont pour beaucoup dans le succès des vendeurs allemands. Et il pense que c'est seulement à l'union intime de la banque et du commerce que ces longs crédits sont dus; c'est dire qu'il reprend l'idée exprimée par M. Artaud, les banques allemandes et leurs succursales en tous pays se faisant agences de renseignements, et se chargeant des recouvrements, pouvant anticiper sur les payements aux négociants qui ont besoin de fonds de roulement, ou garantir la rentrée des créances, par suite de leur connaissance du pays ou de la clientèle.

Dans son *Allemagne, la conquête économique et la guerre*, M. le Prof. Maurice Millioud a peut-être plus clairement que quiconque exposé, de façon résumée tout au moins, les procédés grâce auxquels l'Allemagne a développé son commerce extérieur, aussi bien les bons que les mauvais, les honnêtes que les malhonnêtes. C'est seulement et logiquement après avoir indiqué la production intensive à laquelle est arrivée l'industrie allemande, après avoir montré que, de propos délibéré, elle a excédé prodigieusement, systématiquement les besoins du marché intérieur de façon à inonder le monde; qu'il a indiqué les quatre procédés principaux de ce qu'il appelle la conquête commerciale. Et au point de vue qui nous préoccupe ici, il faut voir avec lui l'effet de l'esprit d'entreprise sur place des représentants de l'industrie et du commerce, le rachat partiel ou total des maisons indigènes, la fondation de maisons nouvelles. Il signale également ce *dumping*, qui est une des caractéristiques mauvaises que l'on ne peut point perdre de vue. Il montre aussi l'intervention du gouvernement, qui ne fait naturellement point partie des méthodes à recommander, et sur laquelle, par conséquent, nous n'avons point à insister, nous. Il rappelle l'usage des crédits à longs termes, offre alléchante par laquelle on séduit le consommateur; il

rappelle même que, pour bien de ces consommateurs, les producteurs ou commerçants allemands admettaient le payement par chèques en compte courant. Pour ce qui est particulièrement du système financier et du rôle des banques dans ce développement commercial, M. Millioud n'est pas sans lui trouver des inconvénients très graves : « ce système est une merveille, dit-il, mais la tour de Babel en était aussi une ». Il redoute, peut-être avec raison, le mélange trop intime de la banque, de l'industrie et du commerce. Nous aurons occasion tout à l'heure de revenir rapidement sur ce côté de la question, pour montrer que ce système appliqué au développement du commerce extérieur allemand, n'est pas à recommander dans son entier, il s'en faut de beaucoup.

***

En tout cas, il est bien certain que, depuis vingt ou vingt-cinq années que nous suivons le développement méthodique et raisonné des pratiques commerciales de l'Allemand à l'étranger, nous y trouvons bien la plupart des caractéristiques citées par les auteurs que nous invoquions ; nous y voyons des manifestations de la patience, de la méthode acharnée, de l'obéissance absolue aux désirs du consommateur, de l'acquisition complète d'une connaissance, raisonnée elle-même, de la langue, des habitudes, des besoins des pays fréquentés par le commerçant allemand.

Il y a déjà bien des années qu'un vice-consul de Belgique, M. de Deken, expliquait comment les Allemands sont venus faire une concurrence redoutable aux Anglais, qui s'étaient emparés du commerce extérieur de toutes les nouvelles Républiques, après que l'Amérique latine avait secoué le joug de l'Espagne. Immédiatement, les Allemands envoyés comme voyageurs de commerce quittèrent les sentiers battus, portèrent leurs efforts sur des marchandises nouvelles, que personne encore n'avait essayé d'importer ; sans doute la nouveauté, fréquemment, n'était qu'une modification légère à ce qui s'était fait jusqu'alors, mais elle prenait toujours la forme d'une appropriation meilleure de l'objet aux besoins de l'acheteur. Rapidement ces nouveaux commerçants avaient imaginé des formes, des dessins, des genres, en complet rapport avec les goûts et les cou-

tumes de chacun des peuples visités et visés; ils avaient amené leurs producteurs nationaux du continent à imiter les produits indigènes, mais de manière à battre en brèche même la petite industrie locale. Ils avaient convaincu les industriels teutons de produire des articles spéciaux pour chaque pays; l'industriel allemand, dès ce moment, n'hésitant point à un changement quelconque dans n'importe quel article, quand la demande était appuyée de considérations sérieuses.

Dans un tout autre pays, nous nous rappelons une histoire fort édifiante racontée par le *Bulletin mensuel* de la Chambre de Commerce de Constantinople, et qui se passait précisément dans cette ville, chez un commerçant grec, grand ami de la France pourtant. En dépit de cette amitié, il était entré en relations avec un des nombreux commis voyageurs allemands qui, dès 1894 ou 1895, venaient continuellement solliciter les commerçants de Constantinople; ce commis voyageur lui avait promis de faire fabriquer exactement ce qu'on lui réclamait dans le pays, et ce que notre commerçant n'avait jamais pu obtenir des industriels français; qui plus est, il s'était engagé à reprendre la marchandise, si elle ne convenait pas, à donner de grandes facilités de paiement; et, ce qu'un Français n'aurait pas sans doute fait non plus, il avait accepté une commande insignifiante, qui avait, au reste, donné pleine satisfaction. Une forte crise a frappé le commerce de Constantinople peu de temps après; et tandis que les maisons françaises avec lesquelles ce commerçant faisait des affaires considérables depuis dix années, le menaçaient de poursuite, s'adressaient à une banque de la place; le fournisseur allemand avait patienté, connaissant bien l'état de cette place; et son voyageur, repassant plus tard, avait accordé de nouveaux délais sur la dette, tout en fournissant quelques nouveaux articles pour continuer les affaires. C'était une occasion pour le commerçant qui avait été ainsi amené à devenir un client véritable de l'Allemagne, de déplorer que les commerçants français, qui sont si souvent d'une naïveté incroyable, ne sachent pas s'attacher leurs clients sérieux et solvables par des concessions quelquefois indispensables.

Dès longtemps, comme le faisait remarquer il a quelque vingt années un Anglais, M. Neader, dans la *Bibliothèque Universelle et Revue suisse*, Hambourg a été un centre pour ces commerçants intermé-

diaires, ces placeurs des produits allemands, se renseignant sur tout ce qui se passe dans les contrées où ils veulent importer (et doublant fréquemment leur commerce d'exportation d'un commerce d'importation, ce qui est bien commode pour leurs clients d'outre-mer). Les agents d'exportation de Hambourg ont su rapidement organiser des dépôts pleins d'échantillons et de modèles, permettant au négociant étranger débarquant en Allemagne, de choisir immédiatement la marchandise qui lui plaît, en rencontrant un intermédiaire qui parle sa langue. C'est grâce à ces agents exportateurs, toujours si merveilleusement renseignés, que le fabricant a su rapidement ce qui était du goût du client dans les différents pays : par exemple la couleur qui plaît le plus aux Chinois, et les nuances qui doivent être évitées pour les articles expédiés dans le Céleste Empire; ou la manière de correspondre, les réclames à faire, les emballages à adopter, ce qui n'est point, il s'en faut, une question secondaire. Grâce à ces agents, qui étaient les premiers à appliquer des méthodes commerciales allemandes, les producteurs d'Allemagne se sont habitués à soigner extérieurement leurs colis et leurs articles; à donner une apparence séduisante à ce qu'ils expédient, suivant la mentalité même du pays de destination, à se tenir au courant des personnages célèbres dans ces pays, pour que les articles fabriqués portent tel ou tel portrait.

En signalant tout cela, nous ne prétendons point faire de découvertes; et la meilleure preuve en est que, très souvent, nos représentants consulaires, auxquels on a fait tant de reproches, parce qu'ils ne dirigeaient pas le commerce dans les bonnes voies, ont donné, il y a des années, des avertissements qui concordent avec les observations que nous rapportons ici. Cela a été le cas pour M. Louis Arqué, ou encore pour M. Le Costé, étudiant plus particulièrement l'industrie et le commerce d'exportation de cette région de Nuremberg, si féconde en productions de toutes sortes, susceptibles de s'écouler un peu sur tous les marchés. Le premier accusait bien le rôle si important de ces commissionnaires, chargés d'assurer le placement des produits, de réaliser les débouchés comme dirait un économiste. Il montrait ces commissionnaires agissant directement sur la production, sachant d'une façon précise quel article se vend dans tel ou tel pays, apportant le plus grand soin à la rédaction de leurs catalogues, publiés dans plusieurs langues, abondamment illustrés ; ils parlent,

bien entendu, avec une perfection égale plusieurs langues eux-mêmes. Pour pousser au placement des produits, ils ont souvent, en fournissant des capitaux, aidé à la fondation de ces sociétés de bazars qui ont fait fortune dans tant de pays; et même en France, puisque beaucoup de ces commerçants chez lesquels on était assuré de trouver tous les articles divers dont on avait besoin, et à des prix réellement modestes, étaient des Allemands établis en France depuis plus ou moins longtemps. Ces admirables commerçants, actifs et instruits, doublés de commis et de volontaires (qui pouvaient bien recevoir des mensualités et des subventions de l'État allemand pour aider à la conquête des pays étrangers), n'en ont pas moins une connaissance parfaite des besoins, des goûts et même des caprices des différents clients appartenant aux divers pays ; comme nous le disions, ils ne s'étonnent pas des fantaisies des clients, ne les discutent point, cherchent simplement à les satisfaire sans perdre de temps.

Ces goûts et fantaisies sont d'autant plus aisément satisfaits, que, comme le rappelait un agent diplomatique français, M. Louis Dartiges, comme l'avait dit antérieurement M. Marius André, le voyageur de commerce allemand, isolé souvent à très grande distance de la maison pour laquelle il travaille, a la faculté de pouvoir, sans en référer à cette maison, prendre telle ou telle décision, en ce qui concerne une modification à l'article qu'il est venu offrir. Il peut être assuré que son usine fera honneur à sa signature, du moment où il est prouvé qu'il connaît le pays où il travaille. Au surplus, souvent cet agent de placement des marchandises est doublé d'un véritable technicien. Il sait si l'idée qu'on lui soumet est réalisable. Cela lui permet également de se tenir au courant sur place des projets de travaux publics et privés, et de faire des propositions pour le matériel ou les travaux à exécuter, en accordant, comme toujours, des facilités de payement. C'est ce qui s'est produit spécialement pour l'industrie électrique en Espagne, où la plupart des installations, des fournitures de dynamos, de moteurs, de transformateurs, d'appareils d'éclairage, ont été attribuées à des maisons allemandes.

Il y a là des conditions de succès peut-être encore plus sûres que le bas prix des produits, même quand il est assuré par la pratique du *dumping*.

Et ce qui prouve que ce sont bien ces habitudes commerciales

excellentes, cette adaptation de la production aux besoins du consommateur (fin logique de cette production) qui ont fait la fortune rapide du commerce extérieur de l'Allemagne; c'est que les mêmes causes sensiblement sont mises en avant par tous ceux qui ont étudié le problème sur place et dans la pratique. Nous nous rappelons tel correspondant du *Moniteur officiel du Commerce* et de l'Office National du Commerce extérieur, qui, en 1900, insistait sans doute sur le rôle des banques, mais ne mettait pas moins en lumière la façon de travailler spéciale aux Allemands, visitant la clientèle, offrant le produit, créant des débouchés, se rendant constamment compte de l'importance de chaque client, séduisant celui-ci par la variété du choix, par la facilité du payement, sachant flatter ce client; peut-être en exagérant quelque peu la note, et en arrivant à la servilité.

Sans doute, les initiatives purement privées sont aidées par les nombreuses sociétés et associations qui réussissent si bien en Allemagne, et dont un des types intéressants est l'Export Verein du royaume de Saxe. Cette société ne se contente pas de signaler les articles susceptibles de se vendre dans telle ou telle région, de se tenir au courant des tarifs douaniers; elle contribue à établir des relations, fournit des renseignements sur les maisons diverses, tient au courant, au besoin, la correspondance étrangère des maisons modestes, etc. Nous n'insisterons pas sur ce côté de la question, qui a été si bien traité par notre collègue et ami M. Georges Blondel, dans son *Essor industriel et commercial du peuple allemand*. Il y a de multiples Unions pour l'exportation, analogues à celles du royaume de Saxe. Les Français en particulier et beaucoup d'autres ne s'inféoderaient pas aussi facilement que les Allemands à des associations de cette sorte; et c'est pour cela que, en dépit des services qu'elles peuvent rendre, nous avons mieux aimé insister sur les manifestations personnelles d'initiative du commerçant allemand.

Les détails sont vraiment curieux et pittoresques en ces matières. N'est-ce pas le cas par exemple pour ce fait signalé par M. Williams, de l'Allemagne se substituant aux fabricants du Lancashire dans la fourniture des mouchoirs rouges de tête aux femmes russes. Les fabricants anglais se refusaient à modifier leur fabrication, à changer leur outillage, pour donner satisfaction à ces femmes, qui récla-

maient des mouchoirs carrés, au lieu de mouchoirs rectangulaires. Satisfaction leur a été donnée par les voyageurs de commerce et les industriels allemands; et aussitôt les commandes ont été à l'Allemagne. C'est de façon analogue que les fabricants d'aiguilles de la Saxe ont substitué leurs produits aux aiguilles anglaises, tout simplement parce qu'ils ont présenté des aiguilles enveloppées dans du papier rose, flattant davantage le consommateur brésilien, au lieu du papier noir et gris qu'employaient les fabricants anglais. Dans ce Maroc que les Allemands espéraient annexer complètement à l'Allemagne, leurs raffineurs de sucre se sont fait rapidement une importante clientèle, grâce au conseil que les voyageurs de commerce leur avaient donné de fabriquer des pains de sucre représentant comme volume la moitié des pains de sucre français : ce qui les rend plus maniables, et permet au consommateur de faire une avance de fonds moindre, en achetant chaque pain de sucre. Tel grand commissionnaire de Hambourg a fait une fortune et fait réaliser de beaux bénéfices aux fabricants allemands d'articles de faïence et de porcelaine, en se tenant au courant de la mode qui s'introduisait au Brésil et dans l'Uruguay, de vaisselle, de pots à eau, de cuvettes au besoin, ornées de vues, de paysages. Ultérieurement, il a continué le succès déjà acquis en faisant remplacer les paysages par des reproductions d'oiseaux.

Nous avons dit le soin avec lequel les Allemands organisent la réclame sur place sous forme de catalogues souvent luxueux, et surtout imprimés dans la langue du pays à conquérir, avec les mesures et les prix traduits en prix et en mesures de ce pays. Ces négociants allemands n'ont même pas hésité devant la dépense que cette façon de faire entraîne quand il s'agit de toucher les consommateurs de la Chine ou du Japon; et, à un certain moment, un éditeur de Brême a publié un journal allemand en langue japonaise.

L'armée des commis voyageurs de l'Allemagne est donc toujours dotée du meilleur outillage de conquête; et elle présente encore cette qualité, c'est l'abondance de ses représentants. C'est ainsi qu'en 1913 par exemple, en Danemark, pays pourtant bien voisin de l'Allemagne, et dans lequel il ne semble pas qu'elle aurait à devoir faire tant d'efforts pour entretenir son courant commercial, sur un ensemble de 1,320 commis voyageurs effectuant 2,239 voyages, la

part de l'Allemagne a été de 876, et même d'un millier, si l'on tient compte des voyageurs venant de Hambourg et du Schleswig et du Holstein; tout au contraire la Grande-Bretagne en a envoyé seulement 109. C'est certainement sous cette influence que les exportations de l'Allemagne sont passées, entre 1881 et 1913, de 80 millions de couronnes environ à 340 millions à peu près; pendant ce temps, l'exportation correspondante de la Grande-Bretagne passait de 80 millions à 135.

La situation que les Allemands se sont faite dans le commerce russe n'est pas due uniquement (il est essentiel de le rappeler) aux véritables primes d'exportation que l'Allemagne attribuait à une partie de ses producteurs. Notre collègue M. Lepeytre donnait récemment des renseignements à ce sujet, renseignements qui lui ont été fournis par son frère, ingénieur d'une des plus importantes usines de Russie. Bien souvent, quand on a, dans ce pays, voulu mettre en concurrence les usines similaires allemandes et françaises, les premières ont fait des offres à des prix extrêmement réduits, avec délai de payement d'un an; tandis que les Français se refusaient à des contre-propositions, en affirmant que l'affaire ne pouvait être faite au prix indiqué, et que des délais de payement aussi longs ne donnaient généralement lieu qu'à des surprises désagréables. Dans ces conditions, les fournisseurs allemands emportent aisément les commandes, livrées, il est vrai, au besoin, sans bénéfices, mais dans des vues d'avenir. Les producteurs allemands de vêtements, de chaussures en particulier, ont montré en Russie une ténacité et aussi une obséquiosité qui leur fit très vite obtenir d'importantes commandes.

Ils ne se font pas du reste faute d'envahir les pays étrangers, non plus seulement comme importateurs, mais comme producteurs sur place d'articles qui, jadis, constituaient une rubrique importante du commerce du pays ainsi envahi. C'est ce qu'a bien montré pour la France M. Louis Bruneau, dans son volume *L'Allemagne en France*. L'autre jour, on en donnait un exemple extrêmement curieux à propos du traitement des plantes aromatiques, et notamment de la lavande. D'ailleurs ils ont appliqué les perfectionnements techniques qui leur sont accoutumés, ils ont introduit des alambics perfectionnés dans les communes des Basses-Alpes et du Vaucluse, de façon à diminuer considérablement le prix de revient du produit,

à en augmenter la qualité. On ne peut vraiment pas leur faire reproche de ces perfectionnements; il est seulement regrettable que l'industrie et le commerce français spéciaux n'aient pas songé à les appliquer, sans que les Allemands viennent leur donner l'exemple sur place.

Cette puissance d'infiltration du commerce et de l'industrie des Allemands a été bien mise en lumière dans le rapport paru, il y a déjà quelques années, au *Bulletin de l'Indo-Chine*, sous la signature de M. Liébert, consul de France à Hong-Kong. Et ce n'est pas seulement par amour-propre national, qu'un rapport allemand un peu antérieur avait pu dire que les progrès accomplis par le commerce allemand en Extrême-Orient sont attribuables à l'énergie et à l'adaptabilité des négociants allemands.

A plusieurs reprises les publications automobiles françaises les mieux faites avaient inséré des réclamations des représentants à l'étranger de nos grands industriels en la matière, et tels d'entre eux, comme M. Colin, déploraient de ne pouvoir obtenir de ces maisons ce qu'on demandait dans le pays où il était chargé de les représenter. Il montrait toutes les maisons allemandes vendant des voitures à tant par mois, sans versement préalable, en prenant simplement hypothèque sur la voiture; livrant sans retard, ne prétendant pas s'en tenir à un modèle déterminé à l'avance, comme telle maison française, qui affirmait avec satisfaction qu'elle ne changerait pas un boulon, pas une vis à ses châssis dûment, savamment expérimentés. Il expliquait comment l'Allemand était devenu le roi du marché, parce qu'il vend avec patience, persévérance, en facilitant les payements, et aidé qu'il est par les fabricants, accommodant ou plutôt faisant accommoder la carrosserie, la disposition intérieure de la voiture aux besoins du pays où elle doit être importée. Ce qui amenait M. Colin à dire que les constructeurs français ne savent rien de l'exportation. C'est pour cela du reste qu'il estimait que, en matière de poids lourds, de transports par camions automobiles, qui ont tant d'avenir au Brésil, ce seraient encore les Allemands qui entreprendraient ce que les Français ne se décidaient pas à exécuter. Il montrait que ces maisons allemandes ne craignent pas les découverts, telle d'entre elles ayant plus de 3 millions de découverts à Rio, au moment où il écrivait.

C'est avec et grâce à ces pratiques intelligentes que les importations allemandes étaient arrivées à prendre, dans nos colonies françaises, l'importance qu'accusait récemment le *Bulletin de l'Office Colonial*, en publiant un rapport sur cette question. Et ceci en dépit des tarifs douaniers protecteurs, qui prétendent réserver à nos industriels et à nos commerçants ce marché colonial. Le rapport en question indiquait d'ailleurs sommairement les raisons de ces effets; raisons qui coïncident généralement avec celles que nous avons indiquées plus haut : bon marché, emballage soigné, satisfaction complète, minutieuse des désirs du consommateur; le rédacteur du rapport officiel tenant au surplus à faire remarquer qu'il « se garderait bien de critiquer les procédés français »! Cela n'empêche que ce même rapporteur reconnaît que les causes de l'insuccès des tisseurs français notamment résultent de ce qu'ils n'ont pas encore adapté leurs procédés de fabrication aux besoins de l'Afrique occidentale; cela résulte aussi de la cherté de leurs articles, de l'exagération de délai des livraisons, de l'importance des commandes qu'ils exigent pour fournir un dessin déterminé de tissus. La voilà bien, la critique complète!

*
* *

Nous ne voudrions pas abuser de l'hospitalité qui nous est donnée, quel que soit l'intérêt de cette question; et pourtant combien ne serait-il pas intéressant de montrer comment, au point de vue technique, ainsi que l'avouent maintenant les Anglais, les Allemands sont souvent des plus remarquables, même pour le finissage des produits, pour l'apparence qu'ils savent donner aux machines; alors que l'industriel anglais a affirmé longtemps être supérieur à tout autre à ce point de vue.

Certes, nous ne prétendons point que le commerçant et l'industriel allemands soient toujours absolument corrects et que ce ne soit jamais par des procédés malhonnêtes qu'ils arrivent à conquérir tel marché ou telles relations commerciales. Les preuves de la mentalité allemande sont trop faites aujourd'hui, pour que cette forme de la mauvaise foi puisse nous surprendre chez eux. Précisément M. Millioud en donnait un exemple bien curieux : une maison

allemande s'assurant la commande du matériel électrique d'un chemin de fer de montagne suisse, en offrant à la Compagnie de prendre pour 800,000 francs d'actions; puis, la commande accordée, faisant revendre les actions qu'elle avait dû se procurer.

Mais il est certain aussi que le commerçant allemand présente des qualités d'ordre pratique qui sont confirmées par les reproches que l'on peut faire à nos exportateurs. Nous en trouverions des preuves que nous tenons à la disposition de ceux qui en douteraient, et que, quelque jour, nous mettrons complètement en œuvre. Il ne faut certes pas exagérer; les chiffres mêmes comparatifs que nous citions en commençant le prouvaient déjà. Mais il faut ouvrir largement les yeux, le moment en est venu plus que jamais. Ce sera le moyen de prendre place sur ces marchés extérieurs où le commerçant et l'industriel allemands avaient conquis assez rapidement une si belle situation.

Pour expliquer en partie celle-ci, on a dit qu'elle était faite, ou du moins pour beaucoup, de l'enseignement technique et professionnel, essentiellement pratique, donné aux jeunes Allemands dans une foule d'établissements : certes nous serions mal venu à nier les avantages des connaissances commerciales et techniques qu'on leur donne; et, de ce chef aussi, il y aurait des améliorations à apporter à bien des écoles de France, où l'on fait plutôt des mathématiciens et des savants que de véritables apprentis producteurs, susceptibles d'écouler largement des produits fabriqués à bon marché.

Nous avons déjà fait allusion à l'organisation des banques d'exportation, des banques à l'étranger, au crédit qu'elles accordent. Sans vouloir aucunement prétendre que la France soit complètement démunie à cet égard, on ne peut pas s'empêcher de remarquer, comme l'écrivait récemment M. Voirin, président de la Chambre syndicale des constructeurs de machines à imprimer, que l'organisation bancaire allemande offre aux industriels du pays de rares facilités, qui manquent aux constructeurs français dans bien des circonstances; cet appui étant donné sans compter par ces banques, qui fréquemment en ont fait une question de patriotisme ou plutôt de conquête des marchés et des pays extérieurs. Souvent cette forme de crédit prend des aspects et des dispositions matérielles toutes particulières, sur lesquelles malheureusement nous ne pouvons insister,

au risque de trop déborder notre cadre. C'est en cette matière (il va sans dire qu'il en est davantage encore des procédés malhonnêtes, violents, militaires, étatistes et autres) qu'il ne faut imiter les pratiques du commerce allemand qu'avec précaution. Et c'est à cet égard que l'on fera bien tout particulièrement de se reporter à l'étude si souvent citée par nous de M. Millioud, étudiant la façon dont la Banque allemande a drainé les énonomies publiques et les a versées dans les entreprises industrielles. Il insiste sur ce qu'industries, mines, marchés, commerce, tout a surgi en quelque sorte d'un coup, comme il le dit, au lieu de naître sous la nécessité des besoins. Il fallait pour cela des avances énormes; il fallait assurer l'écoulement des produits à l'extérieur, en même temps qu'on créait des organismes producteurs formidables à l'intérieur du pays. Et comme les appels aux capitaux ne suffisaient point, on a volontiers remplacé l'épargne par du papier; on a créé, même en cette matière commerciale d'exportation, un édifice imposant, mais qui n'est souvent qu'en papier, pour reprendre une comparaison faite ces jours derniers par M. Lloyd George; et cet artificiel, cette solidarité étroite de tant d'intérêts excitent quelquefois les inquiétudes de beaucoup de spécialistes.

Aussi bien, ne faut-il pas oublier, parmi les procédés artificiels et dangereux, ce *dumping* dont nous avons déjà dit un mot, dont il y aurait tant à dire, et qui est indiscutable; dont les caractéristiques sont bien connues par quiconque a étudié ces questions. M. Georges Blondel, dans un de ces derniers ouvrages, dans ses *Embarras de l'Allemagne*, n'a point oublié ce côté du problème; il a montré que la rançon du développement du commerce extérieur germanique, c'est l'élévation du coût de l'existence à l'intérieur, le renchérissement pour les consommateurs nationaux. De son côté, M. Millioud explique comment les Allemands, de propos délibéré, ont excédé prodigieusement les besoins de leur marché intérieur, comment le *dumping* a été pour eux un vrai procédé de guerre; et il en a donné les exemples les plus curieux, s'ajoutant à tant d'autres.

Il s'agissait pour les Germains d'une véritable conquête politique, encore une fois, d'une sorte d'asservissement commercial; ils voulaient s'ouvrir malgré tout les marchés extérieurs. Nous n'avons pas besoin de dire que, pour les nations civilisées, notamment celles qui

forment le bloc actuel des Alliés, les ambitions ne sont pas les mêmes. Il s'agit de lutter victorieusement et contre ces procédés d'absorption du Teuton, et en faveur de la vente facile à l'extérieur d'articles de toutes sortes, que nous produirons en quantités grandissantes, à meilleur compte par conséquent, en perfectionnant nos méthodes techniques et industrielles; le perfectionnement des méthodes commerciales souvent devant doubler ceux-ci. Au surplus, et comme le disait encore M. Millioud, les procédés de conquête inaugurés par l'Allemagne ne comportaient pas une lutte indéfiniment prolongée. Elle ne pouvait pourtant y renoncer sans s'exposer à une crise certaine. La crise a été provoquée par elle au point de vue politique et militaire pour sortir de la difficulté.

Les vaillants cœurs, les bras infatigables qui forment nos armées, luttent actuellement pour que cette crise soit mortelle à la Confédération germanique envisagée dans son essence et dans son ensemble. Il ne faut pas qu'elle puisse s'enrichir à nouveau : l'accumulation de ses richesses n'ayant qu'un seul but, la création d'un matériel de guerre, d'une armée, de moyens de destruction de toutes sortes, destinés à mettre en esclavage les autres nations. Il faut au contraire que nous sachions tirer parti des exemples d'initiative, de persévérance, de volonté, de méthode que ces commerçants ont donnés au monde depuis tant d'années, pour enrichir les pays qui luttent actuellement pour le droit, et leur permettre en partie de réparer les ruines semées par la Kultur.

DANIEL BELLET.

LE GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

ET L'INVASION ALLEMANDE

Quand, dans l'après-midi du 2 août 1914, le télégraphe nous transmit la grave nouvelle de la violation de la neutralité luxembourgeoise par les troupes allemandes, des pensées tristement mélancoliques assaillirent ceux d'entre nous qui ont gardé la foi en la sainteté des règles du droit des gens. La grande lutte qu'on savait certaine commençait par un parjure; d'autres, brutaux et innombrables, allaient suivre. Et, justement anxieux, les regards se tournèrent vers le petit pays indignement violenté qu'un écran opaque séparait de l'univers civilisé.

Pendant que le sang coulait à Liége, à Charleroi, sur les cols des Vosges, en Alsace, de rares rayons de lumière filtrèrent. Feux-follets insidieux : l'occupant teuton voilait le vrai et propageait le faux. Les nouvelles truquées se multiplièrent. La jeune grande-duchesse avait, disait-on, placé son carrosse au travers d'une route, manifestant par là sa résistance à l'envahisseur; prisonnière au château de Cassel, elle pleurait sa velléité d'indépendance. On parlait de la fusillade des quelques officiers grands-ducaux, de l'arrestation du corps des volontaires, de villages rasés, de sanglantes hécatombes.... L'opinion française s'émut. Le grand-duché de Luxembourg, sa souveraine, ses ministres, son peuple furent portés aux nues. « Nos amis luxembourgeois, écrivit M. Georges Clemenceau dont la bonne foi avait été surprise, pourront bénir plus tard la défaite d'un jour qui, dans le plus beau des annales humaines, les place au premier rang[1]. »

Bientôt, parce qu'ainsi l'exigeait son intérêt, l'envahisseur entr'ouvrit les portes qui donnent accès au dehors. Ses feuilles ser-

1 *L'Homme Enchaîné*, 19 novembre 1914.

viles vantèrent les beautés de la paix luxembourgeoise. En octobre 1914, nous pûmes savourer ce communiqué officiel allemand :

Tous les habitants du grand-duché remercient Dieu qu'aucune résistance n'ait été offerte aux troupes allemandes dans ce pays qui, par suite, n'a souffert ni de l'occupation, ni des garnisons, ni des camps. Toutes les choses sont dans un état normal. La Belgique serait actuellement en paix avec le monde si son gouvernement n'avait pas résisté au passage des troupes allemandes et intrigué avec l'Angleterre. Le Luxembourg jouit d'une enviable prospérité commerciale.

L'appât était grossier, saupoudré de kultur. La Belgique serait-elle en paix avec le monde si, au lieu d'accomplir héroïquement son devoir, elle avait trahi? Des ressortissants grands-ducaux et des résidents étrangers réussirent à quitter le Luxembourg envahi et à gagner divers pays neutres ou belligérants. La vérité, petit à petit, se dégageait de l'erreur, le métal se séparait de la gangue Parfois les témoignages des « rescapés » étaient discordants, contradictoires. D'aucuns péchaient par ignorance, car il n'est pas donné à tout le monde de narrer avec précision des faits complexes et de discriminer avec sagesse entre le particulier et le général; d'autres péchaient par vantardise et par aberration constitutionnelle parce que l'horrible kultur leur a infligé sa lamentable empreinte.

Dans les pays alliés, l'opinion publique se transforma; trop enthousiaste au début, elle devint injustement hostile. Pendant le long siège et après la chute de Port-Arthur, le général Stœssel connut jadis de sublimes jours de gloire; du Capitole il chut dans les bas-fonds, s'y brisa les reins et mourut dans l'abandon. Le pauvre petit Luxembourg éprouva une égale infortune. Pendant que, meurtri par le premier contact des Barbares, il souffrait le martyre, on vantait son héroïsme, on célébrait son courage, on divinisait sa bravoure; on le traîna aux gémonies quand apparut la vérité simple et sans apprêt. L'idole fut brisée. Pourquoi fut-elle idole? Parce qu'ainsi le voulut un fol engouement, sottement suscité par des contes stupides qu'ignoraient le gouvernement et le peuple luxembourgeois.

Convient-il dès à présent, pendant que les Luxembourgeois gémissent sous la botte de l'envahisseur et regardent anxieusement vers

l'Ouest d'où le canon annonce la venue prochaine de la libération, de redresser les erreurs, de dissiper les légendes, d'écrire le douloureux martyrologe de ce peuple faible, mais infiniment loyal qui, face à un agresseur inhumain et dans des circonstances difficiles, a accompli son devoir? — Inutile d'attendre une mise au point officielle dont le gouvernement grand-ducal, intéressé principal et particulièrement qualifié, assumerait hautement la responsabilité. L'ennemi ne tolérerait point une pareille audace, et les populations innocentes en pâtiraient. Sourire, cligner des yeux, ne pas s'incliner devant le casque qui passe, douter de l'infaillibilité de l'agence Wolff : ce sont, aux yeux des tyrans de la Belgique violée, des offenses capitales que la mort doit venger. — A l'initiative privée de faire ce que ne peut accomplir une action gouvernementale. Car la vérité — supérieure à la force — a des droits éternels. C'est pourquoi, sur la foi de documents authentiques et de faits méticuleusement contrôlés, nous avons décrit la situation du Luxembourg devant l'invasion allemande.

*
* *

Regardez, sur une carte de France, vers l'Est douloureux où saigne pendant quelques mois encore la blessure reçue il y a quarante-cinq ans. Vous y apercevez, appuyées sur la Lorraine momentanément allemande, la Meurthe-et-Moselle, la Meuse et les Ardennes, deux étroites bandes de terre qui portent le nom de Luxembourg : le Luxembourg qui fait partie intégrante du royaume de Belgique, et le Luxembourg indépendant, le Luxembourg *cédé*, suivant la terminologie belge, le grand-duché de Luxembourg.

Le petit pays a une superficie de 2,586 kilomètres carrés. Moins dense qu'en Belgique, plus dense qu'en France, sa population atteignait, au 1er décembre 1910, 259,891 habitants, 134,101 hommes et 125,790 femmes. Un département français compte, en moyenne, 6,000 kilomètres carrés et un peu plus de 455,000 habitants. Il faudrait deux cent sept grands-duchés, en territoire, cent cinquante-deux, en population, pour constituer une France. La Belgique est douze fois plus étendue et vingt-huit fois plus peuplée que le Luxembourg. Voilà ce qui reste du puissant comté qui, sous les premiers

Capétiens, engloba de vastes terres rognées dans la suite par la France, la Prusse et la Belgique. Ces reliques sont aussi méprisables que l'est l'armée du général French.

Au cours de sa longue histoire, le Luxembourg subit tous les jougs et connut toutes les dominations. Presque autonome à l'époque féodale, associé toujours aux changeantes destinées des provinces belgiques, il fut bourguignon, espagnol, autrichien; la France le posséda sous François Ier et sous Louis XIV, pendant la Révolution et sous l'Empire.

Professant un dédain égal pour les aspirations des peuples, le principe des nationalités et le dogme des frontières naturelles, les diplomates de Vienne disposèrent arbitrairement de son sort. L'équilibre européen ne risquait-il pas d'être mis en péril par ce petit peuple de 300,000 âmes éparpillé sur près de 7,000 kilomètres carrés de terres ? Le dépeçage s'imposait.

La Prusse, toujours avide, reçut un pourboire : un petit territoire peuplé de 50,000 habitants. Guillaume Ier, roi des Pays-Bas, tendit ensuite sa large main; il ignorait les Luxembourgeois et les Luxembourgeois l'ignoraient. Qu'importait? Les appétits ne sont pas fonction des sentiments. L'article 3 du traité du 31 mai 1815 exauça les prières du potentat de la Haye :

La partie de l'ancien duché de Luxembourg, comprise dans les limites précisées par l'article 4, est cédée au prince souverain des Provinces-Unies, aujourd'hui roi des Pays-Bas, pour être possédée à perpétuité par lui et ses successeurs en toute propriété et souveraineté.

Tandis que la Belgique devait fortifier le bastion dressé contre la France, le Luxembourg servit de monnaie d'appoint et paya la perte de quelques insignifiantes principautés allemandes.

Méprisée et méprisable à son berceau comme elle le fut, cinquante ans plus tard, à son lit de mort, la Confédération germanique se présenta à la curée. Un lien ténu, fort déplaisant, fut créé qui rattacha le Luxembourg à la lamentable collectivité teutonne. L'article 67, §. 2 de l'Acte final de Vienne, du 9 juin 1815, le consacra en ces termes :

Le Luxembourg... formera un des États de la Confédération germanique et le prince, roi des Pays-Bas, entrera dans la Confédération comme grand-

duc de Luxembourg, avec toutes les prérogatives et tous les privilèges dont jouissent les autres princes allemands.

Des grands stathouders, Guillaume Ier n'avait hérité que le nom et quelques globules de sang. Il accepta le double cadeau belge et luxembourgeois qu'il n'était pas de taille à mettre en valeur. L'hypothèque de droit international qui pesait sur son fief grand-ducal lui parut légère; il l'aggrava pour plaire au voisin prussien. Grâce aux bons offices de l'Autriche, de la Russie et de l'Angleterre, le prince nanti et l'héritier jaloux convinrent, par la convention du 8 novembre 1816, ratifiée postérieurement par les trois parrains, « de tenir garnison commune dans la forteresse de Luxembourg », promue à la dignité de forteresse fédérale. La garnison devait être composée pour les trois quarts de troupes prussiennes, pour le dernier quart de troupes hollandaises ou luxembourgeoises.

La Parque cruelle, ennemie des monstres, veillait. Le 25 août 1830, la Belgique déchira les pactes de Vienne; le Luxembourg l'imita. De 1830 à 1839, les campagnes luxembourgeoises respiraient le doux air de la liberté belge pendant que la kommandantur prussienne et ses milliers de soudards maintenaient dans l'obéissance les habitants de la capitale violentée. S'inspirant de la jurisprudence de Salomon, roi d'Israël, le Traité des Vingt-Quatre Articles, du 19 avril 1839, conserva au roi ses sujets involontaires et lui rendit les campagnards révoltés. Le Luxembourg fut mutilé : la majeure partie — 4,400 kilomètres carrés et 158,887 habitants — fut recueillie par la Belgique.

Le grand-duché pleura pendant un temps la liberté à peine entrevue et lutta contre les intolérables empiétements d'une administration imbécile; l'espérance lui revint quand, las des honneurs, son premier roi grand-duc posa sa double couronne sur la tête du prince d'Orange (7 octobre 1840). Pendant son court règne de neuf années, Guillaume II tint toutes les promesses que son avènement avait fait naître; sur une des plus belles places de Luxembourg, une statue équestre perpétue le souvenir de sa sagesse et de son libéralisme. Il signa, en 1842, l'acte portant adhésion de son modeste fief au Zollverein et octroya, six ans plus tard, à ses sujets luxembourgeois, une constitution libérale.

Comprit-il toute la portée de l'acte qui associait un pays de moins de deux cent mille âmes aux destinées économiques de la Prusse? Il connaissait certainement les controverses que suscitait à l'époque le projet d'une union douanière entre la jeune Belgique et la monarchie de Louis-Philippe. Il savait — ou aurait dû savoir — que l'union économique d'un pays faible et d'un pays fort conduit fatalement à l'absorption politique du faible par le fort. Quand un doigt est pris dans l'engrenage, le bras suit et, après le bras, tout le corps. Les inspirateurs de la loi prussienne du 26 mai 1818 — origine lointaine du Zollverein — tendaient vers la prospérité économique de tous les associés futurs et, surtout, vers l'unification politique de l'Allemagne sous l'hégémonie de la Prusse. Organisation productrice de richesse, dans l'ordre économique, l'Union devait être, dans l'ordre politique, un merveilleux *instrumentum regni*. La Haye et Luxembourg retardaient sur Berlin. Si le roi Guillaume II hésita longtemps avant d'apostiller l'acte d'adhésion et si, finalement, il ne s'y résolut que sous une formidable pression, ce fut moins en raison des conséquences redoutables qu'il entrevoyait dans un avenir lointain qu'à cause de la plus grande intimité prusso-luxembourgeoise qu'il savait inévitable.

La Diète de Francfort légiférait pour tous les membres de la Confédération germanique. Son action était bruyante et vaine; le Luxembourg l'ignorait, et ne tenait point à la connaître. « Les Luxembourgeois, a écrit M. Emmanuel Servais[1], s'intéressaient peu aux affaires publiques de l'Allemagne, malgré les obligations fédérales qu'ils avaient à remplir envers elle; ils restèrent étrangers au mouvement politique qui s'y produisit; ils ne s'associèrent surtout pas aux projets concernant la réforme des institutions fédérales. » Leur représentant participait pour la forme seulement aux délibérations du parlement et se contentait de maintenir de bons rapports avec ses collègues. Cet effacement volontaire était sans grandeur; il n'était pas sans profit. Il devint plus absolu encore en 1856, lorsque la constitution de 1848 dut être amputée de quelques libertés précieuses afin de mieux harmoniser avec la législation confédérale et, quelques années plus tard, quand la politique austro-prussienne

1. *Le Grand-Duché de Luxembourg et le Traité de Londres*, Paris, 1879, p. 10.

contre le Danemark rappela la douloureuse maxime : *Hodie mihi, cras tibi.* Le sort du Slesvig n'était pas enviable. Le loup montrait les dents; l'agneau prit peur.

A la séance de la Diète, du 14 juin 1866, amis de l'Autriche et partisans de la Prusse se comptèrent; le Luxembourg se déclara hostile à toute mobilisation. La guerre suivit. Pour des raisons de haute politique internationale, Bismarck se montra affable. Si, fit-il annoncer au gouvernement grand-ducal, vous rompez avec la Diète défunte, « je respecterai et reconnaîtrai la neutralité luxembourgeoise ». Le marché fut conclu et... loyalement exécuté. La Diète agonisait à Augsbourg. La Confédération germanique mourut sans gloire.

Le Luxembourg n'entra pas dans le Nordbund. Jamais Luxembourgeois et Prussiens ne s'étaient bien compris; ils avaient fini par ne se plus comprendre du tout. Au petit parlement grand-ducal, on parlait une langue qui, différant légèrement de celle de Lamartine, de Guizot, de Thiers, ne pouvait être traduite en allemand. Ni le roi grand-duc ni le cabinet de Luxembourg n'étaient admis au secret de la politique prussienne. Les peuples luxembourgeois et prussien et leurs souverains évoluaient sur des plans parallèles, et ne pouvaient se rencontrer nulle part. Les provinces prussiennes voisines du Luxembourg « ne paraissaient pas heureuses » et, écrivit M. Servais, témoin oculaire, « les pratiques suivies dans la garnison de Luxembourg choquaient une population habituée à être traitée avec douceur et à voir appliquer les principes d'égalité devant la loi et devant la justice ».

Bismarck, le dernier diplomate prussien, connaissait ces sentiments. « Nous avons appris, dit-il au Reichstag, le 1er avril 1867, qu'une répugnance décidée à entrer dans la Confédération de l'Allemagne du Nord régnait dans toutes les classes de la population. » Ce ne fut pas par pure bonté d'âme qu'il s'abstint de toute violence. Fut-ce parce que, « à partir de la dissolution de la Confédération germanique, le grand-duché de Luxembourg et son grand-duc jouirent de la même souveraineté de caractère européen que le royaume des Pays-Bas et son roi »? Moins encore : les scrupules de droit n'avaient sur lui aucune prise. Estimait-il que le Zollverein garantissait efficacement le loyalisme « d'une forteresse fédérale

allemande, d'un pays allemand, d'une frontière allemande et d'une population essentiellement allemande[1]?... » Peut-être. Après Sadowa et le traité de Prague, il tenait à se faire pardonner sa fortune et à ménager la France.

Justement émus par les rodomontades des pangermanistes — il y en avait déjà à l'époque — et par les radicales méthodes prussiennes, les Pays-Bas tremblaient pour leur indépendance. Le Luxembourg croyait que la Prusse ne pouvait maintenir une garnison fédérale dans une ancienne forteresse fédérale après qu'avait disparu la fédération elle-même. L'effet ne survit pas à la cause qui l'a fait naître. Comme les deux pays n'étaient pas de taille à se mesurer avec le colosse teuton, le marquis de Moustiers intervint dans la querelle. Il offrit à la Haye « un traité défensif secret par lequel la France garantissait au roi la possession libre du Limbourg, dégagé de tout lien, et par lequel elle garantissait également la Néerlande contre toute pression morale et matérielle que la Prusse pourrait vouloir exercer sur elle[2] ». La protection n'était pas gratuite ; pour l'obtenir, le roi grand-duc devait céder à la France le Luxembourg.

L'acquisition du petit pays aurait consolé la France aigrie des déboires éprouvés avant, pendant et après la guerre austro-prussienne. S'étant tue quand elle aurait dû parler, la diplomatie impériale parla lorsque le temps de parler utilement était passé. L'aventure échoua. Elle permit au Luxembourg de témoigner de sa volonté d'autonomie et de ses amitiés françaises, à la Prusse de dévoiler toutes ses haines. De longs pourparlers suivirent, au cours desquels maintes fois la paix européenne n'était suspendue qu'à un fil. La féconde intervention austro-russe, la bonne volonté anglaise et la patience inlassable du cabinet de Paris la sauvèrent.

Une conférence diplomatique, réunie à Londres en mai 1867, traça, dans le traité du 11 mai suivant, la charte internationale du grand-duché de Luxembourg. La Prusse consentit à évacuer la forteresse. Le roi grand-duc s'engagea à raser les fortifications pour décourager les convoitises des voisins. L'article 2 stipula, en ces

1. Discours prononcé au Reichstag, le 1er avril 1867, par M. Bennigsen.
2. Dépêche de M. de Lightenfeldt au gouvernement de la Haye, citée par Emmanuel Servais, *Op. cit.*, p. 71.

termes, la neutralité perpétuelle du Luxembourg, garantie par les puissances :

Le grand-duché de Luxembourg, dans les limites déterminées par l'acte annexé aux traités du 19 avril 1839, sous la garantie des cours de Grande-Bretagne, d'Autriche, de France, de Prusse et de Russie, formera désormais un État perpétuellement neutre.

Il sera tenu d'observer cette même neutralité envers tous les autres États.

Les Hautes Parties contractantes s'engagent à respecter le principe de neutralité stipulé par le présent article.

Ce principe est et demeure placé sous la sanction de la garantie collective des puissances signataires du présent traité, à l'exception de la Belgique qui, elle-même, est un pays neutre.

Ce texte est inutilement diffus et embrouillé. Comme la neutralité engendre des obligations à la charge de l'État neutre et des États tiers, les alinéas 2 et 3 sont superflus. Amplifiant d'une manière assez inattendue celui qui le précède immédiatement, l'alinéa final montre, sans qu'il soit besoin de consulter travaux préparatoires et débats de la Conférence, qu'il y eut, suivant l'expression triviale, du tirage. A dessein, le Foreign Office avait omis l'obligation de garantie collective dans son projet de traité; la lacune fut comblée sur la demande de la Prusse. Pourquoi cette garantie inconnue jusqu'alors vint-elle compléter la garantie pure et simple de l'alinéa 1, reproduction presque littérale de la formule de 1839 établissant la neutralité de la Belgique? *Omne nimis nocet.* Cette disposition a fait naître la controverse sur les garanties individuelles impliquant le devoir et les garanties collectives qui entraîneraient le droit d'intervenir. Ces théories anglaises, assez peu conformes aux règles du droit et contraires aux intentions des signataires du traité de 1867, ont vécu.

Il n'y eut, dans la lutte diplomatique, ni vainqueurs ni vaincus; le compromis valut à l'Europe trois années de paix inquiète. La Prusse s'inclina. La France « vit disparaître encore une des traces des traités de 1815 ». « La forteresse de Luxembourg, dit M. Rouher au Corps législatif, n'est plus pour nous une position offensive, menaçante. Nous ne voyons plus de notre frontière l'uniforme prussien à l'état de menace possible et de souvenir douloureux. »

Les vœux du Luxembourg étaient comblés. Peut-être le cabinet de la Haye regrettait-il la survivance du fief méprisé de sa maison souveraine!

Bientôt la guerre vint éprouver la solidité de l'œuvre si péniblement édifiée. Lorsqu'elle parut certaine, le cabinet grand-ducal demanda, sous forme de garanties et d'assurances complémentaires, quelques travaux de soutènement. Les deux belligérants les accomplirent. « La France, dit le duc de Gramont, respectera la neutralité du Luxembourg tant que la Prusse la respectera[1] »; Bismarck déclara, « au nom de la Confédération de l'Allemagne du Nord, que la neutralité du grand-duché sera respectée par elle aussi longtemps que la France la respectera[2] ».

L'orage survint; souvent le tonnerre gronda et les éclairs déchirèrent le ciel. L'incident le plus désagréable se produisit dans la nuit du 23 au 24 septembre 1870. Dans la place de Thionville, assiégée par les troupes prussiennes, deux ingénieurs de la compagnie fermière du réseau Guillaume-Luxembourg firent entrer des trains contenant environ douze cents tonnes de riz, de farine, de grains et d'avoine. Des techniciens, amenés par l'immense convoi, réparèrent la voie endommagée, aux environs de Hettange, par l'assiégeant et, l'escapade ayant réussi, enlevèrent et ramenèrent avec eux les rails de fortune. Le fait échappa à la surveillance de l'armée prussienne qui se trouva placée ainsi dans une situation quelque peu ridicule. Bismarck protesta avec véhémence contre l'acte inconsidéré dans lequel il voyait une violation de la neutralité luxembourgeoise au détriment de la Prusse. Ses notes du 4 octobre et du 3 décembre 1870 continrent des mots gros de menaces; elles parlaient d'indemnités à demander au gouvernement grand-ducal, de représailles à exercer et annonçaient que « le Gouvernement royal (de Prusse), dans les opérations militaires des armées allemandes, ne se croyait plus lié par aucune considération relative à la neutralité du Luxembourg ».

C'était aller vite en besogne. Le ravitaillement de Thionville constituait un acte de belligérance. Le cabinet grand-ducal n'y avait aucune responsabilité. L'acte avait été accompli, hors du territoire

1. Dépêche de M. Jonas, chargé d'affaires grand-ducal à Paris, à M. Servais, du 16 juillet 1870.
2. Dépêche de M. de Bismarck à M. Foehr, du 17 juillet 1870.

luxembourgeois, par des fonctionnaires d'une société étrangère exploitant une partie du réseau grand-ducal. Les wagons incriminés étaient venus de Belgique, en route pour la Bavière; des fonctionnaires des douanes, placés sous le contrôle d'un directeur prussien, les avaient visités. L'argumentation du chancelier de fer péchait par la base. Erreur de logique qui ne fait pas compte! On cherchait des prétextes et non pas des raisons pour substituer une administration prussienne à la Compagnie des Chemins de fer de l'Est, fermière du réseau Guillaume-Luxembourg.

Répondant, le 15 décembre 1870, à la note prussienne, le ministre d'État luxembourgeois promit d'intenter à la Compagnie de l'Est une action en résiliation de bail. Le procès se présentait mal; les avocats rendirent leurs dossiers et conseillèrent l'abstention. On s'aventura sur la voie diplomatique où, sous de pacifiques revêtements, la force prime la justice. Le 26 janvier 1871, un fonctionnaire prussien, M. von Ernsthausen, réclama au nom de ses maîtres soit une indemnité de 7 millions et demi de francs que les 200,000 Luxembourgeois n'auraient jamais pu réunir, soit l'abandon à la Prusse de l'exploitation du réseau Guillaume-Luxembourg et l'administration du service des postes et des télégraphes. Pareille aux mauvais plaideurs, la Prusse demandait énormément pour obtenir beaucoup. La France était terrassée; seul, en face du vainqueur, le Luxembourg était sans forces.

Il essaya pendant un temps d'échapper à la redoutable étreinte; il fit des propositions séduisantes : Compagnie ou État belges, combinaison mixte dans laquelle la prépondérance appartiendrait à l'élément allemand, exploitation par l'État grand-ducal, et offrit toutes les garanties désirables. « J'ai la conviction, répondit M. Delbrück, qu'en fait les meilleures garanties seraient illusoires, et que les stipulations qu'on arrêterait ne seraient qu'un chiffon de papier sans valeur. » Chiffon de papier sans valeur! M. von Bethmann-Hollweg traduisit, en août 1914, l'expression en langue anglaise : *scrap of paper*; il jouit d'une immortalité usurpée.

Le traité de Francfort trancha la controverse. Le cabinet de Berlin fit preuve de bienveillance :

Vu la situation qui a servi de base à la convention conclue entre la Compagnie des Chemins de fer de l'Est et la Société royale grand-ducale des

Chemins de fer Guillaume-Luxembourg... et celle conclue entre le gouvernement du grand-duché de Luxembourg et la Compagnie de l'Est française ..., le gouvernement allemand *se déclare prêt* à se substituer aux droits et aux charges résultant de ces conventions pour la Compagnie des Chemins de fer de l'Est. (Article 1er additionnel, § 7, alinéa 1.)

Cette bienveillance aboutit aussitôt à un engagement arraché à la France vaincue :

Pour le cas où le gouvernement français serait subrogé, soit par le rachat de la concession de la Compagnie de l'Est, soit par une entente spéciale, aux droits acquis par cette société en vertu des conventions sus-indiquées, *il s'engage* à céder gratuitement, dans un délai de six semaines, ses droits au gouvernement allemand. (Article 1er additionnel, § 7, alinéa 2.)

« Les conventions, dit l'article 1165 du Code civil, n'ont d'effet qu'entre les parties contractantes. » Ni la Compagnie de l'Est ni le grand duché de Luxembourg n'étaient parties au traité de Francfort. Celle-là s'inclina devant la force; sa résistance aurait été punie par un refus absolu de toutes concessions ultérieures en terre française. Était-elle en droit de rompre le contrat de bail qui la liait tant à la compagnie propriétaire qu'à l'État grand-ducal? Certainement pas : elle invoqua le cas de force majeure. Les négociations diplomatiques entre le cabinet grand-ducal et le gouvernement de Berlin traînèrent pendant plus d'un an. Comme les plénipotentiaires luxembourgeois résistaient aux prétentions allemandes, M. Delbrück déclara que les négociations étaient rompues, que les relations postales et télégraphiques cesseraient, que la Compagnie de l'Est serait invitée à retirer son matériel, que le traité d'Union douanière serait dénoncé. C'était la carte forcée : le lendemain de cette alerte, l'Allemagne eut ses chemins de fer. Une clause spéciale du traité du 11 juin 1872 rendit hommage à la neutralité du grand-duché :

Article 2. — Le gouvernement allemand s'est engagé à ne jamais se servir des chemins de fer luxembourgeois pour le transport de troupes, d'armes, de matériel de guerre et de munitions, et de ne pas en user, pendant une guerre dans laquelle l'Allemagne serait impliquée, pour l'approvisionnement des troupes, d'une façon incompatible avec la neutralité du grand-duché et, en général, à ne poser et à ne laisser poser, à l'occasion de l'exploitation de ces lignes, aucun acte qui ne fût en parfait accord avec les devoirs incombant au grand-duché comme État neutre.

Deux liens essentiels rattachaient désormais le Luxembourg neutre à l'Allemagne impériale : l'Union douanière dont la prorogation fut une compensation partielle pour le crime de juin 1872, et l'administration du réseau Guillaume-Luxembourg. La neutralité persistait, au moins formellement et en théorie. Les puissances garantes s'inclinèrent parce qu'elles ne pouvaient faire autrement; lord Granville fit remarquer que « l'arrangement concernant les chemins de fer luxembourgeois ne devait pas constituer un précédent pour les autres États neutres ». Quand, plus tard, le gouvernement grand-ducal crut opportun de proroger les dispositions du traité du 11 juin 1872 dont l'échéance devait se produire en 1912, l'accord du 11 novembre 1902 entoura de garanties nouvelles le respect de la neutralité. La Prusse-Allemagne, selon la terminologie pangermaniste, devint le *trustee* de l'inviolabilité du Luxembourg.

*
* *

Le cabinet grand-ducal trembla quand, le 28 juin 1914, lui parvint la nouvelle de la mort de François-Ferdinand et de Sophie von Chotek, son épouse morganatique. Les pénibles négociations de la dernière semaine de juillet n'étaient pas faites pour calmer ses angoisses. Le 31 juillet, il convia les gouvernements de Paris et de Berlin à affirmer à nouveau leur respect de la neutralité luxembourgeoise. « Cela va de soi, répondit M. von Buch, représentant de Guillaume II à Luxembourg, mais il faudrait que le gouvernement français prît le même engagement[1]. » Le 1er août, M. Viviani fit connaître sa détermination d'absolue loyauté, et il ajouta que « la violation de cette neutralité (du Luxembourg) par l'Allemagne serait toutefois de nature à obliger la France à s'inspirer désormais à cet égard du souci de sa défense et de ses intérêts[2] ». — M. von Below Saleske dit, le lendemain, au représentant du journal *Le Soir* de Bruxelles : « Peut-être le toit de votre voisin flambera-t-il. Mais votre maison restera intacte. »

Dans l'après-midi du 1er août, les hordes allemandes démentirent les paroles de M. von Buch. Un détachement isolé s'empara de la

1. *Livre jaune*, n° 111, p. 124.
2. *Livre jaune*, n° 129, p. 140.

gare luxembourgeoise de Trois-Vierges, à deux pas de la frontière allemande, déboulonna les rails, bouscula le personnel, commit les premières violences... et repassa en Prusse. « Il y a maldonne », dit l'un des chefs teutons. L'erreur paraissait vraisemblable et un tantinet ridicule. Pourquoi cette poignée de soudards arracha-t-elle cent cinquante mètres de rails en territoire luxembourgeois? La kultur n'est pas infaillible. » Je dois admettre, télégraphia M. Paul Eyschen, ministre d'État grand-ducal, à M. von Jagow, qu'il y a eu erreur; j'attends des excuses. »

Au lieu d'excuses, l'Allemagne envoya des soldats. Le dimanche, 2 août, vers trois heures et demie de la nuit, le petit bourg de Wasserbillig, sur la Moselle, vit passer les premières automobiles militaires allemandes. Les représentants des municipalités et la maréchaussée qui tentèrent de s'opposer à leur passage furent molestés. Bientôt les trains accrurent le débit des automobiles; le flot inhumain prenait de l'ampleur. Pendant que les premières vagues s'acheminaient vers la capitale, le chef du gouvernement grand-ducal annonça aux puissances garantes la violation flagrante de la neutralité :

Dimanche, 2 août, de grand matin, les troupes allemandes, d'après les informations qui sont parvenues au gouvernement grand-ducal à l'heure actuelle, ont pénétré sur le territoire luxembourgeois par les ponts de Wasserbillig et de Remich, se dirigeant spécialement vers le sud du pays et vers la ville de Luxembourg, capitale du grand-duché; un certain nombre de trains blindés avec des troupes et des munitions ont été acheminés par la voie de chemin de fer de Wasserbillig à Luxembourg où l'on s'attend à les voir arriver d'un instant à l'autre.

Ces faits impliquent des actes manifestement contraires à la neutralité du grand-duché, garantie par le traité de Londres de 1867 [1].

Avant d'en appeler à Rome, Pétrograd, Paris, Londres et Vienne, l'éminent homme d'État avait mandé au ministre allemand von Buch :

Je viens d'informer Votre Excellence par téléphone de l'apparition, sur le territoire grand-ducal, d'officiers et de soldats allemands. J'apprends qu'un train transportant des troupes est en route pour Luxembourg et qu'un grand nombre d'autos ont traversé Wasserbillig à destination de

1. *Livre jaune*, n° 131.

Luxembourg. Le gouvernement grand-ducal proteste énergiquement contre cette violation flagrante de la neutralité du pays, en se réservant tous les actes ultérieurs.

Je vous prie de vouloir bien transmettre sans retard cette protestation au gouvernement de l'Empire [1].

Cette protestation fut inscrite dans la proclamation publique qui documenta, au nom du gouvernement grand-ducal, le crime allemand. Comme ce dernier document fut rédigé le 2 août, à 6 heures du matin, les communications orales et écrites entre MM. Eyschen et von Buch eurent lieu à l'aurore, dès que fut connu le passage à Wasserbillig.

Le cabinet luxembourgeois ne perdit pas son temps en vaines récriminations. Son langage fut bref, indigné, énergique, comme il devait l'être. L'empereur Guillaume, son chancelier von Bethmann-Hollweg et son secrétaire d'État von Jagow furent gratifiés de protestations analogues. A Luxembourg même, les chefs des envahisseurs, notamment le major von Baerensprung et le général Fuchs, entendirent le cri de la faiblesse violentée. Comment expliquer que des publicistes mal informés aient pu accuser les Luxembourgeois, « envahis complaisants et consentants, d'avoir eu partie liée avec l'Allemagne »? — Il convient de ne pas parler de ce qu'on ignore, surtout lorsque des affirmations intempestives peuvent porter préjudice à qui ne se peut défendre.

Le loup daigna engager la conversation avec l'agneau. M. von Buch fit le geste de Ponce-Pilate, d'hypocrite mémoire : « Je n'ai pas été averti par mon gouvernement », dit-il, et machinalement il accomplit son rôle de messager passif. « J'ai ordre d'occuper militairement la ville et ses environs, dit le major von Baerensprung,... et ne puis qu'exécuter mes ordres. » Paroles d'un soldat obéissant *sicut cadaver!* Tout imbu de kultur, le général von Fuchs prétendit « qu'on *supposait* que, dans le Luxembourg, il existait *sans doute* un véritable danger pour l'Allemagne par suite des faits de guerre *que la France avait posés ou voulait poser* ». Dans la même journée du 2 août, la Wilhelmstrasse fit savoir à la Belgique qu'elle passerait outre aux traités de 1839 en raison « de l'intention de la France de marcher sur l'Allemagne par le territoire belge ». C'est, de part et

1. *L'Indépendance luxembourgeoise*, 3 août 1915.

d'autre, la même marque de fabrique, le *made in Germany*; l'intention qu'on ignore équivaut au fait qui peut se produire et peut ne pas se produire.

Nous ne connaissons pas la réponse écrite ou verbale que l'empereur Guillaume donna au télégramme angoissé — d'aucuns le trouvent trop modéré — de la grande-duchesse Adélaïde.

Souples d'échine — ce qui explique leur persévérante fortune — MM. von Bethmann-Hollweg et von Jagow firent des réponses intéressantes. Les imaginèrent-ils de toutes pièces ou répétèrent-ils servilement des leçons fort bien apprises? En envahissant le Luxembourg, l'Allemagne n'a commis et n'a entendu commettre aucun acte d'hostilité. — L'ultimatum Below n'impliquait, lui aussi, aucun acte peu amical envers la Belgique amie. — Nos mesures, télégraphia l'illustre chancelier, sont « destinées à garantir les chemins de fer que nous y exploitons (au Luxembourg) contre l'agression des Français ». M. von Jagow découvrit une raison nouvelle : il fallait protéger « la sécurité de l'armée allemande ».

La camarilla berlinoise eut l'impudence de communiquer officiellement à Paris la sotte légende du réseau Guillaume-Luxembourg menacé. Menacé par qui? Par Nicolas de Montenegro, le sultan Mahomet V, la France? Excellemment informé par M. Armand Mollard, M. Viviani ne releva pas l'impertinence. L'Allemagne était-elle bien inspirée en invoquant, pour justifier son acte de brigandage, « les traités existant entre l'Allemagne et le grand-duché de Luxembourg [1] »? Ces traités lui interdisaient formellement « de se servir des chemins de fer luxembourgeois pour le transport de troupes, d'armes, de matériel de guerre et de munitions..., de poser, à l'occasion de l'exploitation de ces lignes, aucun acte qui ne fût en parfait accord avec les devoirs incombant au grand-duché comme État neutre ». Sa double qualité de signataire et de garante du traité du 11 mai 1867 lui imposait quelques autres devoirs. « J'ai une cuisinière excellente, a dit un bourgeois malicieux et résigné; elle ne permet à personne d'autre de me voler. » Les hommes de la Wilhelmstrasse ont la morale complaisante de la brave Marie. Douze mois de guerre nous ont initiés aux méthodes et aux doctrines alle-

1. *Livre jaune*, nos 132 et 133.

mandes. Mais M. von Bethmann-Hollweg abusa quand, le 2 août 1914, il fit annoncer sa honte au cabinet de Paris. Cham découvrit son père Noé, et il fut maudit; l'Allemagne se découvrit elle-même, et — *Gott mit uns* — Dieu est avec elle. Autres temps, autres mœurs.

Un général teuton au nom harmonieux — Son Excellence Tulff von Tscheppe und Weidenbach — fit connaître aux braves Luxembourgeois la vérité *vraie*. Dans les fourgons du VIIIe corps d'armée qu'il conduisit en terre grand-ducale, il apporta cette très intéressante proclamation [1] :

Tous les efforts les plus sérieux de Sa Majesté, l'Empereur d'Allemagne, de conserver la paix ont échoué. L'ennemi a forcé l'Allemagne à tirer l'épée. La France ayant violé la neutralité du Luxembourg, a commencé les hostilités — comme on a constaté sans le moindre doute — du sol luxembourgeois contre les troupes allemandes. En vue de cette nécessité urgente, Sa Majesté a ordonné aussi aux troupes allemandes — en première ligne au VIIIe corps d'armée — d'entrer dans le Luxembourg.

L'occupation du Luxembourg a cependant le seul but d'ouvrir le chemin aux opérations futures....

Je me fie au sentiment de justice du peuple luxembourgeois, qu'il sera convaincu que Sa Majesté n'a ordonné l'entrée des troupes dans le Luxembourg que cédant à la dernière nécessité et forcé par la violation de la neutralité du Luxembourg de la part de la France....

Pauvre Bethmann-Hollweg! L'ineffable von Tulff lui a « coupé son effet » quand, dès le 2 août, il donna la première variante de l'air du « Nécessité ne connaît point de loi » qui fut chanté, deux jours plus tard, à la tribune du Reichstag. Avant Guillaume II et von Jagow, le valeureux général invoqua le *To be or no to be* de William Shakespeare! *Sic vos non vobis mellificatis apes....*

Retenons le constat du double crime français : la France a violé la neutralité du Luxembourg et, du sol luxembourgeois, commencé les hostilités contre les troupes allemandes. Le dossier n'est pas bien volumineux; il ne contient qu'une phrase, mais cette phrase suffit : « On l'a constaté sans le moindre doute ». Quand fut commis le crime français? La proclamation Tulff avait été imprimée à Coblence; elle se trouva à Luxembourg dans l'après-midi du 2 août. Sa rédac-

1. Nous donnons la version officielle française.

tion remontait donc pour le moins au 31 juillet. A ce moment, l'Autriche-Hongrie et la Russie mobilisaient; la France et l'Allemagne préparaient leurs décrets de mobilisation. Les ultimatum allemands n'étaient remis ni à Paris ni à Pétrograd. Szecsen et Szapary annonçaient l'acquiescement de leur pitoyable monarchie aux puissances pacifiques.

Déjà les troupes françaises ont envahi le territoire luxembourgeois et y combattent les Teutons innocents! Qu'étaient venus faire en terre neutre ces braves Prussiens, objet de l'attaque française? Sourds-muets et aveugles, les Luxembourgeois ne virent pas ces batailles qui auraient précédé de quatre jours la déclaration de guerre germano-française. « Chez nous, dit M. Eyschen, le 3 août 1914, personne n'en a rien vu ni entendu. » Et il ajouta avec mélancolie : « Et, pourtant, tout cela se trouve dans une pièce officielle!... Chacun en pourra tirer ses conclusions. »

Le mensonge était énorme. Quand, à la légation allemande, en présence du ministre von Buch et du bourgmestre de la capitale, M. Eyschen en informa l'officier, porteur de la proclamation, celui-ci promit de ne pas publier le malencontreux document. La promesse ne fut pas tenue. L'Allemagne inventa une nouvelle légende : le 1er août, 650 cyclistes français envahirent le Luxembourg et pénétrèrent dans la capitale. A ces criminels audacieux, Wotan avait communiqué une absolue invisibilité. Protégée par son bon vieux Dieu, l'Allemagne combat contre l'Olympe.

Officiellement, le ministre d'État luxembourgeois mit fin à ces légendes ineptes.

Il télégraphia, tout d'abord, à MM. von Bethmann-Hollweg et Jagow :

On distribue actuellement dans la ville de Luxembourg une proclamation du général commandant le VIIIe corps d'armée, Tulff von Tscheppe und Weidenbach, qui contient ces mots :

« La France ayant violé la neutralité du Luxembourg, a commencé les hostilités — comme on a constaté sans le moindre doute — du sol luxembourgeois contre les troupes allemandes. En vue de cette nécessité urgente Sa Majesté a ordonné aussi aux troupes allemandes, en premier lieu au VIIIe corps d'armée, d'entrer dans le Luxembourg. »

Cela repose sur une erreur. Il n'y a, en territoire luxembourgeois, aucun militaire français, et rien ne permet de supposer que la France menace la neutralité.

Au contraire, dans la soirée du samedi, 1er août, les rails du chemin de fer ont été enlevés en territoire français, près de Mont-Saint-Martin et Longwy — ce qui prouve qu'à ce moment déjà n'existait aucune intention d'avancer sur Luxembourg par chemin de fer.

Le 3 août, il déclara hautement devant la représentation nationale :

Les deux faits sur lesquels l'occupation est basée et dont parle la proclamation qui est signée par un général sont faux, surtout celui... des 650 cyclistes français. J'ai tenu à ce que ces faits-là fussent éclaircis. Je le déclare devant le pays et devant l'Europe.

Inclinons-nous bien bas devant l'homme d'État, porte-parole d'un quart de million de Luxembourgeois, qui proclama la vérité en pleine occupation prussienne! Le courage civique est plus rare, mais non moins louable que l'héroïsme militaire. Égaré par quelques vagues considérations de politique intérieure, un publiciste allié osa écrire que M. Eyschen « s'accommoda de l'envahisseur ». Même à l'égard du premier ministre d'un État neutre la vérité a quelques droits....

Le 4 août, M. von Bethmann-Hollweg confirma officiellement les déclarations et les protestations du ministre grand-ducal :

Nos troupes ont occupé le Luxembourg et sont peut-être déjà sur le sol de la Belgique. Messieurs, cela est contraire aux principes du droit international.... Nous avons été contraints de passer outre aux légitimes protestations des gouvernements luxembourgeois et belge.

Ainsi sont réfutées implicitement toutes les imaginations des Jagow, des Tulff, des Fuchs et... celles de M. von Bethmann lui-même. L'invasion française aurait pleinement justifié l'invasion allemande.

La Wilhelmstrasse exprima le regret de n'avoir pu s'entendre préalablement avec le gouvernement grand-ducal. Le danger était trop pressant, télégraphia M. von Jagow, le 2 août, dans la soirée. La réponse n'eût pas été douteuse. M. Émile Prüm, ennemi juré du premier ministre grand-ducal, écrit dans ses Lettres ouvertes à M. Mathias Erzberger : « Si l'Allemagne avait exigé du Luxembourg qu'il consentît lui-même à la violation de sa neutralité, il ne fait pas le moindre doute que le gouvernement luxembourgeois n'eût opposé

la même réponse négative que celle qui a été reçue de la Belgique[1]. »

Dédaignant l'aveu de M. von Bethmann-Hollweg, les hommes d'État et les publicistes ont découvert une justification posthume de la violation du Luxembourg. Le baron von Richthofen déclara à un rédacteur de l'*Écho de Paris*[2] :

La violation de la neutralité du Luxembourg est justifiée au point de vue juridique par le consentement tacite du gouvernement luxembourgeois et aussi par le fait d'avoir accepté une indemnité.

Trois mois plus tard, les *Münchner Neueste Nachrichten* entonnèrent le même air :

Le gouvernement luxembourgeois fut assez raisonnable pour autoriser le passage des troupes contre un dédommagement pour tous les inconvénients qui en résulteraient[3].

Impossible de découvrir la moindre trace de ce prétendu contrat tacite dans les paroles et dans les actes du cabinet grand-ducal. Est-il vrai que celui-ci ait méconnu ses devoirs jusqu'au point d'accepter le denier de Judas ? Dès le 2 août, l'Allemagne promit de réparer le dommage causé par les troupes d'invasion. « Le Luxembourg sera pleinement indemnisé pour tout dommage éventuel », a dit M. von Bethmann. « Le gouvernement impérial, télégraphia M. von Jagow, assure au Luxembourg un dédommagement complet pour tous les dégâts causés par nous. » M. von Bethmann-Hollweg affirma, le 4 août, au Reichstag : « Le tort que nous commettons — je ne le dissimule pas — nous nous efforcerons de le réparer dès que nous aurons atteint le but militaire que nous nous sommes proposé. »

Des bataillons innombrables séjournèrent au Luxembourg, dévastant chemins ruraux et routes nationales, récoltes sur pied et propriétés immobilières, forêts et cultures. Les réquisitions furent abondantes. « Si vous ne nous donnez pas ce que nous demandons, dirent les Teutons, nous le prendrons de force. » Le général Tulff avait promis un paiement comptant et en espèces; on paya par bons; parfois aucun bon ne fut remis.

1. Johannet, *La Conversion d'un catholique germanophile*, p. 64 et 65.
2. Numéro du 25 mars 1915.
3. *Le Matin*, 18 juin 1915.

L'Allemagne assuma bénévolement la responsabilité inscrite dans ces articles de notre Code civil :

Article 1382. — Tout fait quelconque de l'homme, qui cause à autrui un dommage, oblige celui par la faute duquel il est arrivé, à le réparer.

Article 1383. — Chacun est responsable du dommage qu'il a causé, non seulement par son fait, mais encore par sa négligence ou par son imprudence.

Les commissions grand-ducales qui, en septembre et en octobre 1914, parcoururent les diverses circonscriptions, évaluèrent, suivant le langage du ministre luxembourgeois de l'Intérieur, « le dommage réellement subi » et, suivant les paroles de l'Intendance allemande, « le dommage causé à l'occasion du passage des troupes allemandes par le Luxembourg ». La grande-duchesse déclara dans son discours du trône du 10 novembre 1914 : « La promesse a été donnée que le préjudice causé serait réparé, et l'on a mis de l'empressement à solder nombre de dettes contractées et de justes indemnités occasionnées lors du passage des troupes. » Que le baron von Richthofen, les scribes bavarois et leurs cautions des pays alliés veuillent bien nous indiquer la corrélation qui existe entre ce paiement d'une dette échue et le prix de la neutralité luxembourgeoise! MM. Laband et Franz von Lizst consentiront sans doute à leur donner un petit coup de main.

Puisqu'on ne découvre aucune trace de collusion entre l'envahisseur et sa victime et que le gouvernement grand-ducal protesta énergiquement et dès la première heure contre la violence qu'il subit, on ne peut reprocher au Luxembourg qu'un fait unique, et ce fait est capital : celui de n'avoir pas résisté, les armes à la main, à l'agresseur. Le premier devoir d'un État perpétuellement ou temporairement neutre est de défendre sa neutralité mise en péril. Héroïquement la Belgique accomplit ce devoir; le grand-duché de Luxembourg ne l'accomplit pas. Ni légalement ni matériellement il ne pouvait l'accomplir.

Le traité du 11 mars 1867 l'a désarmé. « Le maintien ou l'établissement de places fortes sur son territoire, dit l'article 3, devient sans nécessité comme sans objet. » Expressément le roi grand-duc dut se réserver le droit « d'entretenir dans cette ville (la capitale

démantelée) les troupes nécessaires pour y veiller au maintien du bon ordre ». Défendue par le corps valeureux des gardiens de la paix, Paris n'aurait pas résisté longtemps aux troupes de von Kluck. Les forces défensives du Luxembourg comprennent une compagnie de volontaires d'environ cent quatre-vingts hommes, autant de gendarmes, quelques vieux canons hors d'usage et deux mitrailleuses modernes.

Théoriquement, et en l'absence des dispositions restrictives des traités internationaux, les 260,000 Luxembourgeois pourraient mettre sur pied une armée de 25,000 hommes. Avec 300 Spartiates, Léonidas résista pendant un temps à plus de 300,000 Perses. Xerxès, en 1914, commandait à plus de 3 millions de soudards, et il n'y a pas de Thermopyles sur les rives de la Moselle. Ajoutons que les généraux teutons agirent par surprise, redoutant sans doute l'opposition farouche de l'armée grand-ducale. Le 2 août, quand commença leur raid héroïque, il n'y avait guerre qu'entre les Austro-Allemands, les Serbes et les Russes; le baron von Schœn continuait de résider à Paris et le prince Lichnowsky à Londres. Le sacrifice d'une poignée de soldats luxembourgeois aurait entraîné la mort de milliers de femmes, de vieillards et d'enfants. Le geste eût été héroïque, mais inutile et, partant, nuisible.

***

L'occupation commença. Comme les conventions de la Haye n'ont pas prévu l'occupation déloyale, aucune règle de droit international ne définit les situations des occupants et des indigènes. Les hordes se comportèrent comme en pays conquis.

Tout d'abord, les autorités allemandes s'opposèrent au départ des ressortissants français appelés par la mobilisation. Le gouvernement grand-ducal protesta; de même M. Armand Mollard, le très distingué ministre de France. Suivant l'exemple de M. von Jagow, son chef hiérarchique, M. von Buch désapprouvait dans son for intérieur ce qu'il contresignait comme fonctionnaire. « M. Mollard a sans doute raison », dit-il dans un moment d'abandon. Mais les mesures illégales se poursuivirent.

Il fallut écarter ensuite les témoins gênants. M. Mollard fut convié

à monter sur la première charrette. Se retranchant derrière les instructions de l'autorité militaire, M. von Buch *pria*, le 4 août, de grand matin, M. Eyschen « de vouloir bien inviter le ministre de France, M. Mollard, à quitter aussitôt que possible le Luxembourg et à se rendre en France[1] ». Le chef du cabinet grand-ducal obéit à cette *prière* qui était un ordre. Des publicistes mal informés lui en surent mauvais gré, et découvrirent un suggestif rapprochement entre l'aventure de M. Mollard, « chassé » par le Luxembourg, et celle de M. von Below Saleske à qui M. Henri Davignon remit ses passeports. MM. Fuchs et von Buch avaient parlé « de la pénible obligation » qui s'imposait à eux « de placer M. Mollard sous la surveillance d'une escorte militaire et, en cas extrême, de procéder à son arrestation ». L'éminent ministre luxembourgeois s'inclina devant la force et fit « la communication qui lui coûtait beaucoup »; M. Mollard acquiesca à son tour. En dépit des objurgations de M. von Buch, le gouvernement grand-ducal se chargea de la protection des résidents français et de la garde de la légation de France.

Le comte van den Steen de Jehay, ministre du roi Albert, dut partir, quatre jours plus tard, dans des conditions analogues. M. Henri Davignon constata « que le gouvernement grand-ducal n'avait pas eu le choix de son attitude... et que celle qu'il avait été obligé d'adopter n'impliquait en aucune manière une intention discourtoise à l'égard du Roi et de la Belgique[2] ».

Une troisième charrette attendait son occupant; elle dut hiverner dans les remises de la légation teutonne. M. della Torre, ministre d'Italie, ne pouvait être suspecté de tiédeur envers l'alliée germanique. Sans doute ne partageait-il pas cette conviction raisonnée que M. Sonnino fit connaître, le 7 janvier 1915, au duc d'Avarna : « *Ogni alleanza che non venga alimentata dall' amicizia e che non contribuirsca per suo conto ad aumentare l'amicizia non può riuscire che sterile e vana*[3]. » Le 23 mai 1915, l'ambassadeur royal à Vienne remit au baron Burian la déclaration de guerre; les hostilités commencèrent le lendemain. La rupture des relations diplomatiques laissait subsister la paix instable entre l'Italie et l'Allemagne.

1. *Livre jaune*, n° 156, annexe III.
2. *Livre gris*, n° 66.
3. *Livre vert*, n° 10.

M. della Torre s'en alla chercher un court repos dans les belles campagnes luxembourgeoises. Il n'en put jouir longtemps. A la fin de la grande semaine historique, les autorités allemandes le prièrent de quitter le sol luxembourgeois. Moins heureux que ses collègues de France et de Belgique, il fut molesté dès son arrivée à Trèves.

Gravement menacé dans l'exercice de ses prérogatives d'ordre international, le gouvernement luxembourgeois sauvegarda la majeure partie de ses attributions d'ordre interne. Les tribunaux continuèrent de siéger comme en temps normal; la Chambre législative se réunit aux époques convenues; l'administration fonctionna difficilement, mais elle fonctionna. Si les hordes ne commirent pas au Luxembourg les atrocités qui constitueront la honte éternelle de la patrie de Schiller et de Gœthe, d'Ostwald et de Guillaume II, maintes bourgades et de nombreuses demeures privées éprouvèrent leur infinie et crapuleuse bassesse. Bien souvent généraux, officiers et soldats imitèrent le geste infâme que fit Guillaume Ier, roi de Prusse et premier empereur allemand, au cours de la précédente guerre, au palais archiépiscopal de Reims. Chaque kultur a ses beautés....

Étrangers aux sentiments d'élémentaire pudeur, Guillaume II et son triste kronprinz daignèrent villégiaturer dans le petit pays violenté. A Esch-sur-l'Alzette, Frédéric-Guillaume, époux de la princesse Cécile, acquit une peu enviable renommée. *His reputation in the Grand-Duchy*, écrivit un correspondant du *Daily Express, is of the worst*. Qu'un silence dédaigneux couvre les débordements du lamentable hobereau!

Pendant un long mois, Guillaume de Hohenzollern imposa aux Luxembourgeois sa présence abhorrée; ses féaux sujets le croyaient au front, pourfendant les Français corrompus et les Anglais méprisables. Revivons l'une de ces inquiètes journées qui précédèrent la bataille de la Marne. Dans l'un des salons de sa légation, l'ami du « bon vieux Dieu » se prélasse au milieu d'une foule de courtisans. En attendant l'entrée solennelle à Paris ou dans quelque autre cité illustre, il veut rendre visite à la princesse de vingt ans qui règne à Luxembourg. Visite désirée ou visite ni désirée ni désirable : nous l'ignorons. A l'Eicherberg, dans la rue du Casino, dans la Grande-Rue, au Marché aux-Herbes, uhlans et cuirassiers, fantassins et artil-

leurs font la haie; derrière eux, à respectueuse distance, les foules grouillantes des neutres violentés, toujours curieux. L'automobile impériale sort de l'hôtel de la légation; à droite et à gauche, son occupant distribue les saluts. Des gosiers rauques qui vidèrent les caves des Belges assassinés sortent les hurrahs de commande. L'idiome luxembourgeois ne connaît pas le cri teuton. La cérémonie qu'on souhaitait triomphale n'a pas duré cinq minutes que déjà se crispe le masque impérial. Impossible de voir si les Luxembourgeois — Germains au sang pur, affirment les pangermanistes, — ont les cheveux blonds du Teuton ou la toison fauve des Anglo-Saxons : chapeaux et casquettes sont vissés sur les têtes obstinées. Les hautes sphères de la ville se tranquillisèrent : on avait redouté des explosions de haine où il n'y eut qu'un méprisant dédain.

La situation de la princesse était singulièrement difficile. Née de souche allemande, proche parente de l'archiduchesse Zita, femme de l'héritier austro-hongrois, nièce du grand-duc de Bade qui, de même que Guillaume II, est un petit-fils du premier empereur allemand, Marie Adélaïde de Luxembourg n'éprouva vraisemblablement jamais de bien vives antipathies contre l'Allemagne. A quelques exceptions près, la cour grand-ducale ne comprend que des dignitaires d'origine, de tendances, de tempérament allemands; leur choix échappe et leur rémunération n'incombe pas au gouvernement grand-ducal. La grande-duchesse a-t elle méconnu ses devoirs souverains et obéi à des sympathies allemandes? Les Luxembourgeois ne pourraient être rendus responsables des conséquences du lien dynastique qu'a établi, sans s'enquérir de leur avis, le Congrès de Vienne entre leur petite patrie et la famille de Nassau-Orange. On sait qu'une des princesses luxembourgeoises assista à Carlsruhe, avec la cour de sa tante de Bade, sœur du feu grand-duc Guillaume, à une cérémonie militaire dont elle aurait pu et dû s'abstenir. Attendons, pour juger, que les faits soient éclaircis et que la jeune souveraine puisse être entendue en ses explications! Même aux têtes couronnées justice est due.

Les sentiments du peuple luxembourgeois apparurent dès le premier contact avec les Barbares. La science d'outre-Moselle le rattache à la souche d'Arminius et d'Attila. « Race dégénérée », corrigeront, après la nouvelle expérience, les professeurs à lunettes de clinquant doré. Le refrain du Feierwôn, chant national luxembourgeois, se

termine par ce vers : *Mir welle bleiwe wat mir sin* (Nous voulons rester ce que nous sommes); le peuple chante : *Mir welle jo keng Preise gin* (Nous ne voulons pas devenir Prussiens). Les *Alldeutschen* vantent les liens de parenté qui les rapprochent des cousins anglais, américains, hollandais, flamands, ukraniens.... Pendant que se fait l'histoire contemporaine, l'histoire ancienne perd ses droits problématiques.

A la séance de la Chambre des Députés de Luxembourg du 15 mai 1912, M. Brincour, un des hommes d'État les plus vénérés du grand-duché, prononça ces paroles :

Suivant moi, la civilisation française fait presque partie intégrante de la nôtre. Si notre nationalité a une trame allemande, l'histoire y a tissé bien des fils, essentiellement français, entre autres, ce beau sentiment d'égalité que nous avons tous, la répugnance pour les tracasseries policières.... Tout notre droit administratif et privé, une grande partie de notre droit public sont essentiellement français, et nous avons emprunté à la France une grande partie de la façon dont nous concevons la vie [1].

Le compte rendu parlementaire relate cette interruption du docteur Weller, chef du parti socialiste : « Nous lui devons (à la France) ce qui concerne la civilisation. » MM. Brincour et Welter ont exprimé l'opinion des Luxembourgeois sans épithète.

Dans ses Lettres ouvertes à M. Erzberger, M. Émile Prüm, ancien chef du parti clérical, s'est fait le porte-parole des très rares Luxembourgeois germanophiles qui pactisaient avec l'ennemi d'hier et l'ennemi de demain :

A la veille même des hostilités, je m'entretenais ici, dans cette marche de l'ouest du domaine linguistique germanique, par l'écrit et par la parole, en faveur du véritable germanisme contre une *franscaillerie* exagérée [2].

Avant la grande guerre, M. Prüm ne connaissait pas le « véritable germanisme »; les atrocités belges le lui ont révélé. Une *franscaillerie* exagérée! Qu'est-ce à dire? L'expression est barbare et correspond à quelque chose d'irréel. *Franscaillerie*, la lutte pour l'autonomie économique menacée par l'irrésistible infiltration de la camelote alle-

1. Documents parlementaires luxembourgeois : La loi du 10 août 1912, p. 608.
2. René Johannet, *La Conversion d'un catholique germanophile*, p. 88.

mande; *franscaillerie*, la marche en avant vers plus de liberté et la course au progrès; *franscaillerie*, la forte affirmation du sentiment national sans lequel un peuple peut vivre mais perd le droit à la vie.... On a vanté la conversion de l'ex-*leader* clérical : M. Prüm s'achemina vers Damas quand il perçut les gémissements des Belges aux prises avec les assassins; il n'est pas au terme de son voyage. Dans ses Lettres ouvertes, il adresse à l'héroïque et loyale Belgique cet horrible reproche :

Pour ce qui concerne la Belgique, il faut distinguer entre une *invasion* (*Einmarsch*) des troupes allemandes pour occuper et conquérir le pays, et leur simple *passage* (*Durchmarsch*) vers la France. En principe, l'une et l'autre devaient être repoussées. Il était stratégiquement impossible à la Belgique de s'opposer à un simple passage, et, de fait, en dépit de sa protestation de principe, le gouvernement belge ne s'est pas opposé au passage pur et simple....

L'Allemagne aurait donc pu, très facilement, et sans verser une goutte de sang, accomplir son passage vers la France....

Ce n'est pas au *passage* mais à l'*invasion* des troupes allemandes que la Belgique s'est opposée, parce que cette invasion devait nécessairement conduire, et dans la suite conduisit, à la conquête politique du pays[1].

Ni M. von Jagow, ni M. von Bethmann, ni les Quatre-vingt-treize n'ont osé formuler pareille injure que peut dédaigner notre glorieuse voisine. M. Prüm a fort mal traduit les opinions de ses compatriotes. Reconnaissons qu'une faible fraction du parti clérical professait, en août 1914, de vives sympathies allemandes. La liberté française est un aliment délicat qui ne convient pas à tous les estomacs. Le spectre de la séparation de l'Église et de l'État planait; volontiers les zélateurs germanophiles représentaient Paris, où vivent quelque vingt mille ressortissants grands-ducaux, comme une Babylone sans foi ni mœurs, sans cœur et sans entrailles. La religion catholique enseigne qu'aux âmes bien nées la patrie est chère. Le précepte fut oublié et, comme en Espagne, en Hollande et ailleurs encore, on découvrit une absolue incompatibilité entre la foi catholique et les sympathies françaises. Le bon sens populaire corrigea ces énormités; les crimes allemands firent le reste. Admirablement, d'éminents représentants

1. René Johannet, *op. cit.*, p. 65 et 66.

de la République, notamment MM. Denaut et Armand Mollard, avaient préparé cette « conversion ».

Avant l'invasion, le Luxembourg était un des États les plus prospères de l'Europe; il exportait, proportionnellement, plus de fer et d'acier que l'Angleterre, plus de produits agricoles que le Danemark. La diligente activité de ses habitants et l'impulsion d'un très grand ministre avaient opéré ce miracle économique. Les *Münchner Neueste Nachrichten* sont d'un autre avis : « Ce que le Luxembourg est au point de vue économique, il le doit exclusivement à l'Allemagne, au capital allemand et à l'esprit d'initiative allemand. » La générosité allemande est rarement gratuite. La défaite des hordes teutonnes terminera évidemment la trop longue histoire du Zollverein; mais elle n'isolera pas le Luxembourg du reste de l'univers. Hors de l'Allemagne point de salut : c'était l'aphorisme enseigné hier à Bonn et ailleurs. Avec l'Allemagne point de salut : ce sera l'aphorisme de demain. Il est des Luxembourgeois non « convertis » qui n'auront pas à modifier leurs vieilles convictions.

Quand la France menacée réunit ses fils, les Luxembourgeois *français* — tous ceux qui eurent le bonheur de respirer le doux air de France — affluèrent aux bureaux de recrutement. Ces enrôlements volontaires furent loin d'atteindre le chiffre stupide de 8,678 hommes que, dans un but de sottes représailles, adopta la presse allemande. Pourquoi l'Allemagne ne nous a-t-elle pas fait connaître le résultat de la cueillette de volontaires que firent ses majors joufflus parmi sa très faible colonie luxembourgeoise?

La divine charité, magnifiquement, remplit son rôle. Ne fallait-il pas imiter, dépasser peut-être les grands ancêtres de 1870-1871? On les dépassa. La misère était indicible; on la rencontrait, errante, dans les campagnes; les citadins la frôlaient à chaque pas; on la savait atroce en Belgique et en France, partout où avait flotté le drapeau teuton. Et les associations charitables poussèrent comme poussent les champignons sous la rosée du matin; des statistiques, arrêtées malheureusement fin avril 1915, nous renseignent sur leur floraison. Un comité — dont le président gémit aujourd'hui dans les prisons allemandes — réunit 30,000 francs et des monceaux de dons divers; le Comité central des œuvres de secours aux victimes de la guerre distribua 35,000 francs en espèces et pour 150,000 francs de

vêtements et d'objets d'alimentation; l'œuvre de Saint-Martin expédia en Belgique cinq wagons de produits de toute nature. En novembre 1914, la Fédération des sociétés locales d'agriculture lança à ses membres un touchant appel : en quelques semaines, elle rassembla 321,000 francs en espèces, en vêtements et en vivres. Qui pourrait évaluer le rendement de la charité individuelle et privée? Avril et les mois suivants virent d'autres moissons de solidarité.

Ayant soulagé avec trop de cœur la misère française et la misère belge, le grand-duché connut la misère luxembourgeoise. Le pain fut rationné : 250 grammes par personne de plus de deux ans d'âge. D'accord avec les puissances intéressées, la Suisse commença tout récemment ses envois bimensuels de quarante-cinq wagons de farines.

Telle fut, telle est encore la situation du Luxembourg devant l'invasion allemande. Avec empressement le gouvernement et le peuple remplirent les devoirs que leur imposaient le droit international et la sublime solidarité humaine. Prisonniers, l'un et l'autre, de la force temporairement triomphante, ils gardent la foi en une libération prochaine. Privés de communications, de télégrammes, de lettres et de journaux étrangers, entourés des nuées d'espions que la vigilance alliée a momentanément privés d'emploi, ils pleurent les calomnies qu'inventent l'ignorance ou la mauvaise foi. Leurs actes furent nobles, également distants de l'ostentation qui excite aux représailles et de la basse veulerie qui conduit aux lâches abandons. Ils ne redoutent pas la lumière du jour, et demandent des juges.

Martyrs du droit, il leur est interdit de combattre et de mourir pour lui. Parce que l'ennemi rôde aux carrefours des rues, dans les lieux publics et jusque dans les modestes auberges des campagnes, ils ne peuvent crier tout haut ce qu'ils pensent tout bas. Devant eux, la coupe d'amertume sans cesse remplie; plus loin, l'avenir incertain, angoissant et douloureux dont ils ne peuvent percer la pénombre. Est-ce la fin, est-ce la résurrection qu'annonce le canon qui tonne? Ils croient en la victoire parce que le droit ne meurt pas; ils savent aussi que les victorieux soldats du droit seront pitoyables aux humbles dont la conduite fut droite et loyale....

GASPARD WAMPACH.

GABRIELE D'ANNUNZIO

ET LA POLITIQUE NATIONALE EN ITALIE

Celui qui chante au dieu un chant d'espérance verra son vœu s'accomplir.
Le temps est père des prodiges.
(Épigraphes du *Feu*, Roman de la Grenade, MDCCCC.)

La parole du poète communiquée à la foule est un acte, aussi bien que le geste du héros.
(*Le Feu*, Personnage de Stelio Effrena.)

Nulle œuvre de vie ne peut s'accomplir sans effusion de sang sur un peuple.
(*La Gloire*. Personnage de Ruggero Flamma. MDCCCIC.)

Beaucoup de poètes, et des plus grands, las peut-être de rythmer à vide, ont fait le rêve d'agir. Prétendre qu'ils cherchaient ainsi des sensations nouvelles serait les calomnier. Lamartine, un instant, s'est cru près d'atteindre au pouvoir suprême. Victor Hugo, d'un geste, a pensé refouler l'Allemagne qui sans doute en a souri. Il appartenait à d'Annunzio de toucher au but. Sur le rocher du Quarto, il a chanté la guerre libératrice; à sa voix, toute une nation a fait écho. N'exagérons pas. L'écho se serait bientôt perdu dans la mer proche, sans un Roi complice et prêt à le recueillir. A l'appel du poète a répondu l'héroïque acclamation d'un peuple, mais a suivi l'ordre conscient et réfléchi d'un Roi.

Le principe des nationalités devait fatalement engendrer la haine des races. Plus, il aboutit à l'âpre lutte entre civilisations ennemies. Même pour Trente et Trieste, l'Italie se serait-elle jetée dans l'âpre mêlée, si elle n'avait entrevu dans les futures batailles, moins une guerre d'États à États : Italie... contre Autriche, Allemagne et Turquie, que le conflit toujours latent des Latins contre les Germains, de Rome contre les Barbares; « la dernière des croisades, le dernier des sursauts sacrés de la civilisation latine et des peuples italiques, le dernier acte du drame gigantesque qui commença dans les siècles

lointains des invasions barbares et qui continua, gonflé de glorieuses passions, à travers le moyen âge et les temps modernes, jamais terminé mais jamais abandonné. » (*Il Secolo*, 20 mai 1915.)

Ce sont toutes les vieilles rancunes qui remontent de loin entre amis définitivement brouillés. Les yeux s'ouvrent; les chaînes tombent. On s'aperçoit qu'on n'avait aucun trait commun; on s'étonne d'avoir pu rester si longtemps liés. La haine, contenue durant tant d'années, se décuple de toutes les désillusions, de tous les outrages patiemment supportés jusqu'alors.

Pourtant, sachons l'avouer, ce n'est pas un emballement impulsif, qui devait pousser le gouvernement italien dans cette guerre d'enthousiasme. Neuf mois de négociations très suivies ont montré qu'il entendait garder son sang-froid. « L'égoïsme sacré », proclamé dès le début, le gardait contre ses propres nerfs. — Que demandez-vous? — Qu'offrez-vous? — Bien des fois l'entente fut près de se conclure[1].

Mais, les plus habiles, trop habiles, ne voulaient rien lâcher. Tour à tour, et de la même convoitise, ils portaient leurs yeux vers l'Adriatique et vers la Méditerranée[2].

Mais les plus timides, trop timides, ne se souciaient guère de risquer pour un peu plus d'Adriatique, ou pour un peu plus de Méditerranée. Ils n'étaient pas ennemis du marchandage, et, mettant leur sereine confiance dans la diplomatie, attendaient rassérénés et tranquilles[3].

Pendant ce temps, les Nationalistes, après avoir, à vrai dire, un

1. « Un pays, s'il n'est pas composé d'inconscients, doit, avant d'entrer en guerre, poser nettement certains problèmes. Que risquons-nous de perdre? — Que pouvons-nous gagner? Que coûte une guerre dans l'ordre moral et économique, et quelles compensations pouvons-nous en espérer?... » *Nuova Antologia*, 16 janvier 1915.

2. « Les uns s'occupent exclusivement du problème adriatique; les autres s'occupent uniquement du problème méditerranéen. Nous répondrons vouloir nous occuper des deux problèmes, parce que nous sommes nous-mêmes, et que notre péninsule est baignée de trois mers et non d'une seule... » *Nuova Antologia*, 1er et 16 septembre 1915.

3. « La pensée de la neutralité conditionnelle s'est beaucoup raffermie dans toutes les classes sociales.... Actuellement les campagnes sont beaucoup plus neutralistes que les villes. Mais nous ne disons pas pour cela que les villes soient en majorité interventionnistes.... La grande majorité, on peut le dire sans exagérer, serait heureuse, si l'Italie pouvait rester étrangère à la guerre, avec l'assurance, garantie par les traités diplomatiques, qu'elle n'en sortirait pas diminuée dans ses justes intérêts et dans ses droits.... » *Nuova Antologia*, 16 mars 1915.

instant hésité sur qui porter leurs coups, continuaient, sans se lasser, leur vibrant appel aux armes[1]. Ils restaient ainsi fidèles à leurs idées[2].

Pour régénérer l'Italie, pour lui rendre son sens historique, il fallait une guerre, la guerre « gymnastique salutaire » des peuples en mal de croissance. Mais, à l'élite seule, il appartenait de choisir l'heure car la fin historique d'une race ne peut dépendre d'une multitude éphémère. Une fois de plus, comme aux heures de Tripoli, ils allaient rallier le pays tout entier. « Romantiques »? « Esthètes »? non pas. Seuls ils avaient la claire vue de l'avenir, parce que seuls peut-être ils avaient une doctrine directrice. Les Neutralistes voulaient bien discuter; les plus Neutralistes eux-mêmes ne voulaient pas être joués; ils ne voulaient pas être bernés; ils ne voulaient pas être dupes. Quand la preuve fut faite, qu'un prince étranger cherchait à jouer, berner, duper l'Italie et lui imposer ses volontés, ce fut, dans tout le pays, une explosion de colère et d'indignation. Depuis trop longtemps surmenés, les nerfs, enfin, se tendirent vers l'acte irréparable.

La décision allait bientôt suivre. Il était digne de la grandeur latine, qu'un poète, le plus grand poète de la latinité, auréolât d'un rayon de beauté, le geste impérieux d'un Roi, seul responsable devant le pays et devant l'histoire. Héraut avant-coureur, il fut vraiment l'âme de la nation, la voix même de la patrie. Il éleva les cœurs jusqu'au sacrifice. Il annonça la guerre; il la fit accepter : mieux, il lui donna son véritable sens. Plus question de l'Autriche; plus question du Trentin, de Trieste, de la Dalmatie... contingences que tout cela!... mais, de Rome, de la Renaissance, du Risorgimento! Le but n'était plus la conquête présente. Le but était l'idéal éternel.

Majesté du Roi d'Italie, grand peuple de Gênes, corps de Saint-

1. « Qu'entend-on en disant que le pays ne veut pas la guerre? Veut-on parler du nombre brutal, et spécialement des campagnes, dont la plus grande partie est illettrée? En quoi est-il utile et nécessaire à la nation de faire ce que veulent les campagnes. Comment les campagnes pourraient-elles avoir la volonté de ce qui convient à la nation?... Peu importe que le peuple en général n'ait pas le courage de la discipline nationale. Il suffit, si la guerre est utile à la nation, de la déclarer, et, une fois déclarée, de faire une active propagande pour enseigner au peuple le courage.... » (*Idea Nazionale*, 7 avril 1915.)

2. Voir notre article sur le Nationalisme italien, *Revue des Sciences politiques* (mars-avril 1912).

Georges ressuscité, Liguriens des plages et d'outre-mers, Italiens de toute lignée, de toutes confessions, nés d'une mère unique, notre famille, notre sang, frères[1].... — Le Verbe du poète a forcé le miracle divin. Un frisson d'énergie, une sorte de folie sacrée secoue tous les esprits, parmi la clameur enthousiaste du peuple, criant la honte à qui serait indigne de Rome, de la Renaissance, du Risorgimento! L'étincelle luit qui tout enflamme. Le tocsin sonne au Capitole : *Rome se réveille dans le soleil de sa nécessité et pousse le cri de son droit, le cri de sa justice, le cri de sa revendication à toute la terre alliée contre la Barbarie*[2].

« Sans l'espérance, il est impossible de trouver l'inespéré[3].... » D'Annunzio avait-il jamais tant espéré!... Ses harangues, multipliées pendant quinze jours et répétées à tous les échos d'Italie, avaient eu l'action pour fin; elles avaient eu le pouvoir de précipiter l'acte nécessaire....

Et ils étaient en grand nombre, et plusieurs étaient venus de très loin, et attendaient sa parole avec une anxiété, qu'il ne comprenait pas peut-être. Qui étaient-ils? C'étaient tous ceux qui avaient bu sa poésie, qui avaient respiré l'éther enflammé de son rêve, qui avaient senti la griffe de sa chimère : tous ceux à qui il avait annoncé la transfiguration du monde,... tous ceux qu'il avait séduits par son espérance et par sa joie.... L'Italie, restée pendant une si longue succession de nuits dans les ténèbres, illumina tout à coup et revécut. Lui seul avait eu le pouvoir d'en rallumer les torches.

(*Le Feu.*)

***

Sauf à certaines époques troublées par des malentendus, peut-être suscités à dessein contre nous, la Triple-Alliance ne fut jamais très populaire en Italie. On l'acceptait, moins par haine de la France que par crainte de l'Autriche, et, on peut ajouter, par respect, mêlé de crainte, pour l'Allemagne victorieuse. Seuls, ou à peu près, la défendaient certains hommes, politiques ou politiciens, certains diplomates ou prétendants à le paraître. Ils la défendaient

1. Discours du Quarto.
2. Discours de Rome.
3. Épigraphe du *Feu*. (Pour les citations du *Feu*, nous avons utilisé la traduction de G. Hérelle.)

objectivement, comme ils disaient. Et cet adverbe savant, mis à propos, était à la fois un hommage au vocabulaire allemand, et une sorte de réserve polie vis-à-vis de la France. Au fond, ceux-là mêmes ne nous ont jamais trop détestés. Le peuple, au surplus, restait indifférent. La Triple-Alliance était le secret des ministères, des chancelleries, des cercles et des cafés politiques! C'était bien difficile à approfondir! La masse s'en rendait compte et se résignait à ne pas comprendre.

On connaît les causes de cette alliance qui devait durer plus de trente ans. Méfiance envers la France: menace de l'Autriche: menace aussi de l'Allemagne, qui exagérait à plaisir les dangers venant de la France et venant de l'Autriche. L'Italie à peine constituée se sentait isolée. Du traité de Berlin elle avait été seule à ne pas profiter. Elle en était sortie *les mains nettes*; autant dire les mains vides. Elle avait besoin d'être soutenue. Elle tourna ses regards vers l'Allemagne; mais, rudement, l'Allemagne lui montra l'Autriche. Citons une fois de plus le mot célèbre : « Pour aller à Berlin, il faut passer par Vienne ».

Au fond, l'Italie aspirait à un repos bien gagné. Pour éviter une guerre avec l'Autriche et se soustraire à d'autres dangers, peut-être imaginaires, elle sollicita l'appui de l'Allemagne. Pour traiter avec Berlin, elle dut s'entendre avec Vienne. Elle acceptait le *statu quo* dans les Alpes et dans l'Adriatique. Elle espérait à d'autres compensations. Au surplus, d'aller au plus fort était un peu dans sa tradition et lui avait toujours réussi. Alliée en 1859 de la France à qui elle devait la Lombardie, en 1866 de la Prusse à qui elle devait la Vénétie, elle allait être maintenant l'alliée de l'Allemagne et de l'Autriche. Ayant gagné avec la France, ayant gagné avec la Prusse, comment ne gagnerait-elle pas encore avec l'Allemagne et l'Autriche? Sans doute elle faisait un sacrifice, mais dans son esprit, il était momentané. Car, tels bouleversements se produiraient bien en Europe, où Trente et Trieste serviraient d'échanges. Ce qu'une guerre ne pouvait conquérir, la diplomatie le donnerait plus tard.

Il ne suffisait pas de conclure la Triple-Alliance; il fallait encore la faire accepter par le pays. Or, le pays, spécialement dans le Nord et le Centre, était violemment hostile à l'Autriche. Le plus grand nombre se calma vite et au demi-mot. C'était de la politique. En

Italie, à cette époque au moins, c'était presque avoir partie gagnée que de dire : c'est de la politique. Le sentiment était mauvais conseiller. L'intérêt commandait un rapprochement avec les grands Empires du Centre. Il n'y avait pas à discuter.

Restait à convaincre les Irrédentistes. Anciens garibaldiens, ou jeunes que passionnait la légende garibaldienne : impétueux et impatients : ils avaient cru que les temps héroïques allaient continuer. Ils avaient rêvé de nouvelles chevauchées victorieuses et de nouveaux soulèvements libérateurs. Une grande guerre, même sans fortes alliances, même sans longue préparation, n'était pas pour les effrayer. N'était-ce pas leur guerre? L'Autriche autocratique, cléricale et papiste, l'Autriche des *Tedeschi*, était leur ennemie héréditaire. Ils voulaient poursuivre leur propagande, propager l'esprit d'agitation, d'où, un jour prochain, certainement, viendrait la délivrance. Imaginatifs et prompts à l'action, c'étaient des révolutionnaires. Les assagis, maintenant, avec un haussement d'épaules, disaient : ce sont des romantiques. Contre eux on dut lutter, et, pendant dix ans, l'histoire intérieure de l'Italie fut, pour beaucoup, l'histoire de ces luttes.

A ce régime, les Irrédentistes, j'entends les violents, finirent par disparaître presque complètement : la foi a besoin d'être entretenue. Ils ne se recrutaient plus guère que parmi les républicains : en Italie les républicains comptent peu. Ceux qui autrefois auraient agi, depuis, manifestaient, à l'occasion et de loin en loin, avec des étendards, avec des cris, avec des sifflets. L'Autriche laissait passer. Elle prenait la Bosnie et l'Herzégovine. Elle gardait Trente et Trieste. Elle se savait antipathique aux Italiens. Elle ne faisait rien pour gagner leurs bonnes grâces. L'union était mal assortie, mais elle durait. Au surplus, combien de mauvais ménages a éternisés la crainte d'une liquidation laborieuse! Pour éviter un règlement de comptes, on s'était lié à l'Autriche. Pour éviter quelque lessive désastreuse, on lui restait uni. On en était toujours au même point. Mariage de convenance devenu mariage d'habitude : il se traînait dans la méfiance, les reproches et les récriminations.

Aussi bien, les politiques eux-mêmes, à la longue, se demandaient s'ils n'étaient pas dupes, ce qui est souvent le châtiment des habiles. Ils avaient cherché des alliés; n'avaient-ils pas trouvé des protecteurs,

toujours disposés à faire sentir le poids de leur protection? Dans une alliance à trois, n'étaient-ils pas restés troisièmes, et loin derrière les autres, en valeur et en influence? Il ne s'agissait pas encore de changer d'alliance. Non certes : c'eût été trop grave; c'eût été « provoquer la grande conflagration redoutée depuis quarante ans[1] ». Mais, en combinant des ententes sur des points spéciaux, ne pourrait-on pas insinuer à ces amis trop méprisants, qu'à défaut d'eux, et le moment venu, on était capable de trouver d'autres amis? Ou encore, en allant en Méditerranée tenter quelque expédition difficile, ne pourrait-on pas leur prouver qui l'on était et ce que l'on valait? — « Tout le problème se résolvait à ceci : être forts » — et ainsi, à se faire désirer, et ainsi, à obtenir des compensations. Lesquelles? Ici on retombait dans le vague. — « Revoyez par la pensée le dernier quart de siècle de notre histoire; récapitulez le nombre d'humiliations et de préjudices que nous avons subis de nos alliés; il vous sera facile de comprendre ce que nous pouvons le plus demander...[2]. »

Au début, et longtemps encore, être irrédentiste avait été vouloir la guerre immédiate à l'Autriche, pour la libération soudaine de Trente et de Trieste. Depuis, insensiblement, et d'année en année, le ton avait baissé. Être irrédentiste n'était plus que, tout en restant à contre-cœur et comme malgré soi allié de l'Autriche, garder l'espoir, mais pour plus tard, quand on serait fort, de lui arracher par les armes les provinces convoitées. Jusque-là, c'était implorer plus de respect et de loyauté : lutter pour l'Autonomie de Trente et l'Université de Trieste : et principalement, par des ligues, par des subventions, par des revues, par des journaux, chercher à préserver et propager la langue, la culture, le sentiment italien, à Trente, à Trieste, sur le littoral adriatique, partout où dominèrent Rome et Venise. Ce n'était plus que réserver et préparer l'avenir, prendre et

1. Congrès nationaliste tenu à Florence en décembre 1910. Voir le compte rendu publié sous le titre *Il nationalismo italiano*. Casa editrice italiana di A. Quattrini. Florence, 1911.

« Un changement d'alliances provoquerait la grande conflagration redoutée depuis quarante ans. Les risques et les responsabilités en seraient augmentés, d'autant que nous aurions abandonné le groupe des plus forts pour celui des plus faibles. » Rapport de Giulio de Frenzi sur la politique des alliances. (Page 119.)

2. Congrès nationaliste, p. 125.

conserver hypothèque, à échéance, hélas! imprécise, et, par-dessus tout, en attendant les heures propices, maintenir l'*Italianità*[1].

***

A l'Irrédentisme allait succéder le Nationalisme. Et, précisément, le Nationalisme prit son fondement sur l'*Italianità*; mais il la transforma, et d'un sentiment lointain, poétique et sans mouvement, fit une doctrine de politique réaliste.

L'Italianità : mot abstrait et, pour cela, vague et difficile à traduire. C'est le culte de la langue et des écrivains qui l'ont créée; la passion de Rome, symbole de la puissance, de la Renaissance, symbole de la force, du Risorgimento, symbole de l'héroïsme; c'est le souvenir toujours présent des gloires passées. C'est surtout la foi dans les destins de l'Italie; l'espérance que sa langue à nouveau régnera dans le monde et que, bientôt, sa puissance égalera celle de Rome, sa force celle de la Renaissance, son héroïsme celui du Risorgimento. C'est la croyance à la Primauté de l'Italie, héritière de trop de lumières pour ne pas sortir, enfin, de son éclipse passagère.

C'est bien un sentiment. Mais, comment le propager hors monts et hors mers, jusqu'aux pays irrédentistes, tant qu'il ne serait pas celui de l'Italie tout entière? Le Nationalisme s'assigna ce seul but. Il fit sien ce sentiment, et l'éleva à la hauteur de l'action.

On trouvera peut-être que nous exagérons l'influence du Nationalisme. Il est possible en tant que parti. Pourtant, ce sont ses idées qui maintenant règnent en Italie; ce sont ses doctrines que, consciemment ou non, suivent tous Italiens patriotes. D'Annunzio ne fut jamais affilié. Il est indépendant. Mais, par ses poésies, ses romans, ses drames, ses conférences et ses discours, depuis trente ans, il ouvrait les voies au Nationalisme, il lui fournissait ses

1. « Il y a une conception historique-sentimentale de l'irrédentisme qui consiste à croire que l'irrédentisme soit ce parti et cette tendance qui veut faire subitement la guerre à l'Autriche pour conquérir Trente et Trieste. Ce n'est pas mon irrédentisme. Ma conception moins simpliste et plus positive de l'irrédentisme est celle-ci : défendre le sentiment italien menacé dans les provinces irrédentistes, l'y défendre pour que nous l'y trouvions intact, le jour où des faits, qui, immanquablement, se produiront, nous rendront ces provinces. Voilà mon irrédentisme qui a toute la poésie de l'autre, sans en avoir l'impulsivité, et qui a le sens pratique, qui manque à l'autre... » (Congrès nationaliste. Rapport de Scipio Sighele sur l'irrédentisme et le nationalisme, page 80).

meilleurs arguments. Ce sont les théories du Nationalisme qu'il a fait récemment acclamer, et qu'en une apothéose il a conduites au triomphe final.

*
* *

Poète de la volupté, romancier de l'amour, lyrique passionné, psychologue subtil, dilettante raisonneur : ce n'est pas tout d'Annunzio.

Poète de la volupté, il fut aussi le poète de l'Adriatique, le poète des Abruzzes, le poète de Venise, de Florence et de Rome. Romancier de l'amour, il fut en même temps le romancier de la force et de la volonté. Passionné, subtil, raisonneur, ce sont points de vue littéraires que nous n'avons pas à examiner ici. Mais on ajoute : certaines de ses poésies lascives sont d'une lubricité qui semblent d'un obsédé. Ces poésies, que n'auraient désavouées, à vrai dire, ni Ovide, ni Catulle, ni l'Arétin, étaient peut-être simples délassements d'un homme fait pour l'action et que lasse l'inaction. Péchés de jeunesse, et maintenant pardonnés! Car, ces poésies, tant scandaleuses, datent de 1881, 1882, 1883, 1884.... D'Annunzio avait alors 17, 18, 19, 20 ans.... Au surplus, elles ne le contentaient pas. Voici, comme, un jour, il en prenait congé; quitte, hélas! à bientôt y revenir.

Congé.

Vocat jam carbasus auras.

Quelle déesse, dans la nuit, traverse le ciel, et resplendit vermeille comme l'aurore? Mon âme frémit, tendue vers le ciel, comme vers une aurore. Tous les bandeaux tombent. O mon âme, c'est l'Aurore! c'est l'Aurore!

Prête est la nef. Adieu, forêts de myrtes! A la voile! A la voile! Comme de joyeux esprits, les vents chantent dans le creux de ma voile. Chantez, ô vents! Bien loin des infâmes syrtes, poussez ma voile!

Que derrière moi reste ma honte, avec les délices mortes, avec les fleurs et les fruits du mensonge sur les arbres morts. C'est une vie plus large et une mort plus fière que rêve mon cœur.

Chantez, ô vents! Sur la mer inconnue se trouve l'Ile promise. Là, comme au sommet d'un immense autel, est la joie promise. J'y marquerai l'empreinte de mon pas. A moi, gloire promise!

(*Intermezzo*, 1884.)

Pour lui, tantôt l'amour était « le règne de l'erreur », tantôt « l'immense joie de vivre, d'être fort, d'être jeune »; et, s'il disait : « Fuyez la triste illusion. N'aimez jamais plus », bientôt il se reprenait pour ajouter : « Tout au monde est vain. Dans l'amour est toute douceur! » Il n'était pas encore rassasié.

Sed non satiatus.

Dans mes prunelles grises et mornes, plus ne sourit aucun éclair de jeunesse. Ma jeunesse sauvage et forte, dans les bras de femmes se détruit.

En vain, à grands cris, ma cohorte m'appelle aux armes et me défie. Ici, au milieu des folles et inconstantes voluptés, j'oublie mon beau destin.

On dirait qu'un poison lent pénètre toutes mes artères; qu'une langueur infinie m'énerve; et je n'ai plus de force pour lutter,

Comme au temps où bondissait dans le vent du Nord-Ouest ma strophe ivre et fière, qui clamait au loin : O mer, O mer, O mer!

. . . . . .

Et pourtant, dents aux morsures desquelles je me livre volontiers, bouches plus saignantes qu'une blessure, il m'est doux de me flétrir ainsi pour vous.

(*Intermezzo*, 1884.)

Insistons à nouveau sur l'époque de ces poésies et de celles qui vont suivre. Elles sont tirées du *Canto novo* (1881-1883), de l'*Intermezzo* (1884), de la *Chimera* (1887).... Elles datent de la toute jeunesse de d'Annunzio : et toute sa jeunesse devait se consumer entre le désir d'amour et le besoin d'action.

Attentif, j'épiais chaque nuit le signe triomphal. Ni la mer, ni le ciel n'étaient aussi vastes que mes projets....

(*Intermezzo*, 1884. *Preludio.*)

De moment en moment, dressé sur ma selle, j'écoute avec une angoisse cruelle, si le vent n'apporte pas des clameurs de bataille;

Et j'enfonce sans pitié les éperons dans les flancs de mon cheval, et sur sa croupe,

J'essaie la pointe de mon javelot....

(*Canto Novo*, 1883.)

Et c'est toujours la même obsession, suivie du même déchirement.

Rursus homo est.

Je m'en irai tout seul, là où je n'entendrai plus, ni le bruit du travail de l'homme ni le chant des femmes.

Alors que, dans le souffle des choses, dans cette paix, je sente, ô amour, se détacher de moi ta grande trahison, ce serpent qui enlace mon âme et mon corps par de si cruels anneaux.

Et je dirai, pleurant de douceur : « O secourable esprit de la terre, renouvelle ma vie! Fais-la plus pure et plus forte.

Et, de loin, on entendra le tonnerre annoncer le miracle nouveau, et je renaîtrai de ma mort.

(*Chimera*, 1887.)

Renaître de sa mort : c'était laisser frémir en lui tous les bruits de la nature; chanter le soleil « qui répand dans tout son être une vigueur nouvelle » et « allume dans son cœur une flamme de joie »; les paysages de Toscane avec « leurs longues files de peupliers tremblants, qui tendent vers le ciel transparent, leurs branches : hautes verges sur lesquelles brillent de vivantes émeraudes »; la forêt des Abruzzes, « forêt grave et mystérieuse, dressant plus haut vers le ciel ses troncs et ses ramures, et composant une longue aile de cloîtres, se transformant en une vaste nef, telle une cathédrale »; Venise aux mille mâts, « illuminée par un croissant d'or pâle, brillant dans le ciel verdâtre »; « Florence, la ville belle, qui, dans son admirable conque, resplendit comme une gemme dans un calice profond »; Rome « et ses coupoles hardies, et ses vastes forums dont s'empare le soleil »; la mer surtout, « la libre mer, la parfumée et verte Adriatique, qui trempe ses nerfs et ses chants ».

O strophe aimée! Dans mon sein, mon cœur bondit, libre, vivant au grand mai, au grand chant sauvage,

Qui frémit dans le bois, qui palpite dans la mer, qui s'élève dans la verdoyante moisson, dans la vigne en fleurs,

Qui flotte immense à travers le ciel glauque, onde d'effluves, tourbillon de pollen,

Dans le soleil, dans le soleil, dans le soleil, voix joyeuse, vibrante, tonnante, voix immense de mille dieux.

Et le dieu n'est-il pas en moi? Et n'est-ce pas le palpitement éternel du monde qui fait battre mon cœur mortel?...

(*Canto Novo*, 1881, *Canto del Sole.*)

Être poète, mais rien que poète, ne suffisait pas à d'Annunzio. Poète italien, comment se serait-il désintéressé des destins de l'Italie?

O mer, ô gloire, force de l'Italie, puisse enfin, trempée comme l'acier dans tes libres flots, la jeunesse jeter dans le vent ses éclairs!

Ainsi se terminait l'une de ses premières poésies du *Canto Novo* (*1881*), l'une des premières qu'il ait écrites : « O mer, ô gloire, force de l'Italie! » Et c'est peut-être cette invocation souvent répétée qui fera l'unité de sa vie.

*
* *

A la mer, il consacre toute une série : ses *Odes navales* (*1892*) : ses premières poésies patriotiques. Et précisément elles portent comme épigraphe : *O mare, ô gloria, forza d'Italia!* (*Canto novo*, I, 1). Elles sont dédiées à un torpilleur dans l'Adriatique, à une fête navale dans les eaux de Gênes... à l'amiral de Saint-Bon, héros intrépide, mais parfois malheureux, des guerres navales italiennes.

Dans ces odes, à plusieurs reprises, sa pensée va vers Trieste, « que les nuages empêchent de voir, mais que les yeux de l'âme aperçoivent au delà de la mer dans le lointain, et qui se dresse, haute sur son golfe, et resplendissante à notre espoir, malheureuse sœur domptée, toujours à nous, toujours la même... ».

Trieste à son Amiral.

Et toi qui de loin regardes, qui regardes sans te lasser,

Toi qui de loin, seule sur ton rivage, angoissée, regardes à travers le brouillard gris, où se cache au sommet des vergues l'odieux drapeau ; toi qui regardes silencieuse, ta face douloureuse voilée, pendant que sanglote ton cœur.

Toute voilée, en longs habits de deuil, solitaire sur ton rivage, comme la veuve, comme l'orpheline, debout sur le seuil désert, sans un pleur, sans un cri, tu regardes à travers ton voile funèbre, et cependant tu vois loin, bien loin, par delà cette mer en qui tu crois.

Crois-tu encore? Le grand espoir n'est-il pas ébranlé dans ton âme fidèle, depuis que s'est refermée la tombe, où descendit sans épée ton Amiral. Malheureuse, qui l'invoquais à la rescousse, pour ta bouche s'apprête un plus dur bâillon.

Insensée qui l'attendait! A nouveau, les mains barbares impunément s'enfonceront en plein dans ta chevelure rebelle et te tiendront domptée. Sur la tombe lointaine, sous le ciel de Rome, ta couronne embaumée pourrira comme de la feuille morte.

De loin, tu regardes silencieusement.

(*Odes navales*, 24 novembre 1892, *Su una corona.*)

Dans ces *Odes navales*, encore, il célébrera « resplendissants au milieu d'un vent de joie, tout le long des haubans, à la poupe, à la proue, les beaux drapeaux de toutes les gloires », et, « les marins d'Italie, juste orgueil de notre sang, élite et fleur de notre jeunesse », et « les navires qui portent toutes les ambitions des hommes », et toujours la mer et, par-dessus toutes, la mer Adriatique, la mer Italienne, celle où le hasard l'avait fait naître, une nuit de traversée, à bord du brigantin *Irène*, celle qu'il devait plus tard (en 1908) chanter dans *La Nave*.

Va, va, ô Navire! Cours sans peur au delà de toutes les syrtes.... Va, va, elle est forte comme l'Albatros, l'âme qui te suit sur le gouffre, ô Navire!

(*Odes Navales*, 1892.)

Toutes les beautés d'Italie : les Abruzzes, la Toscane, Venise, Florence; toutes ses désillusions : Trieste; toutes ses gloires : l'Adriatique et ses navires, « forces qui domptent les forces de la mer »..... Rome!

Trop d'Italiens datent de 1859. Pour eux, le Capitole n'est qu'un Hôtel de Ville, siège banal d'une quelconque assemblée municipale. Rome n'est que la capitale d'un État moderne, et telle que serait Paris ou Londres, Vienne ou Berlin.

Pour d'Annunzio, Rome est la ville éternelle, « plus grande que les plus grandes choses, Rome si douce et si terrible, Rome unique, unique passion de son âme ». Ses élégies romaines (1887-1891) sont un chant à la perpétuité, à la valeur, à la gloire de Rome. Il en connaît toute l'histoire; il en ressent toute la beauté.

Ses dieux lui sont familiers, et ses jardins, et ses fontaines, et ses palais, et ses ruines, et « les cimes de ses noirs cyprès mordant les nuages qui glissent comme dans un long peigne des chevelures d'or ». Hors de Rome, semblable à un moderne Ovide, il se sent exilé.

CONGÉ.

Tu tamen i pro me, tui, cui licet, aspice Romam (*Ovide*).

Toi, Livre, tu verras notre Rome. Vers la Mère divine t'envoie celui qui t'aime de toute son âme, celui qui t'aime pour toujours.

Porte-lui le dolent amour et le délire qui consume l'exilé, et le regret inutile, hélas! du bien perdu.

Je n'ai pas tenté d'exprimer dans mes vers sa beauté sublime : elle est trop grande et trop humbles sont mes vers.

Je n'ai déposé en toi, ô livre, qu'une parcelle de mon âme. C'est comme une froide cendre qu'avec toi tu emportes.

Va donc, tu verras notre Rome; tu la verras, du haut de ses collines, splendide du Quirinal au Janicule.

Plus splendide encore de l'Aventin au Pincio dans le crépuscule finissant. Tu la verras, miracle suprême, illuminer le ciel!

Tu la verras telle que la virent mes yeux, telle que toujours, durant la nuit angoissante, la voit mon âme.

Rien n'est plus grand ni plus sacré. Elle possède en soi l'éclat d'un astre. Ce n'est pas son ciel seul, c'est le monde que Rome illumine.

***

Rappelons une aventure de d'Annunzio, aventure douloureuse, qui changea peut-être le cours de ses ambitions : par conséquent de sa vie. Puisque nous suivons à peu près l'ordre chronologique, c'est le moment d'en parler. Poète, grand poète, mais aspirant à être, en plus, le porte-parole des revendications italiennes, d'Annunzio voulut agir : il fut député. C'était en 1897. Il mena sa campagne consciencieusement, prononça vingt discours, un par circonscription, parla sur la navigation, sur les poissons fumés, sur les blés, sur les pâtes, sur les pâturages, sur les forêts et, sachant mêler à propos la poésie et la réalité, fut partout acclamé. Au moins, à ce métier de candidat, ne s'était-il pas déshonoré comme tant d'autres.

Avait-il un programme?

« Je tire ma signification des caractères essentiels de ma race : l'intinct de conservation, et l'instinct de domination. Conserver : est maintenir intacts sa personne et ses biens ; dominer : est augmenter ses conquêtes, en développant son énergie jusqu'au degré suprême. Voilà les deux facteurs naturels de toute la plus haute civilisation terrestre, sortis de la profondeur même de la vie. Voilà les causes des inégalités, des hiérarchies, des infinies subordinations, qui, comme le prouvent toutes les sciences, sont nécessaires au progrès de la société humaine, comme au développement des espèces inférieures. »

Et, il se résumait en trois formules.

« I. L'homme est d'autant plus vertueux qu'il s'efforce davantage d'accroître son être.

« II. Le destin de l'Italie est inséparable du sort de la Beauté, dont elle est la mère.

« III. L'esprit latin ne pourra reprendre son hégémonie dans le monde s'il n'est capable de rétablir le culte de la volonté et de tenir pour sacrés, les sentiments, qui, dans l'ancien Latium, inspiraient les fêtes terminales. » (*Il Giorno*, 26 et 29 mars 1900).

D'Annunzio s'était fait comprendre des pêcheurs, des pâtres et des montagnards des Abruzzes. Il ne put s'imposer à ses collègues. A peine entré au Parlement, il se sentit fourvoyé. De dépit, d'orgueil froissé, et peut-être aussi de dégoût pour des voisins si terre à terre, il courut siéger aux bancs socialistes. Il savait bien qu'il ne s'enfuyait pas vers la lumière : il croyait s'évader vers le mouvement et vers l'action.

Je voyais là-bas, en face de moi, sur les bancs opposés, un groupe d'hommes résolus à défendre leurs idées avec toutes leurs forces et toutes leurs armes, enflammés d'une foi ardente, secoués d'une ardeur sincère, certains doués d'une véritable éloquence et de puissants poumons, les autres munis au moins de fiers muscles et de sang bouillant, tous extraordinairement vivants et capables de manifester leur vitalité par leur courage et leur opiniâtreté.

Comme ils sont loin de moi, pensais-je, comme ils sont différents, et pourtant, seuls ils sont décidés à soutenir la cause de la vie, au milieu de tant de faiblesse, d'incertitude et de corruption !

J'ai voulu les voir de près, non pour leurs idées, mais à cause de leur

puissance de destruction. Ils se rappelaient que j'avais dit : Ce n'est pas la faim, ce n'est pas la faim seule qui partout hurle et tend les mains; mais c'est aussi l'intolérable fausseté qui a envahi tous les organes de notre existence, les a déformés, les a avilis et les menace de mort. Pour se relever, pour vivre, il faut les détruire.... Puisque tout cela est mort et impur : hâtons-en la sépulture.... (*Il Giorno.*)

Et il continuait, vitupérant contre le grand mensonge parlementaire qui infectait toute la vie italienne, comme une plaie cancéreuse dans un corps robuste. Il se demandait quelles idées vivantes circulaient sur les bancs du parlement, où tant somnolaient, où tant montraient sur leur visage l'ennui, où tant d'autres distillaient le venin de leurs basses jalousies. Il cherchait autour de lui, sans les trouver, ceux qui avaient conservé, dans leur esprit encore intact, l'image de l'Italie; ceux qui seulement connaissaient les forces occultes et héréditaires de la nation, les instincts de la race, les aspirations d'un sang si antique. Il appelait un chef qu'il pourrait suivre, capable de concilier les grands actes avec les grandes pensées, capable de favoriser par son impulsion le développement économique, en même temps que les aspirations supérieures de la nation. Et il voyait les plus grands problèmes servir aux manipulations ministérielles ou antiministérielles de petits avocats ambitieux. Et les grands problèmes, personne ne les examinait, personne ne les étudiait, personne ne pensait, avec son intelligence, avec sa passion, et, face au peuple, à les élever, à les illuminer, à les transfigurer en belle idéalité, pour les faire aimer. Personne ne dirigeait, personne ne s'imposait. Aucun n'était à même de représenter le génie national; aucun, à même d'extraire du tréfonds de la race une vérité antique et de la mettre à la portée des besoins nouveaux. Aucun n'avait souvenir de l'ancienne vie italienne, l'ornement du monde; aucun, des vertus actives du peuple italien, de la variété de ses œuvres, de la sagesse de ses institutions. Pas un seul qui semblât se douter qu'alors on choisissait les meilleurs et que l'homme dominait la matière. Certains, parfois, parlaient de l'Italie, mais, « c'était avec la voix de moribonds, commémorant un mort, enseveli depuis de longues années ». (*Il Giorno.*)

Il avait suffi à d'Annunzio de pénétrer au parlement pour devenir antiparlementaire. Il renonça à jouer son rôle dans ce théâtre

démodé. « J'ai préféré, disait-il en prenant congé, attendre une heure meilleure : je suis sûr qu'elle viendra. » Et, rappelant la parole d'un de ses héros, Claudio Cantelmo, il écrira vers cette même époque (*1900*) : « Ne pouvant se manifester comme il l'aurait souhaité, il concentrera dans son esprit la force de sa volonté, et créera un monde intérieur de poésie. La poésie est action ! » (*Il Giorno.*)

La poésie est action ! Maintenant va commencer la vie agissante de d'Annunzio. Incapable de se faire entendre du Parlement, il s'adressera directement au pays.

*
* *

Italie ! Italie !... Sur son âme résonnait comme un cri de rappel ce nom qui enivre la terre. Des ruines baignées par tant de sang héroïque, l'art nouveau ne devait-il pas s'élever robuste de racines et de branches ? Ne devait-il pas résumer en lui toutes les forces latentes que possède la substance héréditaire de la nation, devenir pour la troisième Rome une puissance déterminante et constructive, indiquer aux hommes d'État les vérités primordiales qui sont les bases nécessaires des institutions nouvelles ? Fidèle aux instincts les plus anciens de sa race, Wagner avait pressenti et secondé par son effort l'aspiration des États allemands vers la grandeur héroïque de l'Empire. Il avait évoqué la haute figure d'Henri l'Oiseleur se dressant sous le chêne séculaire : — Que par toute la terre allemande surgissent les combattants ! — Et bientôt ces combattants avaient vaincu. Avec le même élan, avec la même ténacité, le peuple et l'artiste avaient atteint le but glorieux. La même victoire avait couronné l'œuvre du fer et l'œuvre du rythme. Aussi bien que le héros, le poète avait accompli un acte libérateur. Aussi bien que la volonté du Chancelier, aussi bien que le sang des soldats, ses figures musicales avaient contribué à exalter et à perpétuer l'âme de la race.

(*Le Feu.*)

Exalter et perpétuer l'âme de la race ; lui donner conscience de son génie ; sans cesse lui rappeler ses antiques vertus, et ainsi, lui rendre l'espérance et porter vers l'idéal sa vigueur enfin renouvelée : Voilà le rôle du poète. Et « puisque seule dans l'Univers la poésie est vérité, celui qui sait la contempler et l'attirer en soi par le travail de la pensée, celui-là est bien près de connaître le secret de la vérité... ». (*Le Feu.*)

D'Annunzio avoue donc l'influence de Wagner ; mais, s'il l'imite,

c'est pour s'opposer à lui, pour le combattre et l'égaler; pour tenir, en Italie, le même rôle qu'a joué, en Allemagne, son génial rival. Lui aussi, il aura son théâtre.

En posant la première pierre de son Théâtre de Fête, le poète de *Siegfried* le consacra aux espérances et aux victoires germaniques. Le théâtre d'Apollon, qui s'élèvera sur ce Janicule où jadis les aigles descendaient pour apporter les présages, ne doit être que la révélation monumentale de l'idée vers laquelle notre race est conduite par son génie. Réaffirmons le privilège dont la nature a ennobli notre sang latin.

(*Le Feu.*)

Fut-il influencé par Nietzsche? Il l'a nié; mais, en faisant entendre qu'il l'avait devancé.

Que m'enseignera-t-il de la vie?... Je sais comment on rit devant le péril, comment on accomplit sous le grondement de la tempête l'œuvre austère, comment on combat, comment on tue, et comment on dresse les guirlandes après le combat.... J'ai reconnu ses pensées fraternelles, comme le voyageur en éveil reconnaît de loin les vergers d'Italie, par l'odeur que lui apporte le vent.

(*Laudi II. Per la morte di un destruttore*, 1900).

Il n'en avait pas moins « tendu l'oreille à la voix du magnanime Zarathoustra ou Cenobrarca et préparé dans l'art avec une ferme confiance l'avènement de l'Uebermensch, du Superhomme ». (*Trionfo della morte.*)

Laissons cela : le maître dont d'Annunzio devait subir la marque et qu'il allait chercher à suivre, sinon à surpasser, est Carducci; Carducci, à qui, encore au collège de Prato, à quinze ans, il avait apporté, tremblant de respect, ses premières et timides poésies; Carducci dont il se proclamera « le disciple le plus dévoué et le plus obligé » (*lettre au Giornale d'Italia, 18 février 1908*). Comme son maître, il voulut être le poète national, le lyrique ouvrier de l'Italie régénérée[1].

Poète italien, d'Annunzio aura le culte de la Beauté. La beauté n'est-elle pas patrimoine de l'Italie ? Mais, styliste savant et obstiné, il remontera aux sources de la vieille langue humaniste. L'humanisme

1. Voir notre article sur Carducci, poète national de la Troisième Italie. *Revue des Sciences Politiques* de janvier 1908.

n'est-il pas la grande époque italienne? Il écrira parfois en latin, et, par là, se prévaudra de la littérature romaine. Relier la littérature moderne à celles de Rome et de la Renaissance, « pour opérer la fusion artistique du passé, du présent et de l'avenir, dans la poésie classique enfin retrouvée », n'est-ce pas faire œuvre nationale?

Déjà, Carducci avait dit : « Nous devons reprendre la tradition de nos maîtres, Virgile, Dante, Pétrarque, qui découvrirent l'art moderne et le monde nouveau. » En cela d'Annunzio ne fait que suivre Carducci. Mais ce n'est pas assez. Comme lui, de tous ses efforts, il tendra à secouer la torpeur du pays; à stimuler et à soutenir ses vagues énergies; à pousser ses muets désirs jusqu'au ton pathétique de son éloquence et de sa poésie. Mais, plus impatient peut-être, ou plus sûr de lui, il ne lui suffira pas d'être principe de vie, opérant comme par incertaine répercussion. Il prétendra à être la vie même, agissant directement et sans entremise. Semeur d'idées, il ambitionnera de les animer, de les mouvoir, et d'être acteur dans la grande épopée qu'il appelait de ses vœux.

Pour agir, d'Annunzio s'appuiera sur une philosophie, et, qu'il l'ait étudiée ou qu'il l'ait pressentie, cette philosophie sera celle de Nietzsche Il remettra à son poste d'honneur le sentiment de la puissance. Sa doctrine sera celle de l'effort pour l'effort, de la continuelle lutte et de la continuelle conquête du monde. Tous ses héros, Andrea Sperelli, Stelio Effrena, Tullio Hermil, Claudio Cantelmo, Giorgio Aurispa, Ruggero Flamma, auront pour but de vaincre et de se manifester en actes décisifs. Tel, Ruggero Flamma :

> Partout, dans n'importe quel camp, tout signe d'énergie virile, de volonté mâle et calme, de rude sincérité, fait bondir mon cœur, et cela d'autant plus qu'en ces temps de vociférations et de contorsions, de tels signes sont rares. Moi et mes compagnons, abandonnant la solitude de nos études et de nos laboratoires, nous sommes entrés dans la lutte avec le pressentiment de l'apparition prochaine d'une idée dominatrice et créatrice, dont nous voulons être les instruments obéissants et lucides pour la reconstitution de la Cité, de la Patrie, et de la Force latine.
>
> (*La Gloria*, 1899.)

Et, parlant par lui-même et non plus par l'un de ses personnages, d'Annunzio ajoutera :

Parmi toutes les attitudes humaines, j'admire par-dessus toutes celle de celui qui bande l'arc; parmi toutes les entreprises civiques, j'admire par-dessus toutes celle de celui qui impose sa propre loi....

(*Il Giorno.*)

*
* *

La tribune du Parlement ne manque pas à d'Annunzio. Il s'en passe, le cœur léger; il parle de plus haut; sa voix porte plus loin; il en appelle directement à la Nation.

C'est à cette époque qu'il commence à publier les poésies qui plus tard composeront ses *Laudi del cielo, del mare, della terra e degli eroi.*

Le poète nous raconte comment il s'est transformé. Il réveille les dieux de l'Hellade qui lui donneront des conseils et le prépareront à la lutte. Alphée lui enseigne à se conserver pur dans la « grande mer salée » de l'existence. Ulysse est le héros au cœur magnanime, le pilote de toutes les syrtes, le roi de la Méditerranée. Mais ce n'est pas le Grec chanté par Homère, c'est l'Ulysse que les chants de Dante ont fait Latin.... La Hellade est le royaume de la mort... Rome est le royaume de la vie.... Les Latins sont les fils légitimes de la Grèce.

Et il chante Rome, la cité terrible, cité de sang, cité de faim, cité fiévreuse aux nuits infâmes, mais pourtant sacrée, « dans la grande Aurore », « au réveil de l'homme élu pour la domination du monde ».

Il chante « la brutalité qui dévore, s'accouple, tue, mais qui porte en soi la force invincible, qui a fait la grandeur romaine ».

Il chante la route « malpropre comme un boyau de bœuf » mais pourtant digne de voir paraître le dieu inconnu et d'être à nouveau foulée par le triomphe latin.

Il veut que Rome retourne à sa splendeur première. Il veut être fort et gai, quand la voix à lui familière d'Ulysse lui criera : « Allons! réveille-toi! au large! Reprends le gouvernail et les écoutes! »

Il chante les héros. Et les héros seront tous ceux qui ont fait la gloire de l'Italie : exemples à imiter et à egaler; gloires passées, semences des gloires futures.

Héros civils : Dante,... V. Bellini,... Verdi....

Héros militaires : ... avant tout autre, Garibaldi.

Dante :

. . . . . .

O toi qui réveilles, toi qui purifies, toi qui intercèdes par la vie et par la mort, ô toi qui accrois la vigueur de la race, comme le pain produit par notre sueur, nous t'invoquons.

O toi qui par ton chant enseignes aux hommes les chemins invisibles, et dévoiles le visage caché du destin, nous te prions.

O toi qui ressuscites l'antique vertu de chaque région, qui trempes un même fer, pour l'épée solide ou la faux joyeuse qui s'enfonce dans l'épaisse moisson, nous t'attendons.

. . . . . .

Avec ton ardent regard de prophète qui voit tout, tu la vis, l'Italie belle, comme émergeant de l'abîme de douleurs qui était en toi, et créée par ton amour même, avec ses montagnes, avec ses plaines, avec ses fleuves, ses lacs et ses golfes et ses cités, rugissant de colère, l'Italie belle.

Et tes invectives la refirent sacrée ; ta prière fit resplendir plus purs ses membres enchaînés, et ainsi les hommes reverront toujours sur sa beauté la splendeur du ciel et la splendeur de ta parole.

. . . . . .

(*A Dante.*)

V. Bellini :

. . . . . .

Que partout les belles pensées et les grandes actions se préparent : ici un autel est dressé à la grande déesse, Rome, et on attend le héros libérateur.

Hymne que, dans mon âme ardente, comme dans une force incandescente, composa mon espoir invincible, va saluer la Ville.

. . . . . .

(*Primo centenario di V. Bellini.*)

Verdi :

. . . . . .

Chanson, envole-toi du cœur qui espère au delà des destins, et porte à travers les trois mers le bon message à qui l'attend.

Jeune aigle, bats des ailes au-dessus des Apennins, traverse rapide le ciel latin, puis fonds sur la plaine sacrée où Rome est seule. Pousse ton cri le plus sauvage, et à Rome, demeure.

. . . . . .

(*Per la morte di G. Verdi.*)

Garibaldi :

O Italie! les Mille! les Mille! Ailes rapides comme la foudre des victoires latines! Ailes fortes et colères volant au-dessus des rivières de sang! hautes Vierges d'or si court vêtues! messagères habillées de vent, que Rome aimait d'amour immense! qui, parmi vous, pourra se dire l'égale de celle qui, d'un seul vol, sans reprendre haleine, vola de la Calatafimi jusqu'au Volturno, et finalement ne put calmer sa soif ardente, sinon dans le sang de Léonidas, mort une seconde fois?

. . . . . .

(*La Notte di Caprera.*)

Aux gloires d'Italie, il associe Victor Hugo :

. . . . . .

Rome se lève de son trône pour l'honorer aujourd'hui. Elle paraîtra grandie aux yeux du créateur de colosses, qui vient d'outre-monts avec un bruit de boucliers heurtés.

. . . . . .

(*Primo centenario di V. Hugo.*)

Le roi Humbert est assassiné. D'Annunzio s'adresse au nouveau roi : Sera-t-il le héros attendu?

. . . . . .

Le destin t'a élu pour la grande et audacieuse entreprise.

Prends l'arc, allume les flambeaux, frappe, illumine, ô héros latin! Vénère le laurier, exalte les forts! Ouvre à notre courage les portes des futurs empires.

Car, si la honte durait, quand l'heure sonnera, de près, parmi les rebelles, tu verrais au premier rang celui qui aujourd'hui te salue.

O toi, jeune homme qui appelé par la Mort vins par la Mer, ô toi, qui élu par la Mort fus roi sur la Mer.

. . . . . .

(*Al re giovine.*)

Car la guerre seule est capable de sauver l'Italie. « Réveillons les endormis et annonçons les destins. Les jours sont proches. Préparons-nous à la sainte guerre. »

. . . . . .

Italie, Italie sacrée,

Puisse-tu un jour voir la mer latine se couvrir de cadavres par ta guerre, et tes lauriers et tes myrtes se courber pour tresser tes couronnes. O toujours Renaissante, ô fleurs de toutes les races,

Italie, Italie!

(*Canto inaugurale per la Nazione eletta.*)

Mais, pour agir et pour vaincre,

. . . . . .

O Rome, il te manque l'Idée génératrice, s'élevant sur l'ombre équivoque, sur les formes sans vie, sur le cloaque où s'entassent les hommes....

O Rome! mon espérance, ma Mère, et la fleur de mon sang latin, et le feu de mon foyer.

. . . . . .

(*A Roma.*)

O Rome! pourquoi n'as-tu pas écouté la voix de tes poètes et, hier encore, du plus orgueilleux de ton passé, du plus affligé de ton présent, du plus confiant dans ton avenir : Carducci!

*
* *

Carducci mourut à Bologne le 16 février 1907. Poète de l'élite, il fallut sa mort pour le révéler au peuple, qui, sa vie durant, l'avait ignoré. Discours des plus grands orateurs; articles des premiers écrivains; fêtes funèbres dans toutes les villes d'Italie : tout cela ne devait pas demeurer stérile. Pourquoi cette apothéose d'un poète? C'est qu'il n'avait jamais douté de l'avenir; qu'il avait prêché, sans se décourager, la Renaissance de l'Italie; qu'il la croyait possible et qu'il la voulait proche. Pour la première fois, depuis longtemps, le peuple s'émut et parut comprendre. S'il était vrai pourtant qu'il fût un si grand peuple et capable de si grandes choses!

D'Annunzio prononça son discours à Milan, le 24 mars 1908 : discours de prétendant, si l'on ose dire. Il semble revendiquer le lourd héritage de son maître. Il paraît s'annoncer comme celui qui, maintenant, et seul dans Rome, rallumera sur l'autel abandonné de la patrie, le feu du souvenir et de l'espérance, du passé et de l'avenir... « dans cette Rome, dans cette troisième Rome, faite pour représenter, à la face du monde, l'attachement indomptable du sang latin pour la terre latine, et répandre, de ses hauteurs, la lumière d'un idéal nouveau. »

Et encore, ce sont bien plus ses idées que celles de Carducci qu'il développe. Au surplus, étaient-elles si différentes?

Entendait-il, pendant que sa tête, qui avait connu tant d'orages, se penchait chaque jour davantage vers le silence des ténèbres et vers l'ombre

de ses pères, entendait-il, de moment en moment, le fracas du monde qui se transforme; rompu, soulevé, agité par les redoutables forces de la nouvelle vie? Celui qui chanta : *le beau et horrible Monstre, le char du feu sans frein*, et *Satan le Grand*, entendait-il le cri victorieux de l'homme, dominateur des énergies de l'Univers.... « Préparez la voie au Seigneur qui vient, au génie de l'Italie, grand, libre, juste, humain, dont j'entends se rapprocher les battements d'ailes », avait-il prophétisé. Mais, entendait-il s'approcher l'ouragan de volonté frénétique, qui se bat sur la terre en une prodigieuse alternative de destruction et de création? Prévoyait-il toute une race luttant de nouveau pour son existence, sa conservation, son expansion; réveillant et secouant enfin ses instincts les plus profonds; arrachant du plus intime de son être ses forces occultes et neuves, pour les transformer en liberté au souffle des événements, les animer de toute son activité vers le même but, les aimer de tout son besoin de vie, les enflammer de son génie, les exaspérer, les exalter, les magnifier, et les égaler à la force du Destin et de la Nature.... »

Car, lui, d'Annunzio, dès cette époque, « par-dessus le vacarme des ateliers, entendait hurler la guerre »... il voyait le « monde tendu comme un arc... l'arc a pour nom la vie, et pour but la mort »... et, de la force vivifiée de l'Italie, il voulait faire sortir une nouvelle force, qui lui permît de jouer son rôle dans le formidable conflit qui se préparait. L'Italie, il la prédisait déjà « couronnée sur les Alpes, avec les insignes de la Victoire, ou poussant ses vaisseaux chargés de tonnerre sur la Méditerranée »; il la prédisait « avec son peuple d'agriculteurs, tels qu'en fournirent le Latium, le Samnium, la Sabine, l'Étrurie; avec son peuple d'industriels, tels qu'en donnèrent les communes du moyen âge; avec son peuple d'artistes, tels qu'en produisit la Renaissance », se levant pour une nouvelle Renaissance... « la Renaissance, le mot le plus lumineux de leur langue maternelle, pour les Italiens, et d'une magnificence telle que la splendeur du printemps terrestre ne peut l'égaler; affirmation superbe de la Vie, de toute la Vie, gravée sur un des sommets les plus sublimes de l'histoire humaine : la Renaissance qui ne peut avoir sa signification complète, sinon dans la bouche de fer de la Volonté »....

Et s'adressant à la jeunesse, comme récemment au Quarto, il ajoutait : « Pour la conquête vers cette patrie idéale, vers cette plus grande Italie... partez, préparez-vous, obéissez.... Il y a de nombreuses Aurores, qui n'ont pas encore paru.... »

Le 11 janvier 1908, à Rome, avait été représentée *La Nave*. Avec impatience, on attendait la voix du poète; et cette représentation se doubla d'une grandiose manifestation contre l'Autriche. C'est que des difficultés, plus graves qu'aucune autre, allaient naître, qui déjà étaient pressenties. Nous sommes à la veille de l'affaire des chemins de fer des Balkans, à la veille de l'affaire de Bosnie et Herzégovine, à la veille des premiers craquements de l'alliance. Et précisément, on savait que *La Nave* était une épopée à la gloire de l'Adriatique, à la gloire de Venise, à la gloire de l'Italie, souveraine des mers.

A L'ADRIATIQUE.

Entends, ô Seigneur Dieu, grand et redoutable, que nos pères invoquèrent sur leurs navires ; ce que j'allume ici pour toi,
C'est le bûcher et le phare.

Entre Pola et Albona, près de Quarnaro, je coupai le fier sapin, et le laurier amer, et le chêne sacré, avec l'acier
De la hache à deux tranchants.

Et, comme j'attachais au bois des vergues, et au bois de la coque, la feuille éternelle de la Victoire, il me souvint
De tous les morts.

Il me souvint de tous nos morts, au fond de l'abîme, de tous nos morts, au fond de l'abîme qui engloutit les forts,
Et leurs navires.

Mais, je dis : O Dieu, qui épures et qui renouvelles les races de la mer, ô Dieu, qui les anéantis, les vivants seront ceux,
Qui sur la mer

Te magnifieront, qui sur la mer te glorifieront, qui sur la mer t'offriront de la myrrhe et du sang sur l'autel
Armé de l'éperon.

De tous les Océans, fais notre mer!
Amen!

Nous sommes vers 550, au commencement du moyen âge. La première Italie est morte. Byzance est à son apogée. L'Occident est en proie aux Barbares. La seconde Italie va naître sur les lagunes. Venise conquerra la mer qui lui donnera le pouvoir et la gloire.

Mais, ce n'est là qu'un symbole. La deuxième Italie et Venise sont prétextes et exemples. Sous leurs figures apparaît la troisième Italie, l'Italie moderne. Elle aussi doit avoir gloire et pouvoir. C'est sur la mer qu'elle les conquerra, immenses et définitifs.

. . . . . .

Dieu a dit :

« Avec eux je renouvellerai le pacte éternel que je fis avec leurs pères. Je leur donnerai à fouler, non pas la terre molle, mais le pont des navires. Et il y aura tout un peuple armé pour le combat, et des tourbillons de vent, et des jours de tempête.

Et, à cause du grand nombre de leurs navires, ils domineront sur l'une et l'autre mer, et ils partageront les dépouilles avec les puissants, nos élus!....

Va! parcours l'Adriatique, et soumets-la. Rachète l'Adriatique. Délivre des voleurs la mer qui est nôtre.....

Christ! Vaincs! Notre-Seigneur! Rends libre pour ton peuple l'Adriatique. Pour patrie aux Vénitiens donne toute l'Adriatique.

Alleluia!

. . . . . .

Les événements se précipitent. C'est en 1912 la guerre de Tripoli : guerre d'attente et de préparation, manœuvre d'essai en vue d'une plus grande guerre. D'Annunzio pousse à la guerre. Il exalte les courages. Il excite les ambitions. Au jour le jour, il publie ses dix *Canzoni della gesta d'Oltremare* : Le Chant d'Outre-Mer. Le Chant du Sang. Le Chant du Sacrement. Le Chant des trophées. Le Chant de Diane. Le Chant d'Hélène de France. Le Chant des Dardanelles. Le Chant d'Umberto Caqui. Le Chant de Mario Biano (tous deux tués à l'ennemi). Le Dernier Chant. Ces chants formeront le quatrième tome des *Laudi*. Au dos du volume est un nocher au dessin volontairement antique assis près d'une voile gonflée de vent. En exergue ces mots : *Navigare necesse est. Vivere non est necesse.* Ce que l'on peut traduire ainsi : Pour l'Italie, plutôt mourir que de ne pas régner sur la mer!

. . . . . .

Dans le cri de la mouette, j'entends celui de l'Aigle de Mars, et je sens l'odeur de la Mer qui est Nôtre, dans le vent de la lande solitaire.

. . . . . .

Voici le jour, voici le jour de la proue et de la charrue, le jour de l'éperon et du soc. O hommes, voici l'heure.

. . . . . .

Et la Victoire va guider cette race féconde, qui marchera sur la trace de ses aïeux les Romains et reconquerra Tripoli latine. De nouveau sur « Notre Mer » retentira le chant de jadis sur les galères.

. . . . . .

(*La Canzone d'Oltremare.*)

Et ainsi se poursuivent ces chants, à Tripoli, à la Mer, aux gloires de Rome et aux gloires de l'Italie. Citons-en seulement deux, parce qu'ils paraissent d'actualité. Dans l'un, il parle de la France, dans l'autre de l'Allemagne, de l'Autriche, de la Turquie... et de M. Giolitti.

Dans « Hélène de France » d'Annunzio se penche vers les blessés qui reviennent sur les navires. Il voit Hélène de France les assister. Il se souvient de saint Louis soignant les pestiférés. Il termine par une invocation à la France.

. . . . . .

O douce France, ô notre unique sœur, pour la muette espérance qui se penche sur les eaux de la Moselle,

En mémoire de la pieuse Valentine, qui, fidèle à son deuil, sentit toujours dans son cœur la douloureuse épine,

Pour tes champs d'où bondit ta joyeuse alouette en lançant son appel, où les peupliers de la Moselle s'agitent, et où crie vengeance le sang dans la terre,

France, reçois et garde la joyeuse promesse d'une plus grande vengeance, que te fait cette chair sanglante.

. . . . . .

France, remplis le ciel de toutes tes ailes, ô guerrière ailée. Nous, de nos ports nous pousserons dans la Mer nos puissants vaisseaux.

O Hélène, toi qui vois écrit sur le front de nos morts le courage de Rome, pour le grand pacte latin, aujourd'hui tu portes

La verveine augurale dans ta chevelure.

(*La Canzone d'Elena di Francia.*)

Dans le Chant des Dardanelles, d'Annunzio s'emporte contre les puissances hostiles et contre l'Italie qui n'ose les défier. Qu'elle force

les Détroits, et, s'alliant à la France, qu'elle bouscule les ennemis coalisés !

. . . . . .

Jeune Royaume. . . . . .

. . . . . .

Fleur de modestie, qui n'est pas encore sortie de la tutelle, ses pédagogues tiennent conseil,

Timides et circonspects, ils se servent d'une balance d'orfèvre pour peser le meilleur parti; et lorsque la crainte parait,

S'appuyant au mur, à leur habitude, ils éternuent et toussent. O Sénat Vénitien! O antique Liberté de la Mer!

Le sobre Thalassocrate denté, le pudique berger aux cinq pâturages qui se lave dans la même eau que Pilate,

Oubliant ses jours rouges, fastes et néfastes, frémit et s'indigne devant tant de massacres, et détourne ses yeux innocents.

Et cet autre qui, vers le Rhin, tantôt grince des dents, et tantôt sourit, jaune de bile, le museau plongé dans sa bière, couleur de sang,

Cet envahisseur qui méconnut toutes les nobles vertus, l'atroce lansquenet qui frappa femmes et vieillards avec la crosse de son fusil.

. . . . . .

Mais plus que tous les autres se montre consterné. . . . . .

. . . . . .

Cette chanson de la Patrie trompée dans son attente fut mutilée par la main policière et par ordre du cavalier Giovanni Giolitti, chef du gouvernement italien, le 24 janvier 1913.

G. D'A.

Tels sont les frères très chrétiens du protecteur de l'Arménie. Ils ont refait une pieuse virginité aux Dardanelles.

Et la Consulta s'incline devant ces pédagogues. . . . . .

Et pourtant, autrefois, tout le littoral sinueux de la mer de Dalmatie à la mer de Thrace,

N'était qu'un seul empire obéissant au cri de Saint-Marc! et Gallipoli, Héraclée, Ganos, Rodosto aussi.

Et le Doge, entre Sertos et Abidos, avait sous sa main tout l'Hellespont; et presque la moitié de Byzance, et les arsenaux, et les ports, et les forteresses, étaient au pouvoir des Vénitiens.

. . . . . .

(*La Canzone dei Dardanelli.*)

*
* *

Dans un de ses romans, d'Annunzio imagine une de ces *lampadophories* que les Hellènes instituèrent afin de perpétuer la mémoire du Titan, fils de Japet. Au jour de la fête, une troupe de jeunes cavaliers athéniens partait au grand galop du Céramique vers Colone, et leur chef agitait une torche allumée à l'autel du sanctuaire. Si la torche s'éteignait par l'impétuosité de la course, le porteur la remettait à un compagnon qui la rallumait en courant, et celui-ci à un troisième, et le troisième à un quatrième, et, ainsi de suite, toujours en courant, jusqu'au dernier qui la déposait, rouge encore, dans le temple de Prométhée. (*Le Feu.*)

Cette torche symbolique, souvent éteinte mais toujours rallumée, tous les maîtres italiens, peintres, sculpteurs, poètes, depuis des siècles, sans jamais une interruption, se la passaient de l'un à l'autre. D'Annunzio la prit des mains de l'un des plus grands, de Carducci; il la releva, et, la tenant au poing, la brandit d'un geste de victoire. Il était dans son destin d'être celui qui la porterait, toute flambante, dans le temple sacré de l'Italie, souvent assoupie, mais toujours renaissante.

Gloire à Dieu! le feu est rallumé sur l'autel de l'Italie.
(Discours du Quarto.)

Remercions l'Italie, et remercions d'Annunzio. Mais, sachons rester dans la note. Maintenant que nous sommes quittes, de grâce, cessons les maladresses et oublions nos services passés. Au surplus, la politique du donner et retenir, qui avait été celle du second Empire, méritait-elle tant de reconnaissance, et Villafranca depuis longtemps n'avait-il pas atténué pour tous, effacé pour beaucoup, Solférino et Magenta? L'Italie veut être une grande nation. Traitons avec elle de pareils à pareils. Ainsi, nous éviterons ses susceptibilités et ses récriminations.

Cela paraît d'ailleurs être l'opinion italienne : « Saluons l'alliance

latine comme une alliance de gens égaux.... Aucune servitude ne sera dans l'avenir acceptée de nous, qu'elle vienne de peuples étrangers ou non à notre sang.... »

(*Idea Nazionale*, 28 mai 1915.)

Mais ce même journal n'exagérait-il pas un peu, quand il commentait ainsi nos dernières fêtes de Jeanne d'Arc : « Journée française consacrée à la vierge lorraine... : encore plus, journée italienne! Aujourd'hui, la voix de la victoire que la Vierge d'or apporte à la France guerrière a un nom éternel, le nom de toutes les gloires : Italie!... *Adest Roma!*... Tous les peuples, fils de Rome, combattant aujourd'hui pour la parfaite humanité, auront leur victoire romaine dans cette immense tragédie du monde. Sur eux, Rome, leur mère, s'est levée pour les défendre et les venger. »

(*Idea Nazionale*, 24 ou 25 mai 1915.)

STÉPHANE PIOT.

COMPTES RENDUS CRITIQUES

POLITIQUE GÉNÉRALE. — LA GUERRE

Jacques Bainville. — *Histoire de deux peuples : la France et l'empire Allemand*, 1 vol. in-8 (nouvelle librairie nationale).

Il y a bien du talent, mais aussi, par excès de simplification dans la thèse qui y est développée, il y a beaucoup de factice dans ce volume. L'erreur des théoriciens de la catégorie de M. Bainville est de croire à l'efficacité des systèmes politiques par eux-mêmes. M. Bainville croit au principe dynastique comme seul facteur et seul garant de la grandeur des États. Tant qu'il a été respecté en France, la défense contre le péril extérieur éternel, la puissance germanique, a été assurée. Par contre le principe électif, base du désordre démocratique [1], a pendant de longs siècles affaibli l'Allemagne. Le dernier service rendu par notre monarchie a été le renversement des alliances, en 1756, par la claire perception de l'intérêt qu'il y avait pour la France à se mettre avec l'Autriche contre la Prusse des Hohenzollern. Les philosophes, la Révolution, Napoléon Ier et Napoléon III ont follement répudié cette politique. M. Bainville les englobe dans la condamnation qu'il prononce contre la démocratie. « Elle paye ses erreurs et son ignorance, et nous les expions à notre tour. C'est des fautes de nos pères que nous mourons. » Parmi ces fautes l'auteur signale naturellement, à côté de l'unité allemande, l'unité italienne qui a été faite par nous contre l'Autriche.

Pour établir les véritables responsabilités, il faudrait plus que ne le fait l'auteur, reprendre toute l'histoire.

Vouloir dans ces questions séparer la politique extérieure de la politique intérieure est un peu enfantin. Un régime se juge par son ensemble; et c'est cet ensemble qui décide les peuples à le garder ou à se révolter.

Le soin même que la Royauté française et après elle la Révolution et l'Empire ont mis à maintenir la désunion de l'Allemagne a par réaction jeté celle-ci dans les bras de la Prusse. L'Autriche n'a rien fait de ce qui était nécessaire pour rendre le rapprochement avec la France possible ni durable. La politique de Metternich a inévitablement poussé l'Italie vers l'émancipation. Assurément Napoléon III a eu vis-à-vis de celle-ci une politique incohérente. Mais en ce moment l'Italie unie se tourne au profit de la France, ce que ne prévoyait pas M. Bainville en composant son livre et qui à lui seul démolit la moitié de sa thèse. Lui-même est obligé d'écrire dans un appendice, en constatant le revirement italien : « Cet événement montre combien la vie politique est complexe et féconde en réactions et en surprises... et l'imprudence qu'il y a à s'y croire jamais assuré de l'avenir... » L'avenir pourra bien prouver l'efficacité contre le militarisme prussien du libéralisme dont la France démocratique est restée la gardienne, et qui l'aidera mieux que le principe dynastique à ruiner les bases de l'empire autoritaire allemand.

EUGÈNE D'EICHTHAL.

1. Pas une fois M. Bainville ne rappelle que le principe électif est pratiqué par l'Église pour la constitution de sa plus haute autorité.

J'accuse, von einem Deutschen, 1 vol. in-8 de 378 p. Lausanne, Payot et Cie, 1915, 4 francs.

J'accuse, par un Allemand (trad. du précédent), 1 vol. in-8 de 296 p. Paris, Payot et Cie, 46, rue Saint-André-des-Arts, 1915, 4 francs.

C'est à tort, certainement, qu'on a de divers côtés émis des doutes sur la nationalité de l'auteur. Non seulement nous pouvons avoir pleine confiance dans le témoignage du Dr Anton Suter, qui s'est chargé d'éditer le volume et de le présenter au public, mais l'œuvre elle-même, soit par le style, soit par l'argumentation, soit par un accent d'évidente sincérité atteste l'origine allemande, affirmée par le titre. — Qui est cet auteur? Un pacifiste à coup sûr, car il le reconnaît dans l'édition allemande, où se trouvent les mots « nous, pacifistes » (*wir Pazifisten*, p. 327, l. 6), qu'on a omis de traduire dans l'édition française (p. 256). Et, sans doute, c'est un pacifiste qui suivait de très près les travaux et les décisions de la Haye, qui croyait à leur efficacité et a été profondément troublé dans sa conscience d'honnête homme en constatant le mépris où on les tenait et les a tenus à Berlin. — Est-ce un socialiste? Ce n'est pas impossible, mais c'est peu probable. Des journaux socialistes, qui doivent le connaître, ont affirmé qu'il n'était pas des leurs et les préoccupations économiques, encore qu'elles ne soient pas absentes chez lui, — loin de là, — ne jouent cependant dans toute son argumentation qu'un rôle trop secondaire. S'il a pour les socialistes une sympathie non déguisée, c'est à cause de l'attitude de ceux-ci vis-à-vis du pacifisme, qu'il a surtout à cœur. En tout cas c'est une « personnalité » par son talent et une science remarquablement bien informée dans le domaine diplomatique. On peut regretter qu'il ait voulu garder l'anonymat — et cela nuira certainement à la vente et à l'autorité de son ouvrage — mais, après tout, si le réquisitoire est vigoureusement et rigoureusement construit, il vaut par lui-même et peu importe le nom de l'avocat général qui l'a dressé.

Dans un premier chapitre, intitulé : « Allemagne, éveille-toi! » l'auteur en appelle du peuple allemand mal informé au peuple allemand mieux informé. Après un examen rapide de la situation économique, politique et militaire des États belligérants, il conclut que la solution la plus favorable possible pour les empires du centre serait la « partie remise », marquée par l'épuisement total des adversaires. A qui incombe la responsabilité d'une telle catastrophe? Tous les neutres, qui savent d'ailleurs que sous un masque constitutionnel l'Allemagne est gouvernée autocratiquement, que le peuple prussien n'a pas de droits politiques et qu'il est à la merci d'une coterie de hobereaux qui ont accaparé toutes les premières places au gouvernement et à l'armée, tous les neutres — malgré toute la vaine propagande destinée à les « éclairer » — répondront à cette question de culpabilité :

« Que la guerre actuelle a été depuis longtemps projetée et préparée par l'Allemagne et l'Autriche, non seulement militairement mais aussi politiquement;

« Que, depuis longtemps, on était décidé à présenter au peuple allemand cette guerre offensive comme une guerre défensive (*Befreiungskrieg*), parce qu'on savait que c'est ainsi seulement qu'on pourrait éveiller l'enthousiasme populaire, dont on aurait besoin;

« Que le but de cette guerre est l'hégémonie sur le continent et, par suite, l'éviction de l'Angleterre comme puissance mondiale, selon le principe : Ote-toi de là que je m'y mette! »

Le second chapitre : « Les antécédents (*Vorgeschichte*, préhistoire) du Crime », insiste sur l'influence néfaste exercée dans les milieux allemands et spécialement dans les classes dirigeantes par les doctrines de Bernhardi, le plus illustre des disciples de Treitschke. Ces doctrines sont celles de l'État allemand. Or, en Allemagne, l'État — et qui en interprète et en réalise la pensée sinon la caste dominante? — n'est point, selon d'heureuses expressions de M. Millioud, une émanation de la volonté nationale, mais l'incarnation vivante de la pensée divine et le créateur de la nation, non point un organe de la nation, puisqu'au contraire c'est celle-ci qui est son organe[1]. De là, la facilité avec laquelle les idées

1. Maurice Millioud, *La caste dominante allemande* (Paris, Recueil Sirey). — Ce livre, dont il est rendu compte d'autre part, contient nombre d'observations

qui motivent et justifient la suprématie germanique se sont répandues et ont trouvé bon accueil même chez ceux qui, en Allemagne, semblaient devoir y être réfractaires. Toute la nation en est imprégnée et, le moment venu, sera docile à la voix de ses chefs. Mais la responsabilité de ceux-ci n'en est que plus lourde et l'auteur attaque à mots couverts le Kaiser et avec une grande vivacité le Kronprinz et son parti : « Si, en campagne, le Kronprinz rencontre M. de Bernhardi, les deux compères pourront sourire comme les augures romains. Ils savent qu'aucune politique étrangère ne nous a entraînés dans cette guerre, mais bien notre propre volonté ou plus justement *la leur*. »

Comment s'étonner que, tel étant l'état d'esprit en Allemagne, les conférences de la Haye, — que l'auteur étudie longuement, ainsi que les pourparlers directs entre l'Angleterre et l'Allemagne relatifs à une réduction des armements, — aient rencontré une opposition systématique de la part des gouvernements de Berlin... et de Vienne aussi, naturellement? Ils ont cédé sur quelques points, mais avec tant de mauvais vouloir et de telles réserves que les résultats n'ont point répondu à l'attente générale de l'Europe. En toutes ces occasions la politique germanique ne vise que deux choses : d'une part, conserver sa pleine liberté d'action, quelles que soient les circonstances, et, d'autre part : « se frayer la voie à l'hégémonie sur le continent en tenant l'Angleterre à l'écart de tout conflit possible, pour, ensuite, se servir de cette hégémonie restreinte comme d'un tremplin, qui lui permettrait de se hausser, aux dépens de l'Angleterre, à la suprématie mondiale ».

La conclusion de ce chapitre est que ni la France, ni l'Angleterre, ni la Russie, — où les partis belliqueux, s'ils existent, n'ont eu aucune part dans la direction des affaires, — ne sauraient être rendues responsables du conflit actuel, alors qu'en Allemagne et en Autriche ce sont ces partis qui ont pris le dessus et ont provoqué la catastrophe au moment voulu par eux.

« Le Crime », tel est le titre du troisième chapitre, qui forme le corps de l'ouvrage et en est le plus important (p. 115-293 de l'original, 93-229 de la traduction). Au début l'auteur s'excuse d'avoir tant insisté sur les antécédents de la crise, mais cela était nécessaire pour faire comprendre comment en dix jours, du 23 juillet au 1er août, elle a abouti à la plus grande guerre de l'histoire.

Jusqu'ici il a établi l'intention du crime et la préparation au crime, mais ce ne sont là que de fortes présomptions et c'est seulement la perpétration du crime, qui transformera les soupçons en certitude. Or cette certitude l'analyse des documents diplomatiques nous l'apporte d'une façon irréfutable : la guerre, où tendaient l'Allemagne et l'Autriche, a éclaté, et elle a éclaté parce que ces deux puissances ont tout mis en œuvre pour réduire à néant les efforts de ceux qui, avec la plus parfaite loyauté et souvent avec une méritoire abnégation, travaillaient au maintien de la paix.

L'Autriche — et son livre rouge avec le livre blanc allemand se dressent eux-mêmes en accusateurs contre elle — après avoir déjà en août 1913 projeté une attaque contre la Serbie, lui a adressé en juillet 1914 une note avec des exigences si exorbitantes qu'il fallait s'attendre à une guerre austro-serbe et, partant, à une guerre européenne; elle a refusé aux puissances de l'Entente le délai de 48 heures réclamé par celles-ci; elle a rappelé son ambassadeur et a déclaré la guerre à la Serbie, malgré la soumission de Belgrade; elle a repoussé toute conversation avec la Russie et ne s'est déclarée prête à négocier que quand il était trop tard, — et *parce* qu'il était trop tard, que la guerre, voulue par elle et l'Allemagne, était dès lors inévitable et qu'on pouvait, sans danger de retour à la paix, sauver certaines apparences et prendre une attitude conciliante; l'Autriche a repoussé ou fait repousser par Berlin toutes les propositions transactionnelles de l'Angleterre et de la Russie; elle s'est toujours bornée à dire ce qu'elle ne voulait pas, jamais ce qu'elle voulait; la première elle a mobilisé et commencé les opérations militaires. Tous ces chefs d'accusations sont prouvés et fondés, ils justifient le verdict : *L'Autriche est coupable d'avoir, soit seule, soit conjointement avec d'autres, suscité la guerre européenne.*

intéressantes, formulées avec une rare netteté, sur Bernhardi, sur la « Kultur », sur le « Kulturstaat », sur la crise économique en Allemagne, etc.

L'Allemagne, elle, a laissé à l'Autriche toute liberté d'agir contre la Serbie et nulle part n'apparaît l'attitude modératrice dont elle fait parade; elle a approuvé l'ultimatum à la Serbie, le rappel de l'ambassadeur et la déclaration de guerre qui s'ensuivit; en proposant la localisation du conflit, alors que — son livre blanc lui-même en témoigne — elle savait la chose impossible, elle a simplement voulu se donner l'apparence d'une attitude conciliatrice; elle a repoussé la proposition anglaise, acceptée par la France, l'Italie et la Russie, d'une conférence des quatre puissances; quoique sollicitée, elle n'a jamais proposé d'autre voie de médiation; elle n'a accepté aucune des formules transactionnelles proposées par Grey ou Sazonow; elle a cherché à obtenir la neutralité de l'Angleterre et, ce faisant, a prouvé sa volonté belliqueuse; par son ultimatum à la Russie elle a rompu les pourparlers et, ne se contentant pas de la mobilisation dont elle menaçait, a brusquement déclaré la guerre à la Russie, puis à la France; et cela sans motif, car toutes ses allégations postérieures concernant des actes d'hostilité commis d'abord par la Russie et la France, sont mensongères; enfin elle a violé, sans excuse admissible, la neutralité de la Belgique et par là — et uniquement par là — a provoqué la guerre avec l'Angleterre. Tous ces chefs d'accusation étant prouvés justifient le verdict : *L'Allemagne est coupable d'avoir, conjointement avec l'Autriche, suscité la guerre européenne.*

A cette attitude des deux empires du centre, comparons celle des puissances de la Triple-Entente.

Elles ont conseillé avec succès la modération à Belgrade; elles ont, sans succès, cherché à obtenir une prolongation du délai de 48 heures; l'Angleterre a proposé la conférence à quatre, acceptée par la France, la Russie et l'Italie, refusée par l'Allemagne et l'Autriche; Grey a vainement invité Berlin à faire des propositions fermes; il a multiplié les propositions transactionnelles et Sazonow en a fait autant de son côté : Berlin les a toutes repoussées ou simplement ignorées; les efforts de Grey pour la paix ont été tels qu'il a refusé de promettre soit à la France son appui, soit à l'Allemagne sa neutralité, pour ne les point exciter l'une contre l'autre, — mais c'est pour le maintien de la paix que la France sollicitait l'Angleterre, alors que l'Allemagne le faisait pour guerroyer plus librement! Toutes ces bonnes volontés, dont témoignent à chaque page les livres bleu, jaune et orange, et même le blanc et le rouge pour qui sait les lire, toutes ces consécutives concessions aux prétentions germaniques devaient échouer devant la volonté des deux empires alliés de faire surgir la guerre européenne du conflit austro-serbe, parce qu'ils estimaient l'heure favorable.

Telles sont, dans leur sécheresse, les conclusions du réquisitoire. Elles s'appuient sur un ensemble de faits sévèrement contrôlés, de documents dont l'authenticité est indiscutable, d'observations judicieuses et de réfutations qui semblent définitives; toutes preuves qu'on ne saurait analyser ici et qui, par leur abondance et parce qu'aucune n'est négligeable, entraînent la conviction du lecteur impartial.

Ce chapitre III se termine par un rapide portrait de quelques-uns des diplomates en présence et par un hommage à la diplomatie française : « Si nous embrassons d'un coup d'œil l'activité de la diplomatie française en ces jours critiques et la comparons avec celle des autres gouvernements, nous devons reconnaître que ses manifestations, telles qu'elles sont exposées dans le *Livre jaune*, l'emportent sur toutes par l'élégance de la forme et la vigueur *plastique* de l'exposition. C'est à la diplomatie anglaise qu'incomba la conduite effective des négociations, et elle s'acquitta de sa tâche avec la sobriété calme et la clarté qui caractérisent les Anglais dans toutes les situations. » La diplomatie russe sut aussi garder une attitude calme et correcte jusqu'au 1er août, où alors Sazonow, ne pouvant contenir son indignation, « déchargea son cœur devant ses collègues de France et d'Angleterre et exposa sans la farder et sous son vrai jour la politique de l'Autriche et de l'Allemagne : celle de l'Autriche provocante et sans moralité, celle de l'Allemagne équivoque et à double face ». En présence de la sobriété et de la correction des diplomates anglais et russes, « le génie des Français, leur grâce dans la forme, leur mobilité dans les idées, leur habileté à trouver toujours de nouvelles issues à des situations compliquées

apparaissent d'autant plus étincelants. La lecture du *Livre jaune* est pour le lettré et le connaisseur une véritable jouissance. Quelles figures brillantes (*glänzende Typen*) que les frères Cambon! Quel homme séduisant et intelligent que le président du Conseil, M. Viviani! Et même Bienvenu-Martin, dont le rôle est plus effacé, combien rigoureuses ses antithèses, combien frappantes ses réfutations des sophismes allemands, combien perspicace son jugement des tendances autrichiennes et allemandes! » Et la diplomatie allemande? Mieux vaudrait n'en point parler. M. de Schoen n'était pas seul condamné à un rôle funèbre. M. de Tschirschky à Vienne, « russophobe enragé, qui versait continuellement de l'huile sur le feu » et dès le début travailla en faveur de la guerre, le comte de Pourtales à Pétersbourg, « qui considérait quelques troubles parmi les ouvriers en Russie comme suffisants pour réduire au silence le gouvernement russe en face des tentatives d'hégémonie de l'Autriche dans les Balkans... un ignorant, qui laissa croire à Berlin que jamais la Russie ne ferait la guerre, même si on lui marchait trop fort sur les pieds ». M. de Flotow à Rome, « qui connaissait si peu les dispositions du peuple italien et les vues du gouvernement, qu'il estimait possible la participation de l'Italie à une guerre agressive de l'Autriche contre la Serbie, avec toutes ses conséquences... quel rôle pitoyable ont joué tous ces hommes-là! » A l'honneur du prince Lichnowski à Londres on doit reconnaître que « seul de tous les ambassadeurs allemands il a sincèrement voulu la paix et qu'il a été une victime innocente de ses chefs.... » Et leur maître à tous, M. de Jagow? « Quelle pitié et quelle maladresse! Combien piteuse son attitude vis-à-vis de ses deux adversaires principaux, l'Anglais Goschen et le Français Cambon; il est constamment acculé par leur supériorité, comme une souris qui dans une trappe cherche vainement une issue [1]. »

Le quatrième chapitre traite des « conséquences de l'acte ». Il offre pour nous un intérêt beaucoup moindre. A l'aide de nombreuses lettres de soldats allemands et d'articles de journaux l'auteur montre toute l'horreur de la guerre actuelle. Et pourquoi cette guerre? Pour maintenir ou accroître le prestige de l'Allemagne, pour lui assurer l'empire du monde, *dominium mundi : Tu regere populos Germane memento!*

Dans un dernier chapitre : « L'avenir », l'auteur déclare que le système de la paix armée a fait faillite et, s'appuyant sur Kant, préconise une alliance pacifique des peuples libres. — Suit un « Epilogue » où l'auteur répond à ceux qui lui reprocheraient d'avoir lui, Allemand, écrit ce livre, que c'est son profond amour pour sa patrie qui le lui a inspiré : « Ce livre de vérité, je l'ai écrit pour libérer le peuple de ses prétendus libérateurs, pour combattre le mensonge.... Je le termine, comme je l'ai commencé, avec une conscience tranquille et avec la ferme conviction d'avoir fait une œuvre bonne et d'avoir mérité la reconnaissance de ma patrie, si la justice doit l'emporter [2]. »

Dès son apparition et même avant, *J'accuse* a fait du bruit et provoqué la curiosité publique. Le livre vaut d'être lu et étudié, car parmi nombre d'ouvrages excellents publiés sur les origines de la guerre, chez les alliés ou les neutres, il est sans doute le plus complet et l'un des meilleurs, réserve faite de quelques rares pages discutables sur notre politique intérieure et sur les lendemains de la guerre. C'est avec raison qu'on a pu dire qu'il procurerait à tous ceux qui luttent pour le droit et la justice, aux Alliés et à ceux qui sont de cœur avec eux, « une satisfaction morale et un profond encouragement ». Il est interdit en Allemagne et y pénétrera difficilement, car trop rares y sont ceux qui désireront le lire; mais si jamais il y a un réveil de la conscience populaire en ce pays, — ce qu'on ne saurait prédire sans présomption, ni nier sans parti pris, — il y contribuera puissamment. Il n'aura cependant toute sa valeur et tout son effet que quand aura sonné l'heure de la justice et de la possibilité des sanctions nécessaires.

Par crainte de la censure — suisse sans doute, car sinon quelle autre? —

1. P. 251-254 *passim* (p. 198-200 de la traduction française).

2. L'auteur a donné comme épigraphe à son ouvrage ces deux vers d'une chanson allemande : « Celui qui sait la vérité et ne la dit pas est un misérable drôle! »

l'auteur a supprimé un certain nombre de passages laissés en blanc dans les deux éditions. C'est regrettable, mais sans grande importance en fait.

La traduction française, malgré quelques lacunes, est en général fidèle; faite avec trop de hâte, elle n'est que suffisante, mais se lit facilement. Elle ne rend point la vivacité, le « mordant », l'aisance et l'agrément de l'original, qui est d'un lettré [1].

TH. CART.

M. P. Price. — *The Diplomatic History of the War.* London, G. Allen and Unwin. 1 vol. in-8 de 487 p. avec des appendices (2e édition).

Nous avons déjà signalé la première édition de cet ouvrage (Voir la *Revue* du 15 février, p. 69). Cette deuxième édition, si rapidement mise au jour, complète, sur plusieurs points, la précédente. On y trouvera, en appendice, la traduction anglaise du Livre Jaune, et, dans le corps même de l'ouvrage, celle du Livre Rouge. — L'auteur a, de plus, considérablement développé l'introduction historique qui, de quinze pages, passe à trente-quatre. On ne peut pas soutenir que son inspiration ait été heureuse. Ce chapitre, le plus personnel de l'ouvrage puisque tout le reste n'est que compilation, révèle une science historique hésitante et pleine de lacunes et un jugement radicalement faux. Voici quelques preuves :

P. 14. — L'auteur oppose la politique des pays d'Occident à ceux de l'Orient et constate, en citant le Livre Rouge, que dans ces derniers « l'assassinat politique est parfois à demi officiellement encouragé comme un moyen de politique extérieur ou intérieur. » L'assassinat des personnalités politiques est malheureusement de tous les pays : les présidents Carnot, Lincoln, Garfield et Mac Kinley, l'impératrice d'Autriche, le roi Humbert n'ont point été, que nous sachions, assassinés en Orient. Dans le cas actuel l'étude critique des faits ne permet pas un instant d'imputer le crime de Serajevo aux menées des gouvernants serbes, qui avaient tout à perdre à un pareil forfait. On voit bien ici l'allusion tendancieuse du Livre Rouge, qui est un réquisitoire, et qui va chercher ses arguments, bons ou mauvais, partout où il les trouve, mais on ne comprend pas qu'un historien, si peu expérimenté qu'il soit, se laisse aussi docilement entraîner à sa suite sans soupçonner la ruse.

P. 15. — L'auteur estime que l'Autriche a, mieux que tout autre État d'Europe, résolu les questions des races « par la concession judicieuse de droits autonomes ». Cela ne s'accorde guère avec ce que nous savons de la politique intérieure de l'Empire des Habsbourg, en particulier dans ces dernières années. M. Price pourra apprendre beaucoup à la lecture du livre de son compatriote M. H.-W. Steed, qui a étudié de près cette question.

P. 18. — Continuant à vivre sa douce illusion, M. Price nous apprend qu' « en Bohême les Tchèques jouissent de droits politiques et de privilèges d'enseignement considérables. » Et c'est tout sur la question tchèque, si complexe et si grave. Si l'on se rappelle que, dans ce pays, depuis plus de vingt ans, pour ne parler que de la période contemporaine, Tchèques et Allemands sont irrémédiablement divisés, que les Ordonnances bilingues n'ont point porté remède à la situation et que la Diète de Prague est à peu près complètement paralysée par l'obstruction depuis 1908, on devra reconnaître que ces deux lignes traduisent mal la vérité. Elles pourraient même induire en complète erreur le lecteur non informé. Il était cependant facile de se documenter sur ces faits. La lecture d'un journal quelconque aurait suffi pour mettre l'auteur sur la voie.

P. 24. — Les informations de M. Price sur la politique balkanique sont également insuffisantes. On a cependant publié là-dessus assez de bons ouvrages pour qu'il n'en soit pas réduit à se documenter dans le Livre Rouge et dans une lettre au *Times*.

P. 28. — Mais M. Price est-il mieux informé sur la politique européenne en

1. Nos citations sont traduites directement de l'allemand, l'édition française ne nous étant parvenue que plus tard.

général? Il la traduit, elle aussi, en formules brèves et tranchantes, dont la concision ramasse avec autorité un maximum d'erreur : « Les ambitions du dernier empereur français et les prétentions de la Monarchie des Habsbourg amenèrent les nations germaniques de l'Europe centrale à la nécessité de l'unité politique. » — Du 4 au 11 octobre 1865, M. de Bismarck vit Napoléon III à Biarritz. Il y a là toute une histoire, compliquée et touffue comme la vie elle-même, qui ne se met pas aisément en formules, et qui prouve que, à Sadowa, Napoléon était le complice de Bismarck.

P. 35. — L'auteur cite M. de Bulow, donnant les raisons pour lesquelles il n'était pas partisan d'une alliance anglo-allemande. En scrutant un peu plus attentivement les propos de l'ex-chancelier il aurait trouvé un aveu plus curieux encore, qui, bien entendu, n'est en toutes lettres nulle part, mais qui ressort évidemment du contexte (v. p. 46, 53, 68, 69, 124 de l'éd. française) : la préoccupation d'exécuter *en deux temps* le grand dessein d'hégémonie mondiale : 1° soumettre le continent, en profitant de l'indifférence anglaise; 2° abattre l'Angleterre, le continent une fois soumis, en se servant de la flotte préparée pour cela.

P. 39. — M. Price déclare que l'expédition de Fez « nécessaire sans doute, n'en était pas moins illégale, aux termes de l'Acte d'Algésiras, sans le consentement de toutes les puissances signataires, y compris l'Allemagne. » Il y a là une exagération évidente. L'Angleterre, la Russie, l'Autriche surtout, n'auraient point approuvé comme elles l'ont fait, l'initiative française si elle avait été *illégale* et l'Allemagne ne se serait pas bornée à prendre acte et à laisser faire.

Ce ne sont là qu'erreurs matérielles. Il y a pire : C'est la tendance générale de l'auteur à chercher, dans le conflit actuel, des responsabilités partagées, et l'impossibilité évidente où il se trouve de légitimer son opinion. Les erreurs de détail et la fausseté du point de vue prouvent surabondamment que le sujet débordait de toutes parts les moyens de l'auteur.

M. Caudel.

Iv.-E. Guéchoff. — *L'Alliance Balkanique.* Paris, Hachette, 1 vol. in-16 de VIII-254 p., 1915.

« Étant données les conséquences terribles engendrées par l'alliance balkanique, il me semble que ses auteurs doivent à leur patrie et à l'humanité de dire la vérité. Du moment que les traités ont été livrés à la publicité il n'y a plus de raisons de garder le secret sur les motifs qui les inspirèrent, les pourparlers qui en précédèrent la conclusion et les événements qui en amenèrent la rupture. Et puisque ces traités furent négociés à Sofia et que la Bulgarie s'était mise à la tête de l'alliance, et lui fit, dans la guerre des Balkans, plus de sacrifices que tous les autres alliés pris ensemble, j'estime que c'est au Bulgare qui dirigea les négociations à parler le premier et à dire ce qu'il fit pour l'alliance, quelle peine il se donna pour en assurer l'existence et aussi combien le peuple bulgare est peu responsable de la ruine de cette œuvre. »

C'est en ces termes que M. Guéchoff présente son œuvre au public.

Appelé à la présidence du Conseil bulgare le 11/24 mars 1911, M. Guéchoff occupa ce poste jusqu'au 17/30 mai 1913. En cette qualité il négocia l'alliance balkanique, l'amena à maturité, et présida à ses succès. Il parle ici, non en observateur du dehors qui saisit ce qu'il peut d'une affaire où il n'eut point de part et qui lui reste parfois à demi obscure, mais en acteur qui a tout vu, tout connu et qui pourrait tout dire si des scrupules très légitimes ne le retenaient sur la pente des révélations.

M. Guéchoff donne pour causes à l'alliance la politique d'ottomanisation à outrance des Jeunes-Turcs et la conviction à laquelle l'étude attentive des faits avait amené le gouvernement de Sofia que la *débulgarisation* de la Thrace et de la Macédoine marchait à grands pas. La guerre italo-turque hâta l'événement. L'auteur raconte dans le détail les négociations poursuivies entre Sofia et Belgrade et donne le texte du traité finalement conclu. On trouvera dans le récit des négociations des détails pris sur le vif qui sont d'un grand intérêt. On y

verra encore que la Russie, constamment consultée, agit sans cesse en modératrice (p. 76-77, 79, 85, 109). Finalement la guerre fut provoquée par la Turquie. Les hostilités n'étaient pas plus tôt commencées que « les documents et renseignements par nous recueillis nous révélèrent, chez nos alliés, des sentiments et des procédés qui n'étaient nullement en harmonie avec l'objet de notre entente et qui se trouvaient en contradiction irréductible avec la lettre et l'esprit de nos accords » (p. 105) et l'auteur cite un fait à l'appui (p. 106). Il attribue le conflit serbo-bulgare au fait que les Serbes écartés de l'Adriatique par la volonté de l'Autriche cherchèrent des compensations en Macédoine en dehors des conventions de partage précédemment conclues (p. 110, 118). Il cite des documents russes, roumains et anglais (p. 127 *pass.*) qui, à son avis, prouvent :

« En premier lieu, comment, même après que nous eûmes accepté l'invitation de la Russie de nous soumettre à son arbitrage, la Serbie persistait jusqu'au dernier moment à demander une revision du traité qui n'était prévue nulle part et que rien ne motivait;

« En second lieu comment Serbes et Grecs négociaient entre eux, avec le concours de la Roumanie, une alliance contre nous;

« En troisième lieu, comment, à Londres, dans le but de nous épuiser et de nous réduire à l'impuissance, ils faisaient traîner la signature du traité de paix avec la Turquie jusqu'à ce que sir Edw. Grey leur eût intimé de signer ou de quitter Londres. »

M. Guéchoff remit sa démission au tsar Ferdinand le 17/30 mai 1913 : « Quant aux motifs de ma démission ils étaient connus de tous ceux qui se trouvaient initiés aux affaires. Ma politique, qui visait à nous entendre sans effusion de sang avec nos alliés, à ne pas laisser rompre l'alliance balkanique, n'était pas approuvée.... (p. 156). » L'auteur glisse rapidement sur ces événements capitaux, dont il possède évidemment la clé. Il condamne toutefois avec vigueur l'attaque bulgare : « Cependant, malgré cette décision unanime du gouvernement bulgare (avec la résolution du cabinet Daneff que son chef irait à Pétrograd et que les différends avec la Serbie et la Grèce seraient soumis à l'arbitrage) et à l'insu du cabinet, le 16/29 juin, sur un ordre du haut commandement bulgare, la deuxième et la quatrième armées bulgares attaquèrent nos alliés. Personne n'a plus implacablement que moi condamné ceux qui recommandèrent et ceux qui ordonnèrent ces attaques.... Mais si haut que l'Histoire condamne cet acte criminel, elle doit reconnaître qu'on ne peut pas en rendre responsable le peuple bulgare.... Peut-on demander à ce .... peuple de répondre d'un coup d'État, d'une folie criminelle accomplie non seulement sans l'approbation préalable de son corps législatif, mais à l'insu de son gouvernement responsable?.... Le cabinet bulgare... arrêta cette action qui... avait été engagée incontestablement contre son gré. Il adressa au gouvernement russe la prière d'intervenir énergiquement afin de faire cesser les hostilités tant du côté serbe que du côté grec. Nos anciens alliés s'y refusèrent formellement et déclarèrent la guerre à la Bulgarie (p. 160).... Tandis que chez les Bulgares des facteurs irresponsables se rendirent seuls coupables, chez leurs adversaires, ce furent les gouvernements responsables qui se comportèrent, à l'endroit des traités qui portaient leurs signatures, comme avec des chiffons de papier (p. 180). »

Telle est la thèse soutenue avec vigueur et talent par M. Guéchoff.

Le lecteur suivra son plaidoyer avec intérêt. Le dossier de pièces diplomatiques qui l'accompagne ajoute encore à la valeur documentaire de son œuvre.

G. Alexinsky. — *La Russie et la guerre.* Paris, A. Colin, 1 vol. in-12, 370 p., 1915.

« Je suis frappé des collisions de sentiments qui remplissent ce livre, et le pénètrent; les contradictions qui se rencontrent ici ne sont que l'image de celles qu'offrent la Russie et ses relations internationales pendant cette grande guerre. » Cette impression émanant de l'auteur même, il n'est pas étonnant que le lecteur la ressente. M. Alexinsky, ancien député de la Douma, fervent ami de la France et de l'Angleterre, profondément attaché à sa patrie, n'en a

pas moins son franc-parler, témoignant d'une indépendance de jugement que surexcite la politique dangereuse de certains agents du gouvernement du tsar à l'intérieur de l'empire. On se demande avec quelque angoisse, en fermant ce livre, si « l'Union sacrée » qui a depuis un an tendu toutes les forces de la France vers le but national par excellence, a pu être aussi profondément réalisée en Russie, et on serait tenté d'accuser de la persistance de certaines divisions, des amis trop entreprenants, et vraiment indésirables de la dynastie des Romanov : à en croire le député démocrate, il y aurait encore en Russie dans le parti d'extrême droite, des partisans d'un rapprochement avec l'Allemagne à tout prix. Le comte Witte et le baron de Rosen ont des émules singulièrement entreprenants dont quelques-uns ont payé de leur vie leur entreprise trop hardie!

Mais peut-être faudrait-il entendre l'autre son de cloche!

Le livre de G. Alexinsky se divise en trois parties : avant, pendant, après la guerre. Dans la première l'auteur rappelle le rôle de la politique russe en Europe, et n'a pas de peine à établir que la Russie n'a pas voulu la guerre; il explique quels étaient les rapports économiques de la Russie et de l'Allemagne, et quel rôle y joua le traité de 1904 qui favorisa le commerce allemand d'une façon telle, que le renouvellement prévu pour 1915 n'avait pu être négocié sans modifications notables.

La Russie était, depuis la résolution de la crise de 1905, en plein progrès économique ; 3 000 fabriques et usines avaient été créées en dix ans, et plus de 318 000 ouvriers s'y étaient installés; le budget était malheureusement augmenté de près du double dans le même temps; des emprunts onéreux pour le trésor avait été conclus, les dépenses avaient continué d'être en grande partie couvertes par les impôts indirects (418 millions de roubles en 1904, 709 en 1914) : l'armée avait été renforcée sérieusement, mais dans des proportions moindres que les armées autrichiennes ou allemandes; le gouvernement de Nicolas II, à maintes reprises, notamment lors de la crise bosniaque, avait prouvé ses intentions pacifiques, tant par sentiment que par crainte de complications de toutes sortes.

Rappelant au début de la seconde partie, les négociations diplomatiques précédant le conflit, négociations maintes fois déjà analysées, M. Alexinsky évoque le souvenir de la séance du 8 août 1914 à la Douma, glorieux pendant de la mémorable séance de la Chambre française du 4 août; cependant en Russie les sentiments étaient-ils à ce moment unanimes? Le salut de la patrie en danger attaquée par des puissances aux ambitions insatiables était-il le vœu de chacun? Peut-être M. A. exagère-t-il quand il trouve que dès ce jour-là l'attitude de la droite était gênée et ses déclarations insignifiantes; exagérations peut-être volontaires, il voulait excuser l'abstention du parti social-démocrate dans cette solennelle occasion. Alors que les socialistes français, que les socialistes allemands, à plus forte raison que les socialistes autrichiens votaient avec enthousiasme les crédits demandés par les gouvernements de leur pays, seuls, les socialistes russes s'abstinrent. Abstention qui fut et restera sévèrement jugée, quelque soient les torts du gouvernement du tsar à l'égard des revendications populaires les plus justifiées. Devant l'ennemi du dehors, doit-il rester un ennemi à l'intérieur?

Les Polonais en cette circonstance furent plus patriotes, ou si on préfère plus habiles; ils se rallièrent unanimement sous le drapeau russe, facilitant ainsi l'apparition du fameux manifeste du grand-duc Nicolas, généralissime, annonçant la résurrection de la nation polonaise; tous les peuples suspects de tendances séparatistes vis-à-vis de l'empire affirmèrent au reste le même loyalisme : arméniens, géorgiens, esthoniens, lettons s'offrirent nombreux pour défendre l'intégrité de la sainte Russie; les Juifs même si injustement persécutés émirent hautement leurs vœux en faveur des succès russes — et peut-être y avait-il dans tous ces ralliements moins d'affection pour le gouvernement autocratique de Pétrograd que de crainte de la domination allemande!

L'empire russe doit-il par cette guerre chercher à élargir ses frontières? Alexinsky hardiment répond par la négative; il reproduit un rapport du général Kouropatchine, datant de 1900, affirmant que la Galicie conquise serait pour

la Russie « une nouvelle Alsace-Lorraine »; et le danger serait plus grand encore de la conquête de la Prusse orientale, du territoire situé entre les embouchures de la Vistule et du Niémen. Alexinsky verrait avec une inquiétude semblable des conquêtes russes en Anatolie, et même l'installation définitive du drapeau de l'empereur sur Sainte-Sophie; il voudrait Constantinople et les détroits rigoureusement neutres, la Russie étant naturellement la gardienne la plus intéressée de cette neutralité; il y a peut-être en Europe, de nombreux politiques à partager cet avis.

M. Alexinsky fait en terminant des vœux ardents pour la survivance très longue et très féconde de l'alliance franco-anglo-russe après la guerre; il ne cache pas son inquiétude de voir quelque jour les partis réactionnaires russes, reprenant leur influence au lendemain de la victoire, l'exercer non seulement à l'intérieur dans un renouveau de politique autocratique, mais encore à l'extérieur dans un rapprochement avec l'Allemagne.

Souhaitons que les craintes de l'auteur soient chimériques, et que les plus ardents soutiens du trône de Nicolas II se rendent compte, après la victoire commune, de la vitalité des démocraties française et anglaise, des avantages des gouvernements constitutionnels, et surtout de la nécessité du maintien d'une quadruple-alliance fermement unie pour la garantie d'une paix fructueuse et rédemptrice. P. R.

Daniel Bellet. — *Comment payer les frais de la guerre.* Paris, Librairie du Recueil Sirey, 1 vol. in-12, 1915.

Dans cet ouvrage, M. Daniel Bellet examine l'importance de la fortune de l'Allemagne et de celle des pays alliés. La fortune de l'Allemagne est évaluée par différents économistes : ils arrivent, presque tous, à un minimum de 300 milliards Marks. M. D. B. passe en revue ces diverses estimations faites par les Allemands eux-mêmes. Il s'étend plus longuement sur les deux plus récentes, c'est-à-dire celle du Dr Helfferich et celle de la Dresdner Bank. Il est difficile de contester l'exactitude des chiffres donnés par le Dr Helfferich; ils prouvent surabondamment combien la fortune de l'Allemagne s'est accrue depuis vingt-cinq ans. Ils sont aussi très rassurants, pour les puissances alliées, puisqu'ils permettent d'entrevoir la possibilité matérielle de faire supporter par l'Allemagne la réparation pécuniaire de la guerre dans laquelle elle s'est lancée. Mais M. Helfferich, dans son ardent désir de montrer la toute-puissance de son pays, a cité, pour comparaison, des statistiques sur la fortune française; il les a même maquillées dans l'intérêt de la cause allemande. M. D. B. ne pouvait pas laisser passer ce procédé très allemand sans protester.

Il l'a fait d'ailleurs d'une façon toute française.

M. D. B. examine ensuite la fortune privée de l'Autriche-Hongrie. Ici, il se heurte à de grandes difficultés, en raison du défaut de statistiques, principalement pour l'Autriche. Au surplus, il ne pense pas que la fortune des différentes nations de la monarchie austro-hongroise soit très importante, et le « brillant second » paraît aux yeux de M. D. B., être très fortement désargenté. Il y aurait peut-être quelques réserves à faire sur ce point.

L'auteur passe ensuite en revue les nations alliées, Belgique, France, Angleterre, Russie. Avec la Belgique, M. D. B. montre quelle peut-être la puissance financière d'une nation industrielle où les bienfaits de la paix ont pu être appréciés pendant près d'un siècle. La vitalité de ce pays, sa continuité d'efforts dans le travail et dans l'épargne permettent d'espérer un prompt relèvement des ruines accumulées par la sauvagerie allemande. Avec la Russie, nous nous trouvons, comme avec l'Autriche, sans statistiques précises et complètes, et il a fallu toute la perspicacité de M. D. B. pour arriver à donner quelques indications. Pour la France, M. D. B. se sert de chiffres bien connus, ce qui n'empêche pas son étude d'être très complète. Enfin, le chapitre consacré aux ressources financières de l'Angleterre est particulièrement intéressant. Il nous montre le développement régulier de la richesse anglaise et il nous donne la ferme conviction que quelle que soit la durée de cette guerre, si coûteuse pour tous les belligérants, l'Angleterre sera toujours capable

de subvenir à tous les frais. Dans cette lutte d'usure, l'Allemagne, limitée à ses uniques ressources, ne pourra pas, malgré le développement « colossal » de sa richesse, lutter contre les puissances financières des nations alliées. Telle est la conclusion du très intéressant livre de M. D. B.

HENRI SCHUHLER.

Constantin-D. Mavrodin. — *La Roumanie contemporaine. Son importance dans le concert balkanique et pour la guerre présente.* Préface de M. Georges Lacour Gayet, avec neuf cartes et photogravures hors texte. Paris, Plon, une broch. in-4 de 68 p., 1915.

M. Mavrodin, dont le nom et la très sympathique personnalité sont bien connus à l'École des Sciences politiques, a estimé très justement que le moment était venu de faire mieux connaître au public éclairé de l'Occident européen son pays, ses origines, ses conditions actuelles et ses ambitions. Il a consacré à cette belle entreprise toute l'ardeur de sa jeunesse et toutes les ressources de son savoir. A l'heure même où nous écrivons, il prépare ou poursuit une campagne de conférences à Londres et à Rome. L'origine du présent ouvrage est également dans une conférence du même genre que l'auteur eut l'occasion de faire récemment à Oxford. — On trouvera dans cette étude de nombreuses informations sur l'évolution historique de la Roumanie, ses progrès économiques et sociaux. On appréciera le nombre, la clarté et la précision des nombreuses cartes qui illustrent le texte. On sera reconnaissant à l'auteur des sentiments nettement francophiles dont il fait preuve et l'on s'arrêtera surtout à la solution qu'il propose du problème actuellement posé devant les gouvernants de son pays :

« Quant à nous, dit-il.... nous sommes bien convaincu et enclin à penser avec la grande majorité du pays : *Que la Roumanie doit jeter le poids de son épée dans le plateau des alliés, pour des raisons de reconnaissance, pour nos grands intérêts nationaux et aussi pour des raisons impérieuses de justice et de civilisation* (en italiques dans le texte original).

« Les dettes contractées envers l'empereur Napoléon III... seront payées par notre intervention.

« En nous plaçant maintenant sur le terrain des seuls intérêts, et en pesant le pour et le contre de la balance des perspectives, nous allons trouver sur l'un des plateaux la Bessarabie ou une province d'environ deux millions de Roumains; sur l'autre, la Roumanie transcarpathique, soit cinq provinces avec plus de quatre millions de co-nationaux et dépassant de beaucoup les premiers, quant à la valeur technique, économique et sociale, et qui se trouvent aussi le plus en danger par les persécutions et l'émigration vers l'Amérique, dans des proportions inquiétantes.

« La Bessarabie agrandira le pays d'une province égale à la Moldavie; la Roumanie transcarpathique pourra faire de notre Royaume, d'un petit État une puissance moyenne, qui sera fière d'égaler en étendue la Péninsule italienne.

« La Roumanie transcarpathique avec la Transylvanie, le « berceau et la place forte » du roumanisme, représente pour notre nation ce que Rome et Constantinople sont pour les Italiens et pour l'hellénisme.

« D'un côté du champ de bataille, nous trouvons les plus grandes puissances avec des empires coloniaux où « le soleil ne se couche jamais »; de l'autre, c'est le militarisme prussien agressif, moteur remorquant un invalide, « le brillant second », et un estropié moribond, « l'Homme malade », et tous les trois cernés par une Europe coalisée.

« Admettant même une victoire fortuite sur les Russes, avec la reprise de la Bessarabie, qui pourra nous garantir que, dans un avenir prochain, le colosse du Nord ne renouvellera pas le Congrès de Berlin? Tandis qu'en détruisant la mosaïque des nationalités d'Autriche-Hongrie, la *finis Austriæ* sera accomplie pour toujours.

« Enfin, dans cette guerre dans laquelle M. Giolitti et M. Take Jonesco ont dénoncé la préméditation de l'agression allemande, considérée à Berlin comme une guerre préventive, un nouveau Sedan des Teutons et des Magyars signifie-

rait, pour la culture gréco-latine, comme pour le monde entier, le triomphe et l'intronisation de la domination et de la « Kultur » germaniques. En ce qui nous touche plus spécialement, le leader des socialistes belges, M. Vandervelde, prévoit, sous une domination magyaro-allemande, que « nos États balkaniques resteraient à l'état de devenir ».

H. W. Steed. — *L'Angleterre et la guerre.* Paris, A. Colin, 1 broch. in-16 de 32 p., 1915.

M. H. W. Steed est déjà bien connu du public français par son récent ouvrage sur *La Monarchie des Habsbourg* dont la traduction par M. Firmin Roz a acquis très rapidement une juste réputation. La présente brochure ne peut qu'ajouter à la bonne opinion que nous avons de l'auteur. Elle reproduit une conférence faite à Paris le 2 mai 1915. On y trouvera un jugement curieux sur le caractère anglais : « L'Anglais est surtout une créature d'instinct. Il se méfie des idées. Il a horreur de la logique.... Si l'on regarde l'Angleterre de près, on s'aperçoit qu'il y a fréquemment une contradiction flagrante entre les idées et la conduite des personnes qui les expriment.... Ils vivent dans la plus pure inconséquence — et ne s'en aperçoivent pas. Ici nous touchons au fond même du problème. Nous sommes à la source de ce que l'on appelle l'hypocrisie, la « perfidie » anglaises.... Je suis arrivé à cette conclusion que, chez la plupart de mes compatriotes, il n'y a jamais, ou presque jamais, perfidie ou hypocrisie, mais presque toujours inconséquence. »

M. Steed a beaucoup vécu à l'étranger, en particulier à Vienne, et fréquenté les cercles politiques. Il a l'ouverture d'esprit que donne le séjour hors du milieu d'origine. De là son jugement distant et pondéré sur ses compatriotes. Il connait bien les affaires de l'Europe centrale, et il en tire des lumières curieuses sur la politique anglaise. Il nous donne ici un résumé très suggestif de la diplomatie européenne depuis Agadir : la tactique allemande de séduction de l'Angleterre, servie par l'activité du prince Lichnowsky et de M. de Kühlmann, le siège en règle mis devant l'opinion britannique, la désillusion germanique devant les succès des balkaniques sur la Turquie et en particulier l'effarement autrichien devant la victoire serbe de Kumanovo. Là-dessus une révélation intéressante : « A Vienne, où j'habitais à cette époque, il y eut comme un triste pressentiment d'un destin qui allait s'accomplir, comme une crise de mort. Peu de jours après la bataille de Kumanovo, un ami du général Konrad von Hötzendorf, chef de l'état-major austro-hongrois, vint m'expliquer les idées de celui-ci et me demanda si je ne les trouvais pas bonnes. Le chef de l'état-major, me disait cet ami, est convaincu que le seul moyen de sauver l'Autriche serait d'attaquer, de suite et à fond, et la Serbie et la Russie. « Nous pourrions, ajouta-t-il, les culbuter avant qu'elles aient le temps de crier gare! et la monarchie serait ainsi rétablie sur de solides bases pour au moins cinquante ans. »

L'auteur poursuit en insistant sur « l'attitude de sincérité pacifique » prise par l'Allemagne à la conférence de Londres, pour gagner du temps et achever la réorganisation de son armée. Il montre l'état d'esprit délibérément pacifique de l'Angleterre à la même époque, et l'état d'esprit délibérément belliqueux de la Turquie et de l'Autriche. Il ouvre un jour singulier sur l'impression produite à Vienne et à Budapest par l'assassinat de l'archiduc et laisse entrevoir, pour l'avenir, la possibilité de nouvelles révélations. Il a de bonnes raisons de croire que, dès le 14 juillet 1914, « l'empereur François-Joseph avait reçu de l'empereur Guillaume une lettre dans laquelle l'Allemagne promettait à l'Autriche un appui absolu, même contre la Russie, si l'Autriche voulait régler son compte contre la Sérbie » ; et il donne des preuves à l'appui. Il développe le plan des agresseurs contre la Serbie, la France et la Russie, et leur tactique pour s'assurer la neutralité de l'Angleterre. Cette dernière partie est d'un intérêt capital et fait de cette brochure une des publications les plus importantes sur les origines de la guerre actuelle.

W. Haydon. — *Canada and the War.* Bristol, J. W. Arrowsmith., 1 vol. in-12 de 90 p., 1915.

M. W. Haydon a rassemblé ici d'intéressants détails sur la participation du

Dominion canadien à la défense de l'Empire. Il note d'abord l'empressement de la colonie à offrir son aide à la métropole. Dès le 1er août, au moment où sir Edw. Grey télégraphiait à l'ambassadeur anglais à Berlin qu'il gardait encore quelque espoir dans le maintien de la paix, sir Robert Borden, premier ministre du Canada, assemblait hâtivement le cabinet en un conseil extraordinaire qui décidait aussitôt d'offrir au gouvernement de Londres l'aide militaire du Dominion. — Dès le 3 août, les armateurs offraient à l'administration d'Ottawa 31 vapeurs pour le transport des troupes ou celui des grains. A la même date les provinces des prairies annonçaient déjà qu'elles pouvaient assurer l'engagement de 25,000 hommes de troupes. Une puissante émotion patriotique soulève tout le pays: les discours parlementaires la traduisent en termes éloquents. Les dons affluent. La préparation militaire commence. Un camp d'instruction est établi à Valcartier, près de Québec. On y tiendra constamment en haleine la majeure partie de l'effectif de 50,000 hommes qui servira à alimenter la *Canadian Expeditionary Force*. Le camp couvre des centaines d'acres; il est desservi par vingt milles de voies de garage qui le relient au réseau des chemins de fer; il possède le champ de tir au fusil le plus vaste du monde, long de trois milles et demi, avec environ 2,000 cibles.

Le premier départ des troupes eut lieu le 1er octobre. La nouvelle *Armada* était composée de 32 steamers, escortés de plusieurs navires de guerre. Elle couvrait une superficie de 15 milles carrés. Elle débarqua en Angleterre à Plymouth le 14 octobre, sans avoir perdu un seul homme et sans un seul accident grave. La division canadienne fut cantonnée à Salisbury Plain où le Roi l'inspecta le 4 novembre.

On sait le rôle brillant que jouèrent les troupes canadiennes dans la campagne de Flandre. Nous trouvons, dans ce corps d'élite, d'anciens élèves de l'Ecole des Sciences Politiques, comme M. J. Arthur Mathewson. L'un d'eux, le capitaine M. G. M. Drummond, est tombé glorieusement sur le champ de bataille. Ces jeunes hommes, que nous avons connus intimement, comme des élèves pleins de curiosité et de foi dans le travail, et que nous retrouvons soldats intrépides, nous font comprendre l'état d'esprit canadien en présence de l'agression germanique. M. W. Haydon le traduit en excellents termes lorsqu'il nous dit : « Ceci est la première grande guerre du Canada. Il l'a entreprise avec courage et gravité. Le Canada, comme la Grande-Bretagne, est décidé à écraser pour toujours le militarisme prussien. Un journal canadien a exprimé cette idée dans une forme pittoresque : « La bête féroce est lâchée. Tant que la bête ne sera pas tuée et bien tuée, tout propos d'arbitrage ne sera que trahison à l'égard de la paix. »

Von Edelsheim. — *Operationen über See*, traduit en anglais, par Alexandre Gray : *Germany's naval plan of campaign against Great Britain and the United States*, Londres, Hodder and Stoughton, 1 vol. in-12 de 120 p., 1915.

Travail technique, où l'on trouvera d'abord l'étude attentive, comme un Allemand sait la faire, du problème difficile du transport par mer des forces destinées à des opérations lointaines. Les trois quarts de l'ouvrage ne peuvent intéresser que des spécialistes. La dernière partie au contraire, *Application à des cas pratiques* (p. 89 à la fin) doit attirer l'attention générale. On y trouve, développés dans leurs grandes lignes, les plans d'attaque de l'Allemagne contre l'Angleterre et contre les États-Unis.

Contre l'Angleterre, l'auteur est d'avis de jeter le plus tôt possible, en cas de guerre, sur ses côtes, une force de terre qui porte la décision du conflit dans une action terrestre, et paralyse en conséquence la supériorité navale de l'adversaire. Il ne s'effraie pas de celle-ci, et considère, sans donner du reste de raisons, qu'elle ne pourrait pas s'affirmer dès le début des opérations ni parer à quelque coup de surprise. La même surprise trouverait les forces de terre britanniques mal préparées et quatre divisions allemandes, appuyées d'une division de cavalerie, suffiraient pour les tenir en échec. Or « nous sommes, dit-il, en mesure de transporter en Angleterre, en un très court laps de temps, six divisions d'infanterie, ou cinq d'infanterie et une de cavalerie ».

La traversée exigerait trente heures. La côte anglaise présente de nombreux points favorables à un débarquement. L'armée d'invasion pourrait vivre sur les ressources énormes que recèle le pays. Une campagne de ce genre serait courte et exigerait peu de renforts en hommes. L'envahisseur aurait deux objectifs : l'armée anglaise, et la prise de Londres. « Londres une fois pris par l'armée d'invasion, celle-ci n'aurait plus ensuite qu'à s'emparer d'un quelconque des grands ports militaires pour s'en faire une base et pour la poursuite des opérations subséquentes qui auraient toutes chances d'amener la ruine de l'Angleterre. »

Des opérations contre les États-Unis prendraient une forme tout à fait différente. Les forces navales allemandes y constitueraient le facteur principal. Elles auraient les plus grandes chances de battre la flotte américaine. Cette défaite n'aurait pas du reste pour résultat de contraindre les États-Unis à la paix, en raison de leur étendue considérable et de leurs énormes ressources. D'autre part la flotte allemande n'aurait pas de moyens de poursuivre ses succès, les ports de commerce américains étant bien fortifiés et la marine marchande de l'Union étant de trop faible importance pour rendre décisive une guerre de course. Mais la flotte américaine pourrait prendre le parti de s'enfermer dans ses ports, en refusant la bataille générale et en cherchant seulement l'occasion de succès partiels. D'où la nécessité de recourir contre les États-Unis, à une action combinée des forces de terre et de mer. L'étendue du pays met hors de question toute campagne de conquête, mais « il est permis de supposer que des actions heureuses sur la côte de l'Atlantique et la fermeture des principales voies d'exportation et d'importation détermineraient dans tout le pays une situation si gênante que le gouvernement discuterait avec joie des conditions de paix acceptables ». L'auteur compte beaucoup, pour le succès de l'entreprise, sur la rapidité d'action qui « rendrait la victoire matériellement plus facile, en raison de l'absence de tous préparatifs réguliers de mobilisation en temps de paix, de l'inexpérience de tout le commandement et de la faiblesse de l'armée régulière ». Les opérations exigeraient des effectifs importants : « Les Américains ne seront pas amenés à la paix par l'occupation d'une ou deux de leurs provinces (*sic*), mais seulement par le fait du dommage matériel causé au pays tout entier en s'emparant successivement de plusieurs des grandes cités commerçantes de l'Atlantique, où se nouent tous les fils de la prospérité du peuple entier des États-Unis. Il faudrait donc entreprendre, en union intime avec la flotte, une série d'opérations de débarquement, qui nous permettraient de nous emparer très rapidement de plusieurs de ces importantes et riches cités, de leur infliger des pertes en les isolant du reste du monde, en détruisant tous les bâtiments affectés aux divers services du gouvernement ou aux besoins du commerce ou de la défense, en nous emparant de tout le matériel de guerre et de transport, et enfin en imposant de lourdes contributions. »

L'auteur conclut : « Il faut bien insister sur ce point que l'Allemagne est la seule grande puissance qui soit en position d'attaquer, à elle seule, les États-Unis. L'Angleterre pourrait pousser jusqu'à la victoire une attaque navale, mais serait incapable de protéger sa province (*sic*) du Canada, dans laquelle les Américains pourraient trouver la compensation des défaites qu'ils auraient essuyées sur mer. Aucune des autres grandes puissances n'a à sa disposition la flotte de transport nécessaire pour entreprendre une telle opération. »

On observera, dans ce qui précède, comment l'auteur insiste constamment sur la nécessité du coup de surprise. Le chevalier von Edelsheim a été attaché à l'état-major allemand en 1901. Il en traduit évidemment là la pensée intime. M. A. Gray a bien fait de traduire son œuvre pour le public anglais et américain. Nous espérons qu'il en a adressé un exemplaire à M. W. J. Bryan. L'ancien Secrétaire d'État du Président Wilson verra là à quoi pensaient les Allemands pendant qu'il élaborait ses candides traités d'arbitrage perpétuel.

Patrick Mac Gill. — *The amateur Army*. London, H. Jenkins, 1 vol. in-12 de 122 p., 1915.

M. Mac Gill est un littérateur qui a déjà publié des œuvres appréciées. Engagé dans l' « Armée d'amateurs » il décrit sa vie en termes colorés, et que l'on sent très vrais. Il est simple soldat, *fusilier*, dans un corps irlandais; les « Irish Rifles » où, paraît-il, le colonel et lui sont les deux seuls irlandais authentiques. Il ne nous parle, cette fois, que de sa vie militaire pendant l'instruction des troupes. Son récit s'arrête au moment où le bataillon part pour une destination inconnue, mais sûrement pour le feu. On trouve dans ces pages sur la vie de garnison des détails pleins d'humour qui montrent la nouvelle armée anglaise sous son vrai jour, et la nation anglaise sous un aspect bien nouveau. Quoi de plus curieux, par exemple, que ces anecdotes sur le « billeting », le logement des troupes chez l'habitant? On sait quelle aversion le *Briton* de vieille race a toujours marquée pour cette pratique abhorrée des Rois tyrans, contre laquelle il a cherché protection dans de solennelles « Pétitions des Droits ». Tout récemment encore l'aversion de la population pour le logement militaire était si profonde, qu'elle entravait les manœuvres sur une grande échelle et dans des régions éloignées des camps permanents. Le lecteur se souvient peut-être de l'émotion soulevée, il y a quelques années, par une expérience de manœuvres avec logement chez l'habitant. Les journaux l'avaient suivie avec émotion. On introduisait le soldat dans le home du sujet anglais avec les précautions et l'anxiété qu'on met à glisser un enfant turbulent dans la chambre d'un malade. Tout cela a bien changé maintenant. Le « billeting officer » parle haut, et, à la moindre réflexion malsonnante, double le nombre des pensionnaires : « Avez-vous un peu de place ici? » demande-t-il un jour à un citoyen, un homme d'un certain âge, orné d'un gros ventre et plein de dignité britannique. — « Non, excepté sur le paillasson! » répond l'homme digne. « Bien! deux hommes sur le paillasson! » réplique l'officier, et une couple de Tommies ricanants est laissée à la porte. A une vieille dame qui objecte au logement à cause du bon ordre de son salon et qui refuse deux soldats : « Bon, j'en mets quatre! » et il en laisse quatre. Et quand au Monsieur et à la dame de St-Albans qui ont cru s'en tirer adroitement en alléguant, contre toute vérité, que leurs quatre enfants relevaient de la coqueluche, le billeting officer leur réplique huit jours plus tard en amenant six grands gaillards « qui, dit-il, viennent d'avoir justement la coqueluche, et une rude coqueluche. Nous ne savions trop qu'en faire, mais puisque justement vous avez eu de la coqueluche ici, c'est bien la seule place où l'on puisse les loger sans crainte. »

La discipline anglaise apparaît, dans ces notes, différente de la nôtre. Ce volontaire payé cinq francs par jour est manifestement ménagé. On lui passe des fantaisies. On ferme les yeux sur les petites négligences du service. On cherche à l'amener à la rigidité militaire par le raisonnement, et il semble bien qu'on y réussisse. Les relations du commandement avec la troupe sont empreints d'une grande bonhomie. Et que ces hommes soient prêts à faire leur devoir, cela n'est pas douteux. Voyez là-dessus le récit des faux départs du bataillon, et son indignation quand il s'imagine qu'on veut le maintenir en garnison.

Coulson Kernahan. — *The experiences of a recruiting officer*. 1 vol. in-4 de 108 pages, Londres, Hodder et Stoughton, 1915.

L'auteur a pris une part active à la campagne de recrutement qui vient de porter l'armée anglaise aux effectifs considérables qu'elle atteint maintenant. Il décrit la vie et les expériences du recruiting officer avec beaucoup d'humour et un sens remarquable du pittoresque. Certaines de ses pages ont une réelle valeur littéraire. Toutes respirent un sentiment patriotique ardent. Elles constituent un document de valeur pour l'histoire du peuple anglais en nous montrant tout un côté nouveau de sa vie, avec ses raisonnements et ses attitudes devant la grande guerre. M. C. Kernahan fait défiler devant nous tout un petit monde, vivant, agissant et brave, dans le bureau de recrutement où se pres-

sent les engagés, dans les réunions publiques où les recruteurs vont les solliciter, dans le pays tout entier où, en dépit du flegme de la race, de la vieille antipathie pour le service militaire obligatoire, on sent passer un grand frisson, sous le souffle d'une idée nouvelle. — Ce métier d'officier de recrutement est pénible et délicat. Il exige d'abord de l'homme tout son temps, car le bureau ne désemplit guère et il faut répondre à tout le monde. Il exige encore beaucoup d'activité, car, pour emplir le bureau il faut courir le pays à la recherche des hommes qui pourraient faire de bons soldats. Il faut surtout infiniment d'adresse, car, tout en parlant beaucoup et partout, le recruteur doit s'appliquer à ne froisser personne. D'où une situation dont nous pouvons difficilement, en France, nous faire une idée. Pour y parvenir il faudrait imaginer un pays exposé à un grave danger extérieur comme le fut le nôtre en 1792, avec un recrutement organisé comme celui de notre ancien régime, mais travaillant dans une démocratie où les seuls arguments persuasifs peuvent être employés.

Le recruiting officer va partout. Il parcourt les faubourgs des grandes villes et les campagnes. Il entre au cabaret, se fait indiquer, le samedi soir, la taverne où sont assemblés, après la paye, les cueilleurs de houblon. Il harangue tout le monde, et tient tête à tous les critiques, depuis le vainqueur d'un championnat de boxe qui lui reproche à brûle-pourpoint ses opinions politiques, jusqu'à la vieille femme socialiste qui trouve mauvais que lord Kitchener touche un traitement de 5,000 livres pour rester à Londres, tandis que le simple *private* dans les tranchées n'a que cinq shillings par jour. Il rencontre, sur la route, en menant sa roulotte de conférencier ambulant, le directeur de cirque qui le prend pour un confrère. Il possède à fond la psychologie de ses compatriotes, sais ce qu'il faut leur dire, et comment, et qu'un meeting de recrutement ne doit pas durer plus de trois quarts d'heure, durant lesquels trois orateurs doivent parler, l'un pour mettre l'auditoire en train, en bon voisin qui s'exprime sans façon, l'autre pour fournir les renseignements pratiques, le troisième pour faire vibrer la corde patriotique. Il sait quand il convient de tenir un meeting, et quand il est préférable de revenir au « canvass », à la visite individuelle. Il raisonne avec la foule, avec les hésitants, avec les parents, avec les recrues même. Voyez l'histoire de ce gros naïf paysan du Sussex, qui s'est mis dans la tête de servir aux Seaforth Highlanders, et qui persiste, en dépit des conseils de l'officier qui sait bien qu'il sera malheureux, au milieu de ces hommes du Nord, avec sa balourdise et son accent du Sud.

Quand on a lu ces pages, pleines de la gaieté saine du devoir accompli, on ne peut s'empêcher de regretter que tant d'activité, d'ingéniosité et pour tout dire, de talent, soit employé à une besogne si lourde, si lente et en somme si imparfaite, en comparaison de la machine sûre, silencieuse et exacte qu'est ailleurs la conscription.

Charles Sarolea. — *Le Problème anglo-allemand* (préface de E. Boutroux, traduit de l'anglais par C. Grolleau), 1 vol. in-12 de 384 p. Paris, Crès.

M. Sarolea, professeur à l'Université d'Edimbourg, frappé dès 1912 des divergences de plus en plus profondes qui séparaient les ambitions de l'Allemagne des intérêts de l'Angleterre, convaincu que la rivalité des deux peuples devait aboutir dans le plus bref délai à une lutte gigantesque, a résumé ses observations dans un des livres les plus curieux qu'on ait écrits dans ces dernières années; le roi Albert l'a qualifié de prophétique et M. Boutroux dans une lumineuse préface, en a fait ressortir toute l'originalité. Comparant la politique des deux empires, la mentalité de leurs dirigeants, les besoins de leurs peuples, M. S. se demande si les griefs de l'Allemagne contre l'Angleterre sont légitimes. Celle-ci a-t-elle voulu prendre la place au soleil de celle-là, la Triple-Entente a-t-elle jamais eu des ambitions inconciliables avec la paix du monde?

Jamais, prouve le critique d'Edimbourg, la politique anglaise n'a été plus résolument pacifique que depuis le commencement du xxe siècle; depuis la chute du ministère Salisbury, depuis l'avènement d'Édouard VII, « qui l'a convaincu que les intérêts du pays sont mieux défendus par le tact et la sympathie que par la force brutale », le gouvernement britannique s'adonnant aux mesures

de politique intérieure les plus hardies n'a pensé qu'à maintenir la paix extérieure. Il n'a augmenté sa marine qu'en proportion de l'augmentation continuelle de la marine germanique, il s'est montré plusieurs fois favorable à la limitation des armements, et a même tenté en certaines circonstances avec l'Allemagne un rapprochement de l'échec duquel il ne fut pas responsable; mais l'Angleterre a compris qu'elle ne pouvait se maintenir toujours en son splendide isolement; de cette attitude elle a senti le danger au début du siècle, lors de la guerre du Transvaal, quand l'Allemagne, profitant de la circonstance, inaugura sa Weltpolitik; et, tout naturellement dans le seul but de défendre son indépendance, elle s'est rapprochée de la France, puis de la Russie! Elle a compris qu'une défaite de la France dans les plaines de Flandre ou de Champagne et l'annexion qui s'ensuivrait du nord de la Belgique et de la Hollande, seraient un coup mortel à la suprématie anglaise. »

A aucun point de vue, affirme M. S., l'Angleterre ne s'est élevée en adversaire systématique de l'Allemagne : sous le rapport économique et commercial, ne peut-on pas dire que « le libre-échange anglais a été une des causes qui ont contribué le plus efficacement à la prospérité allemande » et même que « l'Angleterre a été la meilleure colonie de l'Allemagne ».

L'Angleterre ne peut pas davantage être accusée de s'être opposée à l'expansion territoriale et politique de sa rivale et la meilleure preuve n'en est-elle pas sa conduite dans l'affaire du chemin de fer de Bagdad? Aucune entreprise fut-elle jamais plus dommageable à l'empire britannique que celle qui devait, en peu d'années, établir l'influence allemande aux portes de l'Indus, fertiliser les riches plaines de la Mésopotamie au profit de Berlin et de Vienne?

« Les hommes d'état français ont maintes fois encouragé les prétentions allemandes, dit le critique anglais; l'Angleterre dans son désir de réconcilier ses voisins a trahi certains intérêts vitaux de son empire »; Sir Karry Johnston n'entrevoyait-il pas le jour où Guillaume II serait couronné empereur d'Orient à Constantinople?

L'Allemagne, qui avait fait observer que deux corps d'armée seraient nécessaires pour garder la ligne du chemin de fer, aurait trouvé maintes occasions de matérialiser rapidement un protectorat déjà plus d'à moitié réalisé en 1914. Dans cette mainmise sur l'empire ottoman, l'Allemagne ne cachait pas qu'elle poursuivait un dessein essentiellement politique : « Plus forte deviendra la Turquie, plus elle deviendra dangereuse pour l'Angleterre », écrivait le docteur Rohrbach, et il ajoutait : « La politique de la protection de la Turquie actuellement poursuivie par l'Allemagne n'a pas d'autre but que le désir de l'assurer contre le danger d'une guerre avec l'Angleterre. » Ce danger, il faut avouer que l'Allemagne y a paré avec plus d'énergie et d'esprit de suite que la rivale qu'elle redoutait; l'examen du livre du général Bernhardi que fait M. Ch. Sarolea suffirait à montrer que la préparation à la guerre contre l'Angleterre et la France était depuis bien des années le souci constant des Allemands : tout y était prévu, depuis la violation de la neutralité belge jusqu'aux violences systématiques qui ne devaient avoir d'autres buts que de conduire plus vite à la paix, inspirer à l'univers une effroyable crainte de l'Allemagne, une salutaire terreur, telle était la tactique effrontément recommandée par cet officier qui proclamait la guerre une entreprise sainte, et qui recevait publiquement les compliments du Kronprinz!

Telle était pourtant l'audace allemande et l'aveuglement d'une fraction de l'opinion britannique qu'à Londres on rencontrait des Anglais croyant les Allemands pacifiques; c'est pour dessiller leurs yeux que Sarolea a écrit son livre; et on peut dire que jamais œuvre n'aura été plus nécessaire à son pays.

Examinant les deux forces bien inégales que certains prétendaient travailler pour la paix, Sarolea établit que le socialisme allemand n'a qu'un internationalisme de surface qui disparaîtrait à la première crise; en cas de conflit, ajoute-t-il, jamais la socialdémocratie ne contrariera l'action gouvernementale, de peur d'y voir en un coup sombrer son influence relative; bien mieux, le socialisme par le trouble qu'on craint de lui voir apporter quelque jour dans la politique intérieure de l'empire ne sera-t-il pas une des causes indirectes, mais profondes, du conflit que les Hohenzollern déchaîneront, pour le plus grand intérêt de l'empire, selon leur espoir? Et tout naturellement l'auteur est amené, pour conclure, à

rechercher dans quel sens s'exerce l'activité brouillonne de l'Empereur; ce souverain, qui par ses qualités et ses défauts personnifie si exactement l'âme de son peuple, a presque toujours mêlé dans chacun de ses discours son amour de la paix, et son admiration pour la guerre; il a continuellement encouragé ses sujets, ses soldats à aiguiser leurs sabres et à maintenir leur poudre sèche. Son optimisme naturel, son orgueil, comme son mysticisme d'un genre particulier, devaient fatalement l'entraîner plus ou moins consciemment vers la guerre, vers cette guerre dont il restera avec son fils, avec l'empereur François-Joseph, le grand artisan et le grand responsable. Si un plus grand nombre d'Anglais et de Français avaient lu cet ouvrage en 1912, lorsqu'il parut, on aurait peut-être eu en 1914 de moins douloureuses surprises!

P. Rain.

Miss Topham. — *Souvenirs de la Cour du Kaiser.* Paris, Delagrave, 1 vol. in-12, 1915.

Ces souvenirs, écrits avant la Guerre, sont d'un intérêt tout spécialement attachant. Ils évoquent de la façon la plus simple, la plus exempte de partialité, l'existence quotidienne et intime d'une institutrice anglaise qui a passé plus de dix ans dans la famille impériale allemande.

C'est d'abord son arrivée dans le Royal Hombourg Schloss, où règne un silence impressionnant. Puis peu à peu montent les cris assourdissants, s'entendent les pas précipités, et on aperçoit dans leurs jeux les visages princiers plutôt barbouillés.

Mais le côté le plus original, le plus instructif de l'œuvre, c'est le récit de ces éducations de futurs souverains dans les mille détails de la vie de famille. Loin de la représentation et dépouillés des uniformes d'apparat, des attitudes impériales, tous ces personnages nous apparaissent dans leur vérité et dans leurs naturelles inclinations.

La modération dans le jugement, la très calme appréciation des faits par une femme très avertie de toute chose, attachée profondément à son œuvre, pleine d'affection pour la famille impériale, tout cela nous est un sûr garant de vérité.

Au point de vue de l'éducation en Allemagne, l'auteur reconnaît qu'elle est donnée d'une manière très complète et très pratique mais qu'elle est avant tout dominée par l'idéal militaire. Or, celui-ci fait abstraction des progrès dus à la science et par lesquels chez les autres peuples les conditions de la vie sont modifiées. Cette éducation qui demeure immuable était mieux adaptée aux temps passés qu'à l'époque actuelle. Brutalité, violence, voici les procédés généralement employés du haut en bas de l'échelle sociale.

Ainsi, continue l'auteur « le Prussien n'a pas l'esprit conciliant. Il ne sait qu'humilier le vaincu au lieu de se l'attacher. La presse fanfaronne n'a pas le talent de pratiquer cette tolérance qui adoucirait les souffrances d'un peuple fier et humilié. ».

Voilà un grand enseignement à méditer.

Au milieu de tous ces récits de fêtes intimes, de réceptions militaires de revues, de mariages princiers s'achevant dans la fameuse « danse des torches » qui se prolonge dans le groupe éblouissant des Altesses et dans la foule chamarrée des courtisans qui lui fait face, un homme absorbe tout, domine tout, c'est l'empereur Guillaume II.

L'auteur s'est complu à nous le dépeindre grâce à quantité de menus faits pris sur le vif, d'incidents de toute sorte qui constituent les retouches successives, la mise au point, d'un très ressemblant portrait. Quand du personnage disparaît l'Empereur aux sourcils froncés, aux fières moustaches, aux poings fermés, c'est le père de famille qui se retrouve, plein de faiblesses pour sa petite fille, enjoué, facétieux, familier, presque gamin, capable à l'occasion des plus horribles calembours.

Mais ces heures-là sont pour lui rapides et l'homme tout-puissant, aveuglé par ses qualités brillantes mais versatiles, reparaît dans un absolutisme plein de caprices et de soubresauts.

Il n'admet, nous raconte Miss Topham, que son opinion et il juge de tout

superficiellement. Il est doué d'une merveilleuse mémoire des faits d'où il déduit de hâtives conclusions. Sa décision trop prompte repose presque uniquement sur son seul jugement, ses désirs, et ses expériences personnelles. Il ne prend ni le temps ni la peine de réfléchir, de peser les conséquences de ses actes et malheureusement il n'est entouré que d'esprits médiocres, travailleurs, mais sans imagination, ni conceptions originales, ni idées nouvelles.

Les événements qui se déroulent actuellement donneront à n'en point douter raison aux jugements formulés par cette très modeste institutrice chargée de l'éducation d'une petite fille.

Curieuse ironie des choses que cette étrangère, dans son obscure mission, jugeant mieux l'empereur Guillaume que tout son peuple et ses plus célèbres hommes d'Etat.

HENRY DE MONTARDY.

P. G. La Chesnais. — *Le groupe socialiste du Reichstag et la déclaration de guerre.* Paris, A. Colin, une broch. in-12 de 100 p., 1915.

Il est assez difficile de préciser encore, un an à peine après l'événement, le rôle qu'a pu jouer le groupe socialiste allemand au moment de la déclaration de guerre; M. La Chesnais s'y est pourtant attaché, collationnant avec soin les divers textes dont il a pu avoir communication. Il rappelle notamment les discours qui furent prononcés le 29 juillet au cours de la réunion du bureau socialiste international: celui de l'Autrichien Adler affirmant la popularité de la guerre contre la Serbie en Autriche, et l'impossibilité pour les socialistes de s'y opposer; celui de Haase prétendant que le parti socialiste manœuvrait à Berlin contre la guerre, et rejetant sur l'Autriche toute la responsabilité du conflit, se gardant par conséquent de mettre en jeu le gouvernement du Kaiser. Quand le 31 juillet « l'état de guerre » fut proclamé à Berlin, le comité directeur du parti publia un manifeste qui, tout en déplorant la guerre prochaine, affirmait seulement que l'avenir appartenait « malgré tout au socialisme »; aucune malédiction contre les instigateurs du conflit; le lendemain cependant une évolution bien nette se dessine; ce n'est plus l'Autriche la coupable, c'est la Russie! Le 3 août le *Vorwaerts* publie un long article intitulé : « La lutte contre le tsarisme ». Entre temps, le 1er août, un membre du comité directeur arrivait à Paris à l'heure même où était publié l'ordre de mobilisation, et prenait la parole devant le groupe socialiste français réuni au Palais-Bourbon; il voulait obtenir du parti l'engagement de ne pas voter les crédits pour la guerre, et pour cela déclarer que son parti ne les voterait pas au Reichstag; les députés français répondirent que la situation n'était pas la même pour les socialistes des deux pays, la volonté de l'Allemagne de pousser à la guerre devenant chaque jour plus évidente: cependant c'est sur la résolution des députés socialistes français à voter les crédits demandés par le gouvernement que les députés socialistes d'outre-Rhin se basèrent pour décider un vote de confiance à l'empereur. La discussion fut chaude au sein du parti; cependant le 4 août une déclaration fut votée à la presque unanimité par laquelle celui-ci décidait le vote des crédits en vertu de la solidarité nationale, pour la défense du pays; aucun blâme n'y figurait contre la politique belliqueuse du Kaiser, mais on y évoquait le spectre du despotisme russe victorieux.

Le parti socialiste s'était donc rangé sous l'autorité impériale, sa déclaration eut, avec le discours du Chancelier, les honneurs de la séance du Reichstag au cours de laquelle les crédits furent votés pour la conduite de la guerre « imposée à l'Allemagne » : c'en était fait de la socialdémocratie !

P. R.

R. A. Reiss. — *Comment les Austro-Hongrois ont fait la guerre en Serbie,* Paris, A. Colin, une broch. in-8 de 48 p., 1915.

M. Reiss est professeur à l'Université de Lausanne. Invité par le gouvernement serbe à procéder à une enquête sur les excès commis par l'armée autrichienne en Serbie il donne ici les résultats de ses observations. Emploi de balles explosibles, bombardement de villes ouvertes, massacres de soldats prisonniers ou

blessés, massacres de civils, on trouve ici tous les procédés de la guerre germanique, et l'on peut apprécier les procédés de l'*expédition punitive* entreprise par François-Joseph contre ses voisins. Des dépositions de témoins, des photographies achèvent de donner à ce dossier toute sa valeur.

J.-L. de Lanessan — *Pourquoi les Germains seront vaincus*, 1 brochure in-8 de 144 pages, Paris, F. Alcan, 1915.

Ce petit ouvrage est très nettement divisé en deux parties. Dans la première l'auteur montre comment l'esprit de domination de l'Allemagne a créé la guerre; la théorie allemande de la force est fausse, car l'abus de la force détermine l'union des forces menacées. Les Allemands ont commis également la faute de ne pas organiser leur armée en harmonie avec leur politique extérieure; dans la conduite des troupes dans le combat, la science militaire allemande s'est également montrée fort inférieure à la science militaire française : « elle gaspille le sang des soldats comme si la source en était inépuisable et elle viole ses propres principes généraux ». D'un autre côté, en créant sa marine pour dominer l'univers et fonder un empire mondial, Guillaume II l'a condamnée à l'impuissance et a préparé la ruine de son empire, car il a soulevé contre ses ambitions tous les peuples qui prétendent conserver leur indépendance. Mais Guillaume II et ses sujets se moquent du droit comme de l'honneur, et c'est pourquoi ils ne sont pas parvenus encore à comprendre l'indignation générale provoquée par la conduite de leurs armées.

Le second chapitre est, en quelque sorte, l'illustration du premier. M. de L. y passe rapidement en revue la situation militaire et internationale au début de 1915 et il examine les conditions nécessaires, selon lui, de la paix du monde.

Certains passages de ce livre prêtent, sans doute, à discussion : c'est ainsi que M. de L. n'évalue peut-être pas à sa juste valeur la force militaire de nos adversaires (p. 20 et suiv.); son opinion au sujet des sous-marins lui est personnelle (p. 40), et tous les Français n'accepteront point, non plus, sans examen les conseils qu'il donne à notre pays pour le règlement final (p. 134).

Mais toutes les réserves qu'il pourra faire çà et là n'empêcheront pas le lecteur de souscrire absolument aux conclusions générales de l'auteur et de croire avec lui à la défaite certaine, irrémédiable, des Germains et de leurs alliés.

A. M.

J. Bédier. — *Comment l'Allemagne essaie de justifier ses crimes*, Paris, A. Colin, une broch. in-8 de 48 p., 1915.

Dans une précédente brochure, dont nous avons rendu compte (n° du 15 avril, p. 201), M. Bédier a publié des extraits de carnet de route de soldats allemands qui ne laissaient aucun doute sur les crimes dont l'armée de Guillaume II s'est rendue coupable. Après un assez long silence, la *Gazette de l'Allemagne du Nord* entreprit de réfuter les allégations de notre compatriote (n° du 28 février). Nous avons ici la réponse de M. Bédier. Elle est accablante. Le critique allemand a tenté de mettre en doute la véracité de ses affirmations précédentes à l'aide d'une misérable discussion des textes ou de la traduction. M. B. prouve d'abord que dans tous les cas, sauf un, sur lequel il avoue franchement une erreur de traduction qui ne modifie pas, du reste, la valeur du témoignage, le sens qu'il a donné est indiscutable et maintient la culpabilité allemande. Il fait mieux encore : pour chaque fait ainsi discuté il apporte de nouvelles preuves, empruntées à des cahiers de route qu'il tenait en réserve et où l'on voit « d'autres soldats allemands raconter des crimes tout pareils, avec le même cynisme ». Ce dossier est analysé avec une précision et une méthode remarquables. La photographie des pièces est jointe. Attendons la réponse des Allemands.

Nos Raisons d'espérer. Exposé de 6 mois de guerre. Vues sur le passé et l'avenir. Paris, Plon-Nourrit, une brochure.

Il s'agit ici d'un rapport, détaillé, technique et particulièrement précis des opérations sur le théâtre occidental de la guerre depuis le commencement des

hostilités jusqu'à la fin de janvier. Le plan d'ensemble du généralissime Joffre y apparaît très nettement dégagé. En attendant l'heure où les opérations dans le Nord pourraient commencer et afin de les préparer, ordre avait été donné de retenir en Alsace le plus grand nombre des forces allemandes. Mais nos troupes furent refoulées en arrière sur Belfort.

De même en Lorraine, où il fallait tenir tête aux corps d'armée allemands qui opéraient au sud de Metz, nous étions obligés de battre en retraite. Et ainsi, jusqu'au 5 septembre et jusqu'au célèbre ordre du jour du général Joffre, commandant l'offensive : « L'heure est venue, y disait-il, d'avancer à tout prix et de mourir où vous serez plutôt que de céder. » La réponse fut donnée par la victoire de la Marne.

Ainsi, tout est exposé et expliqué jusqu'à la fin de janvier. Il en ressort à l'évidence que l'idée unique, dominante, de la politique de Guillaume II, fut de prendre avantage des circonstances qui lui permettaient une mobilisation simultanée de toutes ses forces, ce que les trois armées alliées ne pouvaient pas accomplir aussi rapidement. Avec cette formidable masse d'hommes, il se réservait d'écraser l'adversaire qui lui paraissait le plus immédiatement dangereux.

Après le vain effort sur la Marne, il opère une nouvelle tentative dans les Flandres où, sur ses 69 corps d'armée, plus de 50 furent engagés contre les armées française, anglaise, belge.

Une conclusion l'optimisme profond et raisonné se dégage de cette lecture. Grâce à des statistiques appuyées sur un contrôle rigoureux, nous apprenons que l'Allemagne subit chaque mois une perte de 260,000 hommes environ. En mettant en campagne jusqu'à son dernier homme utilisable, elle pourra arriver à avoir sur le champ de bataille 5,220,000 hommes.

Au 1er juillet, les alliés se trouveront vraisemblablement en face de 3,740,000 soldats allemands, avec une addition en première ligne de 700,000 hommes encore soumis à l'entraînement.

Cette constatation suivie de celle que l'Allemagne a été privée des quatre cinquièmes de ses importations, autorise les plus réconfortantes espérances. Elle légitime également l'affirmation suivante contenue dans l'opuscule : « Au fond de leur cœur, les cercles officiels allemands comprennent pleinement qu'il ne peut y avoir qu'une issue à la lutte présente en Europe. Ils savent, en réalité, qu'ils sont battus et ils combattent pour obtenir les meilleures conditions possibles. »

Cette hypothèse d'aujourd'hui ne peut-elle point vraiment être considérée comme la vérité de demain ? HENRY DE MONTARDY.

Maurice Gandolphe. — *La Marche à la Victoire. Tableaux du front (1914-1915).* Paris, Perrin, 1 vol. in-12, 1915.

« C'est à vous, mes camarades du front, que j'adresse ces récits et ces exemples de notre grande aventure. » Ainsi, M. Gandolphe en plein drame dont il est un magnifique acteur nous conte l'épopée vécue, les grands gestes impérissables de nos armées avec « l'invasion brisée », « le siège de l'Allemagne » et tous ces nombreux récits circonstanciés de dévouement sublime et d'atroces carnages.

Car elle est sanglante l'intarissable jonchée de nos hommes dans cette marche à la victoire. Mais l'auteur nous conte aussi toutes nos raisons de croire. Et notre volonté grandit à l'évocation de tant de sacrifices immenses et silencieux.

Au cours de ces feuilles de route imagées, pleines d'enthousiasme, chacun pourra faire une ample moisson d'anecdotes, de brillants faits d'armes ou d'actions d'éclat propres à développer les courages et à élever les cœurs.

Pas un instant de pessimisme ou de malaise ne se trahit sous la plume de l'auteur. Il semble même, tant est prenante l'action développée, qu'elle échappe, parfois, aux pires tristesses et à toutes les horreurs du pitoyable cortège de l'arrière. A certains instants une beauté singulière s'attache au jeu des armes et on s'absorbe dans la contemplation de ces hommes tombant pour l'œuvre de salut où ils ont voué leur sang. De cette lecture poignante on sort tout plein d'enthousiasme et tout plein d'espoir. H. DE MONTARDY.

Antoine Delécraz. — *1914. Paris pendant la Mobilisation. Notes d'un immobilisé.* Genève, Édition du journal *La Suisse.*

En dédiant aux Parisiens qui n'ont point quitté Paris ses « Notes d'un immobilisé », M. Delécraz est certes beaucoup trop modeste. Tous prendront, en effet, un extrême plaisir à se laisser conduire par lui au fil de tant de tragiques événements et à contempler les aspects de Paris, qu'il a si nettement photographié avec « ses gens, ses bêtes et ses choses » et dont il nous restitue en instantanés tout le pittoresque et toute la vie.

Combien celle-ci est diverse, tumultueuse et passionnante! Combien aussi est admirable la simplicité avec laquelle l'âme populaire, endurante et presque toujours joyeuse, exprime la grandeur des sacrifices qu'elle accomplit!

Et ainsi, nous effectuons avec l'auteur le plus extraordinaire tour de ville, depuis le monde de la presse et le personnel des artistes de tout genre, de ceux qui en général vivent avec ce que les riches ont comme superflu, et qui ne trouvant point alors le nécessaire, s'exercent encore à rire alors qu'ils ont les meilleures raisons de pleurer, jusqu'aux églises de Montmartre et de Saint-Roch.

Là une foule respectueuse, suppliante et émue, massée autour des autels où brûlent de véritables buissons de cierges, se prosterne au bruit des sonnailles de l'enfant de chœur.

Puis, c'est l'arrivée de tous les blessés, des réfugiés, par de longues et pitoyables caravanes, femmes à peine vêtues, écroulées de stupeur et d'épouvante, hommes recouverts de poussière et de sang. Et Paris responsable, conscient, son éclairage réduit, dans le silence des rues désertes, semble se recueillir et se préparer à de nouveaux et plus grands sacrifices.

La foule attendrie ouvre ses rangs devant le passage des troupes aux mobilisations de toutes les classes et frémit comme l'auteur en assistant à des sanglots, des séparations et d'atroces douleurs.

Elle est bien touchante et bien symbolique la mort du poète Henri Segond, ancien volontaire de 1870, qui dans les sombres jours de la déclaration de guerre, causait avec un ami des épisodes de vieux combats et du projet de reprendre du service à l'âge de soixante-deux ans. Et comme la nuit s'avançant l'heure était venue de se reposer après tant de rudes émotions, les camarades se séparèrent sur le vœu que la nuit leur apporterait à chacun un beau rêve.

Je ferai assurément un beau rêve, dit le poète, je vais rêver à la victoire. Le lendemain, étendu sur son lit, il ne donnait plus signe de vie. Henri Segond les yeux tournés vers le ciel, était mort subitement, le cœur plein d'idées de revanche et de triomphe.

A ce moment c'était, hélas! la retraite de Charleroi. Quoique le dernier feuillet du livre se termine au milieu de ces heures si poignantes et si douloureuses, M. Delécraz pronostique déjà que sous la pression des événements « le pur alliage de la bravoure et de l'abnégation de notre armée lui donnera une âme de trempe si forte qu'elle résistera aux épreuves les plus dures et d'un métal si brillant que bientôt sa gloire resplendira sous les rayons éclatants du soleil de la victoire prochaine ».

En écrivant cela il devenait prophète.

Nous attendons avec impatience la suite naturelle, nécessaire de ces pages si attrayantes, si documentées. Elles nous sont promises sous le titre : *1915. Paris un an après la mobilisation.*

HENRY DE MONTARDY.

André Beaunier. — *Les idées et les hommes* (2e série), Paris, 1915, Plon. 1 vol. in-16.

Quoique l'heure soit toute à l'action, il n'est pas inutile d'effleurer les problèmes qui surgiront demain et de pénétrer dans ces écrits de transition éclos avant, pendant la guerre et sous l'inspiration directe des événements.

A ce point de vue, le nouveau recueil d'essais publié par M. André Beaunier nous paraît plein d'enseignements. Des chapitres sur Villon, Alfred de Vigny, Musset, Lemaître, encadrés par deux études intitulées « Après la guerre » et « Une France nouvelle », sont tout à fait instructifs et possèdent une unité

réelle. On y voit la patiente élaboration de notre âme collective, celle d'hier, d'aujourd'hui ; on y pressent celle de demain.

« Nous sommes parmi les Français vivant aujourd'hui ceux qui ont reçu la défaite comme leur présent au berceau. » Étrange et douloureux cas, ajoute l'auteur, d'une génération marquée par la guerre, presque en tout point semblable à cette autre génération dont Vigny analysait le chagrin et dont il dépeignait la jeunesse tourmentée en 1835.

Ceux qui entraient dans la vie au cours de l'année 1870 n'eurent point l'entrain du rire autour de leur éveil. A son défaut ce fut la tendresse et beaucoup de larmes. En même temps se déclarait dans les âmes françaises une étrange maladie, « l'amour mystique de la défaite ». Alors qu'on en pâtissait, qu'il fallait par suite préparer la revanche et y employer toutes ses ressources, la jeune génération qui devait être celle de la « force » se mit à la détester et devint celle des lettrés à la sensibilité ravissante, des artistes exquis, des idéologues. D'où un badinage universel, une désinvolture élégante et magistrale, une tyrannie nonchalante et gracieuse.

Quel réveil! et quelle atroce duperie que notre admiration pour ces bons Allemands d'une bonne Allemagne chantante et fleurie, simple et vertueuse, douce gardienne des mœurs d'un autre âge. On voit ce qu'est devenu ce peuple emmitouflé de bonhomie.

M. Bourget note quelque part qu'il y a pour ensorceler une génération, un mot dont les significations un peu vagues trahissent tout un état de l'âme d'un peuple à une heure donnée. Vers la fin de l'ancien régime, ce fut la « raison », plus récemment « la science », de nos jours, c'est « la vie ».

Il se rencontre ici avec M. Beaunier, qui dans des pages magistrales, après nous avoir si délicatement analysé les jours chaotiques d'hier, ces esprits dans le désordre pleins de torpeurs et de tristesses, de désirs vagues et de mortels chagrins, prophétise et évoque les jours triomphants de demain. Oui, la vie intense que nous avons tous vécue depuis dix mois, que nous allons vivre encore, a exalté toutes les puissances, a tendu toutes les cordes de notre âme. Entre le dévouement qui se sacrifie et l'égoïsme qui se satisfait, la guerre a imposé au profit du devoir sur la passion un choix dont la noblesse prolongera longtemps ses effets sur la conscience nationale.

Et tant de douleurs, tant de larmes, ne seront point perdues si combinées avec la victoire elles refont la France. En cette victoire, il faut avoir foi, pour remanier en même temps que la carte extérieure, la carte intérieure, celle des partis, des programmes de toutes nos aspirations.

A cet esprit de sacrifice, à ces angoisses, à ces espoirs, l'auteur rend un juste hommage, apporte un précieux réconfort. « Nous devons aux héros et aux justes morts devant l'ennemi, une tombe tranquille où les lauriers et les oliviers ne meurent jamais », écrivait M. Anatole France. Avec M. Beaunier nous ne limiterons point l'inconnu sachant qu'il sera beau. « La France nouvelle, la voici : la France belle de santé. »

HENRY DE MONTARDY.

René Bazin. — *Pages religieuses. Temps de paix. Temps de guerre.* Tours, A. Mame, 1 vol. in-12, 1915.

Dans son avant-propos, l'auteur s'exprime ainsi : « Ne pouvant me battre parmi les soldats, j'ai tâché du moins de soutenir les courages, de célébrer les actes d'héroïsme et la foi de nos armées, de montrer la puissance d'une France unanime, d'énumérer les raisons que nous avons d'espérer non seulement la victoire, mais la paix Française. » Et voilà bien résumée toute l'inspiration, toute la consolante doctrine qu'on retrouve éparse dans ce recueil contenant les articles les plus variés, des discours, des préfaces, des essais.

Celui qu'il y a quelques jours la corporation des Publicistes Français acclamait comme président, donne aujourd'hui la preuve nouvelle d'un talent souple, plein de ressources, de charme et d'une si pénétrante douceur. Dans ce volume, l'auteur aborde la plupart des questions qui préoccupent aujourd'hui la conscience nationale.

Alors que de toute part surgit du sol si douloureusement labouré, une moisson d'idées et d'aspirations pleines de vague, le lumineux bon sens de ce très affable militant nous précise des résolutions et fortifie nos énergies. Il nous dit l'impérieuse nécessité de l'union de toutes les forces du pays pour soulager les misères, réparer les ruines.

De même que les Français se battent ensemble, de même ils devront travailler ensemble, unanimement, à la grandeur de leur pays. Et cela doit se faire par tous, pour tous. En attendant, publions l'apologie de l'héroïsme qui combat à l'avant, comme de celui qui attend, qui travaille ou qui souffre à l'arrière.

Nous devons constater une fois de plus que ce que la bataille fait naître en nous, ce ne sont ni des idées nouvelles ni des sentiments bien nouveaux au sens littéraire ou esthétique du mot, ce sont, au contraire, les vieilles idées, les vieux dévouements, les vieux devoirs de notre race que nos grands hommes ont exaltés de tout temps qui nous apparaissent dans leur éternelle vérité.

Ce volume, constant appel à l'équité, à la bonne foi, au sentiment de la justice vient bien à son heure, celle des consolations et des encouragements nécessaires. Très représentatif d'une époque douloureuse entre toutes, il est digne d'en être l'inspirateur et le guide.

HENRY DE MONTARDY.

X..., avocat près la cour d'appel de Bruxelles. — *La Belgique sous la griffe allemande*, 1 vol. in-16, 262 pages, Paris, Fontemoing et Cie, 1915.

L'auteur de ce livre, qui s'adresse surtout aux Belges ses compatriotes, n'a pas prétendu nous offrir un exposé complet de la situation de son pays sous le régime allemand. Il s'est borné, avec la précision d'un juriste, à relever un certain nombre de faits indiscutables qui lui ont permis d'établir légalement les manquements de l'autorité occupante dans tous les domaines du droit. C'est l'objet de la première partie du volume, où précisément sous ce titre ironique : « Les Champions du Droit », il passe en revue les actes de l'administration du maréchal von der Goltz et du baron de Bissing depuis les plus importants, comme la contribution de guerre, la prise d'otages, les réquisitions militaires jusqu'aux plus modestes tels que l'imposition de l'heure allemande ou la fixation de la valeur du mark. La seconde partie de l'ouvrage concerne les mesures de réparation proposées par l'auteur pour le moment où la Belgique aura recouvré son indépendance : solution du problème financier, règlement de la question des loyers, sanctions individuelles contre les fonctionnaires ennemis responsables d'exactions, de pillage ou de destructions. Enfin de très utiles annexes reproduisent le *Bulletin Officiel des lois et arrêtés allemands* pour le territoire belge occupé du 5 septembre 1914 au 27 janvier 1915.

L'ouvrage de M. X... semble un recueil d'articles publiés au jour le jour : il n'a rien de dogmatique. Si la plupart des faits qui y sont mentionnés étaient déjà très connus, d'autres comme le pillage de l'ambulance installée au Palais de Justice de Bruxelles l'étaient beaucoup moins et méritent d'être retenus. Dans l'ensemble, pendant le premier semestre de son existence, l'administration allemande paraît surtout caractérisée par une tendance à faire peser sur la Belgique des contributions financières et des réquisitions abusives, absolument hors de proportion avec les facultés réelles du pays. Et l'on notera également la violation systématique du secret des affaires qui doit permettre aux négociants allemands de se substituer après la guerre aux négociants belges sur les marchés étrangers. Il faut penser au lendemain.

R. D.

Probus. — *La plus grande France. Les clauses de la paix et les fruits de la victoire.* 1 broch. in-8 de 23 p. A Paris, chez l'auteur, 7, rue Pasquier.

L'auteur aborde avec un grand courage et une parfaite liberté d'esprit tous les problèmes posés par la guerre actuelle et ses conséquences les plus lointaines. Dans une série de paragraphes très courts il considère successivement : *la plus grande France, la Russie nouvelle, l'Empire britannique agrandi, le sort*

futur de la Serbie et de la Belgique, les Destructions nécessaires, la Fin des guerres européennes, le Règlement financier, les Questions économiques; puis, en ce qui concerne plus spécialement notre pays : *l'Adaptation des institutions publiques, l'Organisation régionale, l'Administration nouvelle, la Question religieuse, la Natalité, l'Alcoolisme, le Retour à la terre, l'Organisation de l'industrie et les questions ouvrières, les Organes d'expansion économique, les Réformes financières.* L'auteur, qui voile sous un pseudonyme une personnalité très au fait de notre vie administrative ne développe à fond aucun de ces points, mais il conclut sur chacun d'eux dans une *formule* précise qui dénote des vues nettes et parfois singulièrement hardies. Chaque paragraphe éveille une foule d'idées et provoque à la réflexion. Cette ébauche nous met en droit d'attendre un travail plus étendu, où la générosité d'esprit de l'auteur serrera de plus près les réalités de la vie.

Charles Benoist. — *Le Machiavélisme de l'Antimachiavel*, Paris, Plon, 1 vol. in-12 de 154 p., 1915.

Ce petit volume, vif, leste et cinglant, se compose de deux parties : d'abord l'*Histoire d'un livre* : comment l'Antimachiavel fut composé par un jeune prince qui n'était pas encore roi, disputé à l'impression par l'auteur devenu roi, finalement abandonné à l'imprimeur par le roi flatté d'être auteur. Et l'on voit là de bien belles grimaces de Voltaire. Cette première partie est surtout anecdotique. Elle constitue un charmant chapitre d'histoire littéraire, avec, en conclusion, quelques fortes pages sur le machiavélisme (p. 58-70). — La seconde partie est intitulée *Portrait d'un Roi*. C'est un portrait en pied et fait de bonnes couleurs, empruntées pour la plupart à des contemporains qui avaient vu le modèle de près et longtemps, ou à Macaulay, qui l'a fort étudié. Ceci n'est plus de l'anecdote, mais de l'histoire, dont le trait profond tourne presque à la figure tragique à force de méchanceté dans le modèle. Voyez (p. 100) la vilaine conduite du prince à l'égard du capitaine Guichard « sa victime de prédilection », ce besoin d'abaisser, d'humilier, de faire saigner l'amour-propre et de mettre à genoux le caractère, et ce mot de la fin, qui peint l'homme mieux que tout le reste, « Adieu, monsieur, *soyez un peu Prussien*... ».

Il y a là, sur le Grand Frédéric, des jugements de contemporains qui mettent de vilains tons à son portrait et des propos du personnage lui-même qui ne l'embellissent pas : en somme une âme froide et âpre, toute tendue vers le gain, non pas le gain misérable de l'épargne médiocre et de l'avarice sordide, comme l'entendait son vieux cuistre de père, mais le butin immense des grands coups audacieux; le geste large et sûr du beau joueur qui rafle tout le tapis. Et voilà bien l'homme : c'est un joueur. — Il a du joueur la volonté tendue vers l'enjeu et qui ne sait plus penser à autre chose, la faculté simpliste de tout subordonner à sa passion, l'indifférence pour les moyens, le mépris des hommes, la rouerie qui détourne l'attention de l'adversaire pour faire à l'aise filer la carte, les accès de désespoir et les grands mots vides devant le décavage, les sursauts subits de confiance au moindre retour de chance, surtout la passion sans frein qui se cramponne au tapis, ne le lâche point devant les plus noires séries : finalement le succès qui vient justement du hasard, d'avoir su attendre un coup imprévu dont on n'était pas le maître, et qui remplit vos poches. Car il faudrait savoir quel eût été le sort final de ce « Grand Frédéric » et ce que l'on dirait aujourd'hui de son « génie » si un coup de fortune subit, une chance de joueur décavé, n'avait pas enlevé du trône de Russie l'impératrice Elisabeth pour lui substituer ce fou de Pierre III.

Le plus beau portrait qu'on possède de Frédéric est peut-être celui que fit de lui Cuningham, bien en hâte, à la faveur d'une revue. C'est un pastel dont on retrouve la reproduction dans le tome I des *Mémoires* du général Thiébault. Il complète à merveille le portrait à la plume que nous donne M. Charles Benoist : L'homme est vieux. Il a tout vu, tout éprouvé, tout entrepris. Le joueur a beaucoup gagné. Il sait son humanité par cœur. Cela est écrit en toutes lettres sur le visage de celui qui ne se confia à personne. La bouche fine, aux coins tombés, entre deux rides de dédain, les narines minces du grand nez

droit disent la fatigue, la satiété, et le regret d'en être là et de se sentir seul avec ses secrets. Mais il y a les yeux : d'admirables yeux, vastes et clairs sous les grands sourcils dressés, des yeux de jeune homme, des yeux de proie, des yeux de joueur, qui cherchent encore où l'on gagne.

M. C.

Sir Charles P. Lucas. — *The British Empire.* Six lectures, London, Macmillan, 1915, 1 vol. in-12 de 250 pages, avec un index.

Sir Ch. P. Lucas nous donne un excellent résumé de l'histoire de l'empire britannique, qui conclut par des vues pleines de sens et d'élévation sur le développement, les apparences actuelles et les destinées de l'Empire. Son livre est un résumé historique, qui a, du manuel, la précision et le souci du fait. C'est encore une étude en profondeur conduite par un homme qui possède à merveille son sujet et où ceux mêmes qui connaissent bien cette histoire apprendront encore beaucoup.

L'auteur décrit les origines de l'Empire et il les trouve surtout dans l'esprit d'aventure des Anglais de jadis : « De quelle utilité a été l'Empire pour les Anglais? Pourquoi l'Angleterre eut-elle besoin d'un Empire? Demandez-le aux annales du règne de la reine Elisabeth, quand il n'y avait pas d'Empire du tout. C'est parce que les Anglais sucèrent l'instinct des entreprises maritimes avec le lait de leurs mères; parce qu'ils identifièrent — et avec raison — une telle entreprise avec la liberté et la vie nationales: parce que, étant des hommes, ils estimèrent que cela *payait*; parce qu'ils prospéraient et entendaient prospérer; parce qu'ils étaient Anglais, et parce qu'il leur plut qu'il en fût ainsi. »

Au XVIIe siècle, l'auteur montre bien le développement de cet Empire par l'action de l'initiative privée plus que par la volonté des gouvernants, et il fait à ce propos une observation curieuse, qui caractérise à merveille sa manière et donne un bon exemple des réflexions pleines de substance qui parsèment son œuvre. Il montre la part importante que prit la République de Cromwell à la fondation de l'Empire et ajoute : « A une époque, la seule époque de l'histoire de l'Angleterre, où la démocratie s'épanouit en une république dominatrice, la seule époque où le non-conformisme triompha complètement, plus de la moitié du budget national fut consacrée aux dépenses de la marine, une politique nationale de prohibition commerciale dans le trafic maritime fut entreprise et fermement maintenue et, pour la première fois, fut ajoutée à l'Empire une colonie arrachée à une autre nation européenne par la force des armes. »

Sir Charles Lucas résume ainsi la croissance de l'Empire : « Ce que l'instinct anglais donna à l'Angleterre, et ce que les Anglais cherchèrent à acquérir et à développer par la conquête, ce furent d'abord et avant tout des points d'appui pour un peuple marin et commerçant, d'où ils gagnèrent les arrière-pays à pas mesurés, et sous la pression de la rivalité étrangère. Cela s'est passé ainsi même aux Indes. Il s'écoula beaucoup de temps avant que les Anglais acquissent des possessions territoriales dans l'Inde et, après tout, l'Inde est une grande presqu'île. » — Et il définit l'Empire de la sorte : « Cet Empire n'est point un Empire de provinces contiguës et sujettes comme les empires que nous décrit l'histoire, comme celui que conquit Alexandre, et qui tomba en pièces aussitôt après sa mort, ni même comme ce que les Romains conquirent par la force des armes et gardèrent par quelque chose de plus que la force des armes, car les Romains n'avaient pas peu des qualités qui ont fait le succès des Anglais. Cet empire est une croissance (a growth) qui aboutit à la combinaison de sociétés différant à un point extraordinaire les unes des autres. »

L'auteur donne un tableau résumé, comme l'est tout son travail, mais aussi très substantiel, de l'organisation constitutionnelle et administrative de l'Empire actuel (p. 160-191). Il attribue le succès de l'administration anglaise à trois causes : L'expérience longue et variée, l'élévation des traitements payés aux agents, le caractère anglais avec son sens profond de la justice et son goût du « jeu loyal ». Considérant, enfin, le sens et l'avantage de l'Empire, il démêle ses raisons d'être et n'en trouve pas moins de sept : l'esprit d'aventure, le désir du gain, la défense de la liberté politique et religieuse, la

philanthropie, la recherche d'une vie meilleure, le souci de la sécurité nationale, la nécessité d'achever l'œuvre entreprise.

Les dernières pages sur la valeur de l'Empire et sa signification pour les Anglais de la métropole sont parmi les meilleures de l'œuvre, qui mériterait d'être présentée au public français dans une traduction.

M. C.

FINANCES

Pierre Leroy-Beaulieu. — *Les Impôts et les Revenus en France, en Angleterre et en Allemagne.* — 1 broch. in-12, 68 p., Paris, Armand Colin, 1914.

Héritier d'un grand nom, Pierre Leroy-Beaulieu s'était illustré dans le domaine de la science avant de mourir en héros pour la France. Son dernier travail est bref mais plein de renseignements précis et de conclusions aussi sages que solidement étayées. Trois chapitres sont consacrés : 1° à l'étude des revenus privés, de leur montant, de leur répartition et de leur croissance en France, en Angleterre et en Allemagne; 2° aux impôts et à leur proportion aux revenus en France, en Allemagne, en Angleterre; 3° à la répartition des impôts en France, en Angleterre et en Allemagne (impôts sur la richesse et impôts sur les consommations). De ce triple examen ressortent notamment les constatations suivantes : les petits et moyens revenus constituent une plus forte part de l'ensemble en France qu'en Angleterre et en Allemagne; l'ensemble de tous les impôts prélève une part beaucoup plus forte des revenus en France qu'en Allemagne et en Angleterre; les impôts sur la richesse forment en France une proportion de l'ensemble des impôts moins forte qu'en Angleterre mais plus forte qu'en Allemagne. Et l'auteur conclut que la richesse étant beaucoup moins concentrée en France, les gros revenus y étant bien plus rares, il est « impossible d'établir un impôt vraiment productif en ne frappant que les gens riches et en accordant de très larges exemptions à la base ». Ainsi la *supertax* qui donne 75 millions en Angleterre n'en donnerait que 7 1/2 en France. « Dans un pays où le revenu est très disséminé, il faut, si l'on veut obtenir un produit important, faire descendre très bas la limite du revenu imposable.... C'est ce qu'a fait la Prusse. » Mais pour obtenir le produit qu'on voudrait tirer de l'impôt sur le revenu, il faudrait en élever considérablement le taux. On tomberait alors dans d'autres dangers. On aurait un instrument fiscal présentant à la fois les inconvénients des impôts qui ont peu d'exemptions à la base et de ceux qui ont des taux très élevés au sommet. D'une part une poussière de cotes minimes, difficiles et coûteuses à recouvrer; de l'autre une tendance marquée à l'évasion de la matière imposable, et partout, pour retenir et rechercher celle-ci, la nécessité de procédés vexatoires et inquisitoriaux.

La vérité est dans la variété des taxes légères qui sont plus facilement acquittées qu'un impôt très lourd. « La théorie simpliste des grands impôts soi-disant démocratiques, qui prétend percevoir à l'aide d'un très petit nombre de taxes toutes les ressources dont l'État a besoin, convient peut-être à des pays où l'ensemble des impôts est léger et où les grandes fortunes sont nombreuses et importantes, à l'Angleterre ou à l'Allemagne. Elle ne saurait mener qu'à des déceptions en France où les gros revenus sont tout à fait exceptionnels, où la richesse est disséminée et où les charges fiscales sont singulièrement lourdes. »

C. D.

Gaston Jèze. — *Les Finances de guerre de l'Angleterre*, Paris, Giard et Brière, 1 vol. in-8 de 242 p., 1915.

Le livre de M. Jèze expose la gestion des Finances anglaises, depuis la guerre actuelle, sans se laisser aller à des dissertations techniques.

Ce sont d'abord les deux *votes of credit*, du 7 août et du 17 novembre 1914 qui sont signalés à l'attention du lecteur. Puis ce sont des explications sur les ressources économiques et sur les impôts de guerre. la genèse du formidable

emprunt de 8 milliards 750 millions, l'influence des opérations sur la vie économique, la comparaison avec des précédents, l'évaluation de nouveaux impôts possibles et les amortissements prévus.

Pour le classement des différents chapitres, M. Jèze s'est visiblement tenu au *Budget-speech* de M. Lloyd George, du 17 novembre 1914. L'auteur insiste en commençant sur la nécessité absolue d'une bonne gestion financière pour un belligérant; il indique ensuite à grands traits la répartition des sommes demandées par le gouvernement anglais; il montre pourquoi le coût d'une guerre moderne ne peut pas être évalué d'avance et pourquoi les frais qu'aura à supporter l'Angleterre, avec son faible contingent militaire du temps de la paix, seront si énormes. Nous voyons que le gouvernement anglais n'a choisi pour bases de l'accroissement des impôts indirects que la bière et le thé et que les classes possédantes supportent les plus grosses charges financières, en acceptant une augmentation progressive de l'income taxe et du supertaxe, allant jusqu'au quart et au delà du revenu. On nous démontre ensuite l'emploi du *Sinking Fund* comme trésor de guerre. Le mécanisme simple employé pour l'emprunt et les concessions avantageuses de la Banque d'Angleterre aux souscripteurs nous font comprendre la facilité avec laquelle cet emprunt gigantesque a pu être couvert en moins d'une semaine. L'attitude patriotique du peuple anglais, qui a confié des sommes si importantes à son gouvernement, en ne se réservant qu'un contrôle limité, donne une nouvelle preuve de la volonté méthodique de vaincre de notre alliée.

On connaît l'autorité de l'auteur en pareille matière. De nombreuses annotations explicatives et quelquefois des citations de discours, en langue anglaise, des aperçus historiques complètent la documentation du livre. De nombreux tableaux ou résumés, qui établissent une comparaison avec les dépenses des autres guerres que l'Angleterre a soutenues au cours de son histoire, donnent à la publication un intérêt tout particulier. La lecture des faits présentés incite à la réflexion personnelle et une de ces impressions est celle : que le *Budget-speech* de M. Lloyd George est un chef-d'œuvre de clarté et de bonne ordonnance en matière financière, et qu'il a dû contribuer grandement à la bonne réussite de l'emprunt. On sent que la voie qu'il a proposée était la bonne et si l'on peut, pour certaines parties du programme financier, être d'un avis différent, il ne faut pas oublier que l'opposition unioniste, elle aussi, aurait eu à proposer des modifications. Mais ce parti a loyalement soutenu le chancelier libéral-radical et a même autorisé M. Austen Chamberlain à assurer avec M. Lloyd George le fonctionnement des services financiers, témoignant ainsi de son ardent désir d'union et de sa volonté de n'avoir pour le moment qu'un seul but : celui de renforcer l'Empire britannique dans cette lutte suprême contre la barbarie.

O. Vogelweith.

PHILOSOPHIE. — SCIENCES SOCIALES. — VOYAGES

Denys Cochin. — *Descartes* (Collection des Grands Philosophes). Paris, Alcan, 1 vol. in-8 de 279 p. 1913.

Ce livre prend une singulière actualité, aux grandes heures que nous vivons actuellement, et il serait bon que nos jeunes gens l'étudient, dans les loisirs des camps. Ils y prendront une noble leçon de haut et clair raisonnement, un remarquable exemple de belle santé morale et de réflexion limpide et forte, à la française.

Ce livre est actuel, parce qu'il oppose, dans une analyse d'une rare finesse, l'esprit français à l'allemand dans leurs conceptions les plus élevées et, pour ainsi dire, par leurs sommets. L'auteur n'y met point de malice. Il écrivait avant la guerre, en toute tranquillité d'âme, dans le recueillement de la pensée philosophique et sans pressentir ni nos émois actuels, ni la fureur allemande, ni le coup terrible qui devait le frapper dans ses affections paternelles. Ceci est de la pure philosophie, méditée loin de nos combats et de

nos passions, et cette comparaison « académique » des idées de Descartes avec celles de Kant n'en prend, dans sa sérénité, que plus de poids, et une éloquence plus décisive. D'un côté une pensée claire et judicieuse, qui cherche le fond des choses dans des concepts solides et lumineux, et qui s'arrête à des principes de bon sens placés si près de la raison de l'homme que l'esprit le plus simple les admettra sans peine et que le plus subtil les discutera malaisément. De l'autre côté une intelligence ingénieuse, raisonneuse et « procédurière » qui prend plaisir à tout analyser pour tout mettre en doute, et ne s'arrête que lorsqu'elle a abaissé autour d'une conscience « relative » la relativité de toutes choses.

Ce livre doit être lu par notre jeunesse intellectuelle. Elle y verra un bon esprit en conversation avec toutes les idées philosophiques de son temps, expert aux analyses exactes, plein de brillantes images et surtout remarquablement équilibré et fin, qui ne se laisse point aller au dilettantisme des systèmes, sourit avec indulgence à leur dogmatisme et colore sa philosophie des lumières qui viennent du cœur.

M. Caudel.

James Guillaume. — *Karl Marx pangermaniste et l'Association Internationale des Travailleurs de 1864 à 1870.* Paris, A. Colin, une broch., 1915.

Certes, on ne discute plus, à l'heure présente, que les éducateurs dont l'Allemagne a été dotée depuis un demi-siècle par les Hohenzollern n'ont enseigné la science que dans la mesure où elle pouvait servir le culte prussien de la force. De même en est-il de tous les théoriciens socialistes et de la triste école des faux internationaux.

Trois mois durant, en France, la loi de trois ans a été tenue en échec par cet engagement que la social-démocratie allemande rendrait toute guerre impossible. Les socialistes unis en un même bloc devaient se soulever contre toute entreprise de violence. La guerre est venue et la milice socialiste a déclaré pour le militarisme impérial sa plus grande admiration, votant à l'unanimité tous les crédits demandés.

Les soi-disants propagandistes de paix à tout prix et de fraternité des peuples sont subitement devenus les adeptes des convoitises les plus brutales, les plus injustes, et du plus féroce esprit de conquête.

Pour beaucoup d'esprits clairvoyants il est vérité de dire qu'un tel fait ne fut point sujet d'étonnement. Parmi eux, M. James Guillaume, dans une très pénétrante et tout à fait instructive étude, nous montre ce qu'ont été les maîtres du socialisme allemand, Karl Marx, Engels, et comment devaient découler de leurs théories les applications actuelles faites par leurs meilleurs disciples, les dirigeants du parti.

La guerre de 1870 avait transféré de France en Allemagne le centre de gravité du mouvement ouvrier continental. Un fait d'une telle importance devait être bien vite utilisé.

Sous l'influence de Karl Marx la social-démocratie allemande devenait un parti impérialiste à la diplomatie réaliste et aux transactions opportunes.

Nul groupement ne fut plus utile à Bismarck pour achever, en tout repos, son œuvre d'invasion de Paris. Cet homme d'État n'avait du reste pour arriver à ses fins qu'à rappeler la résolution votée au congrès de l'Internationale de Bruxelles en 1868 et ainsi formulée : « Le Congrès recommande surtout aux travailleurs de cesser tout travail dans le cas ou une guerre viendrait à éclater dans leurs pays respectifs. » Mais ce que l'on n'ajoutait point c'était l'opinion de Marx qui, écrivant à Engels, tournait en ridicule cette résolution qu'il appelait « la sottise belge de vouloir faire grève contre la guerre ». Et ce même Marx qui recommandait habituellement aux ouvriers la participation dans les mouvements politiques trouvait à propos au moment de nos défaites, quand les armées allemandes envahissaient la France, d'ordonner aux ouvriers Français au nom du Conseil Général de l'Internationale de se désintéresser de la guerre, d'écarter de leur mémoire « les souvenirs de 1792 » et de laisser sans intervenir conclure une paix avec le roi de Prusse, sous prétexte qu'il fallait que cette « honte »

s'attachât « à la vermine bourgeoise ». Il leur ordonnait surtout de ne pas faire des « émeutes » attendu que les mouvements insurrectionnels, selon lui, « affermiraient » les gouvernements bourgeois. Personne ne doute plus aujourd'hui des mystifications féroces du parti socialiste allemand, digne continuateur des doctrines de son grand ancêtre Karl Marx. Et justice là encore sera entièrement faite de ceux qui ont menti à la classe ouvrière internationale, ont bassement flatté son orgueil, ses passions par les flagorneries et les plus abominables trahisons.

HENRY DE MONTARDY.

Maurice Millioud. — *La caste dominante allemande; sa formation; son rôle.* 1 vol. in-16 de 145 pages, librairie Sirey, 1915.

L'auteur s'attache à montrer la formation et l'action de la caste qui a su prendre la direction de la vie nationale tout entière.

Un type ancien préexistait à la formation de l'empire allemand, le Junker « monarchiste, particulariste, agrarien et militaire » (p. 12). Puis une classe nouvelle se constitue, une aristocratie d'industriels, de commerçants, de financiers. Les deux groupes s'opposent d'abord, puis se liguent, s'unissent, tendent presque à se confondre sous Bismarck, et plus encore au début du règne du jeune empereur.

La caste ainsi constituée est imbue de la thèse qui voit dans l'État une personne « assimilant, incorporant, formant l'individu et la collectivité, pour les faire servir à ses fins » (p. 55). Tous sont fidèles à la « kultur », qui est proprement « l'action organisatrice de l'État » (p. 55).

D'une telle structure sociale, d'une telle conception de l'État, devait sortir le pangermanisme, aussitôt que les nécessités d'expansion apparurent. De là une activité fiévreuse, « un ensemble d'opérations de guerre » économique (p. 82). « Cette guerre ayant réussi, nous avons à chercher pourquoi il s'en fait une autre », écrit M. Millioud. Il nous montre l'Allemagne adoptant un système de politique qui la soumet à des nécessités auxquelles elle ne pouvait satisfaire; et il conclut : « sans être menacés par personne, les Allemands se sentaient menacés de toutes parts. Ils prétendent lutter pour leur existence. Ils disent vrai » (p. 141).

La crise actuelle apparaît ainsi comme l'aboutissement logique d'une politique d'audace et d'ambition, parfois trop peu mesurée.

L'étude de M. Millioud mérite une mention toute particulière. Par sa précision, son objectivité et la largeur de ses aperçus, elle se place au premier rang parmi les travaux du même genre récemment publiés.

JEAN NEGRIER.

Jacob A. Riis. — *The Making of an American.* New-York, Macmillan 1913, un vol. in-8 de 443 p.

L'auteur est d'origine danoise. Fils d'un professeur, il a débuté dans la vie comme charpentier et, à vingt ans, en 1870, il est parti pour les États-Unis. Il a fait tous les métiers : charpentier, bûcheron, mineur, trappeur, conférencier, terrassier. Il a connu de grandes misères, courant le pays en vagabond, à demi submergé dans l'horrible déchet humain des *slums* de New-York. Mais il était énergique, de cœur sain et de corps vigoureux. Il a eu sa chance. Petit journaliste local, dans un quartier de Brooklyn, il est devenu reporter judiciaire d'un grand journal, puis auteur et de nouveau conférencier, mais avec la maturité de l'âge et la sûreté du talent.

M. J. Riis n'oublia jamais les mauvais jours, les promiscuités horribles des *Tenement houses*, ni les infamies des asiles de nuit où sa pauvreté a failli sombrer. Il a voué sa vie à la guérison de ces plaies sociales. Plein d'une foi d'apôtre, il dépensa une rare énergie dans cette œuvre, parlant et écrivant, suscitant autour de lui les bonnes volontés et les œuvres. Un livre qu'il publia sur la vie des pauvres à New-York : *How the Other Half Lives*, produisit, il y a environ vingt-cinq ans, une énorme sensation. Un autre suivit : *the Battle with the Slum* qui acheva la réputation de l'auteur. Celui-ci devint un des auxiliaires les plus

actifs de M. Roosevelt dans la lutte qu'entreprit le Président du Bureau de police de New-York pour l'assainissement matériel et moral de la grande cité. Les anecdotes que raconte M. Riis sur l'activité du réformateur sont typiques. Tous deux parcouraient les rues de la ville la nuit, en veillant au bon ordre et vérifiant l'exactitude des policemen. On surnomma alors le futur Président de l'Union « Haroun al Roosevelt ».

M. Riis est un esprit trop indépendant et un cœur trop ardemment engagé dans l'apostolat social pour supporter la discipline d'une vie de bureau ou celle d'un parti. Il n'en parle que plus librement des mœurs administratives et politiques. La encore il a des anecdotes typiques, qui font de son autobiographie une contribution d'un réel intérêt à l'histoire de New-York depuis 1870.

Hébrard de Villeneuve, président de Section au Conseil d'État. — *Rapport général sur le Régime légal et fiscal des Associations de Bienfaisance* (Extrait de la *Revue des Deux Mondes* du 1er mars 1915 : « Les grandes questions de demain »).

Toute une floraison de littérature de guerre se prépare en même temps que s'entreprennent un peu partout, soit grâce au concours de reporters pleins d'audace, ou de doctes universitaires, ce que l'on est convenu d'appeler « des enquêtes » sur la France de demain et sur l'évolution de son esprit public.

Ainsi, va parler grâce à l'opinion de quelques « maîtres de l'heure », la grande voix de la conscience nationale, celle de ses aspirations.

Nul n'était plus compétent que M. Hébrard de Villeneuve pour poser les questions suivantes : « Quelle sera la France de demain, que voudra-t-elle, que doit-elle vouloir être ? » et tenter d'y répondre.

Certes, la libération du territoire, la fin du cauchemar pangermaniste exciteront un élan de fierté, de confiance et d'allégresse. Il y aura, il y a déjà de l'enthousiasme dans l'air. Mais cela ne suffira point pour réédifier tant de ruines, refaire à la Patrie une âme et ramener les heures de prospérité.

Pour résoudre tant de problèmes sociaux dans un esprit de sincère justice et de généreuse fraternité, jamais, d'ailleurs, plus opportun moment et plus merveilleux élan national ne se rencontreront.

Comment donc, dès la conclusion de la paix Européenne, pourra-t-on arriver à certaines solutions pratiques, à des réformes effectives ? Avec un libéralisme très caractérisé, mais plein de sagesse et une parfaite clarté, l'auteur nous l'expose ainsi :

Il n'y a actuellement aucune loi particulière concernant le régime légal des associations de bienfaisance. C'est dans la loi générale du 1er juillet 1901 que nous trouvons les règles de leur organisation, de leur fonctionnement, de leur capacité. Or, si les associations déclarées peuvent encaisser des cotisations et même des subventions, il leur est rigoureusement interdit de recevoir aucun don ou legs. Et voilà où se trouve une véritable injustice, l'État confisquant en détail une liberté si nécessaire et obtenue après tant d'efforts.

En effet, actuellement en France, tous les établissements publics ou d'utilité publique, les associations syndicales, les syndicats professionnels, les sociétés de secours mutuels, les sociétés commerciales, les sociétés civiles peuvent *acquérir* à titre gratuit, *seules* les *associations privées constituées librement ne possèdent point ce droit* concédé pourtant en Angleterre, en Suisse, aux États-Unis et même dans certains pays allemands.

Comment ne pas abolir ce monopole impuissant [et tyrannique] de l'État dans toutes les entreprises de la bienfaisance, alors que ce même État aurait, au contraire, le plus grand intérêt à accueillir avec bienveillance et même à solliciter l'aide précieuse que peuvent lui apporter toutes les bonnes volontés particulières ?

Ainsi, la première réforme qui s'impose est de remanier la loi de 1901 et que les associations privées ayant un but de bienfaisance soient reconnues aptes à recevoir des dons et legs sous réserve, ajoute l'auteur, de l'autorisation donnée par décret rendu en Conseil d'État.

Pour les syndicats, la plénitude de la capacité civile s'impose. Cette réforme

attendue depuis si longtemps, elle aussi, peut s'obtenir en mettant au point la loi du 1er avril 1898 et en y combinant l'effort mutualiste avec l'action syndicale comme du reste l'avait prévue la loi de 1884. Dès lors, la mutualité verra s'étendre sa force toute bienfaisante et deviendra un auxiliaire précieux pour les lois de prévoyance comme la loi des retraites ouvrières et en particulier pour la retraite-invalidité. Mieux vaut certes encourager et subventionner la prévoyance que de secourir la misère.

M. Hébrard de Villeneuve a eu le courage, et il faut très vivement l'en féliciter, d'aborder le si délicat et si passionnant problème des rapports de l'Église et de l'État. Il l'a fait avec un esprit particulièrement indépendant et éclairé.

Avec un grand souci de justice, de modération, il reconnaît que la loi de 1905, par trop rapidement élaborée dans des conditions exceptionnelles peu favorables, pourrait être utilement modifiée. Son application a du reste, révélé tant de lacunes, que le Conseil d'État, par une jurisprudence très sage, a déjà dû la compléter dans de nombreux cas.

L'œuvre si bien commencée n'a qu'à être poursuivie. Notamment pour les églises qui appartiennent aux communes, l'auteur estime que l'État devra s'imposer, « afin de conserver ces modestes lieux du culte auxquels se rattachent tant de souvenirs et qui font partie intégrante de notre sol et de notre histoire ». Ainsi pourrait être constituée une caisse spéciale à l'usage des monuments religieux non classés. Une première dotation ayant été faite, la pieuse générosité des fidèles ferait le reste. La caisse serait, d'ailleurs, gérée par des associations placées sous le patronage des évêques et tout l'argent reçu servirait spécialement à l'entretien des églises.

Quant aux congrégations régulièrement reconnues, on les autoriserait à « essaimer » par ci, par-là, certains de leurs membres, sans toutefois « constituer des établissements proprement dits » et « en vertu des contrats temporaires elles prêteraient leur personnel aux œuvres, aux médecins, aux malades, sans autre procédure ». Peut-être, l'auteur, en cette si controversée matière, a-t-il voulu rester sur des sommets particulièrement lointains où l'œil de ceux qui cherchent, incomplètement affranchi, ne reconquiert point toute sa vision. Peut-être, en effet, était-il inopportun et même dangereux de trop préciser à des impatients, à des irréfléchis ou à des sectaires, un statut qui ne peut s'élaborer que lentement par le concours des circonstances.

Quoi qu'il en soit, il est certain que les droits individuels ne suffisent plus à la vie du catholicisme. Celle-ci n'est complète que par l'action des forces collectives, le zèle de corps assez nombreux pour assurer à toutes les œuvres utiles un concours permanent et réglé. Elle n'est sûre que si, au service de ces œuvres, se constitue un patrimoine important et durable comme elles.

Il est aussi en dehors de tout conteste que l'État ne peut pas soumettre à des lois arbitraires, les membres d'une église ignorée par lui, ni conserver des privilèges jadis obtenus en retour d'une protection maintenant finie.

Quel que puisse être leur costume, tous les citoyens ont le droit naturel d'unir leurs intérêts, leurs idées ou leurs vertus. Certes, l'idée religieuse devient plus exigeante, plus ambitieuse, plus empressée de se manifester comme une maîtresse de morale sociale. L'individu qui la porte en soi paraît désormais aussi pressé de réaliser dans la vie sociale les conséquences sociales de son credo que de propager ce credo lui-même. Oui, c'est par des services sociaux que maintenant l'apostolat religieux s'inaugure.

Eh bien qu'importe. La France restera toujours un pays de liberté, d'initiatives et de discussions. Et dans ses frontières bientôt agrandies elle continuera à demeurer, comme le disait Lacordaire, le meilleur asile contre la captivité des âmes et surtout un merveilleux champ de bienfaisante propagande.

HENRY DE MONTARDY.

Robert Billiard, industriel, ingénieur des constructions civiles. — *La Belgique industrielle et commerciale de demain.* Préface de Henri La Fontaine, sénateur de Belgique, président du Bureau International de la Paix, 1 vol. in-8, XIX-275 pages, Berger-Levrault, Paris-Nancy, 1915.

Dans la première partie de son travail, M. Billiard résume l'œuvre économique de l'Allemagne. Il examine ensuite la situation faite à son pays par la fermeture du marché germanique, conséquence de la victoire des alliés, et termine par quelques observations discutables sur l'organisation de la paix future, qui justifient le parrainage un peu compromettant du sénateur idéologue, Henri La Fontaine, préfacier du volume.

Toute la partie positive de l'ouvrage est excellente. Elle ne s'adresse pas seulement aux Belges qu'elle vise plus directement; elle mérite également de retenir chez nous l'attention. C'est ainsi que l'auteur, dont la méthode consiste à nous présenter la monographie de toutes les grandes industries de son pays en les comparant aux industries similaires étrangères, puis à en examiner les débouchés d'hier et de demain, caractérise très justement les services réciproques que pourront se rendre après la guerre la Belgique et nos provinces du Nord et de l'Est. Il indique le concours que le bassin de Meurthe-et-Moselle doit prêter à Anvers menacé dans sa prospérité par la perte de son hinterland rhénan et l'avantage bien souvent signalé qu'auraient nos compagnies de navigation à reporter leurs têtes de ligne sur l'Escaut. L'organisation d'une collaboration économique de la France et de la Belgique ne constituera pas seulement pour nous un devoir de gratitude envers nos voisins, elle apparaît comme le complément nécessaire des accords qui interviendront.

J'ai moins aimé la partie théorique de l'ouvrage de M. Billiard. Je ne relèverai pas certaines paroles que ses compatriotes pourront trouver excessives, mais lorsqu'il indique qu'il serait désirable de subordonner au résultat d'un plébiscite le retour de l'Alsace-Lorraine à la France, j'ai le droit de lui demander s'il se rend compte des raisons parfaitement légitimes qui rendraient ce plébiscite-d'ailleurs factice, inacceptable pour nous? Au demeurant, ce livre est une apo, logie de l'organisation industrielle et commerciale de l'Allemagne, que l'auteur voudrait voir adoptée par la Belgique dès qu'elle aura recouvré son indépendance. Le plus souvent M. Billiard a raison s'il ne s'agit que d'organisation, et qui le sait mieux que la France? Mais il est regrettable que son admiration n'ait pas toujours su se tempérer de justes réserves. Le développement de l'industrie allemande n'a pas été sans contre-parties. La concurrence germanique a entraîné dans le reste du monde — on ne l'a pas assez remarqué — une diminution de la qualité qui s'accorde mal avec le progrès véritable et qui souvent le contredit. L'industrie allemande n'a pas créé un seul produit de bon aloi. La chimie si vantée d'outre-Rhin, pour ne citer que cet exemple, compromet la solidité des couleurs et voue ainsi à une désagrégation prochaine beaucoup de peintures de notre temps en même temps qu'elle condamne à ne plus produire que des œuvres éphémères l'art traditionnel si exquis des tapis d'Orient. Dans le même esprit, M. Billiard voudrait voir se substituer à l'enseignement actuel qui se donne en Belgique un enseignement plus réaliste. Qu'il prenne garde! Là encore s'il a signalé des lacunes certaines, il méconnaît la portée de la culture générale. La guerre vient de révéler dans la Belgique un peuple de héros; il ne faudrait pas qu'un enseignement de « realschule » en fit, au retour de la paix, un peuple de contremaîtres.

R. D.

Georges Roulleaux-Dugage. — *Lettres du Maroc.* Illustrations de E. Stoeckel, Paris, Plon, 1 vol. in-16 de 206 p., 1915.

Ce sont quelques impressions écrites en une langue soignée et parfois poétique, par un voyageur intelligent et artiste qui, en parcourant l'empire de Moulay Youssef, a surtout goûté les joies données par une nature sauvage et agreste. Il arrive au Maroc au printemps de 1913, et déjà s'émerveille des résultats obtenus par le gouvernement ferme et habile du général Lyautey; que dirait-il aujourd'hui? Sans s'attarder à Casablanca, proie trop facile des agioteurs qui transforment trop vite le petit port de naguère en une ville cosmopolite « qui déplaît fortement », dont la population s'accroît chaque jour d'éléments trop souvent indésirables, « l'avant-garde des pionniers étant immédiatement suivie de l'arrière-garde des tenanciers », M. R.-D. se dirigea vers Merrakech, où il assista aux

« premières courses hippiques », nouveauté d'importance que le sultan lui-même voulut honorer de sa présence.

Le Marocain, dont la sage lenteur est comme le caractérisque du caractère, ne s'enthousiasme pas facilement aux sports; il préfère les longues et traditionnelles processions où le goût du rutilant, peut-être venu d'Espagne trouve sa satisfaction; le voyageur amoureux de couleur locale doit être satisfait du spectacle que lui procurent le défilé de la Harka partant à la rencontre d'El Hibba, la fête des étudiants qui rappellerait quelque mi-carême plus sévère que celle de Paris, les lieux publics où l'on mange et boit mollement étendu sur de larges coussins aux nuances chatoyantes — « véritable abbaye de Thélème marocaine », — les silences du soir dans le bled, les ruelles de Fez plus pittoresques et plus musulmanes que celles d'Alger ou du Caire, la musique indigène même qui dans son rythme monotone évoque les cantilènes de jadis, le spectacle enfin de la capitale endormie, où semblent seuls veiller quelques jeunes visages aux yeux noirs, débarrassés de leurs tristes voiles symboles de leur esclavage.

Que quelques années passent sur ces vieilles choses que la France entreprend de coloniser, et s'il s'y trouve plus de bien-être, de richesse et de vie, on n'y sentira plus autant de poésie.

P. R.

ANALYSES

P. Flat. — *Vers la Victoire.* Préface de M. Louis Barthou, Paris, F. Alcan, 1 vol. in-8 de 163 p.

Recueil d'articles de critique, de politique ou de morale écrits au cours de la présente guerre, et où l'on retrouve l'écho de toutes les idées provoquées par la crise et de toutes les passions qu'elle soulève. Ce livre sera plus tard un document pour les historiens de cette période.

J. Reinach. — *La guerre de 1914-1915. Les commentaires de Polybe. (Deuxième série)*, Paris, E. Fasquelle, 1 vol. in-12 de VIII-378 p., 1915.

Nous avons déjà parlé de la première série de ces Commentaires; on retrouvera dans celle-ci les mêmes qualités d'esprit, le même entrain de pensée servi par la même érudition. Somme toute une bonne et belle lecture, qu'il faut recommander surtout aux pessimistes, aux âmes molles qui balancent entre un espoir peureux et des doutes innombrables. L'allure ample et sonore de ces pages pleines d'idées et débordantes de confiance leur fera comprendre que la victoire est d'abord dans un état d'esprit de ce genre, avec les cœurs que la résistance trempe et que la difficulté grandit.

Che vuole Giolitti? Rivelazioni d'un suo parente. Roma, Ces. Bonola, une broch. in-12 de 60 p., 1915.

On n'est jamais trahi que par les siens. Ce parent de Giolitti juge l'homme d'État sans faiblesse : originaire d'un pays dont le peuple est réputé par sa lenteur d'esprit, Giolitti est plus lent d'esprit que tous ses compatriotes. Il n'a pas de personnalité : c'est un bureaucrate. Il a été poussé au pouvoir par une camarilla. En somme, un parfait médiocre qui, par faiblesse, par ambition et par ignorance a couvert les scandales de la Banque Romaine, a mal conduit la campagne de Libye et tenté de placer son pays à la remorque de l'Allemagne. On aimerait trouver, sous la plume indignée de ce parent précieux, plus de faits précis. La brochure est curieuse par le coloris et le ton haussé de sa polémique. D'autres suivront : « Chi è Sonnino »? « Che fa Salandra »?

Illyricus. — *La question de Trieste. Essai sur le problème Yougo-Slave*, Genève, Renaud.

Il s'agit dans cette brochure des rapports entre Italiens et Yougo-Slaves dans les provinces méridionales de l'Autriche, de la question de Trieste et de « ce demi-million de Slaves méridionaux les plus cultivés et les plus avancés de leur race, qui doivent attendre les bras croisés que l'armée italienne s'empare de leur sol et de leurs foyers. »

Pour l'auteur il faut à Trieste un hinterland important et on ne peut point diviser l'Istrie et le territoire de Trieste en parties aussi distinctes que celles du pays de Gorice. Sur la côte ouest de l'Istrie, les villes sont italiennes mais la population des campagnes est slave. Même juxtaposition de races à Trieste. Donc la politique italienne doit reconnaître que, dans tout le littoral illyrique, y compris Trieste, Gorice et Pola, les Yougo-Slaves doivent obtenir une situation équitable basée sur une pleine autonomie. Il faut codifier les droits et devoirs de chacun et surtout les respecter. A cette condition seule, l'avenir pacifique et fécond de ce pays peut avoir quelque chance de se réaliser.

H. M.

Ch. Petit-Dutaillis. — *L'Appel de Guerre en Dauphiné*, Paris, Flammarion.

M. Petit-Dutaillis, recteur de l'Académie de Grenoble, avait eu l'excellente idée de recommander au moment de la mobilisation, à son personnel d'instituteurs et d'institutrices, de fixer dans des notes tous les événements dignes de mémoire. Ainsi, on obtenait un précis sur ce qu'avait été dans ces heures tragiques la vie populaire du pays.

Ces notes ont été recueillies, résumées. Elles offrent entre elles des ressemblances frappantes, presque une parfaite unité. Partout l'admirable attitude de la population, sa gravité font l'objet d'un identique rapport.

Dans les groupes on discute froidement, posément. On y affirme unanimement qu'en face des intentions résolument pacifiques de la France, se sont dressées les provocations théâtrales de Guillaume II faisant écho à la clameur des insatiables appétits pangermanistes.

En même temps et tout d'un coup, l'union nationale se réalisait, faisant taire tout dissentiment politique et la plupart des vieilles inimitiés personnelles.

La même phrase sort de toutes les bouches : « Puisqu'on veut nous opprimer, nous saurons nous défendre. Il vaut mieux aujourd'hui que plus tard. Il faut mieux en finir et qu'on ne nous en parle plus. » Et partout la même conviction : c'est qu'on sera vainqueur. Et puis, comme s'écrie un mobilisé en faisant ses adieux à sa famille : « Ceux qui viendront après nous seront plus heureux. »

H. M.

Sur le passé de la Prusse, avec une carte des provinces polonaises de la Prusse. Agence polonaise de presse, (1 broch. in-8 avec une carte).

Brochure fort intéressante et instructive qui met en lumière la perfidie de la Prusse dans ses relations politiques avec la Pologne.

Déjà en 1226, lorsque le Grand Maître de l'Ordre des Chevaliers de la Croix conclut un traité avec le prince souverain polonais, Conrad de Mazovie, dans le but *de combattre fidèlement le paganisme*, il commit un véritable chantage envers la Pologne. Non seulement il ne s'acquitta pas de ses engagements, payés d'avance par les Polonais qui lui donnèrent à titre de dotation monastique, la terre de Chelmno, mais en secret il obtint de l'empereur Frédéric II, le privilège conférant aux Chevaliers, à titre de fief impérial, les terres promises par le prince Conrad, de même que toutes les terres à conquérir par les armes. C'est ainsi que les Chevaliers teutoniques s'emparèrent de tous les territoires habités par les tribus prussiennes, en pillant et saccageant des villes et des villages, en massacrant ceux qu'ils devaient convertir au christianisme.

Au début du XIVe siècle, les Chevaliers de la Croix trahirent ouvertement la Pologne, en aidant les Brandebourgeois à massacrer les habitants de la Poméranie polonaise. Or, d'après le traité de 1226, les Chevaliers s'étaient engagés *à ne commettre aucune violence vis-à-vis des Polonais, à ne recevoir ni assister aucun ennemi de la Pologne.*

Les rois Hohenzollern dépassèrent leurs frères de race, les Chevaliers teutoniques, dans l'application du principe *nécessité ne connaît pas de loi* à la politique étrangère. Ce fut Frédéric II, le *Grand Roi*, dont les théories politiques inspirent encore aujourd'hui tous les *grands hommes* de la Germanie qui donna le signal des partages de la Pologne.

L'auteur pose nettement la question de l'avenir de cet Etat, qui a toujours reconnu comme juste la théorie de la conquête pour cause d'utilité politique, économique et militaire et qui n'a jamais voulu admettre la valeur des principes élémentaires du droit et de la justice. Voici comment il conclut : « Si la France et l'Angleterre tiennent à la tranquillité, à la sécurité pour elles-mêmes ainsi que pour le monde civilisé, si ces deux peuples, qui sont le cerveau et la conscience de l'humanité, tiennent à ce que l'énergie et les efforts humains ne soient pas gaspillés dans de continuels préparatifs aux guerres futures, dans le souci, dans l'inquiétude et dans la crainte, la *Prusse*, ce conglomérat de terres volées à autrui, cette œuvre monstrueuse des Chevaliers de la Croix, des Electeurs, de Frédéric et de Bismarck,

doit cesser d'exister. Un polype qui n'est pas tout à fait détruit se refait et devient plus puissant encore. »

Tablettes chronologiques de la guerre, 2e et 3e séries (janvier-mars, avril-mai 1915). Paris, Larousse, 2 vol. in-12, avec des portraits et des cartes.

Nous avons déjà signalé tout l'intérêt de cette publication, lors de l'apparition de sa première série. Ce memento pratique et peu coûteux est indispensable à celui qui veut actuellement suivre la marche des grands événements que nous traversons. Il le sera demain à celui qui voudra en reprendre le récit.

H. Bourgin. — *Le Militarisme allemand : ce qu'il est ; pourquoi il faut le détruire*, 1 broch. in-8 de 131 pages (Alcan, éditeur).

Ce petit volume appartient, comme les précédents, à la série d'œuvres de propagande nationale et anti-allemande, que la librairie Alcan et Lisbonne a eu l'heureuse idée d'éditer. La lecture en serait de nature à fortifier notre patriotisme, s'il en était besoin, et à augmenter notre confiance dans le succès final. « La guerre — déclare très justement M. H. Bourgin — a été déchaînée par le militarisme allemand, malgré tous les efforts des démocraties, attachées à maintenir la paix ; les démocraties pousseront la guerre, sans défaillance, jusqu'à sa conclusion nécessaire, la destruction du militarisme allemand. »

J.-L. de Lanessan. — *L'Empire germanique sous la direction de Bismarck et de Guillaume II.* 1 broch. in-8 de 147 pages (Alcan, édit.). — **Du même auteur**, *Comment l'éducation allemande a créé la barbarie germanique.* 1 broch. in-8 de 32 pages (Alcan, éditeur).

Dans ces deux opuscules, M. de Lanessan — dont on ne saurait trop admirer l'inlassable activité — montre, d'une part, que « le gouvernement de Guillaume II s'est caractérisé par l'abus de la puissance que son aïeul (*sic*) Bismarck avait créée », et, d'autre part, que les éducateurs dont l'Allemagne a été dotée depuis un demi-siècle par les Hohenzollern (maîtres d'écoles, professeurs de gymnases, docteurs des Universités, membres de ligues et associations pangermanistes ou militaristes, conférenciers, journalistes, etc.), si savants qu'ils pussent être, n'ont pas enseigné la science ; « ils n'ont fait que la prostituer au service du culte prussien de la Force représentée par le militarisme offensif et l'autocratie kaisérienne ».

Polonia, Revue hebdomadaire polonaise. Rédaction et administration 10, rue N.-D.-de-Lorette, Paris, abonnement annuel, 10 francs.

La Revue *Polonia* accomplit sa deuxième année d'existence. On trouve dans ses récents numéros de précieuses indications sur l'opinion polonaise et la guerre actuelle, la participation des Polonais à la guerre, en particulier dans les rangs français, et les vues des Polonais sur le sort qui doit être fait à leur pays lors de la paix future. On y trouve également les résultats d'une intéressante enquête poursuivie, sur le même sujet, dans les milieux politiques, scientifiques et littéraires français par une personnalité polonaise dont la trop modeste signature par initiales laisse deviner un nom particulièrement sympathique dans notre École.

E. Flandin. — *L'Allemagne en 1914. Institutions, Gouvernement, Armée. Empire Allemand, États Confédérés.* Paris, Le Soudier, 1 vol, in-12, 1915.

L'auteur qui a entrepris de condenser en de courts volumes les Institutions Politiques de l'Europe publie aujourd'hui une étude sur « les Institutions, le Gouvernement, l'Armée de l'Allemagne en 1914 ». Tout ceci a été écrit avant la guerre et sera complété après la paix.

C'est un résumé très consciencieux, très méthodique, très précis qui permet de comprendre très vite le fonctionnement de ce formidable machinisme. Le point de vue « parlementaire » et « gouvernement » est tout particulièrement bien développé et analysé. Comme le dit l'auteur « on est mieux armé pour combattre l'ennemi

lorsqu'on a mesuré ses forces et mis à profit l'enseignement qui se dégage de son incontestable puissance d'organisation ». Nul doute que cet ouvrage ne soit particulièrement utile à méditer quand, après avoir triomphé des forces allemandes, il s'agira d'abattre leur influence et d'en détruire l'organisme.

H. M.

Comte Begouen. — *Les catholiques allemands jadis et aujourd'hui*, 1 brochure de 47 pages, Bloud et Gay, Paris, 1915.

Étude intéressante, dans laquelle l'auteur montre comment, chez les catholiques allemands de l'époque de Windthorst, « on défendait les idées de liberté et les droits de la conscience » et comment chez leurs successeurs le germanisme étouffant le christianisme a conduit « les catholiques d'outre-Rhin », au mépris des lois fondamentales de la morale chrétienne, à se ranger parmi les adeptes de la force primant le droit.

« Il y a, dit-il, tendance dans une partie du public français à rendre l'empereur Guillaume seul responsable de la guerre actuelle. C'est là une erreur qu'il convient de détruire. Le peuple allemand, tout entier, a voulu la guerre. Depuis longtemps celle-ci était considérée comme nécessaire au développement de l'Allemagne et par conséquent désirée par tous les partis. » Le parti catholique, après avoir lutté avec indépendance et fermeté contre un pouvoir persécuteur, a dévié et a perdu « sa raison d'être et sa force morale » à mesure qu'il a remporté « des succès matériels en politique ». Il en est arrivé « à n'être plus qu'un instrument de domination dans la main de l'empereur en faveur du Deutschthum. La part d'idéalisme qui semblait jadis être si vivace » en lui « s'est éteinte et a sombré dans le réalisme brutal de l'Allemagne contemporaine ».

C. D.

William E. Rappard, professeur à l'Université de Genève. — *La révolution industrielle et les origines de la protection légale du travail en Suisse.* 1 vol. in-12, Berne, Staempfli et Cie.

L'intéressant ouvrage de M. Rappard, qui fait partie de la *Collection d'études économiques suisses*, est la première étude d'ensemble qui ait été publiée sur l'histoire de l'industrie et du droit ouvrier de nos voisins d'au delà du Jura. Il s'appuie sur une documentation très nourrie, et contient une foule d'observations inédites et des plus curieuses sur les premiers temps de l'industrie suisse. Dans une première partie, l'auteur traite du régime industriel de la Suisse antérieurement à 1798, date de l'institution dans le pays de la liberté du commerce et de l'industrie. La seconde partie est consacrée à la période moderne de ce régime, celle qui a assisté à l'avènement du machinisme; M. Rappard y fait une étude détaillée des progrès techniques réalisés dans les deux industries principales de son pays, celle des matières textiles et celle de l'horlogerie. Enfin, une troisième et dernière partie retrace l'histoire du droit ouvrier, d'abord confiné à trois cantons (Zurich, Glaris et Thurgovie), puis pénétrant, avec des modalités différentes, dans la plupart des autres cantons de langue allemande, enfin étendu au pays tout entier par la loi fédérale de 1877. Cette œuvre nouvelle vient très heureusement combler une regrettable lacune de l'économie sociale internationale.

MAURICE DEWAVRIN.

Le propriétaire-gérant : FÉLIX ALCAN.

Coulommiers. — Imp. PAUL BRODARD.

DEUX CARNETS ALLEMANDS[1]

I. — Le carnet de Blaas.

Le sergent Blaas, du 84e régiment d'infanterie ou régiment de Manstein, est de Slesvig.

Il arrive le 9 août à Aix-la-Chapelle où il reçoit le meilleur accueil et il apprend avec allégresse que les Allemands sont entrés à Liége : Liége, c'est la clef de la France! Mais il entend déjà les récits fantastiques des cruautés belges. On lui raconte que les civils ont une conduite « tout à fait bestiale », qu'ils coupent le nez et les oreilles aux blessés, qu'ils leur crèvent les yeux. Un officier allemand, lui dit-on, demandait un verre d'eau à une jeune fille belge de treize ans : pendant qu'il buvait, elle lui tira un coup de pistolet en pleine poitrine; mais elle fut mise en pièces par les soldats. Blaas s'indigne. Eh bien! il ne faudra rien épargner; il faudra tout tuer, il faudra brûler et détruire les maisons. Il s'exalte : « Non, nous ne perdrons pas courage! Car la patrie est en danger, et, si Dieu veut, nous sabrerons le Français tant et tant qu'il ne pensera plus à se battre. »

Le 11 août, il passe la frontière belge. Partout les ravages de la guerre : des maisons incendiées, des voitures brisées, les routes et les rues désertes. C'est à Herve qu'on bivouaque. On dort déjà sous les tentes lorsque les balles commencent à siffler. Les Belges, dit Blaas, tirent des maisons d'alentour; pourtant ces maisons étaient brûlées ou brûlaient encore, et on ne trouva personne. Il ne s'avise pas, le niais! que les coups de fusils viennent des sentinelles apeurées.

1. Voir quelques-uns de ces carnets dans notre récent volume, *De Valmy à la Marne*, p. 257-302. Doudan aimait ces journaux privés. « Tout autour de Paris, dit-il en 1871, on ramassait des boisseaux de journaux allemands. Suivant notre coutume, nous ne nous sommes arrêtés qu'aux passages ridicules des notes de quelque soldat illettré; mais je suis sûr qu'en cherchant, on aurait trouvé beaucoup de traits intéressants. »

On marche le lendemain vers Liége et on bivouaque le surlendemais à Retinne.

Le 14, après avoir appris la reddition du fort de Fléron, on entre à Liége; le peuple est aimable, mais on ne peut s'entretenir avec lui que par signes.

On bivouaque le 15 à Koninxheim et le 16 à Lowaige; désormais le régiment fait partie de la 1re armée commandée par le général de Kluck.

On se dirige le 17 vers Tirlemont par Hex et Velm.

Le 18, combat de Tirlemont. Le régiment de Blaas campe au milieu du jour à Orsmael et à Gussenhoven; mais il est en réserve et il n'assiste pas à l'affaire. Au soir, il occupe la position abandonnée par les Belges.

Le 19, on passe par Roosbeck pour aller bivouaquer à Néthen. Mais les Belges — évidemment des lignards débandés, attardés — tirent des maisons de Roosbeck sur l'artillerie allemande, et, « en punition », tout le village est livré aux flammes. Néthen aurait subi le même sort, car, le soir, vers dix heures et demie, assure Blaas, les habitants, cachés dans l'église, firent feu sur les voitures des aérostiers; mais les maisons étaient pleines d'Allemands. Il est plus probable que, par une méprise dont elles étaient coutumières, les sentinelles allemandes ont tiré les unes sur les autres.

Durant trois jours, du 20 au 22, la compagnie de Blaas garde la station d'aviation établie provisoirement à Néthen.

Le 23, marche forcée de la compagnie, de Néthen à Bois-Seigneur-Isaac par Waterloo : quarante-trois kilomètres en une journée!

Le 24, par Braines-le-Comte et Soignies, on atteint Casteau après avoir rencontré sur la route les prisonniers anglais et français de la bataille de Mons.

Le 25, on part de Casteau à sept heures du matin pour arriver à Mons vers dix heures. Partout, sur les chemins, des barricades, des abatis, des voitures remplies de pierres et destinées à servir d'obstacles, des armes et effets d'équipement. On traverse Mons; on s'arrête à Frameries pour y dîner et les habitants se montrent prévenants; on bivouaque à Blaugies[1].

1. A propos de Blaugies, sait-on que Louis XIV voulait, pour la bataille du 11 septembre 1709, adopter le nom de Blaugies plutôt que celui de Malplaquet?

*
* *

On franchit le 26 août la frontière française. La compagnie n'avait pas encore rejoint le 84e régiment, et trois sous-officiers, dont Blaas, allèrent en bicyclette à sa recherche. Ils le rencontrèrent à Pont-sur-Sambre. Mais, au retour, ils ne purent retrouver leur compagnie et ils accompagnèrent le bataillon par Berlaimont jusqu'à Maroilles. On s'était battu le matin dans cette petite ville de Maroilles [1], et les maisons étaient abandonnées ; elles fournirent un abri au bataillon du 84e.

Le 27 août on vint, par le Cateau, bivouaquer à Busigny. Le Cateau offrait les traces affreuses d'un combat : hommes et chevaux morts, voitures renversées et criblées de balles, hôpitaux regorgeant de blessés. Les Anglais, disait-on, occupaient durant l'affaire toutes les maisons ; ils avaient laissé entrer les troupes allemandes, puis avaient ouvert sur elles un feu furieux et leur avaient infligé des pertes nombreuses ; mais « ils l'avaient payé cher ».

Le 28 août, au matin, la compagnie de Blaas faisait enfin, après huit jours d'absence, sa jonction avec le régiment. On trouva sur la route une foule de munitions anglaises et belges, cartouches, gargousses, shrapnels ; il semblait que l'ennemi eût vidé ses caissons pour se sauver plus vite. Le soir on bivouaque à Belle-Église [2]. Un paysan — comme les Allemands de 1870, Blaas écrit et prononce *pisang* — avait tiré sur les blessés allemands et tenté de brûler la maison où ils étaient ; il fut arrêté, enchaîné, et, le lendemain, fusillé.

Le 29, le bataillon de Blaas est aux avant-postes, à Nesles. Déjà les soldats se demandent s'ils sont encore loin de Paris. Déjà — qu'on nous permette de citer ici, en les modifiant un peu, des vers de Musset —

> Déjà, croyant saisir et partager leur proie,
> Ils courent vers Paris avec des cris de joie,

et le paysan qui les voit,

> Sentant passer la mort, se recommande à Dieu [3].

1. Maroilles appartient à l'arrondissement d'Avesnes, canton de Landrecies.
2. Dans la Somme, à une lieue d'Acheux.
3. Qu'on se rappelle le chant allemand de 1870 :

> *Wer gab Versailles als Losungswort,*
> *Paris als Feldgeschrei?*

Le lendemain, le bruit courait que la cavalerie avait mission de pousser ses reconnaissances jusqu'à Paris. Les Français se repliaient de toutes parts. La veille, Blaas avait aperçu dans le lointain un de leurs escadrons et, le 30, au matin, deux de leurs cavaliers étaient assez près de l'avant-garde du bataillon pour que l'un d'eux reçût une balle à travers le poumon. Mais dans l'après-midi l'itinéraire changea. Le 84e avait atteint Roye; il eut ordre de marcher vers le sud-est.

Le 31, au soir, après une journée qui fut la plus chaude de la campagne et où les gens, dit Blaas, tombaient comme des mouches, on bivouaquait à Quierzy, non loin de Blérancourt, dans l'Aisne.

***

Le 1er septembre, on venait, par Saint-Paul-aux-Bois et Vézaponin, bivouaquer dans un village que Blaas ne nomme pas.

Jusqu'alors tout s'était passé tranquillement. Mais voici, le 2 septembre, que naquit l'inquiétude. La chaleur fut excessive. « On pouvait, écrit Blaas, à peine la supporter; nous ne connaissions pas une telle température. » Puis, le soir, à dix heures, lorsque les soldats s'arrêtèrent en pleine campagne, ils reçurent des cartouches, durent faire des retranchements. Ils ne purent se coucher qu'à une heure du matin et ils ne dormirent que jusqu'à cinq heures, sur la dure, en s'enveloppant de leur manteau.

Le 3 septembre, à sept heures, on se mit en marche et derechef on prit à travers champs. A onze heures et demie on passait la Marne à Château-Thierry, et Blaas note dans son carnet les « horreurs de la guerre » : des cadavres d'hommes et de bêtes, des soldats déchirés en morceaux par l'artillerie, ici une tête, là une jambe. La marche continua. On entendait le bruit du canon.

Le jour suivant — 4 septembre — dans l'après-midi, le canon tonnait de nouveau, et plus terrible que la veille. « Notre artillerie poivrait comme il faut; mais l'ennemi de son côté, tirait très bien. Pourquoi? Parce que dans un village intermédiaire, une femme épiait et par le téléphone avertissait les batteries françaises. Lorsque les hommes de notre artillerie lourde arrivèrent dans le village pour y prendre position, ils trouvèrent la femme dans son lit et le télé-

phone à côté d'elle. Elle fut bâillonnée, mise en sûreté et, le lendemain, passée par les armes. Dès lors, notre artillerie balaya tout, et l'artillerie française disparut[1]. »

Le 5 septembre, ajoute Blaas, pendant que les Français détalaient, les Allemands poussaient en avant. Le sergent décrit à ce propos les effets de l'artillerie : une colonne française de munitions, atteinte par les obus, fut absolument détruite. « C'était un spectacle affreux : huit voitures avec leurs projectiles et, au milieu, tous les chevaux et des hommes morts. »

Le dimanche 6 septembre devait être un jour de repos. Ce fut un jour de bataille. Dès le matin, la voix du canon se faisait de plus en plus retentissante. On entendait par instants le bruit de la mousqueterie. A huit heures le bataillon de Blass eut ordre de se tenir prêt à marcher. A dix heures il s'avança. Il devait couvrir l'artillerie à l'aile gauche du corps d'armée que l'adversaire menaçait de tourner. Mais, pendant qu'il marchait pour se jeter à la rencontre des Français, il essuya le feu de trois côtés. Beaucoup d'hommes tombèrent morts ou blessés. On ne s'arrêta pas néanmoins et on gagna la lisière d'un bois. « Seulement, ce bois était si fortement occupé qu'on ne put y tenir et qu'on dut revenir sur le premier emplacement, et, comme il est naturel, avec de grandes pertes. Notre compagnie eut une centaine d'hommes hors de combat; notre major Backe fut pris; le capitaine de Lichtenberg, tué d'un coup de feu à la tête; notre capitaine atteint de cinq blessures graves. Le pis est que nombre de sous-officiers et de soldats perdirent tout leur sang parce qu'ils durent reculer. Notre régiment que nous rejoignîmes le lendemain matin avait, lui aussi, très grandement souffert. »

C'était la défaite. Le 7 septembre, Blaas avoue que le corps d'armée auquel il appartient — le IXe — dut, sous la grêle des obus, quitter la position.

1. Ce récit est évidemment une légende. Ne dit-on pas que Dixmude tomba semblablement le 10 novembre 1914 par l'intervention d'une vieille femme? Elle avait suivi nos zouaves et partagé leur soupe. On la laissa monter au premier étage d'une tannerie. Un moment plus tard, et par trois fois, avec un mouvement de droite à gauche, une lumière paraissait sur le toit. Cinq minutes après, les obus allemands venaient tomber en cet endroit. Il fallut évacuer la ville et les soldats, en se retirant, virent la vieille femme, gisant à terre, et distinguèrent sous ses jupes l'uniforme des uhlans. Tout, comme l'a prouvé Le Goffic (*Dixmude*, p. 207-209, note) est faux dans ce récit.

Il fallait battre en retraite. Le 8 septembre, au soir, Blaas arrivait à Montreuil-aux-Lions où bivouaquait son régiment, et le 1er bataillon, envoyé aux avants-postes sous les ordres du capitaine Buchholz, se retranchait sur les hauteurs.

Le 9 septembre, on annonce l'approche d'une armée anglaise et une canonnade s'engage qui dure de onze heures du matin jusqu'à la tombée de la nuit. Selon Blaas, les Allemands — qui n'étaient que deux bataillons — souffrirent très peu. Quant aux Anglais, ils firent des pertes terribles; la plaine où ils s'avançaient, était remplie de morts et de blessés qu'ils avaient abandonnés.

Mais le 84e régiment dut se diriger vers le nord-ouest pour rejoindre la 1re armée. Il marcha toute la journée du 10, et la nuit tranquille qu'il passa au bivouac, bien qu'assez froide et désagréable, lui rendit des forces et du courage.

Le 11, les troupes se retranchèrent sur une hauteur, et l'artillerie prit position derrière elles.

Le 12, la pluie ne cessa pas de tomber par torrents, et la nuit fut épouvantable. « Nous ne désirons pas une seconde du même genre! » Les tentes commençaient à s'imbiber; la paille du couchage était humide; la terre semblait un marais; le lendemain, au réveil, les soldats étaient percés jusqu'aux os et transis.

Heureusement, le temps se radoucit, le soleil brilla de nouveau, on finit peu à peu par avoir chaud, et le 13 septembre, après n'avoir marché que deux heures, on resta le jour entier au bivouac.

*
* *

Le 14, les Anglais reparurent et livrèrent combat. Ils furent refoulés et au soir ils laissèrent environ 100 prisonniers dans les mains des Allemands. Mais, dit Blaas, « beaucoup des nôtres étaient hors de combat, et notre compagnie avait 3 morts et 8 blessés ».

Dès lors, durant tout le mois de septembre, le bataillon demeure dans les positions qu'il a prises. Il reçoit des renforts de réservistes et de volontaires (le 28 septembre, 1 officier et 75 hommes rejoignent la compagnie de Blaas). Il reçoit d'Allemagne, les premiers « dons d'amour » ou *Liebesgaben*, et, de tous ces dons, le tabac est le mieux

accueilli[1]. Il continue à s'exercer et il est, écrit notre sergent, toujours prêt à marcher, toujours *fix und fertig*. Mais presque chaque jour Blaas rapporte qu'il n'y a rien de nouveau et que tout est calme.

Son carnet — et c'est dommage — finit au 30 septembre, lorsque commence la longue époque des tranchées, l'époque où les deux armées ont semblé, selon l'expression de Frédéric II, deux furieux lions couchés tranquillement chacun dans leur repaire.

II. — Le carnet de Keding.

Le lieutenant de réserve Keding, du 3e bataillon du 84e régiment d'infanterie, arrive le 8 août 1914 à Aix-la-Chapelle et franchit le 11 la frontière belge. Il voit Herve « entièrement brûlé » et il assure que son premier bivouac a été « inquiété par des tirailleries de la population civile ».

Le 12 août, il bivouaque devant le fort de Fléron, mais il constate que les mortiers allemands n'ont pas eu beaucoup de succès. Pour se faire la main, on fusille quatre civils.

Le 13, le bataillon de Keding, se cachant derrière des maisons, s'avance jusqu'à 600 mètres du fort; il n'échappe pas toutefois aux shrapnels et aux obus; une dizaine d'hommes sont mis hors de combat. Il bivouaque le soir à Evegnée.

Le 14, entrée dans Liége et logement au quai d'Amercœur.

Quatre jours plus tard, le 18 août, rencontre à Oplinter avec les troupes belges, feu de mousqueterie, attaque à l'arme blanche. Le bataillon marche avec vigueur, *schneidig*, il brûle Oplinter et, le soir, bivouaque à Schaffelberg.

Il appartient au IXe corps d'armée et, le 20 août, quitte la route de Bruxelles pour tourner à gauche et prendre le chemin de Namur. Par Haut-Ittre et Soignies, il débouche le 22 en vue de Mons, et, le 23, Keding écrit sur son carnet : « Assaut de Nimy-Mons; terribles combats dans les rues; otages; bourgmestre. »

Le 24, le régiment bivouaque à 600 mètres de l'armée britannique:

1. D'après une page isolée du carnet, le régiment reçoit le 19 octobre 1 100 cigares et 800 cigarettes, et le 21 octobre, 1 148 cigarettes.

puis, tandis que le 3e bataillon est en réserve sous la pluie des shrapnels, le 1er et le 2e bataillons assaillent les Anglais et les refoulent.

***

On entre le 25 en France; on contourne Maubeuge; on reste un jour en observation sans rien voir des alliés; puis, à marches forcées, on poursuit l'ennemi et tâche de le devancer.

Le régiment fait partie de la IIe armée. Il passe par Roiglise, Roye et Nesle. A Nesle, Keding loge, le 29 août, dans la maison d'un notaire qui s'est enfui : « maison irréprochable; linge tout blanc de lessive; lits commodes ».

Le 30 et le 31 août, on pousse rapidement vers la ligne de l'Aisne et on trouve sur la route beaucoup de munitions anglaises, dont 20 000 shrapnels.

Pour couvrir le quartier général, le 3e bataillon du 84e se porte le 1er septembre à Vic-sur Aisne et là, Keding gîte chez un ancien notaire : « magnifique château, lits merveilleux, pâtés de foie d'oie, Mumm, Listrac, Château-Eyquem, fruits, cigares ».

Mais le lendemain, il faut, par une grande chaleur, rejoindre le régiment et on fait douze lieues en une journée.

On marche le 3 sur Montmirail. A quatre lieues de la ville éclatent des shrapnels. Keding mène ses hommes sur une hauteur pour protéger l'artillerie; mais les shrapnels lui sifflent aux oreilles; sa section se sauve jusqu'à la chaussée; il la rallie, et on se terre le soir.

Le 4, on prend une autre route et passe la Marne à Chézy dans le voisinage de Château-Thierry, non sans remarquer les escarpements des collines calcaires sur l'autre rive.

Le 5, bivouac à Neuvy, à une lieue d'Esternay.

***

On doit avoir le 6 septembre un jour de repos. Mais dès neuf heures du matin commence une vive canonnade. « La 17e division attaque et trouve devant elle l'artillerie de trois corps français. Le

1er bataillon du 84e combat avec la division ; beaucoup d'officiers tombent. Le 2e bataillon, en première ligne, perce à travers une forêt pour se heurter à de fortes positions d'artillerie. Le troisième, en réserve, se retranche. »

Le 7, à neuf heures du matin, arrive l'ordre de battre en retraite, et grâce à l'artillerie, on parvient à se dégager de l'étreinte de l'adversaire. On repasse la Marne, et le régiment, bifurquant à gauche, se dirige sur Montreuil-aux-Lions.

Le 8, attaque des Anglais et « vif combat ». Le 89e régiment porte secours au 84e. L'artillerie allemande éprouve des pertes en changeant de position. Keding est chargé de nettoyer un bois à l'arme blanche et il met les Anglais en fuite. Mais dans la nuit on recule encore.

Le 9, on ne cesse de lutter en cédant le terrain et on atteint la ligne de l'Aisne. Les efforts sont grands ; on fait une marche de nuit : les troupes harassées n'ont pas de pain.

Le 11, on traverse l'Aisne et on prend, comme les jours précédents, des positions d'attente, les deux premiers bataillons du 84e, à Septmonts, et le troisième en réserve, dans des carrières de grès, « grandes carrières souterraines aux nombreuses galeries latérales ». A minuit, on s'éloigne.

Le 12, le régiment approche du IIIe corps d'armée auquel il appartient dorénavant. Un orage se produit ; la pluie tombe à torrents ; la tente du lieutenant Keding est emportée et il faut en pleine nuit la remplacer par une autre. Mais un cidre chaud ranime et réconforte les hommes.

Le 13, on s'établit à la ferme de Colombe, non loin de Jouy, à six kilomètres de Vailly. On fait sécher ses vêtements à la cheminée, on boit du vin chaud, on dort soit à l'écurie, soit sur un tas de blé dans le grenier.

Du 14 au 15, Keding passe son temps à chercher des vivres pour son bataillon, et il ne trouve de pain nulle part ni à l'Ange-Gardien où devait arriver un convoi, ni à Pinon ni à Brancourt ni à Vaucelles. Ce n'est que le 16, au matin, qu'a lieu la distribution.

Cependant le bataillon s'est installé dans des tranchées ; il y reçoit nombre d'obus et de shrapnels, parfois de sa propre artillerie ; il y subit de grosses averses malgré les toiles de tentes qu'il étend pardessus les fossés ; nombre de soldats sont malades. Enfin, au bout de

six jours, du 16 au 22 septembre, il quitte les tranchées, et s'il passe encore trois jours désagréables dans une caverne à l'abri des bombes, il est, le 28, relevé par le 48e régiment et mis à la disposition du commandant en chef. Il se rend à Leuilly et là il se complète par un groupe d'hommes isolés et séparés de leur corps et par deux autres groupes venus de Slesvig, élèves des gymnases, étudiants, réservistes et territoriaux.

Ici se termine le carnet de Keding. Il nous apprend encore que le génie a transformé et renforcé les tranchées, construit des abris et des observatoires, tiré de la ferme de Colombe tous les matériaux, troncs d'arbres, madriers, rails de chemins de fer militaires. Il parle de ses camarades morts, blessés, ou prisonniers ; il se plaint du service de la poste ; il note que le 26 septembre, le colonel Reuter, le héros de Saverne, est venu voir le bataillon dans la caverne et annoncer qu'il prend le commandement de la brigade[1].

ARTHUR CHUQUET,
membre de l'Institut.

1. On pourra comparer le carnet de Keding au carnet de Blaas; tous deux appartenaient au même régiment.

LES ÉTAPES DE LA NEUTRALITÉ BELGE

DE RICHELIEU A NOS JOURS

Quos vult perdere Jupiter dementat. Jamais l'aphorisme fameux n'a mieux trouvé son application que dans la journée du 4 août 1914. Pour éviter la barrière de nos forteresses, l'Allemagne s'est ruée sur un territoire faiblement défendu sans comprendre que, par cette agression, elle allait susciter contre elle le plus formidable adversaire qu'aient connu depuis l'antiquité les prétendants à l'hégémonie. Son gouvernement afin de tourner un obstacle dont il pouvait, du moins, déterminer exactement l'importance, s'est aveuglément jeté dans des complications incommensurables. Et parmi tant d'erreurs de psychologie politique des ministres de Guillaume II aucune peut-être ne s'inspire d'une plus complète méconnaissance des leçons du passé. Le secrétaire d'État von Jagow et le chancelier Bethmann-Hollweg n'ont pas discerné ce que savent tous les lecteurs de *L'Europe et la Révolution française* d'Albert Sorel et qui n'est ignoré d'aucun élève de notre École des Sciences politiques, que quiconque toucherait à la Belgique aurait l'Angleterre contre soi. C'est ce que j'ai moi-même essayé de démontrer, il y a treize ans[1] en exposant les origines lointaines de la neutralité belge. Les événements de l'année dernière prêtent aux faits que je présentais alors une nouvelle autorité. Les rappeler n'est pas faire œuvre simplement rétrospective, c'est éclairer les délibérations du Cabinet de Londres, mieux préciser le sens des premières opérations de l'armée britannique en Flandre et, sans doute, contribuer à marquer plus fortement ce que sera le point de vue anglais dans les négociations de la paix future.

1. *Les Origines de la neutralité de la Belgique et le système de la Barrière (1609-1830)*, par René Dollot, préface de M. Émile Bourgeois; 1 vol. in-8, F. Alcan, éditeur, 1902.

I

La question de Belgique est contemporaine du démembrement de l'Empire de Charlemagne. Elle se pose pour la première fois, il y a plus de dix siècles, le jour où le traité de Verdun (843) crée entre la France et l'Allemagne un État intermédiaire qui reçoit le nom de Lotharingie. Province occidentale de cet État, située sur la frontière de deux grands peuples, la Belgique semble destinée à servir de barrière entre eux et dès les débuts recueille les avantages et subit les inconvénients de sa position géographique. Objet de convoitise pour ses voisins, elle leur sert de champ de bataille en même temps qu'elle est pour eux un trait d'union dans les œuvres de civilisation. « Elle apparaît, écrit son plus grand historien M. H. Pirenne, comme un peuple de milieu en contact perpétuel avec tous les mouvements de la politique des pays qui l'entourent, pénétrée d'influences françaises et d'influences allemandes, et réagissant sur les unes et sur les autres par sa population double, mi-germanique, mi-romane. Elle a été ainsi réservée au rôle périlleux et honorable d'être, comme on l'a dit, un microcosme de l'Europe. Elle est encore, à côté des états nationaux qui l'entourent une nation lotharingienne[1]. »

Sa structure physique et son passé le plus lointain la prédisposaient au rôle d' « État tampon ». Elle s'est développée sur un territoire qui ne relève directement d'aucune des grandes régions naturelles de notre continent. Les frontières de l'Europe centrale dont, à l'ouest, les terrasses se confondent avec celles de la région française, y flottent indécises. Bornée de limites factices, la Belgique aurait manqué de bases comme plus tard l'ancienne Pologne et ne serait pas née viable si la mer du Nord ne lui avait constitué une frontière immuable et qui est demeurée au cours des siècles sa seule frontière naturelle. Sa région occidentale ou plus exactement la majeure partie de ses territoires de l'Ouest se trouve concentrée dans la vallée de l'Escaut, qui par son bassin principal et ses bassins secondaires chevauche sur les bassins limitrophes du Rhin, de la Meuse, de la Somme, de la Canche et de l'Authie. Bien

1. H. Pirenne : Discours prononcé à la distribution des prix du concours général et du concours universitaire en 1899. *Revue de l'instruction publique en Belgique*, 1899.

que ses bouches se confondent presque avec celles de la Meuse et qu'elles forment la partie méridionale du delta Zélandais, le grand fleuve flamand n'est pas, en effet, un affluent, mais tout au plus un satellite du système rhénan ; par sa situation, il participe du caractère mixte des régions qu'il traverse.

Pas plus que le pays la population n'a d'unité ; elle se compose de Gaulois mâtinés de Germains. Deux idiomes se côtoient sans se pénétrer. « De cette situation, a écrit le baron Descamps [1], naissent les périls de l'entrecourse, des pénétrations désordonnées, des attractions absorbantes, des chocs que peuvent produirent sur notre sol les rivalités de nos voisins où une orientation naturelle vers une neutralité qui, nous dégageant des étreintes trop intimes des uns et des autres, nous permette de rester nous-mêmes, une vocation de médiation et de pondération entre les deux facteurs de la civilisation occidentale. »

Cette vocation s'affirma dès l'origine par le souci des souverains locaux de conserver leur indépendance. Tandis que l'Église substituant ses diocèses aux cadres anciens de l'administration impériale agissait comme un ferment d'unification, les dynasties médiévales mettant à profit l'opposition des convoitises des grands États limitrophes pratiquaient un savant jeu d'alliances et maintenaient entre eux l'équilibre. Dès ce moment, les comtes de Flandre prennent en Angleterre leur point d'appui contre les ambitions françaises. Entre leur pays essentiellement industriel et la Grande-Bretagne qui les fournit de matières premières, il y a communauté d'intérêts politiques et économiques. Le royaume d'outre-mer, ennemi déjà plusieurs fois séculaire de la France apparaît comme leur suprême sauvegarde en face des ambitions des monarques capétiens. Aussi l'influence anglaise se répand dans les Pays-Bas qui fournissent aux Plantagenêts une base incomparable pour leurs opérations militaires et politiques. Cette base leur était d'autant plus nécessaire que la perte de la Normandie les avait dépossédés « du chemin naturel de toute invasion vers la France » et qu'ils avaient dû chercher plus au nord un port de débarquement et un terrain favorable à la concentration de leurs forces, que Bruges leur avait offert.

1. *La neutralité de la Belgique.*

Les tendances dont j'ai noté l'origine se précisent au cours de la Guerre de Cent Ans qui écarte momentanément des Pays-Bas le péril français. Le mariage de la fille unique de Charles le Téméraire, fait mieux encore et leur assure une sauvegarde. Par la mort du grand-duc d'Occident (5 janvier 1477) s'était évanouie, en effet, l'espérance de l'établissement sous une dynastie nationale d'un État assez fort pour satisfaire aux exigences de sa propre défense et la Belgique avait senti le besoin d'opposer un contrepoids à la puissance de son voisin du sud. L'alliance de la Maison de Bourgogne avec les Habsbourg le lui apportait sans lui faire perdre la protection plus vigilante encore, peut-être, car elle repose déjà sur des intérêts vitaux, de la couronne britannique. Chaque fois, en effet, que ses maîtres vont se trouver en lutte avec la France et se verront menacés dans leurs possessions des Flandres, ils trouveront l'appui de l'Angleterre : « Quand les forces de sa Majesté se sont jointes avec les Anglais, on en a toujours senti le bon effet aux Pays-Bas », dit un rescrit présenté par ordre de Charles-Quint aux nobles belges réunis à Bruxelles le 25 novembre 1553.

Un demi-siècle plus tard, la République des Provinces-Unies sera née de la rébellion des Gueux et la Belgique aura revêtu sa forme définitive. Les quatre nations dont la politique réagira tour à tour sur son histoire : France, Angleterre, Pays-Bas, Allemagne, l'environneront désormais. Elle formera ce riche ensemble de territoire que Charles-Quint avait voulu unifier sous un prince de sa maison et qui eût constitué selon le grand empereur « un des meilleurs royaumes de la chrétienté ». Aussi bien, à l'aube du XVIIe siècle quelques hommes éminents avaient déjà conscience de sa situation particulière et du rôle qu'elle lui assignait. « Tout le monde, écrivait le savant alors le plus réputé des Pays-Bas, le Hollandais Juste Lipse qui professait à Louvain, considère à bon droit la Belgique comme une puissante individualité. Et, de même que l'isthme qui sépare la mer Égée de la mer Ionienne empêche le choc et le mélange de leurs ondes, de même notre petite Belgique semble arrêter les grands empires qui envahiraient toutes choses et s'étendraient de toutes parts[1]. »

1. Dollot, *l. c.*, p. 22.

II

De la contradiction des intérêts de ses puissants voisins pouvait sortir l'indépendance de la Belgique. Sa neutralité exigeait quelque chose de plus, un renoncement de ces puissances mêmes à leurs ambitions, une limitation des droits souverains des Pays-Bas.

Ce renoncement et cette limitation nous allons les rencontrer dès le temps de Louis XIII. Sans doute, au début, de son grand ministère, Richelieu ne pensait pas différemment de Sully qui écrivait à Henri IV : « Il faudrait se saisir des villes et terres des Pays-Bas que l'on jugerait à propos pour conjoindre inséparablement la France avec les Provinces-Unies qui est le seul moyen de replacer la France dans son ancienne splendeur et de la rendre supérieure à tout le reste de la Chrétienté[1]. » Mais l'expérience devait l'amener bientôt à des vues plus modérées. Peu désireux de s'engager dans une grande guerre, car, disait-il : « on sait bien quand et comment de pareilles guerres commencent, mais nul ne peut prévoir le temps et la qualité de leur fin[2] », il se bornait à stipendier les Provinces-Unies pour qu'elles continuassent la lutte avec l'Espagne et à encourager une conspiration de la noblesse bruxelloise contre le gouvernement de l'infante Isabelle.

Soucieux d'être exactement informé de l'état d'esprit des Belges, il avait chargé un agent sûr, Bérruyer, de le renseigner. Dans le mémoire qu'il rédigea pour son maître, ce diplomate a caractérisé les tendances qui se partageaient alors l'opinion. Il faut y relever cette phrase remarquable : « D'autres, proposent de se mettre en Provinces-Unies catholiques, faire la paix avec les Estatz et ligue offencive avec eux et la France contre qui les voudra attaquer[3]. » C'est déjà presque la formule de la neutralité permanente.

La conspiration échoua, mais, lorsque quelques années plus tard, Richelieu s'engagea dans la guerre d'Allemagne que l'histoire connaît sous le nom de guerre de Trente ans, il dut la combiner avec des opérations dans les Flandres et s'allier avec les Hollandais. Par le traité du 8 février 1635, Louis XIII et les Provinces-

1. Dollot, *l. c.*, p. 22.
2. *Ibid.*, p. 34.
3. *Ibid.*, p. 40.

Unies prévoyaient au Pays-Bas la création d'une république indépendante et à son défaut le partage de la Belgique. La première conception répondait aux vues du cardinal, la seconde à celle des Hollandais. Richelieu pensait que la France et ses alliés devaient se résoudre à « ne prétendre aucune chose de toutes les provinces qui étaient sous la domination du roi d'Espagne, que deux ou trois places chacun pour base et pour lien de l'union et de la paix qui devait être par la suite entre ces trois États; — qu'ils gagneraient assez s'ils délivraient les provinces de la sujétion de l'Espagne et leur donnaient le moyen de former un corps d'état libre, puissant et capable d'établir une bonne alliance entre eux — que quand même on viendrait à bout d'un partage avec beaucoup de temps, de peine et de dépense, la conservation de ce qu'on aurait acquis ne se pourrait faire qu'avec de très grosses garnisons, qui nous rendraient incontinent odieux au peuple et nous exposeraient par ce moyen à de grandes révoltes et de perpétuelles guerres. — Et quand même la France serait si heureuse que de conserver les provinces qui lui seraient tombées en partage en une dépendance volontaire de sa domination, il pourrait arriver bientôt après, que, n'y ayant plus de barre entre nous et les Hollandais, nous entrerons dans la même guerre en laquelle eux et les Espagnols seront maintenant, au lieu que présentement nous sommes en bonne intelligence, tant à cause de la séparation qui est entre nos États qu'à cause que nous avons un ennemi commun qui nous tient occupés en tant que nous sommes également intéressés à son abaissement [1]. » Tels étaient les inconvénients du partage. L'établissement d'une Belgique indépendante permettrait au contraire la réduction de nos garnisons et placerait à nos côtés un État intéressé à maintenir la paix entre ses voisins pour assurer sa propre existence. Et Richelieu ajoutait : « Qu'au reste, au lieu qu'au premier traité de partage et de conquête apparemment, les Anglais eussent favorisé les Espagnols par la crainte de voir les Français devenir trop puissants, n'ayant dans le cas actuel aucune appréhension ; qu'au moins s'ils concevaient le vrai but de ce dessein, ils n'auraient pas occasion d'en troubler le succès. »

Ainsi, en 1632 Richelieu a examiné les divers partis entre lesquels

1. Dollot, *l. c.*, p. 56-57.

la France devait opter au Pays-Bas; en 1634 sa décision est prise, il renonce délibérément à leur conquête dont il a prévu les dangers. Et il indique merveilleusement les motifs qui devaient s'opposer à l'annexion de la Belgique; il comprend les exigences de la politique britannique aussi bien qu'homme d'état de Londres et se rencontre pour la juger avec le plus célèbre théoricien du droit des gens de ce siècle, le Hollandais Grotius qui écrivait [1] « que le Roi d'Angleterre acceptera tout sauf la remise entre les mains de la France des ports de Flandre »; il discerne enfin que du jour où les Provinces-Unies seront les voisines de notre pays, d'alliées elles nous deviendront ennemies. C'est pourquoi il suggère la combinaison d'une « barrière » comme on disait alors, qui équivalait à la neutralisation permanente de la Belgique. Liée indissolublement à la France et à la Hollande celle-ci sera soustraite à la convoitise de ses voisins, cessera d'être pour eux un champ de bataille, et leur ôtant toute perspective d'agrandissement à ses dépens, qui réalisé au profit de l'un deux serait pour les autres une menace, deviendra le grand agent de pacification et d'équilibre de cette partie de l'Europe. Le plan que le cardinal avait formé pour les Pays-Bas était conforme aux principes qui sont le fond même de sa politique : « l'intérêt essentiel de la nation plus que ses appétits ou ses passions, sa sécurité plus que sa grandeur »[2]. Deux siècles plus tard Louis-Philippe et Talleyrand en instituant la neutralité de la Belgique ne seront que les exécuteurs inconscients d'une grande pensée de Richelieu.

Combattue par les Hollandais dans la période ascendante de la République, la politique française de neutralité des Pays-Bas devait être reprise par eux contre la France lorsque leur domination sembla devoir décliner. La neutralité, en effet, conception sans gloire, s'accorde mal avec les ivresses de la force. Elle s'inspire d'une pensée de renoncement et procède d'un sentiment d'impuissance ou d'un génie de modération qui ne peut être que l'apanage de quelques rares esprits. Quand Richelieu avait conçu son projet de 1634, il luttait contre la maison d'Autriche et sa politique qui était plutôt de défense que de conquête tendait à desserrer l'étau qui menaçait d'étouffer la France; lorsque Jean de Witt y revint

1. Grotius à son frère, lettres de 1632.
2. Emile Bourgeois, *Manuel d'Historique de Politique étrangère*, t. I, p. 41.

en 1663 les Provinces-Unies sentaient peser sur elles la menace d'un dangereux voisinage : Louis XIV poursuivait dans l'annexion des Pays-Bas un dessein fermement suivi depuis Mazarin et qui semblait au point d'aboutir.

Jean de Witt, grand pensionnaire de Hollande depuis 1653 comprenait très bien que les Provinces-Unies ne pouvaient s'y opposer par la force et, d'instinct, il était revenu au plan de Richelieu. Dès l'été de 1658, il avait amorcé une négociation avec Mazarin qui, pour endormir la vigilance des États Généraux semblait alors vouloir reprendre la politique de son prédécesseur [1]. Les pourparlers qu'il entama le 30 mai 1663 avec le comte d'Estrades, ambassadeur de France, étaient directement motivés par la crainte de voir Louis XIV réclamer tous les Pays-Bas en vertu du droit de Dévolution. Il proposait le « cantonnement » des provinces belges, c'est-à-dire leur organisation en République sur le modèle des cantons suisses. Le nouvel État eût été l'allié permanent de la France et des Provinces-Unies. A défaut de sa constitution, comme en 1634, on revenait au partage.

Dans une négociation parallèle, l'Espagne offrait également aux États Généraux de s'entendre avec eux pour la signature d'un accord. Beaucoup de députés y étaient favorables et auraient voulu le combiner avec le traité de garantie franco-hollandais par un système de réassurance diplomatique que Bismarck, sut porter de nos jours à sa perfection lorsqu'il juxtaposa des arrangements entre Berlin et Petrograd à la Triple-Alliance. Hugues de Lionne écrivit sur ce sujet à d'Estrades quelques lignes remarquables quand on les rapproche des déclarations du chancelier Bethmann-Hollweg à l'ambassadeur d'Angleterre, sir Edward Goschen, le 8 août 1914 : « *Si le roy signe un traité avec les Etats par lequel il s'oblige à n'y porter point la guerre, n'accorde-t-il pas à l'Espagne par sa seule signature un plus grand avantage et une plus grande sûreté pour les Flandres que si la ligue se concluait ? car enfin, un prince puissant peut bien faire des progrès contre d'autres ligues ensembles, mais il n'en saurait plus faire quand il s'est lié les mains à ne pouvoir plus faire la guerre en aucun cas* [2]. »

1. Dollot, *l. c.*, p. 119 et suiv.
2. *Ibid.*, p. 166.

De Witt inquiet des menaces que lui paraissait contenir le droit de Dévolution compliqua la négociation quoi qu'il eût bien mieux fait, disait Louis XIV, de s'en « tenir à son projet des « cantonnements » sur les Pays-Bas qui eût fini toute contestation entre nous » et comme les précédentes, elle échoua. Bientôt la paix d'Aix-la-Chapelle consacrait nos progrès en Flandre et le roi, excédé des résistances de la Hollande, se résolvait à les briser. Le grand Pensionnaire fit une suprême tentative pour renouer les pourparlers sur le cantonnement. En transmettant ses propositions à la Cour, Arnaud de Pomponne qui avait remplacé d'Estrades à la Haye les commentait en ces termes : « Les Hollandais ne peuvent se résoudre à voir Votre Majesté à leurs portes et ils sentent le péril de s'y opposer. En cette extrémité ils seraient bien aise de trouver quelques tempéraments, de mettre entre la France et ces provinces un petit État que l'Angleterre et eux seraient obligés d'appuyer par le même intérêt qui les unit aujourd'hui, qui ne pourrait pas donner à la France l'ombrage qu'elle a eu de la Maison d'Autriche jusqu'à cette heure et qui les mettrait eux-mêmes hors d'appréhension qu'en continuant de réunir la succession d'Espagne à l'empereur, ils travaillassent à élever une puissance qui leur deviendrait un jour aussi redoutable qu'elle l'a été autrefois[1]. » (2 mai 1669.) Dès 1670 la négociation que de Lionne n'entretenait que pour amuser le tapis échouait définitivement et l'année 1672 voyait l'invasion de la Hollande et la mort de Jean de Witt.

III

La politique de Jean de Witt ne devait pas être reprise par les Hollandais. Déjà depuis un demi-siècle les Provinces-Unies poursuivaient la réalisation d'un autre plan de défense auquel elles vont se consacrer désormais, et son enchevêtrement avec les projets de neutralisation formés par le grand pensionnaire n'avait pas peu contribué à l'échec de cette dernière.

Le système de la Barrière — c'est de lui qu'il s'agit — si connu au XVIIIe siècle et qui a gardé dans l'histoire le renom d'un fâcheux expédient, remonte à l'époque de la séparation des provinces septentrionales et méridionales des Pays-Bas. Pour se garder des entre-

prises de leurs voisins, les premières ont établi sous le nom de Généralité entre leur territoire et les domaines du roi d'Espagne une sorte de boulevard formé de territoires acquis en commun[1]. Ils occupent la Drenthe, une partie de la Flandre et du Brabant, en un mot détiennent les clefs de la Hollande et de la Zélande. La Généralité a son armée et son budget.

Ce n'est point encore assez à leurs yeux. En 1632 nous voyons les États Généraux tentés d'augmenter cette protection et d'obtenir « que les troupes espagnoles quittassent les Pays-Bas pour n'y plus revenir — que les citadelles près des villes fussent démolies — que les seuls gens de guerre entretenus dans le pays fussent assermentés aux États et payés par eux — que les principales villes maritimes de Flandre reçussent tel ordre de gouvernement et garnison que décideraient d'un commun avis les Pays-Bas — que certaines villes fussent neutralisées, d'autres mises sous l'autorité des Provinces-Unies[2] ». C'est déjà tout le système de la Barrière.

L'idée chemine au cours des années. En effet, tandis que la conception de neutralité est abstraite et ne montre ses possibilités d'avenir qu'à des politiques de l'envergure de Richelieu et de Jean de Witt, celle de Barrière, plus accessible aux esprits moyens séduit davantage les négociants qui forment la majorité des États Généraux et provinciaux. Aussi bien, une barrière existe déjà en Allemagne à Rheinsberg et à Ravenstein où les Hollandais entretiennent des garnisons pour la couverture de la Généralité[3]. La politique qu'ils pratiquent avec succès du côté de l'Empire, pourquoi ne l'appliqueraient-ils pas du côté de la France? Ils y tendent avant 1672 et après la grande catastrophe qui a ruiné leur pays tout l'effort de leur diplomatie se concentre dans sa réalisation. Le traité de Nimègue la consacre : Binche, Ath, Courtrai, Oudenarde, Gand, Charleroi, Limbourg, constituent désormais les avant-postes des Provinces-Unies. « Inquiétude d'abord, a écrit l'historien belge Willequet, l'idée de Barrière se transforme en principe déterminant de la conduite des Provinces-Unies, et à Nimègue elle prend le carac-

1. Nous dirions aujourd'hui le Reichsland, Terre d'Empire. C'est en somme ce qu'a réalisé Bismarck en faisant de l'Alsace-Lorraine une propriété collective de tous les États allemands.
2. Dollot, *l. c.*, p. 48.
3. Sur les origines de l'idée de Barrière, voir Dollot, *l. c.*, p. 151.

tère d'un système entier, mais différent encore de ce qu'il devait être un jour. Nous le voyons compris et admis par toutes les puissances. La France elle-même est forcée de le reconnaître : elle sent tout le prix que la Hollande y attache et en fait le pivot de la négociation de Nimègue. C'est en exploitant le système dont elle seule connaît la fausseté qu'elle décomposa la grande ligue qui s'était formée contre elle[1]. » Elle en connaît la fausseté, dit Willequet. Personne, en effet, ne l'a mieux marquée qu'un de ses ambassadeurs qui dans la négociation préliminaire de Nimègue combattait auprès du chancelier d'Angleterre les demandes excessives du Prince d'Orange. L'expérience de tous les temps apprend, disait Barillon à Arlington : « Que les États ne se mettaient pas hors de tout danger par quelques places fortifiées sur une frontière; — qu'il fallait outre *cela une force intérieure suffisante pour pouvoir résister aux premiers efforts, et attendre le secours de ceux qui avaient intérêts à ne laisser pas prendre leurs voisins*[2]. » Quel trait de lumière et comme il illumine les événements d'aujourd'hui! L'argument que développe auprès d'Arlington l'ambassadeur de Louis XIV n'est-il pas le même que nous avons entendu formuler depuis vingt ans par les amis de la Belgique pour la presser de renforcer sa défense et de donner ainsi le temps à ses garants de se porter à son secours?

Le récit sommaire des négociations de la Barrière serait fastidieux; il suffit d'en enregistrer les résultats. Au traité de Ryswick (2 septembre 1697) le nouveau système commence à fonctionner sans être reconnu par des actes diplomatiques. Des garnisons mixtes espagnoles et hollandaises occupent les villes de Mons, Ath, Charleroi, Namur, Luxembourg, Nieuport et Courtrai, mais celles des Provinces-Unies sont les plus nombreuses dans toutes les places.

La question de la Barrière cependant n'est pas réglée; l'occupation réalisée à Ryswick n'a que la valeur d'un expédient provisoire. De 1697 à la fin du règne de Louis XIV les places de sûreté changent selon les vicissitudes de la guerre de Succession d'Espagne; leur nombre augmente ou se restreint. Le premier traité de la Barrière est enfin signé le 29 octobre 1709; le second, le 19 janvier 1713, précé-

1. Willequet, *Histoire du système de la Barrière*, p. 62.
2. Dollot, *l. c.*, p. 230. Barillon au Roy, 21 octobre 1667.

dant de quelques mois la paix d'Utrecht (11 avril 1713) qui détermine elle-même la conclusion du grand traité de la Barrière (15 novembre 1715). Par ces actes diplomatiques, Furnes, le fort de Knocke, Ypres, Warneton, Menin, Tournai, Ath, Mons, Binche devaient constituer une ligne de places fortes. Extérieures aux Provinces-Unies qu'elles prétendent protéger, isolées au milieu d'une population hostile, situées à cent kilomètres des frontières du pays, mal défendues par des garnisons hollandaises ou mercenaires et pour ainsi dire en l'air, elles s'effondreront au premier choc.

Bien près d'un demi-siècle s'est écoulé entre la dernière négociation de Jean de Witt sur le cantonnement et le grand traité de la Barrière. Louis XIV est mort le 5 septembre 1715 et la France, si puissante à l'aube du règne, semble épuisée à son déclin. Le Régent Philippe d'Orléans vient, sous l'inspiration de Saint-Simon de remplacer les ministres par des conseils. Et voici que nous revenons à l'idée de neutralité que nous avions rejetée dans l'exaltation de la puissance alors que la conquête des Pays-Bas semblait possible. Par un retour naturel des choses, ce sont les Hollandais qui la refusent maintenant, ayant péniblement assuré leur barrière. Conformément aux instructions du Conseil des Affaires étrangères, le marquis de Châteauneuf, notre ambassadeur à la Haye, soumit aux États Généraux[1] un mémoire, œuvre du Maréchal d'Huxelles et qui leur proposait de convenir « d'une neutralité aussi étendue qu'il sera jugé nécessaire; soit par rapport aux pays qui y seront compris, soit par rapport à sa durée, de manière que quelque événement qui arrive ce même pays soit toujours exempt des malheurs de la guerre et qu'elle ne puisse en aucun cas être portée de quelque part que ce soit et qu'aucun autre pays ne puisse pareillement être attaqué par les Pays-Bas ». Le projet de Richelieu s'énonce ici en langage moderne et la définition qui nous en est donnée pourrait s'appliquer à l'œuvre des diplomates de la Monarchie de Juillet.

Maintenant l'idée de Neutralité va sommeiller pendant un siècle [2]. La barrière a définitivement triomphé et son apogée marque en même temps sa ruine : « Le régime imposé à la Belgique, a écrit le

1. Ce mémoire est du 17 décembre 1715. Dollot, *l. c.*, p. 415.
2. Elle sera reprise pourtant dans un mémoire secret du comte de Broglie, l'homme du Secret du roi.

baron Descamps, odieux à nos provinces, odieux au fond à l'Autriche qu'il tenait en bride, odieux à la France qu'il humiliait en érigeant une barrière contre elle sans réciprocité, fut, somme toute, une grande déception pour la Hollande, qui en avait poursuivi la réalisation avec une ténacité sans pareille [1]. Le beau livre de M. Eugène Hubert, le savant doyen de la Faculté des Lettres de l'Université de Liége, sur les garnisons de la Barrière [2] est la justification de ce jugement. La barrière se désagrégera pendant tout le XVIIIe siècle; ses places n'opposeront qu'une insignifiante résistance aux armées de Louis XV en 1744 et quand Joseph II en les démantelant (1782) obligera la Hollande à les évacuer, elles seront depuis longtemps sans valeur militaire. Napoléon achèvera de les faire démolir en 1803.

La question de Belgique domine les guerres de la Révolution et de l'Empire; elle est à leur origine et se retrouve à leur conclusion [3]. Quand par une combinaison factice l'Europe prétendit restaurer aux Pays-Bas l'union de Charles-Quint, pour fortifier le nouveau royaume, elle rétablit la Barrière. Wellington reçut mission de l'organiser. Ypres, Menin, Tournai, Mons, Charleroi, Namur, Philippeville et Marienbourg furent choisis par le Duc de fer. Elles formèrent une « chaîne puissamment liée allant de l'ouest à l'est et dont le dernier anneau était la forteresse de Luxembourg, qui, placée en territoire fédéral ne devait recevoir de garnisons que de la Confédération elle-même ». Au congrès d'Aix-la-Chapelle un protocole militaire stipula (15 novembre 1818) « qu'un certain nombre de forteresses recevraient des garnisons anglaises et prussiennes [4] dès que le *casus fœderis* serait déclaré contre la France ». Le système de la Barrière était rétabli, cette fois, dans de beaucoup meilleures conditions qu'au XVIIIe siècle puisqu'il s'agit maintenant d'une ligne interne de places soutenues par une forte armée. Avant qu'il eût subi l'épreuve des faits la Révolution de Bruxelles devait l'emporter dans la tempête où sombra le royaume des Pays-Bas.

1. Descamps, *La neutralité de la Belgique, la Constitution internationale de la Belgique.*
2. *Les garnisons de la Barrière dans les Pays-Bas autrichiens (1715-1782).*
3. Voir Dollot, *l. c.*, de la page 448 à la fin du volume.
4. Un publiciste anonyme, probablement Jean-Joseph Bouchaut, écrivait en 1814 ces lignes qui ne manquent pas de saveur aujourd'hui : « La Belgique sera une barrière pour la Prusse établie dans la Basse-Allemagne.

Lorsque les voisins du nouvel État, né de l'insurrection du 25 août 1830, voulurent lui procurer une garantie, nul ne songea à ressusciter la Barrière. Comme une œuvre longtemps mûrie qui s'essaie en des ébauches successives, la neutralité de la Belgique esquissée par Richelieu et Jean de Witt trouva son expression définitive sous la plume de Talleyrand.

IV

Le traité du 15 novembre 1831 qui la consacrait, élaboré par la conférence de Londres où s'assemblait l'élite de la diplomatie de l'Europe, ratifié par la Chambre des Représentants et le Sénat de Bruxelles disait dans son article VII : « La Belgique formera un État indépendant et perpétuellement neutre. Elle sera tenue d'observer cette neutralité envers tous les autres États. » Et l'article VIII ajoutait : « les Cours d'Autriche, de France, de la Grande-Bretagne, de Prusse et de Russie, garantissent à Sa Majesté le roi des Belges l'exécution de tous les articles qui précèdent ». La neutralité de la Belgique apparaissait ainsi comme le corollaire de son indépendance et sa valeur s'accroissait du consentement presque unanime dont s'était entourée sa proclamation.

Les Belges l'avaient accepté sans mauvaise humeur et la France heureuse de voir disparaître le Royaume des Pays-Bas élevé contre elle, s'y ralliait avec sincérité. Loin de marquer de l'hostilité au nouvel État et d'envelopper son adhésion d'arrière-pensées conquérantes, Louis-Philippe s'attachait à cimenter ses assises. La déclaration d'indépendance de la Belgique, l'établissement de la monarchie constitutionnelle héréditaire, l'exclusion perpétuelle de la maison d'Orange-Nassau, sanctionnées le 18 novembre 1830 à Bruxelles par le Congrès National, lui semblaient des satisfactions suffisantes. C'est pourquoi, lorsque la couronne belge fut offerte à la France, la sagesse du roi le contraignit, quelque regret légitime qu'il en éprouvât, de décliner ce présent pour sa dynastie. Aux envoyés du Congrès il répondit par ces paroles désabusées : « Les exemples de Louis XIV et de Napoléon suffiraient pour me préserver de la funeste tentation d'exiger des trônes pour mes fils.... Mais que la Belgique n'oublie pas que c'est au concert de la France avec les

grandes puissances de l'Europe qu'elle a dû la prompte reconnaissance de son indépendance nationale, et qu'elle compte toujours avec confiance sur mon appui pour la préserver de toute attaque extérieure et de toute intervention étrangère. » (17 février 1831.) Ces paroles allaient être bientôt confirmées par les faits.

Quand l'élection du prince Léopold de Saxe-Cobourg au trône de Bruxelles (4 juin 1831) et la reconnaissance solennelle de l'indépendance de la Belgique par la Conférence de Londres (26 juillet 1831) eurent enlevé au roi des Pays-Bas tout espoir de rétablir sa domination sur ses anciennes provinces, il ouvrit contre elles les hostilités (1er août 1831). La France se fit le soldat de la Conférence. Sous les ordres du maréchal Gérard une armée investit Anvers, contraignit les Hollandais à l'évacuer et à repasser la Meuse, fit de la Belgique indépendante une réalité. Ainsi la Monarchie de Juillet affermissait sur les rives de l'Escaut le premier des Cobourg que la troisième République aide son petit-fils à reconquérir.

Un désintéressement si hautement affirmé par les faits avait assez rassuré l'Europe pour que le mariage de Léopold et de Louise d'Orléans (9 août 1832) ne pût l'inquiéter. Aussi bien, l'entente cordiale, pierre angulaire de la diplomatie orléaniste, garantissait l'Angleterre contre toute menace française aux Pays-Bas. La Hollande seule aurait pu causer quelques inquiétudes aux puissances, mais trop faible pour agir isolément elle s'inclina devant le fait accompli le 19 avril 1839.

Louis-Philippe avait pratiqué une politique de recueillement nécessaire à la France après les terribles secousses de la Révolution et de l'Empire. Sa chute et l'avènement de la deuxième République qui faisait présager de nouveaux orages auraient pu réveiller les appréhensions de nos voisins. Lamartine, ministre des Affaires étrangères du Gouvernement Provisoire eut le mérite de les écarter immédiatement. Le 5 mars 1848 il adressait à la Légation Belge à Paris une lettre dans laquelle il se déclarait prêt à reconnaître l'indépendance et la neutralité de la Belgique sous la condition qu'elle reconnût elle-même le nouveau régime français. L'accord se fit naturellement sur ces bases.

Le second Empire devait donner aux Belges de plus justes alarmes. On peut dire qu'ils ne se rassurèrent jamais complètement

tant que Napoléon III demeura sur le trône. Les alertes de 1854, 1863, 1866, la crise de 1867 d'où sortit la neutralisation du Grand-Duché de Luxembourg (11 mai 1867) entretinrent dans leur esprit un sentiment de perpétuelle inquiétude au sujet de l'avenir de leur pays. Mais il faut revenir sur l'émotion qui se produisit au début de la guerre de 1870 lorsque Bismarck, par un merveilleux coup de partie qu'ont voulu recommencer maladroitement ses successeurs, réussit à ruiner la France dans l'opinion des neutres en révélant à l'Europe ses conférences avec Benedetti [1]. On sait ce qu'était le document que l'ambassadeur de France avait laissé entre ses mains, simple procès-verbal d'un entretien où il avait joué le rôle de tentateur et sans s'avancer lui-même, obtenu du représentant de la France des déclarations imprudentes. La Prusse nous promettait le secours de ses armées dans le cas où les circonstances amèneraient Napoléon III à faire entrer ses troupes en Belgique ou à la conquérir.

Ce fut un beau tapage en Europe. L'Angleterre surtout s'indigna : « Il est impossible, s'écriait le comte Russel à la Chambre des Lords, de n'être pas anxieux sur l'avenir quand on voit qu'en 1866 le premier ministre de Prusse et l'Ambassadeur initié aux pensées de l'Empereur des Français, se sont concertés pour violer le traité de 1831, fouler aux pieds la foi publique et anéantir l'Indépendance de la Belgique.... Nos obligations quant à ce royaume sont des plus sacrées; nous avons accepté ces obligations séparément aussi bien que conjointement avec d'autres puissances.... Nous n'avons pas à choisir entre plusieurs chemins, nous n'avons à suivre qu'une voie, et cette voie est celle de l'honneur. Nous sommes tenus de défendre la Belgique.... Les membres du gouvernement anglais déclarent publiquement et explicitement qu'ils entendent respecter nos traités, remplir loyalement leurs engagements et ne pas déshonorer le nom de l'Angleterre. » C'est le même langage que tiendra sir Édouard Grey aux Communes le 4 août 1914.

Le coup était porté. Vainement Napoléon III avait-il adressé à

1. Bismarck avait conservé le projet manuscrit, de la main de l'ambassadeur de France, d'un partage de la Belgique. Il le communiqua à la presse anglaise qui le publia. Le *Times* du 29 juillet 1870 en reproduisit le texte; le *Graphic* du 20 août en donna la reproduction lithographique. Les papiers de Rouher, trouvés au château de Cernay, ne furent publiés qu'en octobre 1871 (voir *Revue de Paris*, 15 avril 1915, p. 845, et Émile Ollivier, *L'Empire libéral*).

Léopold II avant la déclaration de guerre une lettre où il promettait de respecter la neutralité belge, vainement l'avait-il confirmée au baron Nothomb le 16 juillet, vainement donnait-il les garanties que réclamait l'Angleterre (traité du 11 août 1870), tous ces gages de loyauté paraissaient sans valeur après la publication de Bismarck. L'Europe allait rester sous l'impression des propos de Benedetti, la Ligue des Neutres se former contre nous, la Belgique mobiliser et l'Angleterre attester que toute violation de la neutralité par les belligérants serait pour elle un *casus belli* cependant que la Prusse se donnant les gants d'un désintéressement qui ne lui coûtait guère[1] puisqu'elle nous attaquait par l'Alsace, recueillait le bénéfice de son hypocrisie.

La France s'était-elle délibérément proposé de renier sa signature comme Bismarck avait prétendu le prouver à l'Europe? Il suffit de connaître l'histoire pour savoir qu'il n'en est rien. Certes la politique des frontières naturelles héritée des hommes de la Révolution, séduisait toujours les Français; mais à celle-ci avait succédé la politique des nationalités qui la rectifiait, sur certains points la complétait et dont l'Empereur était moins le partisan que l'apôtre. L'homme qui n'avait accepté Nice et la Savoie qu'avec les sanctions d'un plébiscite, qui avait délivré Milan et Venise du joug autrichien et qui sans la Prusse, infidèle alliée de la jeune Italie, eût aussi libéré Trente et Trieste, qui avait réservé le consentement des populations du Slesvig à la paix de Vienne, ne pouvait vouloir d'une annexion brutale des Pays-Bas. Mais c'était une opinion commune en France et fréquente chez nos voisins — il s'en trouvait, hier encore, j'en pourrais porter témoignage, des partisans isolés dans la Wallonie et les Flandres — que la Belgique n'était qu'une expression géographique. Napoléon III partageait ce sentiment et pensait que les Belges accueilleraient sans mauvaise humeur leur rattachement à notre pays. L'absence d'une langue nationale qui leur fût propre, la méconnaissance de l'ancienneté et de la solidité de leurs traditions, l'incertitude du dessin des limites de leur patrie, expliquent cette illusion dont nos ennemis profitèrent.

Et Bismarck qui dut sourire de ce témoignage, pour prix de sa

1. Le cabinet de Berlin s'engagea vis-à-vis de l'Angleterre à respecter la Belgique (Traité du 11 août 1870).

fourberie reçut de Léopold II, dans la suite moins ingénu, un certificat de vertu. Le 20 décembre 1870, en effet, le second roi des Belges félicitait Guillaume Ier de sa prochaine élévation à l'Empire[1] saluant dans cet événement « le rétablissement de l'ordre du droit en Europe ». « Bismarck, écrivait dans son journal, le kronprinz Frédéric-Guillaume s'exprime avec beaucoup de reconnaissance au sujet de la lettre de Léopold et me prie de montrer dans ma réponse *quelles garanties la Belgique gagne à une forte Allemagne, dont elle n'a rien à craindre, ni de la France non plus aussi longtemps que l'Allemagne sera forte*[2]. » Toute parole affaiblirait la portée du commentaire que donnent à cet apophthegme les événements de l'année dernière.

V

L'œuvre des diplomates de la Monarchie de Juillet sortait certainement fortifiée de la crise franco-allemande; elle devait conserver toute sa valeur près de cinquante ans encore et malgré les apparences il est permis de penser que sa vertu fondamentale est moins que jamais épuisée.

Pour juger la Neutralité Belge à son prix véritable, il faut tenir plus de compte des deux siècles d'élaboration qui l'ont préparée que de la période relativement éphémère ou elle a été réalisée.

La longue durée de sa gestation ne doit pas nous laisser indifférents. Il en est des institutions comme des arbres : la profondeur de leurs racines est la mesure de leur stabilité. Si celle dont nous venons de retracer l'histoire n'avait été que l'expression de nécessités passagères, elle ne se serait pas maintenue plus de quatre-vingts ans inviolée. Et quand est survenue la catastrophe du mois d'août 1914, elle aurait été balayée, telle une feuille morte par la tempête. Jamais cependant elle n'a paru plus vivante que le jour où la fatalité des choses a semblé l'entraîner dans l'abîme puisque aussitôt, le système d'alliances qui devait assurer sa sauvegarde s'est déclanché tout naturellement.

C'est que la question de Belgique se présente avec des données

1. Il ne fut proclamé, en effet, que le 18 janvier 1871.
2. Cité par H. Welschinger dans la *Revue des Deux Mondes* du 1er septembre 1914 : *La neutralité de la Belgique*, p. 11.

immuables. Elle est conditionnée par les intérêts permanents de ses voisins, par ceux de l'Angleterre surtout. D'autres pays ont des frontières changeantes dont l'histoire au cours des siècles, a modifié le dessin ; plus heureuse la Grande-Bretagne a effectué tout son développement à l'abri de limites naturelles et cette situation privilégiée lui a permis d'élaborer lentement une politique d'une continuité magnifique, fruit de l'expérience des générations, et qui n'est d'ailleurs pas toujours exempte de rigidité excessive ou d'anachronisme. Au moyen âge, elle avait déjà pressenti le danger d'un puissant voisin sur les rives qui regardent ses côtes. Cela explique la ténacité de ses entreprises en Normandie et l'importance qu'elle attachait à Calais. Plus tard, la question de Dunkerque remplace la question de Calais et quand à la fin du XVIIe siècle la France s'est définitivement assurée de la première de ces places, c'est la question d'Anvers qui se substitue aux deux autres. On connaît le mot fameux de Napoléon sur la métropole de l'Escaut comparée par lui à un pistolet dirigé vers le cœur de l'Angleterre. C'est presque en termes identiques le propos de Monk en 1662 : « donner Dunkerque au roi de France, c'est lui mettre le couteau à la main pour égorger l'Angleterre ». Et le dicton, contemporain aussi de Louis XIV, que « le dernier marchand de la cité de Londres donnerait sa chemise pour empêcher la France de dominer aux Pays-Bas » est demeuré la formule la plus pittoresque d'une vérité définitive. Lorsque l'Angleterre hésite à s'engager dans le conflit qui s'annonce à la fin de juillet 1914, c'est la violation de la neutralité belge qui emporte sa décision ; lorsqu'elle envoie sur le continent son premier corps de débarquement, c'est la défense d'Anvers qu'elle se propose et elle exige que l'armée du roi Albert au lieu de tenir la campagne s'enferme dans la grande forteresse de l'Escaut, peut-être même au préjudice de l'intérêt général. Le pays qui n'a jamais admis que la France de Napoléon ou de Louis XIV pût s'installer aux Pays-Bas ne l'admettra pas davantage de l'Allemagne de Guillaume II et les Bourgeois de la Cité ne pensent pas autrement en 1915 que leurs ancêtres du temps des Stuart.

Le traité de Francfort a renversé les termes du problème belge sans les modifier. Pendant trois siècles, la France surtout a paru menaçante aux Pays-Bas et la Hollande, l'Angleterre, la Prusse enfin,

contre elle d'abord, puis avec son concours ont rétabli l'équilibre. Depuis quarante-quatre ans l'Allemagne avait pris peu à peu la place qu'occupait auparavant notre pays dans les préoccupations de la Belgique et des États limitrophes. De menaçante, la France était devenue protectrice et l'Angleterre, inconsciente, d'abord du péril né pour elle dans les journées de Sedan, le discernait à mesure que l'empire nouveau grandissait sur les mers. La conquête pacifique du marché d'Anvers par les négociants allemands réveillait en elle un instinct de défiance presque millénaire. C'est que, l'importance du royaume belge ne se limite pas à celle des territoires qu'enferment ses frontières. La Belgique occupe une position qui fait que les menaces dirigées contre elle ont été depuis trois siècles et restent le signe d'un déplacement de forces précurseur d'une rupture d'équilibre dans l'Europe Occidentale. Et il est toujours apparu qu'il ne pouvait y avoir de sécurité dans les rapports de ses voisins entre eux ou de paix durable qu'autant qu'elle était rendue à sa fonction internationale qui est une fonction de médiation et d'équilibre. C'est là un fait que les historiens de l'Allemagne ont omis de lui enseigner et pas davantage ils ne se sont avisés, pour le plus grand dam de leur armée, d'une autre leçon, — celle-là de l'histoire intérieure des provinces belges — que formulait déjà à la fin du XVIIe siècle, le Hollandais Abraham de Wicquefort dans son ouvrage sur *L'Ambassadeur et ses fonctions* lorsqu'il écrivait : « Les habitants de tous les Pays-Bas sont assez dociles pourvu qu'on les gouverne avec douceur et avec raison, et ils suivent sans résistance ceux qui les emmènent, mais ils s'opposent à ceux qui les veulent entraîner par force[1]. »

René Dollot.

1. Abraham de Wicquefort, *L'Ambassadeur et ses fonctions*, t. III, p. 423.

LA PRESSE ALLEMANDE
PENDANT LA PREMIÈRE ANNÉE DE GUERRE

Vers la fin de juillet, la *Gazette de Francfort* et les *Dernières Nouvelles de Munich* ont reconnu, en termes presque identiques, qu'il était impossible à l'heure actuelle, à cause de la censure, de se faire une idée exacte de l'état de l'opinion publique dans les pays belligérants d'après leurs journaux, sauf en Angleterre, où la liberté d'opinion s'est maintenue avec tous ses droits d'appréciation, notamment en ce qui concerne la politique intérieure[1]. Le soin méticuleux, avec lequel les Allemands fouillent nos journaux depuis la guerre, montre combien ils tiennent à nous « tâter le pouls ». Mais la remarque desdites gazettes semble prouver surtout qu'on commence à regretter là-bas d'être moins libre que la presse étrangère qu'on avait l'habitude de mépriser et que depuis un an on couvre d'injures grossières. « Si nous n'avions pas en Allemagne, avoue T. W. dans le *Berliner Tageblatt*[2], à propos du différend germano-américain, la trêve domestique[3], et quelques autres institutions utiles[4], on verrait bientôt combien les opinions diffèrent sur bien des choses présentes et futures. » Voilà qui est franc. La presse allemande ne reflète pas l'opinion publique; elle est, comme aux beaux jours de Bismarck, un outil docile aux mains du pouvoir, qui s'en sert pour façonner l'opinion selon les besoins de sa politique; ce qu'elle imprime dans ses colonnes n'est pas conforme aux réalités. Le professeur Bücher qui, à l'Université de Leipzig, enseigne l'économie politique et initie les futurs journalistes aux devoirs et connaissances de leur profession, l'a d'ailleurs dit en des termes très nets, voire brutaux, en étendant, il est vrai, son jugement à la presse en général :

1. Voir aussi *La Suisse*, 1er août.
2. 25 juillet.
3. Le *Burgfrieden*.
4. La censure entre autres, je suppose.

La presse de tous les pays sans exception s'est montrée inférieure aux exigences de la guerre ; elle a manifesté une conscience honteusement insuffisante de son devoir de dire la vérité, rien que la vérité. Ainsi s'est déchaînée, à côté de la campagne militaire, une campagne de presse dans laquelle on lutte avec les moyens les plus abjects, rouvrant et élargissant sans cesse les plaies du champ de bataille. S'opposer à cette vague de méchanceté et de démence des nations peut paraître une tentative vaine, puisque pour commencer il faut pousser ce cri de désespoir : la presse quotidienne, considérée jusqu'ici comme le meilleur produit de la « Kultur », est indigne de ce nom, elle est devenue une arène de la « Unkultur[1] ».

Sommé par ses compatriotes de s'expliquer, cet expert ès journalisme a déclaré qu'il n'entendait point excepter la presse allemande de son verdict accablant. Son article a été publié, par surcroît, dans une revue étrangère et germanophobe. Voilà donc un intellectuel allemand qui pousse l'amour de la vérité jusqu'à confirmer indirectement l'impression que produit la presse germanique, impériale et impérialiste, depuis la guerre, à savoir qu'elle manque de personnalité et de dignité politiques, qu'elle a peu appris et qu'elle n'a rien désappris depuis Bismarck, qu'elle est en grande partie responsable de l'antipathie générale et croissante à l'égard des Allemands. Quel scandale! Après les journaux bien pensants l' « Association de la Presse rhénane et westphalienne » a vigoureusement protesté contre l'humiliation infligée au journalisme allemand par un de ses maîtres.

Cette guerre ne pourrait être menée à bonne fin sans l'activité désintéressée et pleine de dévouement des journalistes qui, de jour en jour, d'un cœur chaleureux, et par l'effort inlassable de toutes leurs forces intellectuelles, expriment l'opinion publique patriotiquement unie, maintiennent en éveil et à la hauteur des circonstances la confiance, l'assurance et l'esprit de sacrifice, chassent les ombres du pessimisme, tout en s'astreignant dans l'intérêt de la patrie aux plus durs renoncements qu'on puisse imposer à des hommes politiques[2].

1. Le contraire de la culture ou de la civilisation s'appelle « la barbarie ».

2. Le comité de l'Association de la presse rhénane s'était réuni à Dusseldorf le 29 mai. La *Gazette de Cologne* a fait connaître sa protestation « unanime » dans un filet du 9 juin (n° 577). Le 5 septembre, elle revint sur l'opinion du professeur Bücher à propos d'une brochure de G. Stoffers, qui essaye de réfuter le professeur de Leipzig et de réhabiliter la presse allemande (*Die Presse und der Krieg*, Düsseldorf, 1915, Düsseldorfer Zeitung). M. Stoffers est si dur pour M. Bücher que le collaborateur de la *Gazette de Cologne*, M. Ernst Posse, ne

On remarquera qu'il n'est question dans cette protestation que de l'union à l'intérieur, quoique le professeur Bücher semble avoir eu dans l'esprit aussi bien les effets de la presse à l'extérieur. Peut-être n'est-il pas sans intérêt de regarder de près l'activité de quelques-uns des plus autorisés parmi les quotidiens allemands pendant la première année de guerre. Nous choisirons nos témoignages de préférence dans les organes d'une nuance politique moyenne, parce qu'ils sont relativement sobres de ton. On jugera combien certains autres, *Gazette de Cologne* par exemple, manquent de tenue et de dignité.

I

Quelques remarques d'abord au sujet de la mise sur pied de guerre.

Selon le plan du Grand État-Major, la presse allemande constitue un rouage important de la machine de guerre de l'empire. Elle a été mobilisée le même jour que l'armée. Son service en campagne s'est organisé comme il était prévu par l'autorité militaire, laquelle aussitôt en a pris la direction. La *Gazette générale de l'Allemagne du Nord*, organe de la chancellerie, donne le ton. L'Agence Wolf — W. T. B. — fait la liaison. Les gazettes cotées de Berlin, de Francfort, de Cologne et celles des capitales fédérales répandent à l'unisson ce qui officiellement ou officieusement (les deux conceptions se confondent, selon les besoins), leur est communiqué. Les feuilles de moindre importance ou d'intérêt purement local vivent entièrement de la copie des confrères « gradés », dont elles se recommandent, du reste, auprès de leurs lecteurs. On compte par milliers celles qui n'ont pu vivre malgré cette facilité d'information. Beaucoup de publications spéciales, scientifiques, corporatives, etc., ont également cessé de paraître. Tandis que les organes ecclésiastiques, mêlant l'évangile à la guerre, redoublaient de zèle pour encourager les fidèles, les soldats au front et les prisonniers de guerre en pays ennemi, l'existence devint impossible pour les nombreux petits bulletins de propagande politico-syndicaliste. Déchet escompté d'ailleurs, comme dans la troupe, et qui profite à l'organisation

peut approuver toutes ses conclusions. Il y a dans l'article de M. Posse des appréciations que la *Gazette de Cologne* devrait bien mettre en pratique; elle mériterait moins souvent les appréciations d'un Bücher.

matérielle des gazettes loyalistes en vue d'un service efficace de guerre. Ce service exige de l'argent. Les grands quotidiens n'en manquent pas. L'administration militaire en a même pour faire paraître des gazettes volumineuses à l'intention des populations envahies qu'on y abonne d'office, en langue française à Charleroi [1], en français et en allemand à Bruxelles et à Anvers, en polonais et en allemand à Varsovie. On a paré aussi à une disette possible de papier et au manque de main-d'œuvre. Dans ces conditions, les journaux importants ont pu imprimer jusqu'à cinq éditions par jour, sans compter les « Extra-Blätter ». Pour démontrer la continuation de la vie normale, les suppléments financiers, commerciaux, artistiques, touristiques, et les copieuses pages d'annonces des grands quotidiens n'ont pas été réduits.

De même que leurs soldats ont troqué l'uniforme ordinaire contre la tenue grise de campagne, les journaux allemands ont changé d'aspect du jour au lendemain. En première page, une manchette en lettres démesurées annonce le communiqué des armées germano-turques, les dépêches importantes et la dissertation du jour. Une place d'honneur est réservée aux relations des correspondants « envoyés spécialement » sur un des théâtres de la guerre. Les nouvelles de l'étranger favorables à l'Allemagne ou fâcheuses pour les ennemis, les extraits très nombreux de la presse étrangère, et les communiqués des États-Majors ennemis sont groupés en seconde page. Il y a relativement peu d'informations qui, en temps de paix, font la spécialité du journal, et moins de nouvelles locales. La place est prise par les annonces officielles des mesures économiques décrétées par les autorités (règlement de la fabrication et de la consommation du pain, recensement des bêtes à boucherie, des fourrages, des provisions en pommes de terre, en blé, en sucre, etc...),

1. Nous ne citons que la *Gazette des Ardennes* dirigée avec une habileté qui serait mieux employée au service d'une cause honnête et avouable, par un ancien correspondant parisien, dit-on, de la *Gazette de Francfort*. Les illustrés allemands ont donné des photographies montrant des soldats occupés à l'imprimer. Il est composé, inutile de le dire, uniquement de mensonges sur la situation militaire et politique de la France, de basses insinuations contre son gouvernement et contre les Alliés et d'ineptes glorifications de la force et de la civilisation (?) germaniques. C'est un crime de plus contre la dignité humaine. De même qu'en Alsace, le patriotisme de nos malheureuses populations des départements envahis est à la hauteur de cette torture morale qui déshonore à jamais ceux qui l'ont imaginée.

par les appels en faveur des œuvres de bienfaisance, par quelques correspondances du front (rarement des lettres de soldats), et par les élucubrations chauvines des champions de la culture germanique qui voient dans cette guerre l'occasion tant désirée de proscrire tout élément étranger dans la langue, la littérature, l'art, les modes, les coutumes, etc., de leur incomparable patrie.

*
* *

La vente au numéro et l'exportation des principaux journaux ont beaucoup augmenté. En outre des ballots énormes expédiés dans les pays neutres, d'où des agences très actives et des camelots les répandent dans toutes les directions, des envois très importants s'en vont journellement aux armées. Des dépôts sont installés auprès des divers quartiers généraux et dans les localités envahies. Les bulletins faits à l'intention des troupiers semblent être moins appréciés qu'au début de la campagne; on en trouvait alors sur presque tous les prisonniers. Les officiers lisent de préférence les articles détaillés des grands journaux, surtout ceux des correspondants de guerre. En effet, ces messieurs sont documentés dans les quartiers généraux avec une prévenance qui est à peine dépassée par les égards témoignés aux invités de marque venus des pays neutres. Ceux du front et ceux de l'arrière vivent-ils en une étroite communion d'idées et de sentiments grâce à la presse? Nous n'oserions l'affirmer.

*
* *

A l'étranger, l'organisation n'est pas moins complète [1]. L'argent est dépensé sans compter. Les correspondants de Paris, de Londres, de Pétrograd, et quelques mois après, ceux de Rome, ont rejoint leurs postes dans les pays neutres avec les trains qui ramenèrent les ambassadeurs. Copenhague et Stockholm fournissent les nouvelles russes; Rotterdam, Amsterdam et la Haye les nouvelles anglaises;

1. Sur l'organisation dans les pays étrangers on consultera avec fruit la revue allemande *Export*, du 5 juin 1914, où le rôle de la presse en temps de guerre est nettement prévu; on savait la guerre proche. Au courant de l'année, les journaux sont revenus sur cette question soit pour intensifier leur propre action, soit pour juger celle des journaux français et anglais.

Genève, Berne et Zurich les nouvelles de France; enfin, Lugano et Chiasso celles d'Italie. Sur les frontières mêmes d'autres correspondants guettent les journaux et les voyageurs qui proviennent des pays belligérants. Les uns télégraphient les résumés des articles des journaux de Paris, de Londres ou de Pétrograd; d'autres interrogent les voyageurs. Là, sur les frontières, les lignes télégraphiques et téléphoniques sont moins chargées que dans les grands centres. Les communications avec Berlin y sont plus sûres et relativement rapides. Les bureaux amis sont à portée. Les rabatteurs et les intermédiaires ne manquent pas. On a le temps de faire causer les voyageurs que retardent les formalités des passeports. On peut recevoir les correspondances qu'un confrère neutre envoie de Paris ou de Londres[1]. La police des pays neutres dira un jour en présence de quelle organisation aux ramifications multiples et clandestines elle s'est trouvée dès le lendemain de la déclaration de guerre. Le poste de télégraphie sans fil de Sayville et l'organisation de la propagande allemande aux États-Unis en sont un exemple déconcertant. Il est vrai que l'ubiquité germanique a beaucoup facilité cette organisation. On s'en défiera certainement pour de bon et pour toujours après la présente guerre.

II

Avant d'arriver dans les bureaux de rédaction, la masse d'informations provenant de tous les points de ce réseau journalistique passe au barrage de la censure, c'est-à-dire au commandement militaire de la presse mobilisée. Nous ne raconterons pas par le menu le travail méticuleux accompli dans les bureaux de contrôle par des militaires auxquels on a adjoint, soi-disant pour modérer leurs jugements, quelques civils plus ou moins au courant des choses de la presse. Il suffira de constater qu'une année d'exercice n'a pas donné les résultats que théoriquement on en attendait.

La servitude rigoureuse, reconnue indispensable et volontiers consentie par la presse pendant la mobilisation, ne s'est pas relâ-

1. Certains journalistes neutres reconnaissent l'hospitalité que leur accordent Paris et Londres, en envoyant à des journaux allemands des récits mensongers et diffamatoires sur la vie dans ces capitales pendant la guerre.

chée. Chaque jour surgissent de nouvelles consignes. Tout disciplinés qu'ils soient, par patriotisme et par éducation, les journalistes allemands commencent à s'inquiéter. Ils croyaient sincèrement avoir appris à se plier aux exigences de la situation, mais journellement leur liberté se rétrécit, leurs intérêts sont lésés, leur amour-propre est froissé. Pas de blancs dans le journal, tel est l'ordre; on s'en est arrangé. Tel télégramme qu'ils croyaient bon et vrai, ne passe pas. Tel autre, qui est manifestement faux et exagéré, est visé, parce qu'il pourra montrer aux lecteurs les « errements des ennemis ». Un confrère a publié un article sur la cherté des vivres, pourquoi n'en parlerais-je pas? Ce n'est pas une raison, répond le censeur; le général commandant la région voisine fait ce qu'il veut; ici, nous avons une autre manière de voir. Parler de M. de X..., ne nuit point à la défense nationale. Peu importe, la consigne est de ne rien dire de certaines familles en vue. Et les journalistes à se demander jusqu'où cela ira. Le congrès de l'*Association de la Presse de l'Empire*[1], qui siégeait à Berlin le 22 août dernier, s'est occupé des inconvénients de cet arbitraire, et il a conclu... à la création par une loi d'un statut précis de la presse pendant la guerre. La loi en vertu de laquelle l'état de siège et partant le contrôle de la presse ont été décrétés, date du milieu du siècle dernier. En attendant, les militaires ont beau jeu. Les délégués réunis à Berlin n'ont pu que se raconter les misères multiples expérimentées dans leurs régions respectives au courant de l'année : inégalité de traitements, tracasseries inutiles, avertissements, suspensions, perquisitions même et arrestations.

Quelques jours après, le 27, le Reichstag a retenti de plaintes très amères contre les commissions de contrôle. Déjà en mars dernier, le socialiste Stadthagen avait dénoncé en termes violents les militaires qui s'arrogeaient illégalement le droit d'exercer une censure politique, surtout que les socialistes étaient les victimes préférées de ces messieurs. On l'avait contredit, naturellement, mais on ne niait pas les inconvénients d'une législation incomplète et surannée. Une nouvelle loi ne changerait rien. En Bavière, où la loi sur l'état de siège était très récente (elle est de 1912, mais elle n'est en principe

1. *Reichsverband der deutschen Presse.*

que le calque de la loi prussienne) les mêmes inconvénients se produisaient. Il faut se défendre. On est en guerre, et les adversaires sèment à travers le monde tant de mensonges! etc.

En août, le ministre de l'Intérieur répondit aux critiques acerbes du socialiste Fischer qu'il n'y pouvait rien. Il ne contestait pas la réalité des faits très précis apportés à la tribune, les gaffes, les violences, les divergences dans l'application du contrôle; il affirma que le chancelier était le dernier à vouloir bâillonner la presse. Mais la censure appliquée aux seules nouvelles militaires serait incomplète, à cause de l'étranger! Et il n'y avait pas que l'armée, il y avait ceux de l'arrière. D'ailleurs, les généraux commandant les régions tenaient leurs pouvoirs non du chancelier, mais du commandement suprême et de l'empereur. « On peut être sûr, dit-il, sans qu'il soit nécessaire de le prouver, que les généraux appelés par l'empereur à un emploi aussi élevé, exercent leur commandement avec impartialité, avec justice et sans préjugé aucun, même s'ils ont fait de la politique avant d'avoir été rappelés au service. » Cette raison renferme tout le secret de la discipline allemande. Mais, pour qu'il y ait dorénavant uniformité dans l'application des consignes arrêtées par les ministres et le chef de l'administration militaire, l'empereur, par un ordre de cabinet, a ordonné la création d'un bureau militaire de la presse (Kriegspresseamt). Ce bureau fournira désormais à la presse des renseignements plus copieux, la tiendra au courant des objectifs de la politique, transmettra les consignes et veillera à leur application équitable.

Par ce débat, nous apprenons, d'abord, que la censure allemande est loin d'avoir fonctionné sans accroc. Il n'est pas question, ensuite, de relâcher son contrôle ou de le restreindre après un an d'exercice. Bien au contraire, il sera centralisé davantage et remis tout entier, même pour les questions politiques, à un organe purement militaire.

Il est probable qu'à l'avenir les journalistes ne comprendront pas mieux que par le passé les raisons de la censure qui jusqu'à présent leur avaient échappé, mais peut-être ne protesteront-ils plus contre la multiplication des consignes, puisqu'elles émaneront toutes du haut commandement. Reste à savoir s'ils trouveront la majorité de la nation aussi aveuglément résignée à la discipline passive que le sont toujours certains milieux. Car, malgré leurs appels à l'union

patriotique, et contrairement aux affirmations officielles, des fissures se sont produites dans l'opinion au courant de l'année. Voici comment :

Dès le début des hostilités, le général von Kessel, commandant dans les Marches, convoqua les représentants des grands journaux. Il leur fit part des consignes arrêtées par le haut commandement d'accord avec les divers ministères; il les pria de revenir, de temps en temps, s'entendre avec lui sur leur application.

Maintenir le « Burgfrieden », la trêve des partis politiques, est le premier et principal devoir de la presse en temps de guerre. L'empereur lui-même l'avait formulé ainsi : « Je ne connais plus de partis, je ne connais que des Allemands. » Un an après, dans son second manifeste au peuple allemand, il s'est plu à constater « que les divergences d'opinion s'étaient tues, que d'anciens adversaires avaient commencé à s'entendre et à s'estimer et que l'esprit d'une union fidèle animait tous les individus de la nation ». Mais, il jugea nécessaire d'insister à nouveau « sur la force intérieure et la volonté nationale bien unie pour assurer la victoire », et d'ajouter, en guise de récompense, cette promesse significative que « le peuple allemand continuerait à progresser dans les anciens chemins éprouvés et dans des voies nouvelles choisies en toute confiance ». Doutait-il de la fermeté patriotique de quelques-uns? Si le chef suprême des armées doute, son chancelier est persuadé, à l'heure actuelle, que « l'union sacrée » n'a pas résisté aux épreuves de douze mois de guerre.

En effet, la durée de la guerre pèse lourdement sur la classe moyenne et pauvre, dans les villes comme dans les campagnes, principalement dans les États du Sud. Alors que les bulletins n'annoncent que des victoires, on rationne hommes et bêtes; on fait la chasse à l'or et au vieux cuivre; on s'avoue obligé à réprimer sévèrement la spéculation éhontée sur le prix des vivres; on réquisitionne jusqu'aux récoltes sur pied. « Ramassez les fruits tombés et les noyaux de cerises; recueillez les faînes; ne jetez pas les pelures des pommes de terre et des fruits, ni les épluchures des légumes! » Passe encore qu'on défende aux femmes de gaspiller les étoffes en se faisant faire des jupes trop larges, ou qu'on permette aux enfants des écoles de marcher pieds nus pour économiser le cuir des chaussures. Mais que pensent les Bavarois en se voyant récompensés de l'héroïsme, si chè-

rement payé, de leurs troupes, par l'interdiction venue de Berlin de boire à leur soif et de manger leurs saucisses nationales? Qu'on n'en conclue pas, surtout, que l'Allemagne meurt de faim. Les Allemands sont gens à renoncer, à se serrer, pour Dieu, pour le Roi, pour la Patrie. La Bavière ne s'insurgera plus contre son prince comme au temps de Lola Montès. Il sera intéressant d'étudier plus tard les mesures de socialisme communiste que la bureaucratie impériale a improvisées pour assurer la subsistance de la nation. Elles ne semblent pas donner les résultats espérés. On commence à manquer du nécessaire. Sera-t-on au moins dédommagé? La tentation devient grande pour la presse, pour les représentants du peuple, pour tous ceux qui réfléchissent de trouver un motif de consolation. Or, une consigne formelle interdisait de parler de l'objectif de la guerre et des conditions de la paix future[1]. Qui a commis la première infraction? Pourquoi la censure a-t-elle laissé développer, « par la parole et par l'écrit » des projets de vastes annexions par les conservateurs tels que Reventlow ou Zedlitz, alors que le *Vorwärts* fut suspendu sans autres formalités dès qu'il osa faire connaître que l'opinion socialiste condamnait toute annexion et réclamait avant tout des améliorations et des réformes à l'intérieur?

Le lendemain du discours du chancelier dans la fameuse séance de fin mai, on a péroré beaucoup au Reichstag sur les « objectifs de la guerre ». On sait que « ces objectifs » comptent parmi les nombreux sujets dont la presse ne doit pas parler. Tandis que nous autres, nous nous taisons, des délégations de gros industriels se rendent chez ceux qui dirigent la politique de l'empire; dans des réunions intimes, on vote des ordres du jour; on compose et on présente des mémoires. Il est compréhensible que dans ces conditions, l'interdiction très justifiée de discuter cette question paraît quelque peu gênante (misslich). On a vu nettement avant-hier au Reichstag combien il est justifié et nécessaire de remettre à plus tard le moment de se prononcer sur ce sujet. Pense-t-on réellement avoir beaucoup servi les intérêts de l'Allemagne par ces discours et professions de foi? Le socialiste Ebert, qui a parlé avec un chaud patriotisme, n'a fait que répéte au fond ce que le chancelier avait dit sur la « guerre de conquête ». Mais était-il bien opportun que le comte Westarp vînt chercher le conflit pour la seconde fois au milieu de la trêve domestique et inaugurât sur le ton dont il dispose, une explication avec Messieurs les socialistes? Ne sent-on pas que

1. *Kriegs-und Friedensziete.*

ce ton effraye aussi les neutres les plus germanophiles et que les neutres germanophobes l'interpréteront mal comme étant le ton prédominant allemand? On pourra constater sans peine qu'en Suède, en Hollande, dans la Suisse allemande, tous les efforts d'éclairer les esprits demeureront inefficaces, si on entend ce ton.

Ainsi s'exprima l'article de fond du *Berliner Tageblatt* du 31 mai pour justifier la consigne du silence sur les conditions de la paix future « malgré le désir le plus ardent pour la paix ».

Il est certain que les récents succès militaires en Russie, enflés outre mesure par la presse, n'ont fait qu'encourager encore le désir des uns et des autres d'en finir pendant qu'on tenait des gages. Il était naturel aussi que les pangermanistes eussent, comme toujours, les yeux plus grands que l'estomac et que leurs conseils au gouvernement amenassent les socialistes et les démocrates à proclamer leur façon à eux d'envisager l'avenir. Lorsque quelques nationaux-libéraux, leur leader, M. Bassermann, en tête, défendirent également la thèse des annexionnistes de grand style, on prévoyait que ce parti puissant se dresserait tout entier contre le chancelier, contre l'empereur lui-même, en jugeant trop timide la politique officielle. Ce qui confirma cette impression c'est que M. de Bethmann-Hollweg manda chez lui les sept principales personnalités du parti et que M. Bassermann s'abstint. En effet, le 15 août, le Comité-directeur du parti national-libéral assura son chef, M. Bassermann, de toute sa confiance et vota à l'unanimité moins deux voix, comme programme du parti, « l'élargissement des frontières de l'empire à l'est, à l'ouest et par delà les mers, et la conclusion d'une paix qui garantira l'empire au triple point de vue militaire, politique et économique; une telle paix répond aux sacrifices consentis; le parti appuyera tout gouvernement qui fera siennes ces conditions. » « Cette décision, dit le *Berliner Tageblatt*[1], est une grave infraction à l'interdiction faite par le haut commandement et par le gouvernement impérial de discuter prématurément les objectifs à atteindre par la guerre. Voilà donc la discussion déchaînée au grand dommage de la trêve domestique. »

« La trêve des partis est pour beaucoup de politiciens de la droite

1. Du 16 août.

la liberté illimitée de critiquer leurs adversaires politiques, lesquels devront renoncer pendant la durée de la guerre à poursuivre leurs revendications propres. » Ainsi avait jugé bien avant la *Gazette de Francfort*[1] dans un article de fond dirigé contre les élucubrations du polygraphe conservateur von Zedlitz. Le *Berliner Lokal Anzeiger*[2] trouva étrange, à son tour, que ledit Von Zedlitz eût pu, par une longue série d'articles dans le journal *Der Tag*, préconiser la scission des citoyens en « conservateurs » et en « ennemis de l'empire[3] », en pleine paix civique, sans que la censure soit intervenue. Les bons citoyens, selon von Zedlitz, sont naturellement ceux qui exigent dès maintenant les annexions folles dont les journaux neutres nous ont apporté des échos. La *Gazette de Francfort*[4] regretta que la presse étrangère (*Le Temps* de Paris) ait eu connaissance des pétitions annexionnistes adressées au chancelier par six consortiums économiques très puissants et par une poignée d'intellectuels[5]. Ces pétitions, imprimées à des milliers d'exemplaires pour la circulation confidentielle, ne pouvaient pas rester secrètes. Forcément, la presse étrangère devait présenter les appétits énormes qu'elles révélaient, comme étant le fond de la politique impériale.

Déjà, au début de juillet, la *Gazette générale de l'Allemagne du Nord* jugea opportun de dire son mot. On se rendait compte en Allemagne que l'étranger prêtait l'oreille aux dissonances de la prétendue harmonie germanique. Fidèle à son habitude d'affirmer sans prouver, l'organe de la chancellerie fit savoir à la France, à l'Angleterre et à la Russie que l'Allemagne était bien unie et que, la situation militaire ne pouvant plus guère s'améliorer en faveur de l'Entente, il était inutile pour elle de continuer la guerre; c'était précisément la foi en cette situation favorable qui avait amené les socialistes et quelques autres organisations à formuler des conditions pour la paix future; on différait sur l'objectif de cette paix, mais il n'y avait là aucun signe de fatigue, encore moins de faiblesse; le peuple

1. Du 29 juillet.
2. Du 20 août.
3. *Reichserhalter* et *Reichsfeinde*.
4. Du 17 août.
5. Les professeurs Meinecke, de Berlin, et Oncken, de Heidelberg, ont dégagé leur signature; ils avaient donné leur adhésion à une réunion où devait se discuter « le caractère général des objectifs de la guerre », non pas à un manifeste. Le procédé est typique. (*Gazette de Cologne*, 31 août 1915.)

allemand saurait attendre sans impatience et bien uni que les ennemis tirassent eux aussi les conséquences de la situation militaire.

Ce bluff officiel n'a pas tranquillisé tous les Allemands. Sans doute, les socialistes escomptent la victoire des armées, mais ils en attendent des conséquences autres que les annexionnistes. A leur avis, le concours prêté largement et loyalement à la patrie par la classe des travailleurs devra rapporter à ceux-ci des gains sociaux et politiques à l'intérieur, en premier lieu un mode de suffrage plus équitable. C'est dans ce sens qu'un des leurs, le député Wolfgang Heine, avait pris acte, dès le lendemain du second appel de l'empereur[1], de la promesse impériale des « voies nouvelles ». Il l'a fait en termes empreints de sagesse politique et le *Berliner Tageblatt*[2], qui n'est pas un journal du parti, jugea bon de les recommander à la méditation de tous ceux qui avaient à cœur l'unité politique de la patrie. « Non, le sang des ouvriers n'aura pas été versé dans l'intérêt égoïste de certains milieux restreints. » Liebknecht n'a jamais soutenu d'autre thèse. On lui a jeté la pierre dans son propre parti, qu'on l'accusait de diviser. Mais l'arrogance et l'avidité du « Junkertum » ont fait réfléchir les meilleurs parmi les socialistes et bien d'autres. Il y en a qui redoutent la victoire de la Prusse, à cause des conséquences réactionnaires à l'intérieur, autant qu'elle est désirée par les ambitions insatiables des pangermanistes. La *Correspondance Conservatrice de l'Allemagne du Sud* n'a-t-elle pas poussé l'outrecuidance jusqu'à invoquer « la main forte de la Prusse » pour exterminer les socialistes et mettre à raison les démocrates du Sud? Un député bavarois, le docteur Siegmund Günther, dénonce le danger de ces provocations. « La mêlée funeste des partis doit être prévenue coûte que coûte en présence de l'ennemi. » Et il crie à la censure : « Landgrave, fais-toi dur[3] ».

Il était trop tard. La consigne relative aux conditions de la paix future était formelle. La presse et les politiciens les plus proches du gouvernement ont été les premiers à la violer. La censure a laissé faire, peu importe que ce soit par inadvertance, par manque d'unité,

1. *Gazette de Francfort*, 5 août 1915.
2. Du 6 août.
3. *Gazette de Voss*, 15 juillet 1915.

par complaisance ou par ordre. Le gouvernement n'affirme pas moins que l'union du peuple allemand persiste, tout en annonçant la création d'un « Bureau militaire » central qui désormais la sauvegardera.

C'est le témoignage officiel que la presse, les politiciens, le gouvernement lui-même ont été incapables, au courant de l'année, de faire observer le « Burgfrieden ». Il est assez piquant de constater que la presse allemande n'a pas laissé passer une seule occasion pour nous traiter d' « enfants mineurs » que « le gouvernement trompe d'une façon criminelle par des mensonges quotidiens », qu'il mène au bout du nez, etc. Les diatribes des Clemenceau et des Hervé, les critiques de nos journaux d'opposition enregistrées au jour le jour et commentées avec un sarcasme puéril, ont été présentées au public allemand comme des signes de notre « pourriture » politique. Or, notre « union sacrée », tant raillée par les organes d'outre-Rhin, est sortie triomphante des épreuves parlementaires. Il suffit de lire les comptes rendus des journaux allemands sur la séance de notre Chambre des députés du 26 août pour mesurer leur dépit.

Le professeur Hugo Preuss vient de publier[1] un livre intitulé : *Le Peuple allemand et la politique*. D'après ce livre, les vrais « mineurs politiques » sont les Allemands. Tenues éloignées des affaires publiques par la bureaucratie exclusiviste qu'est le gouvernement impérial, les énergies populaires ont appris à s'effacer devant tout ce qui est officiel. Il n'existe aucune « union », encore moins une collaboration suivie entre le gouvernement et la nation. Comment peut-il y avoir « union sacrée » entre des partis que le gouvernement a toujours divisés pour mieux les gouverner? M. Preuss constate chez ses compatriotes un manque absolu d'éducation politique. Il y voit même une raison péremptoire pour prouver que le peuple allemand n'a pas voulu la guerre. Nous admettons volontiers que la préparation politique de l'Allemagne fût aussi incomplète que sa préparation militaire était achevée. Mais, cela prouve-t-il que la guerre n'était pas voulue par le gouvernement et par la bureaucratie qui l'avaient préparée? Dans son aveuglement mégalomane, le gouvernement militariste a considéré comme secondaire la tenue poli-

1. A Jena, chez Diedrichs.

tique du pays. Il se pourrait que le *Katzenjammer*, le mauvais réveil après la griserie, que la *Gazette de Cologne* nous a souvent prédit, fût pour nos aimables adversaires. A force d'annoncer des victoires, on a déchaîné des appétits hors de proportion. La liste des pertes en vies humaines et en argent s'allonge, alors que la liberté de vivre à sa guise se rétrécit. L'ennemi, qu'on a consciencieusement diminué, s'obstine à ne pas demander grâce. Quel est le peuple, fût-il mieux trempé politiquement que le peuple allemand, qui ne commencerait pas à « douter » de la presse, sinon du gouvernement et de l'armée, et à « broyer du noir »?

III

L'Allemagne continue à prétendre qu'elle a été assaillie par des concurrents jaloux. Comment se fait-il qu'impliquée dans une lutte à mort — où, cependant, elle se dit victorieuse jusqu'à présent — il ne lui reste aucune amitié, pas même une sympathie de la part de ceux qu'elle avait cru avoir séduits par sa « kultur »?

Il appartenait à la presse de défendre la patrie au dehors, principalement chez les neutres, de remporter des victoires morales, d'assurer des succès diplomatiques précieux. Elle était parfaitement organisée et armée pour cette importante campagne. On peut dire qu'elle y a échoué, du moins jusqu'à présent.

L'Allemagne, y compris sa presse, s'obstinait à ne pas voir l'antipathie qu'elle inspirait à tout le monde.

A la fin de la première année de guerre, la *Gazette de Francfort*[1], à propos d'un article germanophile bulgare, se sent contrainte à cet aveu mélancolique :

Presque journellement, il nous faut constater qu'un grand nombre de journaux des pays neutres prennent parti de la façon la plus haineuse contre l'Allemagne et contre l'Autriche; ils déversent le discrédit et le mépris non seulement sur notre diplomatie et sur notre façon de faire la guerre, mais sur notre nationalité (Volkstum). Depuis, l'Italie s'est rangée officiellement du côté de nos ennemis, mais il reste en Amérique, en Norvège et même en Hollande, suffisamment d'hostilité ouverte et cachée qui nous paraît d'autant plus incompréhensible et nous touche d'autant plus

1. Du 16 juin.

douloureusement que l'Allemagne n'a jamais manqué d'égards à ces pays. Aussi, notre satisfaction est grande lorsque, çà et là, dans les pays neutres, des voix s'élèvent pour nous rendre justice et pour essayer de nous comprendre.

La *Gazette de Cologne* s'était étonnée, elle aussi, de l'impopularité universelle du germanisme, et elle en a demandé les raisons aux principaux journaux de l'étranger. Il est dommage qu'elle n'ait pas publié *in extenso* les réponses qui lui sont parvenues. Elle les résume en un court filet. Nous y apprenons qu'à l'étranger, l'Allemand n'est pas considéré parce qu'il est ou présomptueux, indiscret, tapageur, malotru, qu'il affiche des arrogances de parvenu, manque de tact et n'admet jamais la façon de voir d'autrui, ou parce qu'il est, au contraire, plat et obséquieux, qu'il singe tout ce qui est étranger, etc.

Tous les Allemands ne sont pas pareils. Il y a des commerçants et des intellectuels qui, par une attitude toute différente, semblaient mériter pour leurs compatriotes une appréciation moins fâcheuse. Leur influence a été neutralisée aussitôt par l'Allemagne officielle et par les journaux à sa solde. Au lieu de s'écrier au Reichstag : « nous avons désappris la sentimentalité », le chancelier eût mieux fait d'avouer courageusement que jamais la politique allemande n'a tenu le moindre compte des sentiments des autres nations. Peu importe qu'au fond de ce mépris d'autrui il y ait un simplisme brutal ou des raisons profondes, psychologiques, philosophiques ou pédagogiques. Le fait brutal est là.

Dans une étude sur « l'âme allemande », le docteur A. Forel rend justice au « côté qui, comme le beau côté de celle de tous les belligérants, se tait par devoir, par patriotisme, ou bien prié par la censure... celui qui n'étale pas sa lâche et arrogante vanité dans les cafés, et dans une presse haineuse, mais qui combat héroïquement dans les tranchées... ». Mais il ajoute comme conclusion : « Je l'ai dit et je le répète, la mentalité de l'excellent peuple allemand est depuis longtemps déjà faussée, trompée et suggestionnée par une partie importante de la presse, par le militarisme prussien et ses hauts officiers, imprégnés d'esprit féodal, par les diplomates et le pangermanisme, armé ou non. Voilà la vérité.[1] » Le neutre qui parle

1. *Journal de Genève* du 5 juillet 1915.

ainsi n'est pas suspect de partialité puisqu'il partage les idées de Romain Rolland. Il se trouve d'accord aussi avec l'article du *Berliner Tageblatt* que nous avons cité plus haut [1].

La *Gazette de Francfort* aurait été moins douloureusement surprise, si elle pouvait s'extérioriser et se mettre par moments, comme on dit, dans la peau d'un des belligérants ou d'un neutre. Elle serait amusée, comme nous le sommes, des certificats de bonne conduite et des témoignages d'admiration que l'Allemagne se fait délivrer par des « neutres » et qui sont aussitôt affichés dans presque tous ses journaux, souvent même sous le chiffre W. T. B. Elle trouverait peut-être — ce n'est pas sûr, cependant, — que les journaux d'un grand peuple ont mieux à faire que de propager des élucubrations de cuistres où il est démontré que la réputation de la France et de l'Angleterre est surfaite, et que seule la nation allemande a du génie, du goût, des sentiments chevaleresques et des qualités morales supérieures. Elle serait sans doute écœurée — comme M. Blücher — de voir revenir tous les jours dans les gazettes, celle de Cologne entre autres, à l'adresse des gouvernements de l'Entente et dans des sorties assez vulgaires, le mot *Lüge* (mensonge) ou un composé (*Ententelügen*, *Lügenfeldzug*, *Verleumdungslügen*, *Greuellügen*, etc.), encore que le mot soit lancé bien des fois par l'officieuse *Gazette générale de l'Allemagne du Nord* ou par l'agence Wolff.

Pour les journaux allemands, les communiqués officiels des alliés sont de purs mensonges; seuls, les communiqués du commandement allemand sont véridiques. Mais, un neutre, un expert, qui a lu depuis un an tous les jours les bulletins de tous les quartiers généraux, le colonel Feyler, est d'un avis différent :

Même en faisant la part large au caractère tendancieux de toute nouvelle officielle de guerre, l'expérience d'une année d'étude des communiqués oblige à accueillir avec une beaucoup plus grande réserve ceux des Austro-Allemands que ceux de n'importe lequel des belligérants. Jusqu'ici, on les a examinés surtout à propos des opérations du front d'occident, et la vérité oblige à dire qu'avec le recul du temps, on les découvre astucieux au delà de toute expression. Cette étude et les conclusions auxquelles elle conduit sont peut-être la chose qui rend le plus difficile l'impartialité vis-à-vis des manœuvres de l'armée allemande. Quand on songe que ce service est

1. P. 223 ci-dessus.

dirigé par des soldats et que ceux-ci ne craignent pas de ternir l'éclat de leur épée en la barbouillant d'une encre aussi noire, on reste écœuré.

Après avoir lu dans des journaux « blancs et noirs » que le tsar, les rois d'Angleterre et d'Italie, M. Poincaré, sir Edward Grey, M. Viviani, M. Salandra, tous les chefs et hommes politiques de l'Entente sont des menteurs et des criminels, le lecteur neutre voudra entendre la libérale *Gazette de Francfort*; il lira avec stupéfaction le premier paragraphe de l'article de tête du 2 août que voici :

« Devant Dieu et devant l'histoire, ma conscience est pure, je n'ai pas voulu la guerre. » Ainsi parle l'empereur dans le manifeste qu'il adresse au peuple allemand au moment où se termine la première année de la guerre, et nous savons que nous pouvons le croire. Nous le savons par mille raisons, non seulement par les faits objectifs qui ont amené cette guerre, mais encore par la personnalité de l'empereur lui-même. Malgré la plus grande guerre que le monde ait vue et verra peut-être jamais, on peut affirmer que l'Histoire verra en lui un prince de la paix. L'Histoire, plus juste que bien des contemporains, ne s'arrêtera pas à quelques manifestations du hasard dans lesquels l'incompréhension de l'étranger malveillant voudrait reconnaître la nature de l'empereur, mais elle considérera tout l'homme et elle reconnaîtra que rien ne lui tenait autant à cœur que la conservation de la paix. Non seulement, il l'a souvent répété, mais il l'a prouvé en maintes occasions, car il n'y a pas eu que des occasions favorables pour une guerre d'agression allemande, mais aussi des tentations, puisque des puissances étrangères ont fait des démarches vaines auprès de l'Allemagne pour l'entraîner dans une guerre. Et si tous ces faits n'existaient pas, ceux qui sont capables de juger un manifeste de l'empereur savent qu'il n'a pas voulu la guerre. Il est profondément religieux, et rien n'est plus éloigné de lui que de prononcer à la légère le nom de Dieu. « Devant Dieu, ma conscience est pure. » Nous savons qu'il en est ainsi quand l'empereur le dit.

Dans le pays qui, en 1870, s'est le plus rigoureusement opposé à l'infaillibilité du Pape, cette foi aveugle a quelque chose de tragique. Où sont donc les champions de la libre critique et de « l'objectivité »? Comment ne pas se rappeler instinctivement les défauts de mémoire avérés de Bethmann-Hollweg, le cynisme à peine dissimulé de M. de Jagow, les affirmations sans preuves et les déductions tortueuses de la *Gazette générale de l'Allemagne du Nord*? Sur l'esprit

1. *Journal de Genève* du 22 juillet 1915.

d'un neutre non prévenu, mais ayant la prétention d'être un homme de jugement sain et honnête, cette constante prétention d'être seul capable à dire la vérité et à faire un serment conforme à la vérité, produit à la longue un effet dissolvant. Au mois de juillet dernier, après douze mois de lecture des feuilles allemandes, un de ces neutres expliquait dans les termes suivants[1] pourquoi les neutres sont sceptiques?

Des Allemands s'étonnent de ce que nous n'acceptions pas comme parole d'évangile leurs communiqués et les affirmations solennelles lancées par les personnalités les plus en vue de leur empire. C'est leur étonnement qui a de quoi étonner. Comment ne pas se méfier de gens que l'on a pris à mainte et mainte reprise la main dans le sac? N'avons-nous pas lu qu'un souverain allemand, dans un discours public, a parlé de « l'Allemagne attaquée »? Un chef socialiste n'affirmait-il pas sans broncher l'autre jour encore que « la France a attaqué l'Allemagne »? N'a-t-on pas trompé le peuple allemand au point que chaque sujet de l'empire est aujourd'hui parfaitement convaincu — la bonne foi nous paraît ici évidente — que son pays a été l'objet d'une agression préméditée? Or, si le peuple croit cela, c'est sans doute qu'on le lui a fait croire, usant pour cela d'une presse dont pas une ligne ne paraît sans l'assentissement de l'autorité. Mais ceux qui trompent ainsi le peuple savent à quoi s'en tenir et ne peuvent prétendre à la confiance aveugle de ceux qui savent. Aussi longtemps que, contre l'évidence, les responsables en Allemagne et en Autriche-Hongrie persisteront à prétendre que les empires du centre ont été attaqués, les neutres, qui ont pour former leur conviction, les livres de toute couleur publiés un peu partout, qui se rappellent l'agression de l'Autriche contre la Serbie et l'attitude de l'Allemagne vis-à-vis des efforts anglais et français pour le maintien de la paix, qui n'ont pas oublié la déclaration de guerre de l'Allemagne à la Russie et l'envahissement de la Belgique, qui ont pu constater que seule de toutes les puissances en guerre l'Allemagne était prête et cela à un degré qui trahit une préparation de longue date, — ces neutres sont bien excusables de n'accepter que sous bénéfice d'inventaire les affirmations de gens capables de traiter la vérité avec tant de désinvolture.

Les neutres savent que les journaux français ou anglais sont censurés pour tout ce qui touche à la défense nationale, mais que pour toute autre question ils sont responsables individuellement[2].

1. *Gazette de Lausanne*, 22 juillet 1915.
2. Les incidents de censure en France font plus de bruit au dehors que chez nous. Les Allemands les exploitent contre nous. Les neutres savent l'importance qu'il convient de leur attribuer.

La presse allemande est, au contraire, largement inspirée. Les communications T. W. B. abondent. L'intervention de la *Gazette générale de l'Allemagne du Nord* est constante. Les débats au Reichstag[1] sur la censure ont mis à jour la direction intense des coteries contre lesquelles le gouvernement ne peut ou ne veut rien faire. De là les méfiances des neutres. L'émotion éprouvée par la violation de la Belgique s'est changée en crainte pour leur propre existence, lorsque les journaux, à de rares exceptions près, se sont appliqués à justifier la politique « des chiffons de papier ».

La *Gazette de Cologne* du 22 juillet 1915 a consacré trois grandes colonnes au factum du pasteur zurichois Blocher intitulé « Neutralité belge et Neutralité suisse »[2]. Voici la thèse de ce patriote : La Suisse est neutre parce qu'elle l'a voulu. Sa neutralité a été reconnue, non garantie par les puissances en 1815. Pendant quatre siècles d'indépendance, il s'est formé une patrie et un patriotisme suisses. L'État est maître de ses destinées et ne tolère aucune ingérence étrangère. La Belgique, au contraire, jouit d'une neutralité qui lui fut *imposée* en 1831. Il n'y a ni patrie ni patriotisme belges. La France y a entretenu un « parti français » et « officiellement » l' « Alliance française » et les « Amitiés françaises » y ont travaillé l'opinion. Cet État « artificiel » n'était point libre de ses actions, de sorte qu'il a forfait à la neutralité en marquant des préférences. L'Allemagne ne pouvait avoir aucune confiance en cette neutralité. On devine la conclusion de la casuistique de ce vilain berger. Il est difficile d'imaginer propagande plus édifiante pour les « beautés éthiques de la Kultur ». En présentant une si piètre élucubration comme une justification historique du crime commis par le gouvernement allemand vis-à-vis de la Belgique, le grand journal rhénan a prouvé une fois de plus que la politique prussienne était toujours sans foi ni loi : elle viole le droit d'autrui et fait démontrer par ses cuistres qu'elle y était autorisée.

1. Voir ci-dessus p. 229. Nous mentionnons encore les réclamations du député Dittmann à la commission du Reichstag au sujet de la censure nettement « nationale-libérale » dans la VIIe région (Münster). Voir le *Berliner Tageblatt* (du 4 septembre 1915, n° 142) qui les approuve.

2. « Les matériaux pour la brochure de M. Blocher étaient prêts avant la guerre. » Cet aveu prouve que le germanisme avait des agents jusque dans les chaires des églises. L'opuscule a eu en Suisse l'accueil qu'il mérite.

Car, d'autres ont ergoté[1] sur les droits des neutres, devant le grand public. Le 3 mai, la libérale *Gazette de Voss* a donné un article de fond de son collaborateur G. Bernhard, intitulé « Neutralités », dont voici la substance :

« On pourrait écrire une dissertation de doctorat intéressante sur les multiples façons d'être neutres, estime le journaliste allemand. Les Etats dits neutres ne le sont ni strictement ni d'une façon bienveillante pour l'Allemagne. Ils sont, pour la plupart, au service de l'Angleterre, laquelle y exerce un espionnage commercial des plus étroits. Les produits que nous leur fournissons, notamment les produits chimiques, sont revendus à l'ennemi. Notre politique d'exportation manque d'unité, de direction, de force et de grandeur, elle compromet notre future puissance économique. Si l'union sacrée consiste à ne pas la critiquer, à ne pas troubler la routine et la béatitude paradisiaque de nos bureaux politiques, elle est un danger. Observons-la, mais sachons qu'il faut nous défendre et vaincre. Privons les neutres des produits allemands dont ils ont besoin, au risque d'augmenter leurs embarras déjà considérables. »

La *Nuova Anthologia*, que dirige le sénateur et ancien ministre Ferraris, avait attiré naguère l'attention des puissances alliées sur la tendance de certains neutres à tirer avantage de leur situation privilégiée. Aussitôt la presse allemande s'est emparée de l'idée et du terme. La *Gazette de Voss*, du 28 juillet, dénonça l'une et l'autre comme une « injure » aux neutres, « à laquelle suivront l'encerclement et le blocus économiques ». Tout en traitant de folie une coercition de ce genre, l'auteur de l'article allemand y trouve de la « méthode » : cette « folie » pourrait bien se réaliser, et fermer à l'Allemagne une source abondante de contrebande. Il met donc en garde les neutres contre les Alliés « oppresseurs insolents » de leur commerce, « détrousseurs de leurs correspondances postales », etc. Quant à l'Allemagne, il lui crie : gare! « La couenne pourrait bien démanger quelques politiciens neutres au point qu'ils penseraient à couvrir leur pays d'une agitation active en faveur de la Quadruple-

1. *Die Spekulation der Neutralitaet* (Ad. Koelsch), *Gazette de Voss*, 28 juillet 1915. — *Die Neutralität der Schweiz* (Dr Weltstein), *ibid.*, 8 août 1915. — *Neutralität und Presse* (Niels Hoyer), *ibid.*, 31 août 1915.

Entente par la presse ou par quelque autre moyen détourné... donc attention ! Car là où il y a de la fumée, il y a du feu. »

Si après de pareilles gentillesses les neutres hésitent à se jeter dans la gueule du loup, c'est que vraiment ils se soucient bien peu d'être heureux « à la façon d'Allemagne ».

***

Ce ne sont donc pas là des maladresses de journalistes bavards, c'est un système. La censure diplomatique a approuvé ces affronts et ce chantage. Que pensent les neutres de la sincérité du chancelier, voire de l'empereur, et de toute la politique allemande ?

Dans son dernier discours au Reichstag, 19 août 1915, M. de Bethmann-Hollweg osa dire :

Ce n'est pas nous qui menaçons les petits États; nous voulons être et demeurer le gardien de la paix et de la liberté des grandes et des petites nations. Je ne dis pas cela seulement pour les nations de race germanique. Quel effort la Quadruple-Entente ne fait-elle pas en ce moment afin de persuader aux peuples balkaniques que la victoire des puissances centrales les précipitera dans la servitude, tandis que le triomphe de la Quadruple-Entente leur apportera la liberté, l'indépendance, des acquisitions territoriales et des succès économiques !

Personne ne le croira.

La Suisse et la Hollande ont vécu une année de cruelles souffrances. Les neutres scandinaves, que Björnstjerne Björnson englobait dans son rêve germanique, ont pu mesurer, à l'attitude de la presse allemande, le degré de liberté que leur laisserait la puissance appelée à le réaliser. Une autre ambition, moins sentimentale celle-ci, a poussé les empires du centre vers Constantinople. La campagne de leur presse auprès des royaumes balkaniques est aussi instructive que celles qu'elle a menées en Italie, du temps de sa neutralité, et dans l'Amérique du Nord. Nous en ferons l'objet d'un prochain article.

V.-H. F.

LA LITTÉRATURE ANGLAISE ET LA GUERRE

« Au point de vue littéraire, disait *l'Academy* au mois de juillet, la guerre est une désillusion. Elle dure depuis onze mois et l'ouvrage que nous pouvions espérer n'a pas paru. » Parce que, dès la mobilisation, l'Angleterre avait senti une exaltation inaccoutumée, on croyait un peu partout que l'effet s'en étendrait à tous les domaines; comme si les fruits se cueillent pendant l'orage, alors que trop souvent il les abat avant la maturité. Il ne faut donc pas demander à une étude sur la littérature anglaise et la guerre la révélation d'un chef-d'œuvre; il faut y voir surtout le moyen de connaître, à travers les productions littéraires médiocres ou méritantes, l'état de l'opinion. Dans un pays libre, où la censure des livres se fait discrète, les auteurs sont, au moins autant que les parlementaires et les journalistes, les porte-parole du public. Quelquefois leur voix s'entend mieux.

La guerre n'absorbe pas les énergies des écrivains. Il est naturel que dans un pays dont les journaux consacrent toujours autant de colonnes à la chronique mondaine et aux prouesses des chevaux de course et des athlètes de profession, des livres paraissent d'où les préoccupations actuelles sont bannies. Sans doute les forces vives d'une nation qui ne connaît pas la conscription, sont moins atteintes; mais une meilleure raison explique cet étrange détachement, chez un peuple qui lutte pour l'existence : la littérature anglaise déborde les frontières nationales. Un roman à fort tirage se publiera en même temps à Londres, à New-York, à Melbourne. Quand même les Anglais se désintéresseraient des dernières aventures de Sherlock Holmes, le fameux détective aura assez d'admirateurs dans les colonies lointaines, où il ne parvient des batailles qu'un écho affaibli, et chez les neutres d'Amérique. Il serait injuste pour nos alliés de tirer des statistiques quelques commentaires désobligeants.

Si, en août 1914, il n'a paru que 427 livres contre 703 en août 1913, et, en septembre 1914, 853 contre 1,203 en septembre 1913; dès octobre, la production reprend; en novembre, l'équilibre se rétablit; les chiffres pour décembre dépassent ceux de l'année précédente. Savants et littérateurs ont donc l'air de travailler comme par le passé, tandis que les « experts » et les polémistes exploitent dans la guerre un filon nouveau. Ils ont dû mettre à leur travail une singulière ardeur, car le nombre de leurs publications s'accroît tous les jours. Au bout de cinq mois d'hostilités, il n'avait pas paru moins de 405 livres sur la guerre.

Il est évident qu'on ne peut lire cette masse d'ouvrages qui s'est abattue sur le public. Un choix s'impose, choix facilité, ajoutons-le, par le caractère de ces productions. Peu de gros volumes, beaucoup de brochures, de « tracts », de discours, de sermons, de poèmes; le tout de valeur très inégale, écrit à la hâte, dans le feu de l'action, et où il serait vain de chercher autre chose que l'expression de sentiments passionnés. Nulle coordination dans ces efforts; chacun a écrit selon son tempérament, en interprétant les événements à sa façon ou en écoutant les inspirations de son entourage. Quand on parcourt ces livres, on se croirait dans un de nos salons de peinture, où la première impression est celle d'une confusion extrême. La quantité des toiles est telle qu'on ne voit d'abord que des couleurs qui s'entrechoquent. Peu à peu, on distingue quelques tableaux dont le mérite éclate : ce sont les œuvres des chefs d'école; d'autres, de valeur moindre, imitent leur manière : ce sont les essais parfois brillants des élèves. Le travail de classement achevé, les tableaux se trouvent groupés suivant un certain nombre de caractères communs qu'ils présentent et suivant les tendances qui s'accusent dans la composition et la facture.

*
* *

C'est sur la ligne de feu qu'il faut chercher les premières manifestations littéraires. Trop généraux et trop concis, les communiqués officiels manquent de mouvement et de couleur; ils ne peuvent rendre le côté pittoresque des opérations ni renseigner sur l'état d'esprit des combattants. La discrétion des États-majors modernes

les a amenés à éloigner les correspondants; mais, pour intéresser à la guerre le public anglais trop insouciant par nature, il a fallu faire appel au « témoin oculaire », c'est-à-dire à un officier doué d'un talent agréable de narrateur. Ses rapports, soumis à l'approbation du quartier général, contiennent des anecdotes, conservent le souvenir d'actes de bravoure, rendent intelligible la conduite de certaines opérations. Telles sont les sources officielles de renseignements actuellement accessibles.

Mais il existe une autre source de renseignements beaucoup plus riche et plus variée, ce sont les lettres des combattants. Ici, nul apprêt, nulle autre préoccupation que le désir de raconter ce qui a été vu. Et la vision est si grande que l'auteur, si humble soit-il, en semble soutenu et trouve le mot juste, qui est quelquefois un mot sublime. Voici par exemple une lettre vibrante d'enthousiasme et de jeunesse, savoureuse jusque dans son argot, sur le moral des troupes. Elle renseignera mieux que cent pages d'un rapport officiel. « Nos soldats sont gais. Un secrétaire d'État major est venu me voir l'autre soir et nous avons causé une demi-heure, ou plutôt c'est lui qui a parlé tout le temps. Il a raconté comment il a passé la nuit à X... grande ville près d'ici, où il était allé porter une dépêche. Il racontait ses aventures et les dangers courus comme de joyeuses farces, en éclatant de rire tout le temps. La ville brûlait, les obus pleuvaient. « Je suis obligé de m'arrêter, s'écrie-t-il, par un obus qui dégringole, « enlève la façade d'une maison sans toucher aux parquets ni aux « meubles, passe son chemin et va démolir la maison en face ». Ici grand éclat de rire. « Naturellement les obus avaient chassé l'État-« major depuis longtemps. Un téléphoniste et trois secrétaires avaient « été tués. Comme il ne restait plus trace des rues, c'était toute une « affaire de trouver son chemin. A cent yards de moi voilà un obus « qui éclate. Au bout d'une minute je vois sortir de la fumée et de la « poussière un copain à moi menant sa bécane à la main. Il paraît « qu'il avait crevé un pneu. » Ici nouveaux éclats de rire. J'écoutais tout ahuri. »

Pendant que cette conversation avait lieu à l'arrière, un officier écrivait du fond d'une tranchée, sans penser que sa lettre serait lue par d'autres que des intimes :

« L'humidité a pénétré dans mes poches. Je suis mouillé de la tête

aux talons. J'ai les mains recouvertes d'une croûte de boue. Je suis trempé et je n'ai nulle part l'occasion de me sécher. Tous les objets que je porte dans mes poches sont perdus et mon argent n'est que de la pâte de papier de couleur. J'ai voulu sécher à la lumière d'une bougie le crayon avec lequel je vous écris au fond de mon abri, c'est en vain. L'eau ruisselle le long des murs et me donne une douche perpétuelle. Mes culottes sont recouvertes d'une boue épaisse. Je ne crois pas que ma mère me reconnaîtrait à cette minute. C'est en vain que j'ai voulu me sécher les mains. J'ai soufflé dedans, je les ai tenues autour de la bougie, tout a été inutile. Il y a sur elles une épaisseur de plusieurs pouces de boue. Mon étui de revolver est du mastic. mon cache-nez ressemble à un pâté de boue plutôt qu'à autre chose. Le bout de papier où j'écris, je l'ai trouvé autour d'une tablette de chocolat. Je ne sais par quel miracle il est resté sec. Ma montre s'est arrêtée à cinq heures comme l'humidité et la boue y avaient pénétré. Toute la journée je me suis soutenu avec du chocolat; dès que l'on me relèvera, j'irai dans une cave près d'ici trouver quelque chose à manger. Cette cave appartient à une ferme dont pas un mur ne reste debout.

« Je viens de faire quelques pas dans nos tranchées qui tombent en ruines et se remplissent de boue et d'eau, les parapets glissent et les abris s'effondrent. Les hommes sont là à frissonner dans l'âpre bise en montant la garde; d'autres se serrent pour se tenir au chaud, mais ils sont mouillés et sales et recouverts d'une couche de boue. Suis-je un être humain? c'est la question que je me pose. Je me refroidis peu à peu, la glace me pénètre, je suis forcé, pour que le sang circule, de faire la ronde des sentinelles. Nous ne dormons pas depuis plusieurs nuits. Je ne suis pas abattu et j'ai le mot pour rire.... »

On ne sait s'il faut admirer davantage l'extraordinaire patience ou la bonne humeur gaillarde qui aide à supporter des épreuves particulièrement pénibles pour un *gentleman*, et celui qui écrit est un vrai *gentleman*. Il est aussi de la race des grands prosateurs de son pays. Il procède comme eux, en accumulant les petits détails précis. En le lisant, on songe invinciblement à Defoe.

Les Hindous fourniront la note gaie et pittoresque : « Les Gurkas, écrit un officier qui vient d'assister à leur débarquement, sont un

drôle de petit peuple.... Ils étaient très drôles pendant la traversée. Au bout de deux jours de navigation sans voir la terre ils devinrent très inquiets. « Il n'y a pas de doute, le capitaine du navire s'est « égaré, » dirent-ils; mais ils tinrent conseil et finirent par tomber d'accord que tout était bien. Quelqu'un leur demanda comment le capitaine se dirigeait. Ils le conduisirent à l'arrière du bateau et indiquant du doigt le long sillage d'eau bouillonnante, tandis que leur figure s'illuminait d'un sourire aussi large que la découverte était grande : « Il n'y a pas de doute, il suit le sentier ».

Un récit émouvant est fourni par un simple soldat de l'armée régulière, témoin de l'attaque des positions anglaises par la garde. « C'était le vendredi 30 octobre. Les Allemands nous tiraient dessus dès six heures quarante-cinq du matin. Il ne leur avait fallu que deux coups pour régler leur tir. Toute la journée leurs gros canons ont donné; c'était terrible. Les tranchées ennemies étaient à quatre cents yards devant nous. Je ne peux pas vous dire combien elles contenaient d'hommes au début, mais ils se sont mis à y amener du monde dès le commencement du bombardement. Ils faisaient ceci pour nous empêcher de leur tirer dessus comme ils accouraient à leurs tranchées; mais nos gars étaient très calmes. Dans l'intervalle de la chute des obus nous tirions sur eux de notre mieux. Ceci se prolongea toute la journée. Nous savions ce qui nous attendait la nuit. La journée passa vite. C'est comme si on tirait sur des lapins à Shillingstone Hill au lieu de tirer sur des hommes : ils arrivaient par groupes si compacts qu'on ne pouvait pas les manquer. A la nuit ils arrivèrent par milliers. Nous avions eu une journée terrible, mais nous étions bien dans nos tranchées commodément aménagées. A quatre heures trente, ce fut mon tour d'être blessé. Leur mitrailleuse avait ouvert le feu sur notre tranchée et elle en enfilait le coin. J'était au bout, mes deux camarades à mes côtés, un peu au-dessus de moi, furent touchés deux fois, une balle dans la tête, l'autre dans le bras; j'avais la chance d'être placé en contrebas et je ne fus touché qu'à la main : jugez de ma joie! Mon copain banda la plaie pour arrêter le sang. C'était à la tombée de la nuit. J'ai le regret de dire qu'il fut tué cette nuit-là. Il avait été un copain à moi quand j'étais au deuxième bataillon dans l'Afrique du Sud.

« Il ne fit pas plus tôt nuit que nous entendons le bruit des clai-

rons, des coups de sifflet, des cris tout le long de la ligne. On savait ce que ce tapage voulait dire. Ils attaquent. Je n'oublierai jamais cette nuit. Ils arrivent en hurlant comme des possédés. Eh bien! ils ont rompu la ligne juste au-dessous de moi, car nous avions dans la tranchée un grand nombre de blessés incapables de tirer. J'ai brûlé à peu près cent cinquante cartouches après avoir été atteint; comme j'avais été touché à la main gauche, je pouvais manœuvrer mon fusil; aussi je crois avoir tué ou blessé quelques Allemands après avoir été blessé par eux. Quand ils ont percé la ligne, nous avons pu voir que c'était le régiment d'élite de l'Empire, (*sic*) la garde prussienne comme on l'appelle. Tout de même, j'ai eu pitié d'eux cette nuit-là, car ils ont dû subir des pertes lourdes. Dès qu'ils ont percé, notre commandant nous donna l'ordre de bondir sur le parapet et de courir à leur rencontre à la baïonnette. Il ajouta que les blessés devaient s'en aller à l'arrière par leurs propres moyens. Ce fut affreux à voir. Nos renforts arrivèrent juste à temps. Je les ai regardés un instant. C'est le régiment de Somerset qui venait à notre aide; il a massacré tous ceux qui avaient percé, et les autres ont tourné le dos et fui vers leurs tranchées.

« Nous arrivions à l'arrière. J'emportais un homme blessé à la cheville, je le reconnus. « Est-ce toi, Pierre? » me dit-il. Je répondis : « Oui; tu t'appelles Wilkins. » C'était un bon joueur de football, dans notre bataillon, en Afrique. Dès qu'on l'eut pansé, je le mis sur une brouette et l'amenai à l'ambulance. Nous avons fait halte une minute ou deux pour jeter un regard en arrière. On voyait les nôtres charger les Allemands à cinq cents yards. Il faisait clair comme en plein jour, les grosses pièces ayant mis le feu à trois ou quatre maisons. C'était horrible à voir.... »

Un récit pareil aide à comprendre un phénomène littéraire comme Bunyan. La vision infernale de la guerre a provoqué les mêmes émotions dans le cœur du soldat que les visions de l'Apocalypse dans l'imagination du chaudronnier d'autrefois[1].

Il n'a été question jusqu'à présent que de la lutte poursuivie sur

1. La justesse, la sobriété, la force d'expression se rencontrent aussi chez nos humbles : un ouvrier agricole originaire des Ardennes écrivait dernièrement cette phrase parfaite : « La vie de tranchées est bien triste par moments; c'est de la boue, mais de la boue mélangée de sang et de chair de nos camarades qui sont tombés. »

le sol de la Belgique et de la France, il faut dire un mot de la gigantesque bataille engagée sur mer, d'abord sur tous les points du globe, et qui peu à peu se confine aux côtes de l'Angleterre. Embarqué sur le *Sydney*, le jeune William Seabrook a vu la destruction de l'*Emden*. C'est en ces termes qu'il raconte l'exploit de la marine australienne : « Le *Sydney* vira de bord et revint à toute vapeur sur l'*Emden*. En nous rapprochant, nous avons vu le pavillon allemand flotter au haut du grand mât. Le commandant envoya ce message par le moyen de drapeaux : « Vous rendez-vous? » L'*Emden* répondit par code morse : « Que dites-vous? Nous n'avons pas de livres de signaux. » Alors nous avons répondu par code morse : « Vous rendez-vous? » sans recevoir de réponse. Nous avons continué : « Avez-vous reçu notre message? » toujours sans recevoir de réponse; nous avons continué : « Voulez-vous vous rendre? » toujours sans réponse. Alors le commandant donne l'ordre : « Commencez le feu. Visez au grand mât. » Nous avons tiré environ quinze obus avec nos pièces de bâbord et nous nous préparions à laisser celles de tribord avoir leur tour, quand l'*Emden* hissa le drapeau blanc et un matelot amena le pavillon. Dès qu'il fut amené, le commandant de l'*Emden* le fit brûler pour nous empêcher de le prendre.

« Un mot sur l'engagement. Pendant tout l'engagement le commandant est resté près de la boussole sur la passerelle supérieure, sans bouger de place. Durée totale de l'engagement : 1 h. 35. Tous à bord nous avons poussé des acclamations comme des fous quand on nous a dit que c'était l'*Emden* que nous devions combattre. Jusqu'alors nous avions tous cru qu'il n'y avait pas dans l'Océan indien de vaisseau assez rapide pour l'attraper. Parfait, avons-nous dit, il faudra qu'il file joliment vite pour nous échapper; notre vitesse est de vingt-cinq nœuds, celle de l'*Emden* n'est que de vingt-quatre, et nous pouvions aller plus vite, nous en étions sûrs, puisque nos machines n'avaient jamais développé toute leur puissance. Pendant l'engagement l'ordre fut donné dans les chambres de chauffe : « Allez avec toute la vitesse possible. » C'est ce qui fut fait et la vitesse enregistrée est montée à 29 nœuds 3. De combien nous avons dépassé cette vitesse-là, personne ne le saura jamais, comme il n'a pas été possible d'en prendre note. De toute façon nous calculons que nous avons atteint trente nœuds, sinon plus.

« Quand l'engagement a commencé, tout le monde a senti un petit serrement d'estomac, comme c'était la première fois; mais au bout de dix à quinze minutes, ce léger malaise s'est dissipé et nous avons tout oublié pour faire notre devoir [1]. »

Non contents d'écrire des lettres, les soldats anglais, entre deux bombardements, trouvent le temps de rimer. Pas de semaine se passe sans qu'une revue ou un journal ne publie des poésies venues en droite ligne de la tranchée. Admirons le détachement d'esprit de ce capitaine d'artillerie qui, pendant la bataille de l'Aisne, chantait, en septembre 1914, les vergers de Venizel aux pruniers surchargés de fruits noirs : « Au delà du pont, à Venizel — la plaine ensoleillée et unie s'étend; — la semaine dernière nous avons passé et nous avons eu pour ombre — l'éclatement jaune des obus allemands. » Un autre, le capitaine Julian Grenfell, mort depuis, essayait de traduire les pensées réconfortantes du soldat qui fait abnégation de sa vie et, qu'assiste dans sa tâche la nature tout entière : « Le combattant empruntera au soleil — la chaleur, et la vie à la terre resplendissante; — il courra avec la vitesse des vents au pas léger, — avec les arbres il renaîtra — et trouvera, quand la lutte sera finie, — un grand repos et la plénitude après la privation. »

Encore quelque temps et, la guerre achevée, les anthologies paraîtront nombreuses; les carnets de route deviendront des mémoires et l'on fera des combattants de la grande guerre le même éloge que des grenadiers de Napoléon, en disant qu'à l'image de leur chef, ils savaient à l'occasion se montrer écrivains.

*
* *

Pendant que les soldats dans leur abri ou les marins dans leur cabine ébauchent le Plutarque des temps nouveaux, que font les civils à l'arrière? En Angleterre, ils ne montrent pas de crainte, ils ne murmurent ni ne s'impatientent, le sentiment qui domine chez eux c'est la curiosité. Les nouvelles officielles ne peuvent les satisfaire : le maréchal French est sobre de propos et la traduction de nos communiqués aux termes techniques obscurs et aux noms géographiques

1. Ces lettres de combattants ont paru dans le *Times*, sauf la dernière qui a été publiée dans l'*Academy*.

inconnus, les trouble et les embarrasse. La pâture qu'ils trouvent matin et soir dans le journal à un demi-penny, est de qualité douteuse. Ils se tournent donc vers les productions des libraires.

Jamais auteurs n'ont montré l'ingéniosité de ceux qui s'appliquent à renseigner leurs contemporains sur la grande guerre. Avec les matériaux les plus maigres ils savent composer des livres qui, s'ils n'instruisent pas, souffrent la lecture. Peu importent les redites; en temps de crise, il n'est pas blâmable de tirer plusieurs moutures du même sac; et n'y a-t-il pas la ressource de l'image photographique, dont les éditeurs sont prodigues, pour divertir le lecteur quand le texte est insuffisant ?

Ces auteurs peuvent se classer en trois catégories : les diplomates, les stratégistes, les prophètes.

Les diplomates ont la part la plus belle, car ils s'appuient sur les publications des chancelleries. Ensuite, les origines immédiates de la guerre, dont ils s'occupent principalement, ne présentent pas les obscurités des opérations en cours. C'est ainsi que M. J. W. Headlam, M. M. P. Price, d'autres encore ont dépouillé très consciencieusement les documents actuellement accessibles dans leur exposé des négociations qui ont précédé la guerre[1].

La tâche est moins facile pour l'Anglais qui étudie les causes lointaines de la guerre ou qui juge la conduite de son pays. La tentation est grande, quand on appartient à l'opposition, de crier bien haut que les ministres n'ont pas su prévoir; on y cède parfois, même au risque de rompre « le front uni ». Cependant, à part les exceptions dont il sera question plus loin, tous s'accordent à dire que la violation de la Belgique a précipité l'Angleterre dans le conflit. Tel est le sens des brochures publiées notamment par lord Bryce, M. Cloudesley Brereton, et les professeurs d'histoire d'Oxford[2].

En voulant généraliser, M. F. S. Oliver[3] a l'air de récriminer contre le fait accompli. Ceux qui sont responsables de la catastrophe, ce sont, selon lui, les politiciens anglais et allemands; les uns sont

1. *The History of twelve days, July 24 th. to Aug. 4 th. 1914; The Diplomatic History of the War.*, etc., voir aussi E. J. Dillon, *A Scrap of Paper, the inner History of German Diplomacy.*

2. *Neutral Nations and the War.* — *Why we are at War, Great Britain's Case*, cf. H. W. Steed., *England and the War.* La brochure de M. Cloudesley Brereton a été traduite en français par M. Legouis sous le titre : *Qui est responsable?*

3. *Ordeal by Battle.*

des « avocats », beaux parleurs, impulsifs, incapables d'action suivie; les autres, grands prêtres du pangermanisme, forment une « pédantocratie » dangereuse. Les avocats, légers et irréfléchis, raillaient les docteurs au lieu de se méfier d'eux. Seul lord Roberts avait prévu le danger et demandait que le pays s'y préparât.

C'est un peu dans le même esprit que M. L. J. Maxse, le directeur de la *National Review*, réimprime les articles qu'il a écrits depuis une quinzaine d'années pour dénoncer le péril allemand[1]. Les avertissements n'avaient pas manqué. Un Anglais observait récemment que le livre prophétique[2] du regretté professeur Cramb n'aurait pas connu d'édition populaire sans la guerre; on en dira autant des remarquables pages où M. W. M. Fullerton discutait en 1913 les problèmes de la politique internationale et que l'on vient avec raison de réimprimer[3].

Dans un pays habitué à la libre discussion, il faut s'attendre à ce que des voix discordantes s'élèvent même à l'heure où les aéronefs ennemies font des victimes sur le sol national. Les tentatives du député travailliste Ramsay Mac Donald et de l'auteur comique Bernard Shaw pour soulever l'opinion contre M. Asquith et sir Edward Grey, l'accusation lancée contre la diplomatie anglaise d'avoir joué « un joli jeu hypocrite » à propos de la Belgique, n'ont ému personne. L'accord s'est étendu jusqu'à ces groupements où, naguère encore, suivant le mot de M. Paul Cambon, « l'influence allemande poursuivait des efforts tenaces[4] ».

En France, on a prêté aux irréductibles une importance qu'ils n'ont jamais eue. Par respect traditionnel pour le contradicteur, amour du *fair play*, ou autre bizarrerie de caractère, l'Anglais consentira, dans un débat auquel il n'y a qu'une seule conclusion, à écouter un ou deux avocats du diable. Il y a un siècle, il se jouait une partie dont l'enjeu était l'existence de l'Angleterre, et cette partie-là était engagée contre nous. Le 17 février 1800, après plusieurs années de lutte, après Quiberon, l'expédition d'Égypte et la bataille d'Aboukir, le député Tierney s'avise de poser à Pitt une

1. *Germany on the Brain.*
2. *Germany and England.*
3. *Problems of Power.*
4. Dépêche du 2 août 1914.

question qu'il croit embarrassante : il lui demande de préciser « l'objet de la guerre »; Pitt n'a aucune hésitation : « Le très-honorable gentleman, répond-il, me met au défi de dire en une phrase quel est l'objet de la guerre. Je ne sais si je peux le faire en une phrase, mais je peux lui dire en un mot que c'est la *sécurité*, la sécurité contre un danger, le plus grand qui ait jamais menacé le monde. » M. Asquith n'aura pas besoin de répéter le discours de Pitt, les sarcasmes de Tierney ne trouveraient plus d'écho.

Les stratégistes sont légion en Angleterre comme en France. Ils rencontrent, là-bas comme ici, l'auditoire complaisant, trop prompt à oublier les démentis que les événements leur infligent. Les plus prudents se contentent de raconter les opérations militaires, en remplaçant trop souvent la vérité de l'histoire, qui n'est pas encore connue, par la conjecture du journal quotidien. Les réelles qualités littéraires dont ils font quelquefois preuve, sont dépensées en pure perte, car le plus grand nombre de ces publications sera rapidement périmé. M. Buchan, qui eût été en d'autres temps excellent correspondant de journal aux armées, a demandé à lord Rosebery d'écrire la préface d'une histoire de la guerre dont la publication se poursuit, et la préface est un avertissement plein d'humour. « On n'écrira ni aujourd'hui ni de longtemps l'histoire de la guerre. Nous ne savons pas de façon authentique les causes subtiles qui ont produit dans une moitié du monde cette convulsion. Je ne crois pas beaucoup à un projet diabolique de déchaîner de sang-froid la guerre. Si la guerre était projetée, la mèche qui brûlait devait provoquer une explosion plus tardive. » Et comment savoir ce qui se passe sur les champs de bataille : on ne dispose que des quelques lignes communiquées par le bureau de la presse; le reste ce n'est que « des nuages de mensonges qui passent », ou des demi-vérités échappées « à la discipline du censeur. »

Mais le *Times* publie sa version de la guerre et le correspondant du *Times* M. George Adam cherche à pénétrer les secrets de notre État-major[1], et M. Hilaire Belloc, qui, avant d'être romancier et membre du parlement, fut canonnier dans l'armée française, initie les profanes aux secrets de la stratégie et de la tactique[2].

1. *Behind the Scenes at the Front.*
2. *A General Sketch of the European War*, etc.

Dès que la note personnelle reparaît, les livres sur la guerre deviennent attachants. Si les combattants ont rédigé des carnets de route, les civils, temoins des événements, se souviennent de ce qu'ils ont vu. Habitant Paris au moment où les armées ennemies avançaient, Mrs M. E. Clarke a partagé les angoisses de la population[1]. Plus tard les historiens citeront son petit livre. M. Rudyard Kipling, qui a beaucoup écrit depuis un an, s'est d'abord senti attiré vers l'armée surgie à l'appel de lord Kitchener du sol de l'Angleterre. L'auteur des *Barrack Room Ballads* connaît depuis longtemps l'âme du pauvre petit Tommy : or, il n'y a pas grande différence entre la recrue qui vient de contracter un engagement à Trafalgar Square et le vétéran de l'armée des Indes dont le portrait a été tant de fois crayonné. Le cadre a seulement changé ou plutôt il s'est élargi. Au lieu de faire l'exercice et d'apprendre la théorie dans les casernes de Knightsbridge, Tommy est rapidement instruit dans quelque vaste camp avec des myriades d'autres recrues[2]. Ensuite M. Rudyard Kipling est allé aux armées. L'autre jour il rapportait de son passage dans les tranchées devant Reims quelques tableautins où se reconnaissent sa sensibilité aiguë et sa faculté d'observation. Les lettres de combattants que nous transcrivions tout à l'heure, ont du mouvement, il leur manque peut-être de la couleur. L'image de la guerre qu'elles donnent, est triste et grise. Il faut pour la colorer la rétine d'un artiste :

« Un beau gars à la peau brune, un jeune géant de proportions superbes, vient d'arracher sa « pelure » bleue, pour la jeter sur les épaules d'un camarade à demi nu, agenouillé à ses pieds et arrangeant sa chaussure. Ils se détachent sur un fond de vapeur bleuâtre à travers lequel brille un tas de paille cuivrée à demi recouvert d'une couverture rouge. Par un divin hasard d'éclairage et de pose, ils forment le groupe de saint Martin se privant de son manteau pour en couvrir le mendiant. Je rencontrai beaucoup de ces tableautins dans la tranchée demi-obscure[3]. »

Avec les prophètes nous pouvons classer les moralistes. Tandis que les uns entrevoient le monde futur à travers leurs rêves, les autres cherchent à tirer un enseignement de la grande catastrophe. Dans

1. *Paris Waits.*
2. *The New Army in Training*, voir aussi Patrick Mac Gill, *The Amateur Army*
3. *La guerre en France*, *Temps*, n° du 7 septembre 1915.

l'optimisme qu'ils témoignent à l'égard des destinées du genre humain, il y a de la naïveté, mais une foi inébranlable au progrès. Une croyance généralement répandue veut que la guerre européenne soit la dernière. C'est une épreuve dont le monde et l'Angleterre en particulier sortiront meilleurs. On raconte que l'Américain Sherman disait aux cadets de West Point qui s'imaginaient l'entendre vanter les bienfaits de la guerre : « La guerre n'est pas la gloire; la guerre, c'est l'enfer. » C'est un peu dans cet esprit qu'écrivent M. Oman [1] et M. George W. E. Russell [2].

Ce sont des laïques qui prêchent; mais les évêques et les pasteurs ont dit aussi leur sentiment. Les cathédrales ont entendu des choses étranges : par exemple le sermon d'un évêque sur le devoir de fabriquer des munitions. Il est vrai que de cette libre tribune qu'est la chaire outre-Manche, il tombe des paroles contradictoires. Alors que le Dr Lyttleton, directeur du collège d'Eton, parlant de la nécessité d'une paix durable, exhortait les fidèles de l'église Sainte-Marguerite, Westminster, à la charité envers l'Allemagne et, dans un élan de générosité chevaleresque, proposait, s'il fallait donner un gage de désintéressement, de renoncer à Gibraltar; l'évêque de Prétoria s'écriait à Saint-Martin in-the-Fields : « Au moment présent une seule chose importe, c'est de continuer la lutte jusqu'à la défaite de l'ennemi, jusqu'au sacrifice du dernier homme. Nous combattons l'esprit du mal déchaîné dans le monde. » Dure nécessité, pensaient peut-être quelques-uns de ceux qui l'écoutaient, tout en l'approuvant, car, au fond de la conscience individuelle, on devine le choc d'opinions inconciliables ; il faut choisir, abandonner les illusions de naguère, rompre avec de vieilles habitudes, et, sacrifice amer, s'avouer à soi-même l'erreur prolongée et l'aveuglement volontaire. Les scrupules et les hésitations de certains esprits d'élite, sir Oliver Lodge les révèle dans une brochure instructive dans sa franchise [3]. Il admet que l'Angleterre aille jusqu'au bout, sans dissimuler pour cela la sympathie que lui inspirait avant la guerre « la vieille Allemagne pleine d'attraits pour l'Anglais réfléchi », l'Allemagne où il reconnaissait « son foyer spirituel » (spiritual home).

1. *The War and its Issues.*
2. *The Spirit of England.*
3. *The War and After.*

Revenue de ses préventions outrées en faveur de l'Allemagne, l'Angleterre rend enfin justice à la France et à la Russie. On se rappelle encore les magnifiques éloges publiés dans le *Times* l'hiver dernier. Ils nous sont allés au cœur. Nous avons accepté l'assurance d'un « millénaire franco-anglais d'amitié ». Mais laissons de côté les appréciations flatteuses, qu'elles viennent d'un vieil ami comme le romancier Henry James ou de Rudyard Kipling, que nous avons connu moins enclin à trouver notre pays « adorable »; songeons plutôt à ce que l'avenir promet[1]. « Quand tout sera fini, quand nous aurons gagné le prix de nos communs efforts, est-ce trop d'espérer que cette alliance de nos deux peuples, née d'un danger commun, consacrée dans le sang, et justifiée, comme nous le souhaitons, par les résultats obtenus, puisse demeurer un facteur permanent dans l'histoire et la vie des deux peuples? Ceux que la guerre a unis, la paix ne devra pas les séparer. » Ce n'est pas un littérateur qui a prononcé ces paroles, c'est lord Curzon, et il est très significatif que ce soit un homme d'État froid et positif qui parle sur ce ton. Il y a soixante ans, quand notre armée combattait aux côtés de l'armée anglaise, ces mêmes espérances étaient exprimées par un grand écrivain qui fut toute sa vie idéaliste et rêveur. « Si le dessein providentiel de la guerre s'accomplit, disait Ruskin, la France et l'Angleterre s'aimeront et après avoir été les plus nobles adversaires qui aient opposé poitrine à poitrine parmi les nations, elles apprendront à déchiffrer la loi des charités internationales; à discerner d'abord que les races, comme les individus, atteignent leur véritable force, dignité ou joie seulement en cherchant chacune le bien des autres et en exultant dans leur gloire. Il est étrange que nous soyons si éloignés de voir pleinement cette vérité. » Nobles paroles, mais qu'il aurait fallu trouver autrefois, non dans la bouche d'un prophète, mais dans celle d'un grand prêtre, guide responsable du peuple.

L'Angleterre a noblement reconnu aussi combien était injuste, injurieuse et déraisonnable son aversion pour la Russie. « Heureusement il n'est plus nécessaire de demander aux Anglais leur sympathie et leur intérêt pour le peuple russe. Ces sentiments sont

1. Cf. *The Achievement of France; The Book of France* (essais et poèmes édités par Winifred Stephens); *Paris Waits*, déjà cité, etc.

accordés librement, généreusement et avec confiance, mais il y a encore quelque chose de nécessaire si nous voulons utiliser la merveilleuse occasion que la Providence de Dieu nous a donnée en nous permettant de tresser des liens permanents entre nous et la Russie et de travailler avec elle à délivrer l'humanité du fléau de la guerre. Il nous importe de comprendre le courage élevé et le haut idéal de ce grand peuple qui, une fois encore, comme il y a cent ans, est à nos côtés pour délivrer l'Europe, et peut-être le monde, d'une tyrannie de la pensée, du cœur et de l'âme dangereusement subtile et spécialement menaçante[1]. » Le temps est fini où les Anglais se représentaient la Russie comme le pays farouche où les loups poursuivent les traîneaux et où les révolutionnaires fabriquent des bombes. Ce que la campagne entreprise il y a quelques années par le regretté M. Stead, n'avait pu faire, l'héroïsme du peuple russe, son abnégation, l'esprit de sacrifice de ses dirigeants l'ont accompli sans peine. Ce qu'il y a de plus élevé et de plus pur dans l'âme anglaise, se sent attiré vers ce grand peuple mystique qui se bat pour la défense du sol natal, avec une ferveur religieuse[2].

***

Quelque temps avant la guerre, un critique bien connu, déclarait que, depuis Byron, la satire était morte. Selon lui, les lois sur la diffamation, les *libel laws*, avaient rendu le sarcasme impossible. Mais la guerre a porté un démenti aux critiques comme aux stratégistes. Aujourd'hui la satire avec toutes ses variétés, depuis le plus léger persiflage jusqu'à l'invective, occupe dans la littérature la même place que le lyrisme. Les brochures sur la doctrine pangermaniste, sur la pratique allemande de la guerre, s'accumulent, avec leurs citations de Treitschke et de Bernhardi, et le dernier paru n'est pas moins instructif que les quarante ou cinquante qui l'ont précédé, mais dans la plupart les choses sont présentées de telle façon que l'Allemand paraît ridicule. Notez bien que ce ne sont pas des productions de petits journalistes habitués à forcer la note pour attirer l'attention comme le camelot qui crie la feuille à un sou force la voix;

1. *Contemporary Review*, juillet 1915.
2. Sir Donald Mackenzie Wallace, *Our Russian Ally*; Denis Garstin, *Friendly Russia* (avec préface de M. Wells).

ces brochures sont signées par des hommes graves et pondérés, par des universitaires, des savants, des avocats en renom. Une caricature qui a beaucoup de succès outre-Rhin, représente l'Allemagne en maître d'école qui se prépare à châtier les alliés comme des écoliers indociles, l'un après l'autre; on dirait que les Anglais s'en inspirent dans le portrait qu'ils tracent de leurs ennemis chez qui ils voient moins les qualités de prévoyance, d'organisation, de discipline que l'impatience de la contradiction, la crédulité immense, le respect imbécile de l'autorité, traits auxquels se reconnaît le pédagogue borné. La cuistre, selon eux, est resté toujours enfant, mais enfant mal élevé et brutal[1].

Ce ne sont là qu'égratignures, exercices préliminaires destinés à agacer le monstre et à prouver l'habileté de ceux qui le harcèlent. A la longue, le public avide d'émotions fortes, se dégoûterait de ces coups d'épingles, il n'est même pas satisfait quand on fustige, il faut qu'on assomme. Qu'on jette un coup d'œil sur *Punch*, ce journal comique qui a chez nos alliés la réputation du *Times* et l'autorité d'un *blue book*; les caricatures les plus populaires cette année, celles que l'Anglais conserve comme de précieuses estampes, n'ont pas été dessinées pour exciter le rire aux dépens de l'ennemi, mais pour provoquer contre lui un immense mouvement d'exécration et de dégoût. Fidèle à la vieille maxime, qu'au combat le soldat avisé frappe à la tête, *Punch* vise l'Empereur. Faut-il rappeler, en particulier, ces trois gravures où Hogarth lui-même n'aurait pas mieux concentré le poison de la haine, l'Empereur devant Nancy, l'Empereur sur le Calvaire, et surtout ce terrible portrait du proscrit que la civilisation repousse dans l'ombre?

Grands amateurs d'humour âcre et de sarcasmes atroces, les Anglais ont atteint, au bout de quelques semaines de guerre, à une violence dans le ton qui n'a pas été égalée depuis plus d'un siècle. Chez aucun des alliés, le cri d'indignation et de colère provoqué par un adversaire déloyal, n'a jailli avec une aussi farouche énergie. Prompts à traduire le sentiment populaire, leurs poètes ont vu-sur-le-champ,

1. Impossible de citer toutes ces publications qui émanent pour la plupart de comités de propagande; il faut se borner à un ou deux titres : Ford Madox Hueffer, *When Blood is their Argument* (à noter que l'auteur est d'origine allemande); John Jay Chapman, *Deutschland über alles, or Germany speaks*, etc.

le « Hun » exécré, le « tueur de petits enfants », laid et ignoble à en donner des nausées. « Sur les groins, comme les amants de Circé, de ces soldats, changés en pourceaux — la marque de la Bête sans miséricorde — est mise, comme une flétrissure. »

L'appel au jugement de Dieu est fréquent. « Le dénombrement de vos exploits hideux n'est pas achevé, — il se poursuit en attendant l'heure de rendre compte — devant le Juge présidant les Assises suprêmes. — En ce jour de jugement ne mettez point votre confiance — dans la pitié des hommes pour excuser votre dette; — les hauts cieux qui vous virent sans pitié, sont justes; — et Dieu n'oubliera pas. »

Si le ton n'est pas toujours aussi indigné, s'il s'adoucit jusqu'à devenir badin, c'est que justice est faite. Écoutez ces quelques vers adressés à un hussard de la mort : « Tu as fait de la mort ton seigneur et ton roi, — de sa tête ton insigne; — maintenant, avec son vieux sourire impénétrable, — il joue avec la tienne. — Ce matin tu es sorti, le *Wacht am Rhein* — aux lèvres; — ce soir tu veilleras aux bords de l'Achéron. »

L'ironie, pour se dissimuler, est peut-être plus cinglante que dans une petite pièce intitulée *Le Kaiser et Dieu* : « Conduit par Wilhelm, comme tu dis, — Dieu a fait extrêmement bien; — d'un petit signe protecteur — tu montres que tu approuves Dieu. — O Kaiser affronte une question nouvelle pour toi — celle-ci : Dieu t'approuve-t-il? — O Kaiser, quand tu t'agenouilles pour prier, — contemple tes mains, et là — que cette horrible tache brune — qui vient du sang des enfants massacrés — brûle de honte ton âme même. »

Quelle que soit l'issue de la lutte, l'Angleterre proclame par la voix du poète, sa résolution de ne plus rien avoir de commun avec ses ennemis. On admirera l'extrême crudité de la forme. « A quoi vous servira-t-il, quand même votre but soit atteint, — et que la terre devienne un paillasson où vous vous essuierez les bottes, — si toutes les races qui se respectent sous le soleil, — crachent leur mépris sur le nom de Teuton[1]. »

Mêmes invectives à l'adresse des ennemis de l'intérieur. Sous le titre significatif de *Graft*, un terrible avertissement est donné aux

1. Ces poésies sont signées O. S. (le collaborateur bien connu de *Punch*), Barry Pain, ou J. S. Carroll.

profiteurs de la guerre, fournisseurs malhonnêtes, fonctionnaires complaisants, traîtres qui trafiquent avec l'ennemi. « Notez-le, le danger et le fléau, — il a une main sur un cœur qui ment — l'autre sur la bourse nationale. — Il est le venin dans la blessure, — il est la trahison dans la coupe, — allez, tirez-le de sa fange native — et pendez-le magnifiquement à la lanterne. » Un châtiment moins rigoureux est réservé aux députés bavards qui harcèlent les ministres de questions et de critiques : « Mais vous qui nous donnez des paroles au lieu d'actes — contents de discourir quand la patrie saigne, — aucun censeur n'est assez crâne, ce semble, — pour arrêter le flot abondant de votre bavardage putride. — Si je pouvais faire comme je voudrais un moment, — j'échopperais vos paroles et votre personne en même temps, — à vous qui par vos tours d'étrangers avez justement mérité — le droit qu'a l'Anglo-Bosch (*sic*) d'être interné. » Malgré l'exagération et la violence, la conviction des satiriques est si forte, leur fougue si soutenue, leur émotion si généreuse qu'ils finissent par entraîner. Quelques-uns préféreront à ces imprécations l'épigramme légère, mais en admettant que si le spectacle de deux maîtres d'armes aux prises est beau, il y a de la puissance dans un assaut de boxe où les coups bien assénés soulèvent les ricanements.

*
* *

La littérature d'imagination n'a presque pas subi le contre-coup des événements. Les statistiques disent seulement qu'il paraît moins de romans et plus de recueils de vers. Chose inattendue dans l'Angleterre puritaine, les théâtres n'ont pas fait relâche. Les œuvres d'imagination qui s'inspirent directement de la guerre, sont le petit nombre. La paix revenue, la voix des poètes se fera sans doute entendre, pour le moment il est rare qu'elle ait la force de dominer le fracas de la mitraille.

Parmi les pièces de théâtre dont le sujet est emprunté aux circonstances actuelles, une seule vaut la peine d'être retenue moins à cause de ses mérites que du nom de l'auteur et de l'état d'esprit qu'elle révèle. Des poètes tragiques contemporains, M. Stephen Philipps est le plus connu. Il manie adroitement le vers de Shakes-

peare et de Milton. Une analyse rapide d'*Armageddon*, le drame où il poétise la lutte entre les alliés et les Empires du Centre, jettera de la lumière sur un côté du caractère anglais dont on a méconnu ou plutôt ignoré le rôle dans la crise d'août 1914. Sur le continent, l'Anglais passe pour un homme positif et pratique; à le fréquenter, il est impossible de ne pas reconnaître aussi en lui un sentimental. Pour un grand nombre d'Anglais, il faut chercher à la guerre une cause surnaturelle et diabolique. Les chefs des armées ennemies sont possédés par une légion de démons sortis de l'enfer et qui ravageront la terre jusqu'à ce que la Providence divine les arrête. Une intervention s'est déjà produite pendant la retraite de Mons, à ce qu'affirment des témoins dignes de foi, et, malgré les railleries de quelques sceptiques, la presse sérieuse en parle et des personnages considérables y croient.

Dans le prologue d'*Armageddon*, qui se passe en enfer, Satan, sollicité par les démons ses sujets, de sortir de l'inactivité, appelle l'ombre d'Attila et l'envoie sur notre planète pour y déchaîner une guerre monstrueuses. Une suite de scènes tragiques et grotesques, à la façon romantique, montrera le damné ne s'acquittant que trop bien de sa mission. C'est par exemple devant Reims bombardée : après avoir ordonné quelques exécutions, le commandant allemand, une bouteille de champagne à la main, expose dans une longue tirade ses idées sur le pangermanisme. Un peu plus loin, la scène est transportée à Berlin, au bureau de la presse, où, au grand divertissement de la salle, le directeur dicte des dépêches pittoresquement mensongères sur l'Angleterre. Au dernier acte, c'est la revanche : les alliés entrés dans Cologne, se préparent à brûler la cathédrale quand l'apparition de Jeanne d'Arc suspend l'exécution. Il ne reste plus à Attila qu'à confesser son échec : le divin esprit de bonté qui règne au fond des cœurs, l'a vaincu. L'interprétation symbolique d'événements en train de s'accomplir, s'accepte difficilement : goûté du public, le talent de M. Stephen Philipps n'a pas trouvé grâce devant la critique.

Il serait inutile de parler d'autres mélodrames : leur mérite est mince, leur action sur la foule moins durable que celle du film patriotique déroulé tous les soirs dans le cinéma de faubourg. Quant aux romans, aucun d'eux ne vaut la lettre venue des Flandres,

qu'on se passe de mains en mains et qui rarement parvient aux journaux.

Les recueils de poésies sont plus intéressants à feuilleter. A peine l'armée achevait-elle de se concentrer derrière Maubeuge, que déjà l'émotion nationale s'exprimait en odes et en sonnets. On reproche souvent à l'Angleterre son manque de préparation; sur un point au moins elle ne fut pas prise au dépourvu, elle avait un poète-lauréat qui sur-le-champ se mit à jouer les Tyrtées : « Laisse de côté ta joie, — tes critiques et tes jeux : — l'ennemi est sur toi — et l'heure est grave. — Dans le feu, l'air et l'eau, — il faut que soit ton épreuve; — mais ceux qui aiment le mieux la vie, — meurent joyeusement pour toi. »

L'appel aux armes et la glorification des héros tombés, tels sont les deux thèmes qui reviennent le plus souvent. Le beau poème de M. Rudyard Kipling n'a rien perdu de sa chaleureuse émotion, mais le dernier vers est devenu la devise des volontaires qui s'offrent au suprême sacrifice :

« Pour ce que nous avons, pour ce que nous sommes, — pour la destinée de nos enfants, — debout, face à la guerre, — les Huns sont à nos portes! — Notre monde a passé, — bouleversé de gaîté de cœur, — rien ne reste aujourd'hui — que l'acier, le feu, la pierre.... — Une fois de plus, nous entendons la parole — qui affligea la terre jadis : — Nulle loi que le sabre — hors du fourreau, effréné! — Une fois de plus, elle unit l'humanité, — une fois de plus les nations vont — affronter et dompter et enchaîner — un ennemi rendu fou et conduit par la force.... — Les espoirs faciles et les mensonges — ne nous amèneront pas au but, — mais le dur sacrifice — du corps, de la volonté, et de l'âme. — Il n'y a qu'une seule tâche pour tous, — pour chacun qu'une seule vie à donner. — Qui restera debout si la liberté succombe? — Qui mourra si l'Angleterre vit? »

L'*Adieu* de M. Henry Newbolt est un touchant hommage à la mémoire des morts.

« Mère, la tête haute, — entends-tu, de l'autre côté des flots, — l'adieu des morts? — des morts qui sont tombés pour toi? — Salue-les de tes paroles tendres et graves, — car, en te sauvant, ils n'ont pu se sauver eux-mêmes. — Afin que la maison restât intacte, —

la maison que leurs pères a bâtie si belle, — pensant que l'endurance sous les armes — valait mieux que le désespoir brutal, — ils trouvèrent le secret de la parole qui dit : — Servir est doux, car vivre véritablement c'est mourir! — Salue donc tes morts — de l'autre côté des flots déserts — et que ce soit ta consolation — de savoir qu'ils sont morts pour toi. — C'est au loin qu'ils ont servi, mais maintenant que leur devoir est accompli, — leur vie et la tienne seront unies à jamais. »

Pour être juste envers les poètes, il ne faudrait pas arrêter là les citations. Pourquoi ne pas mentionner l'ode aux vainqueurs d'Héligoland de M. William Watson et les sonnets de Rupert Brooke? pourquoi ne rien dire de Masefield, de Binyon et de tant d'autres? L'état de frémissement héroïque où vit l'Angleterre, est favorable aux poètes. Le succès les attend. Il s'en rencontrera peut-être un ou deux qui dépasseront les autres parce qu'ils auront puisé leur inspiration dans le plus grandiose événement qui se soit accompli depuis Elisabeth, parce qu'ils auront senti qu'autour d'Ypres en ruines et aux Dardanelles, l'union s'est faite, dans le sang, indissoluble, entre la mère patrie et les colonies accourues à son secours. Tout peuple peut exalter le courage de ses combattants et célébrer la mémoire de ses morts, seuls jusqu'à présent les Anglais ont vu la mêlée sanglante, ayant donné un corps à des rêves, enfanter l'Empire.

***

L'accord est donc à peu près unanime chez nos alliés. Dès l'invasion de la Belgique, l'énorme majorité a été acquise à la bonne cause; depuis lors, les hésitants se rallient; à peine en reste-t-il un pour douter et se recueillir, comme un saint Thomas honteux; et c'est donner une importance exagérée aux irréductibles que de les citer parce qu'ils crient très haut leur désapprobation. Si le peuple anglais obéissait à un calcul, s'il était mû par l'ambition ou l'envie, ces énergumènes auraient beau jeu de grouper la foule autour d'eux; si le peuple se battait pour repousser l'envahisseur, le peloton d'exécution leur aurait déjà logé dans la tête une balle bien méritée; mais il se bat parce qu'un crime a été commis en Europe et qu'il ne faut pas que le crime se renouvelle; en d'autres termes, la guerre est

une croisade et le volontaire qui s'enrôle, peine et meurt pour l'honneur de Dieu ; dès lors que le principe d'action est d'ordre religieux, l'Angleterre tolérera l'infime minorité dissidente dont la propagande échoue devant l'indifférence de ceux que la grâce a touchés. Ces hommes que l'on a connus froids, contenus, sachant réprimer les gestes et les éclats de voix, on les retrouve s'abandonnant aux élans de l'enthousiasme et à la véhémence de l'indignation ; ils ignorent les ménagements, les précautions oratoires, les politesses du temps de paix ; n'allez pas croire que la crise les ait transformés, ils sont redevenus eux-mêmes ; c'est leur plus fort instinct qu'ils écoutent dans la lutte engagée afin que le monde reconnaisse qu'une nation est inviolable dans les limites fixées par les traités.

Telles sont les réflexions que l'on fait en parcourant quelques-uns des nombreux livres que la guerre a inspirés.

Ch. Bastide.

L'EFFORT BRITANNIQUE POUR LA GUERRE

PENDANT LES HUIT PREMIERS MOIS

(Août 1914. — Avril 1915.)

Quand les dirigeants du peuple britannique se virent contraints par les événements d'envisager la participation de leur pays à un conflit européen, c'est-à-dire vers la fin de juillet 1914, cette perspective souleva d'un bout à l'autre du pays une violente opposition. Le monde des affaires, les industriels, les associations ouvrières, les intellectuels protestèrent à l'envi contre l'idée d'une guerre. Et le cabinet lui-même était divisé sur la question : le 31 juillet, six de ses membres, et non des moindres, étaient encore partisans de la neutralité [1].

Cette impopularité d'une intervention armée ne s'explique pas seulement par des causes d'ordre permanent : absence de précédents récents — la guerre du Transwaal n'a été qu'une expédition coloniale, — inexistence dans le pays du service obligatoire, même pour l'armée de mer [2]. Elle tient en outre à des facteurs d'ordre purement accidentel. En d'autres termes, le moment était aussi mal choisi que possible pour entreprendre une grande guerre. Au point de vue politique, le parti libéral, alors au pouvoir, venait de faire adopter, malgré l'opposition acharnée des conservateurs, diverses mesures législatives dont la plus contestée, le *Home Rule*, avait suscité en Irlande un commencement de guerre civile. Au point de vue économique, les marchés commerciaux et financiers se trouvaient en plein désarroi, vu l'insécurité dans laquelle l'on vivait depuis trois ans.

L'Allemagne, il est à peine besoin de le dire, avait compté sur ces diverses circonstances, si même, comme le laisse entrevoir

1. Lord Morley, Lord Beauchamp, MM. John Burns, Simon, Harcourt et Trevelyan.
2. L'inscription maritime n'existe pas au Royaume-Uni.

M. Wickham Steed dans une étude récente [1], elle n'avait pas cherché de longue date et à tout hasard à en aggraver les conséquences défavorables par une intervention occulte. Elle se flattait de voir le gouvernement britannique rester neutre sous l'empire des embarras du moment. Ces calculs furent déjoués par les événements. Dès que le cabinet anglais apprend l'ultimatum allemand à la Belgique et l'invasion de ce dernier pays par les troupes du Kaiser, l'union se fait dans son sein, à l'exception de trois dissidents aussitôt remplacés, et un ultimatum est adressé à l'envahisseur. Le même jour, dans une séance parlementaire désormais historique, les leaders conservateur et nationaliste assurent le gouvernement de « l'appui inébranlable » de leurs partis respectifs. Sans doute, quelques voix discordantes protestant contre la guerre s'élèvent encore des bancs radicaux et socialistes. Mais deux jours après, la guerre étant déclarée, on n'entend plus de récriminations contre le fait accompli, et toutes les mesures proposées par le pouvoir exécutif sont adoptées sans débat à l'unanimité. Le miracle qu'avait accompli quelques heures auparavant en France la déclaration de guerre allemande s'est répété chez nos voisins : la puissance germanique trouve à nouveau devant elle, contrairement à son attente, un peuple oublieux de ses querelles intérieures, uni dans un commun amour de la patrie et prêt à tous les sacrifices pour la défense de ses foyers.

A compter de ce moment, tous les sujets britanniques, habitants de la métropole, des *dominions* autonomes ou des simples possessions coloniales, prodigueront leur concours aux maîtres des destinées du pays sans jamais marchander leur dévouement à la cause publique. Quant au gouvernement lui-même, il saura se montrer digne de la tâche, ou pour mieux dire de l'honneur écrasant que les événements lui ont imposé.

Pour apprécier à sa valeur cet effort ininterrompu de l'empire britannique tout entier, il n'est pas besoin d'attendre l'issue de la lutte. Les huit premiers mois de la guerre suffisent à cet égard, surtout si on limite son examen au point de vue économique et au point de vue social, les seuls auxquels il convienne actuellement de s'attacher, les deux autres principaux aspects du problème, question militaire et question budgétaire ayant déjà fait l'objet d'études très complètes.

1. *Revue de Paris*, 1er juin 1915.

I. — L'effort économique[1].

Au début de la deuxième quinzaine de juillet 1914, si la situation du marché financier était peu satisfaisante, en revanche l'argent était abondant. Le taux de l'escompte à la Banque d'Angleterre avait été abaissé de 5 p. 0/0 (1er janvier) à 3 p. 0/0, et celui de l'escompte hors banque de 4 1/4 p. 0/0 à 2 1/2 p. 0/0 seulement. Le stock métallique du même établissement avait peu varié : de 35 millions de £ au 1er janvier, il avait passé au 22 juillet à 40 millions de £. L'argent au jour le jour, qui se payait 2 p. 0/0 au début de l'année, était tombé à 1 1/2 p. 0/0. La Bourse, après un timide essai de reprise en janvier, était depuis plusieurs mois sans affaires. Quant à la situation commerciale et industrielle, elle était en pleine dépression.

Quelques jours s'écoulent et le 28 juillet, les craintes de conflagration européenne deviennent une quasi-certitude. La veille déjà, bien des *jobbers* refusaient en pleine Bourse de traiter quelque affaire que ce fût. Le lendemain 29, jour de liquidation, les différences s'élevèrent à des chiffres considérables. Entre autres singularités, on vit quatre transactions successives en *Consols* s'effectuer chacune avec 1 p. 0/0 d'écart sur la précédente, fait inouï dans l'histoire du *Stock Exchange*. Néanmoins les règlements se seraient effectués sans trop de difficultés, bien que neuf maisons eussent dû se déclarer en état de cessation de paiements, si les clients étrangers ne s'étaient trouvés dans l'impossibilité matérielle de payer leurs dettes, soit faute de ressources disponibles, soit surtout en raison de la suppression du change sur l'étranger, réduit à des cours purement nominaux. Les banquiers et courtiers qui avaient d'importants comptes débiteurs et étrangers, ne pouvant solder leurs différences, firent une démarche auprès du Comité de la Bourse qui décida, bien qu'à contre-cœur, de fermer cet établissement le lendemain 31 juillet dès le matin, mesure qui avait pour conséquence de soumettre les opérations non réglées à un moratorium de fait. Cet exemple fut aussitôt

1. Sur la vie financière et économique du Royaume-Uni et de ses colonies pendant les premiers temps de la guerre, voir l'intéressant article de M. Raphaël-Georges Lévy : La guerre et la vie économique (*Revue des Sciences politiques*, 15 décembre 1914).

imité par les Bourses de province (Liverpool, Manchester, etc.). Cinq mois devaient s'écouler avant la réouverture de ces différents marchés de valeurs.

Pendant ce temps, les banques d'escompte, assaillies de demandes s'adressèrent à la Banque d'Angleterre qui, pour défendre son encaisse, dut élever à plusieurs reprises son taux d'escompte, d'abord à 4 p. 0/0 (30 juillet) puis à 8 p. 0/0 (31 juillet) et enfin au chiffre exorbitant de 10 p. 0/0 (1er août).

Les demandes de remboursement de billets à la Banque d'Angleterre n'étaient pas moins actives : elles se multiplièrent dans une proportion telle que le rapport de la Réserve aux engagements — le baromètre habituel de la situation financière du pays — tomba de 52 3/8 p. 0/0 (22 juillet) à 40 p. 0/0 le 29 juillet, puis, le 7 août, au chiffre sans précédent de 14 1/4 p. 0/0.

Les circonstances semblaient devoir amener une panique terrible sur le marché anglais. Il n'en fut rien, parce que le gouvernement sut, après avoir consulté un comité composé d'hommes que leur situation plaçait au-dessus des partis[1] et les représentants des grandes institutions financières, intervenir énergiquement et à propos dans les différents domaines de l'activité économique, avant même la déclaration de guerre à l'Allemagne. Il parvint ainsi dans la limite où il le pouvait, à mettre le commerce national en état de s'adapter aux conditions nouvelles que lui faisaient les hostilités, et à rétablir le crédit public bouleversé par les événements de la dernière quinzaine de juillet. Les mesures qu'il a prises à cet effet, appelées du nom de mesures de détresse (*Emergency Measures*), peuvent être classées en quatre groupes, suivant qu'elles concernent les opérations de crédit, le marché des valeurs, le commerce et l'industrie nationale ou le trafic international.

Les *opérations de crédit* étaient complètement désorganisées. Les deux jours précédant le *Bank Holiday* traditionnel (1er lundi d'août), c'est-à-dire les 31 juillet et 1er août plusieurs banques avaient refusé de changer les billets de leurs clients contre de l'or. Il en résulta qu'une foule de personnes se présentèrent ces jours-là à la Banque

1. Les principaux membres de ce Comité étaient Lord Saint Aldwyn, le Chief Justice, le gouverneur de la Banque d'Angleterre, Lord Revelstoke et M. Chamberlain.

d'Angleterre, demandant le remboursement en or de leurs billets de cinq livres[1], afin de se procurer la monnaie nécessaire pour payer leur personnel et pourvoir aux dépenses des deux jours (Dimanche et lundi) de vacances. Pour permettre à la Banque et aux autres établissements de défendre leur encaisse-or, sans aller jusqu'à décréter le cours forcé, le Gouvernement demanda au Parlement l'autorisation d'émettre des billets pour de petites coupures de 1 livre et de 10 shillings, et de donner cours légal aux mandats-poste. Un certain délai étant nécessaire pour l'impression des billets, la durée du *Bank Holiday* fut prorogée jusqu'au 6 août inclus. Les nouveaux billets firent leur apparition le jour même de la réouverture des banques (7 août). Ils étaient émis, non par la Banque d'Angleterre, mais par le Trésor, aussi s'appellent-ils *currency-notes* et non *bank-notes*, mais, en vertu d'un arrangement spécial, ils sont aussi remboursables en or par cet établissement. La même faculté était étendue aux *mandats-poste*. Toutefois, ces derniers furent rapidement retirés de la circulation, en sorte que leur rôle dans la crise fut presque nul.

D'autre part, il convenait, sous peine de provoquer une véritable panique, d'accorder des délais aux débiteurs (tirés ou endosseurs) d'effets de commerces et aux banques. C'est ce à quoi tendit la proclamation royale du 2 août 1914. Elle ajourna à un mois le paiement de tous effets de commerce autres que les chèques et traites à vue; cette faveur était toutefois subordonnée à deux conditions : la *réacceptation*, le paiement d'un intérêt de retard égal au taux de la Banque en vigueur lors de cette formalité. Une nouvelle proclamation en date du 6 août étendit le moratorium « à tous les paiements exigibles antérieurement au 4 septembre 1914, du chef d'un effet de commerce, d'une valeur négociable ou d'un contrat, datés ou passés avant le 4 août 1914 ». Étaient formellement exclus du bénéfice de cette mesure les gages, salaires, dettes inférieures à 5 £, frets maritimes, dettes dues par des étrangers, billets de banque, et quelques autres. Par contre, les comptes courants ou de dépôt en banque étaient compris dans sa sphère d'application. Des proclamations ultérieures vinrent successivement proroger le moratorium jusqu'au

1. La plus petite coupure des billets de banque anglais est celle de 5 £.

17 novembre, ou 17 décembre (suivant certaines distinctions) pour les effets de commerce et jusqu'au 3 décembre pour toutes les autres créances visées par les textes ci-dessus.

Il convient de rapprocher du moratorium les dispositions édictées par le *Crown Emergency Powers Act. 1914*, voté dès le 31 août. Aux termes de cette loi nouvelle, les dettes et paiements dus en vertu de contrats antérieurs au 4 août 1914 ne pourront, pendant toute la durée de la guerre et les six mois suivants, être exigés, nonobstant tout titre exécutoire, sans une demande préalable aux tribunaux, qui pourront discrétionnairement accorder ou refuser le droit de poursuivre le débiteur. Bien que l'on ne dispose d'aucune donnée statistique à ce point de vue, il semble que les Cours de justice se sont montrées peu empressées, sauf motifs exceptionnels, à favoriser l'exercice du droit de poursuite. Un juge de la Cour de la Cité de Londres n'a pas craint, le 25 août, de déclarer en pleine audience qu'il ajournerait *sine die* toute demande judiciaire portant sur une dette de moins de 5 £, donc non visée par le moratorium.

Les banques, dispensées d'un certain nombre d'obligations, n'en étaient pas moins obligées, d'une part de payer les effets et chèques à vue, d'autre part de rembourser sur demande les comptes ouverts postérieurement au moratorium, et de faire le change des coupures de 5 £, sous peine de mécontenter leur clientèle. On imagina pour résoudre ces difficultés de leur consentir, sous forme de *currency-notes*, des avances jusqu'à concurrence de 20 p. 0/0 du montant cumulé des comptes courants et de dépôts ouverts par elles à leurs clients. Toutefois ces avances n'étaient pas gratuites : elles portaient intérêt au taux des avances de la Banque d'Angleterre. Tant que subsistèrent les craintes de remboursement en masse, les banquiers firent un usage assez large de la faculté qui leur était donnée. Au 29 août, il avait été émis pour 21 millions 1/2 de £ de currency-notes, employées jusqu'à concurrence de 6 millions 1/2 à faire des avances aux banques[1]; ce chiffre s'éleva même un moment jusqu'à 13 millions de £. Mais comme cette opération était onéreuse pour les établissements de crédit, ces derniers remboursèrent les avances petit à petit,

1. Plus 2 millions 1/2 d'avances aux caisses d'épargne et 1 million 1/4 aux *Trustees' Saving Bank*. Les dépôts en banque (à vue ou à court terme) au début de la guerre ont été évalués par *the Statist* à environ 1,200 millions de £. On eût donc pu émettre pour £ 240 millions en chiffres ronds de *currency-notes*.

au fur et à mesure que la confiance renaissait, en sorte qu'au 31 octobre 1914 il n'en restait plus que pour le chiffre dérisoire de 169,000 £. Toutefois le Trésor se garda bien de réduire parallèlement le montant des *currency-notes* qui atteignit tout au contraire des chiffres plus élevés au 31 décembre 1914 (38 millions 1/2 de £) et au 31 mars 1915 (40 millions £) qu'au 29 août : il était en effet commode, moyennant une rémunération minime à la Banque, de maintenir ou même d'augmenter, dans la limite des accords intervenus, le montant d'émissions de billets qui n'étaient qu'en partie gagés sur des dépôts d'or : le Trésor jouissait ainsi d'un crédit sans intérêt.

Quant aux émissions de billets de 5 £ et au-dessus par la Banque d'Angleterre, elles atteignaient au 1er juillet 1914 le chiffre de 57 millions de £ pour un stock métallique de 38 millions 1/2 soit un rapport d'environ 67 p. 0/0. A la date du 5 août, le montant des émissions est tombé à 36 millions 1/2, celui de l'encaisse or et des lingots à 27 1/2 et le rapport s'est élevé à 75 p. 0/0. Si les deux premiers chiffres sont bas, et si le second prouve la nécessité pour la Banque de défendre son encaisse, le rapport entre les deux montre bien qu'il n'y a eu aucune panique. Pendant toute la durée de l'exercice financier, la Banque procéda, grâce à des arrangements à l'étranger, à des achats considérables de lingots et de monnaie d'or, principalement de pièces américaines. De plus, elle parvint à obtenir par des négociations spéciales que les achats de coton d'Égypte effectués annuellement au mois d'octobre fussent réglés en papier, ce qui permit d'éviter une sortie considérable de métal jaune. Par suite de ces mesures, le stock métallique de la Banque atteignait au 31 décembre 1914, un chiffre de 69 millions 1/2 de £[1], et au 31 mars suivant 52 millions 1/2, contre 71 millions de billets, soit une proportion de 75 p. 0/0, plus que suffisante[2].

Cette abondance, soigneusement entretenue, des stocks métalliques, en permettant d'augmenter les émissions de billets, facilitait une opération très importante pour la reprise des affaires : l'es-

1. Le chiffre le plus élevé de l'année (72 millions 1/2 de £) fut atteint le 18 novembre.

2. Une loi du 6 août 1914 (*Currency aval Bank-notes act*) a autorisé la Banque d'Angleterre et les Banques d'émissions d'Irlande et d'Écosse à créer des billets au delà de la limite légale. Jusqu'ici (juin 1914) il n'a pas été fait usage de cette faculté.

compte des effets antérieurs au moratorium (*premoratorium bills*), dont la valeur totale était estimée d'après M. Lloyd George à 350 millions de £ au minimum et 500 millions de £ au maximum[1]. Toutefois, vu les circonstances, la Banque d'Angleterre mettait peu d'empressement à se prêter à cette opération, la situation des accepteurs, tireurs et endosseurs pouvant avoir changé du tout au tout en quelques jours. On ne pouvait guère en outre traiter au taux prohibitif de 10 p. 0/0 en vigueur jusqu'au 7 août. Le gouvernement jugea avec raison qu'il avait le devoir d'intervenir. Par un arrangement entre lui et la Banque, signé le 12 août, il donna à cet établissement sa garantie pour les pertes qui résulteraient de l'escompte d'effets acceptés antérieurement au 4 août 1914, à condition que ces derniers fussent agréés d'un commun accord (*approved*) avant cet escompte. En cas de non-paiement, la Banque renonçait à son recours contre le porteur. De plus, à l'échéance, elle était tenue, sur la demande de l'accepteur, d'accorder que le paiement fût différé moyennant le paiement d'intérêts à un taux supérieur de 2 p. 0/0 à celui de l'escompte-banque. Un nouvel arrangement intervint le 12 septembre; en vue de faciliter la reprise des affaires, la Banque acceptait que les avances faites par elle pour le paiement à l'échéance des *premoratorium bills* ne fussent remboursables que douze mois après la fin de la guerre et se prêtait à des avances destinées à payer à l'échéance les effets acceptés *postérieurement au moratorium*. Les créances résultant de ces dernières passaient, à certaines conditions, avant celles relatives aux *premoratorium bills*.

Entre temps le taux d'escompte banque avait été successivement réduit à 6 p. 0/0 (7 août) puis à 5 p. 0/0 (9 août) : il n'a plus varié depuis. L'escompte hors banque redevenait possible; d'abord légèrement supérieur au taux officiel (5 1/4 à 5 1/2 le 22 août), il s'abaissa assez rapidement à 4 1/2 p. 0/0 puis graduellement jusqu'à 2 1/2 p. 0/0 (2 janvier 1915).

La garantie du gouvernement pour l'escompte des effets exerça une influence très heureuse. Grâce à cette intervention la Banque put, suivant M. Lloyd George[2] escompter pour 120 millions de £

1. L'*Economist* les évalue à 40 millions de £ par semaine, soit, pour les 90 jours qui ont précédé la déclaration de guerre, environ 520 millions £.
2. Chambre des Communes, séance du 28 novembre 1914.

de *premoratorium bills*, sur lesquels le déchet était évalué à 20 p. 0/0 au maximum. Le surplus de ces *bills*, à l'exception de 50 millions de £ environ d'effets tirés sur des pays ennemis, fut escompté hors banque ou mis en portefeuille jusqu'à l'échéance.

Les *marchés de valeurs* du Royaume-Uni, Stock Exchange et Bourses de province, avaient fermé leurs portes le 31 juillet au matin. Cette décision avait été prise par des Comités d'administration, seuls compétents en la matière, mais il est hors de doute que le Gouvernement avait été consulté au préalable. La fermeture des locaux gêna considérablement les transactions[1], mais n'empêcha point qu'il se fît quelques affaires au comptant (*cash business*), qui se traitaient dans Throgmorton Street, quel que fut le temps, ce qui valut, à cette rue, aux approches de l'hiver, le surnom de « La Tranchée ». Si les dirigeants du Stock Exchange se préoccupaient peu des conséquences purement matérielles de la clôture, ils ne pouvaient pas ignorer volontairement les négociations officieuses, sous peine de voir se produire des affaissements de cours. Aussi, dès le 14 septembre, le *Committee for General Purposes* décida-t-il qu'aucune transaction ne pourrait avoir lieu sur un certain nombre de rubriques —, correspondant aux *Trustees Stocks* ou valeurs de père de famille — si ce n'est à un prix égal ou supérieur aux cours de clôture du 30 juillet 1914.

La Bourse de New-York, fermée elle aussi le 30 juillet, ayant à son tour fixé des prix minima, le *Committee* s'empressa, pour prévenir des arbitrages qui eussent été désastreux, de décider, en date du 4 octobre « qu'en raison des circonstances exceptionnelles, aucun membre du *Stock Exchange* ne devra négocier un achat ou une vente de titres inscrits à la Cote de New-York à un prix moindre que l'équivalent en monnaie anglaise des cours cotés en clôture à New-York le 30 juillet ».

Un peu plus tard, l'on prit des mesures pour effectuer le règlement, toujours en suspens, des opérations à terme traitées au 15 août antérieurement à la guerre. Pour mener cette opération à bonne fin, il fallait commencer par s'entendre avec les établisse-

1. D'après un article du *Times*, l'incommodité résultant de cette mesure eut pour effet d'augmenter en moyenne le bénéfice du jobber (l'écart entre le prix vendeur et le prix acheteur) d'au moins 1/4 de £ par 100 £ nominal.

ments de crédit qui avaient consenti avant la guerre des avances sur titres, afin qu'ils ne procédassent point à une réalisation brutale de leurs gages, qui eût inondé le marché de titres et déprimé les cours. Ces négociations furent faites avec l'appui du Gouvernement. Ce dernier, mal disposé tout d'abord, car il craignait de trop bien servir les intérêts de la spéculation, consentit plus tard à s'y prêter, à condition que le Stock Exchange ne serait pas rouvert sans son autorisation. Les banques acceptèrent de continuer sans couverture supplémentaire et jusqu'à l'expiration d'un certain délai après la fin des hostilités les avances antérieures au moratorium. En échange de cette concession, la Banque d'Angleterre s'engagea à leur faire des prêts, à 1 p. 0/0 d'intérêt au-dessus de son taux d'escompte (avec minimum de 5 p. 0/0) jusqu'à concurrence de 60 p. 0/0 de la valeur des titres, calculée au cours de la liquidation de fin juillet 1914. Quant au Gouvernement, son rôle consistait à garantir la Banque contre toute perte pouvant résulter de ces opérations, risque très limité, vu l'importance de la marge (40 p. 0/0) entre la valeur estimative du gage et le montant du prêt à consentir.

Le terrain ainsi déblayé, le Comité de la Bourse fixa au 18 novembre la date à laquelle aurait lieu la liquidation différée de mi-août, et détermina les règles auxquelles cette opération serait soumise. Il décida que tout acheteur pourrait faire ajourner le paiement de ses titres jusqu'à l'expiration du douzième mois qui suivrait la fin de la guerre, à charge de fournir une couverture en espèces ou en titres, et de payer chaque quinzaine un report à débattre avec son vendeur, mais n'excédant pas un taux fixé d'avance par le Comité.

La réouverture de la Bourse [1] fut autorisée par le gouvernement pour le 4 janvier 1915, mais à des conditions sévères, destinées tant à enrayer la spéculation qu'à empêcher la négociation par le canal des neutres de titres appartenant à des sujets des puissances ennemies. Les opérations à terme et les arbitrages étaient interdits. Les livraisons de titres devaient être accompagnées d'une attestation émanant d'un courtier ou banquier anglais, certifiant que les valeurs en question se trouvaient dans le Royaume-Uni depuis le 30 septembre 1914, et n'étaient point la propriété d'un ennemi. Enfin

1. Celle des principales Bourses de province eut lieu le même jour.

aucune transaction ne pouvait avoir lieu au-dessous d'un prix minimum, du moins en ce qui concerne les valeurs de premier ordre.

Conformément à ces prescriptions, le *Committee for General Purposes* établit des minima de prix pour toutes les *gilt edged securities* : fonds d'États et municipaux britanniques, obligations et actions de préférence des compagnies de chemins de fer anglaises ou coloniales, etc. Ces prix, qui s'écartaient peu des cours moyens du 30 juillet 1914 furent trouvés trop élevés, d'autant plus qu'ils ne tenaient aucun compte des dividendes ou arrérages payés depuis cette époque. Une nouvelle liste fut publiée le 19 mars 1915. Elle édictait des diminutions sensibles, variant de 2 à 5 p. 0/0 suivant les valeurs. Le comité annonçait qu'elle resterait en vigueur pendant trois mois [1].

Ces dispositions n'étaient pas applicables aux *american shares* qui continuaient à être régis par l'ancienne réglementation. Entre temps — il convient de le signaler — la Bourse de New-York avait rouvert ses portes (12 décembre 1914).

L'institution de prix minima a été très vivement critiquée, non seulement dans ses détails d'application, mais encore dans son principe même. Il est incontestable qu'elle a rendu de très grands services en l'absence d'un marché régulier, mais, la réouverture de la Bourse accomplie, elle a perdu sa raison d'être.

La reprise de la cotation officielle donna le signal, comme on pouvait s'y attendre, d'une augmentation considérable du mouvement des négociations. Le premier jour on traita 934 affaires, deux jours après 1,800, et à la séance du 31 mars on avait atteint le chiffre de 3,370 transactions.

Le gouvernement ne se contenta pas d'intervenir à propos de la réouverture du Stock Exchange. Il voulut en outre exercer un droit de contrôle sur les émissions nouvelles et précisa même la politique qu'il suivrait à cet égard [2] : approbation des émissions concernant des entreprises opérant au Royaume-Uni « si elles sont conformes

1. Cours des consolidés : au 1er juillet, 75 p. 0/0; au 30 juillet, 68 1/2 p. 0/0; ce dernier prix fut le minimum autorisé par les règlements des 14 septembre 1914 et 4 janvier 1915. Il fut abaissé à 66 1/2 p. 0/0 le 19 mars 1915.

2. Voir le n° du *Times* du 23 janvier 1915.

à l'intérêt national » et des émissions concernant des entreprises coloniales « si elles présentent un caractère d'urgence incontestable »; refus en principe pour toutes les autres.

Le total des actions ou obligations placées sur le marché de Londres pendant les huit premiers mois de la guerre s'est élevé à 14 millions 1/2 de £, non compris l'emprunt de guerre, dont la moitié à peu près ont été émises avant l'exercice du droit de contrôle du Gouvernement et l'autre moitié après. La plus grande partie ont porté sur des emprunts coloniaux ou étrangers de premier ordre, et le surplus sur des petites émissions de sociétés anglaises. D'autre part, il a été émis, non compris les bons du Trésor et de l'Échiquier, pour 29 millions 1/2 de £ de bons à court terme par des municipalités anglaises, le Trésor de l'Inde, le gouvernement russe et le gouvernement français[1]. Ces deux dernières émissions ont les mêmes modalités : il s'agit dans les deux cas de Bons à 12 mois, offerts à 95 p. 0/0, et rapportant 5 p. 0/0 d'intérêt; elles ont été faites avec un vif succès.

En tenant compte des émissions d'État, soit 350 millions de £ pour l'emprunt de guerre et 118 1/2 millions pour les Bons, tant du Trésor que de l'Échiquier[2], on trouve que le chiffre total du papier placé sur le marché de Londres pendant les huit premiers mois de la guerre s'est élevé à 512 1/2 millions de £. L'absorption de ces valeurs s'est faite sans difficultés : elle n'a nullement occasionné un resserrement monétaire, l'argent à court terme, pendant toute cette période, n'ayant jamais dépassé 2 p. 0/0.

Le *commerce et l'industrie nationale* ont été en général très sérieusement touchés par la guerre. L'une des plus éprouvées parmi les industries britanniques a été celle du coton, dont les exportations de tissus ont diminué de 43 p. 0/0 pendant les quatre premiers mois. Il en a été à peu près de même en ce qui concerne l'industrie lainière, sauf pour cette partie de sa production qui pouvait être utilisée pour les soldats : khaki, lainages, etc. On signale également comme ayant subi un grave préjudice du fait de la guerre l'ameublement et l'industrie dentellière. Par contre l'industrie du fer et de l'acier et celle de la chaussure bénéficièrent de commandes considérables qui

1. *Économist*, nos du 1er août 1914 au 2 avril 1915.
2. Ces chiffres ne tiennent pas compte des *renouvellements* de bons.

leur furent faites, non seulement par le gouvernement anglais, mais encore par les autres pays alliés, notamment la France[1].

Le gouvernement est intervenu en faveur de l'industrie nationale principalement en vue de lui faire gagner dans le pays les débouchés que le commerce allemand y avait trouvés antérieurement à la guerre. Le Board of Trade a publié à plusieurs reprises des tracts concernant les exportations germaniques et autrichiennes au Royaume-Uni; il a organisé des expositions de produits de l'industrie allemande, à l'intention des manufacturiers anglais, et une foire des industries britanniques, destinée à remplacer la fameuse foire de Leipzig. D'après les rapports de ce service public, les fabricants anglais seraient en mesure dans un délai assez court de fournir au marché national une valeur totale de 18 millions de £ d'articles importés annuellement d'Allemagne, correspondant au quart environ des importations de toute nature venant de ce pays à destination du Royaume-Uni; en outre, ils pourraient prendre la place des ennemis sur les marchés coloniaux et étrangers, en important sur ces derniers des articles pour une valeur moyenne de 4,300,000 de £ par an. Il convient également de signaler les tentatives faites par les pouvoirs publics pour favoriser la constitution d'une société anonyme anglaise, en vue d'entreprendre en grand la fabrication dans le pays des teintures à l'aniline, articles dont l'Allemagne avait à peu près acquis le monopole en Europe. Cette question présentait un intérêt considérable, car si la consommation de teintures à l'aniline par l'industrie anglaise n'excède pas une valeur de 2 millions de £ par an, cette matière première est indispensable à l'industrie cotonnière, dont la production atteint une valeur annuelle de 200 millions de et occupe 1 million 1/2 d'ouvriers[2].

On ne saurait davantage passer sous silence deux autres cas d'intervention gouvernementale au profit d'industries nationales : d'une part, les mesures prises pour faciliter la reprise des opérations du *Cotton Exchange* de Liverpool[3]; d'autre part, les arrangements

1. Ainsi le gouvernement français a commandé aux manufacturiers anglais 1 million de paires de chaussures pour l'armée.

2. Lire à ce sujet (*Times*, 9 décembre 1914) un discours de Lord Moulton, prononcé dans une réunion d'hommes d'affaires des comtés du Nord.

3. Ces mesures ont consisté principalement en avances consenties aux négociants par les banques locales, avec la garantie du Trésor (50 p. 0/0) et de l'association cotonnière (25 p. 0/0), remboursables douze mois après la fin de la guerre

pris avec les compagnies de chemins de fer pour les dédommager du préjudice causé à leur trafic par la réquisition militaire[1].

En revanche, une loi votée au début de mars 1913 a autorisé le gouvernement à prendre possession des usines et manufactures susceptibles d'être utilisées pour la fabrication des explosifs et autres produits nécessaires à la défense nationale. M. Bonar Law, tout en appuyant le vote de cette mesure, déclara qu'elle constituait l'acte le plus dictatorial que la législation britannique ait jamais connu.

Le *commerce international* du Royaume-Uni pendant les huit premiers mois de la guerre n'a pas eu seulement à souffrir de l'interruption des relations avec les trois pays ennemis : le conflit a en effet exercé une influence déprimante sur l'ensemble du trafic. Le mouvement total des marchandises entre la Grande-Bretagne et l'étranger s'est élevé pour les cinq derniers mois de l'année 1914 à 421 millions de £, soit une diminution de 170 millions 1/2 (29 p. 0/0) par rapport à la période correspondante de l'année précédente. Si l'on décompose ces résultats, on trouve que les importations ont atteint 262 millions (diminution 66 millions ou 20 p. 0/0) et les exportations ou réexportations 159 millions (diminution 104 millions ou 39 p. 0/0). Il ne faut pas oublier toutefois que ce dernier chiffre ne comprend pas les sorties de produits alimentaires ou autres à destination des troupes au front.

La diminution du commerce britannique avec l'étranger pendant les cinq mois considérés est imputable jusqu'à concurrence de 64 millions de £ (38 p. 0/0) à la cessation des relations entre la Grande-Bretagne et les trois pays ennemis.

Durant les trois premiers mois de 1915, le commerce international ressort à 314 millions de £, en diminution de 45 millions 1/2 de £ (12 1/2 p. 0/0) sur le chiffre du premier trimestre de 1914. Les importations ont atteint 208 millions, soit une augmentation de 11 millions 1/2 de £ (5 p. 0/0) due exclusivement aux produits alimentaires ;

1. Les compagnies se sont vu garantir pour les cinq derniers mois de 1914 une recette nette basée sur celle de 1913, sauf rectification si le produit net des sept premiers mois de 1914 (non encore connu lors de l'arrangement) était inférieur à celui de la période correspondante de 1913. Ces chiffres étaient calculés, non réseau par réseau, mais *pour l'ensemble des compagnies*. Depuis, un nouvel arrangement est intervenu pour l'exercice 1915 : il garantit aux réseaux une recette nette minima égale à celle de *1913*.

les exportations de toute nature, 106 millions de £, soit 56 millions de moins (35 p. 0/0).

Il convenait dès le début de la guerre d'édicter formellement par un texte législatif l'interdiction du commerce entre le Royaume-Uni et les pays ennemis. Tel fut l'objet d'une proclamation royale (5 août 1914) et des *Trading with the enemy acts* (18 septembre-27 novembre 1914). De leurs dispositions combinées résultent notamment la prohibition de tout acte de commerce, prêt ou contrat avec l'ennemi, et l'institution de *custodians* (séquestres) en faveur des créanciers britanniques. Cette législation a été complétée par des *orders in council* défendant l'exportation de certaines marchandises (charbon, coton, etc.), pour toute autre destination que la France, l'Espagne, le Portugal, l'Italie et les ports russes de la Mer Noire, sauf autorisation spéciale. Malheureusement les réclamations des États-Unis et des quatre pays neutres du Nord (Scandinavie, Hollande) ont fait rapporter quelques-unes de ces décisions.

Dans quelle mesure ces interdictions ont-elles été observées? Il est extrêmement difficile de le déterminer, car des négociants britanniques peuvent de très bonne foi ignorer la provenance ou la destination réelle de marchandises qu'ils achètent ou vendent à des neutres. Il est reconnu aujourd'hui par tout le monde que des fuites regrettables se sont produites, en particulier pour le cacao, le coton et le thé. Ainsi les réexportations de cacao brut aux « quatre pays neutres » ont atteint pendant le dernier trimestre de 1914 le chiffre inouï de 16 millions 1/2 de livres anglaises, contre 3 millions 1/2 pendant la période correspondante de 1913. De même, en mars 1915, les expéditions de coton à destination de ces pays se sont élevées à 947 millions 1/2 de livres anglaises, contre 22 millions 1/2 pour mars 1914. Il est bien évident que la consommation des Scandinaves et des Hollandais en cacao et en coton n'a pas augmenté parallèlement à l'importation de ces produits dans leurs entrepôts. Quant au thé, M. Asquith a reconnu en pleine Chambre des Communes [1] que des expéditions de cet article faites en apparence pour la Suède avaient eu pour véritable destination l'Allemagne. Tel était notamment le cas d'un envoi de 40 000 livres anglaises, embarqué d'après

1. Séance du 16 novembre 1914.

les pièces de douane pour Gothembourg, mais acheminé définitivement sur Hambourg. Il promit des mesures destinées à empêcher le retour de pareils faits. Ces mesures n'avaient pas encore vu le jour au 31 mars 1915.

Après avoir donné la chasse au commerce d'exportation illicite, il convenait de prêter l'oreille aux plaintes légitimes du trafic de bon aloi. Les maisons de commission se plaignaient, au début de la guerre, de ne pouvoir recouvrer les créances dont elles étaient titulaires sur les places étrangères pour fourniture de marchandises. Désireux de leur venir en aide, le gouvernement britannique constitua, pour en chercher les moyens, un comité composé de représentants du Trésor, de la Banque d'Angleterre, des grands établissements de crédit et des chambres de commerce. Ce comité élabora le projet suivant, qui rencontra l'assentiment général. Après enquête approfondie, les banques accorderaient aux intéressés une avance maxima de 50 p. 0/0 des créances restées en souffrance, mobilisée par des tirages à six mois, renouvelables jusqu'à l'expiration du douzième mois qui suivrait la fin de la guerre. L'emprunteur serait tenu d'appliquer au remboursement de l'avance le montant des créances qu'il pourrait encaisser. Au cas d'insolvabilité au négociant, 75 p. 0/0 de la perte serait supportée par le Trésor et 25 p. 0/0 par la banque qui aurait consenti l'avance.

On comptait recevoir des demandes de prêts pour un chiffre de 10 à 100 millions de £. En fait, du 1er février, il n'y en eut que pour 892,000 £, correspondant à 1,914,000 £ de créances en souffrance, dont 25 p. 0/0 dues par des commerçants alliés (en majorité russes), 25 p. 0/0 par des neutres et 50 p. 0/0 par des ennemis. La proposition du gouvernement n'eut donc qu'un succès d'estime. Il est probable que l'obligation de produire ses livres au Comité a écarté tous les exportateurs qui n'avaient pas un besoin pressant d'argent.

Les hostilités ont eu une répercussion profonde sur deux facteurs du commerce extérieur : les changes étrangers et les frets. Elle les ont au début complètement désorganisés. Puis la perturbation amenée par l'imprévu une fois dissipée, elles se sont contentées désormais de les faire varier au deçà et au delà des limites habituelles.

Le change sur l'étranger est devenu à peu près impossible pendant les trois premières semaines de la guerre. Comme l'exposait très

clairement M. Lloyd George à la Chambre des Communes[1], au cours de cette période, il y eut absence à peu près totale de remises *de* et *sur* l'étranger. Ainsi l'Argentine devait à ce moment environ 400 millions de £ au Royaume-Uni, et cependant, faute de pouvoir se faire payer, les Anglais n'auraient pu acheter une seule cargaison de viande congelée. Il en était de même des relations entre la Grande-Bretagne et des pays beaucoup plus rapprochés. Ainsi le change sur Paris, qui cotait 25.16 à fin juillet, s'inscrivit pendant le mois d'août aux cours purement nominaux de 24 à 25.50, pour disparaître ensuite de la cote jusqu'à la fin de la bataille de la Marne. Pendant le même temps, le change sur New-York fit 4.93 à 5.10. Plus tard, la destruction de la plupart des croiseurs allemands qui écumaient les mers et le rétablissement de la confiance amenèrent la reprise des négociations. Après la victoire de la Marne, la devise Paris réapparaît à 25.25-25.40, et New-York à 4.89. Vers la fin de l'année, par suite des achats considérables effectués par la France en Angleterre, la devise Paris tend à se déprécier graduellement : à mi-février, on cote couramment 25.55-25.75; quant à la devise New-York, elle est au contraire très chère à 4.81 1/2, 4.82 1/2, l'Angleterre étant débitrice des États-Unis pour achats de grains, matériel, munitions etc. Dans les deux cas, le *gold point* ne joue pas, vu la difficulté de trouver de l'or, que les banques gardent jalousement, et les risques encourus.

Les frets maritimes, passé les trois premières semaines, ont connu et connaissent encore une période de prospérité inouïe. C'est qu'en effet le gouvernement anglais avait réquisitionné dès le début des hostilités un grand nombre de *liners*, pour des transports ou comme croiseurs auxiliaires, des charbonniers, des remorqueurs, etc., en tout près de 1,500 navires. De plus il ne faut pas oublier que la flotte marchande germanique, réfugiée, capturée ou internée, faisait défaut. Enfin l'encombrement dans les ports français, par suite du manque de main-d'œuvre, retardait le trafic. Les *liners* non réquisitionnés et surtout les *tramps* profitèrent de ces circonstances pour élever considérablement leurs frets[2].

1. Séance du 28 novembre 1914.
2. Ainsi le prix du transport d'une tonne de grain des ports argentins aux ports britanniques s'est élevé graduellement de 12/6 (juillet 1914) à 70/ (commencement de février 1915). Celui d'une tonne de coton des ports américains

Le gouvernement, comme le proclama M. Lloyd George, était désarmé en matière de change. En ce qui concerne les frets, il a pu intervenir dans certains cas particuliers. Ainsi il a permis d'affréter pour le transport de charbon entre Newcastle ou les ports gallois et Londres 34 navires allemands internés en Angleterre; de même, il a autorisé les charbonniers réquisitionnés pour le transport de la houille anglaise dans la Méditerranée à charger au retour du minerai, au lieu de revenir sur lest. Mais outre ces cas exceptionnels, son rôle a dû se borner à rétablir l'assurance maritime que la guerre avait fait disparaître, personne ne voulant au début assumer les risques de destruction ou de capture des navires par l'ennemi. Un plan d'assurance fut élaboré d'urgence, et mis en vigueur dès le 5 août. Ses traits essentiels étaient les suivants. Les navires eux-mêmes (les *coques*, suivant le terme courant) continuèrent à être assurés par des *clubs* ou sociétés mutuelles, mais ces dernières purent réassurer au gouvernement 80 p. 0/0 des risques en lui abandonnant la même proportion de la prime. Ce taux d'assurance, d'abord fixé à 1 1/4 p. 0/0 de la valeur du navire pour un voyage simple fut plus tard réduit à 1 p. 0/0. L'assurance ne couvrait que les navires battant pavillon britannique. Quant aux cargaisons, les navires dont la coque était assurée à un *club* pouvaient seuls être admis à contracter une assurance pour leur valeur (avec maximum de 100,000 £ par navire) au bureau spécial établi par l'État. Le tarif devait varier entre 1 p. 0/0 et 5 p. 0/0. Le maximum fut appliqué le 5 août, mais le taux de la prime fut assez rapidement réduit à 4 p. 0/0, puis graduellement à 1 p. 0/0; il était le même quelles que fussent la destination et la nature de la cargaison, disposition qui a été très vivement critiquée. Ces reproches perdent de leur valeur si l'on veut bien se souvenir que l'assurance privée put librement fonctionner, dès qu'elle le jugea avantageux, à côté de l'institution officielle. Pendant la période du début, où les mers étaient infestées de croiseurs allemands, aucune compagnie libre n'aurait voulu faire de l'assu-

du Golfe du Mexique à Liverpool a passé dans le même temps de 40/ à 120/. Enfin le fret de charbon de Newcastle à Londres à monté de 3/6 à 17/6. L'autorisation d'affréter les navires allemands internés fit baisser ce dernier prix à 10/.

Les rapports des Compagnies de navigation, notamment celui de la *Cunard Line*, contiennent des renseignements très intéressants sur cette question des frets.

rance maritime, à quelque prix que ce fût. L'assurance officielle a donc rendu de très réels services.

En somme, sous certaines réserves, l'intervention de l'État en matière économique a été pour le pays un avantage inappréciable. Il est à remarquer que la multiplicité des cas de cette intervention, qui eût suscité en d'autres temps une opposition violente, fût-on en pleine période de crise, n'étonna point le peuple britannique. Bien au contraire, certains esprits sérieux auraient souhaité que l'État, se transformant en Providence, s'occupât de bien d'autres questions, comme s'il était compétent pour résoudre toutes les difficultés.

C'est ainsi que le parti socialiste réclama impérieusement des pouvoirs publics des mesures pour remédier au renchérissement du coût de la vie.

Ce dernier phénomène n'était malheureusement que trop réel. Dès le 7 août, les journaux insèrent des lettres où un correspondant occasionnel signale l'accumulation des provisions de bouche par des gens « égoïstes et déraisonnables ». Un mouvement de panique s'était produit, et chacun achetait à qui mieux mieux, craignant de manquer de vivres. Bien que la situation des stocks ne justifiât pas ces alarmes, pour éviter l'accaparement et donner satisfaction à l'opinion publique, le Board of trade provoqua une réunion du Comité Consultatif des Vendeurs au Détail, qui eut lieu le 10 août. On y décida de fixer pour une semaine des prix maxima de vente au consommateur. Ces prix présentaient une hausse considérable par rapport à ceux du 28 juillet, comme en témoigne le tableau suivant :

Marchandises.	Prix au 10 août.	Augmentation depuis le 28 juillet.
Sucre en morceaux (la livre) .	4 1/4 d.	143 p. 0/0.
Beurre importé — .	1 sh. 6 d.	34 —
Bacon — — .	1 sh. 2 d.	70 —
Fromage — — .	9 1/2 d.	40 —

Tandis que ces denrées de consommation courante subissaient une hausse aussi considérable, on pouvait comme à Paris d'ailleurs, acheter à des prix dérisoires la volaille, les fruits de choix, les poissons d'espèce fine, etc.

La panique ne dura pas longtemps, surtout en province où, tout au moins dans certains districts, elle se calma dès le deuxième jour,

ou ne se traduisit que par l'achat exagéré de deux ou trois denrées seulement, principalement la farine[1]. Néanmoins, par mesure de prudence, le Gouvernement désigna une commission « pour l'entretien et la réglementation des approvisionnements en produits alimentaires » (*for the maintenance and regulation of the food supplies*), qui fit maintenir en vigueur jusqu'au 15 septembre les prix de vente au détail. A Londres, pour le 15 août tout était rentré dans l'ordre.

L'augmentation des prix, due exclusivement à la panique durant les premiers temps, n'en persista pas moins dans la suite, eu égard à l'entrée en jeu de facteurs nouveaux ; fermeture de certaines sources d'approvisionnement, importance anormale des achats militaires, cherté des frets, etc. Tel a été en particulier le cas du sucre. En temps normal, les importations de cette denrée dans le Royaume-Uni sont jusqu'à concurrence des deux tiers environ, de provenance allemande ou austro-hongroise. Les importations de ces deux sources avaient atteint en septembre 1913 une valeur de 980,000 £. La Commission spéciale dut par suite recourir à des mesures exceptionnelles. Sous sa direction, le *Food Supplies Committee*, présidé par M. Mac Kenna, le Home Secretary, acheta en septembre et octobre des quantités considérables de sucre brut ou raffiné (900,000 tonnes) au prix de 20 £ en moyenne, dans différents pays, notamment aux colonies anglaises, à Cuba et à Java. Le produit fut, au fur et à mesure des besoins revendu aux détaillants ou aux raffineurs à un prix tel qu'il pût être livré aux consommateurs à 3 3/4 d. ou à 4 1/2 d. la livre, suivant qu'il s'agissait de sucre en grains ou de sucre en morceaux. L'opération se fit sans perte pour le gouvernement. Par la suite, le prix du sucre a pu être abaissé d'un demi-penny par livre (26 novembre), mais la tarification maximum de cette denrée est restée en vigueur.

Plusieurs mois s'écoulent, pendant lesquels le prix des principaux produits de consommation courante continue à s'élever, ce qui provoque une grande effervescence dans l'opinion publique. Puis, le 11 février 1915, une motion est déposée à la Chambre des Communes, pour inviter le gouvernement « à user de tous les moyens possibles en vue de prévenir la continuation de l'augmentation du

1. Tel aurait été notamment le cas dans le Yorkshire, d'après le correspondant spécial du *Times*.

prix des denrées de première nécessité ». Ses auteurs[1] signalent « que la hausse atteint de 50 à 100 p. 0/0 pour le pain, la farine et le charbon. Une telle situation, ajoutent-ils, commande des mesures immédiates et énergiques.

M. Asquith répond que, suivant les résultats des enquêtes provoquées par le gouvernement, si la hausse du prix des denrées est incontestable, elle n'est toutefois nullement supérieure aux chiffres que l'on avait pu voir en pleine paix, quelques années auparavant. En comparant les prix courants du début de février 1915 avec la moyenne du même mois pour les trois années antérieures, on constate les augmentations suivantes :

Blé et farine	66 p. 0/0.
Viande du pays	12 —
— importée	19 —
Sucre	43 —
Charbon	14 —

Les prix actuels sont, sauf en ce qui concerne le charbon, moins élevés que ceux de la période immédiatement consécutive à la guerre de 1870, c'est-à-dire celle de 1871 à 1875.

Il invoqua ce fait que la consommation n'a point diminué, ce qui n'eût point manqué de se produire si la hausse avait occasionné la misère générale, et termina son discours en déclarant qu'il se refuse à édicter des prix maxima, comme l'ont fait les Allemands. M. Bonar Law, qui prit la parole immédiatement après, condamna de même l'intervention de l'État en pareille matière, tout en déclarant que le gouvernement aurait dû suivre ses conseils et acheter du blé au début de la guerre.

Le parti ouvrier revint à la charge quelques jours après, par l'organe d'un de ses membres, M. Tootill, sans plus de succès[2].

D'après le journal l'*Economist*, la hausse du prix de l'ensemble des marchandises, calculée d'après la méthode des *index numbers*, aurait été, en comparant mars 1915 à mars 1914, de 25 p. 100 environ[3].

1. MM. Ferens et Morison, députés ministériels.
2. Chambre des Communes, séance du 19 février 1915.
3. Étant donné que les prix moyens de 1901-1905 donnent la norme constituée par des coefficients dont le total atteint 2,200, ceux de mars 1914 sont représentés par le chiffre 2,717, et ceux de mars 1915 par le chiffre 3,305.

L'augmentation du prix des denrées a malheureusement coïncidé pour un certain nombre de personnes de conditions très diverses avec une diminution de ressources disponibles : tel est notamment le cas des actionnaires de Sociétés et des femmes de mobilisés.

Dès le début même de la guerre, un certain nombre d'entreprises ont tiré argument des événements pour ajourner la déclaration ou même le paiement de leurs dividendes. Cette politique suscita un vif mécontentement : on compara ces Sociétés aux personnes prises de panique qui accumulaient des stocks de provisions exagérés. Deux compagnies de chemins de fer d'Ecosse, la *Caledonian Ry* et la *Glasgow and Southern Ry*, décidèrent ainsi, à l'étonnement général, de ne pas déclarer l'acompte habituel de dividende, ce qui provoqua une protestation de la Chambre de Commerce de Glasgow. Une campagne énergique eut raison de cette mauvaise volonté; le gouvernement la vit d'un bon œil, les protestataires ayant fait observer qu'en ne payant pas les dividendes gagnés en 1913-1914 on privait le Trésor d'importantes recettes d'*income-tax*. Huit jours plus tard, les deux compagnies déclaraient un dividende raisonnable sur leurs actions de préférence.

En fait, à la clôture de l'exercice budgétaire 1914-1915, la plupart des Sociétés minières sud-africaines, notamment celles du groupe de la *Central Mining*, avaient déclaré ou payé des dividendes en rapport avec leurs bénéfices de l'année précédente. Les compagnies de chemins de fer, grâce à la garantie de recettes par l'État, ne modifièrent pas sensiblement leurs répartitions, au moins sur les titres de premier rang. Les entreprises de navigation, favorisées par la hausse des frets, maintinrent leurs dividendes : même celui de la *Cunard Line* fut doublé. Les banques se contentèrent de retenir l'*income-tax* sur le montant de leurs dividendes au lieu de payer ces derniers nets d'impôts, comme d'habitude. Les résultats des sociétés industrielles furent moins satisfaisants; il y eut notamment une certaine déception quand on apprit la diminution du dividende sur les actions de la grande brasserie *Guinness and Co*.

Quant aux personnes, femmes, enfants, parents âgés ou infirmes à la charge d'un mobilisé, en compensation de la perte du salaire que gagnait le chef de famille, le gouvernement leur accorda des *separation allowances* ou allocations de secours, dont le taux variait

de 7/7 à 12/3 par semaine suivant le nombre d'enfants. En outre, il était effectué un prélèvement obligatoire (*compulsom allotryent*) sur la solde du mari, variant de 3/6 à 5/3 par semaine. Ces allocations ayant été jugées insuffisantes, M. Asquith promit au Parlement qu'elles seraient augmentées de manière à constituer avec le prélèvement obligatoire un total de 12/6 à 22/ suivant le nombre des enfants. D'après le *Times* leur coût sous le nouveau régime s'élèverait au chiffre de 20 à 25 millions de £ par an.

IV. — L'effort social.

Un peuple qui n'est pas uni à l'intérieur, quand son armée est au front, et qui n'est pas en communion d'idées avec elle est indigne de vaincre. Cette phrase pourrait être la devise du peuple britannique pendant la guerre actuelle. C'est qu'en effet, à part quelques rares exceptions, tout le monde, chacun dans sa sphère, a fait son devoir au Royaume-Uni, soit en s'efforçant de maintenir la trêve des partis, soit en facilitant la tâche des services militaires ou en améliorant la situation des soldats sur le front par des dons volontaires.

L'attitude unanimement patriotique du Parlement, la guerre une fois déclarée, a été déjà décrite. Il suffit donc d'ajouter que l'*union sacrée*, comme l'on dit chez nous, s'est communiquée en Grande-Bretagne aux politiciens du dehors, en sorte qu'à chaque vacance d'un siège parlementaire, le candidat du parti qui détenait antérieurement ce siège n'a jamais eu de concurrents.

Le *Labour Party*, peu favorable par principe à la politique de guerre, a su garder une attitude correcte. Le secrétaire de la *Northumberland Miners Association* ayant envoyé une circulaire de protestation contre une déclaration de guerre avant que cette dernière n'ait eu lieu, dès que le fait fut connu, c'est-à-dire peu après le début des hostilités, la Fédération des mineurs envoya une contre-protestation.

Sans doute, il y eut, comme toujours en pareil cas, de regrettables dissidences, notamment de la part de l'*Independent Labour Party* qui devait, quelques mois plus tard, au Congrès de Norwich [1], voter

1. 6 avril 1915.

un ordre du jour hostile à la guerre, et même repousser par la question préalable — à une voix de majorité il est vrai — un amendement tendant à déclarer que « les Socialistes ne refuseraient pas leur concours à l'occasion d'une guerre destinée à repousser une invasion du territoire national ».

De même les conflits entre le capital et le travail n'ont pas cessé complètement du chef de la guerre. Durant les premiers mois, leur nombre et leur importance moyennes ont diminué sensiblement[1]. Mais plus tard, l'augmentation du coût de la vie, et, dans certaines industries, l'allongement de la journée de travail, conséquence des engagements militaires, amenèrent des demandes d'accroissement de salaire pour la durée de la guerre ou *war bonus*. Des requêtes en ce sens furent présentées aux employeurs par les représentants de diverses corporations : les postiers, les cheminots, les ouvriers des tissages du Lancashire, les employés des tramways du London County Council, enfin les mineurs. La plupart obtinrent satisfaction. Les postiers touchant moins de 30 shillings par semaine reçurent un *bonus* de 3 shillings. Les cheminots bénéficièrent d'avantages analogues. Le coût de cette mesure était pris à sa charge par l'État jusqu'à concurrence des trois quarts. Quant aux mineurs, ils se montrèrent particulièrement remuants. En février 1915, ceux de Yorkshire contraignirent les patrons à leur accorder une première augmentation. Un mois plus tard, les mineurs de la Clyde s'agitèrent à leur tour, mais acceptèrent néanmoins un compromis : l'arbitre trancha le différend en faisant une cote mal taillée. Quelques semaines s'écoulent et, cette fois, la corporation tout entière, mettant en avant l'accroissement du prix des denrées, réclame une augmentation générale de 20 p. 0/0. Les patrons offraient seulement 10 p. 0/0. L'intervention du premier ministre fut sollicitée. M. Asquith accepta, mais conseilla aux mineurs d'agir vis-à-vis des employeurs individuellement. Les ouvriers rejetaient cette solution, mais ils eurent la sagesse au cours de leur réunion de repousser la grève à une énorme majorité. Les pourparlers continuent encore à l'heure où ces lignes sont écrites (juin 1915)[2].

1. En octobre 1914 le nombre des grévistes n'a été que de 20,677 contre 79,859 en octobre 1913.

2. Suivant le Comité Directeur de la Fédération Générale des Trade-Unions,

En bouleversant l'organisation économique, la guerre a déterminé un chômage plus ou moins accentué dans certaines industries, notamment la fabrication des articles de luxe, et par contre a imprimé une activité toute particulière aux manufactures de certains produits alimentaires, de munitions et d'objets d'équipement. Toutefois, le chômage fut moindre qu'on aurait pu le craindre. D'après un rapport du *Home Office*, publié au début de septembre 1914, une enquête portant sur 10,000 établissements industriels, occupant un personnel total de 2 millions de travailleurs (dont 1/3 de femmes) avait signalé le travail comme normal dans 3,200 usines, ralenti dans 5,800 et surabondant dans 1,000. La durée de la journée d'ouvrier était inchangée dans 56 p. 0/0 des cas et diminuée dans 42 p. 0/0; la proportion des établissements fermés ou sur le point de l'être n'excédait pas 2 p. 0/0 [1]. Quant à la proportion même des chômeurs, qui avait varié pendant les sept premiers mois entre 2 et 2 1/2 p. 0/0, d'après les enquêtes mensuelles du Board of Trade, portant sur un certain nombre de *Trade-Unions*, toujours les mêmes, elle s'éleva à 7.1 p. 0/0 en août et à 5.9 p. 0/0 en septembre, soit plus du double de la moyenne habituelle de chacun de ces deux mois. Mais ce pourcentage élevé ne se maintint pas, comme il résulte du tableau ci-après

Mois.	Proportion des chômeurs pendant le mois.	Proportion correspondante pour le même mois de l'année précédente.
Octobre 1914	4.4 p. 0/0.	2.2 p. 0/0.
Novembre —	2.9 —	2 —
Décembre —	2.5 —	2.6 —
Janvier 1915	1.9 —	2.6 —
Février —	1.6 —	2.3 —
Mars —	1.3 —	2.1 —

Ainsi, à compter de décembre 1914, le taux des chômeurs s'est abaissé de telle manière qu'il est devenu notablement inférieur à celui de l'année précédente.

Cette atténuation est due à plusieurs causes. D'abord le départ pour l'armée d'une partie du personnel ouvrier embauché et des sans-

au 1er juin 1914, les ouvriers bénéficiant du *war bonus* étaient au nombre de 986,000, soit moins de 10 p. 0/0 du personnel total de l'industrie britannique.

1. Dans les usines où le travail était surabondant, la presse provenait dans les deux tiers des cas de commandes pour l'armée. Quant au ralentissement de la production il était imputable dans 87 p. 0/0 des cas à la guerre (annulation, réduction de commandes) et dans 13 p. 0/0 seulement à d'autres causes.

travail. D'après un rapport du Board of Trade, la réduction du nombre des salariés dans 20,000 établissements industriels d'importance diverse s'élevait au début de décembre 1914 à 10 1/4 p. 0/0, proportion à peu près égale à celle des ouvriers de ces mêmes établissements qui s'étaient engagés[1]. Ensuite, à l'extension prise par certaines industries, notamment la fabrication des munitions et autres articles pour l'armée, la bonneterie, etc. Enfin, elle est également imputable à des arrangements intervenus entre patrons et ouvriers, particulièrement dans les industries touchées par la guerre, comme le tissage et la filature du coton[2]. Ainsi à Huddersfield, l'un des grands centres de l'industrie textile, plutôt que de congédier une partie de leur personnel, les employeurs préféraient, au début de la guerre, ne faire travailler que trois jours par semaine. A Birmingham et à Édimbourg, aucune usine n'était fermée à la fin d'août : on travaillait partout la moitié de la journée. A Liverpool et à Bristol, le maire avait adressé un appel aux fabricants pour les inviter à ne congédier personne.

Un certain nombre de patrons firent montre envers leur personnel d'une sollicitude toute particulière, dont il convient de les féliciter. Ainsi la grande manufacture de biscuits Huntley et Palmers, ne pouvant se résoudre à congédier pour la durée de la guerre une partie des 1,400 femmes qu'elle employait, a créé dans ses ateliers un ouvroir où certaines de ses ouvrières confectionnaient aux frais de la maison des vêtements pour les soldats. Grâce à ces mesures de solidarité, le paupérisme a plutôt diminué dans son ensemble. Ainsi au début de décembre, le mois de l'année où ce fléau sévit davantage, le nombre des assistés de la ville de Londres était tombé à 102,000, le chiffre le plus bas que l'on ait vu depuis vingt-cinq ans, et l'on rapporte que les asiles de nuit de l'armée du Salut ne comptaient plus que 100 à 200 clients par soirée au lieu de 2,000. Néanmoins,

1. En juillet 1914, les membres des *Trade-Unions* sur lesquelles porte habituellement les enquêtes du *Board of Trade* étaient au nombre de 989,000 environ ; ce chiffre était descendu en avril 1915 à 916,000 environ. La diminution tient presque exclusivement aux engagements. Le nombre total des *trade-unionmen* était à fin 1913 de 2,382,000 environ.

2. Dès le mois d'octobre 1914, 40 p. 0/0 des métiers ne fonctionnaient plus et 30 p. 0/0 travaillaient la moitié de la journée seulement. Dans l'ensemble de l'industrie textile à la même époque, la semaine moyenne était tombée de 55 heures 1/2 à 32 heures.

surtout parmi les femmes employées dans les industries de luxe, la misère a cruellement sévi durant ces mois de guerre.

Quant aux industries travaillant à un titre quelconque pour la défense nationale, elles n'ont pas souffert immédiatement de la presse, les commandes militaires ayant tardé quelque temps. D'autres peuvent être assimilées aux précédentes : ce sont celles qui ont hérité des commandes civiles passées ou sur le point d'être passées avec les Allemands au moment où la guerre a éclaté : ainsi une maison de Leeds a été chargée, aux lieu et place des usines germaniques adjudicataires, de fabriquer pour le London County Council des bandes de roues de tramways. L'insuffisance du personnel dans ces deux groupes d'établissements rendit nécessaires des mesures spéciales. Ainsi à Birmingham dès le 15 août, les usines travaillant pour l'armée ne fermaient jamais leurs portes : trois équipes s'y succédaient sans relâche à raison d'une toutes les huit heures. De même, quand le besoin de munitions se fit sentir, on vit les ouvriers des fabriques de Glasgow, Huddersfield, Manchester, Sheffield, etc., travailler sept jours par semaine, nonobstant l'horreur bien connue des Anglais pour le labeur du dimanche. Si des plaintes s'élevèrent parfois contre cet état de choses, le seul argument invoqué à leur appui fut la santé des ouvriers : il ne s'y mêle aucune manifestation de l'esprit de classe [1].

En temps ordinaire, les *Trade-Unions* auraient énergiquement protesté contre ces pratiques. Vu les circonstances, il n'en fut rien. Même vers la mi-mars il se tint une conférence entre les chefs travaillistes et les représentants du gouvernement, en vue de régler les conditions du travail dans les fabriques de munitions. On convint d'un commun accord que pendant toute la durée de la guerre il n'y aurait aucune interruption dans la fabrication des *articles pour l'armée* (et non des seules munitions). Tout différend relatif aux salaires et autres modalités du travail ferait l'objet de conférences entre les parties intéressées. Un comité consultatif d'ouvriers serait nommé par le gouvernement pour chacune des industries en question. Enfin l'emploi d'ouvriers n'ayant qu'une connaissance impar-

1. D'après un rapport du *Board of Trade* publié vers la fin de mars 1915, le *Short time* ou raccourcissement de la journée de travail n'atteignait que 6 p. 0/0 du personnel de l'industrie britannique, alors que l'*overtime* ou allongement en affectait 14 p. 0/0.

faite du métier (*semi-skilled*) et des femmes serait admis, mais sans diminution du salaire aux pièces. En échange de ces concessions, les Trade-Unions consentirent à la suspension de leurs règlements pour la durée de la guerre.

Tandis que patrons et ouvriers unissaient leurs efforts en vue d'atténuer les souffrances causées par la guerre à l'industrie du Royaume-Uni, les classes riches et moyennes de l'Empire tout entier se préoccupaient de venir en aide aux autorités ou aux soldats directement, par toutes sortes de dons gratuits. Dès le début des hostilités, non contents d'avoir promis des renforts de troupes, les Dominions ou colonies autonomes envoyèrent à la mère patrie une quantité de produits de leur industrie en y joignant quelquefois des dons en argent. Ainsi dès le 15 septembre le Canada avait promis ou déjà envoyé 1 million de livres de farine, l'Alberta et l'Ile du Prince-Édouard l'une 500.000, l'autre 100,000 boisseaux d'avoine, la province de Québec 4 millions de livres de fromage, la Nouvelle-Écosse 100,000 tonnes de charbon, etc. De plus le Comité des femmes du Canada recueillit par voie de souscription, en quelques semaines, une somme de 57,000 livres sterling qui, remise aux autorités anglaises par la duchesse de Connaught, femme du gouverneur général, fut employée partie à l'achat d'autos-ambulances et partie à la création d'un hôpital de la marine. Des associations et des particuliers imitèrent cet exemple, L'association des planteurs de thé de Ceylan offrit un million de livres de thé. Un millionnaire de Toronto envoya un chèque de 20,000 £ pour l'achat d'une batterie de mitrailleuses. Enfin un rajah de l'Inde fit au gouvernement un don vraiment royal : 50 lacs de roupies, soit près de 18 millions de francs.

On conçoit sans peine que les contribuables anglais, ayant à payer seuls les dépenses de la guerre, n'aient qu'exceptionnellement fait des dons gratuits au gouvernement. Il y eut cependant quelques offres de ce caractère : ainsi la *Cheesebrough Manufacturing Co* donna 50,000 boîtes de vaseline. Les habitants du Royaume-Uni préférèrent réserver leur générosité pour les soldats eux-mêmes. Un bienfaiteur fit distribuer à ces derniers 100,000 cigarettes, un autre 20,000 paquets de tabac.

Mais ces manifestations individuelles, quelque intéressantes qu'elles soient, sont peu de chose à côté des générosités collectives

qui, sur l'initiative de quelques promoteurs, groupèrent des milliers et des milliers d'adhérents.

La première souscription publique fut inaugurée dès le mois d'août par le prince de Galles, d'où son nom de *Prince of Wales Fund*. Son objet était de secourir les parents de soldats et les civils réduits à la misère par la guerre. Elle eut un succès considérable : au 31 mars 1915 son produit était voisin de 4 millions 1/2 de £. Un peu plus tard, le *Times* prit l'initiative d'une autre souscription, destinée à venir en aide aux blessés. A la date indiquée, ce journal avait recueilli plus d'un million de livres.

Le Fonds de la Reine ou de Secours aux Femmes recueillit des sommes beaucoup moins considérables : 100,000 £ seulement à la clôture de l'exercice. Mais cet insuccès n'est qu'apparent, l'objet de cette initiative étant plutôt de procurer du travail aux femmes réduites à chômer par suite de la guerre, que de grouper des souscriptions. Les promoteurs se sont efforcés de maintenir dans leur emploi les ouvrières travaillant dans une maison, soit en passant à cette dernière des commandes rentrant dans sa spécialité, soit en lui confiant une tâche un peu différente, mais susceptible néanmoins d'être exécutée après mise au point. Ainsi une maison de modes du West End, contrainte par les événements de congédier les trois quarts de son personnel, s'est vu attribuer une commande de 500 chemises pour l'armée anglaise et de 10,000 ceintures de flanelle pour l'armée française, ce qui lui a permis de garder une soixantaine d'ouvrières; d'autres commandes sont venues par la suite. Quand il n'a pas été possible de conserver leur emploi aux ouvrières, on leur a confié des travaux faciles (fabrication des têtes de poupées en porcelaine, séchage des fruits, etc.), ou bien, si leur instruction le permettait, on leur a fait faire l'apprentissage de la comptabilité, de la sténo-dactylographie, etc., en leur consentant des allocations ou des avances sans intérêt pendant sa durée. Ainsi, avec peu d'argent, on a pu faire beaucoup de bien.

Parmi les autres souscriptions, il convient de signaler celle de la princesse Marie, dont le produit a servi à la distribution d'un cadeau de Noël à 500,000 combattants, ce qui permit d'occuper à la fabrication et à la manutention des objets compris dans ce cadeau plusieurs milliers d'ouvriers pendant des semaines entières.

Conclusion.

L'effort de l'empire britannique tout entier dans le double domaine économique et social pendant les huit premiers mois de la guerre apparaît aux plus sévères comme un véritable tour de force. Les dirigeants du pays le plus hostile à l'étatisme qui existe au monde n'ont pas craint, sur l'avis de conseillers indépendants, d'empiéter sur le terrain de l'initiative privée toutes les fois qu'une intervention leur a paru nécessaire, et le succès a généralement couronné leurs tentatives ; par contre, ils se sont refusés, au risque de mécontenter les partis extrêmes, à toute action qu'ils jugeaient inopérante. Quant aux administrés eux-mêmes, faisant trêve à leurs querelles de tout ordre, et sacrifiant aux nécessités du moment leurs préférences personnelles, ils se sont inclinés sans murmurer devant toutes les mesures que le pouvoir exécutif a cru devoir décréter. Enfin, gouvernants, gouvernés et sujets des colonies ont rivalisé de zèle en vue d'améliorer le sort des vaillants défenseurs de la patrie et des personnes qui, avant la guerre, étaient à la charge de ces derniers.

Si personne ne peut, à l'heure présente, prévoir quelle sera la durée du conflit européen, nul n'a plus le droit de douter que le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande saura faire tous les sacrifices que pourra exiger la continuation de la lutte. Car si le peuple britannique est lent à s'émouvoir, il n'en est que plus tenace à poursuivre coûte que coûte la tâche une fois acceptée. En sorte que si la victoire finale de la civilisation française contre la barbarie germanique est d'ores et déjà assurée, la coopération britannique ne manquera pas de la rendre plus complète et plus rapide.

Maurice Dewavrin.

L'ALLEMAGNE MODERNE

VUE PAR UN ANGLAIS

Modern Germany, est le titre d'un important ouvrage de M. Ellis Barker, qui a obtenu un succès considérable en Grande-Bretagne, dans les pays de langue anglaise, et ailleurs encore. L'auteur nous fait savoir, dans une 5e édition (janvier 1915), que son livre a été traduit en japonais. Nous ne savons s'il a aussi été traduit en allemand. Il a dû, en tout cas, être connu et apprécié de nos ennemis. L'inventaire qu'il dresse de leurs forces, de leur richesse, de leurs ressources et de leurs mérites n'a pas dû déplaire en Germanie. Ce fort volume, de 852 pages in-8, ne dément pas les promesses de son titre. De l'Allemagne moderne, il nous fait connaître, avec une abondance extraordinaire de documents, de faits, de statistiques, de chiffres et de citations, « les problèmes politiques et économiques, la politique étrangère et domestique, les ambitions, les causes de ses succès et de ses échecs ». — Ces échecs sont ceux de la diplomatie germanique, au cours des dix années qui ont précédé la guerre. Mais quatre chapitres ont été écrits depuis le mois d'août 1914; et l'un d'eux nous prédit la déconfiture finale du colosse allemand. Il arrive fort à propos pour rasséréner le lecteur qu'aurait pu troubler et déconcerter l'effrayant tableau de la puissance germanique, telle que l'exposent avec une science, un talent et une étendue d'informations vraiment impressionnants, sept cents pages du volume. Nous voudrions faire connaître à nos lecteurs les passages les plus frappants de cette longue et minutieuse enquête. Nous ferons porter notre étude sur quelques-uns seulement des trente-trois chapitres, qui ont d'abord paru, sous forme d'articles, entre 1900 et 1912, dans des Revues anglaises.

Le chapitre III a pour titre *L'Expansion de l'Allemagne et le*

problème de l'Autriche-Hongrie. Il renferme, sur l'accroissement de la population germanique, des constatations d'un haut intérêt, dont quelques-unes sont peu connues et méritent d'être relevées. « Actuellement[1] » les 66,000,000 d'habitants de l'Allemagne s'accroissent annuellement d'environ 900,000. Comme, en même temps, les 30,000,000 d'Allemands, qui vivent hors de l'Allemagne, se développent avec une rapidité analogue, ces 96,000,000 de Germains semblent se multiplier plus vite même que les 90,000,000 d'habitants des États-Unis, bien que ceux ci reçoivent en moyenne plus de 800,000 émigrants par an. » (P. 39.)

Voilà qui paraîtrait de nature à justifier les Pangermanistes dans leur orgueilleuse assertion que l'Allemagne a pour mission de dominer le monde, « n'était un singulier phénomène que l'on n'a guère remarqué jusqu'à présent. Tandis que les 66,000,000 d'Allemands de l'Allemagne croissent avec une étonnante vitesse, les 30,000,000 qui vivent en Autriche-Hongrie ou ailleurs, perdent si rapidement tout caractère allemand et même l'usage de leur langue, qu'on peut croire que, dans quarante ou cinquante ans, les Allemands, en dehors de l'Allemagne, ne seront plus qu'un facteur négligeable. » Il semble que ce soit une loi de nature, que les Allemands s'accroissent seulement là où vivent seuls des Allemands. Des Francs de la France du Nord, des Lombards du nord de l'Italie, il n'est resté que quelques noms. Les Goths de France et d'Espagne, les Varègues et les Goths de Russie ont également disparu.... Dans l'Autriche-Hongrie, les Allemands non seulement croissaient en nombre, mais croissaient plus rapidement que les autres peuples du même pays, aussi longtemps qu'ils y eurent la prédominance politique. Mais depuis que Tchèques, Polonais et Magyars ont affirmé leurs prétentions nationales, les Allemands perdent du terrain, en Autriche-Hongrie, avec une rapidité stupéfiante.

Dans la moitié autrichienne de la monarchie, le recensement de 1900 compte 9,170,939 Allemands, soit, par comparaison avec les chiffres de 1890, un accroissement de 8,380 par million (en Allemagne

1. C'est-à-dire entre 1900 et 1910, car les statistiques invoquées sont celles de 1900, celles de 1910 n'ayant pas encore paru. M. Barker ne nous donne pas, sauf pour les derniers chapitres, la date de publication de l'article de Revue dont il a fait un chapitre de son livre; de là un manque de précision dans quelques-uns des renseignements fournis.

15,000 par million). Le résultat peut paraître encore assez satisfaisant; mais comparons les chiffres des populations non germaniques de la Monarchie. De 1870 à 1900 les Polonais autrichiens se sont accrus de 14,520 par million, les Ruthènes de 10,450, les Tchèques de 8,820. Par suite, tandis qu'en 1888 la proportion des Allemands en Autriche était de 36.75 p. 0/0, elle s'était abaissée à 36.04, et en 1900 à 35.78. Et ce n'est là que le commencement d'un énorme rétrécissement qui se manifeste partout.

Au moyen âge la Bohême fut colonisée par les Germains. La révolte des Hussites ne fit qu'interrompre un moment cette germanisation. Aujourd'hui la Bohême a une sphère nettement germanique, 37 p. 0/0 et une autre nettement tchèque, environ 62.67 p. 0/0.

Prague, la capitale, était jadis une ville allemande, elle est devenue presque complètement tchèque. Sa célèbre université allemande est submergée par les Tchèques. Le nombre des professeurs est égal pour les deux éléments nationaux, mais il y a environ 3,000 étudiants tchèques pour 1,000 étudiants allemands, et, tandis que ce dernier chiffre reste stagnant, celui des étudiants tchèques augmente rapidement. Il y a dans le pays des écoles allemandes et des écoles tchèques. Dans les premières un élève sur huit parle tchèque; dans les autres, on compte à peine un élève, sur quarante-cinq, qui parle allemand. La langue allemande, après avoir été, pendant des siècles, la langue dominante, est en voie de disparaître promptement et complètement en Bohême. — Mêmes constatations en Moravie, où les Allemands représentent 21.1 p. 0/0 de la population, contre 27.9 p. 0/0 en 1900, et 29.4 p. 0/0 en 1890. A Brünn, les Allemands sont encore en majorité : 64 p. 0/0 en 1900; mais leurs enfants parlent tchèque, et les enfants tchèques ne parlent pas allemand. Quand ces enfants seront arrivés à l'âge adulte, on peut croire qu'il ne restera plus en Moravie que des traces d'une population germanique.

Dans la Silésie autrichienne, les Allemands ont une forte supériorité numérique; mais, depuis dix ans, ils perdent beaucoup de terrain. Les Tchèques et les Polonais les remplacent rapidement. Les statistiques comptent 44.7 p. 0/0 de la population comme étant Allemands, contre 30.2 p. 0/0 Polonais, et 22 p. 0/0 Tchèques; mais seulement 38 p. 0/0 des enfants parlaient allemand. Il semble qu'un

dixième des enfants allemands aillent aux écoles tchèques et polonaises, et s'y transforment promptement en Tchèques et en Polonais. En Galicie, de 1890 à 1900, la proportion des Allemands est tombée de 3.46 p. 0/0 à 2.91. Dans le Tyrol, au contraire, la proportion a légèrement augmenté; mais 22,000 enfants allemands s'italianisent dans les écoles.

En Hongrie, la population germanique, qui dépasse légèrement 2,000,000, est restée stationnaire pendant la décade 1890-1900, tandis que la population magyare augmentait considérablement. A Buda-Pesth, les Allemands passent de 24 à 14 p. 0/0; à Presbourg, de 60 à 50; à Œdenburg, de 64 à 55; à Arad, de 53 à 10 p. 0/0. A Buda-Pesth, qui fut fondée par les Allemands en 1241, et qui fut, pendant bien des siècles, une ville éminemment allemande, l'élément germanique ne représente plus que 14 p. 0/0. Il est vrai qu'en Hongrie l'action publique s'efforce de précipiter ce mouvement de nationalisation. Mais il semble bien que les Germains se laissent volontiers magyariser. Ils parlent hongrois entre eux, et affectent de ne pas connaître d'autre langue. On peut prévoir qu'avant longtemps à peine une trace restera des 2,000,000 d'Allemands qui habitent maintenant le pays.

Les grandes colonies allemandes de la Bohême, de la Moravie, de la Silésie, du Tyrol et de la Hongrie sont donc menacées d'une disparition que leur isolement rend très probable. La grande enclave germanique du sud-ouest de l'Autriche aurait alors, avec ses six millions d'Allemands, à résister aux empiétements des Tchèques, des Polonais et des Hongrois qui la battent de leurs vagues innombrables. Vienne, qui est dangereusement rapprochée de la Bohême, est envahie déjà par un afflux énorme de Tchèques.

L'élément allemand de l'Autriche est aussi menacé de l'intérieur. La proportion des naissances illégitimes est, en Cisleithanie, la plus forte de l'Europe : 13.7 p. 0/0, contre 9 en France et en Allemagne, et 4.2 en Angleterre. Et c'est surtout dans ces parties du royaume, où la population allemande domine, que ce phénomène se produit : 7 p. 0/0 dans les régions slaves; de 20 à 40 p. 0/0 dans les régions de population allemande. Cette formidable proportion est de mauvais augure pour les Autrichiens allemands. Elle indique une déchéance morale et physique; elle explique pourquoi les Germains reculent

partout devant les Bohémiens, les Polonais, les Italiens et les Magyars.

L'Allemagne laissera-t-elle s'accomplir cette transformation d'un État germanique en une puissance slave? C'est une question que s'est posée M. Ellis Barker, et à laquelle les événements actuels nous semblent apporter une réponse. L'objet direct de la guerre actuelle, humiliation de la Russie, asservissement de la Serbie, n'est-ce pas un effort désespéré des deux États germaniques pour briser la puissance d'expansion des éléments slaves de la monarchie? Si l'Empire d'Allemagne n'a pas laissé faire au temps, qui semblait lui préparer pacifiquement une entière hégémonie économique et politique, ne serait-ce pas parce qu'il voyait grandir la force slave, et s'affaiblir la force germanique, dans cette Autriche qui devait ouvrir les voies au flot allemand vers les mers du Sud et vers l'Asie?

Passons à d'autres pays, pour étudier les mêmes phénomènes. La Suisse comptait, en 1900, 2,319,105 habitants de langue allemande, 733,220 de langue française et 222,247 de langue italienne. Entre 1888 et 1900, la population de langue française a augmenté de 15.5 p. 0/0, celle de langue italienne de 43.3 p. 0/0 (à cause d'une forte immigration), et celle de langue allemande seulement de 11.4 p. 0/0. Il est certain que la grande augmentation de la population de langue française est due à ce fait que les Suisses français absorbent les Suisses allemands. Cette absorption est particulièrement notable dans le canton de Berne, où un sixième seulement de la population est français, mais s'accroît rapidement, aux dépens de la majorité allemande.

Faut-il voir dans ces constatations l'explication de faits qui nous ont naguère surpris et affligés? Si les Suisses allemands, républicains, démocrates et libéraux, autant que leurs frères de langue française, ont conservé tant d'estime et de sympathie pour l'Allemagne impériale, autocratique, féodale, odieusement agressive, et sauvagement barbare, n'est-ce point, en partie, parce qu'ils s'effrayent de cette évolution pacifique, grâce à laquelle l'Helvétie promet d'être, dans quelques décades, entièrement gallicisée? Dans leur désir de rester Germains, ils refusent de s'associer au verdict du monde qui condamne l'Allemagne. Ayons confiance que leur esprit de justice et leur noblesse morale leur ouvriront les yeux et, avant la fin de l'abo-

minable guerre, leur auront pleinement dévoilé l'indignité de cette grande Allemagne, dont ils ne sont ni les fils, ni les suppôts.

Il y a environ 2,000,000 d'Allemands en Russie, 300,000 dans les provinces Baltiques, 500,000 en Pologne, 1,000,000 dans la Russie méridionale et sur les rives de la Volga, descendants des colonies attirées par Catherine II, Alexandre Ier, et d'autres souverains. Pendant longtemps ces Allemands ont conservé leurs caractères nationaux et leur langue; mais, depuis vingt-cinq ans, ils se sont russifiés avec une telle rapidité que leur langue est à peu près éteinte dans l'empire. Il ne restait récemment que deux petites écoles allemandes en Russie, l'une à Riga, l'autre à Helsingfors.

En Belgique et en Hollande vivent 150,000 Allemands[1]; ils y deviennent rapidement Belges et Hollandais. Il en est de même pour les 100,000 Allemands de France, dont 15,000 vivent à Paris. Il n'y a que deux écoles élémentaires allemandes en France, l'une à Paris, qui compte 113 élèves, l'autre à Marseille pour 7 enfants allemands. — Hélas! M. Barker s'est trompé quand il a cru à la gallicisation de nos hôtes allemands. Nous savons à quel point étaient restés germains de cœur, de mentalité, de haine et d'orgueil nationaux, ceux-là mêmes, sauf de bien rares exceptions, qui affectaient les dehors les plus fraternels, et qui avaient sollicité la naturalisation française. Il faudrait répéter la même observation pour les 100,000 Allemands établis de façon définitive en Grande-Bretagne.

Aux États-Unis, il y avait, en 1900, 11,200,000 habitants de langue allemande, dont 2,666,990 étaient nés en Allemagne. Les nombreuses écoles allemandes se sont peu à peu américanisées; dans beaucoup d'entre elles l'allemand n'est plus enseigné que comme langue étrangère. L'élément germanique ne conserve longtemps son caractère que là où les colonies sont agglomérées en masses considérables, comme à New-York, à Chicago, Philadelphie, ou Saint-Louis. — Les 3,400,000 Allemands du Canada sont devenus Canadiens.

Il n'y a pas moins de 600,000 Allemands dans l'Amérique du Sud, dont 400,000 au Brésil. Ceux-là ne montrent pas de tendance à se fondre dans la nationalité brésilienne.

Les 100,000 Allemands de l'Australie, les quelques milliers d'Alle-

1. Rappelons-nous que la date à laquelle fut écrit l'article ne nous est pas donnée. Ces chiffres ne répondaient sûrement plus à la réalité en 1914.

mands des colonies anglaises de l'Asie, les Allemands, fort nombreux, de la Colonie du Cap et du Transvaal ont complètement perdu leur nationalité.

Cette dénationalisation rapide, fatale, à peu près générale des éléments germaniques dans les pays étrangers, remplit beaucoup d'Allemands de regret et de tristesse. Les Anglais, les Français, les Hollandais résistent avec une bien autre énergie à l'influence des majorités qui les entourent. Il fut un temps où les Allemands considéraient cette adaptabilité comme une de leurs vertus. Aujourd'hui c'est un vice, que condamnent les professeurs et les moralistes, et contre lequel luttent de nombreuses Sociétés pour la défense du Germanisme. Une de ces sociétés, fondée à Vienne, a dépensé 10,000,000 de francs et fondé quarante-neuf écoles. Il n'en reste plus que quinze. En 1881 l'*Allgemeine Deutsche Schulverein zur Erhaltung des Deutschtums im Ausland* fut fondée à Berlin. Elle avait arboré cette fière devise : « Servir le Germanisme c'est servir le genre humain ». Il me semble pas qu'elle ait obtenu grand résultat, malgré la subvention annuelle de 375,000 francs donnée par le gouvernement impérial aux écoles allemandes de l'étranger. Dans l'empire même, malgré les efforts brutaux de dénationalisation tentés contre eux, nous voyons les Polonais de Posnanie s'accroître à raison de 10.5 p. 0/0, entre 1890 et 1900, tandis que les Allemands augmentaient seulement de 3.75 p. 0/0.

Les intéressantes et parfois surprenantes constatations de ce chapitre suggèrent plus d'une réflexion, dont nous exprimerons une seule. Le pédantisme germanique, au service de la rapacité nationale, a émis cette théorie que les petits États sont une survivance d'une période historique périmée. Ils doivent être absorbés par les grandes agglomérations dont ils subissent l'attraction. Le chapitre de M. E. Barker fournit une réfutation topique de cette prétendue nécessité scientifique. Nous y voyons que, dans la lutte des nationalités, de petites unités, Bohême, Moravie, Hongrie, Suisse, Hollande, manifestent plus de vitalité, plus de pouvoir d'absorption (en dehors de celui que confèrent les canons et les baïonnettes) que ce grand empire d'Allemagne, auquel une mission providentielle assurerait la domination du monde. Ce groupe d'hommes privilégiés, en possession de la culture suprême, résiste moins qu'aucun autre

aux influences de désintégration et d'assimilation, dès qu'il entre en contact, non seulement avec des nations de haute culture, comme les États-Unis, ou l'Angleterre du Canada et de l'Afrique septentrionale, mais même avec des races que les Allemands méprisent et jugent irrémédiablement inférieures : Polonais, Tchèques, Magyars ou Slaves.

Le chapitre IV considère « l'expansion de l'Allemagne et des Pays-Bas ». L'auteur établit que la Hollande pourra devenir, comme au temps de Philippe II, de Henri IV, de Cromwell, de Louis XIV, de Marlborough et de Napoléon, le nœud des tempêtes de la politique européenne. « Ce n'est pas, dit-il, sur les rives du Bosphore, mais à l'embouchure du Rhin et de l'Escaut, que gît enterré le sceptre de l'Europe. » (P. 67.) — Non seulement les villes industrielles principales de la Prusse rhénane et de la Westphalie, mais aussi celles du duché de Bade, de l'Alsace-Lorraine, de la Hesse et de la Bavière dépendent du Rhin pour l'écoulement de leur production, et, en grande partie, pour la réception de leurs matières premières et de leur approvisionnement.

Depuis 1898, le commerce extérieur de l'Allemagne a crû de plus de 100 p. 0/0, et les trois quarts, sinon plus, en sont commerce maritime. On conçoit de quelle importance vitale est pour ce pays l'accès de la mer. C'est surtout par le Rhin, à travers la Hollande et la Belgique, que s'écoule ce commerce d'exportation et d'importation. Aussi Anvers et Rotterdam sont-ils considérés comme les plus importants des ports allemands. Hambourg paraît, en regard, presque insignifiant ; son trafic maritime n'est plus que la moitié de celui des deux autres ports combinés. L'importance du port de Rotterdam a passé, au cours de cinquante ans, de quelques centaines de mille tonnes à 10,000,000. Tout ce tonnage est allemand, tandis que celui d'Anvers est en partie français, et celui de Hambourg, pour une grosse part, autrichien. Le fret transporté sur le Rhin, qui a beaucoup plus que triplé en quinze ans, est exporté par Rotterdam, Amsterdam et Anvers. C'est la prospérité de l'industrie et du commerce allemands qui fait la fortune des ports hollandais. Les Allemands ne prennent pas facilement leur parti de cette dîme prélevée par un pays étranger. L'intempérant Treitschke s'exprime

avec son habituelle netteté, dans son livre *Politik*. « Par notre faute, la partie du Rhin, qui nous est la plus précieuse, est tombée entre les mains des étrangers. C'est un indispensable devoir de la politique allemande de réoccuper les embouchures de ce fleuve. » Depuis le règne de Guillaume II, l'Allemagne a exercé sur les Pays-Bas une pression économique de plus en plus forte. Pour détourner le courant du commerce vers la côte allemande, l'Empire a construit le canal de Dortmund à Emden, terminé en 1901. Cet ouvrage d'art a coûté 100,000,000 de francs et peut transporter des navires de plus de 600 tonnes. Le port de Dortmund offre une surface plus grande que celle du port de Hambourg, et 10,000,000 ont été dépensés pour transformer la petite ville assoupie d'Emden en un port parfaitement équipé. Le succès du canal et de ses ports a déterminé le gouvernement à de nouveaux efforts. Des travaux, pour lesquels 25,000,000 de francs sont prévus, doivent faire d'Emden une rivale sérieuse de Rotterdam et d'Anvers. Malgré ses 28 écluses, malgré la perte de temps que comporte le choix de cette route, le canal pourrait lutter victorieusement contre la voie naturelle du Rhin, dans un pays où le gouvernement est maître absolu des tarifs. La presse allemande s'est fait un devoir de signaler à la Hollande à quel point elle dépend de la bonne volonté de l'Allemagne. Pendant la guerre des Boers, *Die Grenzboten*, un hebdomadaire allemand souvent inspiré officiellement, écrivait : « L'Allemagne peut, si elle le veut, paralyser le commerce hollandais, et réduire la Hollande à merci.... L'incorporation économique de la Hollande à l'Allemagne est pour la Hollande une inévitable nécessité.... Sa neutralité garantie n'est rien qu'un chiffon de papier (*no more than a shred of paper*), qui, en cas de guerre, n'aurait aucune valeur. » (On voit que le mot célèbre du chancelier Bethmann-Hollweg n'avait pas même le mérite de l'originalité.)

Une union de la Hollande et de l'Allemagne est sûrement le but idéal de la diplomatie allemande, avec ce programme : pénétration pacifique, et du dehors pression économique de plus en plus vigoureuse. Ces efforts sont loin d'être restés stériles. Beaucoup de Hollandais se rendent compte que la fortune de leur pays est entre les mains de l'Allemagne, que celle-ci peut les ruiner à son gré, qu'au contraire une union avec le puissant empire leur assurerait 66,000,000

de nouveaux clients. Quant aux avantages politiques et militaires, aussi bien que commerciaux, que la possession de la Hollande assurerait à l'Allemagne, ils sont trop évidents pour que nous ayons besoin de reproduire les importantes considérations exposées à ce sujet par M. Ellis Barker. A en juger par le passé, conclut-il, « il semble naturel de prévoir le succès de l'Allemagne. Beaucoup de Hollandais regardent comme inévitable l'absorption de leur pays.... Mais quelques années peuvent changer l'aspect de la politique internationale.... La force militaire et navale de l'Allemagne est fondée sur sa richesse.... Or cette prospérité tient à un fil léger.... L'introduction du Protectionnisme dans la politique de la Grande-Bretagne pourrait amener un déclin économique et politique de l'Allemagne.... » (P. 90.) Notons, en passant, cette expression donnée par l'auteur à une conviction économique dont nous retrouverons bien d'autres manifestations, et félicitons-le d'avoir si bien prévu que le cours, en apparence assuré, des événements pouvait être violemment interrompu. La folie germanique a pour toujours enrayé ce mouvement, qui semblait attirer fatalement la Hollande vers le gouffre allemand. La Hollande restera indépendante, heureusement pour elle comme pour l'Europe!

Dans son étude : *L'expansion de l'Allemagne et la Russie*, M. Ellis Barker développe cette idée que l'objectif le plus voisin, le plus attrayant, le plus réalisable, et le plus profitable des appétits allemands, ce sont ces provinces Baltiques, où la population est en partie germanique, où l'influence allemande est très forte encore, où le territoire se prêterait à une importante colonisation. Les événements semblent bien indiquer, à l'heure où nous écrivons ces lignes, que ces vues sont aussi celles de Guillaume et de ses complices.

M. Barker conclut que l'effort naval et militaire de l'Allemagne, pendant les dernières années, visait la Russie, plutôt que l'Angleterre, et même que la France, puisque celle-ci ne pouvait plus être attaquée isolément. Les menaces adressées à l'Angleterre étaient futiles, et auraient eu le grave inconvénient de prévenir l'adversaire des projets tramés contre lui. Au contraire, si la construction de la flotte visait la Russie, il y avait là une féconde politique militaire, au service d'une diplomatie sans scrupule, mais non sans

ingéniosité. M. Barker faisait trop d'honneur aux hommes d'état de l'Allemagne actuelle. Dans le grand rêve de démence du pangermanisme, il n'y avait place ni pour la modération, ni pour le discernement, ni pour la patience qui série les problèmes, ni pour la justesse de vues qui sait comprendre l'état d'esprit et prévoir les résolutions de peuples étrangers. Les Allemands ont pu espérer que l'alliance russo-française ne résisterait pas au choc d'une déclaration de guerre, ou que l'amitié franco-britannique n'irait pas jusqu'à entraîner la Grande-Bretagne dans la lutte; mais en tout cas, et supposant le pire, ils avaient assez de confiance dans leur puissance, assez de mépris de leurs ennemis, pour croire qu'ils viendraient facilement à bout de la coalition qu'ils provoquaient.

Cette hypothèse, que la force navale de l'Allemagne visât avant tout la Russie, n'est pas maintenue ni confirmée dans le chapitre VI : *La Politique mondiale de l'Allemagne et son attitude à l'égard des Pays anglo-saxons*. Là au contraire les preuves abondent que le désir de posséder de grandes colonies s'empara impérieusement de l'âme allemande, au cours des trente dernières années. Dès longtemps les intellectuels avaient proclamé la nécessité d'une marine, et l'utilité de colonies de peuplement. Treitschke, Schliemann, Roscher, List, Droysen et bien d'autres avaient commencé cette croisade. Avant eux l'enthousiasme national du parlement de Frankfort, en 1848, s'était exprimé, entre autres choses, par la création d'une petite flotte de guerre, payée en grande partie par les souscriptions volontaires des partisans d'une politique coloniale. Le rêve dura peu, puisque, en 1852, le gouvernement vendait cette flotte aux enchères. L'histoire de l'Allemagne ne fournissait point de précédents pour cette politique aventureuse. Bismarck lui-même y risqua tardivement de prudents essais. La bureaucratie prussienne, qui, depuis 1870, gouverne l'Allemagne, et qui est à la fois puissante et routinière, entendait sans faveur l'enseignement ardent que répandaient les professeurs et les écrivains. Tout changea, du jour où Guillaume II se mit à la tête de ce mouvement, et en précisa le caractère ambitieux et agressif. Dès 1897, il prononçait, à Cologne, un discours demeuré célèbre : « ... Neptune avec son trident est pour nous un symbole des tâches nouvelles que nous avons à accomplir, depuis que l'empire a été cimenté.... Ce trident doit être dans notre poing!... » Tout le monde

connaît ces autres aphorismes du kaiser, qui ont déchaîné, dans toute l'Allemagne, une orgueilleuse volonté de compléter la suprématie militaire par une suprématie navale : « Notre avenir est sur l'eau » ; « Il ne doit rien se passer, dans aucune partie du monde, sans le consentement du souverain de l'Allemagne ».

On se rappelle que ces désirs de l'empereur rencontrèrent d'abord quelque résistance au parlement. Le 18 octobre 1899, Guillaume en exprimait ses regrets avec amertume. Il n'est pas douteux que cette amertume fût causée par la situation politique de l'Afrique du Sud. Si l'Allemagne avait eu alors une flotte puissante, elle aurait pu donner au Transvaal une aide efficace; et M. E. Barker accumule les citations et les faits propres à nous montrer quel prix attachait l'Allemagne à l'indépendance des républiques hollandaises. Ce n'est point un sentiment de généreuse sympathie qui inspirait au kaiser ses retentissantes et éphémères déclarations en faveur des Boers. Non, mais les politiciens allemands, avec cette imagination crédule qui caractérise leur mentalité, se figuraient que le Transvaal et l'État d'Orange s'uniraient, avec enthousiasme, le jour où le signal serait donné, au Cameroun et à la colonie de l'Afrique orientale, pour établir un grand empire allemand, et ruiner le rêve britannique de possessions s'étendant du Caire au Cap. Ainsi s'expliquent, par le désir d'un accord contre la Grande-Bretagne, les avances de l'Allemagne à la France, vers cette époque. Ainsi s'explique aussi, nous pouvons aujourd'hui le croire, cette politique du gouvernement britannique, à l'égard du Transvaal, dont notre sentiment de justice s'indignait alors, et que légitimaient les ambitions dangereuses et les manœuvres perfides de l'Allemagne[1]. C'est parce qu'ils se croyaient assurés de fonder une admirable et immense colonie germano-hollandaise, que les Allemands accueillirent avec consternation et avec rage la déclaration de guerre de la Grande-Bretagne au Transvaal.

Ce désappointement contribua fort à exaspérer la haine allemande contre l'Angleterre, en même temps que le désir d'acquérir une puissance navale capable d'en imposer à la rivale exécrée. Tous les partis

1. Dans un autre chapitre (p. 248) M. E. Barker cite de bien intéressantes déclarations du socialiste Bernstein, faites en 1911. « La publication de la correspondance de plusieurs des chefs boers a montré qu'ils visaient, non seulement à secouer la suprématie de l'Angleterre, mais aussi à chasser l'Angleterre de l'Afrique du Sud, avec l'appui de l'Allemagne. »

s'unirent dans cette intention, sans excepter le parti socialiste, comme en témoigne une curieuse citation du *Sozialistiche Monatshefte* de décembre 1899 : « Que l'Allemagne soit armée jusqu'aux dents, et qu'elle possède une flotte puissante, cela est d'une extrême importance pour les travailleurs.... » (P. 141.)

En attendant qu'elle puisse s'emparer des colonies anglaises, l'Allemagne leur porte un vif intérêt. Deux choses lui tiennent particulièrement à cœur : d'une part empêcher ces colonies de se souder fortement entre elles et avec la mère patrie, car alors les projets d'acquisition deviendraient fort aléatoires; d'autre part exploiter, au plus grand profit de l'industrie et du commerce allemands, ces riches régions, auxquelles la métropole laisse une entière indépendance économique. Dans son chapitre VII, M. E. Barker nous fait un récit détaillé d'une campagne diplomatique qui illustre à merveille cette double préoccupation. Le Canada, on le sait, décida, en 1897, d'accorder à la Grande-Bretagne un tarif préférentiel. L'Allemagne afficha aussitôt la prétention de profiter des mêmes abaissements de tarifs, en raison des clauses d'un traité de 1865, qui accordait au Zollverein, dans les colonies britanniques, le traitement fait aux produits de la métropole. Lord Salisbury répondit, sans retard, en dénonçant le traité de 1865, qui ne répondait plus à la politique actuelle de l'empire, puisque les colonies sont devenues entièrement maîtresses de leur tarif. Quand il fut question de négocier un nouveau traité, M. de Bülow menaça (avril 1898) de refuser à la Grande-Bretagne et à ses colonies le traitement de la nation la plus favorisée. Il entendait pénaliser tout le commerce britannique, si la Grande-Bretagne acceptait le traitement préférentiel que lui offrait le Canada. Lord Salisbury ne se laissant pas intimider, l'Allemagne se tourna directement vers le Canada. Elle lui appliquerait son tarif le plus élevé, si la colonie se permettait d'user de faveur envers la mère patrie. On laissait entendre que le même traitement pourrait être appliqué aux autres colonies britanniques qui viendraient à suivre l'exemple du Dominion. Cette prétention du gouvernement allemand était d'autant plus insoutenable qu'il avait admis, sans protestation, l'établissement de tarifs préférentiels entre d'autres pays et leurs colonies. L'Allemagne n'en persista pas moins à maintenir ses réclamations et ses menaces, avec une obstination

teutonne, et avec une hauteur qui mit plus d'une fois à l'épreuve la patience et la courtoisie des diplomates britanniques. La controverse dura six ans. Elle prit fin brusquement, quand Lord Lansdowne informa le gouvernement allemand (20 juin 1903) que le Canada, pour répondre à l'application du tarif maximum imposé à ses marchandises, imposerait une surtaxe aux importations allemandes. L'Allemagne se soumit, sans bonne grâce. L'union entre le Canada et la Grande-Bretagne sortit fortifiée de cette épreuve, et ce fut l'un des nombreux échecs diplomatiques au-devant desquels courut le gouvernement allemand, maladroit, arrogant et cependant prêt à s'incliner quand il y allait des bénéfices de son commerce.

Ce sont encore des échecs diplomatiques de l'Allemagne que nous racontent les deux chapitres suivants : *L'Allemagne et la France; La crise marocaine de 1911*. L'histoire des rapports séculaires entre les deux pays ne nous arrêtera pas. Le long exposé de leurs relations, entre 1872 et 1912, nous parle de choses pénibles et trop connues. Il tend à établir ce fait que l'Allemagne a changé sa politique, au départ de Bismarck. Celui-ci, aussi longtemps qu'il fut au pouvoir, se fit une règle d'isoler la France, et il y réussit. Mais, peu de temps après sa chute, la France concluait un accord avec la Russie. L'arrivée de M. Delcassé aux Affaires étrangères, en 1899, mit un terme à un véritable vasselage de la diplomatie française. La France en effet se fit des amis de la Russie, de la Grande-Bretagne, de l'Espagne et de l'Italie. Malgré la bataille de Moukden, qui permit à l'Allemagne, en ouvrant la crise marocaine, de détruire, ou de s'efforcer de détruire le réseau d'accords qui entourait la France d'amitiés, la politique de Guillaume avait en partie détruit l'œuvre de Bismarck, puisqu'elle avait su aliéner la Russie, rapprocher la Russie et la France, puis la France et l'Angleterre, enfin la France et l'Italie.

L'affaire d'Agadir ne répara aucunement, nous le savons, les bévues antérieures de la politique de Berlin. Devant la menace brutale de l'Allemagne, la France s'inclina, consentit à soumettre le litige à une conférence, et donna à son adversaire ce qu'on appelle un succès diplomatique. « Mais elle ne perdait là rien de substantiel, et, l'année suivante, l'Allemagne subissait à Algésiras une défaite caractérisée. Elle en revenait les mains vides, et retira pour quelque temps ses

prétentions, soutenues de bruyantes réclames, sur le territoire marocain. » (P. 225.) M. Barker pourrait ajouter qu'elle en revenait surtout plus isolée que jamais, puisque ses alliés, l'Italie et même l'Autriche, avaient, pour une bonne part, contribué à sa déconvenue.

On trouvera, dans ce chapitre, un exposé très complet des informations qu'a fournies au public le procès intenté en 1912, par le *Rheinisch-Westphälische Zeitung* au *Grenzboten*. L'arrogance des gouvernants allemands s'y étale complaisamment, dans les propos de M. de Kiderlen-Wächter ou de son lieutenant M. Zimmermann. « Nous conserverons Agadir; nous entendons saisir le district entier et ne rien rendre.... Il nous faut le Maroc. » On sait pourtant de quoi ces fiers-à-bras durent se contenter. « From what height fallen! » dit mélancoliquement, dans le *Paradis Perdu*, un guerrier-diplomate célèbre.

Passons rapidement sur le chapitre XI, relatif aux différends anglo-allemands. C'est une étude de l'une des manifestations de la folie germanique. Depuis bien des années professeurs, penseurs, écrivains, journalistes prêchent à l'Allemagne ces idées que la Grande-Bretagne, nation de proie, dont toute l'histoire est faite de rapines et de violences, lui veut mal de mort, sèche de jalousie à la vue de ses progrès, tremble de peur devant sa puissance grandissante, et s'efforce de lancer contre elle tous les ennemis qu'elle peut rassembler. Ce travail, longuement poursuivi sur des esprits qui semblent totalement dénués de sens critique, nous explique la facilité avec laquelle, dès le début de la guerre, le peuple allemand acceptait, avec une crédulité haineuse, tout ce que son gouvernement voulut bien lui dire sur les causes de la guerre et sur le rôle de la Grande-Bretagne.

Habile à se créer des ennemis, l'Allemagne moderne sait-elle au moins conserver ses amis et ses alliés? Une étude sur la Triplice répond à cette question. M. Barker y prévoit la rupture nécessaire de l'Alliance. Déjà, en 1888, Bismarck disait à Moritz Busch : « Nous ne pouvons entièrement compter sur l'Italie.... Au cas d'une réconciliation avec la France, l'Italie reprendrait peut-être sa politique irrédentiste. » (P. 274.) Cette alliance, que nous pouvons aujourd'hui considérer comme monstrueuse, elle était due aux savantes manœuvres de Bismarck pour aliéner l'Italie et la France, en soulevant des jalousies chez l'une et des craintes chez l'autre, jusqu'au

jour où il invita la France à prendre possession de la Tunisie. « Mais peu de personnes savent que Bismarck menaça l'Italie d'une guerre avec l'Autriche-Hongrie, si elle ne s'alliait pas aux deux empires germaniques. » (P. 275.) Une autre façon de peser sur les décisions de l'Italie, ce fut d'entrer en coquetterie avec le Vatican, et de laisser prévoir une intervention en faveur du pouvoir temporel. Ce chapitre contient plusieurs prédictions que l'événement à vérifiées : rupture de la Triple-Alliance, guerre entre l'Italie et l'Autriche, et rapprochement des États balkaniques, en une union que le roi-poète, Nicolas de Monténégro, appelait et prévoyait dans son drame allégorique *L'impératrice des Balkans*. « Puisse le Dieu tout-puissant nous défendre des Germains et des Magyars ! » Un écrivain militaire autrichien disait, en 1911, dans le *Danzer's Armeezeitung* : « On peut, sans hésitation, prophétiser que notre alliée dans la paix sera, en cas de guerre, notre ennemie... et que nous aurons à faire face aux armées combinées de la Russie, de l'Italie, de la Serbie et du Monténégro. » (P. 293.) — En regard de tant de prévisions perspicaces, notons dans ce chapitre deux détails inexacts. A quelle date M. Barker a-t-il pu écrire que les neuf dixièmes de la population de Trieste sont italiens? (P. 279-280.) Depuis longtemps l'élément slave, favorisé d'ailleurs par la politique autrichienne, s'est développé dans la ville au point d'y avoir maintenant une supériorité numérique. — A la page 285, nous lisons : « Serbes, Bulgares, Croates et Monténégrins appartiennent tous à la race serbe. » Ce dernier mot est peut-être imprimé par erreur pour « slave ». Quant aux Bulgares s'ils parlent une langue slave, ils sont d'une origine ethnique totalement différente, et sont apparentés aux Turcs et aux Hongrois. Faut-il se rappeler ces origines tartaro-finnoises, pour comprendre certains événements déconcertants de l'histoire d'hier et d'aujourd'hui ?

Nous attribuons à l'action de la Ligue pangermanique un rôle considérable dans la préparation et dans l'explosion de la guerre. M. E. Barker pense, et nous dit (chap. xv) que beaucoup plus important fut le rôle de la Ligue navale. Nous ne savons pas à quelle date fut écrite cette étude. Il est probable que l'auteur a vu, depuis lors, se développer prodigieusement cette ligue pangermaniste, qu'il méprisait, trop en la croyant le fait de quelques exaltés, sans responsabilité et sans grande influence. Quant à la ligue navale allemande, nous

apprenons, avec des détails nombreux et précis, ce qu'était « cette énorme organisation officielle, dont l'influence politique et le pouvoir sont immenses, et plus grands sans doute que ceux d'aucun parti politique ». (P. 324.)

C'est pour provoquer dans le pays et dans le Reichstag un mouvement d'opinion favorable aux projets de création d'une grande flotte de guerre, que la Ligue fut créée, le 30 avril 1898. Le principal fondateur était Alfred Krupp, ami intime de l'empereur. Le prince Henry, frère de l'empereur. fut nommé Président honoraire; le président actif fut le prince Guillaume de Wied, président de la Chambre Haute de Prusse. Tous les habitants, sans distinction d'âge, de sexe, de fortune, de rang, de parti ni de croyance, furent invités à entrer dans la Ligue. L'État plaça toute la machine gouvernementale à la disposition de la société. Les plus hauts fonctionnaires, dans les subdivisions de province, et les maires dans les villes, furent chargés de l'organisation des branches locales. Presque tous les villages ont leur société navale, sous la direction des principaux personnages locaux. Des représentations cinématographiques vont porter, jusque dans les villages, une propagande éloquente, et ont, chaque mois, 150,000 spectateurs. D'après *Die Flotte*, le journal mensuel de la Ligue, le nombre des adhérents est de 1,000,000 (à quelle date?), et le revenu mensuel de plus de 1,250,000 francs. Ce journal lui-même est tiré à 370,000 exemplaires — plus que le tirage combiné de tous les autres organes mensuels en Allemagne. — La Ligue s'efforce de créer un enthousiasme national pour la marine, parmi les enfants allemands, et, tous les ans, assure l'envoi d'un grand nombre d'entre eux au bord de la mer. Deux ans après la création de la ligue, le célèbre programme naval de 1900 fut présenté au parlement. D'innombrables réunions publiques l'appuyèrent; une armée d'orateurs prononcèrent 3,000 conférences devant plusieurs millions d'auditeurs. Le projet de loi du gouvernement fut voté. « Il est indubitable, déclara l'Annuaire de la ligue, que cet heureux vote fut dû à la force énorme et à l'excellente organisation de la ligue, et à son agitation énergique. »

Depuis lors la ligue n'a cessé de déclarer insuffisant le programme de 1900, bien que ce dernier prévît pour la marine plus de cinq milliards de francs. Le public trouvait assez lourds les sacrifices déjà

faits. La ligue redoublait de cris d'alarme extravagants et de prédications forcenées, sans résultat appréciable, quand fut annoncée la visite de la flotte britannique dans la Baltique. C'était, déclara la grande presse, le prélude de la guerre dans laquelle la Grande-Bretagne viendrait détruire la flotte, les ports, le commerce de la pacifique Allemagne. La ligue navale fut chargée de préparer le public aux nouvelles demandes qui devaient être présentées au Reischtag, en 1906. Dès que le programme nouveau eut été voté, avec ses 1,250,000,000 de dépenses, la ligue le dénonça comme absolument inadéquat. La passion pour la flotte devint en Allemagne une folie; tous les partis s'unirent dans l'ambition de conquérir la mer. Si les députés socialistes votaient contre les subsides pour la marine, ils les approuvaient, au fond, de tout cœur, et nombre d'entre eux appartenaient à la ligue.

La ligue pangermanique est violente, indiscrète et agressive; mais elle n'a pas de programme précis, et exerce peu d'influence en Allemagne. (A quelle date M. Barker écrivait-il cela?) Mais la ligue navale, à laquelle l'autre est d'ailleurs étroitement associée, est très dangereuse. Elle travaille silencieusement à créer une arme irrésistible, grâce à laquelle les ambitions pangermaniques pourraient un jour être réalisées.

Cette puissante flotte de l'Allemagne, qui menace-t-elle? Évidemment l'Angleterre, dit M. E. Barker, et, sans doute aussi, les États-Unis. La menace dirigée contre la Grande-Bretagne est très sérieuse, quoi qu'en pensent les nombreux optimistes du pays. Des faits impressionnants sont accumulés, qui montrent les chances de succès offertes à l'Allemagne, par sa belle flotte de guerre, par son admirable flotte de paquebots, par son organisation puissante et son riche réseau de chemins de fer, par la routine et l'incurie de la Grande-Bretagne, dont l'armée de défense intérieure est ridiculement insuffisante, dont les côtes sont ouvertes, dont la flotte peut être, pour quelques jours ou quelques heures, appelée loin des rivages de l'île. Réjouissons-nous que ces dangers aient été écartés, grâce à cette circonstance que la flotte anglaise était, à la fin de juillet 1914, concentrée dans la mer du Nord et de la Manche, et que le gouvernement ait eu la sagesse, en présence d'événements inquiétants, de suspendre la démobilisation et la dispersion de cette flotte. Retenons seulement de ce travail de

M. Barker, qui n'a plus pour nous qu'un intérêt rétrospectif, la preuve que les autorités militaires et navales de Berlin avaient minutieusement préparé un plan d'opérations contre la Grande-Bretagne, et un aussi contre les États-Unis. L'un et l'autre sont exposés copieusement dans les extraits donnés (p. 350 à 362) d'une très intéressante brochure intitulée *Operationen über See*, dont l'auteur, von Edelsheim, était un officier de l'État-Major général.

Le chapitre XVI est occupé par une étude de l'empereur allemand. Ce n'est pas tant la personnalité, si curieuse, de ce protéiforme souverain, qui nous est ici présentée, que son rôle politique. Les renseignements accumulés par M. E. Barker intéresseront ceux des lecteurs qui voudraient arrêter leur choix entre les deux interprétations, que l'on peut donner, de l'attitude et de la conduite de Guillaume II. A-t-il, de tout temps, voulu et préparé une guerre, qui devait achever l'œuvre traditionnelle de la Prusse et des Hohenzollern, et assurer à jamais dans le monde l'hégémonie de l'Allemagne dirigée par la Prusse? A-t-il au contraire sincèrement aimé la paix, et cherché, dans les triomphes de l'industrie et du commerce, la gloire de son règne, pour n'arriver que par une évolution graduelle au programme d'action du parti pangermaniste et de la caste militaire? C'est à cette dernière solution que s'arrête M. Barker. Le kaiser, dit-il, avait, malgré sa très brillante intelligence, accumulé les fautes et les déboires, en voulant comme Frédéric le Grand, et plus encore que Bismarck, tout diriger dans son vaste empire. « La Triple-Alliance n'était plus qu'un nom ; la Double-Alliance était devenue un facteur puissant, et dangereux pour l'Allemagne; la Grande-Bretagne avait été aliénée par les efforts désespérés de l'Empereur pour prendre pied dans l'Afrique du Sud et sur le Yang-Tsé; les États-Unis en étaient venus à suspecter les projets allemands, après l'incident notoire de Manille, l'expédition du Vénézuéla, et d'autres événements dus à l'initiative de l'empereur. » (P. 370.) C'est alors que le souverain se tourna vers ses forces armées, les accrut prodigieusement, et songea par elles à s'assurer une suprématie mondiale que la diplomatie s'obstinait à lui refuser. — Cela est possible, sans doute, comme l'autre hypothèse pourrait produire de très valables arguments. Mais sur quoi s'appuyer pour chercher une explication logique aux actes d'un

homme aussi versatile ? « Il s'assit d'abord aux pieds de Bismarck en disciple plein d'admiration, puis il congédia son maître sans cérémonie, et changea complètement sa politique extérieure et intérieure. Il donna d'abord à Caprivi toute liberté de gouverner, puis il gouverna seul. Il adopta d'abord la cause des ouvriers, puis il les jeta par-dessus bord. Il fut d'abord anti-colonial et abandonna les meilleures colonies allemandes en échange du roc alors sans valeur d'Héligoland [1]; maintenant il tend d'un effort frénétique à acquérir des colonies. D'abord il provoqua la France, puis il la flatta. D'abord il entra en commerce de coquetterie avec les Polonais, et maintenant il défend aux écoliers polonais de dire même leurs prières dans leur propre langue. » (P. 381-382.)

On pouvait, avant la guerre, considérer le parti de la Démocratie sociale comme un facteur politique important de l'Allemagne, comme un élément de paix, et un frein aux ambitions forcenées de l'Allemagne militariste et pangermaniste. Aujourd'hui que nous avons assisté à la faillite de ce parti, l'étude que lui a consacrée M. Barker perd la plus grande partie de son intérêt.

Le parti, malgré les persécutions de Guillaume, succédant à celles de Bismarck, grandit en nombre et en richesse. Qu'a-t-il acquis, même en adoptant une politique *objective*, qui de plus en plus faisait litière des principes des fondateurs, et qui devait aboutir à un reniement solennel des décisions du socialisme international? Sur aucun point il n'a obtenu de réformes. Il se plaignait de l'immoralité grandissante, qui abaissait la situation de la femme en Allemagne. Sur ce sujet peu connu M. E. Barker apporte un document curieux. Dans un seul numéro du *Lokalanzeiger* de Berlin il trouve :

Soixant-quatorze annonces proposant des mariages (dont plusieurs sont suspectes);

Quarante-neuf annonces de masseuses (toutes suspectes);

Neuf demandes d'emprunt de petites sommes, par « des veuves modestes », ou d'autres femmes seules;

1. M. E. Barker semble oublier que, dans un autre chapitre, il avait approuvé ce troc, jugeant que, comme l'événement l'a depuis prouvé, aucun prix n'était trop élevé pour l'acquisition de cette forteresse naturelle, qui commande la mer en face de Brême, de Hambourg et de Wilhemshafen.

Six demandes de connaissances à faire par des dames;

Cinq bals de veuves, « les messieurs sont invités, entrée gratuite ».

Trente appartements ou chambres à louer à la journée, « sans restrictions »;

Quarante-sept pensions-maternité, « discrétion assurée »;

Seize nouveau-nés offerts pour adoptions;

Seize spécialistes pour maladies contagieuses. (P. 403.)

D'un chapitre d'histoire, dont l'intérêt est aujourd'hui bien effacé, « *La lutte de l'Impérialisme contre la démocratie sociale* », nous extrayons quelques passages, où l'on trouvera des vues sans doute paradoxales, mais hautement intéressantes, et inquiétantes plus encore qu'inattendues. « Le temps où la Grande-Bretagne était le pays le plus riche du monde est passé. Actuellement l'Allemagne est indubitablement plus riche que la Grande-Bretagne. » (P. 420.) Il est vrai que les exportations et les importations de la Grande-Bretagne sont plus considérables que celles de l'Allemagne, mais ce commerce extérieur n'est qu'une des ressources d'un pays, et nullement la plus importante.... La richesse nationale consiste avant tout dans le nombre des gens dont le travail produit les « commodités » et les « sécurités », marchandises et valeurs. L'Allemagne a 66,000,000 d'habitants, et la Grande-Bretagne 45,000,000. Non seulement en Allemagne la puissance en hommes, est de 50 p. 0/0 supérieur, mais la population s'accroît à peu près trois fois plus vite.... Toutes les industries de l'Allemagne sont florissantes, la plupart des industries de la Grande-Bretagne sont stagnantes ou en voie de décadence; un petit nombre seulement sont prospères. Aussi de 200,000 à 300,000 habitants émigrent-ils chaque année, faute d'ouvrage, tandis qu'en Allemagne, d'où émigrent seulement de 20 à 30,000 personnes, l'immigration est trois ou quatre fois plus considérable que l'émigration. Les ouvriers britanniques souffrent du manque de travail, tandis que les industries allemandes souffrent du manque de main-d'œuvre. Le chômage en Allemagne, dans l'ensemble de la population ouvrière, ne s'élève qu'à environ 1 p. 0/0. Dans la Grande-Bretagne il s'élève, pour les Trade-unionistes, à environ 5 p. 0/0. Pour les non-unionistes il doit s'élever à 8 ou 10 p. 0/0.... L'agriculture allemande est extrêmement prospère; la production des céréales a doublé depuis 1879, tandis que l'agriculture anglaise dépérissait....

L'Allemagne produit déjà plus de fer et d'acier que la Grande-Bretagne, et elle extrait autant de charbon, si l'on y comprend les lignites. De 1892 à 1905 le revenu sujet à l'impôt sur le revenu, a crû en Allemagne d'environ 75 p. 0/0; en Grande-Bretagne de 15 p. 0/0.... En 1907 les dépôts, dans les caisses d'épargne britanniques, se montaient à 5,250,000,000 de francs, dans les caisses d'épargne allemandes à 16,250,000,000 de francs. Il semble que les industries, les hommes et les capitaux émigrent de la Grande-Bretagne. Si celle-ci n'arrête pas ce drainage de richesse, l'Allemagne pourra la vaincre sans guerre. » (P. 421 à 423.)

Imaginons la comparaison faite avec la France, au lieu de la Grande-Bretagne; il y aurait lieu de demeurer consternés. Mais il ne faut pas oublier que l'auteur est un adversaire déterminé du libre-échange, et que sans doute son interprétation des faits et des statistiques est colorée par ses convictions économiques. Sans songer à discuter, avec un homme de sa compétence, la grande question de doctrine à laquelle il rattache toutes ses observations, nous pouvons cependant faire les remarques suivantes : La richesse de l'Angleterre comporte, dans la longue accumulation d'économies séculaires, ou dans l'énorme production de son commerce de transport, par exemple, des éléments importants dont M. E. Barker ne fait pas état. — Si la richesse tenait surtout au nombre des habitants, il faudrait considérer la Russie comme la plus riche nation de l'Europe. — En comparant les chiffres des émigrants qui quittent chaque année la Grande-Bretagne ou l'Allemagne, il ne faut pas oublier que les premiers quittent leur patrie pour aller dans une colonie britannique ou au moins dans un pays de langue anglaise. C'est un déplacement, plutôt qu'une véritable émigration, et l'on ne doit pas y voir une preuve de l'impuissance de la mère patrie à nourrir ses enfants. — Constater le taux d'accroissement de la prospérité en Grande-Bretagne et en Allemagne, et en conclure à la supériorité du protectionnisme sur le libre-échange est d'une logique défectueuse. On pourrait faire la comparaison avec un autre État protectionniste, tel que la France, et l'on pourrait conclure que, le taux de développement de la prospérité l'emportant en Grande-Bretagne, la supériorité du système libéral s'en trouve établie. Évidemment la question est plus complexe, et ne saurait être ainsi résolue.

C'est l'étude de la question agricole, dans l'économie actuelle de la Grande-Bretagne, qui fournit aux ennemis du libre-échange les arguments les plus puissants. M. E. Barker consacre les quarante-trois pages de son chapitre XXI à une étude des industries rurales en Allemagne, ou, plus exactement, à une comparaison de l'agriculture dans les deux pays. Nous renvoyons les lecteurs à ce travail extrêmement substantiel, tout chargé de chiffres et de faits précis. Relevons-y seulement une constatation attristante et significative. Sir Inglis Palgrave, en 1905, estimait que les pertes de l'agriculture, dans la Grande-Bretagne, avaient, depuis trente ans, atteint une valeur de 42,500,000,000 de francs.

Les voies navigables et canaux sont l'objet d'une autre étude, qui se développe aussi en une comparaison entre les deux pays. Cette comparaison est affligeante, et véritablement humiliante pour la Grande-Bretagne. La nature semblait avoir tout fait pour favoriser l'industrie de ce pays. Ses gisements de houille et ses minerais, par conséquent aussi ses grandes installations industrielles, se trouvent généralement sur le bord de la mer : d'où facilité extrême d'expédition à l'étranger. En Allemagne, au contraire, les grands centres d'industrie et d'exportation, région du Rhin et de la Westphalie, centre Alsacien, centres du Palatinat, de la Hesse, de Bade, du Würtemberg et de la Bavière, district de Berlin (auxquels il faudrait ajouter, bien que M. Barker ne les mentionne pas, les centres industriels de la Silésie), sont tous loin des côtes. A ses avantages naturels l'Angleterre avait ajouté celui d'un réseau de canaux qui faisait l'admiration et l'envie des autres nations. — Les choses sont aujourd'hui bien différentes. L'Allemagne a résolument étendu, agrandi et amélioré ses voies navigables naturelles et artificielles, tandis que l'Angleterre ne faisait rien pour les siennes, car le canal de Manchester est un canal maritime. De 1871 à 1900 l'Allemagne a construit 1,091 kilomètres de canaux intérieurs; elle a considérablement amélioré toutes ses rivières navigables; les canaux Germano-Autrichiens récemment proposés ou commencés ont une longueur de 3,657 kilomètres et doivent coûter environ 1,250,000,000 de francs. Le Rhin est aujourd'hui la voie navigable la mieux aménagée qui soit au monde. Sur les canaux anglais, on voit des chalands minuscules chargés de 30 à 50 tonnes, que halent péniblement des hommes,

ou que traînent des chevaux à une vitesse d'environ une lieue à l'heure. Sur les cours d'eau et les canaux allemands, des bateaux et des trains de chalands, dont chacun jauge 300, 500, ou 1,000 tonnes sont remorqués par des vapeurs, à une vitesse considérable.

Les efforts de l'Allemagne ont abouti à des résultats surprenants. La station d'Emmerich, sur la frontière entre l'Allemagne et la Hollande, a vu son trafic (navigation vers l'amont) passer de 2,799,800 tonnes, en 1889, à 14,881,300 tonnes en 1909. Le trafic vers l'aval passait, dans le même temps, de 2,593,000 à 9,964,700 tonnes. L'augmentation a été presque aussi rapide sur tous les autres cours d'eaux ou canaux de l'Allemagne. De 1882 à 1907, le nombre des bateaux employés à la navigation intérieure a passé de 18,715 à 26,225, et le tonnage a passé de 1,658,266 tonnes à 5,914,020 tonnes. On entend souvent parler du merveilleux développement de la marine marchande en Allemagne ; le progrès de la flotte intérieure a été beaucoup plus rapide, sans appeler autant l'attention. Le résultat est que le commerce et l'industrie trouvent, dans ce pays, des tarifs de transport qui descendent au taux incroyable de un septième, à un vingt-quatrième de décime par tonne et par mille. Pendant les trente années de 1875 à 1905, le trafic des marchandises, par chemin de fer, a crû de 100 p. 0/0, et, par voie d'eau, de 417 p. 0/0. Le trafic du port de Hochfeld-Duisburg-Ruhrort a plus que quintuplé, de 1875 à 1909. Ce port est maintenant parmi les premiers du monde, bien que le nom même en soit inconnu presque généralement, en dehors de l'Allemagne : 17,000,000 de tonnes en 1909.

La Grande-Bretagne (comme aussi la France, pourrions-nous ajouter) a sacrifié ses canaux à ses chemins de fer. L'exemple de l'Allemagne est là pour prouver que rien ne justifie pareil sacrifice, et que les deux réseaux peuvent prospérer également, pour le plus grand bien de l'industrie et de la collectivité. Quand ils étaient propriété privée, les chemins de fer allemands donnaient des profits stagnants, ou rétrogressifs. Aujourd'hui l'État en reçoit un bénéfice net de 6 à 7 p. 0/0. Comme il a emprunté à 3 1/2 p. 0/0 l'argent nécessaire au rachat, le bénéfice net est énorme. Pour la Prusse, il suffit au paiement des arrérages de la dette nationale, et aux annuités qui en assurent le remboursement, et laisse une balance de 337,500,000 francs.

La Grande-Bretagne en est encore à un système de tarifs anarchique, arbitraire, incompréhensible, qui n'a d'analogue que dans le système des taxes likin imposées en Chine par les divers mandarins locaux. Le public britannique en souffre; mais le *Railway News* écrivait, après des élections générales, le 20 octobre 1900, que les soixante-six directeurs de chemins de fer et les cinq entrepreneurs de chemins de fer, qui venaient d'être élus, « sauraient appuyer toutes propositions favorables, et combattre toutes propositions défavorables à l'industrie des chemins de fer. » (P. 586.) En Allemagne, au contraire, les tarifs pour voyageurs et pour marchandises décroissent continuellement. Par tonne et par kilomètre, ils ont passé, pour les trains rapides, de 24.47 pfennigs à 16.52.

Il y a trois cents ans, Lord Bacon écrivait : « Trois choses font une nation grande et prospère : un sol fertile, des ateliers affairés, et un transport facile des hommes et des marchandises. » L'Allemagne a su, beaucoup mieux que la Grande-Bretagne, s'assurer le dernier de ces avantages, et M. E. Barker conclut : « La politique de non-intervention est la politique de l'incapacité; ce qu'il nous faut c'est une organisation qui combine, et un gouvernement qui guide la nation. » (P. 598.)

L'industrie des constructions navales est une de celles qu'une saine économie devait interdire à l'Allemagne. M. Ellis Barker consacre son chapitre XXIV à montrer quel prodigieux succès a cependant atteint cette industrie dans ce pays, et il nous apprend par quels procédés. — La distance moyenne, qui sépare les chantiers maritimes allemands de leurs approvisionnements en matières premières, est de 400 milles. Pour la plus importante de ces matières, le fer, le prix en est grevé, par le transport, d'une addition de 20 à 30 p. 0/0. Cependant, après sa guerre victorieuse, le gouvernement prusso-allemand voulut raviver cette industrie presque défunte. Sans s'occuper du prix de revient, il commanda en 1871, aux chantiers nationaux, le croiseur cuirassé *Preussen*. En 1882, la ligne Hamburg-Amerika commandait deux grands paquebots aux chantiers de Stettin et de Hambourg. En 1884, des subsides étaient donnés au North German Lloyd, pour une ligne de vapeurs postaux, à l'expresse condition que tous les navires seraient construits en Allemagne, par des

ouvriers allemands, et, autant que possible, avec des matériaux allemands. L'événement a pleinement justifié cette politique à longues vues de Bismarck. L'industrie des constructions navales en fer et en acier produisait en Allemagne, en 1880, 23,986 tonnes de jauge; elle en a produit, en 1909, 326,318. Le capital engagé dans cette industrie était, en 1870, de 4,800,000 marks; il était, en 1910, de 105,890,000 marks, pour lesquels un dividende était perçu de 10.05 p. 0/0.

Dans le *Jahrbuch für Deutschland's See Interessen für* 1905, on lit : « ... La Grande-Bretagne est notre principal compétiteur, mais, quoiqu'elle soit, à bien des égards, plus favorablement située que l'Allemagne, nous compensons ces avantages naturels par un enseignement plus technique, une meilleure organisation, et la coopération, dans le commerce maritime et dans l'industrie de la construction. » Cette organisation, c'est la formation de ces « trusts » gigantesques, qui se sont créés, non pas pour voler le consommateur allemand, comme on le dit à la légère, mais pour protéger le producteur allemand. Si ces « trusts » s'efforcent de développer les industries, plutôt que d'exploiter le public, ce n'est pas que les hommes d'affaires allemands soient plus vertueux que ceux de Grande-Bretagne ou d'Amérique; c'est que l'État surveille d'un œil très vigilant les promoteurs, directeurs et administrateurs, et applique des travaux forcés à ceux qui contreviennent aux lois sévères qui protègent le public. Il y avait, en 1903, quarante-quatre syndicats, dans l'industrie du fer, en Allemagne. Tous se sont unis en un gigantesque « trust ». Les constructeurs de navires ont également formé une vaste combinaison. Et voici le résultat : la flotte des vapeurs allemands a, depuis la fondation de l'empire, crû dans la proportion de 1 à 30. Cette flotte est principalement composée de grands et beaux navires, dont la vitesse moyenne est supérieure à celle des autres flottes.

Le chapitre qui nous présente un tableau de la richesse et des finances de l'Allemagne (chap. XXVIII) est court, mais il est inquiétant pour nous, si l'auteur n'a pas subi l'influence de ses préférences économiques, au point de laisser fausser son observation et ses jugements.

La richesse de l'Allemagne réside tout d'abord dans ses 66,000,000 d'habitants, puis dans une prospérité économique telle que le paupérisme a presque entièrement disparu du territoire de l'Empire, tandis que les 45,000,000, d'habitants de la Grande-Bretagne ont à nourrir plus d'un million d'indigents. La richesse de l'Allemagne peut se reconnaître aux dépenses de l'État et à celles des individus. L'État a dépensé 1,250,000,000 francs pour des colonies sans valeur ; il dépense 875,000,000 de francs pour la nationalisation de ses provinces polonaises; il dépense plus de 1,250,000,000 pour ses canaux; plus de 500,000,000 par an pour sa flotte, et 1,250,000,000 pour retraites et assurances ouvrières [1]. L'assertion que l'Allemagne soit pauvre est ridicule. L'argent est cher dans le pays parce que les Allemands le placent dans leurs industries et lui font rapporter 6 p. 0/0. Mais les placements de l'Allemagne à l'étranger paraissent être à peu près égaux à ceux de la Grande-Bretagne. Le revenu annuel en est estimé à 2,500,000,000 de francs. La dette nationale du pays est de 19,300,000,000, mais elle a pour contre-partie un avoir qui la dépasse beaucoup. Presque tous les chemins et canaux, d'énormes domaines agricoles, de vastes forêts, de nombreuses mines, des salines, des manufactures et des banques sont propriété de l'État. Sur les 11,875,000,000 qu'a coûté l'achat des chemins de fer, 3,750,000,000 ont été déjà amortis. Les impôts sont bien moins lourds en Allemagne qu'en Grande-Bretagne. (P. 695.) L'income-taxe prélève, en Angleterre, de 9 pence à 1 shilling et 8 pence par livre de revenu; en Prusse, de 4 pence 1/4 à 8 pence 1/2. Les droits d'importation se montent, en Allemagne, à 10 sh. 7 pence par tête; en Grande-Bretagne, à 15 shillings par tête. (La constatation ne laisse pas que de surprendre; voilà un singulier résultat de la politique protectionniste et de la politique libre-échangiste.) Pour l'ensemble des impôts indirects, 18 shillings par tête en Allemagne, contre 30 shillings par tête en Grande-Bretagne. De 1892 à 1909, les revenus soumis à la taxe ont passé, en Allemagne, de 7,451,747,025 francs à 16,524,525,000, soit 125 0/0 d'augmenta-

1. Le lecteur se dira sans doute que ce n'est pas là un critérium très sûr de la richesse d'un pays. On a vu des sultans, des khédives, des républiques américaines dépenser avec extravagance, sans que cela prouvât la richesse de leurs pays. Dans le cas présent, plusieurs des dépenses mentionnées sont tout autre chose que rémunératrices.

tion, tandis qu'en Grande-Bretagne l'augmentation, était de 25 p. 0/0. « L'Allemagne est sans nul doute aujourd'hui la nation la plus riche de l'Europe. » (P. 697.)

La place nous manque pour continuer cette attristante comparaison, dans les chapitres où M. Ellis Barker étudie les conditions du travail et les conditions de l'industrie en Allemagne. Nous avons hâte d'en arriver aux parties de son livre où l'auteur nous rassure un peu, sur l'avenir d'une Europe, où rien ne semblerait pouvoir résister à la suprématie économique de l'Allemagne.

La population de cette nation en est venue à compter principalement, pour vivre, sur ses industries. Celles-ci doivent compter de plus en plus sur des marchés étrangers. Or le marché le plus important de l'Allemagne ce n'est ni l'Autriche-Hongrie, ni la Russie, ni la France, ses voisins immédiats; c'est l'empire britannique, qui absorbe environ 25 p. 0/0 des exportations de l'Allemagne, c'est-à-dire plus que n'en reçoivent l'Autriche-Hongrie, la Russie et la France combinées. Par suite de l'infériorité de ses ressources naturelles, et surtout du manque de ports, et à cause des grandes distances qui séparent de la mer ses centres industriels, la situation industrielle de l'Allemagne est très peu sûre. Elle repose sur le *laisser-faire* britannique, et si cette base venait à disparaître, il y aurait un effondrement des industries allemandes. Une union douanière panbritannique conduirait à un déclin rapide de la prospérité allemande, et à un prompt exode de capital et de population.

La Ruine finale de l'Allemagne est un article du *Nineteenth Century*, qui parut en septembre 1914, et qui forme le XXXIIe chapitre de notre volume. Il renferme bien des affirmations contestables, et des renseignements singulièrement erronés. L'auteur y cite un de ses articles, de 1912, où il disait : « ... Tandis que l'Allemagne était si préoccupée de fortifier sa marine, elle a négligé son armée, à la fois en quantité et en qualité.... Les officiers ne valent plus ce qu'ils étaient jadis.... On ne peut trouver un nombre suffisant de bons sous-officiers.... Le matériel de guerre n'est plus à la hauteur. Celui de la France est supérieur, etc., etc. » (P. 772.) Arrêtons-nous plutôt à ce passage qui prévoit quelques-unes des conséquences précises de la guerre : « Les industries, la marine et le commerce extérieur de l'Allemagne ne se relèveront peut-être jamais

de cette guerre.... L'Allemagne appauvrie pourrait avoir à payer aux Alliés une énorme indemnité. Avant la guerre, la presse allemande menaçait la France, si elle soutenait la Russie, d'avoir à payer 50 milliards. L'Allemagne pourra se voir contrainte de payer cette somme à ses adversaires.... La pauvreté, combinée avec de lourds impôts, cela ne fournit pas un sol favorable aux industries manufacturières. Les hommes d'affaires allemands ont aussi acquis d'énormes intérêts dans les pays adverses, France, Belgique, Grande-Bretagne et Russie. (Nous pouvons aujourd'hui ajouter, Italie.) Ces intérêts seront en partie perdus.... La guerre peut convertir l'Allemagne, d'une terre opulente, en une terre misérable, et les Allemands pourront être forcés d'émigrer par millions dans les États-Unis et les Colonies britanniques.... » (P. 793.) On peut se demander, penseront nos lecteurs, quel accueil réserveraient les États-Unis et les Colonies britanniques à ces millions d'immigrants, alors que les faits ont si nettement révélé les dangers d'une pareille importation. « La guerre peut mettre en péril, et peut-être détruire, non seulement l'œuvre de toute la vie de Bismarck, et en partie celle de Frédéric le Grand, elle peut non seulement appauvrir considérablement l'Allemagne, mais elle peut aussi compromettre le bon renom du pays pour des générations. » (P. 793.) « Mais la race allemande ne mourra pas.... L'adversité pourra devenir pour elle le salut. Le caractère de la nation a été faussé par le régime militaro-bureaucratique, qui a façonné le peuple au culte du militarisme et de la force brutale.... L'Allemagne féodale et militariste pourra faire place à une Allemagne démocratique.... » (P. 795.) — Acceptons-en l'augure, et si les événements que nous avons vus se dérouler, nous trouvent sceptiques sur la possibilité d'une régénération de l'Allemagne par les forces de la liberté et de la démocratie, accueillons avec confiance les pronostics de succès des alliés, tels que les formule un homme qui connaît parfaitement l'Allemagne, et qui l'a longtemps et profondément admirée.

LÉON MOREL.

L'EXPLOITATION DU DOMAINE INDUSTRIEL ET AGRICOLE DE LA PRUSSE

L'étude des finances de la Prusse est particulièrement instructive ans les circonstances actuelles. Elle permet de se rendre compte comment, grâce à l'exploitation de son domaine industriel, un État a su éviter, pendant un certain nombre d'années, de recourir à des augmentations d'impôts ou à l'emprunt pour faire face à des dépenses toujours croissantes, tout en constituant des réserves et en amortissant sa dette. Mais le revers de la médaille apparaît aussi : ce sont les moins-values budgétaires dans les périodes de crise économique. Ces moins-values sont d'autant plus à craindre quand l'État est lui-même un industriel, parce que toute l'organisation financière peut être mise en péril. Dès lors apparaît le danger de cette conception qui a fait de l'État un des principaux industriels du pays. Il supporte doublement la crise : réduction dans la rentrée des impôts, et diminution, même disparition du produit net des entreprises domaniales. Cette dernière éventualité est d'autant plus à redouter que l'État ne peut pas, comme le ferait un simple particulier, licencier, à son gré, son personnel et réduire ses frais généraux.

Comment la Prusse a-t-elle pu arriver à des résultats favorables? C'est ce que nous allons rechercher en examinant la consistance de son domaine industriel et agricole. Nous verrons ensuite quelle est l'organisation financière de ces entreprises rattachées au budget de l'État.

Le domaine de l'État prussien se compose des trois éléments suivants :

1° Chemins de fer, rapportant 27 p. 0/0 des recettes budgétaires totales;

2° Domaine agricole, forêts et haras, 5.5 p. 0/0;

3° Mines, usines et salines, 1.8 p. 0/0.

Cette classification est faite d'après l'importance des recettes [1]. Les chemins de fer constituent la principale exploitation industrielle de l'État, c'est donc par eux que nous allons commencer l'étude du domaine de l'État prussien.

Le rachat des lignes de chemins de fer appartenant à des Compagnies privées a été décidé par une loi de 1879. L'opération du rachat s'est continuée de 1879 à 1885. L'État a repris à son compte la dette des Sociétés rachetées. En 1885, le capital incorporé dans l'ensemble du réseau représentait 4 milliards 500,000 M.; l'intérêt annuel s'élevait à 157,399,169 M. Les dépenses et les recettes des chemins de fer étaient englobées dans le budget de la Prusse. Dès le début de cette nouvelle organisation, les pouvoirs publics se sont occupés de fixer des règles précises pour conserver à l'exploitation d'État un caractère industriel. Le budget de l'État devait évidemment profiter des recettes de chemins de fer, mais il fallait, avant tout, garantir l'intérêt et l'amortissement de la Dette contractée pour l'acquisition et l'extension du réseau. Dans ce but la loi du 27 mars 1882 (Eisenbahngarantiegesetz) a posé les principes suivants :

Les produits nets obtenus dans l'exploitation des chemins de fer de l'État seront, dans l'ordre fixé ci-après, affectés :

1° A payer les intérêts de la dette de l'administration de ces chemins de fer;

2° A combler, jusqu'à concurrence de 2,200,000 M., un déficit éventuel de l'État sans recourir à l'emprunt;

3° A amortir la dette des chemins de fer jusqu'à concurrence de

1. Recettes nettes en millions de marks provenant de l'exploitation du domaine industriel et agricole de la Prusse.

	1909-10	1910-11	1911-12	1912-13	1913-14	1914-15 [1]
Domaines et forêts (déduction faite de 7,7 millions de revenus de la couronne)	65,1	74,9	83	78,5	86,7	90
Loterie	9,6	9,9	12,9	12,6	12,4	12,4
Seehandlung	4,5	4,6	5	5,2	5,1	4,5
Monnaie	0,3	0,3	0,2	0,3	0,2	0,2
Mines	17,4	21,8	15,7	5,9	14,7	18
Chemins de fer	83,5	151,9	219,8	226,8	234,1	244

1. Prévision.

3/4 p. 0/0 de la somme qui représente chaque année le montant de cette dette. Au-dessus de cette limite de 3/4 p. 0/0, il faut une décision spéciale pour augmenter l'amortissement.

Ces règles s'inspiraient d'un réel désir de maintenir une barrière bien établie entre le budget de l'État et celui des chemins de fer. En 1882, le Parlement ne prévoyait pas la prospérité économique du royaume de Prusse et il ne croyait pas aux excédents considérables des recettes encaissées par les chemins de fer pendant la période postérieure à 1882.

Mais, les garanties prises par la loi de 1882 pouvaient être mises en péril par le texte même de cette loi. En effet, il existe un article 4 qui constitue un danger pour une administration prévoyante et avisée. Cet article 4 stipule que : « L'emploi des excédents des chemins de fer aux dépenses de l'État qui auraient dû autrement être convertis par l'émission de nouveaux emprunts, est à considérer comme équivalant à l'amortissement. » Grâce à cette disposition législative, dont on n'avait pu prévoir l'importance dans les années de prospérité, l'État pouvait s'emparer des excédents, les verser au budget général, au lieu de s'en servir pour augmenter la dotation de l'amortissement. C'est ce qui est en effet arrivé. Les excédents des recettes des chemins de fer furent considérés comme des ressources permanentes et ils servirent à couvrir des dépenses permanentes et non celles faites à titre extraordinaire.

Pour y remédier, en 1892, la Chambre des Députés décida d'inscrire au budget les dépenses faites pour l'acquisition du matériel roulant, les agrandissements de gares, le doublement des voies des lignes déjà existantes. Seules les constructions de lignes nouvelles pouvaient être faites à l'aide de fonds empruntés. On réduirait ainsi le montant des excédents.

Les recettes encaissées étant toujours en sensible augmentation, le budget de l'État pouvait profiter des excédents. Ceci dura tant que la « Konjunktur » fut favorable. Mais il y eut des moins-values et il fallut à nouveau recourir aux principes d'économie et de prévoyance. Ce fut le but de la loi de 1903.

Cette loi crée le *fonds de compensation ou de réserve*. L'amortissement doit être de 3/5 p. 0/0 du total de la dette, le surplus des excédents est versé à ce fonds de compensation jusqu'à concurrence de

200 millions M. Ce fonds doit servir au budget général une somme de 30 millions dans le cas de déficit résultant de l'exploitation du réseau.

En somme la loi prenait des mesures en vue des mauvaises années, mais elle n'empêchait pas l'État de compter sur les recettes des chemins de fer pour couvrir les augmentations de dépenses; et dans cette période de 1903 à 1910, le budget prussien eut à faire face aux majorations de soldes et salaires des fonctionnaires et employés de l'État. Il en résulta un déficit de plus de 200 millions M. que les recettes de chemins de fer ne suffirent pas à combler [1].

Devant cette fâcheuse situation, il fallut recourir à de nouvelles mesures. Ce fut d'abord une augmentation des impôts; puis, les travaux complémentaires disparurent du budget ordinaire de l'État. Enfin il est créé un fonds extraordinaire en plus du fonds de compensation. Voici d'ailleurs l'économie générale de cette réforme de 1909 [2] :

Il est prélevé sur les recettes :

1° La somme nécessaire au paiement des intérêts de la dette;

2° La somme nécessaire à l'amortissement de 0,60 du capital;

3° Sur le surplus, 1.15 p. 0/0 du capital des chemins de fer en vue de la formation d'un fonds de réserve extraordinaire pour faire face aux travaux d'agrandissement de gares, ateliers et installations de signaux. Ce fonds devra fournir chaque année une somme de 15 millions M.;

4° Sur le surplus (c'est-à-dire après prélèvements des 1°, 2° et 3°), il est versé au budget de l'État 2.1 p. 0/0 du capital des chemins de fer.

5° Ce qui restera après tous ces prélèvements sera attribué aux fonds de compensation ou de réserve, sauf dans le cas où l'extraordinaire absorberait plus de 1.15 p. 0/0 du capital des chemins de fer.

Les résultats de cette nouvelle répartition des produits des chemins de fer ont dépassé toutes les espérances, grâce à l'extraordinaire développement du trafic dans les quatre dernières années.

L'excédent a été de 2,315 millions M., soit une plus-value de

1. En 1909, le budget de l'État a reçu 83 millions, contre 249, en 1908.
2. Cette modification a été faite pour une durée de cinq ans; c'est-à-dire jusqu'à la fin de l'exercice 1914-1915.

366 millions. Après déduction des intérêts et de l'amortissement, le fonds extraordinaire a reçu 433 millions, 656 millions M. ont été au budget général et 317 millions au fonds de réserve.

Cette situation est évidemment très brillante. Mais il faut tenir compte de ce qu'avec cette nouvelle organisation, le recours à l'emprunt a lieu dans une plus grande mesure. En effet, les travaux de construction de lignes, les doublements de voies, l'acquisition du matériel roulant doivent être portés au compte de nouveaux emprunts. C'est contraire à la prudente politique financière pratiquée depuis 1892; on arrive ainsi à enfler le chiffre des recettes nettes pour augmenter la part à servir au budget général. En compensation, il y aura une augmentation de la dette de près de 350 millions, d'après les prévisions de 1914.

Quelle était la situation financière des chemins de fer de l'État prussien à la veille de la guerre? Nous trouvons à ce sujet des renseignements très intéressants dans le *Marché Financier* de M. A. Raffalovich (année 1913-1914) :

La *Gazette de Francfort* a dressé le bilan des chemins de fer de l'État prussien que nous reproduisons [1]. C'est la situation au 31 mars 1913 :

Actif.

	Millions.	Millions.
Chemins prussiens-hessois [1]	9,268	
Matériel roulant	2,735	
	12,061	
A déduire, part hessoise	377	
Il reste à la Prusse	11,624	
Chemins de fer Oldenbourg [2]	10	
Chemins prussiens		11,634
Compte de constructions neuves		60
Part. dans lignes privées		6
En caisse au Trésor		544
		12,244

Passif.

Capital des chemins de fer prussiens procuré par des émissions d'obligations	7,428
Réserves	4,589
Solde des bénéfices de 1912	227
	12,244

1. On sait que la Hesse a conclu avec la Prusse un contrat d'exploitation commune, pour les 1,350 km. de son réseau, ce qui complique un peu la présentation des chiffres.

2. Ce réseau est exploité par la Prusse; il doit être prochainement racheté. —

Ce bilan mérite d'attirer notre attention. En 1885, comme nous l'avons vu plus haut, le capital incorporé était de 4 milliards. Il dépasse 12 milliards en 1913, dont 7 milliards seulement proviennent de l'emprunt [1].

Voici un second tableau où se trouvent réunies toutes les indications concernant la gestion financière des chemins prussiens depuis 1910 :

	1910[2]	1911	1912	1913	1914
1. Capital moyen.	10,975.3	11,339.9	11,756.1	12,300	12,900
2. Recettes brutes	2,171.1	2,347.3	2,501.5	2,504.5	2,638.7
3. Dépenses d'exploitation . .	1,460.4	1,531.0	1,658.4	1,708.3	1,828.0
4. 0/0 des recettes brutes. . .	67.27 0/0	65.23 0/0	66.30 0/0	68.3 0/0	69.3 0/0
5. Bénéfices d'exploitation . .	710.7	816.3	843.1	796.3	810.7
6. 0/0 du capital.	6.48 0/0	7.20 0/0	7.17 0/0	6.5 0/0	6.3 0/0
7. Bénéfice de l'État prussien (à déduire)	692.6	798.3	823.3	778.4	792.5
8. Intérêt de la dette des chemins de fer prussiens. .	250.9	254.9	264.1	278 8	289.3
9. Contribution au budget général	210.3	219.8	226.8	234.1	244.
10. Bénéfice restant à la Prusse.	461.2	474.7	490.9	512.9	533.7
11. — non distribué. . .	231.4	323.6	332.9	265.5	258.8
12. Dont pour l'amortissement de la dette des chemins de fer 0.60 0/0.	45.4	46.0	45.9	47.8	49.5
13. Travaux complémentaires, 1.15 0/0	114.8	115.3	113.5	124.2	130.2
14. Somme mise normalement en réserve	160.2	161.3	159.4	172.0	179.7
15. Autres travaux, prélevé sur les réserves.	—	14.6	75.0	15.0	60.0
16. Dépenses de capital faites sur les réserves.	160.2	175.9	234.4	187.0	239.7
17. Dotation de ces réserves. .	71.2	147.7	98.5	78.5	79.2
18. Budget général des dépenses net[3]	791.2	819.1	820.2	851.5	892.5
19. Dont 0/0 couvert par les bénéfices des chemins de fer	26.6 0/0	26.8 0/0	27.7 0/0	27.5 0/0	27.4 0/0

Ces indications sont évidemment assez complètes. Il n'y a qu'une critique à leur adresser. Elles ne nous disent pas ce que la Prusse a emprunté depuis 1910 pour son réseau ferré. Nous pouvons lire que

1. Depuis 1880, il a été construit 17,856 km. de lignes nouvelles, et il a été dépensé en construction de voies et acquisition de matériel : 7,371 millions M.

2. Les années 1910, 1911, 1912, sont des exercices clos, les deux suivantes des prévisions.

3. C'est-à-dire toutes les dépenses de l'État, sauf celles de l'administration des chemins de fer et des exploitations domaniales.

le montant annuel des intérêts payés à l'emprunt joue un grand rôle dans la nouvelle organisation financière des chemins de fer, et le gouvernement ne paraît pas avoir hésité à emprunter encore davantage si nous en jugeons par les projets votés en 1913 et 1914.

Le premier projet présenté en mars 1913 prévoit une dépense de 542,520,000 M. pour les chemins de fer de l'État prussien dont :

Construction de lignes nouvelles.	134 millions.
Installation de voies supplémentaires sur les lignes existantes	109 —
Construction de bâtiments divers.	100 —
Achat de matériel roulant.	190 —
Construction de lignes secondaires	7 millions 1/2.

Ce projet a été approuvé par la loi du 28 mai 1913.

Les ressources nécessaires seront réalisées par l'émission d'obligations d'État ou de bons du Trésor.

En avril 1914, le gouvernement fait voter un nouveau projet s'élevant à 506 millions.

Construction de lignes nouvelles.	110,670,000 M.
Pose de voies supplémentaires.	174,823,000 M.
Travaux complémentaires.	33,565,000 M.
Achat de matériel roulant.	179,994,000 M.
Construction de lignes secondaires.	6,500,000 M.

Les ressources nécessaires seront également fournies par l'emprunt.

Ces dépenses nouvelles sont nécessitées par le développement du trafic. Les considérations stratégiques n'y sont évidemment pas étrangères, la suite des événements survenus depuis 1914 suffit à le prouver.

Quoi qu'il en soit, l'administration des chemins de fer prussiens exploite un réseau des plus productifs. Avec 40,000 kilomètres de voies ferrées, elle doit faire face aux exigences d'un trafic très intense. Elle assure régulièrement le service de sa dette. L'amortissement se fait dans des conditions particulièrement faciles, puisqu'il n'y a pas à tenir compte de la proximité de l'expiration de concessions. Le produit net en est augmenté, et c'est ainsi qu'elle arrive à fournir aux recettes générales de l'État un contingent de 27 p. 0/0. Est-ce à dire, pour cela, qu'il faille avoir une admiration exagérée pour un pareil résultat? Aucune comparaison n'est possible entre

cette exploitation du réseau prussien et celles de compagnies privées placées sous la dépendance de l'État et obligées de tenir compte de la date très rapprochée de la fin des concessions. Les conditions financières ne sont pas les mêmes et trop d'éléments dissemblables sont en présence pour arriver à une appréciation exacte de situations respectives.

*
* *

Après les chemins de fer le domaine industriel de la Prusse comprend des mines, carrières, salines et usines métallurgiques. Voici, d'après la dernière statistique, la décomposition de ces diverses entreprises et leur rendement en 1913 :

	Décembre 1913.	Contre 1911-12.
Houillère en Silésie	16,130,944 M.	+ 8,078,079 M.
— dans la province de Hanovre	1,016,203	+ 315,006
— en Westphalie	— 4,219,502	+ 166,352
— à Sarrebruck	17,313,712	+ 9,567,390
Totaux des houillères	30,241,357 M.	+ 18,126,927 M.
Mines de lignite	157,148	+ 83,431
— d'ambre jaune	967,088	— 362,486
— de minerais de fer	324,003	+ 4,252
— d'autres minerais métallurgiques	3,599,385	+ 1,243,086
Carrières	52,903	— 21,596
Mines de potasse	6,808,208	+ 2,482,234
Salines	554,146	— 134,554
Usines sidérurgiques	— 170,244	+ 117,477
Autres usines métallurgiques	3,927,004	+ 1,215,589
Service des bains	47,691	— 19,232
Administration des forages	330,499	+ 30,080
Comptes d'ordre	13,649	+ 13,649
Totaux	— 46,172,037 M.	+ 22,778,857 M.

Ces diverses exploitations ne sont pas toutes productrices de bénéfices. Les houillères de Westphalie ont, au contraire, coûté au budget de l'État. Cela tient à plusieurs raisons. D'abord l'administration des mines a dû faire des travaux considérables en vue de garantir la sécurité de son personnel. Elle a augmenté les salaires. Enfin, l'administration royale des mines s'est séparée du Syndicat rhénan-westphalien, parce qu'elle trouvait exagérés les prix que celui-ci voulait imposer aux consommateurs. Elle a estimé que, dans l'intérêt général, il n'y avait pas lieu d'augmenter démesurément les prix de

vente. Cette scission s'est produite en avril 1913. Dans la suite l'administration s'est montrée moins désintéressée. Dans son premier traité avec le Syndicat, elle n'avait pu obtenir que l'admission des mines fiscales de la Ruhr. Après la rupture, le Syndicat a repris les pourparlers et il a offert l'affiliation des mines de la Ruhr et aussi celles de la Sarre. Comme celles-ci sont encore plus importantes, comme tonnage extrait, le fisc prussien a accepté les propositions du Syndicat. Le consommateur est là pour payer.

L'État a cherché à augmenter continuellement son domaine minier. En 1903, la production des mines fiscales de la Ruhr n'atteignait que 450,000 T. En 1910, elle s'élève à plus de deux millions T. :

1910	2,310,102 T.
1911	2,814,740 T.
1912	3,553,972 T.
1913	4,727,501 T.

L'administration des mines fiscales a demandé de nouveaux crédits pour entreprendre de nouvelles exploitations dans les terrains qui lui sont concédés. Elle a voulu, il y a quelques années, racheter toutes les actions de la Société Hibernia, mais elle n'a réussi qu'à faire augmenter le prix des actions de cette Société, et elle s'est heurtée à un puissant syndicat d'actionnaires dont elle n'a pas accepté les prétentions exagérées.

Les mines fiscales de la Sarre sont plus importantes que celles de Westphalie. Elles ont produit 12,996,579 T. en 1913, contre 12,461,962 en 1912, donnant à l'État une recette supérieure de 9 millions M. L'exploitation de ces mines est plus facile qu'elle ne l'est dans le bassin de la Ruhr.

En Silésie, l'État prussien exploite un bassin minier très important; il a donné, en 1913, un excédent de 8 millions M. par rapport à 1912.

Enfin le fisc prussien est propriétaire des principales exploitations de potasse; il encaisse de ce fait 6,800,000 M. en 1913. Ici encore, l'administration prussienne cherche à être un des plus importants fournisseurs, de façon à avoir une part prépondérante dans la direction de cette industrie. Depuis la loi de 1910, tous les producteurs de potasse sont syndiqués. La répartition des quantités à produire est faite en fin de chaque année pour l'année suivante : cette répar-

tition se fait en millièmes, ce qui représente, pour 1912, près de 100,000 M. de potasse vendue. Pour 1913, le fisc prussien s'est vu attribuer une participation de 84.73 millièmes. Ces entreprises de l'État prussien, comme d'ailleurs celles des sociétés privées, ne sont pas d'un rendement très rémunérateur par suite du trop grand nombre de producteurs. Il fut un temps où le millième réparti représentait un bénéfice de 40 p. 0/0; mais l'âge d'or n'est plus.

La production des établissements métallurgiques de l'État représente une valeur de 30 millions environ par an. De ce côté l'État ne cherche pas à étendre son domaine industriel.

L'ensemble des installations minières et métallurgiques de l'État prussien représentait, au début de l'exercice 1913-14, un capital de 426 millions. Le rendement était de 10.8 p. 0/0 du capital investi. Par rapport aux recettes du budget général, le produit de ces diverses industries était de 1.8 p. 0/0.

Les forêts sont d'un meilleur rendement pour le fisc prussien. Elles représentent 5.5 p. 0/0 des recettes du budget général. L'administration cherche à augmenter son domaine et chaque année elle achète des terrains, principalement dans la Prusse orientale, en Silésie et dans le Brandebourg, pour y faire des plantations d'arbres. Il y a là un double but : d'abord contribuer à l'assainissement du pays et en même temps faire un placement productif. Les progrès réalisés depuis plus de trente ans ressortent des chiffres suivants :

En 1881-82, le domaine forestier de l'État comprenait 2,363,339 hectares; en 1887-88, nous trouvons 2,689,404 hectares. En 1912, le domaine s'étend sur 3,021,663 hectares : le produit net des forêts domaniales prussiennes a suivi une hausse constante de 1830 jusqu'à 1906. En 1830, il était de 4 M. 4 par hectare; en 1870, de 9 M. 9 : il s'élève à 24 M. 2 en 1906. En 1912, il est retombé à 23 M. 65. L'administration explique ce recul par les difficultés qu'elle rencontre dans l'est de la Prusse. La terre y est moins bonne que dans les autres parties du royaume et les coupes sont moins productives qu'ailleurs. La moyenne du rendement a continué à progresser en Wurtemberg et en Saxe : les procédés d'exploitation ne doivent pas tellement différer entre les trois pays. L'explication de la diminution constatée en Prusse doit être recherchée dans un phénomène naturel échappant à l'action humaine.

Quoi qu'il en soit, le produit des forêts représente encore pour le fisc prussien une recette nette de 76 millions, en 1912.

Pour être complets dans cette rapide étude du domaine industriel de l'État prussien, nous devons indiquer encore les entreprises exclusivement financières dirigées par le fisc. C'est d'abord la loterie. Elle rapporte, bon an, mal an, 12 millions M. Ce n'est peut-être pas très moral; mais ce n'est pas plus immoral que le prélèvement sur le pari mutuel. Enfin l'État prussien est banquier; il est propriétaire du *Seehandlung Institut*, et c'est encore 4 millions et demi de recettes qui lui reviennent chaque année. L'origine de cette banque du Seehandlung remonte à Frédéric II. Ce n'est pas à proprement parler une banque d'État. Elle fait bien des opérations pour le compte du Trésor prussien, mais son importance reste relative parce qu'elle n'a pas pu ou pas voulu adopter l'organisation commerciale des grandes banques.

Nous avons ainsi passé en revue les principales sources de recettes que l'État prussien retire de l'exploitation de son domaine. Si nous nous reportons au tableau que nous avons placé en tête de cette étude, nous pouvons évaluer à 350 millions, en chiffres ronds, le revenu industriel de l'État. C'est évidemment un résultat très appréciable. Il pourra, à un moment donné, susciter bien des tentations. D'autres voudront peut-être y voir le triomphe des théories interventionnistes de l'exploitation par l'État. A ceux-là, la réponse sera facile. Nous leur conseillerons simplement de lire la sténographie des discussions de la Chambre des députés de Prusse. Ils pourront y voir que l'État prussien ne se gêne parfois pas avec sa clientèle. Quand il augmente le prix des places, quand il supprime la franchise de 25 kg. de bagages, quand il s'unit aux autres producteurs pour maintenir le charbon à un taux élevé, on ne peut pas s'empêcher de penser aux récriminations que soulèveraient de pareilles mesures si elles étaient le fait des sociétés privées.

HENRI SCHUHLER.

COMPTES RENDUS CRITIQUES

POLITIQUE GÉNÉRALE. — LA GUERRE

Francis Charmes, de l'Académie Française. — *L'Allemagne contre l'Europe. La guerre de 1914-1915.* Paris, Perrin et Cie, 1 vol. in-12, 1915.

Ce volume est la réunion de chroniques publiées entre le 1er août 1914 et le 1er mai 1915. Dans l'avant-propos dont il l'a fait précéder, M. Francis Charmes déclare qu'en plus d'une occasion il aurait présenté les choses de façon un peu différente, si l'implacable périodicité de la *Revue des Deux Mondes* lui avait permis d'attendre quelques jours avant de se prononcer. J'avoue n'avoir pas découvert à quels points particuliers M. Charmes fait ainsi allusion. Peu importe d'ailleurs, car c'est surtout dans les cas où les événements postérieurs auraient pu nécessiter des retouches au texte primitif qu'il faudrait savoir gré à l'auteur de l'avoir maintenu.

Ce n'est point ici, en effet, un simple volume de circonstances, destiné à tomber bientôt dans l'oubli. Lorsque les historiens de l'avenir commenceront à étudier en toute sérénité les événements prodigieux qui se déroulent actuellement, ils ne se contenteront point d'analyser les opérations des armées ou les combinaisons des politiques. Pour mieux comprendre les unes ou les autres, ils voudront connaître l'état d'esprit qui régnait en dehors des chancelleries et en arrière du front, savoir notamment comment les coups de théâtre militaires ou diplomatiques furent immédiatement appréciés dans l'élite du public français. Ils se référeront alors constamment, j'en suis sûr, à M. Charmes. Celui-ci deviendra un des témoins essentiels de la crise présente et dont les dires auront d'autant plus de valeur que, nullement retouchés après coup, ils auront gardé toute leur spontanéité première.

Mais en agissant de la sorte les historiens futurs commettront, sans s'en douter, une certaine erreur d'appréciation. Longtemps mêlé aux affaires, extrêmement averti de toutes les choses de la politique intérieure ou étrangère, appliquant à leur étude les nombreuses ressources d'un esprit pénétrant et pondéré, M. Charmes ne saurait être considéré comme représentant la moyenne de l'opinion, même éclairée. Bien rares sont, parmi nous, ceux qui ont pu apprécier les événements d'hier, avec une lucidité pareille. M. Charmes contribuera donc à donner de nous dans l'avenir une idée un peu trop haute. Nous n'avons pas à nous en plaindre et, en attendant, nous lui devons d'ailleurs savoir gré aussi de nous procurer comme un avant-goût des appréciations de la postérité.

Il qualifie son travail de provisoire. Mais n'est-ce pas là une des caractéristiques de toute histoire? Ne sommes-nous pas condamnés à reprendre incessamment les mêmes questions, les considérant de points de vue simplement différents, selon que changent nos préoccupations? Nul historien n'écrit jamais rien qui soit définitif, car d'autres, étudiant les mêmes faits, en tireront des conclusions nouvelles après les avoir groupés autrement. Et c'est parce que ce groupement et les appréciations qui en découlent supposent un certain recul qu'on admet volontiers l'impossibilité d'écrire l'histoire au jour le jour. L'exemple de M. Charmes montre cependant qu'on y peut arriver parfois. Telles de ses conclusions auront beau être rectifiées par la suite, il n'en aura pas moins su exposer et expliquer les événements se déroulant sous ses yeux avec une pénétration et

une clarté dont les contemporains demeurent généralement incapables. La chose est frappante dans le recueil où les chroniques s'enchaînent étroitement, bien plus que dans les numéros successifs de la *Revue*. Et cela seul suffira pour assurer au volume que nous signalons un succès tout particulier.

C. S.

Antoine Chervin. — *L'Autriche et la Hongrie de demain. Les différentes nationalités d'après les langues parlées.* Paris, Berger-Levrault, 1 vol. in-8, 1915.

M. A. Chervin a été président de la Société de Statistique et de la Société d'Anthropologie. C'est dire que le présent travail n'est pas seulement une œuvre d'amateur, un pamphlet de circonstance, mais une étude vraiment scientifique destinée à survivre aux événements qui l'ont inspirée. L'auteur a pris pour point de départ le dénombrement officiel du 1er décembre 1910. Il ne se dissimule pas que « l'Administration centrale [1] pourrait avoir des intérêts politiques ou autres à diminuer l'importance de la langue parlée par des populations dissidentes et à grossir celle de sa propre langue. Il est bien possible, on peut même dire qu'il est probable [2] que l'administration autrichienne a pu agir ainsi dans certaines parties de la Bohême, du Trentin et ailleurs. On sait que l'administration hongroise a tout fait, non seulement pour vulgariser le magyar, mais encore pour l'imposer par la force chez les Slovaques et les Roumains du Banat et de la Transylvanie. » Ces réserves faites, M. Chervin paraît les oublier dans la suite de son travail et il est bon que le lecteur fasse de lui-même les rectifications nécessaires. Il ne se trompera guère en augmentant d'au moins 10 p. 0/0 le chiffre des Slaves, Roumains et Italiens et en diminuant de la même proportion les totaux allemands et magyars. De même, tout en constatant que les Juifs en tant que confession religieuse constituent un total de plus de 2 millions, M. Chervin ne peut pas, d'après les documents sur lesquels il s'appuie, leur prêter un rôle ethnographique. Ce rôle peut se préciser ainsi. En général le Juif dans les pays où il y a plusieurs nationalités se rattache à celle qu'il considère comme la plus forte.

Le fait est particulièrement patent en Galicie. Il y a un demi-siècle quand l'Empire avait un caractère allemand, la ville de Lemberg, où les Juifs sont nombreux, était sur les cartes ethnographiques cotée comme allemande. Après l'établissement du dualisme, les Polonais ayant pris la prépondérance en Galicie, les Israélites se sont déclarés Polonais, même quand ils ignoraient la langue polonaise [3]. Le phénomène inverse s'est produit en Lithuanie. J'étais dernièrement à Wilna et j'ai eu l'occasion d'y faire des observations intéressantes. L'emploi du polonais est désormais autorisé, sinon dans la vie administrative, du moins dans la vie commerciale. Dans la première partie du XIXe siècle Wilna fut, grâce à l'influence d'Adam Czartoryski, le siège d'une université polonaise, et le théâtre d'une vie littéraire très intense. C'est à Wilna que se rattachent les débuts littéraires de Mickiewicz. L'un des publicistes polonais qui ont joué en Occident un rôle considérable, c'est Julien Klaczko dont on se rappelle la collaboration à la *Revue des Deux Mondes* et qui fut membre associé de notre Académie des Sciences morales. Julien Klaczko était né en 1828 à Wilna d'une famille israélite; il commença même par écrire en hébreu, car les Juifs de la Pologne ont encore une littérature hébraïque. Puis, devenu étudiant à l'Univer-

1. La formule qu'il emploie est trop timide. Il se pourrait, lisez : il est certain, et ce n'est pas seulement l'Administration centrale. Ce sont aussi les patrons allemands ou magyars qui imposent à leurs employés de fausses déclarations.

Sacra fames! Quo non mortalia pectora cogis!

2. Moi, je dis certain.

3. Voir, dans mes *Souvenirs d'un Slavophile* (p. 210), la curieuse anecdote du Juif de Lemberg (Lvov), qui enseignait toutes les langues en douze leçons, mais qui ignorait absolument sa prétendue langue maternelle, le polonais.

sité de Heidelberg, il écrivit en allemand. Enfin il passa en France où il se convertit au catholicisme. Il fut bibliothécaire du Sénat et devint le publiciste officieux de l'émigration. J'étais curieux de savoir si je retrouverais sa trace où ses homonymes à Wilna. En parcourant le quartier du petit commerce, qui est essentiellement le quartier juif, j'ai constaté que tous les négociants à l'envi avaient des enseignes russes, que pas un seul n'avait d'inscription polonaise. J'ai rencontré une infinité de Kliatchko qui orthographiaient leur nom à la russe, mais pas un d'entre eux n'avait l'air de se douter que sous la forme polonaise Klaczko ce nom avait acquis une célébrité européenne. Il y avait certainement parmi eux des parents du célèbre publiciste.

Il est un autre élément que M. Chervin a dû nécessairement négliger et dont il faut tenir compte si l'on veut apprécier exactement la valeur morale des diverses nationalités et le rôle qu'elles devront jouer dans la liquidation définitive de l'État austro-hongrois : c'est l'élément colonial. Pour échapper à l'oppression et à la misère qui les accablent avec le régime actuel, un grand nombre de Slaves, notamment des Tchèques et des Slovaques, ont dû émigrer, les uns en Russie, les autres dans le nouveau monde. Ces éléments inconnus des statistiques officielles entrerons en jeu le jour où les diverses nations seront, ainsi que l'espère M. Chervin — et que nous l'espérons avec lui — rendues à elles-mêmes et constitueront un groupe fédératif destiné à contenir l'expansion germanique. Ils rapporteront à leurs compatriotes leur énergie morale, les capitaux acquis à l'étranger. Beaucoup d'entre eux s'emploient dès maintenant à leur libération. M. Chervin ne rêve pas seulement de constituer une fédération de peuples affranchis; il rêve d'isoler les Autrichiens proprement dits de leurs voisins et complices les Magyars par la création d'un État-tampon qui comprendrait à peu près les comitats actuels de Moson, Sopron, Vas et Sala (en Hongrie). L'idée est ingénieuse; elle est d'autant plus facile à mettre en pratique que les comitats en question renferment des éléments slaves, notamment une population d'environ 100,000 Slovènes qui pourront faire retour à la race mère. Ces Slovènes M. Chervin se conformant aux statistiques officielles, le désigne quelque part sous le nom de Wendes. C'est pour les Magyars un moyen de les désassimiler de leurs congénères. On a même imaginé de publier pour eux des livres — par exemple l'Évangile de la Société biblique, — où on impose à leur langue l'orthographe magyare qui la défigurée complètement. J'en parle en connaissance de cause, en ayant un spécimen dans ma bibliothèque.

Je suis complètement d'accord avec M. Chervin sur les conclusions générales de son travail et, comme lui, je demande *la liquidation de l'Autriche-Hongrie*. C'est d'ailleurs le titre que j'ai donné à un travail récemment publié [1] sur un sujet analogue et auquel je demande la permission de renvoyer.

LOUIS LEGER.

André Liesse. — *L'organisation du crédit en Allemagne et en France*, Paris, Berger-Levrault, 1 brochure in-12, 1915.

Cinq conférences, à l'usage de tous, sont reproduites dans ce petit livre, l'un des plus intéressants de la série « Pages d'histoire ».

Il est difficile d'expliquer mieux et en moins de mots, les faits caractéristiques étant toujours produits à l'appui, la situation du crédit de l'Allemagne opposée à la nôtre. — M. Liesse, qui manie les idées et les chiffres avec la clairvoyance qu'on lui connaît, a fait ressortir le parallélisme du conflit actuel aussi bien dans l'ordre économique et financier que dans l'ordre militaire. Il était impossible de séparer ces deux points de vue.

Singulier état d'esprit que celui de l'Allemagne qui voulait « préparer la guerre avec une organisation de crédit qui nécessitait absolument la paix ». — Or c'est au moment où l'essor économique a été porté systématiquement à sa dernière limite d'expansion pacifique, qu'intervient l'industrialisation militaire. Les capitaux sont jetés en masse à partir de 1910, suivant un plan nettement ressorti, et qui doit doter l'Allemagne d'une machine de guerre plus formidable

1. Librairie Alcan.

que toutes les autres, parce que plus récente et plus perfectionnée. Ainsi pouvait et devait agir un peuple qui se croyait maître de l'heure, et tout ce plan est d'une logique parfaite.

Il impliquait cependant certaines contradictions dont les effets devaient être conjurés, parce que redoutables. En raison même de sa rapidité, l'essor formidable de la richesse allemande dérivait d'un système général de crédit, dont l'organisation n'avait pas été jusque-là suffisamment étudiée : engagements téméraires des banques, confusion des risques, défauts de liquidité, et expansion lointaine des capitaux « rendant ainsi de plus en plus vulnérable le champ de plus en plus étendu de l'activité économique ».

L'organisation officielle et longuement préméditée d'un édifice complet de crédit national, permettant de parer aux conséquences fâcheuses de cet état de choses, a été analysée par M. Liesse avec non moins de pénétration que le reste. Comment a-t-on obtenu la mobilisation financière d'une richesse qui manquait précisément de mobilité? C'est ce qui constitue la partie la plus intéressante du livre, et l'ingéniosité germanique nous y apparaît dans ce qu'elle a de plus parfait.

Il s'en faut de beaucoup, cependant, que la solidité de cet édifice remarquable puisse être considérée comme assurée. Toute cette construction n'est au fond qu'une opération financière escomptant à terme certain la certitude non moins nécessaire de la dernière victoire. Or c'est précisément ce qui semble devoir lui manquer.

Confiance, crédit, crédulité, ne sont pas éternellement synonymes. — Qu'arrivera-t-il le jour où ces fondations fragiles auront à résister au choc moral des événements? Il est à peine besoin de remarquer que plus l'édifice s'alourdit et plus ses bases seront insuffisantes.

Voilà pourquoi la comparaison de ce système avec le nôtre, dont M. Liesse fait si bien ressortir l'incontestable supériorité théorique, ne peut inspirer que de réconfortantes conclusions.

LOUIS QUESNOT.

A. Chuquet. — *De Valmy à la Marne (1914-1915)*. Paris, Fontemoing, 1 vol. in-16 de 330 p., 1915.

Les articles que M. Chuquet a réunis sous ce titre suggestif sont, comme il est naturel, tous relatifs à la grande guerre, mais alors que les uns ne l'évoquent que comparativement aux événements historiques de 1792, de 1806, de 1814 ou de 1870, le plus grand nombre est exclusivement consacré à célébrer les exploits de nos héros, à flétrir les crimes de nos adversaires.

Aux uns et aux autres le terrain est commun; en 1792 comme en 1915 les Français ont défendu avec une indomptable énergie les défilés de l'Argonne, ces « Thermopyles de la France »; en 1814 comme aujourd'hui, la Champagne, les vallées de l'Aisne et de la Marne furent ensanglantées par des combats successifs qui ne furent pas tous aussi heureux que ceux de l'automne dernier. A un siècle de distance on retrouve les mêmes noms glorieux de Champaubert, de Montmirail, de la Fère-Champenoise. Et si les soldats de Joffre et de Foch se montrent égaux et supérieurs aux grenadiers de l'empereur et aux Marie-Louise, leurs adversaires sont toujours les mêmes Prussiens de Blücher, de Bülow ou de von Kluck, plus assoiffés de conquêtes, plus ivres d'orgueil et de carnage au XXe siècle qu'au XIXe; les méfaits dont s'accuse le volontaire Wehrhan sont bien modestes, quoique déjà odieux, à côté de ceux dont se rendent coupables ses descendants; mais il rend aux « grognards » dont il fut prisonnier le même hommage que le soldat de la landwehr Charles Wittkop aux « poilus » qui le surprirent en embuscade le 21 novembre 1914.

Après avoir évoqué la figure héroïque de deux des meilleurs généraux de 1870, Faidherbe et Chanzy, M. Chuquet présente à maintes reprises la silhouette familière du général Joffre qui est fier de compter toute la confiance du pays, celle plus sévère, mais combien séduisante du général Foch qui, après avoir commandé l'école de guerre et formé un grand nombre d'officiers généraux, se trouve depuis un an le collaborateur direct du généralissime, et a joué tant

sur la Marne que sur l'Yser le rôle décisif. Ailleurs c'est un curieux portrait du vieux Gothlieb, le comte de Haeseler, ce féroce original que l'Allemagne vénère comme le type du général qu'elle comprend : un Blücher plus rogue, plus cassant, plus méprisant, mais jusqu'à présent moins heureux sur le terrain; ailleurs encore ce sont ses élèves, ces officiers bottés et sanglés dans leur uniforme noir, terrorisant à plaisir les populations des villages envahis, présidant, autorisant, encourageant les pires violences, semblant prendre à ces odieux spectacles comme la joie d'une revanche, peut-être celle du lieutenant Forstner si joliment conspué, quelques mois avant la guerre par les Alsaciens de Saverne!

Lecture intéressante, émouvante que celle de ces articles qui, dans leur diversité, respirent la même solide confiance dans les destinées du pays.

P. Bain.

E. Denis. — *La grande Serbie.* Paris, Delagrave, 1 vol. in-16 de 336 p.

Le résumé de l'histoire de Serbie si heureusement tracé par M. Denis, était d'autant plus utile à l'heure actuelle, qu'il y a joint et fondu l'historique des provinces yougo-slaves de la monarchie habsbourgeoise, Slavonie, Istrie, Dalmatie, Carinthie, sans oublier la Bosnie et l'Herzégovine, qui en bonne justice doivent au jour prochain du règlement de compte former avec le royaume de Pierre Ier, la grande Serbie.

On connaît mal ce pays, sa géographie, son histoire: la destinée des peuples qui s'y sont fixés ne fut pas la même au cours des siècles; tandis que les plus balkaniques subissaient davantage l'influence byzantine et parfois musulmane, les plus septentrionaux, ceux qui voisinaient avec l'Adriatique, s'imprégnaient des idées romaines ou vénitiennes; la différence des cultes symbolise mieux que toute autre certaines divergences, qui au XXe siècle, devant l'écrasement successif des tyrannies turques et autrichiennes, disparaissent dans un ardent et unanime désir de fusion.

La grande Serbie n'est pas du domaine de l'utopie, l'histoire la constate au XIIe et XIIIe siècle triomphante sous l'illustre dynastie des Nemania : Étienne Douchan eut vécu quelques années de plus qu'il eût peut-être assis sa dynastie sur le trône de Byzance; mais comme tous les grands conquérants, Alexandre, Charlemagne ou Napoléon, son triomphe fut sans lendemain; Kossovo suivit de près sa mort; les Serbes furent sujets des Ottomans; les Croates, les Illyriens, les Dalmates, leurs frères de langue et de race tombèrent sous le joug autrichien; pendant trois cents ans il n'y eut plus d'histoire nationale.

La Révolution française, puis Napoléon réveillèrent les consciences endormies; les provinces illyriennes de François Ier d'Autriche furent en quelques années transformées par l'aide de camp de l'empereur, Marmont duc de Raguse; le court passage de l'administration française sur les rives de l'Adriatique a plus qu'ailleurs laissé des traces durables: en Serbie Karageorges, puis Miloch Obrenowitch secouèrent tour à tour le joug turc; la souveraineté des sultans ne fut plus que nominale, puis disparut complètement.

M. Denis résume brièvement les premiers efforts de la grande Serbie de Miloch et de Michel Obrenowitch; il flétrit avec une juste sévérité la triste mémoire de Milan leur successeur indigne, qui en vingt ans détruisit toute leur œuvre. Son fils Alexandre, moins vicieux, mais moins capable, finit de la tragique façon que l'on sait; doit-on blâmer et condamner sans excuse les patriotes qui arrêtèrent ainsi leur pays au bord du précipice? quelques années encore et la Serbie se réveillait vassale de l'Autriche. Avec Pierre Karageorgevitch elle reprit sa dignité d'État libre, et tout aussitôt les Habsbourg jurèrent de l'anéantir coûte que coûte!

Mais en ces dernières années, tandis que la Serbie se rénovait, qu'elle concluait avec la Bulgarie et la Grèce l'alliance, garantie de sa grandeur et de son indépendance, les peuples slaves de la monarchie austro-hongroise se tournaient peu à peu vers elle. Sans doute les sentiments serbophiles des Croates, des Dalmates, des Illyriens, des Bosniaques ne purent éclater au grand jour: les gouvernants de Vienne et de Budapest ne cachaient pourtant pas leur inquiétude

et frappaient fort pour intimider; les scandaleux procès d'Agram, loin d'affaiblir la propagande panserbe, eurent plutôt pour résultat de la surexciter.

Quels sont à l'heure présente les vœux de ces peuples soumis à une domination étrangère? on les devine sans pouvoir hélas en contempler encore les effets; des correspondants officieux, et paraissant fort bien renseignés, soulevaient dernièrement un coin du voile (Pierre de Lanux et Milan Toplitza : *l'Autriche-Hongrie en guerre contre ses sujets*, *Revue Hebdomadaire*, 4 sept. 1915) en révélant les traitements odieux subis depuis le début de la guerre par les habitants des provinces serbo-croates.

Les victoires de la quadruple-entente libéreront ces prisonniers!

P. R.

G. Blondel. — *La Doctrine pangermaniste.* Paris, Chapelot, 1 vol. in-8 carré de 131 p.

« *Germani ad praedam pugnabant, Galli pro libertate.* » Jamais ce mot de César, écrit il y a vingt siècles, apparut-il plus exact qu'aujourd'hui? les Germains, énivrés par leurs succès militaires du siècle dernier, par le développement économique qui depuis quarante-cinq années avait été la plus grave conséquence du traité de Francfort, avaient affiché naïvement l'orgueil incommensurable, trait caractéristique de leur race : ils s'étaient persuadés facilement, voulaient persuader au monde entier que l'Allemagne était l'empire par excellence, supérieur à tous les autres Etats; et de cet orgueil, joint à cette soif de butin, était née la doctrine pangermaniste qui prétendait étendre à toute l'Europe la domination allemande. M. Blondel, qui connaît spécialement les questions relatives à l'Allemagne, se devait de présenter en un raccourci saisissant le développement de cette idée aussi ancienne que l'Allemagne même. Avant d'être la doctrine des foules, ce fut celle des philosophes, celle de Fichte, de Hegel, de Schlegel, de Nietzsche : l'Allemand étant le type supérieur de la race humaine devait dominer intellectuellement et matériellement le monde et d'abord l'Europe. La première étape fut la germanisation de l'Autriche, chose facile, l'archiduché étant, dans son essence, germanique plus et mieux que la Prusse. Mais aussitôt les pangermanistes entament leur véritable campagne : la germanisation des peuples voisins : des Magyars, des Slaves tchèques et croates, des Polonais, des Danois, des Suisses, des Hollandais, des Alsaciens, tous à leurs yeux « frères séparés » de la grande Allemagne. Ce faisant ils déclarent la guerre à l'Europe entière, à la Russie à laquelle ils veulent reprendre le grand-duché, à la France qu'ils veulent réduire aux limites du traité de Verdun, à la Serbie, au Danemark, à la Hollande, à la Belgique, à la Suisse, qu'ils veulent englober dans l'empire, à l'Angleterre, à l'Italie dont ils menacent directement l'existence par cette prétention à la domination exclusive du continent.

La lutte actuelle est donc l'aboutissement naturel et fatal d'une doctrine née dans le cerveau de quelques malades atteints de l'hypertrophie du moi et répandue par le gouvernement même à travers tout l'empire. Il faudra donc, comme le dit fort justement M. Blondel, que la paix prochaine ramène le peuple allemand à une plus juste notion des proportions, et de la place qu'il doit occuper dans le monde.

P. R.

E. Durkheim. — « *L'Allemagne au-dessus de tout.* » *La mentalité allemande et la guerre.* Paris, A. Colin, 1 broch. in-8° de 48 p., 1915 (Collection des *Études et documents sur la guerre*).

M. Durkheim étudie « le système mental et moral qui, constitué surtout en vue de la guerre, restait (en Allemagne), pendant la paix, à l'arrière-plan des consciences. On en savait l'existence et l'on n'était pas sans en soupçonner le danger; mais c'est seulement pendant la guerre qu'il a été possible d'apprécier l'étendue de son influence d'après l'étendue de son action. » Ce système se trouve tout entier dans l'œuvre de Treitschke et plus spécialement dans sa *Politik*. L'auteur le prend pour guide en s'attachant à le laisser parler le plus souvent possible.

Ce système politique de Treitschke, dont on trouvera l'analyse serrée dans les p. 7 à 34, est simple, brutal, d'une naïveté tout à fait barbare. Il met l'État au-dessus de tout, le citoyen à ses pieds, ramasse toute puissance dans le souverain, toute obéissance dans le sujet, fait de la force l'idéal absolu et rabaisse la politique à un jeu mécanique, sans souplesse et sans surprises, de même qu'il n'y a ni souplesse ni surprise possible dans la marche d'un marteau-pilon. Conception brutale, digne d'une société primitive, et qui, finalement supprime toute *politique*, car la politique est faite de l'opposition de forces diverses, dont le propre est de se contrarier et que l'art de l'homme d'État a pour mission de concilier et de diriger vers un but commun. Mandrin, Cartouche, le plus chétif des *généraux d'insurrection* du Mexique ont appliqué le système avant que M. de Treitschke ne vienne en glapir les principes dans une chaire de Berlin. Ils n'ont pas mené leurs bandes autrement : obéissance aux chefs, pas de scrupules sur les moyens, une part du butin à celui qui a bien travaillé, une balle dans la tête de celui qui renâcle.

Et réellement ce système est par trop naïf, et sent son barbare d'une lieue. Il n'est ni conçu ni raisonné. Un système politique sagement médité, envisage des hypothèses contraires, prépare des solutions variées, prévoit le plus mauvais cas comme le meilleur, et sa bonté tient justement au fait qu'il restera pratique et salutaire en toute circonstance. Ici, rien de pareil, car, enfin, cette force allemande si surexcitée, si enivrée, si enragée soit-elle, peut se heurter à une force plus grande. Le coup de bélier qui fait tout le but, tout l'idéal de cette politique, peut manquer. L'homme d'État prussien peut mentir mal à propos. Le général peut rater l'effraction d'un État neutre, si faible soit-il. La gredinerie, même très forte, ne donne pas l'assurance absolue du succès. Elle a par contre un très gros inconvénient, qui fait que les vrais intelligents y répugnent : elle laisse le gredin abattu à la merci de son adversaire. C'est justement pour cela que la politique s'est compliquée depuis les temps barbares. Faire reposer tout l'avenir d'un État sur la supériorité de sa force et sur la vigueur du coup qu'il saura porter au moment choisi, c'est un calcul de cerveau primitif qui ignore tout de la vie, des hommes et du monde. Car on sait bien, quand on connaît ceux-ci, combien de pareils coups sont rares. On les cite dans l'histoire. L'état-major allemand répétait volontiers : « Wir brauchen ein Canna.... Il nous faut une victoire de Cannes.... » Il était dans les principes de Treitschke et l'effondrement de ses plans démontre la faiblesse de tout le système. Cette politique a encore ce trait commun avec l'art de Mandrin que toute son action tient dans un *coup*, exécuté, au bon moment, avec prestesse et vigueur. Mais ces politiques souffrent d'une grande infériorité par rapport à Mandrin : ils ne peuvent pas essayer leur coup; la pratique leur manque; ils ne sont pas sûrs de leurs effets. Tout leur dessein repose sur une grande opération essentiellement aléatoire, et voilà réellement tout le contraire d'une Politique.

En effet, supposons le coup manqué. Le guet-apens, la félonie, ont eu le dessous. La grande force déchaînée a rencontré plus fort qu'elle. La voilà par terre, à quoi ces hommes, vont-ils se cramponner pour échapper au désastre final? Vont-ils invoquer les traités? Les droits des États? Ceux des individus? Ceux des nationalités? La force qui les a terrassés répondra qu'à leur égard elle ne connaît rien de pareil; elle leur appliquera les principes du professeur prussien, c'est-à-dire qu'elle aura tout loisir de s'affranchir envers eux de tous les principes généralement admis. Peut-on se lier par des traités à l'égard d'un État qui nie leur force obligatoire? Cet État, qui puise sa raison d'être dans sa force, existe-t-il encore, si sa force est détruite? Ce souverain qui s'est donné pour mission de subjuguer toutes les souverainetés voisines, n'est-il pas urgent, puisque sa tentative a échoué et pour en empêcher le retour, de l'abolir lui-même? Ces individus qui ont abdiqué tous droits entre les mains de leur souverain, devons-nous leur en reconnaître d'autres et leur maintenir la dignité à laquelle ils ont renoncé?

On voit bien ici toute la faiblesse des conceptions prussiennes : La force ayant péri, cette armée vaincue n'est plus qu'un troupeau, cet empereur n'est plus qu'un chef de bande, cet empire une caverne de brigands, et le professeur Treitschke, n'ayant plus derrière sa chaire les casques à pointe de son maître, paraît un bien pauvre homme.

Nous ne sommes pas ici dans le Walhalla, où les Triboques, Alamans, Sicambres et autres Wisigoths s'imaginaient qu'après le combat livré par fantaisie, les blessures des héros guérissaient aussitôt, et où les morts eux-mêmes se relevaient pour s'asseoir à la table d'un grossier festin. Ici, tous les coups portent, et la force vaincue sentira peser sur ses épaules le poids formidable du droit.

Paul Verrier. — *La Haine allemande.* Paris, Berger-Levrault, 1 broch. in-12 (Collection des *Pages d'histoire*).

Parmi les petits livres qui composent la collection des « Pages d'histoire », en voici un qui mérite particulièrement d'être connu. L'auteur, professeur de langues et littératures scandinaves à la Sorbonne, élève d'une université allemande, rattaché à l'Allemagne par des liens plus étroits encore, est un des hommes qui connaissent le plus complètement et le plus sûrement « le pays des milliards ». Ce sont des impressions personnelles qu'il nous expose, et elles sont profondément instructives. Jeune homme, il partit pour l'Allemagne, plein de respect pour cette terre classique des études philologiques, plein d'enthousiasme aussi pour la patrie de Gœthe, de Schiller et de Heine, plein d'admiration pour la terre des grands philosophes et des musiciens sublimes.

Il faut lire, dans ce court et substantiel volume, le récit des expériences subies en Allemagne, par le jeune adepte. Il faut voir quelle longue série d'outrages, de lourdes ironies, de révoltantes grossièretés ont peu à peu dessillé des yeux que la vérité finit par éblouir. La haine du Français, ce n'est pas, chez les Allemands, phénomène secondaire, ou intermittent. Non, c'est une passion profonde, ancrée au fond de leur âme par de longues années de culture, fortifiée par tout ce que le pédantisme teuton a pu accumuler de considérations historiques, philosophiques et sociologiques. Ne nous y trompons pas : les expressions de rage furibonde, que prodigue aujourd'hui à la Grande-Bretagne ce peuple dont la capacité de haine est prodigieuse, ne sont qu'un accident passager. Elles s'adressent à une nation qui, depuis quelques années, les contrecarre et les gêne, et qui, dans la guerre actuelle, a commis l'inexplicable forfait d'entraver l'entreprise de brigandage la plus grandiose que l'histoire ait connue. Mais, au fond de l'âme allemande, la haine de la France est trop grande pour laisser une place notable à aucun autre sentiment analogue. Cette haine est une habitude, une chère tradition; elle est aussi un besoin; elle est le ciment du patriotisme teuton. M. Verrier en a recueilli le franc aveu des lèvres d'un de ses amis : « Vois-tu, il n'y avait pas de patriotisme en Allemagne, et l'unité du pays ne pouvait se faire et se maintenir que par une haine commune. Cette haine est tombée sur vous. Je le regrette, mais c'est nécessaire. » C'est bien la même idée qu'exprime ce couplet d'une chanson de soldats fort antérieure à la guerre : « Les cœurs brûlent d'une seule et même haine!... Chantons : L'Allemagne au-dessus de tout!... Marchons! à Paris! Voilà notre mot d'ordre. » C'est l'idée, qui, il y a un siècle, soufflait au poète Arndt ces mots dont M. Verrier a fait l'épigraphe de son livre : « La patrie de l'Allemand, elle est là où tout Francillon s'appelle ennemi. »

LÉON MOREL.

René Bazin. — *Récits du temps de la Guerre*, Paris, Calmann-Lévy, 1 vol. in-12, s. d. (1915).

Le portrait fidèle, vivant, des choses et des hommes, et surtout des pays, un art puissant et simple qui rend d'un seul mouvement et du premier jet le trait essentiel des visages et des paysages, une expression sobre et colorée, on retrouve tous les caractères du talent de M. René Bazin dans ce petit livre, recueil de feuilles éparses où l'émotion de chaque jour a parlé. Pages variées, où l'on voit passer des figures de soldats, de paysans, de prêtres, de femmes, modelées sur un fond de paysage français, dans la manière simple, vigoureuse et pure des primitifs. Et ces figures sont si bien venues, si proches de la réalité (certaines en viennent tout droit : des fragments de lettres en font foi) qu'on leur donnera plus tard la valeur d'un document d'histoire sociale.

La politique trouve également ici sa part. Ce sont trois chapitres relatifs à

l'Italie au printemps de 1915, et aux papes Benoît XV et Pie X. Dans le deuxième de ces chapitres l'auteur marque avec vigueur les inconvénients de la suppression de la représentation française auprès du Saint-Siège. On trouvera dans le troisième de curieux détails sur les relations de celui-ci avec les catholiques allemands avant la guerre. Un personnage romain a dit à l'auteur : « Comment a-t-il pu se trouver même une demi-douzaine de professeurs dans le clergé catholique allemand, pour signer le manifeste des 93 intellectuels? C'est un symptôme s'ajoutant à bien d'autres, et qui montre combien les têtes sont malades dans ce pays qui compte, sans aucun doute, de nombreuses familles populaires encore saines religieusement. Comment des professeurs de théologie ont-ils eu l'audace d'approuver une déclaration où l'héritage de Kant est proclamé, pour tout le peuple allemand, « aussi sacré que son sol et son foyer »? de ce Kant qui a été défini un jour, par le Herr doctor député Paulsen : « Le philosophe « du protestantisme? » En étudiant de près ce petit paquet d'intellectuels catholiques, on reconnaît que plusieurs ont déjà fait parler d'eux, dans les années 1907 et 1908, lorsque l'agitation moderniste fut si grande et si scandaleuse en Allemagne. Vous retrouverez, dans l'approbation de la Kultur et de la guerre allemande, et, je puis bien dire, d'une hérésie du droit public, des hommes connus pour leur opposition, ouverte ou déguisée, aux doctrines ou aux prescriptions de l'Encyclique *Pascendi*. Pie X connaissait bien la maladie mentale de l'orgueilleuse Allemagne. Il n'aurait pas été surpris de lire, au bas de cet indéfendable document, des signatures comme celle de ce docteur Albert Ehrhard, professeur à Strasbourg, qui fut, contre le pape, d'une si grossière insolence et qu'il fallut rayer de la liste des prélats domestiques. » — Un autre, encore, m'a raconté : « J'ai été reçu en audience par Pie X, au commencement de l'année 1914, et les paroles qu'il m'a dites ce jour là ont pris, depuis la guerre, un sens nouveau dans mon esprit : « La nation qui me cause le plus de « peine, disait le pape, c'est l'Allemagne, à cause de sa désobéissance, de son « indépendance vis-à-vis du Saint-Siège. Les Allemands estiment qu'ils n'ont pas « à obéir, eux, aux ordres et aux décrets du pape. Il s'appliquent à se mettre en « marge de chaque acte que je fais, estimant qu'ils n'ont pas à se soumettre, « comme les autres. Et ce ne sont pas seulement des laïcs, ce sont des prêtres, « et même des évêques qui résistent au pape. Ils ont pris cet esprit d'indépen- « dance obstinée dans leurs Universités, issues de modernisme et de protestan- « tisme. »

Joseph de Lipkowski. — *Le prochain Congrès de la paix et la question polonaise. Polonais, Ruthènes et Lithuaniens*, avec carte ethnographique de la race slave et de nombreuses annexes, Paris, 1 vol. in-8°.

Ce volume fait suite à la première publication *La question polonaise et les Slaves de l'Europe Centrale*, que nous avons déjà signalée aux lecteurs de la *Revue* et qui eut un retentissant succès dans les milieux politiques français.

Dans le présent livre M. de Lipkowski examine consciencieusement deux problèmes de haute importance : le problème *diplomatique*, concernant l'attitude que le prochain Congrès de la paix devra prendre vis-à-vis de la question polonaise, et ensuite, le problème *national* des relations entre les Polonais et les nationalités « que l'histoire avait liées pendant des siècles à la Pologne », par des unions volontairement contractées, mais qui réclament actuellement le droit à une vie personnelle (*Les Lithuaniens et les Ruthènes*).

M. de Lipkowski expose ses idées d'une façon extrêmement claire et nette, faisant appel aussi bien au droit et à la justice qu'au raisonnement politique tout à fait réaliste, pour démontrer l'importance de la question polonaise et aussitôt, il la pose à la place qui lui est due : parmi les problèmes internationaux les plus graves. Contrairement à ce que pensent certaines personnalités françaises, M. de Lipkowski insiste sur le caractère *éminemment européen* de la question polonaise, qui ne peut aucunement être résolue par la volonté d'une seule puissance, quelles que soient ses prétentions et ses « droits » actuels. Il ne s'agira pas de statuer sur l'avenir de telle ou telle partie de la Pologne, sous la domination de telle ou telle puissance, mais de l'*unification* des terres ancien-

nement polonaises. La question polonaise sera donc intimement liée au sort des deux Empires du Centre (l'Allemagne et l'Autriche), ce qui est incontestablement un problème d'ordre international par excellence.

L'argumentation de l'auteur est irréfutable :

« L'avenir d'un peuple de vingt et quelques millions qui a dix siècles d'histoire des plus glorieuses, qui a une culture personnelle très brillante, qui, par sa situation géographique, doit servir soit de lien, soit de tampon entre l'Occident et l'Orient de l'Europe — qui supporte lui seul, à l'heure actuelle, les trois quarts de toutes les misères et toutes les calamités — l'avenir d'un tel peuple ne peut dépendre de la bonne volonté d'une seule puissance dont on est censé de se défier un peu. »

Ayant établi la nécessité de l'intervention diplomatique européenne pour la solution du problème polonais. M. de L. prouve fort ingénieusement qu'elle aura une entière liberté puisque, au point de vue diplomatique, le terrain est complètement déblayé de tout engagement valable : « La diplomatie n'aura pas à réparer un bâtiment qui croule, mais elle aura carte blanche pour construire un édifice nouveau. Elle pourra se guider uniquement par l'esprit d'équité et de justice et tenir franchement compte des intérêts supérieurs de la nation polonaise ainsi que de la nécessité d'établir un équilibre stable parmi les futurs groupements européens. »

Dans la seconde partie de son livre l'auteur polonais donne un aperçu intéressant et documenté de l'évolution des aspirations séparatistes parmi les Lithuaniens et les Ruthènes, en rapport avec le développement de la conscience nationale des peuples et la démocratisation des idées sociales.

Au nom du principe des nationalités, auquel l'auteur réserve la place d'honneur dans la fameuse organisation des groupements ethniques, il réclame qu'on consulte librement les Lithuaniens et les Ruthènes sur leur avenir. Il ne doute pas que la guerre actuelle ne constitue un tournant décisif dans l'histoire du monde slave et qu'elle lui ouvre une ère nouvelle qui aboutira finalement, après une libération effective et complexe de tous les peuples slaves, à leur union volontaire, en une fédération, qui prendra forme d'une immense *Slavie*, au sein de laquelle un rôle très important est réservé à la Pologne. Mais pour qu'elle puisse s'acquitter de ses devoirs il faut que la Pologne ne soit ni « une façade » ni « un trompe-l'œil » ni une « illusion hypocrite », il faut que la nouvelle Pologne soit *une réalité* et que son avenir soit efficacement garanti par toutes les puissances.

T. G. G.

René Moulin. — *La Guerre et les neutres.* Préface de M. S. Pichon. Paris, Plon, 1 vol. in-16 de IX-375 p., 1915.

L'auteur a réuni dans ce volume les chroniques qu'il a publiées de janvier à mai 1915 dans la *Revue hebdomadaire.* On les relira ici avec plaisir et avec fruit. Elles sont pleines de précisions intéressantes et de citations suggestives. M. René Moulin connaît bien son Europe; il possède le clavier de toute la presse étrangère; il en analyse les articles avec une perspicacité pleine de modération et de goût. A ce seul titre ses études mériteraient d'être retenues et consultées. On y trouve des citations précieuses. Elles donnent, ce qui est mieux encore, le rythme de la politique chez les neutres jusqu'au moment où l'Italie se décida pour la guerre. L'histoire attentive et lente nous livrera sans doute plus tard le secret de bien des attitudes actuelles, mais ses œuvres patientes et méditées ne feront pas oublier ce petit volume conçu dans le feu de l'action et plein des émotions du moment.

Victor Giraud. — *Le Miracle français.* Paris, Hachette, 1 vol. in-16 de XXX-246 p., 1915.

« Si la France avait fléchi sous la terrible avalanche de fer et de feu, si en quelques jours, comme on s'en flattait outre-Rhin, elle s'était laissé réduire à merci, c'en était probablement fait d'elle comme puissance indépendante; et qui sait si l'Allemagne, la France abattue, n'aurait pas été sur le point de réa-

liser son rêve sanglant d'impérialisme? Galvanisée par l'exemple de l'héroïque Belgique, la France a résisté; la France a brisé l'élan du Barbare. Dans les plaines de la Marne, comme jadis au temps d'Attila, ou comme plus tard à Poitiers, elle a sauvé la liberté du monde, la cause sacrée de la civilisation méditerranéenne. Pour la troisième fois, la France a renouvelé le miracle de Salamine.... » Ce fut le « Miracle français ». « Sous ce titre un peu symbolique, poursuit l'auteur, et qui m'est à peine personnel, puisque l'ayant pensé dès les premiers jours de la guerre, je l'ai retrouvé depuis sous plusieurs plumes, je rassemble quelques-unes des pages qui m'ont été inspirées par les prodigieux événements auxquels nous assistons depuis bientôt dix mois. »

Ces pages sont intéressantes. On y trouvera des vues bien développées sur la psychologie française de la guerre, une réponse vibrante et d'un large souffle à Maximilien Harden, une autre, pleine de mesure et de sens, à l'article *France* du *Times*, une étude sur « la question d'Alsace-Lorraine dans le roman français contemporain », enfin des observations sur « la Littérature de demain et la guerre européenne ».

Retenons celles-ci. M. V. Giraud est chez lui dans ce sujet; il s'y retrouve au centre de ses réflexions habituelles; les idées personnelles y naissent sous sa plume avec une aisance et une vigueur tout à fait séduisantes. — « Que devra être la littérature de demain? » se demande-t-il. — Elle sera différente de celle d'hier. « Nul d'entre nous n'écrira, ne pourra écrire après (la guerre) comme il écrivait avant. » On cherchera des poèmes plus simples, plus virils : « Exprimer fortement, avec une brièveté un peu vive, les sentiments ou les idées dont on est plein, fuir les développements verbeux, tout ce qui est rhétorique ou pur développement de style, rechercher la simplicité des lignes, la netteté du tour, voilà quel sera probablement l'idéal littéraire de demain. » — Où prendra-t-on les sources d'inspiration? — Ce sera d'abord le patriotisme. Ce sera encore la prédication de l'action, de la solidarité. La littérature sera morale et se plaira aux « sentiments graves ». Elle sera « d'une inspiration hautement religieuse ». — Quels seront les principaux genres? — Il faut s'attendre « à un riche renouveau de lyrisme », à une renaissance de l'épopée, et peut-être de la tragédie. Le roman sera transformé et rajeuni. « Nous allons, si je ne m'abuse, voir se développer ce que j'appellerais volontiers le roman de la saine vie française. Une fine observation des mœurs, des caractères et des milieux, une poésie familière et intime, le sens des problèmes moraux, une grande simplicité d'intrigue et de mise en scène, bref, une représentation discrète, exacte, et d'où ni la variété ni la grandeur ne seront absentes, de la vraie France.... »

La littérature historique, elle aussi, recevra une heureuse impulsion. L'auteur nous donne ici une page que nos milieux des Sciences politiques feront bien de lire et de méditer. Il juge sévèrement nos récentes écoles historiques, qui ont affecté trop de mépris pour les qualités littéraires. Il souhaite que l'art reprenne sa place dans l'histoire, et que de jeunes écrivains abandonnent les voies périlleuses du roman pour le genre historique.

Enfin la critique restera le genre éminemment français. Et l'auteur conclut : « Si les talents ou les génies ne manquent pas aux œuvres, nous pourrons voir se lever une grande littérature, une littérature peut-être aussi grande que notre littérature romantique, ou même que notre littérature classique. » Toutefois une chose l'inquiète : la faiblesse de la culture classique des jeunes générations, qui les a mal préparées à la tâche.

Morton Prince. — *The american* versus *the german view of the war*. London, Fisher Unwin, 1 broch. in-8 de 48 p., 2e éd., 1915.

Reproduction de deux articles parus dans le *Boston Post* des 7 et 14 février 1915, pour « critiquer et rétorquer les appels des propagandistes allemands à la sympathie américaine et pour traduire ce que l'auteur croit être le sentiment américain sur certains faits qui ont indigné le monde et sur la politique allemande qui justifie et poursuit la présente guerre. On croit également que ces deux articles donnent la raison fondamentale pour laquelle les Américains refusent leur sympathie à l'Allemagne. »

M. Prince a été révolté par la prétention d'un germano-américain de marque, le Dr von Mach, d'imposer au public américain le « point de vue allemand » dans une longue série d'articles tendancieux qui, à force de mentir et de falsifier, ont atteint le but opposé à celui que visait leur auteur. Et ceci est un excellent exemple des résultats piteux de la campagne menée de l'autre côté de l'Atlantique par Dernburg et ses acolytes. Von Mach a fait de l'armée allemande en campagne un tableau idyllique. M. Prince lui réplique avec la déposition d'un Américain, M. A. Powell, dont le livre, *Fighting in Flanders*, a fait beaucoup de bruit (il a été traduit en français. V. *Rev. des Sc. pol.* du 15 avril, p. 223) et dépeint sous un autre jour l'attitude des soudards teutons en Belgique. Il cite entre autres ce témoignage oculaire d'un diplomate américain, M. Hugh S. Gibson, secrétaire de la légation de Bruxelles, qui se rendit à Louvain le second jour du supplice de cette ville : « Les Allemands avaient tiré des chaises et une table de salle à manger d'une maison voisine jusqu'au milieu du square devant la station.... Quelques officiers, déjà considérablement pris de boisson, insistèrent pour que les trois diplomates partagent avec eux une bouteille de vin. Et cela pendant que la ville brûlait, que les fusils crépitaient et que les cadavres d'hommes et de femmes gisaient étendus dans les rues. »

Et M. Prince dit ceci : « Non, Docteur von Mach, vous et vos compagnons de propagande, le Dr Dernburg, le Dr Münsterberg, le Dr Albert et autres, vous en appelez en vain au peuple américain. Vous ignorez le vrai Américain de race pure du xxe siècle. Les Américains s'inspirent de sentiments d'humanité, de pitié, de miséricorde et de loyauté. Tels sont les idéals de notre conscience nationale. Les Américains croient en un gouvernement pour le peuple et par le peuple, non dans un gouvernement de caste militaire autocratique sans pitié, sans miséricorde, sans respect pour les droits de l'humanité.... Si je distingue exactement les manifestations du sentiment public, si je comprends bien l'idéal américain des droits humains, l'Allemagne est condamnée par l'opinion américaine. L'Amérique n'a cure des « nécessités de la guerre », qu'elles soient invoquées comme une excuse de crimes contre l'humanité par un État-Major général allemand en 1914 ou par un « boucher espagnol » à Cuba en 1898; elle n'a cure d'une argumentation spécieuse montée sur des pointes d'aiguilles tendant à prouver que l'Allemagne n'encourt pas de blâme pour l'invasion de la Belgique. Elle voit seulement une nation pacifique et inoffensive qui défend ses droits inaliénables à son propre sol (p. 26-27).... Du point de vue américain, nous sommes contraints bien malgré nous de conclure (en raison des pratiques de guerre et des idéals allemands de gouvernement) que l'Allemagne doit être considérée en temps de guerre comme l'ennemie de la civilisation et en temps de paix comme l'ennemie de la démocratie. Entre le point de vue autocratique allemand et le point de vue démocratique américain, il y a un conflit inconciliable — un conflit d'idéals qui ne peut être résolu par la discussion, ni par des arguments de faits, ni par des appels à la logique ou à la morale. Ce conflit ne peut être réglé que par les armes. Si les Alliés l'emportent, nous pouvons compter que les idéals du point de vue démocratique triompheront dans le monde entier. Ainsi fut réglé dans ce pays-ci, seulement par la voie des armes, le conflit entre les idéals de la liberté et ceux de l'esclavage. Si, au contraire, l'Allemagne est victorieuse, les États-Unis sont encore là, avec lesquels il faudra compter et ce conflit des points de vue entre les idéals démocratiques américains et les idéals autocratiques allemands, subsistera, pour être réglé un jour, dans l'avenir, par l'épée. »

W. I. Hull. — *The Monroe Doctrine : National or International? The Problem and its Solution.* New-York et Londres. Putnam's Sons, 1 vol. in-12 de VII-136 p., 1915.

L'auteur a réuni dans ce volume trois conférences qu'il eut occasion de faire, avant la crise actuelle, en 1913 et en 1914, devant divers publics américains. Nous avons donc là une opinion qui n'a point été influencée par les récents événements. Ceci est le sentiment d'un Américain qui a médité dans le calme et le silence, au temps où beaucoup d'esprits attachaient une singu-

lière importance aux préceptes du droit international et attendaient tout, ou presque tout, de ses arrêts. L'impression de la guerre n'apparait dans ce travail que dans une courte préface, où l'auteur cherche naturellement à en tirer parti pour le bien de sa cause et qui débute du reste par une affirmation discutable : « Les premières causes de la présente guerre européenne furent d'abord l'existence de grands armements, que leurs possesseurs respectifs considéraient comme invincibles et irrésistibles, et, en second lieu, le groupement de quelques nations dans des alliances partielles. » Dès les premières lignes l'auteur découvre son arrière-pensée de désarmement et d'internationalisme. Il n'a pas assez pénétré le problème européen pour en apprécier la complexité, l'antique et inéluctable fatalité.

Voici la pensée de l'auteur sur le fond du sujet : la Doctrine de Monroë est devenue trop lourde pour les États-Unis. Affirmée primitivement pour empêcher le développement des domaines européens sur le continent américain, elle a servi à y développer le domaine de l'Union. La note Olney lui a donné une extension nouvelle. L'amendement Platt a poursuivi. Les Présidents Roosevelt et Taft sont intervenus à Saint-Domingue, au Nicaragua. Finalement la Doctrine prend de nos jours des proportions dangereuses. « Ses conséquences, présentes et futures, sont réellement effrayantes » (p. 38). Elle inquiète toute l'Amérique du Sud, entretient la tension avec l'Allemagne et le Japon, contraint le cabinet de Washington à défendre le gouvernement populaire dans l'Amérique latine en dépit de l'Amérique elle-même, elle autorise les gouvernements et même les sociétés commerciales du Vieux-Monde à demander l'intervention des États-Unis pour la protection de leurs nationaux, de leurs agents et de leurs biens dans l'hémisphère sud; elle condamne les États-Unis au rôle d'agent de police, de facteur à tout faire international dans une moitié du monde. L'Amérique peut-elle accepter ce rôle? Comment résoudre ce problème?

L'auteur n'y trouve pas moins de sept solutions : 1° L'abandon complet de la Doctrine? La majorité des Américains y répugnerait, par crainte de voir le Vieux-Monde reprendre des projets d'extension et les principes du gouvernement populaire péricliter dans le sud-Amérique. — 2° La réduction de la Doctrine à ses proportions primitives? Cela est impossible : *nulla vestigia retrorsum*. — 3° Obtenir des grandes puissances particulièrement intéressées, telles que l'Allemagne et le Japon, la reconnaissance de la doctrine comme loi internationale, en échange d'avantages précis comme la cession des Philippines ou des concessions de tarifs? Le caractère national américain répugne à des marchandages de ce genre et de pareils arrangements seraient trop précaires. — 4° Contracter une alliance avec les puissances européennes intéressées (Angleterre, Allemagne, France), pour assurer le respect de la Doctrine? Ceci serait contraire à la fois au principe posé par Washington de l'abstention de toute alliance, et au vaste courant d'internationalisme qui emporte actuellement le monde. — 5° Constituer dans le même but une alliance avec les puissances les plus fortes de l'Amérique du Sud : Argentine, Brésil, Chili? La Doctrine intéressant les vingt et une Républiques du Nouveau-Monde, ne peut être confiée au concert de quelques-unes seulement. — 6° La confier à la garde de toutes les Républiques, et en faire une « Doctrine panaméricaine »? Ce serait le chaos. — 7° Poursuivre la politique actuelle? Les armements coûtent cher; le sud-Amérique s'inquiète; cette attitude de perpétuel et coûteux qui-vive devient de plus en plus difficile.

Et ces sept solutions ayant été successivement écartées, M. Hull nous présente la huitième, la sienne, celle pour laquelle il a si longuement préparé la voie. Il voudrait que les questions posées par la Doctrine fussent soumises au Tribunal de la Haye. Il met sa confiance dans le nouvel « internationalisme » et dans « les relations de famille entre les nations ». Il estime que les États-Unis sont actuellement au croisement de deux routes : celle de l'impérialisme national et celle de la fédération internationale, et, quant à lui, il n'hésite pas entre les deux. Inutile d'insister sur les conclusions. On les voit sans peine.

Les récents événements ont fait terriblement vieillir ce petit travail. Son internationalisme confiant, qui passait pour lieu commun en 1914, paraît en

1915 d'une puérilité qu'il serait cruel de souligner. Mais ne considérons que le fond, en faisant abstraction de la guerre actuelle, et en y cherchant seulement l'essentiel, le sentiment d'un Américain sur le plus américain des principes de politique étrangère de l'Union, nous y trouvons une erreur considérable, et une manifestation d'opinion curieuse.

L'erreur consiste à vouloir faire, de la célèbre Doctrine, une règle du Droit des gens. Cette erreur n'est pas nouvelle; elle n'a pas été commise que par des Américains. M. Hull, comme bien d'autres, suppose à la Doctrine une vertu spécifique, supérieure, permanente, indélibile. De là son souci de sauver de la ruine la précieuse règle, quitte à la porter n'importe où, chez n'importe qui, à la confier à n'importe quelles mains, sans s'aviser qu'en agissant de la sorte il la défigure, l'anéantit ou la paralyse. Car il est bien évident que la Doctrine est essentiellement américaine. Conçue par des Américains dans un but strictement américain, elle perd tout sens et toute vertu si vous la livrez à d'autres que des Américains. D'où il ressort clairement que de toutes les solutions proposées par l'auteur, il n'en est réellement que trois qui soient rationnelles et possibles. Ce sont celles qui laissent aux Américains le soin de rechercher si la Doctrine doit être abandonnée, restreinte ou développée. Et ne nous inquiétons pas de leur peine en cette affaire. Ils trouveront aisément la solution qui préoccupe tant M. Hull, comme ils l'ont trouvée précédemment, toutes les fois que cela a été nécessaire. Leurs hommes d'État continueront à voir dans la Doctrine ce qu'ils y ont toujours vu, ce que M. Hull n'y voit pas : un axiome politique qu'on invoque hardiment, ou prudemment, ou pas du tout, suivant l'occurrence. La Doctrine de Monroë n'a jamais été, et ne sera jamais autre chose que cela.

Actuellement, ses prétentions semblent inquiéter une partie du public américain, dont M. Hull s'est fait l'interprète. Cette manifestation d'opinion vient bien à son heure, et sur ce point l'auteur dit des choses justes. Il y a, en effet, une contradiction manifeste entre la hauteur des prétentions affichées par la Doctrine, et la médiocrité des moyens d'action dont elle disposerait, si elle était mise au défi d'agir. Une politique de perpétuelle intervention chez le voisin, d'expansion mondiale et d'impérialisme qui s'appuie sur une force navale en somme secondaire et sur une armée de terre inexistante, cela est bien paradoxal et peut passer, dans ces heures de déchaînement guerrier, pour un dangereux anachronisme.

La Grande Guerre d'après la presse parisienne, recueil d'articles publiés par le Dr Henri de Rothschild et L.-G. Gourraigne. I, août 1914, 1 vol. in-8 de LXXI-448 p. Paris, Hachette, 1915.

Cette publication promet d'être l'une des plus importantes qui devront après la guerre attirer l'attention des historiens. Le présent volume ne couvre que le mois d'août 1914. Le second, qui doit paraître prochainement, comprendra la période de septembre à décembre. On voit que l'ensemble constituera une collection singulièrement volumineuse si, comme nous l'espérons bien, les éditeurs poursuivent leur tâche jusqu'au bout. Nous devons les en prier instamment en les remerciant de la mise au jour de ce premier volume. Nous parlions tout à l'heure des historiens, et sans doute ces messieurs ont leur rôle tracé, et nous les attendons à la tâche, quand ils nous donneront, en traits larges et sobres, le récit de la formidable crise que nous aurons vécue, mais produira-t-on jamais une histoire plus vivante, plus poignante que celle que nous livrent ces feuilles volantes, écrites au jour le jour sous le coup de l'évènement, dans la fièvre de l'émotion, avec au bout de la plume le tremblement du choc imprévu, dans l'expression, le cri soudain de la passion soulevée?

Tous les talents ont contribué à la rédaction de ce volume. On trouve, au bas de chaque page, un des grands noms de notre journalisme contemporain. Ce sont des noms bien divers, qui n'étaient pas accoutumés de se trouver si voisins, et l'admirable harmonie de sentiments qui s'élève de ce concert de talents est une des plus belles choses qu'on puisse voir.

Une introduction historique développe la série des faits du mois considéré

et donne un cadre à cet ensemble si varié et si touffu. De bonnes tables rendent les recherches faciles. Un classement judicieux des articles par matières donne à la lecture une suite et une discipline. — L'ouvrage est vendu au profit de la Caisse de secours du syndicat de la presse.

H. R. Meyer. — *After the War.* London, Simpkin Marshall, Hamilton, Kent and C°, 1 vol. in-32 de 179 p., 1915.

L'Anglais qui a écrit ces pages est naturellement préoccupé d'abord du sort de son pays. C'est à l'étude de son avenir qu'il s'attache de préférence. Les quelques pages qu'il consacre à l'Autriche-Hongrie, à la France, à la Belgique et à la Russie sont hâtives et superficielles; elles s'attachent moins à ce qui se passera « après la guerre » qu'aux circonstances actuelles et à leurs antécédents. Le chapitre consacré à l'Allemagne, plus développé, souffre les mêmes critiques. Il revient sur le passé plus volontiers qu'il n'étudie l'avenir. Il ne voit de sécurité pour celui-ci que dans la dissolution de l'Empire, la destruction de la flotte, la suppression des Hohenzollern et de vastes restitutions de territoires consenties par l'Allemagne aux États voisins. L'auteur veut l'écrasement de la nation allemande « le chien enragé de l'Europe ». Il se défie, à cet égard, de la générosité britannique et compte sur la juste sévérité de la France, de la Russie et de la Belgique. Le fait mérite d'être noté. Nous avons souvent en France, entendu exprimer l'espoir contraire et la générosité gauloise mettre sa confiance dans la vigueur anglo-saxonne.

En ce qui touche l'Angleterre, M. Meyer considère que la période qui suivra la guerre verra naître de grandes difficultés. Il attend aussi de la crise actuelle une transformation profonde dans les mœurs de son pays. La pratique exagérée des sports, le goût du plaisir, les dépenses de luxe accrues sans mesure dans tous les milieux dissipaient et détérioraient rapidement la nation. La démagogie dressait les classes les unes contre les autres. La grande secousse de la guerre est venue heureusement couper court à ces mauvaises tendances. Elle développera la solidarité entre les classes, et apprendra la discipline et l'organisation à la nation entière. M. Meyer indique comme réformes essentielles, dans le détail de la vie économique, la réorganisation des consulats, la création d'un Ministère du Commerce et de banques populaires, l'encouragement donné à l'épargne. Il veut que l'activité commerciale des Allemands dans l'Empire britannique soit surveillée de près. Relativement à la réforme du tarif, qu'il n'étudie pas à fond, il constate seulement que « elle revient à ceci que, ou bien nous permettrons à l'Allemagne d'exploiter notre Empire à son propre avantage et naturellement à notre désavantage, comme avant la guerre, ou bien nous prendrons telles mesures qui rendent au moins sa concurrence moins ardente et moins puissante. Cela reviendrait à une forme quelconque de préférence pour nos alliés et peut-être pour les autres, en échange d'avantages pour notre propre commerce. » — M. Meyer met beaucoup d'espoir dans le projet à la fois stratégique et économique d'un canal maritime de la Clyde au Forth, qui permettrait aux flottes de guerre britanniques de se porter rapidement de l'Océan dans la mer du Nord ou vice versa, et aux flottes de commerce de débarquer sur les bords du canal, aménagés en gigantesques magasins, des quantités de blé qui mettraient la population de la métropole à l'abri de toute crainte de famine. — La participation des Dominions à la politique impériale est inévitable. On ne pourra l'assurer par l'adjonction de représentants à une Chambre des Communes déjà trop nombreuse. Il faudra constituer dans ce but un Conseil spécial. — La nationalisation des chemins de fer n'est pas souhaitable. Elle augmenterait les frais d'exploitation, diminuerait le confort des voyageurs et imposerait aux employés une discipline dont ils se soucient peu.

Le point le plus sombre de l'avenir est la question du travail, lorsque l'armée rendra à la main-d'œuvre civile ses engagés volontaires. Au même moment, la diminution de l'arrêt brusque des commandes de l'État constituera une autre cause de baisse des salaires. Si, à ce moment, les classes ouvrières recourent à la grève « ce sera pour l'Allemagne une occasion exceptionnelle de regagner le terrain perdu, et elle ne la laissera pas échapper ». — L'auteur

conclut par ces mots : « Angleterre, défie-toi d'une paix boiteuse, qui serait plus dangereuse même que la guerre actuelle. »

Howard d'Egville. — *Imperial Defense and closer Union, a short record of the life-work of the late sir John Colomb, in connection with the movement towards Imperial Organisation*, with a Preface by Col. the Right Hon. J. E. B. Seely (Secretary of State for War) and an Introduction by Rear-admiral sir Charles L. Ottley, (Lately Secretary to the Committee of Imperial Defense), London, King, 1 vol. in-8 de XL-312 p., 1913.

Fils du général George Thomas Colomb, élève du Royal Naval College, officier d'artillerie en 1854, John Colomb prit sa retraite avec le grade de capitaine en 1869 pour mener campagne en faveur d'un nouveau plan de défense et de politique militaire du Royaume-Uni. Il y consacra une rare activité et un réel talent. Sa vie est un exemple particulièrement frappant de l'unité d'action, de la persistance dans une orientation, du dévouement absolu à une idée et à une tâche que l'on trouve assez souvent chez les Anglo-Saxons. Cette vie nous est racontée par un témoin oculaire et un compagnon de labeur. M. Howard d'Egville a été le secrétaire particulier parlementaire de sir John Colomb et plus tard, lorsqu'il eut quitté la Chambre des Communes, resta son collaborateur dans la campagne en faveur de la coopération de toutes les parties de l'Empire pour la défense commune.

Au moment où John Colomb commença à méditer son sujet le monde militaire anglais était fermement convaincu de la supériorité de la défensive. Vers 1860 l'Amirauté approuvait les « théories stratégiques vicieuses » qui avaient déterminé la construction, à grands frais, des « Palmerston Forts ». On construisait de nombreux bateaux pour la défense des côtes « en dépit du but essentiel de la flotte britannique et de la nécessité stratégique qui exige que son rôle soit toujours offensif et que son champ de bataille soit, non la côte anglaise, mais la haute mer, sinon littoral de l'ennemi ». Le War Office prévoyait la descente de l'ennemi sur le sol anglais et « se préparait à cette terrible éventualité non comme l'avait fait l'Angleterre d'Elisabeth : sur mer, mais par un système de défenses abritées derrière les haies des comtés anglais ».

John Colomb attaqua vivement ces idées fausses. Avec l'aide de son frère, l'Amiral P. H. Colomb, il énonça ce principe fondamental en la matière que « l'Empire britannique repose sur la flotte anglaise, ou, en d'autres termes, que l'Empire n'existe qu'à la condition de pouvoir, en temps de guerre, retenir la maîtrise de la mer ». Résultant de convictions aussi nettes sa conception des devoirs de la flotte britannique en temps de guerre était parfaitement simple et claire. La flotte anglaise doit assurer les communications maritimes de l'Empire dans le monde entier. Sa force doit être proportionnée à sa formidable tâche. L'organisation et les effectifs de l'armée britannique devaient, de l'avis de Colomb, être basés sur le postulat que la flotte était capable de remplir ce devoir fondamental. Si, par quelque effroyable malchance, elle se trouvait dans l'impossibilité d'assurer les communications par mer de l'Empire, « la partie serait finie ». L'Empire cesserait automatiquement d'exister. Il tomberait morceau par morceau, et, si la guerre continuait assez longtemps, la famine réduirait la population dense de son centre. « Quel remède, demandait Colomb à ses compatriotes, apporterait une armée d'un million d'hommes contre le danger de la ruine industrielle et peut-être de la lente agonie par la faim! que ferait d'une armée de conscription du modèle continental un belligérant qui aurait perdu les moyens de porter cette force sur le continent? Aussi longtemps donc que l'on pourra craindre que la flotte se montre inférieure à sa fonction vitale de maintenir les communications par mer, le remède à cette menace terrifiante ne consistera pas à réunir des soldats pour mourir lentement de faim ou se ronger dans une inactivité impuissante sur le sol de la mère patrie, mais d'ajouter toujours plus de navires à la flotte, jusqu'à ce que nous ayons à notre disposition une prépondérance navale qui nous assure que la condition vitale de la maîtrise de la mer soit remplie. »

C'est en 1867, avec une étude sur la *Protection of Commerce in War*, que

J. Colomb entra dans l'arène. Dès 1872 il demandait que les colonies participassent aux dépenses navales de la métropole et énonçait ce principe, qui mit bien du temps à mûrir : « Nous ne devons pas seulement demander à nos colonies des fonds. Nous devons enrôler leur sympathie active et leur aide pratique dans un effort commun pour le bien commun. Si les fondements d'un véritable système de défense navale britannique doivent être jamais posés, les colonies doivent être consultées sur la question. » Sir John dut lutter longtemps pour triompher sur un terrain bien plus étroit, dans la question de la défense métropolitaine. Les résultats de la guerre franco-allemande de 1870-1871 encourageaient les états-majors dans leurs conceptions purement défensives. En vain Sir John répétait sa formule favorite : « La flotte est le bouclier qui protège; l'armée est le javelot qui frappe. » Devenu membre du Parlement en 1886 il développa et affermit son action. Il avait, en 1884, participé à la fondation de l'*Imperial Federation League*. Il vit, dès lors, triompher peu à peu les idées au service desquelles il s'était voué. En 1903, il participa à l'organisation du Comité de Défense impériale. « Il ne sera peut-être jamais possible d'apprécier exactement à quel point Sir John Colomb détermina directement ou indirectement la reconstitution du Comité.... Il n'y a cependant pas de doute qu'à cette époque il était constamment en communications directes avec le premier Ministre et qu'il fut dans une grande mesure la cause de l'intérêt croissant que M. Balfour apporta à l'étude de la grande politique de défense. » Le 11 mai 1905 le Premier prononça aux Communes un important discours sur la collaboration de l'armée et de la marine pour la défense de l'Angleterre; c'est une date dans l'histoire militaire du pays. Ce discours marqua l'abandon définitif du vieux système et le début d'une ère nouvelle.

Sir John Colomb consacra la fin de sa vie à la préparation d'une union plus intime entre les divers Dominions de l'Empire. On trouvera dans l'ouvrage de M. d'Egville d'intéressants détails sur ce problème, considéré tant sous l'aspect politique que militaire. Ici l'auteur abandonne un peu la personnalité de son ancien chef et considère la question de plus haut et de plus loin. Il conclut en esquissant un projet d'union qui mérite de retenir l'attention.

Les préfaces et introductions qui émanent de plumes autorisées, ajoutent beaucoup à l'intérêt que présente cet important ouvrage. Nous relevons dans l'introduction écrite par le vice-amiral Sir C. L. Ottley ce passage significatif : « Actuellement, et tant que les guerres n'auront pas cessé sur terre, l'intérêt essentiel de tout peuple doit rester non le gain commercial mais la sécurité, la certitude de la sûreté contre l'agression guerrière. Le danger semble être que cet aspect du problème de la fédération impériale soit négligé. » — Ces lignes ont été écrites en 1913, presque au même moment où le général allemand de Bernhardi énonçait les principes de son militarisme pangermaniste. Le lecteur pourra comparer les deux thèses. Il y trouvera l'une des preuves les plus convaincantes des dispositions pacifiques de l'Angleterre en face de la préparation allemande et la réponse la plus nette à l'absurde accusation de l'agression anglaise.

Camille Jullian, membre de l'Institut, professeur au Collège de France. — *Le Rhin gaulois*, Paris, Attinger, 1 broch. in-16 de 60 p., s. d. (1915).

Le Rhin a été gaulois, avant d'être germain. « Ce sont des Celtes qui ont inauguré la vie historique du fleuve. Ils lui ont donné son nom, c'est-à-dire son unité morale; ils lui ont donné sa divinité, c'est-à-dire sa supériorité morale. Ils ont fait de lui personne et dieu. » Pendant longtemps les Celtes, « bâtisseurs de villes », au contraire des Germains, qui les détruisaient, ont occupé les deux rives du fleuve qui, alors, au lieu de séparer, unissait. Plus tard le Rhin est devenu fossé de défense contre les Germains, qui n'ont pu passer sur sa rive gauche que lentement, par infiltration, et en dépit de leur apport ethnique cette rive est restée gauloise, et, de cette rive, la partie demeurée essentiellement gauloise fut l'Alsace. Dès Clovis l'œuvre gauloise de défense contre le Germain recommence. Charlemagne la poursuit, Charlemagne empereur des Francs, qui mettait le centre de son empire en Gaule, et n'était nullement Germain. « Les

Germains, c'étaient alors les hommes de la rive droite du Rhin, les Saxons, « gens atroces et féroces », barbares et païens.... Pour lui-même, Charlemagne, c'eût été une injure sacrilège que de le traiter de « Germain ». Ce nom représentait pour lui l'ennemi de sa foi et de la civilisation, l'homme de l'autre côté du fleuve. » M. Jullian résume avec talent une lointaine histoire, trop oubliée, et où frissonne le même souffle d'épopée qui passe aujourd'hui sur nos tranchées.

Henri Lorin, professeur à la Faculté de Lettres de Bordeaux. — *La paix que nous voudrons.* Paris, Alcan, 1 broch. in-8 de 47 p., 1915.

L'auteur résume rapidement l'histoire contemporaine de l'Allemagne et caractérise brièvement le péril que son militarisme fit courir au monde. Il esquisse ensuite les grandes lignes des prochains traités de paix. En voici les points principaux : restitution de l'Alsace-Lorraine à la France avec rectification des anciennes frontières vers Landau, Deux-Ponts, Sarrebrück et Sarrelouis et interdiction pour l'Allemagne de fortifier certaines places de guerre. — Surveillance attentive de l'attribution de la nationalité française aux immigrés. — Libération du Maroc « des servitudes germaniques ». — Restitution de l'ancien Congo français; partage du Cameroun allemand entre la France et l'Angleterre. — Suppression de l'article 11 du traité de Francfort stipulant le traitement réciproque de la nation la plus favorisée. — Restitution des cinq milliards; remboursement des frais de la guerre actuelle, de toutes les réquisitions allemandes dans les territoires occupés, des contributions de guerre, etc.; compensations pour tous les vols particuliers; indemnités aux victimes particulières. — Échec au militarisme prussien, en le privant de ses « champs d'entraînement » (Alsace-Lorraine, Pologne, Duchés danois) et de ses points d'appui (canal de Kiel, colonies), en frappant économiquement l'Allemagne par des tarifs différentiels qui écarteront des marchés alliés, pendant une période de réorganisation, les articles allemands, en désarmant l'ennemi (livraison de fusils, canons, chevaux, suppression du recrutement pour un temps déterminé). — Restauration de la Belgique agrandie du Luxembourg et d'une bande des pays rhénans (Trèves, Malmédy, Aix-la-Chapelle). Le Congo belge étendu jusqu'à l'océan Indien. — La Serbie augmentée de la Bosnie-Herzégovine, le Monténégro des bouches de Cattaro et de Scutari. La Croatie portée jusqu'à l'Adriatique et rendue autonome. — La Pologne reconstituée avec Posen. Dantzig, Cracovie et la Galicie orientale jusqu'aux régions ruthènes. — Les rives de la Méditerranée fermées au Germanisme, l'Italie prenant Trieste et Trente et partageant l'Albanie avec la Serbie et le Monténégro, et peut-être la Grèce. — La Turquie refoulée en Asie; protectorat de la France en Syrie et au Liban; annexion de l'Arménie à la Russie. — Neutralisation des Détroits.

Cette énumération suffit à montrer la complexité des problèmes qui seront posés au prochain Congrès. M. Lorin développe ces divers points avec un savoir très sûr et une grande modération de jugement. Son travail sera utile à beaucoup d'esprits qui paraissent, à l'heure actuelle, dans ces questions, manquer un peu de directions.

Édouard Driault. — *La reprise de Constantinople et l'alliance franco-russe.* Paris, Alcan, 1 broch. in-8 de 48 p., 1915.

L'auteur résume à grands traits l'histoire de l'Orient depuis l'arrivée des Turcs à Constantinople, en s'attachant surtout à la place qu'y tint la France. Il s'arrête plus longuement sur les événements les plus récents et donne un bon tableau de la période de *Crise* (1878-1913) caractérisée par la poussée allemande sur l'Orient. On trouvera là un précis très net de faits qu'il faut souvent aller chercher dans les pages trop volumineuses, pour le lecteur pressé, des ouvrages spéciaux. L'auteur conclut en observant les conditions qui seront faites à l'*Orient nouveau*, après la guerre. Tout en se défendant de donner des précisions impossibles, il esquisse le tableau que voici : Les Allemands exclus à tout jamais de la Méditerranée, le sultan des Turcs dépouillé du Khalifat qui sera confié à quelque dynastie arabe, l'Angleterre installée en Mésopotamie, la France en Syrie et en Palestine, les Russes en Arménie et en

Anatolie, où ce qui restera des Turcs passera sous leur domination, l'Italie en Lycie on en Cilicie, la Grèce en Ionie; Constantinople et les Détroits à la Russie.

Ceci est le point capital du sujet. M. Driault donne Constantinople aux Russes parce que : 1° il ne faut pas songer à la laisser aux Turcs : « autant y installer une garnison allemande »; 2° on ne peut en faire une ville internationale (les raisons données par l'auteur contre cette solution, p. 43, sont faibles); 3° on ne peut la donner ni aux Grecs, ni aux Bulgares, qui pourraient devenir un jour les amis de l'Allemagne, et qui en feraient, les uns et les autres, la capitale d'un empire dont les ambitions menaceraient tout le Levant.

Au contraire, « Constantinople, aux mains des Russes ne sera pas une capitale; l'empire russe a son centre historique et économique vers Moscou... il ne se déracinera pas... ». D'autre part toutes les traditions, tous les droits, tous les intérêts de l'empire poussent vers « ces magnifiques Propylées ». « La mer Noire est un lac russe... il faut que la Russie ait la clef de sa maison.... Il faut Constantinople à l'indépendance totale et à la grandeur nécessaire de la Russie. » Et la Roumanie? — « Mais la situation de la Roumanie sur la mer Noire ne peut se comparer à celle de la Russie, et ses débouchés sur cette mer peuvent être, sans Constantinople, fermés par la Russie plus puissante; et sa sortie par les Détroits peut être aussi facile sous un régime russe que sous un régime turc. » D'ailleurs la Russie donnera des garanties.

L'empire russe, établi sur les Détroits, restera le ferme allié de la France. « La Russie peut et doit nous tenir lieu de Turquie. » Nous poursuivrons avec elle la politique inaugurée par François Ier avec les sultans : « Sous cette forme, l'alliance franco-russe aura devant elle une aussi longue et belle fortune que l'alliance franco-turque: elle sera par là toute-puissante en Méditerranée: elle sera de taille à faire équilibre à toute autre combinaison diplomatique, fût-ce une combinaison anglo-italienne...; elle se placera tout droit dans la ligne de nos destinées et, comme elle accomplira les destinées de la Russie, elle sera forte, elle sera indestructible, étant la garantie des intérêts des deux alliés.... Et consacrons définitivement l'alliance franco-russe sur cette double base : la France au Rhin, la Russie au Bosphore et aux Dardanelles.... »

Ricardo Jorge. — *La guerre et la pensée médicale.* Une brochure in-8° de 65 pages, Lisbonne, édition de la Société des Sciences médicales, 1915.

On sera peut-être étonné de voir analyser ici une étude, qui est du reste un discours présidentiel prononcé à la Société des Sciences médicales de Lisbonne, alors qu'elle semble et par son titre, et par son auteur, relever plus spécialement des questions médicales. Mais qu'on réfléchisse un instant: et l'on songera, comme nous le montrons parfois nous-même à nos élèves dans nos cours de l'Ecole, que l'économie des vies humaines est une question essentiellement politique et économique; et que quand survient une guerre, quand, comme le dit le professeur Ricardo Jorge, « survient l'heure du massacre qui amoncelle les victimes par centaines de mille..., quand la médecine et l'hygiène se dérobent, gênées, honteuses même..., le contraste est tellement tragique qu'il en arrive à être ridicule, et que de toutes les contradictions humaines il n'en est point de plus pitoyable ».

Ce serait là une raison suffisante pour que nous ayons jugé nécessaire de signaler l'étude, spéciale dans son principe, universelle dans la pensée qui la domine, due à un savant éminent tel que le professeur Ricardo Jorge, professeur à la Faculté de médecine de Lisbonne, président de la Société des Sciences médicales de cette ville; d'autant que, pour bien affirmer la portée de ce beau discours, la Société des Sciences médicales a voulu le distribuer à toutes les Associations scientifiques de l'étranger, sous la forme d'une luxueuse publication, à la fois en français et en portugais. Il y a une autre raison pour que nous ne laissions pas passer sans la saluer cette pensée d'un chirurgien expert, d'un savant hygiéniste, d'un médecin conscient du rôle de la médecine: c'est qu'elle a valu à son auteur, de la part du professeur allemand C. Mence, directeur de l'*Archiv fur Schiffs- und Troupen-Hygiene* (Zweites Februarheft) une

bordée d'injures grossières, comme il en sort facilement de la bouche du plus savant docteur germanique, encore peu formé aux délicatesses de la civilisation.

Ce qu'il y a de plus curieux, c'est que, obéissant peut-être à une sorte de préjugé classique, le professeur Jorge avait tenu à affirmer que, dans le monde du savoir, chacun professe « la plus profonde admiration pour la science et la culture germaniques ». Il est vrai qu'il s'est permis de rappeler les sentiments du grand Virchow pour les opposer aux mensonges et aux petitesses du fameux manifeste des 93, dont un des signataires est l'illustre professeur Brentano, et qu'il a qualifié de « grosse bêtise » à tous les points de vue cet illustre appel où la duplicité germanique se fait jour.

Le discours du professeur Jorge montre savamment l'évolution de la chirurgie sur le champ de bataille, au fur et à mesure de ce qu'on appelle les progrès destructeurs des instruments de guerre moderne. Mais, et c'est ce qu'on ne lui pardonne pas en Allemagne, sa pensée s'est élevée plus haut que de simples constatations professionnelles ou techniques.

Et ce médecin, cet hygiéniste a tenu à montrer l'opposition terrible et monstrueuse entre l'art de tuer et la guerre, et l'art de faire vivre qu'est la médecine. Il s'indigne qu'on puisse considérer la guerre comme conforme à l'état bio-social, comme une loi naturelle, inéluctable, éternelle; il s'indigne qu'on puisse prétendre que l'homme soit fait vraiment pour se soumettre passivement à la force brute, que l'on puisse considérer que les hordes d'Attila soient l'idéal de la noblesse physiologique et morale de l'humanité. Sur ce terrain, il ne pouvait point manquer de se heurter aux Bernhardi et aux autres enthousiastes de la brutalité, de la bestialité; et comme il dit ce qu'il pense « des armées qui s'ébranlent et qui déchirent comme un chiffon de papier les feuilles des traités... des hordes qui pillent, qui brûlent, qui saccagent en aveugles »; comme il se demande, l'esprit stupéfait, si le xxe siècle a reculé à des milliers d'années en arrière; comme il affirme que le capitaine de Mahomet qui fit un feu de joie de la bibliothèque d'Alexandrie serait aujourd'hui décoré de la Croix de Fer; bien qu'il admette l'excuse d'un cas morbide à la perversion spirituelle régnant en Allemagne; bien qu'il soit assez dur pour la vanité française de 1870; il ne pouvait manquer de recevoir les outrages que lui a décernés le professeur Mence. Il fait d'une plume vigoureuse le diagnostic de l'exaltation orgueilleuse croissante du peuple d'outre-Rhin, revendiquant comme ses prophètes deux étrangers de naissance, Gobineau et Houston Chamberlain. Il se moque agréablement des Teutons voulant germaniser les gloires de tous les temps et de tous les pays, et aboutissant à ce qu'il appelle pittoresquement, lui médecin, une *paranoïa* collective, la panteutomanie. Il montre le savant et l'ignorant se réunissant dans une psychologie enfantine de foule. Et il rappelle, ce qui est peut-être plus cruel que tout le reste, la timidité avec laquelle, en 1871, le cerveau magistral de Virchow ne s'indigne point, avoue simplement manquer de preuves pour pouvoir nier, quand le grand chirurgien portugais Casado Giraldes lance la réprobation contre les prouesses des dignes fils de la Germanie qu'il traite de sauvages, de voleurs et de Peaux-Rouges, en se rappelant notamment leurs bombardements de propos délibéré des hôpitaux de Paris. Le grand caractère scientifique de Virchow lui aurait interdit de prendre à son compte l'assurance du professeur Brentano contresignant les « il n'est pas vrai » du manifeste des 93. Il est vrai que Virchow affirmait « que la science est purement humaine dans son essence et nationale seulement dans sa forme ». M. le professeur Mence et les autres Teutons de notre époque ne pardonnent point à Ricardo Jorge de l'avoir rappelé.

DANIEL BELLET.

Hervé de Gruben. — *Les Allemands à Louvain. Souvenirs d'un témoin.* Paris, Plon, 1 vol. in-16 de III-159 p., 1915.

Dans une phrase de son livre, l'auteur s'exprime ainsi : « Ce livre, au surplus, n'est pas une œuvre de polémique. C'est le récit d'un témoin qui rapporte sans

haine et sans peur ce qu'il a vu et entendu. » Confirmant ce témoignage, le Président de l'Institut supérieur de philosophie de l'Université de Louvain, dans une lettre-préface déclare : « En lisant vos pages j'ai admiré la sérénité de votre ton : ni une plainte larmoyante, ni une récrimination aiguë, ni même l'expression d'une inimitié. » Et voilà de bonnes conditions pour écrire une juste histoire.

Donc, dans cette même histoire future et vengeresse des villes martyres, ces pages demeurent pour Louvain un document de premier ordre. Heure par heure s'y déroule le terrible drame tel qu'il a été vu par un témoin éclairé et impartial. Il nous fait entendre d'abord le bruit confus d'une foule en désordre, avec le mélange des cris d'hommes, des gémissements de femmes, des pleurs d'enfants et le grincement des roues sur le pavé.

Puis c'est la fuite éperdue de centaines de villageois affolés, de vieillards chancelants, de mères de famille trainant leurs enfants par la main, de jeunes filles portant sur l'épaule des ustensiles de ménage noués dans des draps de lit. Des malades à peine habillés sont poussés sur des brouettes. Tout cela se dressant sur un fond de ciel rouge avec les fermes et les maisons qui flambent, au milieu du bruit sourd des toits qui s'effondrent et des murs qui s'écroulent. Et comme bilan de ces jours de ruine et de honte, 1084 maisons incendiées sur le territoire de la commune, avec l'église Saint-Pierre, les Halles universitaires, le Palais de justice, l'Académie des Beaux-Arts, le théâtre, l'école commerciale et consulaire de l'Université.

Les dernières pages de l'auteur affirment que jamais, pas plus lui que tous ceux qu'il a interrogés, n'ont vu un civil se livrer à un acte hostile contre l'armée ennemie.

La vraie cause de tous ces désastres ne serait-elle pas dans une méprise et dans le tir des premiers soldats allemands sur leurs propres camarades, les prenant pour des soldats belges ou français? Bien charitable hypothèse d'un esprit qui à tout prix veut demeurer juste et qui, comme conclusion dernière, se demande comment il est possible que des êtres humains torturent ainsi d'autres êtres humains.

H. de Montardy.

Oxford Pamphlets (1914-1915). — Oxford University Press. London, Edinburgh, Glasgow. — Cette collection de petites brochures, dont le total dépasse actuellement 75, classées par séries de cinq, traite de toutes les questions relatives à la guerre. Les auteurs en sont d'une compétence qualifiée. Citons particulièrement les deux études que voici :

1° **Percy Dearmer.** — *Russia and Britain*, réimpressions de la *Nineteenth Century* de janvier 1915. L'auteur a voulu faire mieux connaître à ses compatriotes la Russie et les Russes. Il leur en donne un portrait fort vivant et, semble-t-il, très fidèle dans sa brièveté. Son analyse de l'âme russe mériterait de survivre au moment qui l'a suggéré.

2° **F. Y. Eccles**, dans *Alsace-Lorraine*, donne un résumé excellent de la question internationale qui nous tient si fort au cœur. Nous pourrons y trouver quelques points de vue qui méritent nos réflexions.

Dr Capitan. — *La psychologie des Allemands actuels, alcooliques, fous et criminels.* Paris, Alcan, 1 broch. in-8 de 15 p., 1915.

Cette brochure reproduit la leçon d'ouverture du cours du Dr Capitan à l'École d'Anthropologie de Paris (9 novembre 1914). L'auteur attribue l'« orgueil excessif » dont font preuve les Allemands à deux causes principales : « d'une part le développement excessif de certains éléments de leur intelligence, et d'autre part l'influence de l'alcool chez les dirigeants, surtout militaires. » Avec les Allemands « on se trouve en présence de cerveaux chez qui le développement des diverses parties, au lieu d'être harmonique, est monstrueux. Certains processus cérébraux sont extraordinairement développés : telles... les manifestations variées de l'intelligence pratique, d'autres le sont très peu et parfois même manquent totalement ou sont atrophiées : telles toutes les formes du sentiment d'ordre

élevé, non matériel. » Le second facteur est l'alcoolisme « et non pas l'alcoolisme des masses, mais celui des dirigeants civils et surtout militaires.... Plusieurs de nos amis très sûrs, ayant longtemps vécu en Allemagne, me signalaient au début de l'année dernière, l'augmentation extrême de la fréquence de l'ivresse quasi quotidienne chez le plus grand nombre des officiers que l'on rencontrait à Berlin. Lorsque arrivait le soir ils s'enivraient presque tous.... Or, comme le milieu militaire a influé considérablement sur la psychologie allemande générale d'aujourd'hui, comme d'autre part ces habitudes alcooliques se retrouvent parmi les étudiants, parmi leurs professeurs et parmi beaucoup d'Allemands cultivés, il s'ensuit qu'elle revêt un caractère de fréquence qui doit avoir nécessairement une répercussion sur la psychologie allemande générale. »

L'auteur signale « dans la conduite des Allemands des faits qui ne peuvent guère s'expliquer que par l'alcoolisme ». — On a remarqué depuis le début de la guerre dans la conduite politique et militaire des Allemands des incohérences, des lacunes et des erreurs incroyables, suivant ou précédant des manifestations diverses dénotant une intelligence et un raisonnement supérieurs.... Souvent on a observé des faits de ténacité stupide sans nécessité absolue et d'autres fois, après des efforts violents, leur cessation brusque : or tout ceci est le propre de l'alcoolique.... L'alcoolique... toujours mégalomane, se croit supérieur à tout, maître du sort et de l'avenir, ne comprenant et n'appréciant que la force brutale. Il se jette inconsidérément dans les aventures les plus folles.... C'est un *impulsif*.... »

« Cette mégalomanie pathologique des Allemands peut expliquer également nombre de traits de leur caractère si développés dans la guerre actuelle : la violence, la cruauté, la fourberie, le mépris de toute règle, de toute obligation sociale, la négation outrecuidante de la parole donnée, la mise à mort des faibles et des impuissants.... Et c'est ainsi que s'est constituée une sorte de folie alcoolique à forme mégalomane qui, partie de certains groupes sociaux, a gagné aujourd'hui toute la nation allemande. »

L'auteur tient ces fous pour responsables : « Ces fous ont des qualités remarquables d'intelligence, de puissance de travail, d'habileté technique, d'organisation, de témérité, de force. Ils sont donc responsables au même titre que ces aliénés criminels que les juges ont assez fréquemment à juger.... Ce sera donc ainsi que nous devrons considérer la nation allemande telle qu'elle se présente aujourd'hui devant nous ; et nous la caractériserons par ces termes : aliénés criminels alcooliques à responsabilité suffisante pour pouvoir et devoir les condamner. »

Mme Adam (Juliette Lamber). — *L'heure vengeresse des crimes bismarckiens.* Paris, Nouvelle Librairie Nationale, 1 vol. in-16, 1915.

Ce livre contient les lettres de Mme Adam écrites de janvier 1880 au 10 novembre 1896 et imprimées dans la *Nouvelle Revue*. Le titre, à lui seul indique quel est le but et toute l'âme qui inspire cette œuvre.

D'ailleurs, dans la préface, cet objet est encore mieux précisé en quelques lignes : « Je me crois le droit de rééditer ce que fut ma lutte de vingt ans contre celui qui a fait l'Allemagne plus teutonne encore et dont le teutonisme n'a eu durant toutes les années de son omnipotence qu'un but, un seul : détruire à tout jamais notre France. »

Combattante particulièrement hardie et acharnée l'auteur prédit l'invasion allemande par la Belgique et développe en les soulignant ces paroles prononcées en février 1887 par le chancelier de Bismarck « qu'une guerre entre la France et l'Allemagne serait implacable ». Puis, elle ajoute « les dangers nous menacent et nous enserrent, les mines sont prêtes partout autour de nous et il suffit d'un caprice de la main qui les a creusées et élargies pour y mettre le feu ». Admirable vision des choses, et cela remonte à plus de trente ans.

Sur les rapports de Bismarck et de son jeune souverain le livre contient des anecdotes et des renseignements très précieux. Pétri, formé, mis au point par le chancelier, le jeune prince Guillaume est le souverain des rêves de celui-ci, dont l'omnipotence et la nervosité supportent de moins en moins la contra-

diction. Il veut comme lui une Allemagne énorme, dévorante, brisant toute entrave par tous les moyens, culbutant tous les obstacles, se frayant des chemins allemands au cœur de tous les pays amis ou ennemis, étreignant le monde.

L'action même de l'armée allemande et sa glorification ne peuvent être complètes et telles que le nouvel empereur les comprend que dans une guerre victorieuse contre la France. Sur ce point les deux hommes sont d'accord. Mais les profonds dissentiments naissent ensuite et puis la chute définitive du chancelier de fer.

Malgré ses craintes, malgré tant d'avertissements répétés sans relâche, un grand souffle d'optimisme, d'entrain et d'espérance traverse toute l'œuvre de Mme Adam. La foi patriotique éclate ardente à chaque page : « l'espoir ailé de l'avenir s'est posé aux confins de notre horizon ». Il y demeure toujours et voilà pourquoi en nos heures douloureuses il est bon de lire cet ouvrage passionné d'un bon écrivain et d'une bonne Française.

HENRY DE MONTARDY.

Gomez Carrillo. — *Parmi les ruines.* Traduit de l'espagnol par J. N. Champeaux. 1 vol. in-12, Paris, Berger-Levrault, 1915.

Il n'y a certainement aucune exagération à appeler « pages justicières » l'ensemble de ces articles écrits par un écrivain espagnol. En un jour heureux de justice ce « neutre » a su en pleines visions d'horreur et de gloire élever un pathétique monument au souvenir de notre pays. Avec l'auteur nous parcourons tout ce que l'on appelle le théâtre de la guerre, nous écoutons la conversation du général Joffre, de ses généraux, de ses officiers, surtout de ses héroïques soldats enfouis dans la tranchée, et toute cette promenade s'effectue à la portée des balles et des canons.

Dès lors, dans cette ambiance, s'ouvre à notre entendement la vérité de certains tableaux pleins d'atroce agonie et les scènes du grand drame se développent devant nos yeux.

Troublant et admirable pèlerinage de patriotisme plein d'ardeurs que celui opéré de Meaux à Senlis, d'Épernay à Reims, dans l'Argonne, aux cimetières de la Lorraine, à Toul, à Verdun, à Nancy, à Pont-à-Mousson, aux environs de Metz « cette caserne dans un tombeau », et à ce fameux pic de Vaudémont du haut duquel on embrasse deux grandes villes et plus de cinquante villages, vers le nord Nancy avec ses palais et vers l'ouest Toul serrée dans une cuirasse d'acier.

Ruines d'hommes, ruines de choses, ruines de monuments, muets et sombres tous ces témoins demeurent là dans les plaines de l'Artois, de la Marne, de la Lorraine montrant les traces des flammes, du pillage et de la cruauté. A Reims, la grandiose silhouette de la cathédrale reste debout malgré les obus qui continuent à accomplir leur tâche cruelle et absurde. Que peuvent bien se proposer ces singuliers artilleurs en s'acharnant ainsi contre une ville « où il n'y a que des femmes, des enfants, des saints de pierre et des fantômes de rois ».

Et faisant l'historique de toutes ces terres envahies, sanglantes, Gomez Carrillo note avec tristesse qu'en contemplant l'horizon vers le nord ou vers le sud, il n'y a pas un instant où on ait pu penser que la paix était vraiment définitive. Placés au milieu de deux rivaux millénaires, ces pays, sont, dirait-on, prédestinés jusqu'à la fin du monde à n'être qu'un perpétuel champ de bataille.

Mais que de transformations dans l'art de s'orienter. Si jamais ne fut plus cruelle la guerre, jamais on ne la vit plus étrange. Toute de science jamais elle ne se cacha plus et on ne la vit moins. Les canons sont enterrés. Les hommes sont enterrés. Les cris de commandement qui passent par des fils téléphoniques enterrés également font jaillir des entrailles de la terre des torrents de feu. Et les hommes qui meurent dans ces tranchées sorte de fosse commune tuent et sont tués sans voir, sans être vus. Leurs succès eux-mêmes où leurs revers ils ne les savent que par les communiqués de l'état-major.

Mais là où l'auteur est particulièrement éloquent, là où son œuvre contient la plus profitable leçon c'est dans sa flétrissure des horreurs et des crimes allemands. Sous sa plume juste mais vengeresse les témoignages et les enquêtes se coordonnent en faits accablants, la honte surgit d'elle-même écrasante pour nos envahisseurs.

Au cours de ces passionnants récits si souvent et si heureusement interrompus par des considérations d'art et d'histoire, l'auteur s'exprime ainsi : « L'exaltation dans l'harmonie et l'espérance dans le sacrifice, voilà ce que je note en Lorraine, dans ce pays où les jours sont courts où le brouillard voile les horizons, mais où la vie bouillonne sans trêve dans les veines et où la volonté est toujours tendue comme un arc. » Cette observation pleine de réconfort mérite d'être notée et étendue à tout l'espace contenu dans nos frontières. C'est bien, en effet, tout le pays de France qui en pleine action, dans le plus héroïque effort, donne au monde le même exemple magnifique d'amour, de fidélité, de douleur et d'espérance.

HENRY DE MONTARDY.

Souvenirs d'une institutrice anglaise à la cour de Berlin (1909-1914). Traduits par I. de Wyzewa, 3e édition, Paris, Librairie Académique Perrin, 1 vol. in-12, 1915.

Ces souvenirs, rédigés par une « anonyme » et sur lesquels il est impossible de rien garantir de précis touchant l'exactitude des faits énoncés, paraissent pourtant sincères et animés d'un profond sentiment de droiture et de loyauté.

Placée en 1909 par l'entremise du prince Henri de Prusse, frère de l'Empereur Guillaume II, chez un prince qui occupait un des plus hauts rangs dans l'armée allemande, cette institutrice a vu, retenu et conté.

Peu d'idées générales à la vérité, pas de conception des grands ensembles, mais un récit précis, circonstancié et selon toute apparence fidèle de tout ce qui se passait de notable tantôt dans des palais à Berlin et à Potsdam, tantôt dans certaines demeures seigneuriales de la forêt Noire ou des bords du Rhin.

Et ainsi nous apprenons à connaître maints visiteurs de haute lignée et de grande puissance. C'est le Kronprinz avec sa moustache élégante, sa svelte silhouette « ses yeux de bête fauve au regard fuyant ». Voici Hindenburg avec sa vigueur étrangement combative et sa tête formant un solide carré. Carrés également le nez, les oreilles et l'épaisse moustache qui semble prolongée artificiellement par deux touffes de barbe carrées, aplaties contre les joues.

Puis c'est Bernhardi « l'homme qu'il faut craindre mais qu'on ne peut pas aimer », au regard dur par-dessous ses épais sourcils. Il parle en prophète sombre et affirme à grand renfort de voix que le libéralisme anglais désagrège ce pays, que le glas de sa grandeur retentit et que pas une de ses colonies ne restera fidèle à son roi : « Les Anglais sont endormis, s'écrie-t-il, et lorsqu'ils se réveilleront en recevant un choc terrible, il sera trop tard. »

Plus souple nous apparait le comte Zeppelin qui pour divertir les enfants d'un protecteur tout-puissant qu'il avait à cœur d'honorer à la fois et de contenter, construit pour leur plus grande joie des petits ballons. Rien ne manque à ce nouveau jeu plein d'enseignements de guerre, pas même l'intérêt de trouver la hauteur proportionnelle d'où les bombes peuvent agir efficacement et d'apprendre en quels endroits il faut les laisser tomber pour causer le plus de dommage à la puissance et aux propriétés de l'ennemi.

Et du contact de tous ces hauts personnages, de leurs conversations prises sur le vif, de leur intimité, toujours la même éclatante vérité ressort, celle que proclame en ces termes le professeur Delbruck : « adorant les enfants nos femmes en produisent un grand nombre, il faut que nous nous procurions des colonies pour loger ces enfants. Nous avons tout en Allemagne, tout ce qu'il y a de bon au monde, tout excepté un espace suffisant. » D'où la conclusion pratique : volonté et efforts constants pour obtenir un jour ou l'autre ces terres indispensables en les arrachant aux nations qui les possèdent.

L'Institutrice auteur de tous ces récits ajoute l'anecdote suivante. L'empereur Guillaume raconta, un soir, que jamais les rêves qu'il faisait la nuit de son

anniversaire de naissance ne manquaient de se réaliser, de telle sorte qu'il demandait toujours à Dieu de lui envoyer de bons rêves cette nuit-là. Et curieuse coïncidence, c'était toujours le rêve d'un immense empire réuni sous la domination allemande. Étrange mysticisme qui contient pour les autres peuples une bien profonde leçon.

Dégagé de quelques détails puérils et parfois un peu languissants, l'ouvrage offre une lecture vraiment attachante.

Son intérêt principal est de préciser le détail d'incidents et de circonstances fort caractéristiques qui ont surgi dans cette période de l'avant-guerre et de fixer dans les mémoires le rôle des hommes et l'évolution des idées qui ont précédé la décision finale.

Ces notes au jour le jour très vivantes et très sincères, d'observations infiniment variées, demeurent une contribution à la véritable histoire qu'elles annoncent et qu'elles préparent par les renseignements les plus instructifs.

HENRY DE MONTARDY.

James M. Beck. — *La preuve. Enquête sur la responsabilité morale de la guerre de 1914, d'après les documents diplomatiques.* Préface de M. d'ESTOURNELLES DE CONSTANT. Paris, Crès, 1 vol. in-16 de XXII-276 p., 1915.

M. James Beck est un neutre. Son jugement en prend, à nos yeux, une valeur particulière. C'est un homme de loi. Il a été Attorney général adjoint des Etats-Unis. Les hautes fonctions judiciaires qu'il a remplies nous sont garantes de la pondération et de la solidité du jugement qu'il porte. Accoutumé à considérer les affaires sous leur apparence juridique et dans la marche habituelle aux procès judiciaires, il a eu l'idée ingénieuse de reprendre l'immense débat politique actuel en le plaçant sous ce jour. Il le développe en forme d'instruction, fait comparaître des témoins, écoute des plaidoiries et rend un verdict. Le présent ouvrage n'est que le développement d'une brochure beaucoup plus brève, que nous avons déjà signalée dans cette *Revue* (n° du 15 avril 1915, p. 206), et qui était déjà conçue sur ce plan. Le verdict rendu par l'éminent magistrat est entièrement favorable à notre cause. Le voici (p. 258) :

« 1° L'Allemagne et l'Autriche, à un moment où régnait une paix profonde, se sont secrètement concertées pour imposer leur volonté à l'Europe dans une affaire intéressant l'équilibre du pouvoir. Qu'elles aient ainsi agi dans le but de faire éclater une guerre européenne pour établir leur hégémonie en Europe, c'est ce qui n'est pas nettement démontré, bien que l'ensemble de leurs actes le suggère comme possible. Elles ont rendu la guerre presque inévitable : *a*) En lançant un ultimatum grossièrement déraisonnable et sans proportions avec les griefs que pouvait avoir l'Autriche; — *b*) En donnant à la Serbie et à l'Europe un temps insuffisant pour examiner les droits et les obligations de toutes les nations intéressées.

« 2° L'Allemagne a eu, tout le temps, le pouvoir d'amener l'Autriche à une attitude raisonnable et conciliante mais, à aucun moment, elle n'a exercé son influence. Elle a, au contraire, encouragé et très probablement excité l'Autriche.

« 3° L'Angleterre, la France, l'Italie et la Russie, pendant tout le cours des négociations diplomatiques, ont travaillé sincèrement pour la paix et, dans ce but, ont non seulement tenté de prévenir les mauvais agissements de l'Autriche dès le début, mais ont fait toutes les concessions raisonnables dans l'espoir de conserver la paix.

« 4° L'Autriche ayant mobilisé son armée, la Russie est justifiée d'avoir mobilisé ses forces. Cet acte de mobilisation était conforme au droit de tout Etat souverain et tant que la Russie ne franchissait pas la frontière et ne commettait aucun acte d'agression, aucune nation n'avait le droit de se plaindre, chacune pouvant à son gré faire de semblables préparatifs.

« 5° L'Allemagne, en déclarant la guerre à la Russie sur son refus d'arrêter sa mobilisation, alors que les autres puissances s'étaient offertes à faire toutes les concessions raisonnables et au moment ou des pourparlers en vue de la paix étaient en bonne voie, a pris la responsabilité de la guerre.

« 6° L'invasion de la Belgique par l'Allemagne fut faite sans aucune provoca-

tion et en violation des droits légitimes de la Belgique comme Etat souverain. L'inviolabilité de son territoire ne dépend pas exclusivement du traité de 1839 ou de la convention de la Haye, mais des principes fondamentaux de la loi internationale. Ces traités furent simplement une déclaration officielle des droits de la Belgique comme nation souveraine et n'ont fait qu'affirmer de nouveau, par une convention spéciale, le devoir pour l'Allemagne et les autres puissances de respecter la neutralité de la Belgique.

« 7° La déclaration de guerre faite par l'Angleterre à l'Allemagne est justifiée non seulement par l'intérêt qu'elle a directement au respect de la neutralité de la Belgique, mais encore par le devoir moral imposé aux nations fortes de protéger les faibles dans tous les cas où celles-ci ont à subir une violence injustifiée. En dehors de ces considérations d'ordre moral, l'Angleterre, d'après le traité de 1839, était dans l'obligation spéciale de défendre la neutralité de la Belgique et eût brisé le pacte solennel qui la liait si elle eût failli à cette obligation. »

Et l'homme de loi américain conclut :

« Si ceux-là sont « trois fois armés » qui ont le droit de dire que « leur querelle est juste », l'Angleterre, la France, la Russie et la Belgique peuvent attendre avec confiance, non seulement le résultat immédiat du conflit gigantesque, mais encore celui non moins important du jugement de l'Histoire. »

E. Lavisse et Ch. Andler, professeurs à l'Université de Paris. — *Pratique et doctrine allemandes de la guerre* (Études et documents sur la guerre). Paris, A. Colin, 1 broch. in-8 de 41 p., 1915.

On sait trop ce qu'est cette remarquable collection des *Études et documents sur la guerre* pour que nous ayons besoin d'insister beaucoup sur cette nouvelle publication. Les noms des auteurs disent le reste. On trouvera ici, par surcroît, la trace d'une certaine griffe qui marque profondément partout où elle passe.

Après avoir brièvement analysé les deux rapports présentés au Président du Conseil par la « Commission instituée en vue de constater les actes commis par l'ennemi en violation du droit des gens », en citant quelques faits caractéristiques de la pratique allemande de la guerre, les auteurs montrent « que cette pratique est l'application d'une doctrine inspirée de certaines idées » et se proposent de « faire connaître ainsi ce qu'on pourrait appeler la philosophie allemande de la guerre ». On trouvera là des choses capitales. Parmi les études à lire, celle-ci est une des premières.

Eugène Baie. — *Le droit des Nationalités*. Paris, Alcan, 1 vol. in-8 de 112 p., 1915.

M. Baie est Belge. Il trouve, pour dépeindre la condition actuelle de sa patrie, des accents émouvants, et sa parole est d'une éloquence simple et poignante qui impressionne vivement. Mais ce qu'il dit, dans ce livre, est peu de chose en comparaison de ce qu'il laisse dire aux autres. Car, à peine l'avant-propos et le premier chapitre passés, il donne la parole à diverses personnalités en renom, qui développent tour à tour leurs vues sur les nations et sur le principe des nationalités. On trouvera dans ces petits chapitres des vues fortes, ou ingénieuses, voire même assez inattendues. C'est le propre de ces « enquêtes », ou de ces « consultations », dont le goût s'est tant développé en France depuis quelques années, et c'est aussi leur attrait; elles donnent, en quelques pages, une variété d'impressions, elles éveillent un foisonnement d'idées, elles suscitent l'objection, qui déjà s'élève d'une page à l'autre, avec plus de force que l'ouvrage sorti d'une seule plume. M. Baie nous communique ici les dépositions d'hommes comme MM. Boutroux, Carton de Wiart, Luzzatti, Vesnitch, Lehr, Lyon-Caen, pour n'en citer que quelques-uns. Et l'idée des nationalités sort de cette lecture avec un éclat nouveau.

Lévy-Bruhl. — *La conflagration européenne, ses causes économiques et politiques*. Paris, Alcan, 1 broch. in-8 de 16 p., 1915.

« Quand on essaie de se représenter la somme de ruines, de misères, de souf-

frances, de maladies, de morts qu'entraîne chaque jour une pareille guerre, l'imagination recule, épouvantée. L'âme est saisie d'une sorte de désespoir La pensée se voile et se sent impuissante à raisonner sans passion. Comment trouver le sang-froid nécessaire à la réflexion? Et pourtant, même dans ces conjonctures effroyables, il faut exercer la fonction supérieure de la raison humaine, qui est de *comprendre*. Il faut essayer de remonter aux causes de la conflagration qui désole l'Europe. Cette recherche n'est pas seulement nécessaire pour fixer les responsabilités de chaque peuple. Elle doit servir aussi à tirer la leçon des faits, et à prévenir, s'il se peut, le retour de semblables catastrophes. »

M. Lévy-Bruhl discerne, à la conflagration, des causes politiques, économiques et psychologiques. Causes politiques : la question d'Alsace-Lorraine, la question balkanique. Causes économiques : la poussée germanique vers l'Orient, l'essor extraordinaire de l'industrie allemande, qui « comportait pour ses voisins et pour le monde plutôt un danger de guerre qu'une garantie de paix ». Causes psychologiques : La crainte des Allemands de retomber dans l'état d'impuissance où l'histoire les a connus si longtemps, d'où leur respect de la force et leur culte de l'armée, qui la personnifie; leur persuasion qu'on ne les aime pas : « Les Français croient trop volontiers qu'on les aime; les Allemands sont persuadés qu'on ne les aime pas. Cette conviction, fondée ou non, ne les rend pas plus aimables. Ils s'imaginent qu'on les envie ou qu'on se moque d'eux. Ils sont portés à croire qu'on veut toujours leur faire tort. »

L'auteur analyse ces causes avec la netteté de vue et la finesse de jugement dont il a déjà donné tant de preuves. Il sait dire, avec modération, des choses vraies et fortes. Cette étude, trop brève à notre gré, pourrait servir de modèle à beaucoup d'auteurs de ce temps qui s'imaginent trop volontiers que la véhémence suffit à tout.

L. Polier. — *Les forces de la France d'hier et de demain.* 1 vol. in-16 de 192 p., librairie du Recueil Sirey, 1915.

M. L. Polier nous donne quelques conférences qu'il a faites à Madrid, et où il expose avec une simple clarté par quels éléments la France peut encore prétendre à un avenir de grandeur. Nos ennemis ont répandu et parfois accrédité la « légende de la décadence française », dont la seule base vraie est notre dépopulation relative, sur quoi on a édifié des théories anthropologiques tendant à prouver notre déchéance prochaine et inévitable.

Mais les autres éléments qui fondent la puissance d'une nation moderne sont en France dans un état dont nous ne devons pas nous effrayer, notre industrialisation se poursuit, et se poursuivra logiquement, tempérée heureusement par d'autres modes d'activité économique; notre puissance financière demeure indiscutée et se base sur une force réelle et une richesse durable; notre gestion financière pendant la guerre n'en est-elle pas une preuve, si on la compare à celle de l'Allemagne?

M. L. Polier nous montre ensuite l'avenir de l'empire colonial français, et indique que cet « instinct colonisateur » qui a guidé notre politique, malgré plusieurs hommes, est une preuve de notre vitalité. Par là s'étendra le domaine de notre langue, pour ne pas envisager les autres avantages que cette politique peut produire. Même, si notre langue devait ne compter qu'un nombre médiocre d'hommes capable de l'employer, ne demeure-t-elle pas la seule langue possible, d'après l'aveu spontané de tous et le témoignage des faits, pour servir d'instrument universel de culture? Et cela est dû à la clarté du génie français, à sa multiplicité, qui s'oppose sans crainte à la lourdeur matérialiste du génie allemand: celui-ci est dominé par le sentiment de la Force et par le Fait; le nôtre est soumis aux idées du Droit, et aux règles de la Raison.

Ces idées, que développe M. Polier en des termes toujours clairs et émus d'une foi sincère, ne peuvent qu'avoir un écho heureux. Ce petit livre est utile à l'étranger; il est susceptible de renforcer la confiance de ceux qui, malgré le présent, douteraient de notre avenir. M. Polier nous montre une France qui doit, en dépit des vicissitudes que peut subir sa puissance, demeurer une des reines de la civilisation.

JEAN NÉGRIER.

HISTOIRE

Elie Halévy. — *Histoire du peuple anglais au XIXe siècle.* — I. *L'Angleterre en 1815.* Paris, Hachette, 1 vol. in-8 de VIII-620 p., 1912.

M. Halévy aborde dans ce volume imposant, qui n'est qu'un tome premier, une œuvre considérable. Il nous promet une étude d'ensemble de la vie anglaise au cours du dernier siècle : « Je me propose, dit-il dans son avant-propos, non point de raconter les épisodes de l'histoire militaire, diplomatique ou parlementaire, mais d'étudier simultanément, sous ses aspects opposés, la civilisation, ou la société britannique, et de comprendre comment les diverses séries de phénomènes — politiques, économiques, religieux — s'interpénètrent et réagissent les uns sur les autres. » Ce sera donc de la grande histoire, et le mot n'est pas trop ambitieux pour qualifier un genre dans lequel l'auteur doit constamment se tenir au-dessus d'un sujet immense pour en dominer tous les éléments, en surveiller le développement complexe, et les maintenir toujours en perspective.

M. Halévy aborde cette tâche avec un plein succès.

Voici, autant que j'en puis juger par la seule lecture de son livre, quelle est sa méthode, et ses procédés, sont si simples, si francs, si constamment visibles sous la trame de la composition que je suis bien assuré de ne me pas tromper dans leur analyse : il va aux sources, et les étudie avec conscience. La bibliographie considérable qui accompagne ce volume nous donne une idée de l'immense dépouillement qu'il a dû opérer. Cette bibliographie indique beaucoup d'ouvrages de seconde main, mais l'auteur ne cite, en bas de pages, à peu près exclusivement que des documents originaux. La masse en est considérable. En pareil cas, le grand danger est l'abus du détail, qui noie sous l'abondance de l'information les traits généraux du sujet. Les monographes ne connaissent pas ce péril; ils font flèche de tout bois et copie de toute note. Pour eux toute abondance est richesse; ils ignorent la satiété. Dans une histoire générale comme celle qui nous occupe, il faut parcourir des régions considérables, et en donner la configuration exacte sans s'y attarder. M. Halévy y réussit bien. Il reste très maître de lui devant le bavardage des fiches. Au vrai, il ne les laisse pas bavarder. Il les interroge. Son étude est d'abord et essentiellement une *enquête*, au cours de laquelle il demande aux sources consultées une réponse précise à des questions qu'il pose. Excellent moyen d'élaguer les développements discursifs. On peut prendre l'un quelconque de ces chapitres. On verra comme il est facile de le décomposer en une série de réponses à un questionnaire dressé au préalable par l'auteur, et qui ne s'égare pas un instant hors de la ligne d'enquête. Les développements relatifs au régime électoral (p. 109 *pass.*) sont particulièrement significatifs à cet égard. On y sent un esprit singulièrement alerte et positif qui, sans se laisser aller un instant aux développements faciles et aux généralisations hâtives, dresse des séries de faits précis et s'achemine, par une lente analyse, vers une conclusion vigoureusement déduite. Le procédé est encore très visible dans l'étude de la marine de guerre britannique (p. 41 *pass.*) Ici, le questionnaire paraît à l'œil nu. Est-ce la supériorité numérique de la flotte anglaise qui lui a assuré la victoire? est-ce son outillage? est-ce son personnel d'officiers et de matelots? et l'observation attentive de ces diverses questions, poussée dans un détail minutieux qui ne néglige aucun point technique et qui nous apprend chemin faisant beaucoup de choses, aboutit à la découverte d'une raison purement psychologique de la supériorité des marins anglais sur leurs adversaires : « C'est que le pays est avec eux, et qu'ils le savent ».

Un paragraphe, un chapitre s'acheminent souvent sur une conclusion de ce genre, qui dépasse soudain la zone des petits faits où nous venons de nous tenir, et embrasse, d'un ample coup d'œil, toute l'étendue de la question. Mais l'auteur use avec modération de ce procédé. Il n'y vient que sous la poussée d'une conviction lentement élaborée et préparée avec soin dans la région des faits précis. On observera qu'il s'abstient soigneusement et, semble-

t-il, de parti pris, de deux « manières » favorites des historiens d'hier, le « portrait » et le « tableau ». Il entre en matière rapidement, en posant, en tête de son chapitre, la question principale à la solution de laquelle il va s'attacher. Il conclut de même, en quelques mots, dans une forme plus proche de celle de l'homme d'affaires que du littérateur, qui ramasse et résume l'ensemble des idées jetées dans l'esprit du lecteur par le développement du questionnaire.

Le présent volume constitue l'entrée en matière de l'œuvre générale en décrivant la situation de l'Angleterre en 1815. C'est l'étude du sujet au point de départ, avant que le mouvement historique qui va suivre soit déclanché. L'auteur observe successivement l'Angleterre politique, économique et religieuse, les arts, les lettres et les sciences. Il trouve, dans l'Angleterre politique, une société libre, nullement démocratique, mais pliée aux mœurs de la discussion, et où l'aristocratie dominante se sent environnée de trop de périls pour songer à une politique de réaction. Régime confus, du reste, plein d'anomalies et d'illogisme et qui, aux yeux de M. Halévy, ne trouve pas sa stabilité dans son propre mécanisme ni dans sa seule vertu. Or, ce principe de stabilité n'est pas non plus dans le régime économique où l'individualisme déchaîné mène à l'anarchie.

Nous touchons ici à l'idée essentielle de l'auteur. Pour ne point s'imposer, dans de copieux développements ni par une argumentation de plaidoyer, celle-ci n'en est pas moins là en effet. Elle court d'un bout à l'autre de l'ouvrage, se prépare dans les conclusions rapides et précises des fins de chapitres, s'accentue de l'un à l'autre et finalement s'affirme. La voici : « Pourquoi l'Angleterre moderne, de tous les pays d'Europe, a-t-elle eu l'histoire la moins révolutionnaire, la plus exempte de crises violentes et de changements brusques? Nous avons cherché vainement l'explication du fait dans l'analyse des institutions politiques ou de l'organisation économique de la nation. Les institutions politiques sont de nature telle que l'ordre social pourrait dégénérer en anarchie, s'il y avait en Angleterre une bourgeoisie animée d'un esprit révolutionnaire. Un régime de production effectivement anarchique pourrait mettre le royaume en état d'insurrection si seulement la classe ouvrière trouvait dans la classe moyenne des hommes pour lui donner un idéal, une doctrine, un programme d'action définie. Mais l'élite de la classe ouvrière, la bourgeoisie laborieuse, sont, par l'effet du réveil évangélique, animées d'un esprit qui n'a rien de dangereux pour l'ordre établi. » (P. 401.)

Tout ce qui va suivre serait donc déterminé par ce seul fait, considérable sans doute mais situé néanmoins dans le cercle restreint de la vie religieuse et, pour ainsi dire, en un coin étroitement localisé de la conscience anglaise : le fait du réveil méthodiste. M. Halévy a sans doute de bonnes raisons pour avancer avec autant de fermeté une proposition aussi nette. Il ne parle pas habituellement à la légère. Le ton mesuré dont il ne se départit jamais et les solutions de bon sens si équitablement déduites qu'il apporte à des questions qu'on a souvent, avant lui, tranchées plus radicalement, son jugement sur la valeur du suffrage politique anglais par exemple, nous en sont des preuves incontestables. Il ne fait, ici, que poser des prémisses. Il ne pourra manquer de nous donner, dans la suite de son œuvre, les preuves de ce qu'il vient d'avancer. Nous devons lui faire crédit sur ce point et attendre ses raisons. Mais il nous faut souligner ce trait un peu trop profond à notre gré, du tableau, qui force peut-être outre mesure l'unité de la composition et qui nous ramène de l'enquête purement objective où nous croyions être au ton un peu tendu de la thèse, du point de vue personnel.

Sans doute le sentiment religieux a toujours tenu une large place dans la vie politique de l'Anglais; et celle-ci ne s'explique bien que par lui. Il a déjà, longtemps avant la période observée dans ce livre, joué son rôle, et un rôle prépondérant, dans le développement des institutions. C'est lui qui, au XVIIe siècle, a rendu la vigueur et le souffle aux vieilles libertés anglaises anémiées, et il a puissamment contribué à raffermir alors leur structure un peu chancelante. Au début du XIXe siècle, ces institutions libérales sont solides. L'auteur nous en donne, dans un de ses chapitres, une description qui le

prouve bien. Que la discipline méthodiste ait mis à leur service des personnalités, des classes, des foules convaincues, disciplinées et unies, cela n'est pas douteux, mais il ne faut pas oublier que ce monde politique trouvait, tout prêt à jouer sous sa main, un mécanisme tel que nul autre pays n'en connaît de pareil, des libertés d'opinion : liberté de la presse, de réunion, d'association, très larges, fondées sur une conception inattaquable de la liberté personnelle du sujet anglais. Et s'il n'y a pas eu de révolution, dans les années qui suivirent 1815, cela ne tient-il pas d'abord au fait que l'énorme force d'opinion émanant d'une nation en pleine transformation sociale a été emmagasinée, et a joué à peu près sans contrainte dans ce mécanisme de gouvernement d'opinion qui cédant toujours à propos, ne pouvait guère être brisé?

Mais, encore une fois, la suite du récit nous dira l'importance exacte que M. Halévy attache à ce facteur religieux dans la vie politique anglaise. La sûreté de sa méthode et la modération de son esprit nous sont de sûrs garants qu'il ne laissera pas la thèse dépasser la juste limite des réalités, ni déparer un travail d'une haute valeur scientifique. L'*Histoire du peuple anglais au XIX*e *siècle* promet d'être une œuvre remarquable, que l'Angleterre pourra envier à la science française et dont nous sommes très fiers de penser que quelques-unes au moins de ses idées fondamentales sont nées au cours de l'enseignement que son auteur donne avec tant d'éclat, à l'Ecole des Sciences politiques.

M. Caudel.

ÉCONOMIE POLITIQUE

Jacques Moret. — *L'emploi des mathématiques en économie politique.* Paris, Giard et Brière, 1 vol. in-8, 1915.

Le livre de M. Jacques Moret vient de remettre à l'ordre du jour la querelle toujours pendante entre les économistes dit littéraires, assez improprement, du reste, et les partisans de l'école de Lausanne, ou économistes mathématiciens. L'auteur soutient la cause de ces derniers, et met au service de sa thèse autant de chaleur que d'érudition. Dans une première partie, il montre les avantages incontestables que présente l'emploi des mathématiques en matière économique : clarté d'expression, rigueur impeccable des raisonnements, puissance d'investigation plus étendue, et il combat les objections formulées contre cet usage, non sans quelque peu malmener les adeptes de l'école classique. M. Paul Leroy-Beaulieu lui-même n'échappe pas à sa critique. La seconde partie est consacrée à une revue historique, très consciencieuse et solidement documentée, des travaux économiques dans l'élaboration desquels les sciences exactes ont été — dans une mesure et avec un succès très variables — mises à contribution depuis le début du XVIIIe siècle jusqu'à nos jours. M. Moret, après un bref examen des précurseurs, s'attache davantage, comme il est juste, aux modernes, c'est-à-dire à Cournot « le premier qui ait essayé de faire une œuvre mathématico-économique vraiment consistante » et à ses successeurs : Jevons, Marshall, Walras, Visher, Vilfredo Pareto. Cette étude est, à notre connaissance tout au moins, la première qui ait été faite en France, et il sied de louer sans réserves M. Moret de l'avoir entreprise. La troisième partie de l'ouvrage expose les résultats obtenus jusqu'à ce jour en appliquant les sciences exactes à la solution des problèmes de l'ordre économique, notamment en ce qui concerne les théories de la valeur, de l'échange et de la production. La place prépondérante qu'y occupent les formules d'algèbre et de calcul différentiel ou intégral en rend la lecture un peu pénible pour quiconque n'est pas familiarisé avec l'analyse mathématique. M. Moret ne craint point d'ailleurs d'entrer dans la description d'un appareil d'aspect rébarbatif, inventé par Visher, et destiné à faire comprendre le processus de l'équilibre des échanges sur les marchés.

Dans sa conclusion, l'auteur laisse entrevoir, sans toutefois les proclamer formellement, ses idées touchant la réforme de l'enseignement économique.

Cet enseignement devrait être à l'avenir rattaché aux facultés des sciences, et précédé obligatoirement d'études mathématiques préparatoires.

S'il faut savoir gré à M. Moret de son éloquent plaidoyer en faveur de l'emploi des mathématiques en économie politique, il ne paraît pas possible aux esprits impartiaux de le suivre sur le terrain où il cherche à nous entraîner. Personne aujourd'hui ne songe sérieusement à contester l'aide précieuse que les sciences exactes peuvent apporter à l'Économique. Personne ne pense davantage à nier l'interdépendance des différentes branches des connaissances humaines, mais ce fait ne permet pas de conclure à la nécessité, pour bien connaître une science, d'en posséder à fond une ou plusieurs autres d'un groupe distinct; autrement, c'en serait fait de la division du travail intellectuel. Il semble préférable de se rallier aux vues de M. Colson, — un mathématicien lui aussi — qui, s'il se montre un partisan convaincu de l'emploi des mathématiques en économie politique, n'y a recours, même dans l'enseignement qu'il professe à l'Ecole Nationale des Ponts et Chaussées, que dans une mesure très limitée.

MAURICE DEWAVRIN.

G. Olphe Galliard.— *La force motrice au point de vue économique et social.* Paris, Giard et Brière, 1 vol. in-8, 1915.

Les modifications économiques et sociales résultant des progrès réalisés, depuis plus de cent ans, dans la construction mécanique, sont bien connus et il semble que tout a été dit sur ce sujet. Voici, cependant, un livre très instructif, où tout est à lire, sans que rien y paraisse superflu. M. Olphe Galliard a cherché quelle était l'influence du développement de la force motrice sur l'amélioration du sort des travailleurs. Il nous indique les heureuses transformations obtenues par suite de l'abaissement du prix de revient. Le consommateur en bénéficie. Mais, il y a une ombre au tableau; c'est la disparition de l'atelier de famille. On lira, avec profit, ce que M. O. G. écrit sur la rubannerie. Dans cette industrie, l'atelier de famille a pu subsister. Par contre, dans le tissage des soieries lyonnaises le petit atelier disparait. L'application de l'énergie électrique, sur laquelle on fondait de si grands espoirs, n'a pu empêcher l'évolution vers la grande fabrique. M. O. G. nous explique très bien les raisons de cette décadence : causes spéciales à l'industrie lyonnaise, causes d'ordre plus général qui imposent la concentration des ateliers en vue d'une production mieux surveillée, mieux dirigée et, par suite, plus économique.

La partie la plus intéressante du livre de M. O. G. est consacrée à l'énergie électrique. Le développement des usines génératrices a entraîné, dans certaines régions, une déperdition de la force produite. M. O. G. étudie, plus particulièrement, l'utilisation des chutes d'eau dans les Alpes. Il nous indique les erreurs commises au début, quand la spéculation s'est emparée des chutes d'eau. La crise est arrivée très vite, par suite de surproduction; l'aluminium nous en fournit un exemple frappant. M. O. G. remet les choses au point. La houille blanche n'est pas près de remplacer la houille noire. Cette idée est clairement développée dans son livre. Elle est soutenue à l'aide d'une documentation très complète, et là, comme dans le reste de son étude, l'auteur n'apporte jamais une affirmation sans l'avoir entièrement vérifiée et sans indiquer les références. Le lecteur se sent ainsi en sûreté; il a confiance dans ce qu'il lit et quand il refermera le livre, il aura le sentiment d'y avoir appris des choses utiles à son instruction.

HENRI SCHUHLER.

Pierre Masslow. — *L'Évolution de l'Economie nationale, introduction à la sociologie et à l'économie politique*, traduit du russe par Joseph Schapiro. Paris, Giard et Brière, 1 vol. in-8, 1914.

M. Masslow, qui appartient à l'école socialiste, est un des économistes qui font autorité en Russie. Entre autres publications, il a fait paraître il y a quelques années une étude très remarquée sur la question agraire. Le nouvel

ouvrage qu'il nous présente aujourd'hui traite de l'évolution subie au cours des siècles par l'économie nationale.

Dans son introduction, l'auteur fait le procès de l'économie politique classique. Il lui reproche d'accorder une place prépondérante « à l'activité de l'entrepreneur capitaliste et à ses résultats, tandis qu'elle néglige la théorie du travail, et notamment la question très importante de la répartition des forces productives entre les différentes branches de l'activité humaine ». Karl Marx, lui, s'est bien occupé de ce problème, mais il a passé sous silence l'un de ses aspects, l'économie rurale, c'est-à-dire justement le point capital de l'étude de l'évolution économique. M. Masslow montre que la base même de cette étude est l'analyse tant de la répartition que du développement des *forces productives*, en d'autres termes du travail vivant et des moyens de production. Ce développement est le principal facteur du progrès économique. Il résulte le plus souvent du perfectionnement de la technique, avec lequel d'ailleurs les marxistes l'ont confondu à tort.

La première partie du livre est consacrée à l'étude des *systèmes économiques*, qui sont les manifestations de l'activité humaine par lesquelles les aliments et les instruments de production peuvent être obtenus : cueillette, pêche, chasse, et les diverses modalités de la culture. Il faut bien se garder de confondre ces systèmes avec les degrés de civilisation. La cause principale du changement de système économique est l'accroissement de la population; toutefois, quand ce phénomène exige une dépense de travail considérable, il ne peut s'effectuer que si le progrès technique s'y prête. Tel est notamment le cas pour le passage de la culture extensive à la culture intensive, parce que la productivité du travail diminue à mesure que l'on cultive le même sol.

L'auteur explique les invasions de l'empire romain par l'augmentation de la densité de la population chez les peuples barbares. Plus tard, le même phénomène se manifestant chez les peuples civilisés a amené le servage, par suite du manque de terres. Le servage. en obligeant le paysan à payer une rente au seigneur, tout en conservant de quoi se nourrir et obtenir des instruments de production, a entraîné l'augmentation des forces productives.

Il examine ensuite la répartition des forces productives, c'est-à-dire leur emploi respectif pour la confection des aliments et des moyens de production, dans les différents systémes économiques, et constate notamment que la loi du rendement décroissant en agriculture a pour conséquence, dans des circonstances déterminées, de refouler vers l'industrie une partie de la population agricole.

Le grand régulateur de l'activité humaine est le principe du moindre effort. M. Masslow montre qu'un grand nombre de phénomènes économiques en procèdent, notamment l'emploi des outils, la spécialisation professionnelle, l'échange, la rente foncière, etc.

L'organisation économique est la matière traitée dans la seconde partie de l'ouvrage. Le lecteur est appelé à passer successivement en revue l'économie isolée, l'économie de communauté, puis les économies régionale, nationale et mondiale. L'apparition du métier, de l'artisan, amène la transition entre la première forme et la deuxième. Le développement de l'échange aboutit au passage à l'économie régionale; cette dernière, étant un tout autonome, peut s'abstenir longtemps de toute relation — ou peu s'en faut — avec ses pareilles. Elle s'est établie de bonne heure dans l'Europe occidentale, et plus tard en Russie, vu la faible densité de la population de ce pays. L'économie nationale succède à l'économie régionale dès que le métier d'artisan se tranforme en industrie à domicile, travaillant pour les marchés éloignés, auxquels le relie un nouvel intermédiaire, le négociant. Le développement des échanges fait apparaître enfin l'économie mondiale. La question de l'échange amène l'auteur à rechercher le critérium de la valeur d'échange : il trouve que cette valeur est déterminée par la quantité de travail nécessaire à la production des objets à échanger.

Dans la troisième partie, M. Masslow s'occupe de la répartition des forces productives au sein des différents types d'économie. Elle s'opère, explique-t-il, suivant les mêmes règles : les forces productives sont employées jusqu'à épui-

sement à la satisfaction des besoins, par ordre de nécessité décroissante. Puis il examine, entre autres questions, l'influence de la consommation sur le développement des forces productives; il soutient que l'accroissement des salaires amène l'augmentation de la consommation ouvrière, d'où résulte une extension de la production des objets de grande consommation. L'accroissement des profits du capitalisme amène, lui, l'augmentation des dépenses somptuaires : services des domestiques, plaisirs coûteux, achats d'objets de luxe qui ne modifient guère la somme des forces productives. Passant à l'étude de la répartition de ces forces par catégorie professionnelle dans les principaux pays, il constate que dans ces derniers la population industrielle s'accroît aux dépens de la population agricole. Puis il se livre à l'examen du développement de l'économie nationale en Russie, et notamment de l'industrie minière et métallurgique. Il reproche aux manufacturiers d'avoir recherché les marchés étrangers dans l'espoir de gros bénéfices, au lieu de s'être attachés à développer le marché national. Enfin il montre que l'extension de l'échange entre les différents pays conduit à l'exportation des céréales par les pays à population peu dense dans les pays industriels, et à une émigration d'une partie de la population agricole de ces derniers vers les premiers.

L'auteur conclut en préconisant la nationalisation du sol et des moyens de production, seul remède à l'exploitation des travailleurs par une minorité de propriétaires. L'avenir social lui paraît toutefois moins sombre qu'à Malthus, car le progrès technique agit en sens contraire de la loi du rendement décroissant.

On pourrait adresser à M. Masslow le reproche inverse de celui qu'il fait à l'économie politique classique. Il méconnaît complètement les services rendus à la société par le capitaliste et l'entrepreneur, en qui il s'obstine à ne voir que des rois fainéants, et n'envisage point les risques courus par eux. Cette réserve faite, il n'est que juste de reconnaître le réel mérite de son ouvrage, qui s'appuie sur une documentation solide, et abonde en aperçus originaux.

MAURICE DEWAVRIN.

ANALYSES

James Mark Baldwin, correspondant étranger de l'Institut de France. — *La France et la Guerre*, opinion d'un Américain. Paris, Alcan, 1 broch. in-8 de 38 p., 1915 (Bibliothèque France-Amérique).

Il est peu de citoyens de l'Union qui connaissent mieux notre pays que M. J. M. Baldwin. Il connaît aussi l'Allemagne, dont il parle sans haine et sans crainte. De là la valeur du jugement qu'il porte sur nous. Il nous sera précieux. Il n'est pas possible d'exprimer en termes plus nets des sentiments de plus franche estime. Le réveil national de ces derniers mois est dépeint dans toute sa force. Ces couleurs ne peuvent pas tromper. Elles ne viennent pas d'une palette française. L'imagination n'y a pas de part. C'est de l'observation pure et simple, et nous trouvons dans ces excellentes pages, si heureusement publiées par le Comité France-Amérique, une preuve saisissante de l'impression profonde produite à l'étranger par la bravoure française.

Varsovie, par divers auteurs. Édition de la *Revue de Pologne*, Paris, 1 broch. in-8 de 47 p. avec des illustrations, 1915.

La *Revue de Pologne* a voulu montrer au public français ce qu'est Varsovie, au moment même où l'Allemand y installe sa domination précaire. Divers auteurs décrivent la ville, en montrent le charme, en rappellent la glorieuse histoire, en célèbrent surtout le *polonisme*, qui attend, impassible et confiant, la victoire inévitable et prochaine.

A. Masson. — *L'Invasion des Barbares en 1914*. Paris, Boccard, 4, rue Le-Goff. 1 vol. in-12 de 389 p., 1915.

Ce volume contient le récit, par ordre chronologique, de tous les événements de la guerre en Belgique, en France, en Russie, en Autriche, en Serbie et en Turquie. Point de commentaires superflus, point de digressions, seules les péripéties du terrible conflit, les diverses phases du choc formidable sont fidèlement retracées par des dates et l'exposé très rapide des faits.

L'auteur laisse à chacun le soin de tirer les cruelles conclusions et les salutaires leçons suggérées par la lecture de ces éphémérides sanglantes.

L'ouvrage s'ouvre avec l'ultimatum de l'Autriche à la Serbie, le 23 juillet. Il se clôt le 1er janvier 1915. C'est un memento très méthodique, très clair, et par conséquent fort précieux pour ceux qui veulent se rappeler, suivre et bien comprendre les grandes directives d'événements si nombreux et si confus qui se croisent et s'entrechoquent.

H. M.

H. de Brun. — *France et Syrie*. Paris, Plon, 1 broch. in-12 de 48 p. Édition du *Foyer*, 1915.

Conférence faite au *Foyer*. M. de Brun son auteur, est professeur à la Faculté de Médecine de Beyrouth depuis trente ans. Il connaît bien la Syrie, dont il donne une description précise, et il soutient avec chaleur la thèse de l'occupation de ce pays par la France, lors de la liquidation de l'Empire ottoman. Ses arguments ont une grande force et les développements dont il les accompagne feront mieux connaître aux Français l'attachement profond des Syriens pour notre pays.

Enée Bouloc. — *Visions de guerre et de victoire*. Paris, Plon, 1 vol. in-16 de 256 p., 1915.

Les événements actuels arrachent

à M. E. B. de beaux cris d'indignation et des expressions d'une véhémence indignée et vengeresse. On trouve dans ce petit livre, sur la politique allemande, la barbarie teutonne et la psychologie tortueuse des Hohenzollern, des jugements frappés vigoureusement et dont le ton passionné n'exclut pas la clairvoyance.

G. Bienaimé. — *La Pologne.* Extrait de *la Géographie*, Paris, Agence polonaise de presse, 1 broch. gr. in-8 de 22 p., 1915.

Étude attentive des conditions politiques, économiques et sociales des diverses Polognes, prussienne, autrichienne et russe, avec des précisions de faits et de chiffres intéressantes.

Henry Poggi. — *L'opinion publique en Suisse. Idées et impressions d'un Neutre.* Avec une lettre préface de M. Paul Deschanel. Paris, 1 vol. in-12, 1915.

M. Deschanel, dans une lettre préface, rend hommage « aux pages éloquentes et indignées » de l'auteur qui exprime avec fidélité les sentiments de la grande majorité de la population suisse. Cette majorité nous a montré en bien des circonstances sa sympathie et a affirmé que si ce pays devait se conformer à la neutralité militaire, à la neutralité politique, il y a une autre neutralité qu'elle ne pratiquerait jamais : la neutralité individuelle et la neutralité morale. Moralement et virtuellement la Suisse n'est-elle point, en effet, aussi bien atteinte que la Belgique ?

On est heureux de constater qu'au début de la dernière session des Chambres fédérales, M. Henri Fazy, député de Genève au Conseil National, dont il présidait la séance d'ouverture en qualité de doyen d'âge, protesta avec émotion en faveur de la Belgique martyre.

Cette courte étude, si pleine d'une amitié ardente pour la France, devrait être répandue partout très largement car la cause qui y est défendue est celle du droit, c'est-à-dire celle de tous. Assurément elle convaincra tous les hommes de bonne volonté.

H. DE MONTARDY.

Royaume d'Italie. Documents diplomatiques échangés entre l'Italie et l'Autriche-Hongrie et présentés au Parlement italien (séance du 20 mars 1915), par S. E. M. Sonnino, ministre des Affaires étrangères. Paris, Hachette, 1 broch. in-8° de IV-92 p., 1915.

Traduction du *Livre vert* italien, publiée dans un format commode et à un prix modique et qui continue heureusement la collection de recueils de documents diplomatiques relatifs à la guerre (Livre Jaune français, Livre Bleu anglais, Livre Gris belge) entreprise dans les mêmes conditions par la maison Hachette.

J. Aulneau. — *Les Dardanelles et Constantinople.* Fontenay-le-Comte, 1 broch. in-8 de 14 p., 1915.

Étude à larges traits de la question des Détroits, qui conclut à l'établissement de la puissance russe à Constantinople : « L'Angleterre et la France n'ont plus les mêmes raisons qu'autrefois de disputer à la Russie les clefs du Pont-Euxin : l'une et l'autre puissances n'ont pas la prétention de les garder pour elles. L'Angleterre ne saurait redouter, comme en 1854, une mainmise de la Russie sur les territoires ottomans voisins des Détroits. A cette époque, l'Empire turc et la Russie avaient les mêmes frontières, puisque la Roumanie et la Bulgarie autonomes n'existaient pas. Aujourd'hui ces deux royaumes les séparent de la Thrace ; il y a donc équilibre sur la mer Noire où la puissance russe est contre-balancée par celle d'autres États. »

G. Jollivet. — *Six mois de guerre. Avril 1914-février 1915.* Paris, Hachette, 1 vol. in-16 de 343 p., 1915.

Cet ouvrage se présente comme le meilleur, et à beaucoup près, des résumés chronologiques qui ont été publiés jusqu'à présent sur la guerre. Il rassemble beaucoup de faits, les classe avec une méthode plus savante et dans un ordre plus accessible au chercheur que la simple chronologie, les éclaire de cartes schématiques, les complète de documents. C'est déjà, en dépit de son titre et de ses prétentions modestes, une histoire de la guerre.

Marcel Dupont. — *En campagne (1914-1915). Impressions d'un Officier de Légère.* Paris, Plon, 1 vol. in-16, 1915.

Ce n'est pas une histoire de la guerre actuelle, mais de simples impressions d'un officier de cavalerie légère.

De la Belgique à la Marne et de la Marne à l'Aisne, nous suivons les phases d'une lutte tour à tour désespérée et victorieuse : les grands espoirs des premiers jours vite déçus par la défaite de Belgique, le découragement de la retraite, où s'énervent, à reculer sans comprendre, officiers et soldats; puis le fameux Ordre du Jour enfiévrant l'armée entière et la dure bataille de la Marne; la poursuite bientôt arrêtée et la guerre de tranchée démoralisante surtout pour le cavalier qui, malgré tout, sait se rendre utile.

Quelques épisodes caractéristiques soulignent les heures tragiques de la grande épopée : le lieutenant de chasseurs nous raconte son arrivée au front, sa première charge, les reconnaissances qu'il dirige; il nous dit sa joie de retrouver à Reims sa maison presque intacte dans un quartier bombardé, le touchant accueil que lui fit sœur Gabrielle au couvent d'Elverdinghe, les curieuses impressions enfin d'une nuit de Noël passée dans la tranchée.

Le tout est écrit dans un style agréable, à la fois simple et précis, sans exagération ni pose. Cet ouvrage sans prétention mérite d'être lu.

G. DE P.

Général Niox. — *Les Pays Balkaniques.* Paris, Delagrave, 1 vol. in-8 de 130 p., 1915.

Les ouvrages de géographie militaire du général Niox, écrits il y a plusieurs années, sont d'un intérêt durable; c'est avec raison que les éditeurs ont publié de nouveau une partie du tome IV, celle qui est relative aux peuples balkaniques : on y trouve les explications impartiales et approfondies d'un géographe distingué sur toutes les questions de limites ethnographiques qui sont actuellement d'une telle importance dans le règlement définitif des affaires intrabalkaniques. L'éminent écrivain a rédigé pour cette réédition un résumé très clair des deux dernières guerres qui, en ensanglantant la péninsule, préparèrent le conflit général dont l'Europe entière est le théâtre. Rapproché des « Considérations générales sur l'empire ottoman », écrites il y a vingt ans, il en est la conclusion logique et inéluctable.

P. R.

Le propriétaire-gérant : FÉLIX ALCAN.

Coulommiers. — Imp. PAUL BRODARD.

L'AVENIR DU DROIT INTERNATIONAL

L'avenir du droit international ! Ce titre apparaît comme un paradoxe si ce n'est comme un scandale. Le droit international n'a-t-il pas été déchiré avec les chiffons de papier dont il était l'auguste et inutile garant, n'a-t-il pas été écrasé par les engins de guerrre dont il prohibait l'emploi, n'a-t-il pas été frappé à mort au seuil de la Belgique, première victime de la guerre qu'il n'a su ni empêcher ni régler, n'a-t-il pas péri sous le discrédit d'une impuissance déshonorante et comment parler d'avenir pour un mort à qui le mépris des uns et la défiance des autres semblent interdire toute chance de résurrection ? Non, si le droit international a été meurtri dans l'effroyable tourmente qui ravage l'Europe, il n'a pas péri ; non seulement il est permis, mais il est nécessaire de songer à son avenir, sans se faire illusion sur ses faiblesses irrémédiables, mais sans méconnaître ses services passés, présents et futurs, sans prétendre lui prédire une puissance qui dépend de trop de facteurs inconnus, mais en cherchant à déterminer les conditions de sa restauration, de son influence et de son action.

Que le droit international n'ait pas péri, il suffit, pour le constater, d'un coup d'œil sur les relations actuelles des États. L'Allemagne n'est pas encore la maîtresse du monde et, s'il lui plaît de fouler aux pieds les traités et les règles qui la gênent, il lui convient de se souvenir — pour les rappeler aux autres — des règles et des traités dont elle pourrait tirer avantage. Attitude illogique assurément et de peu de conséquence, vain hommage dicté par l'intérêt, hommage cependant à la vertu et à la nécessité de ce droit qu'elle ne prétend pas encore détruire tout entier. En dehors des Puissances germaniques et de leurs alliés, nul État n'affirme actuellement la prétention de mettre ses fantaisies au-dessus de ses engagements, de ses traités, des règles reconnues et acceptées du droit des

gens. Entre la plupart des États, les conventions internationales sont respectées et exécutées; les grandes unions : postale, télégraphique et autres continuent de recevoir leur application régulière. Dans le domaine particulièrement grave et délicat des questions qui mettent aux prises les intérêts contradictoires des belligérants et des neutres, les États neutres cherchent, dans le droit international, une protection pour leurs intérêts, une défense pour leur faiblesse, un abri pour leur répugnance à entrer dans la lutte d'où dépendent les destinées de l'univers. Ils invoquent souvent sans succès ce droit auquel ils demandent un soutien sans oser le soutenir ni d'actions ni de protestations suffisamment vigoureuses. Si la puissance ou l'énergie nécessaires leur manquent pour imposer le respect du droit aux empires qui se sont placés en dehors de lui en prétendant s'élever au-dessus de lui, leurs plaintes timides et leurs réclamations modestes témoignent qu'en dépit de leurs déceptions, ils refusent de désespérer de la valeur et de l'efficacité possible du droit international, là même où ils se heurtent au parti pris le plus violent et au mépris le plus scandaleux. Ces constatations, qu'il serait aisé de développer, suffisent à démontrer que si le droit des gens est violé, il n'est pas aboli.

Le droit des gens n'est d'ailleurs pas la seule branche du droit qui ait eu à souffrir des atteintes de cette guerre sans précédent. Nous sommes très peu et très mal renseignés sur ce qui se passe chez nos ennemis, mais ce que nous en savons ne nous permet pas de douter que les contempteurs du droit international aient très peu d'égards pour les droits publics ou privés de leurs sujets, quand ces droits font ou paraissent faire obstacle à la poursuite de leurs desseins. Il n'y a malheureusement pas de doute que le massacre ait sévi contre des sujets ottomans ou austro-hongrois aussi bien que contre d'inoffensifs Belges ou Français.

Dans les pays alliés, contre les empires de proie, pour la défense du droit, des mesures ont dû être prises qui portaient atteinte à des droits individuels parfaitement établis et consacrés par les lois. Il n'y a, sans doute, aucune comparaison entre les violences systématiques contre tout droit international ou national réputé gênant et les dispositions arrêtées, selon les formes constitutionnelles, pour suspendre ou modifier, sous la pression des nécessités de guerre, les

droits acquis pendant la paix. Il n'en est pas moins vrai que dispenser les débiteurs de payer leurs dettes, les banques de rembourser les dépôts à vue, les locataires de payer leurs loyers, ce n'est pas assurer l'observation du droit, c'est en autoriser la méconnaissance. L'intervention législative voile la réalité sous des apparences et des euphémismes; si l'on va au fond des choses, suspensions ou modifications de droits acquis constituent des violations du droit civil ou commercial. Il ne s'agit pas ici d'ailleurs de critiquer les mesures adoptées, d'en discuter l'opportunité ou d'en contester la valeur; il s'agit simplement d'en constater le véritable caractère et plus ces mesures seront jugées nécessaires et justifiées par les circonstances, mieux il sera démontré que le droit international n'a pas été la seule branche du droit à laquelle la guerre ait porté des coups rudes. En dépit des atteintes qu'ils ont subies, nul ne parle de mettre au tombeau le droit constitutionnel, le droit civil ou le droit commercial. Pourquoi prétendre porter le deuil du droit international ?

Mais, dira-t-on, droit constitutionnel, droit civil, droit commercial n'ont été blessés que par accident et contre coup. Les altérations qu'ils ont subies n'ont été que la conséquence indirecte d'un fait qui leur est étranger : la guerre, fait qu'ils n'avaient mission ni de prévenir ni de régler. Ces altérations ont été limitées; elles ont été inspirées par le souci de l'intérêt public; elles ont été édictées par les pouvoirs compétents en vue de pallier aux exigences de la guerre et de prévenir de plus grands maux. Si le droit interne a souffert, les changements qu'il a subis n'ont pas été à l'encontre de son but. Le droit international, au contraire, a failli à son rôle puisqu'il n'a prêté nulle protection et nul secours à ceux qu'il avait charge de protéger.

Si l'on veut dire que le droit international est plus fragile et moins puissant que le droit interne, nul n'y contredira. Il y a entre le droit international et le droit interne des différences qui sautent aux yeux : le droit international n'a ni les garanties ni les gardiens qui soutiennent et servent le droit interne; il ne connaît pas de législateur commandant aux États; il n'a point de tribunaux disposant d'une force prête à contraindre les États récalcitrants. Il est excessif cependant d'opposer à son impuissance l'omnipotence du droit interne. S'il a des faiblesses propres et même incorrigibles, il n'est dénué ni de toute efficacité ni de toutes garanties et son orgueilleux

rival, le droit interne, n'est pas à l'abri de toute défaillance et de toute misère. On imagine souvent que le droit interne, grâce aux sanctions dont il dispose, agit avec la précision et la rigueur des lois physiques. Ce n'est qu'une apparence trompeuse et cette apparence ne résiste pas à une analyse attentive. Les différences évidentes font oublier les analogies moins visibles. Droit interne et droit international ont chacun des modes de formation et d'action propres, mais l'un et l'autre ont également des sources communes, des garanties semblables, des faiblesses comparables. C'est ce dont il importe de se rendre compte si l'on veut les juger avec exactitude et, ce qui importe plus, savoir ce qu'on peut leur demander, ce qu'on en peut attendre, discerner les conditions de leur action et de leur valeur, de leur efficacité comme de leur impuissance.

***

Le mot « droit » a, dans notre langue, des acceptions très différentes. Tantôt il désigne le droit absolu, la justice intégrale vers laquelle les hommes doivent tendre toujours, vers laquelle ils tendent naturellement quand ils n'en sont pas détournés par les mille causes d'aveuglement qui résultent de leurs intérêts, de leurs passions, de leurs préjugés, de leur faiblesse intellectuelle ou morale. Tantôt il désigne le droit positif, le droit reconnu, admis, souvent consenti et parfois imposé qui prétend régler les rapports entre particuliers ou entre collectivités, sociétés privées ou publiques.

Le droit absolu, la justice intégrale ne diffèrent point de la morale; ils se confondent avec elle; ils planent au-dessus des intelligences et des volontés humaines; ils sont indépendants de la force et ils sont au-dessus d'elle. Ils peuvent être méconnus des législateurs; ils peuvent être méprisés, foulés aux pieds par les forts et les puissants; ils ne subsistent pas moins intangibles. L'histoire ne compte que trop de lois injustes, trop d'actes de violence légaux ou illégaux, contre lesquels de nobles et illustres victimes ont protesté en invoquant le droit, en affirmant la permanence et la suprématie du droit, alors qu'elles subissaient l'empire de la force.

Le droit positif n'a pas, il ne peut pas avoir la prétention de réaliser la justice intégrale, le droit absolu. Il ne prétend pas régler toutes

les actions humaines, tous les rapports entre hommes. Son rôle plus humble se borne à régler les points essentiels pour assurer des relations tolérables ou profitables entre les individus et les collectivités. Mais il entend les régler de telle sorte que ses prescriptions soient obligatoires pour ceux même qui voudraient s'y soustraire. Il entend donc les régler en faisant appel, au besoin, à la force. Et selon la très juste observation d'un jurisconsulte anglais, M. Westlake[1], c'est précisément le recours éventuel à la force pour assurer le respect de ses dispositions qui est la caractéristique essentielle du droit positif, si bien que ce droit peut être défini : l'ensemble des règles dont l'observation est jugée susceptible d'être exigée, le cas échéant, par la force. Mais, par cela même qu'il fait appel à la force, le droit positif tombe, en une certaine mesure, dans la dépendance de la force. La force est théoriquement à son service; il compte sur elle; il doit compter sur elle; mais la force peut lui faire défaut et se retourner contre lui. La maxime célèbre « La force prime le droit » est une abominable erreur et un véritable blasphème si on l'entend en ce sens que la force prime, peut primer, doit primer le droit absolu, la justice intégrale; elle devient une vérité d'une exactitude souvent lamentable et plus rarement heureuse si on l'entend en ce sens que la force peut primer et prime parfois, en fait, le droit positif. L'histoire des révolutions politiques illustre avec éclat cette vérité que des faits moins notables et plus fréquents suffiraient à démontrer. Le droit positif prévaut contre ceux qui veulent s'y soustraire quand il a la force à sa disposition; il est mis en échec dès que ceux qui s'insurgent contre lui peuvent dresser contre lui une force supérieure.

Droit international et droit interne subissent, à cet égard, la même loi. Il n'y a, entre eux, sous ce rapport, que des différences d'application; il y a identité de principe. Dans l'application, il est vrai, le droit international se trouve, par la force des choses, beaucoup plus exposé que le droit interne aux accidents fâcheux. C'est la conséquence inévitable de son mode de formation et des conditions de son fonctionnement.

Le droit international règle les relations entre États souverains,

1. *Études de droit international*, chapitre I, p. 2.

indépendants, jaloux de leur souveraineté, jaloux de leur indépendance, refusant de reconnaître, sur terre, aucune autorité supérieure à la leur. Ce droit ne peut donc être qu'un droit volontaire soit dans sa formation, soit dans son exécution; il ne saurait être un droit imposé, car un droit imposé suppose une hiérarchie et une subordination.

Ainsi, le droit international prend sa source dans la seule volonté, dans le seul consentement des États. Cette volonté, ce consentement peuvent être exprès ou tacites, d'où les deux modes essentiels de formation du droit des gens : les traités et la coutume.

Les traités offrent l'avantage d'une précision et d'une certitude dont la coutume est souvent dépourvue; ils constatent, de façon incontestable — dans la mesure au moins où ils sont clairement rédigés — les règles que les États signataires s'accordent à considérer comme obligatoires entre eux. Ils ont toute la supériorité du droit écrit, mais ils en ont aussi la rigidité et ils n'ont point le correctif que donne au droit écrit interne l'intervention toujours possible du législateur à l'effet de modifier les règles dont les raisons d'être disparaissent ou s'atténuent et d'adapter des règles nouvelles à des situations nouvelles.

Aussi les traités les plus recommandables sont-ils les traités temporaires qui ne lient les États que pour des périodes limitées, qui donc leur laissent, avec la faculté de se dégager, le pouvoir de ne renouveler qu'en ayant égard aux changements survenus dans les éléments des problèmes à résoudre. Mais si la tendance contemporaine a été favorable aux traités temporaires, les traités perpétuels n'ont pas disparu et ils ne peuvent pas disparaître. Il est difficile de concevoir que les États n'arrêtent que provisoirement les frontières qui les séparent ou ne stipulent qu'à temps la paix et l'amitié qui devraient être leur loi constante. Même temporaires, les traités peuvent contenir des dispositions que des bouleversements inattendus, imprévus, impossibles à prévoir rendent dangereuses, ruineuses, iniques, contraires aux intentions qui les avaient fait établir.

Il est évident qu'en pareil cas, la tentation sera forte, pour l'État lésé ou menacé, de rompre les liens pesants qu'il prétendra, non sans motifs, n'avoir pas consentis, puisqu'il ne les avait acceptés qu'en vue d'une situation disparue. De là la doctrine admise, d'après

laquelle les traités sont affectés de la clause *rebus sic stantibus*, c'est-à-dire ne conservent leur caractère obligatoire qu'autant que subsistent la situation, les éléments, les conditions qui les ont dictés. Doctrine équitable mais périlleuse qui peut reculer les difficultés sans réussir à les résoudre. Car, si elle invite les États à dénouer, par un mutuel accord, les liens qui n'ont plus de raison d'être, elle n'a pas la vertu de les persuader de la nécessité de nouveaux accords par cela seul que l'un d'eux juge caducs des engagements dont les motifs subsistent au sens de ses cocontractants.

La coutume, plus indécise mais plus souple que les traités, naît de la répétition des solutions identiques données par les États à des cas semblables; elle se transforme par des solutions nouvelles appliquées à des cas modifiés, mais elle n'a pas non plus la vertu de prévenir les heurts auxquels peuvent donner lieu les divergences d'interprétation sur son existence, son application ou la nécessité de sa transformation.

Si les États en conflit n'ont pas l'intelligence de se comprendre et la sagesse de se concilier, la guerre peut surgir et la force, être appelée à décider de l'interprétation ou de la modification du droit. C'est un scandale évidemment et d'autant plus grand que la force peut non seulement primer le droit, mais instituer un droit nouveau, contraire à la justice, aussi peu respectable dans ses dispositions et ses effets que dans ses origines. C'est un scandale qui est la suite inévitable de la faiblesse de l'esprit humain et de la violence des passions humaines. De ce scandale le droit international n'a pas le triste monopole; le droit interne y est aussi sujet; s'il s'en défend, c'est que les apparences peuvent faire illusion mais l'illusion se dissipe si l'on examine les réalités.

Le droit interne, pendant longtemps, s'est formé surtout sinon exclusivement par la coutume. Dans les États modernes, il est censé ne devoir son origine qu'à l'action, à la volonté d'un législateur investi de la mission et du pouvoir de l'établir. En dépit des textes et des théories du droit constitutionnel, la coutume n'a pas entièrement abdiqué son empire. Moins libre qu'autrefois, elle exerce encore son action. Le législateur est parfois nonchalant; il est souvent en retard; la vie impatiente le devance fréquemment et le contredit quelquefois.

L'exemple le plus caractéristique à cet égard est celui de l'assurance sur la vie en cas de mort, dans notre droit français. Ce contrat n'est pas prévu dans notre code civil; il y est implicitement condamné; il est né de la coutume avec la complicité de la jurisprudence. Le code civil, en effet, interdit de stipuler pour autrui, or stipuler qu'en retour de sommes que je verse, une somme d'argent déterminée sera remise, après mon décès, à une tierce personne par moi désignée dans le contrat, c'est, en réalité, stipuler pour autrui. Mais le contrat d'assurance en cas de mort a une utilité incontestable. Dans l'alternative d'annuler des contrats bienfaisants ou d'appliquer strictement l'interdiction de stipuler pour autrui, la jurisprudence a sanctionné la coutume, en tournant, avec une audacieuse subtilité, la disposition légale. Stipuler une somme payable à autrui, après décès du stipulant, a-t-elle dit, ce n'est pas stipuler pour autrui, c'est stipuler pour soi-même une somme dont l'exigibilité, il est vrai, sera postérieure au décès du stipulant. La preuve, sans doute, que le défunt a stipulé pour lui-même est dans les droits de mutation par décès que le bénéficiaire payera selon sa parenté ou son absence de parenté avec le stipulant. En dépit de la plus ingénieuse explication, il est bien clair que le stipulant ne jouira jamais de l'entrée posthume dans son patrimoine d'une somme qui n'y fait son apparition que pour faire une coûteuse révérence au fisc et passer, plus ou moins rognée, aux mains du bénéficiaire désigné par le stipulant. Il serait aisé de citer d'autres exemples de l'action persistante de la coutume dans la formation du droit interne sous la double influence de l'initiative des particuliers et du développement de la jurisprudence.

Parfois le législateur intervient pour consacrer ou pour modifier les solutions coutumières; parfois il s'abstient, laissant la coutume à elle-même; parfois, il use de son autorité pour innover ou pour bouleverser le droit antérieur. Les meilleures lois sont généralement celles qui ont été lentement préparées par l'expérience et élaborées par la coutume; ainsi, dans notre code civil, les parties les plus solides sont les parties inspirées des traditions du droit romain ou de notre droit coutumier; les parties les plus neuves — tel le chapitre de la transaction — ne sont point d'une structure aussi ferme. Lorsqu'il suit et développe la tradition, le législateur appuie les dispositions légales sur le fond précieux de l'utilité éprouvée et du

consentement général. Lorsqu'il innove, dans nos États modernes où son autorité issue de l'élection repose souvent sur le triomphe d'un parti, il lui arrive parfois d'édicter des lois de passion contre des partis vaincus. De telles lois ne sont, en réalité, que le produit de la force comme les traités qu'après une guerre l'État vainqueur impose à ses adversaires. L'action de la force y est, sans doute, moins brutale : elle s'exerce sans les effusions de sang qui caractérisent les guerres ; elle se voile, elle se dissimule derrière la régularité de l'appareil législatif ; elle n'en est pas moins l'origine et la raison d'être des textes oppressifs que la minorité vaincue subit tant qu'elle se sait ou se croit impuissante, qu'elle rejette et brise lorsqu'elle se sent assez forte pour le faire.

L'omnipotence que s'attribue le législateur n'est absolue qu'en théorie ; elle est limitée, en fait, par la nature des choses et par l'état de force respective des partis que les lois flattent ou révoltent. La force matérielle n'est pas d'ailleurs l'unique élément de la force réelle ; elle est souvent instable et précaire si elle ne s'appuie sur des forces morales. C'est pourquoi les lois les plus durables sont celles qui servent les intérêts généraux, l'utilité commune et rallient par là l'assentiment général. C'est pourquoi le droit interne, lorsqu'il ne fait qu'affirmer le triomphe et satisfaire les passions d'un parti, a une fragilité comparable à celle du droit international, lorsque celui-ci se traduit en traités de violence imposés par la force des armes.

*
* *

Le droit international est un droit volontaire dans son exécution aussi bien que dans sa formation. L'État qui a signé un traité ou souscrit à une coutume *doit* tenir ses engagements mais il *peut* s'y soustraire sans se heurter à des autorités chargées de l'y ramener par la contrainte. Grave infériorité du droit international vis-à vis du droit interne qui s'enorgueillit de ses tribunaux et de leurs agents d'exécution, moins grave cependant en réalité qu'en apparence. D'une part, si la violation du droit international est dépourvue de sanction en quelque sorte automatique et régulière, elle n'est pas toujours sans risques et la crainte d'une guerre peut, en bien des cas, exercer une action préventive et modératrice analogue à la crainte

des tribunaux. D'autre part, il s'en faut de beaucoup que le droit interne dispose toujours des sanctions qu'on lui attribue et il s'en faut de beaucoup, quand il en dispose, que ces sanctions aient, en tous cas, une efficacité adéquate à leur objet.

Beaucoup de dispositions du droit interne et des plus importantes peuvent être méconnues sans que leur méconnaissance ouvre aucun recours devant les tribunaux.

Le droit constitutionnel, qui est la clef de voûte du droit interne, n'a guère d'autres gardiens et garants légaux que ceux dont il établit, définit et limite les pouvoirs. Mais qu'il plaise au Parlement de s'affranchir de certaines formes, d'usurper sur le domaine exécutif ou judiciaire, nul tribunal en France ne peut être saisi, car nul n'a charge de veiller à l'application et au salut de la Constitution. Étrange paradoxe de notre Constitution : les assemblées législatives étant appelées à juger elles-mêmes de la validité des élections de leurs membres, une majorité de députés dont l'élection serait irrégulière, aurait la faculté de déclarer légale une assemblée qui ne le serait pas et de faire sortir le pouvoir législatif d'une source corrompue par de multiples violations de la loi. Ces constatations suffisent à établir que le droit constitutionnel est, au moins pour une part importante, lui aussi, un droit purement volontaire.

L'État moderne consent à laisser juger par des tribunaux — souvent d'ailleurs par des tribunaux spéciaux organisés de manière à lui donner un maximum de garanties, — certains de ses actes, pas tous. Mais s'il supporte d'être condamné, il se réserve d'exécuter les condamnations à son heure et selon une procédure qui affirme le caractère purement volontaire de l'exécution. Contre l'État, le créancier ne peut user des modes de contrainte admis contre les particuliers et quand il plaît à un État — le fait s'est quelquefois produit — de ne plus acquitter exactement les coupons de sa dette publique, ses créanciers désarmés n'ont plus que des titres sans force, puisque la force de ces titres résidait uniquement dans la bonne volonté du débiteur. Le crédit des États souffre peu cependant d'être ainsi à la discrétion d'un droit purement volontaire.

Là où les tribunaux ont à la fois compétence et agents de contrainte à leur disposition, le droit interne ne peut pas se flatter d'être toujours rigoureusement observé. Pour que les tribunaux remplissent

leur office, il faut, en effet, qu'ils ne se heurtent pas à des forces supérieures à celles dont ils disposent et il faut qu'ils évitent toute défaillance intellectuelle et morale, qu'ils sachent et qu'ils veuillent appliquer la loi.

On a vu des partis, exploitant le mécontentement du peuple, réussir des révolutions sans que les tribunaux qui avaient la garde de l'ordre de choses établi aient eu loisir et puissance de prévenir ou de punir. On a vu parfois le pouvoir exécutif disperser des assemblées qui lui portaient ombrage et, qu'il y eût ou non juridiction régulièrement chargée de réprimer pareil attentat, peu importait; quand l'ouragan de violence renversait le pouvoir législatif, comment le pouvoir judiciaire aurait-il eu la force de résister. ? Le droit constitutionnel est exposé à souffrir des révolutions et des coups d'État non moins que le droit international à souffrir de la guerre. La jeune Turquie n'a pas eu plus d'égards pour le premier que pour le second et les aspirants dictateurs des dernières révolutions mexicaines semblent avoir souvent professé pour les règles constitutionnelles les mêmes sentiments que les Puissances germaniques témoignent aux actes signés par elles à la Haye.

Le droit criminel jouit d'une réputation de nécessité et de solidité à laquelle ne saurait aspirer le droit international. Il est hérissé de sanctions énergiques. C'est le plus menaçant des droits et cependant il trébuche sans cesse, non seulement sous les coups de ceux qui méprisent ses prohibitions, mais encore sous les défections de ceux qui ont charge de le soutenir. Le jury criminel est, en France, une des conquêtes de la Révolution : c'est une garantie pour les accusés qui en apprécient la sollicitude à leur égard, encore que des innocents en aient parfois été victimes : c'est une garantie plus douteuse pour la stricte application des peines édictées par les lois. Le jury ne doit examiner que les faits, sans se préoccuper de leurs conséquences ; il ne doit apprécier que la culpabilité ou l'innocence sans se soucier des peines que, d'après son verdict, doivent prononcer les magistrats. Or, la plupart du temps, la conscience des jurés se révolte contre la distinction que fait la loi entre le fait et le droit; les jurés se jugent responsables du châtiment qui suivra leur décision; ils entendent que la peine ne dépasse pas la mesure qui leur paraît juste et acceptable. S'ils estiment que la peine légale est excessive, ils

affirment une innocence à laquelle ils ne croient pas pour se soustraire à la complicité d'un châtiment qui leur répugne.

L'exemple du jury est l'exemple le plus frappant et le plus fréquent des accidents que peut valoir au droit interne l'infidélité des agents chargés de son exécution. Soit dans l'ordre pénal, soit dans l'ordre administratif, soit dans l'ordre civil ou commercial, il serait aisé de relever de multiples violations de la loi, du fait des tribunaux, ses gardiens, sous l'empire de causes très diverses. La jurisprudence qui a sanctionné l'assurance en cas de décès a été signalée plus haut; parfois les tribunaux ont dénaturé la loi en l'interprétant; ils ont fait prévaloir la rigueur d'un texte parfois maladroit sur les raisons qui avaient dicté ce texte. L'institution d'une Cour de Cassation n'est-elle pas l'aveu le plus évident de l'insuffisance des tribunaux ordinaires à assurer l'exacte observation de la loi? La Cour de Cassation est elle-même sujette à erreur et le législateur l'a reconnu, en lui refusant la faculté de rendre des arrêts de règlement. Il s'en faut d'ailleurs que toutes les décisions judiciaires dont la légalité est contestable puissent être déférées à la Cour suprême. Les frais et les lenteurs des procès suffisent à détourner les plaideurs à qui il coûterait plus de faire redresser une erreur d'intérêt médiocre que de subir une sentence contraire au droit. Et sans aller si haut, des particuliers lésés par des actes illégaux ont souvent intérêt, s'il s'agit d'affaires de peu d'importance, à transiger ou à s'abstenir de toute réclamation, pour éviter les frais et les ennuis inséparables de toute instance.

Ainsi donc, le droit interne, en dépit des apparences et malgré l'appareil imposant dont il s'entoure, n'a pas la certitude de s'imposer. Il a besoin de la force sur laquelle il prétend s'appuyer et la force peut lui faire défaut. Il a plus de ressources que le droit international pour résoudre le problème essentiel : mettre la force au service du droit; il n'en a pas assez pour assurer, à tout événement, la solution nécessaire. Et, bien que moins fréquemment, il est exposé aux mêmes accidents : se briser contre des forces supérieures dressées contre la sienne ou fléchir sous la trahison consciente ou inconsciente des autorités préposées à sa garde. Le droit interne est précaire s'il n'a d'autre appui que la peur des tribunaux et des gendarmes. Cette peur est très efficace quand elle met, en présence de la force de l'État,

l'individu faible dans son isolement ; elle risque d'être vaine si elle se trouve combattue et débordée par l'irritation des foules. L'histoire des grèves suffit à illustrer cette vérité ! Et il n'est pas excessif de dire que le droit interne est un droit mort s'il n'a d'autre soutien que la volonté stérile d'un législateur se heurtant à l'indignation du peuple ou à l'hostilité de l'administration et des tribunaux.

*
* *

Le droit international reprend encore quelque avantage à constater que, si le droit interne participe, en une certaine mesure, de ses faiblesses, lui-même n'est pas dépourvu de tous les éléments de force qui servent le droit interne. Si le droit interne n'est pas purement volontaire, il l'est cependant dans une large mesure et il n'est vraiment solide que là où il est volontairement observé par le grand nombre. S'il ne dépend pas de chacun de lui obéir ou de s'y soustraire à son gré, son exécution forcée suppose qu'il jouit de l'assentiment formel ou tacite, à tout le moins de l'indifférence de la masse, car telle est la condition nécessaire pour permettre aux autorités de l'appliquer sans entraves.

Et ce rôle de l'assentiment, sinon universel du moins suffisamment répandu, explique qu'il y ait, en droit interne comme en droit international, des règles solides, fidèlement observées et des règles vacillantes qu'un choc de passions ou un remous de violence jette à terre. En droit interne comme en droit international, les dispositions vraiment vivantes et régulièrement exécutées sont celles auxquelles leur justice, leur convenance ou leur utilité, démontrées par l'expérience, ont valu, avec l'autorité morale, leur plus ferme appui et leur meilleur soutien. Les règles les plus respectables sont celles qui ont le plus de chances d'être respectées, à moins toutefois que l'opinion soit égarée ou que les autorités soient corrompues. L'observation comme les qualités du droit positif dépendent, en effet, étroitement de la valeur intellectuelle et morale des peuples et des gouvernements. *Ubi societas, ibi jus*, disaient les Romains. Où il y a société, là existe le droit, car il n'y a pas de société qui puisse vivre et prospérer sans règles pour fixer les rapports de ses membres. Mais tant vaut la société, tant vaut son droit. Selon que les individus et les collec-

tivités ont une vue plus juste de leurs intérêts réels et un sens plus affiné de leurs devoirs, leur droit se développe, s'affine et s'affermit. Le droit des tribus sauvages n'est pas celui des nations civilisées; le droit des peuples païens diffère de celui des peuples chrétiens. Les Iroquois, dit Montesquieu, ont un droit des gens, mais il n'est pas, ajoute-t-il, fondé sur les vrais principes. L'histoire démontre que les variations, les progrès et les régressions du droit interne comme du droit international ont été déterminés par les variations, les progrès et les reculs des idées religieuses, morales, économiques et politiques. Cela est vrai en ce qui concerne l'observation aussi bien que la formation du droit. Le droit international est toutefois plus promptement sensible aux courants qui entraînent les nations et les hommes d'État parce que les liens sont moins forts entre États qu'entre sujets d'un même État, et parce que les barrières et les freins qui amortissent ou ralentissent souvent, dans le droit interne, l'effet des idées et des passions mauvaises, sont plus rares et plus faibles dans les rapports entre communautés indépendantes. Là où l'action et la force sont autonomes, il y a plus de tentations et plus de facilités à s'affranchir des règles gênantes comme à s'égarer dans la poursuite égoïste d'intérêts mal compris.

*
* *

L'avenir du droit international dépend donc, comme l'avenir du droit interne, mais d'une manière plus immédiate, des idées et des influences morales ou immorales qui prévaudront parmi les nations et parmi les gouvernements, et particulièrement chez les nations les plus puissantes et les gouvernements les plus forts. Nul doute qu'à cet égard la crise formidable que traverse l'Europe marque un des tournants les plus graves de l'histoire de l'humanité. Loin d'être un incident ou un accident comme les guerres d'ambition de l'ancien régime, la guerre actuelle met en question le fondement même du droit international moderne parce qu'elle met aux prises les deux conceptions de l'organisation politique et juridique du monde entre lesquelles a oscillé l'humanité : l'idée d'un empire prépondérant, réalisant le rêve de la domination universelle ou aspirant à cette domination en attendant qu'il puisse la réaliser, et l'idée de la coexistence d'États

souverains, indépendants, égaux en droit bien qu'inégaux en force.

Le droit international moderne s'est lentement formé en réaction contre le souvenir et les retours offensifs de la théorie romaine de l'empire universel; il a pour fondement l'idée que l'univers est et doit rester divisé en un certain nombre d'États conservant leur existence distincte et leur individualité propre, fruits de leur passé et conséquences de différences de traditions, de mœurs et d'affinités, que l'unité du genre humain n'appelle pas l'unité de commandement, que la diversité est un élément de progrès, que l'uniformité de la domination ne saurait conduire qu'à une intolérable oppression de sentiments et d'aspirations respectables. Le droit international moderne, consacré par les traités de Westphalie, n'a été, depuis lors, menacé dans sa base que par l'ambition démesurée de Napoléon. L'Allemagne de 1914 a renouvelé l'erreur napoléonienne; elle l'a amplifiée de toute la puissance d'une organisation militaire sans précédent; elle l'a aggravée de tout l'orgueil d'une race qui se croit supérieure au reste de l'humanité et qui, de par la supériorité de sa force, s'attribue le droit de régir, à sa guise l'univers entier. L'Allemagne est ainsi tombée dans le péché contre l'esprit du droit international. Elle a, en quelque sorte, en elle-même, divinisé la force au mépris de la justice. Elle a rejeté, parmi les idées méprisables des nations subalternes, les idées de souveraineté, d'indépendance, d'égalité, de respect mutuel des États que l'Europe et le monde croyaient définitivement acquises au patrimoine politique et moral de l'humanité. Son triomphe intégral conduirait promptement le droit international au tombeau. Les alliés l'ont senti; c'est le sentiment de cette menace qui a fait ou confirmé leur alliance. Parmi les États neutres, certains l'ont compris; d'autres ne semblent pas encore s'en rendre compte; ils agissent du moins comme s'ils ne le voyaient pas, à moins qu'ils ne jugent la victoire des alliés assez certaine pour se croire dispensés de la hâter.

Le triomphe intégral de l'Allemagne est tenu pour impossible et les alliés proclament, sans cesse, qu'ils ne sauraient se contenter d'une demi-victoire avec une paix boiteuse et mal assise. Il convient cependant, à raison des erreurs où semblent s'obstiner certains neutres, d'envisager les effets qu'auraient sur l'avenir du droit international, les solutions indésirables de la guerre.

*
* *

Si l'Allemagne victorieuse dictait la paix de l'Europe, elle ne prétendrait, sans doute, pas supprimer d'un coup l'existence des États vaincus, à plus forte raison celle des États demeurés étrangers à la lutte. Elle laisserait, sans doute, subsister les apparences du droit international, mais elle n'en laisserait subsister, en réalité, que le fantôme et l'illusion. Elle enchaînerait la souveraineté des États vaincus dans des liens assez serrés pour être directement ou indirectement maîtresse de leur vie politique et économique et, forte d'une puissance accrue de la faiblesse de ses rivaux abattus, elle poursuivrait ses desseins de domination universelle aux dépens de tous. Elle développerait partout son réseau d'espionnage; partout elle pousserait ses financiers, ses industriels, ses commerçants pour s'emparer des positions dominantes, conquérir pacifiquement les nations qui laisseraient faire et briser celles qui oseraient résister. Elle ne réduirait pas, sans transition, tous les États au rang de vassaux, mais elle plierait sans peine, à ses fantaisies, leur souveraineté diminuée, par une constante intimidation. Plus orgueilleuse de sa force et plus infatuée de la mission qu'elle se donne, elle développerait sans scrupules les principes qu'elle a affichés et pratiqués sans souci du scandale; elle verrait pour eux, dans sa victoire, la plus éclatante justification. Elle invoquerait le droit international sans admettre qu'on pût l'invoquer contre elle. Ne professe-t-elle pas que les traités n'ont point de force obligatoire sur elle et contre elle, s'ils s'opposent aux nécessités de son développement et aux exigences de ses ambitions. Et ce dédain de sa signature n'est-il pas l'effet logique de la formule *Deutschland über alles*, étroitement entendue : l'Allemagne au-dessus de tout, au-dessus de la morale et de tout droit. L'Allemagne, d'ailleurs, n'est-elle pas le droit et le seul droit parce qu'elle est la force et y a-t-il un droit contre le droit? Ainsi ce qui paraît aux nations inconscience stupéfiante est pour les Allemands conscience très rationnelle; exiger d'autrui l'observation des règles dont ils s'affranchissent eux-mêmes, c'est la conséquence toute naturelle de la suprématie de l'*Herrenvolk*, du peuple de seigneurs, sur les nations réservées à la servitude [1].

1. V. Boutroux, l'Allemagne et la guerre, *Revue des Deux Mondes*, 15 octobre 1914.

La formule du droit international sous l'hégémonie allemande ne saurait être que la formule romaine adaptée : *Quidquid Germaniæ placuit legis vim habere debet*, tout ce qui plaît à l'Allemagne doit avoir force de loi pour toutes les nations, c'est-à-dire la négation même de tout le droit international moderne.

***

Sans être aussi ruineuse, une paix issue d'une guerre indécise exposerait l'avenir du droit international à des risques singulièrement graves. La catastrophe où se débat l'Europe a été provoquée par la volonté d'une Puissance qui se juge supérieure aux autres, qui méprise les droits des autres et qui ne s'incline que devant la force. L'avenir du droit international serait terriblement précaire si la paix laissait en face des États qui croient au droit une Allemagne assez forte encore pour tenir en échec leur force.

La seule chance de cet avenir serait dans une conversion problématique, issue des désillusions d'une guerre trop onéreuse. L'Allemagne demeurant puissante, le droit international ne pourrait reprendre vigueur que si elle faisait amende honorable, en consentant à reconnaître l'empire du droit et à lui subordonner sa force.

Sans doute, il ne serait pas impossible que la disproportion entre l'énormité des sacrifices subis et la vanité des résultats obtenus amenât l'Allemagne à peser et à réfléchir. Déçus et épuisés, les Allemands s'apercevraient peut-être que l'intérêt bien entendu, tout comme la morale, commande des égards pour autrui, qu'il y a plus d'avantage à faire valoir ses domaines qu'à convoiter ceux des autres, plus de profit à s'accorder qu'à se massacrer, plus de bénéfice à modérer ses ambitions politiques et économiques qu'à chercher la suprématie et la fortune dans la ruine de ses rivaux pour y trouver la sienne. Trahis dans leurs espérances par leur idole, la force, peut-être renonceraient-ils à leur idolâtrie; peut-être consentiraient-ils à se soumettre à la gêne bienfaisante du droit et à traiter d'égal à égal avec les autres peuples.

Rien toutefois ne serait moins assuré qu'une telle conversion. Il semble à peine possible qu'un tel changement dans les esprits puisse s'accomplir sans une révolution qui brise les cadres de la hiérarchie et de la puissance allemandes.

Si l'empire subsistait intact sous la dynastie des Hohenzollern, appuyé sur le parti militaire, disposant d'une armée formidable, la paix risquerait fort de n'être qu'une trêve destinée à préparer, outre-Rhin, une nouvelle agression. Si le parti qui a déchaîné la guerre en 1914, conservait, avec le pouvoir, son emprise sur la docilité du peuple, il y aurait peu de chances que le gouvernement de Berlin, abdiquant tout rêve de suprématie, humiliât son orgueil dans l'esprit d'égalité qui est indispensable à la vie du droit international. Le fît-il d'ailleurs avec sincérité, le monde en douterait et le doute produirait ses ravages. C'est l'envers du mépris du droit de provoquer une juste et durable défiance chez les victimes et chez les spectateurs de ce mépris. Une signature discréditée ne reprend pas instantanément sa valeur, même sur un aveu de repentir qui, en l'espèce d'ailleurs, ne serait certainement pas donné. Le monde a fait la triste expérience de l'interprétation que le gouvernement germanique donne à la maxime de Bismarck « le droit prime la force », il a vu la violation de la neutralité belge et de la neutralité luxembourgeoise, il a vu la violation systématique des coutumes de la guerre et des conventions de la Haye; il lui faudrait, à tout le moins, un long temps et de multiples témoignages d'une conversion peu probable pour rétablir dans les relations avec le gouvernement impérial le minimum de confiance nécessaire à la restauration du droit international sur le pied antérieur à la guerre. Les alliés ne pouvant se fier au droit ne verraient de sûreté que dans la force et comme leur force aurait été insuffisante, ils chercheraient à l'accroître. Ce serait une nouvelle ère d'armements écrasants pour l'Europe épuisée et de paix instable, minée par les soupçons.

Même si le peuple allemand se révoltait contre les guides qui l'ont mené au massacre, la rupture des anciens cadres ne suffirait pas à abattre les barrières de défiance qu'ont dressées les atrocités de la guerre. Le peuple allemand a laissé faire et s'est associé à l'action quand il n'a pas applaudi aux forfaits. Le Reichstag a voté cette loi Delbrück qui favorise la naturalisation des Allemands à l'étranger pour leur permettre de mieux servir les intérêts germaniques, c'est-à-dire de trahir les intérêts de leur patrie d'adoption. Le peuple allemand juge naturels les scandaleux abus d'hospitalité qui ont illustré l'*Avant-guerre*. De tels défis au droit international appellent toute

une revision, à l'égard des Allemands, des règles sur la naturalisation, l'admission et le séjour des étrangers. Sans doute, la conversion de l'Allemagne paraîtrait moins improbable ou moins lointaine si elle s'annonçait par un bouleversement d'institutions qui fût une manifestation d'esprit nouveau. Mais si la confiance s'effondre vite, elle se relève lentement. Il faudrait des preuves réitérées et persistantes pour convaincre le monde qu'une Allemagne encore très forte renonce à abuser de la force. Le droit international meurtri ne guérirait que péniblement ses blessures, tant que durerait l'incertitude sur la volonté de l'Allemagne. Il ne serait pleinement restauré que du jour où il serait évident que l'Allemagne se contente de la place à laquelle elle a droit dans la société des États et accepte, sans arrière pensée, les lois de cette société. Jusque-là le droit international paraîtrait à la merci d'une nouvelle défection; les États, qui sont ses partisans et ses défenseurs, ne pourraient être dissuadés de demander à des forces imposantes la garantie du droit chancelant, faute de l'assentiment certain d'une Puissance suspecte.

*
* *

La victoire totale des alliés peut seule promettre au droit international une prompte restauration et un clair avenir. Elle seule peut lui assurer les réparations nécessaires et les sanctions efficaces. Elle n'effacerait pas les attentats commis, mais elle priverait leurs auteurs ou partisans des encouragements de l'impunité. Elle exercerait l'action salutaire que fournit la force au service du droit. Elle prouverait que le droit international peut, comme le droit interne bien qu'avec plus de peine et plus d'aléas, réaliser la coexistence et l'union de la force et du droit, conditions nécessaires de la soumission des récalcitrants. Elle permettrait d'appliquer à l'Allemagne la loi que l'Allemagne a proposée, à la Haye, en 1907; elle permettrait de lui demander compte et réparation de toutes les violations du Règlement sur les lois et coutumes de la guerre. L'Allemagne, en effet, a accepté, en 1907, la responsabilité des actes commis par les membres de sa force armée et s'est engagée à payer indemnité pour les infractions aux règles souscrites. Pareille revanche du droit international sur la force qui l'a bravé serait, à la fois, acte de justice et leçon profitable.

La victoire des alliés permettrait d'ajouter aux sanctions pour le passé des garanties pour l'avenir. Elle permettrait de contraindre l'Allemagne à subir le droit international jusqu'au jour où il lui plairait de l'accepter, à se plier à la loi fondamentale de l'égalité des États souverains jusqu'au jour où elle consentirait à la reconnaître de bonne grâce. Elle permettrait d'affirmer et d'affermir la force au service du droit jusqu'au jour où la force vaincue s'inclinerait à son tour volontairement devant le droit. Elle confirmerait le fondement essentiel du droit international moderne en démontrant une fois de plus la funeste vanité de ces rêves de domination universelle qui ont abaissé jusqu'à des génies au rang des malfaiteurs de l'humanité. En délivrant le monde d'une des pires menaces d'oppression qui aient pesé sur lui, elle ouvrirait des chances de paix durable et des perspectives de relèvement et de prospérité.

Elle ne suffirait pas, sans doute, à assurer à tout événement, la paix et la justice entre États. La paix et la justice ne se décrètent à perpétuité ni dans les textes de lois ni dans les stipulations des traités. Pour garder ces biens fragiles et fugitifs, il faut l'effort continu des hommes, des peuples et des générations qui se succèdent. Et l'histoire montre, hélas! que le fruit des expériences les plus décisives se perd aisément, que les passions sont rebelles aux leçons les plus éclatantes, qu'elles demandent volontiers à l'ignorance ou à l'oubli des raisons de renouveler les catastrophes les plus lamentables. Mais les grandes crises portent, au moins pour un temps, les hommes à méditer sur les ruines récentes; elles les invitent à redouter les ruines nouvelles tant que les anciennes ne sont point relevées et que le souvenir n'en a pas disparu. L'intelligence des intérêts supérieurs en devient plus juste, le sens et le besoin de justice en deviennent plus aigus. Les horreurs de la guerre de Trente Ans ont fait apprécier Grotius et ont contribué à son succès. Il est permis de croire que les horreurs de la guerre de 1914 feront apprécier le droit international et en accroîtront l'influence.

La volonté de s'affranchir de toute règle, de briser tout frein, de rompre avec tout droit a été, de la part des Puissances germaniques, la cause d'atrocités sans nom et de calamités sans limites. Ce doit être, pour tous les États, raison de comprendre la nécessité des règles, l'utilité de la modération et la bienfaisance du droit. L'orgueil de sa

propre force, le défaut de compréhension et le mépris des aspirations d'autrui ont conduit l'Allemagne à chercher, dans la guerre, la satisfaction d'ambitions monstrueuses. Ce doit être, pour tous les États, raison de se souvenir que la force brutale est instable et fallacieuse, que la crainte avec la haine qui en découle est un mauvais instrument de domination, qu'il est infiniment plus sage de concilier que de terroriser, et que, pour concilier, il faut d'abord étudier et comprendre les autres peuples. Les ravages effroyables de la guerre ont montré la barbarie d'un système militaire qui fauche 30 générations à la fois. Ce doit être un motif pour tous les États de se préoccuper à nouveau du problème, jusqu'ici tenu pour insoluble, de la limitation des armements. L'histoire n'a que trop démontré la vérité des motifs sur lesquels Talleyrand appuyait une proposition en ce sens, au cours des négociations du traité de paix de 1814 : « Comme un État qui entretient de grandes forces en temps de paix met tous les autres dans la nécessité de l'imiter, ce qui produit d'abord l'accablement des peuples, convertit l'état de paix en un état d'efforts de tous contre tous et fait naître la guerre de ce qui paraissait destiné à la prévenir, les Hautes Parties Contractantes sont convenues d'examiner sincèrement à quel nombre de troupes elles pourraient, en temps de paix, réduire leurs armées respectives, eu égard toutefois à l'étendue, à la population, à la situation géographique et à la situation intérieure de chacune d'elles ». Quelles que soient les difficultés du problème, la victoire des alliés permettrait d'en chercher la solution avec moins de chances d'insuccès qu'en 1899.

Des publicistes, à l'âme généreuse, se préoccupent de demander au droit international, des moyens plus efficaces de maintenir la paix rétablie et de limiter les maux de la guerre. Ils songent à développer la médiation, les commissions internationales d'enquête, l'arbitrage, à introduire la limitation des armements. Leurs efforts méritent attention et sympathie.

Mais les instruments et procédés matériels ne sauraient suffire; d'un utile secours pour les bonnes volontés, ils demeurent vains devant les mauvais partis pris. En toutes questions humaines, c'est l'esprit qui décide. Médiation et arbitrage ont été proposés, en 1914, par les gouvernements partisans de la paix; ils n'ont pas réussi à éviter la guerre. Eussent-ils été obligatoires de par un traité liant

tous les États en conflit, l'Allemagne n'eût pas hésité à déchirer un chiffon de papier de plus. Si les gouvernements étaient tous animés de dispositions bienveillantes, il n'y a pas de conflit qui ne leur paraîtrait susceptible d'être réglé sans guerre. Mais à défaut de l'esprit pacifique, c'est-à-dire de l'esprit qui, voulant la paix, sait en apprécier et veut en observer les conditions, il n'y a pas d'institution juridique qui ait le pouvoir d'arrêter la violence et de prévenir les luttes à main armée. *Quid leges sine moribus!* disaient les Romains et la formule, vraie du droit interne, est encore plus vraie du droit international.

Le droit absolu est un principe qui fournit des principes. Le droit positif est un aboutissement où se reflètent et où agissent les idées, les intérêts, les vertus et les passions des hommes. Le droit positif est une résultante d'influences très inégales où chacun, pour une part infinitésimale ou considérable, peut exercer une action. La foule ignore, sans doute, profondément les principes et la technique du droit international, mais, bon gré mal gré, elle prend parti sur les idées morales qui dominent ce droit. Il n'est pas indifférent, pour l'avenir de ce droit, qu'elle se montre orgueilleuse, intransigeante, âpre au gain collectif, prompte à s'irriter, dure à qui lui résiste ou qu'elle ait le juste sentiment de sa dignité et de celle des nations étrangères, le respect des droits d'autrui, la modération des ambitions, le sang-froid et l'esprit de bienveillance.

Les guides de l'opinion et les gouvernements exercent l'action prépondérante. Les publicistes déterminent ou orientent les grands courants; les hommes d'État font ou défont, observent ou méconnaissent le droit dont ils ont la garde. Selon qu'ils chercheront leurs inspirations dans les principes de Machiavel ou dans la morale évangélique, l'avenir du droit international sera tout différent. S'ils obéissent simplement à la loi de l'intérêt égoïste et borné, s'ils se laissent griser par les fumées des impérialismes envahisseurs, le droit international pourra régler, durant la paix, des questions d'ordre économique, juridique ou administratif d'importance secondaire; il pourra contenir, même à la guerre, l'usage de la violence dans la mesure nécessaire au triomphe, mais il ne pourra pas s'élever au-dessus des passions irréductibles et dresser des barrières assez fortes pour faire obstacle aux ambitions injustes. Si publicistes et

gouvernements se haussent à une notion plus large des intérêts nationaux, s'ils relèvent cette notion du sentiment du devoir à l'égard des autres États, s'ils ont souci de mettre la justice en accord avec l'intérêt, et, s'il le faut, au-dessus de lui, le droit international pourra, dans un horizon élargi, chercher avec succès des règles et des instruments meilleurs pour servir la cause de la paix et la prospérité des nations. Sa faiblesse ou sa puissance ne dépendent pas de lui-même; elles dépendent de la valeur intellectuelle et morale de ceux qui le font et de ceux qui le gardent.

Et les versets du psalmiste : *Nisi Dominus ædificaverit domum frustra laborat qui ædificat eam; Nisi Dominus custodierit civitatem, frustra vigilat qui custodit eam*, n'ont pas seulement un sens mystique; ils ont aussi un sens très positif et très profond.

CHARLES DUPUIS.

LES OPÉRATIONS DE LA GUERRE EN 1914

I

LES DÉBUTS DE LA GUERRE
LE PLAN ALLEMAND[1]

Permettez-moi, Messieurs, de remercier d'abord votre éminent Président, M. Alfred Croiset, d'avoir bien voulu me faire l'honneur de parler dans l'École des Hautes-Études sociales. Je suis un des vieux professeurs à l'école voisine, l'École des Sciences Politiques, et je sais combien les deux écoles ont également souci du bien du pays et de l'éducation de la jeunesse.

Je ne vous étonnerai pas en vous disant que je préférerais être à une autre place, à ma place de bataille, mais puisque le sort a voulu que je tombe prématurément et que je ne puisse pas reprendre à côté de mes camarades plus heureux que moi un commandement au front, mon chagrin trouve au moins une compensation dans le sentiment que je puis être encore utile à mon pays par la parole et par la plume.

Car, il ne faut pas seulement combattre au front, il faut combattre à l'arrière. Tout le monde, en France, jeunes et vieux, les femmes et les enfants eux-mêmes, doivent concourir à la lutte et avoir le cœur élevé. Plus les événements deviennent tragiques et émouvants, plus le dénouement paraît lointain, plus il faut ramasser ses forces pour la lutte suprême. C'est pour cela que j'ai accepté, et que j'accepte quand on me le demande, de parler de la guerre. Vous auriez peut-être désiré que je vous fasse de l'actualité, que je vous expose dès aujourd'hui la situation du jour, les motifs que nous avons d'espérer, d'avoir confiance. Cela viendra. Dans la série des quelques conférences que j'ai l'intention de vous faire, je donnerai, le moment

1. Conférences faites par le général Malleterre, à l'École des Hautes Études sociales, novembre 1915. Nous leur avons gardé leur forme oratoire (N. D. L. D.).

voulu, et à la suite par conséquent, la place qu'il faudra, suivant les circonstances, suivant les événements, à l'actualité; mais, aujourd'hui, ce que je veux d'abord, c'est vous parler des événements passés, qui sont déjà lointains, mais qui ont gardé une portée, je ne dis pas *considérable*, mais *décisive* sur le présent et sur l'avenir.

En somme, ce que nous devons toujours avoir à l'esprit, ce qu'il ne faut jamais perdre de vue, c'est cette bataille de la Marne qui, du 5 au 12 septembre, a décidé des destinées du pays. C'est donc la bataille de la Marne qui fera l'objet de ces conférences, et vous verrez, lorsque nous serons bien éclairés sur elle et sur ses conséquences, vous verrez que tout le présent s'illuminera, et que vous aurez encore plus de confiance dans l'avenir.

Il faut donc remonter tout à fait au début de la guerre, et ce sont plutôt des considérations générales d'ensemble que des détails que je vous apporte, — quoique déjà par la presse, par des rapports officiels, par de nombreux souvenirs écrits qui ont paru depuis quinze mois que dure la guerre, nous soyons au courant de bien des détails, que nous puissions faire même un récit de la bataille de la Marne, des batailles de Lorraine et des batailles qui ont suivi, sinon absolument précis, du moins assez exact pour que les traits en restent fixés dans l'avenir. Je voudrais donc, dans la conférence d'aujourd'hui, examiner les débuts de la guerre, le plan d'opérations qui a conduit aux premières manœuvres, aux premières batailles, vous amener ainsi à la bataille de la Marne. Pour bien fixer ces différents points, pour vous permettre de suivre le fil de mes idées, — car peut-être me laisserai-je aller quelquefois à parler d'abondance d'après mes souvenirs, — voici dans quel ordre je vous exposerai les idées de cette conférence.

1° D'abord quelques mots sur le *plan politique* de l'Allemagne.

2° Puis, bien nous rendre compte de sa *préparation guerrière*, à la fois militaire et diplomatique.

3° Examiner les conditions dans lesquelles l'Allemagne a ouvert le conflit, trouvant l'*occasion favorable*.

4° Nous analyserons ensuite le *plan d'opérations* comme exécution du plan politique.

Sur le plan politique allemand, j'ai peu de chose à vous apprendre, car vous savez tous actuellement — toutes les revues, tous les jour-

naux l'ont analysé à fond — vous savez tous en quoi consistait le plan de l'Allemagne. Aujourd'hui, dans les discours des hommes politiques allemands, dans beaucoup d'interviews et d'articles parus dans la presse neutre, les Allemands se défendent naturellement, — en ce moment-ci surtout où ils sentent que leurs affaires marchent moins bien, ils ont intérêt à essayer de se disculper, — les Allemands se défendent d'avoir voulu la guerre et de l'avoir provoquée. Nous sommes fixés sur la mentalité et sur la conception germaniques. L'Allemagne a conçu une vaste entreprise de domination mondiale; elle la fondait sur la supériorité de sa culture, de sa civilisation et surtout sur un génie d'organisation, que nous pourrions appeler plutôt un génie d'exploitation. Nous trouvons cette conception exposée tout au long dans les ouvrages allemands qui ont été publiés avant la guerre. Je vous citerai tout à l'heure des extraits du général von Bernhardi qui vous donneront très nettement les visées de la politique allemande exprimées en 1913 et 1914, à la veille de la guerre. Nous avons éprouvé depuis lors les méthodes et les procédés allemands; nous savons qu'ils ont rappelé les époques barbares, nous comprenons maintenant que l'entreprise de domination germanique était une entreprise d'asservissement, non pas seulement économique et militaire, mais des esprits et des consciences. Il semble que les Barbares germains en sont restés à l'ancienne féodalité et à cette idée simpliste des burgraves : mettre les autres peuples en servage et les piller!

Il est juste pourtant de ne pas faire retomber sur tout le peuple allemand, sur toute l'Allemagne, une pareille conception et la brutalité des méthodes qui ont poursuivi sa réalisation. L'Allemagne actuelle n'est plus la vieille Allemagne que nous avons connue, que nos hommes de lettres et de sciences, que nos politiques ont admirée, je dirais presque, aimée. Les Allemagnes, comme on disait jadis, ont été autrefois des foyers de lumière, d'art, de lettres, de civilisation, de travail, mais il est survenu une révolution, qui les a transformées et perverties, au moment où la Prusse en a pris la direction. Alors est entré l'esprit — je ne veux pas faire de jeu de mots, mais je pourrais l'appeler l'esprit prussique! — en Allemagne. La dynastie de proie qui en a été pénétrée, a fait un rêve monstrueux de domination brutale, de retour à l'impérialisme du moyen âge, elle a pris

comme devise — vous la connaissez, elle a été exprimée par Bismarck qui a été le premier représentant de cette politique : — *la force prime le droit.*

Cet esprit prussien s'est résumé dans ce qu'on a appelé *le militarisme allemand.* C'est lui qui a fait et qui constitue encore à l'heure qu'il est l'unité impériale, qui a modifié si profondément la mentalité allemande. Et il a été facile de suivre cette transformation avant la guerre dans les innombrables ouvrages et discours des pangermanistes notoires, et souvent on se demande comment, en France et dans tous les États Européens, on a pu douter du danger allemand. En particulier, parmi les écrivains, laissant de côté les philosophes comme Kant, qui représente le génie allemand dans ce qu'il a à la fois de rationnel et d'utopique, et les historiens enragés, comme Treitschke et Mommsen, je prends un soldat, von Bernhardi, un soldat lettré, un chef auquel ne manquaient certes pas les qualités de commandement, qui a été complètement intoxiqué par cette altération de la culture allemande. Il avait quitté le service avant la guerre, il n'a pas reçu de nouveau commandement; on lui a confié la mission d'éclairer les neutres et la population allemande par des articles de journaux. Et ce soldat, depuis le commencement de la guerre, se fait le porte-paroles du mensonge allemand. Je n'ai rien à vous apprendre sur les capacités de perfidie et de fourberie de la politique allemande. Mais quand des militaires, des états-majors, se mettent eux-mêmes à tromper par des communiqués truqués le peuple et les neutres, à mentir aussi bien par la parole que par les écrits, on doit y reconnaître une des marques les plus typiques de la déformation mentale, et le symptôme irrécusable de la défaite prochaine.

Mais, avant la guerre, Bernhardi n'avait pas besoin de mentir; il exprimait très nettement les conceptions allemandes, il était un des leaders les plus audacieux du pangermanisme. Dans un livre que l'on considère en Allemagne comme une sorte d'évangile du pangermanisme, intitulé « Notre Avenir », il a défini très brutalement toutes les conceptions de l'Allemagne impériale et l'entreprise qu'elle poursuit encore actuellement. Il me suffit de vous lire le résumé qu'il a fait des idées directrices qui doivent déterminer la politique étrangère de l'Allemagne :

1° Écrasement de la Triple-Entente, et en particulier de la France qu'il *faut abaisser au degré de puissance qui lui revient*;

2° Absorption de tous les États de l'Europe centrale en une vaste Confédération impériale, réunissant Hambourg à Trieste et Vienne à Constantinople;

3° Extension du domaine colonial allemand et augmentation suffisante des colonies de peuplement. Retenons ce dernier terme. Nous allons le retrouver tout à l'heure, très explicite dans le *Mémoire secret*.

Voici donc les trois grands points par lesquels Bernhardi définit l'entreprise germanique.

Depuis la guerre et dans le courant de mars dernier, par conséquent à une époque où le plan allemand avait subi d'irréparables échecs et de graves mécomptes, où il semblait que déjà des pronostics de paix couraient en Allemagne, on a divulgué un mémoire secret adressé par les principales ligues industrielles et agricoles allemandes au Chancelier de l'Empire. Il a fait l'objet d'articles de M. Lavisse dans le *Temps* et du manifeste de la Ligue Française. Nous y trouvons exactement les mêmes idées, aggravées et précisées. Je n'en retiens qu'une, celle des colonies de peuplement. Ces colonies de peuplement, ne nous figurons pas que les Allemands les cherchent dans les pays exotiques et tropicaux; non, les Allemands cherchent les colonies de peuplement tout simplement aux dépens des États européens voisins.

Que faut-il en effet à l'Allemagne dont la population est surabondante? Il lui faut des terres de culture où elle puisse exporter sa population agricole. Ces terres de culture, elle les trouve à l'est, en Pologne, en Lithuanie, en Courlande; ceci vous explique pourquoi elle y a poussé son offensive. A l'industrie allemande, il faut des minerais et des débouchés. Les mines de Belgique et du nord de la France lui conviennent parfaitement. Donc, de nouvelles colonies de peuplement agricoles et industrielles à acquérir, voilà bien le but allemand précisé; et par conséquent guerre de conquête aux dépens des voisins. Les pangermanistes vont plus loin que cela. Il ne s'agit pas seulement d'étaler son industrie et de faire pénétrer les surcroîts de populations dans de nouvelles terres. Il s'agit d'en chasser les propriétaires et de s'installer à leur place, et le mémoire secret le

dit très nettement, ils exproprieront les vaincus, et ce sera l'affaire de la France et de la Russie de recueillir les exilés. Il faut bien se rendre compte de cet état d'esprit qui persiste en Allemagne. Dans une guerre comme celle-ci, si on n'a pas toujours présent à l'esprit, si nous ne faisons pas pénétrer dans les tranchées et dans tout l'intérieur de notre pays la notion du but qu'a poursuivi l'Allemagne et qu'elle poursuit encore, tant que nous n'aurons pas cela bien ancré dans la tête, nous pourrions être sujets à des défaillances; mais quand nous serons convaincus de cet esprit de conquête et d'exploitation qui en arrive, je le répète, au servage, au bannissement des populations, — nous en avons vu les preuves dans l'exploitation de la Pologne prussienne, — nous serons sûrs de nos volontés, et c'est parce que j'en suis absolument certain, que je vous dis hautement que nous pouvons avoir confiance dans l'échec définitif de cette politique.

Le plan politique de l'Allemagne tel que le présente Bernhardi ne pouvait être réalisé que par la force. Pour pouvoir enlever aux États voisins ces colonies de peuplement, ces terres convoitées, pour pouvoir acquérir dans les pays d'outre-mer les colonies dont elle avait besoin, pour tenir enfin cette hégémonie commerciale et politique qu'elle estimait indispensable à ses desseins, l'Allemagne devait être la puissance la plus forte, la plus sûre de sa force. Et on doit rendre cette justice aux Allemands, qu'ils ont admirablement préparé l'exécution de leur plan. Je laisse de côté la préparation diplomatique dont nous voyons actuellement les effets; ils ont inondé depuis longtemps le monde entier, les pays neutres comme les pays qu'ils voulaient conquérir ou abattre, de leurs agents, non seulement de leurs agents diplomatiques et commerciaux, mais de ces agents qui travaillent dans l'ombre et que nous appelons d'un nom auquel il ne faut pas donner pourtant l'expression souvent infâme qu'il a partout et qui dépend des procédés : l'espionnage. On peut très bien comprendre qu'un pays, qu'un État-major, cherchent à se renseigner sur la façon dont de futurs adversaires préparent leur guerre, sur leur richesse et leur puissance économique. Un tel service de renseignements dépend de la diplomatie. Mais nous savons, aujourd'hui, comment le service d'espionnage de l'Allemagne fonctionnait avant la guerre. L'Allemagne a

constitué un service de traîtrise, d'ailleurs comme tout ce qui caractérise la politique allemande. Notre tort a été de ne pas prendre les précautions indispensables.

Pour préparer la force nécessaire à l'écrasement de l'adversaire, il faut se pourvoir de toutes les supériorités : des effectifs, du matériel, de l'instruction, du commandement. Je n'ai pas le temps, dans cette courte conférence, d'entrer dans le détail, mais quand on examine la façon dont l'Allemagne a préparé la guerre, non seulement depuis quelques années, mais on peut dire presque depuis la guerre de 1870, — car elle a toujours pensé à une nouvelle guerre — on doit évidemment reconnaître le génie d'organisation qu'ont les Allemands.

Les effectifs d'abord. Au fur et à mesure que s'accroissaient les populations allemandes, l'armée allemande augmentait son effectif de paix; mais c'est surtout dans ces dernières années qu'elle a accru d'une façon considérable, par les budgets de 1911, 1912 et 1913, les contingents incorporés. On se rappelle toutes les polémiques qui ont environné la discussion de la loi de trois ans et qui ont précédé de si près la guerre. C'est en appelant l'attention du pays, du Parlement sur l'accroissement démesuré des forces allemandes, sur la part prépondérante que l'Allemagne donnait désormais à sa préparation guerrière, aux dépens même de ses budgets économiques, qu'on est arrivé à faire pénétrer dans la nation, et à faire voter par le Parlement la loi qui renforçait nos effectifs et qui, on peut le dire aujourd'hui, a été une loi de salut public.

L'effectif de l'armée allemande du temps de paix devait atteindre, en 1914, 900,000 hommes. Avec la loi de deux ans, nous arrivions péniblement à 500,000. Le complément de l'armée mobilisée était formé par les réserves dont le chiffre dépend également de la population; à ce point de vue, l'Allemagne avait une supériorité numérique énorme, peut-être le double de nos effectifs. Mais, pour les premiers chocs, la question importante était surtout le chiffre de l'armée mobilisée de première ligne. Il pouvait varier avec l'adjonction à l'armée du pied de paix, non seulement de la proportion des réservistes entrant dans les unités actives, mais des formations nouvelles constituées avec les plus jeunes classes de la réserve. Or, pour l'invasion, l'État-Major allemand avait doublé son armée active mobilisée et mis en ligne plus de 50 corps d'armée.

A la supériorité numérique s'ajoutait la supériorité du matériel. Le matériel d'une armée consiste d'abord dans l'armement, fusils, canons et munitions, mais il y a aujourd'hui d'autres armes nouvelles, qui ont été le résultat des récentes découvertes scientifiques, l'aviation et les sous-marins. L'organisation allemande ne les avait pas négligées. On sait ce qu'était devenu la flotte allemande sous la pression de la volonté impériale. Enfin tout l'organisme si compliqué du ravitaillement des armées était arrivé à la perfection par l'emploi intensif des convois automobiles et la mise en coupe réglée de toutes les ressources de l'Allemagne. Nous nous rendons compte aujourd'hui, jusqu'à quel point avait été poussée la préparation guerrière de l'Allemagne. Partout on travaillait pour la guerre prochaine. L'Allemagne était prête à devenir du jour au lendemain une immense usine de guerre. L'approvisionnement en munitions était préparé d'avance pour plusieurs mois de guerre et pouvait être alimenté pendant toute la période des hostilités. L'artillerie comportait un matériel considérable d'artillerie lourde. L'infanterie avait été dotée d'une grande quantité de mitrailleuses. Nous avions déjà en France mis en service un certain nombre de sections de mitrailleuses, mais nous n'avions pas donné encore à cet armement spécial la part qu'il méritait.

L'État-Major de Berlin n'avait donc rien négligé de tout ce qui pouvait accroître et développer la force numérique et matérielle de son armée. En particulier il avait introduit une large proportion d'artillerie lourde. La question de l'artillerie lourde avait donné lieu à de vives controverses avant la guerre. Actuellement, vous savez le rôle qu'elle joue et l'effort que nous avons dû faire et que nous faisons pour arriver à hauteur du matériel allemand. Nous avions la plus absolue confiance dans notre 75 dont la réputation était méritée et est devenue mondiale. Il a gardé dans la guerre actuelle un rôle prépondérant comme artillerie de campagne.

Depuis quelques années, on avait cependant introduit dans l'armement des batteries d'artillerie lourde. Le mot lourde l'indique, c'est une artillerie qui, par suite de son calibre, de la dimension des canons, a une portée beaucoup plus grande, et peut atteindre les troupes et les obstacles à des distances considérables, dépassant même 8 à 9,000 mètres et produisant des effets beaucoup plus des-

tructeurs que le canon de campagne. Une telle artillerie paraissait devoir jouer dans les batailles un rôle considérable, sur lequel les avis différèrent, en France particulièrement. En général, nos artilleurs, très confiants dans le 75, dans la mobilité de leurs pièces, dans la précision et dans les effets du tir, qui avaient été constatés non seulement dans les polygones, mais dans les guerres des Balkans avec les Serbes, étaient assez opposés à l'introduction de l'artillerie lourde dans les formations de campagne, parce qu'ils ne pensaient qu'à la guerre de mouvements. Cependant les leçons des guerres récentes, en particulier de la guerre russo-japonaise en Mandchourie, avaient montré que les batailles pouvaient durer plusieurs semaines et se prêter autant à la guerre lente des tranchées qu'aux manœuvres tactiques. De l'artillerie lourde pouvait donc servir dans certains cas comme artillerie de position, mais on estimait qu'elle ne pourrait suivre avec la rapidité nécessaire les mouvements des unités, des corps d'armées, comme il le faut dans une guerre de stratégie, de tactique, déplaçant les champs de bataille, pouvant se dérouler entre la Meuse et le Rhin sur des espaces considérables.

Pourtant, à force de discuter la question, comme cette artillerie était capable de très grands effets de destruction, on décida de doter notre armement de quelques batteries lourdes de 120 et 155 (canons courts Rimailho). Mais en Allemagne, on envisagea la question tout autrement.

Les Allemands avaient profité certainement, toujours avec leur esprit de méthode et d'analyse, mieux que nous, des leçons des guerres de Mandchourie et des guerres balkaniques. Ils s'étaient parfaitement rendu compte que par suite de l'accroissement des combattants, des grandes masses qui étaient mises en ligne et qui, dans une guerre européenne, dépasseraient plusieurs millions d'hommes, que par suite de l'extension des fronts de bataille qui pourraient prendre des centaines de kilomètres, par suite des effets meurtriers des armes, les batailles se prolongeraient très longtemps, et pourraient durer plusieurs semaines, que, par conséquent, il pouvait être utile au sort de la bataille de s'incruster au sol, et qu'on aurait ainsi tout le temps d'y amener des batteries lourdes, des batteries de position, dont les effets s'affirmeraient pendant plusieurs jours de suite. Ils adoptèrent donc, il y a quatre ans,

l'artillerie lourde, et immédiatement firent fabriquer par Krupp des canons de divers calibres, dont nous avons souvent entendu parler dans les récits de la guerre, obusiers légers de 105, obusiers longs de 105 et 120, obusiers lourds de 150, enfin ces énormes pièces qui de 210 se sont élevées peu à peu à des calibres inusités en campagne tels que ces monstrueux engins de 305, de 380 et de 420 qui exigent pour leur transport des trains entiers.

Au début de la campagne, l'artillerie lourde allemande était à peu près au complet dans les armées de campagne. Nous sommes donc entrés en action avec une infériorité très marquée à ce point de vue. Nous avons depuis lors rétabli l'équilibre, mais grâce à la lenteur des opérations.

Les Allemands avaient développé également les mitrailleuses. Les mitrailleuses sont des engins très meurtriers, lorsqu'ils sont en bonne position et qu'ils ont pris des objectifs sous leur feu. En France, tout en tenant compte de leurs effets et ayant une certaine confiance en elles, nous étions néanmoins restés sur l'idée arrêtée de l'offensive par le feu de l'infanterie et par l'attaque à la baïonnette, et nous avions fini par adopter trois sections de mitrailleuses par régiment; mais certainement, l'emploi tactique des mitrailleuses était resté un peu dans le vague. Les officiers les regardaient comme des auxiliaires qui pouvaient servir à l'occasion. Les Allemands en jugeaient autrement, et leurs mitrailleuses décimèrent nos troupes dès les premières rencontres. Nous leur avons rendu depuis la pareille.

***

Si préparée qu'elle parut, l'Allemagne était-elle en 1914 aussi prête à la guerre qu'elle le voulait?

Je ne crois pas que l'Allemagne ait voulu faire la guerre à la date exacte de juillet 1914? Il s'est trouvé une occasion qui a été saisie, qui est devenue favorable, qu'elle a cru surtout favorable. Mais en tous cas, il était certain qu'elle voulait la guerre dans un délai rapproché. Je ne voudrais pas faire appel plus que de raison à des souvenirs personnels, mais pourquoi ne dirai-je pas ce que je pensais et écrivais en 1913 et en 1914? J'ai fait campagne naturellement pour la loi de trois ans. Quand la loi de trois ans fut votée en 1913,

elle porta nos effectifs à plus de 600,000 hommes ; il se trouva même que par suite de l'incorporation simultanée des classes 1912 et 1913, nous avons eu 700,000 hommes sous les armes, ce qui nous a permis de renforcer nos troupes de couverture et de parer au danger d'une attaque brusquée que nous voyions venir et que nous craignions. Or, dans le courant de mars 1914, dans une conférence que je fis à mes officiers, je leur dis : « Attendez-vous à la guerre au printemps 1915. » Je leur avais souvent répété que la guerre était plus proche qu'on ne voulait le croire et je leur en donnais les raisons : « L'Allemagne a besoin de la guerre pour l'entreprise qu'elle poursuit. Si elle pouvait l'obtenir pacifiquement par la voie diplomatique en réduisant à la vassalité la France, la Russie et l'Angleterre, peut-être ne risquerait-elle pas une pareille partie. En tous cas, elle la prépare et vous pouvez être certains qu'elle ne laissera pas la France achever l'application de la loi de trois ans, et procéder à la réfection de ses forces au moyen de l'emprunt de 1,300 millions » (lequel, en fait n'était pas voté, mais qui était sur le point de l'être).

Il est hors de doute que l'Allemagne voyait très bien que les forces françaises allaient s'accroître, que la Russie commençait à se remettre de la défaite qu'elle avait subie avec le Japon, et se préparait décidément à la guerre prochaine. Le kaiser a jugé alors, dans le courant de l'été 1914, que le moment était venu, non pas tant de faire la guerre, que de tâter le terrain et de forcer la France et la Russie à cesser leurs préparatifs. Mais certainement, quand l'assassinat de l'archiduc-héritier d'Autriche est venu surprendre l'Europe (car on ne peut tout de même pas conjecturer que le meurtre de l'archiduc-héritier à Sarajevo ait été inspiré par un agent provocateur cherchant l'occasion du conflit !) l'Allemagne s'est décidée dès lors à faire la guerre. Elle sentait très bien qu'elle avait dans les mains la force qu'elle avait préparée, elle sentait surtout que nous n'étions pas aussi bien préparés qu'elle, que nous étions en voie de refaire, de remédier aux défauts de préparation, aux lacunes de notre organisation. Et je suis absolument persuadé que si elle n'avait pas trouvé à cette époque cette occasion désirée, elle l'aurait cherchée à nouveau et provoquée, au plus tard, en mars 1915.

On a dit que cette guerre avait été une surprise pour la Triple-Entente et pour la France. Certes, si on se rapporte à notre état

d'esprit en juillet 1914, il y avait bien peu de personnes d'entre les Français et même en Europe, qui s'attendaient à la guerre. Tout le monde, y compris les diplomates, partaient en vacances, nous étions convaincus que le danger causé par l'assassinat de l'archiduc-héritier était passé... et c'est précisément, Messieurs, ce dont il faut bien se rendre compte, quand on fera l'histoire de cette guerre, de la perfidie, de l'habileté avec laquelle l'Allemagne a dissimulé son jeu. Au fond, l'Allemagne désirait être provoquée, elle désirait nous surprendre et du même coup l'Angleterre. Elle espérait de cette façon que l'Angleterre — qui, vous le savez, à ce moment-là, était dans une situation intérieure difficile, — resterait spectatrice de la lutte et ne prendrait pas part à une guerre provoquée simplement pour la punition et le châtiment d'un petit peuple que l'on jugeait coupable d'avoir participé à l'assassinat d'un archiduc!

Nous avons eu une surprise terrible, mais le cours de la guerre a réservé d'autres surprises à l'Allemagne. Si au point de vue de la force brutale, au point de vue de la préparation guerrière et diplomatique, l'Allemagne s'est montrée supérieure, les événements ont démontré qu'au point de vue de la psychologie, de la façon de discerner ce que nous appelons les impondérables, c'est-à-dire l'état moral d'un peuple, la question du point d'honneur qui peut entraîner à un moment une nation à intervenir dans la lutte, l'Allemagne a été complètement inférieure à sa conception, elle l'est toujours restée, et nous n'en dirons d'autres raisons que le vers du poète latin :

Quos vult perdere Jupiter dementat.

La guerre est déclarée le 2 août. L'Allemagne entre en campagne avec l'Autriche, seule d'abord. Elle n'entraîne pas l'Italie qui, malgré les liens qui l'attachaient à la Triple-Alliance, s'est réservée, à la fois par prudence, par esprit politique et aussi par une sorte de répugnance à prendre part à une lutte qui avait débuté par la violation de la neutralité belge. Elle n'entraîne pas encore la Turquie qui était prête cependant à se livrer à l'Allemagne.

L'Allemagne et l'Autriche alliées ne comptent trouver devant elles que la France, la Russie et la Serbie. La première surprise qu'elle éprouve leur vient de l'intervention de l'Angleterre!

Le plan d'opérations de l'Allemagne qui devait poursuivre l'exé-

cution de son plan politique était arrêté longtemps à l'avance. On a paru surpris par la violation et l'invasion de la Belgique? Vraiment, il ne faut pas avoir lu ce qui s'écrivait en Allemagne depuis plusieurs années; il ne faut pas s'être rendu compte de la situation militaire, ne pas avoir compris la stratégie de l'Allemagne pour avoir cru que celle-ci ne violerait pas la neutralité de la Belgique si elle en avait besoin. Toute la question peut se poser encore aujourd'hui : la violation de la Belgique s'imposait-elle à l'Allemagne au point de vue militaire et stratégique? Car, enfin, elle devait bien penser que la violation de la Belgique pourrait soulever la réprobation des neutres et peut-être entraîner contre elle un certain nombre des neutres sur l'abstention desquels elle comptait. Elle pouvait penser également que l'armée belge et toute la Belgique résisteraient. Il semble que ces considérations ne sont pas entrées dans sa mentalité, et qu'en tout cas, si par hasard elles sont passées dans l'esprit des hommes politiques de Berlin, ils en ont fait absolument fi.

La question de la violation de la neutralité belge et de l'attaque par la Belgique avait été étudiée non seulement en Allemagne, mais aussi en France. Il y avait plusieurs années qu'on la prévoyait. Elle avait été envisagée dans la réfection de notre plan de défense nationale après 1870. Puis on l'avait un peu perdue de vue chez nous et en Angleterre. On avait dû cependant s'en préoccuper à nouveau dans les dernières années; et il ne fallait pas être grand clerc, ni au point de vue militaire, ni au point de vue politique, pour comprendre que si l'intérêt de l'Allemagne l'obligeait à passer par la Belgique, elle n'hésiterait pas.

Regardons, en effet, la carte! quand, après la guerre de 1870, l'Allemagne nous prit l'Alsace et la Lorraine, ce ne fut pas seulement dans un intérêt politique, non pas seulement pour annexer des pays qu'elle prétendait de race germanique, mais parce que, — c'est de Moltke lui-même qui l'a dit, — il était nécessaire à l'œuvre militaire de l'Allemagne et à ses plans futurs d'avoir l'Alsace-Lorraine comme place d'armes en prévision d'une nouvelle attaque contre la France.

Et, immédiatement après la guerre, cette Alsace-Lorraine (qui n'était séparée de la France que par une frontière arbitraire, — j'ai suivi cette frontière au cours de mes voyages de l'École de Guerre, il était navrant, insupportable, odieux de penser qu'on avait le

pied sur un sillon français et l'autre pied sur un sillon prétendu allemand). — cette Alsace-Lorraine, immédiatement après la guerre, a été transformée par les Allemands en un vaste camp offensif; ils y mirent des garnisons nombreuses, non point seulement sous prétexte de tenir les populations d'Alsace-Lorraine; ils y préparèrent immédiatement tout l'outillage de la future concentration, ils y firent converger tous les chemins de fer qui traversaient le Rhin. Toute la Lorraine et une partie de l'Alsace devinrent un grand chantier militaire sur lequel pouvaient débarquer en quelques jours 8 à 900,000 hommes, toute l'armée allemande. En 1913, il y avait en Alsace-Lorraine 150,000 hommes à pied d'œuvre et autant tout autour, dans les États voisins, dans le Palatinat et sur les bords du Rhin, ce qui pouvait amener immédiatement l'armée d'avant-garde à plus de 300,000 hommes.

Et c'était là qu'était le danger, d'avoir à nos portes, — et à des portes ouvertes, car on a dit avec raison que le traité de Francfort n'était qu'un armistice, — d'avoir à nos portes cette masse d'hommes prêts à s'élancer et pouvant par conséquent ouvrir la brèche par laquelle passerait le reste de l'armée.

Immédiatement, par conséquent, nous dûmes parer à cette éventualité d'attaque. Nous dûmes refaire une frontière militaire, nous dûmes reconstituer des obstacles, puisque les vieilles places de Vauban, la vieille ceinture de fer, avaient disparu. Nous avions perdu Metz et Strasbourg, l'obstacle du Rhin. Et c'est à quoi le Parlement et la nation s'employèrent à partir de 1872, pendant cette magnifique période de réfection, de réparation nationale qui s'étend jusqu'en 1885. On reconstitua la frontière, le long de la Meuse et de la Moselle, avec les places fortes de Verdun, Toul, Épinal et Belfort, et un certain nombre de forts qui formaient des barrages derrière lesquels, en cas d'invasion, nous pouvions concentrer nos forces, arrêter l'ennemi, et passer nous-mêmes à l'offensive. Depuis 1875, toute notre préparation, tout le travail de notre état-major et de notre haut commandement ont été tendus vers l'est, vers cette frontière d'Asace-Lorraine, vers la préservation contre l'offensive germanique qu'on voyait poindre à deux pas de la frontière. Nous avons tout fait pour nous protéger de cette attaque brusquée et traîtresse. Les Allemands s'en sont bien rendu compte. Pendant longtemps ils

sont restés en face, espérant que nous nous lasserions, que nos troupes de couverture elles-mêmes pourraient être bousculées au moment opportun. Ils avaient espéré aussi dans l'insuffisance d'entraînement national. Mais, pris de peur eux-mêmes devant une sorte de réaction de notre vieil esprit belliqueux, — qui sous le coup d'affronts successifs souleva la France entière, — ils se méfièrent et fortifièrent à leur tour puissamment Metz et Strasbourg, couvrant leur place d'armes en cas d'offensive de notre part? Et il apparut alors que ces deux masses adverses, les armées allemandes qui prenaient comme tremplin l'Alsace-Lorraine, notre armée française dont la concentration s'opérait aussi le long de la Meuse et de la Moselle, derrière la frontière militaire, ces deux armées allaient se rencontrer très rapidement et que le champ clos devenait singulièrement étroit pour y faire mouvoir les millions d'hommes qui allaient être aux prises.

Regardons encore la carte. L'Alsace-Lorraine est bloquée entre le Luxembourg, la Belgique et la Suisse neutres. Les armées ne peuvent déboucher que sur un espace qui ne dépasse pas 150 kilomètres; donc difficulté de manœuvre. Après avoir franchi la frontière comment se déployer stratégiquement? Les régions fortifiées de la Meuse et de la Moselle forcent les armées allemandes à remonter, soit vers le nord, sur la Meuse au nord de Verdun, soit à descendre au sud dans la région d'Épinal? Nouvelle *crise de manœuvre* contre laquelle une habile armée, bien commandée comme la nôtre, aurait certainement pu s'opposer dans d'excellentes conditions.

Nous-mêmes, alors prenant l'offensive, nous étions obligés de faire converger nos efforts dans cet étroit espace qui aboutit au Rhin, entre le Luxembourg et le Rhin, avec les mêmes crises de manœuvres. Les états-majors étaient donc conduits à envisager l'élargissement de cette zone de manœuvres. L'état-major de Berlin n'hésita pas à décider la violation de la Belgique qui lui rouvrait les anciens chemins des Flandres et de Paris. Ai-je besoin de dire qu'en France, jamais, tant au point de vue politique qu'au point de vue militaire, on ne songea à la violation de la Belgique pour nous en servir contre l'Allemagne? Nous nous sommes contentés pendant de longues années de rester sur la défensive, attendant l'attaque, espérant qu'après que nous aurions été attaqués, nous pourrions répondre

par de bons coups, clairs, à la française. Mais en tous cas, nous avions réservé nos champs d'action entre les limites qui nous étaient assignées par la politique.

De Moltke, dans les papiers qu'il a laissés à l'état-major de Berlin, avait, dit-on, étudié toute la grande manœuvre que nous avons vue se dérouler en août et en septembre 1914. Nous la trouvons exposée aussi, Messieurs, dans tous les ouvrages militaires allemands. Et quoique conservant le secret sur les combinaisons et les plans de l'État-Major, Bernhardi lui-même, dans l'ouvrage dont je vous parlais tout à l'heure, dit ce qui suit :

« Laissant de côté toute considération politique, nous pouvons très bien nous représenter une offensive allemande contre la France, conduite par l'aile droite de l'armée allemande; son extrême droite s'avancerait le long de la côte, avec des armées échelonnées à travers la Hollande et la Belgique; pendant ce temps, les forces allemandes du Sud éviteraient le choc de l'ennemi, en se retirant à travers l'Alsace-Lorraine, dans une direction nord-est, abandonnant le sud de l'Allemagne à leurs adversaires. La marche par échelons de l'aile attaquante des Allemands obligerait l'aile gauche de l'adversaire à un changement de front qui suffirait à le placer dans une situation défavorable. Mais, dans le sud, les Français seraient de même obligés d'opérer une conversion stratégique à gauche qui compromettrait la position de leur base. Ainsi serait obtenu, au point de vue stratégique, ce que Frédéric le Grand avait accompli en tacticien par sa marche en échelons à Leuthen. »

La conception de l'attaque par la Belgique, répondait, je ne peux que vous le répéter, à une nécessité stratégique. Les Allemands mettant en ligne environ 2,000,000 d'hommes, ne trouvaient pas en Alsace-Lorraine le front de déploiement nécessaire; ils pouvaient l'élargir évidemment jusqu'à la Meuse et à la Sambre à travers les Ardennes Belges, réduisant au minimum la violation de la Belgique. Le Luxembourg ne leur servait pas à grand chose, puisqu'il se termine en pointe sur la frontière française, mais ils pouvaient arriver sur la Meuse entre Givet et Mézières, Namur et Dinant. Cela ne leur suffisait pas, ils nous l'ont montré.

L'intérêt politique commandait en outre l'intérêt militaire. Le pangermanisme avait jeté son dévolu sur la Belgique. Elle rentrait

dans les colonies de peuplement dont parlait Bernhardi. Il leur fallait les terres agricoles et industrielles, les riches minerais de fer et de charbon de la Belgique et des pays du nord. L'attaque par la Belgique était donc absolument indiquée et rien ne pouvait l'empêcher.

Mais le plan général d'opérations allemand n'envisageait pas seulement la France. Il fallait compter aussi avec la Russie.

L'État-Major allemand savait à quoi s'en tenir sur les forces respectives de la Double-Alliance. On ne peut comparer en effet la situation de la Russie à celle de la France. En France, où la population est relativement concentrée, qui est très bien pourvue de chemins de fer, comme l'Allemagne, la mobilisation et la concentration se faisaient dans les mêmes conditions de rapidité. La Russie, par suite de ses vastes espaces, de la dispersion de ses voies de communication, est condamnée à une très grande lenteur dans la réunion de ses troupes. Pour préciser, on comptait un écart de trois à quatre semaines entre les deux concentrations française et russe et par conséquent un écart d'autant entre le commencement des grandes opérations dans les deux pays. C'est-à-dire que si les opérations françaises et les opérations allemandes pouvaient commencer entre ce que nous appelons le huitième et le douzième jour de la mobilisation, les opérations russes ne pouvaient commencer qu'entre le vingt-cinquième et le trente-cinquième jour de la mobilisation.

Tout le plan allemand a reposé sur cet écart.

L'Allemagne était au centre entre ses deux ennemis, jouissant par conséquent de ce que nous appelons, en termes militaires, la *ligne intérieure*, avec une envergure assez grande pour permettre une manœuvre à droite et à gauche, sans craindre d'être pris par derrière. Quel était l'ennemi qu'il fallait attaquer le premier? La France était la première prête, et puis elle était l'adversaire le plus redoutable. Un succès décisif sur la France devait disloquer immédiatement la coalition, et une fois la France hors de cause, on pouvait reporter toutes les forces contre la Russie en retard.

C'est le plan qu'ils ont adopté.

Attaque immédiate, foudroyante, de la France avec la plus grande partie de leurs forces, l'élite de l'armée allemande, par les chemins les plus courts et avec les moyens les plus décisifs. Défaite irrémédiable de la France, prise de Paris, et, la France étant maintenue par

quelques corps d'armée qui achèveraient de lui mettre le couteau dans la gorge, retour immédiat à travers l'Allemagne délirante, vers la Pologne et vers la Russie, et entrée du Kaiser à Varsovie!

Voilà le plan allemand tel qu'il a été exécuté en juillet 1914. Un mois plus tard il se brisait sur les rives de la Marne.

GÉNÉRAL MALLETERRE.

(*A suivre.*)

LA PRESSE ALLEMANDE
PENDANT LA PREMIÈRE ANNÉE DE GUERRE

II

La guerre *continue* la politique, a dit le trop fameux Clausewitz. Elle en est la manière forte. Le gouvernement la prépare et la tient en réserve pour les cas où les moyens « diplomatiques » deviendraient insuffisants pour atteindre l'objectif déterminé par les besoins de l'État. Les ministres et les diplomates ne demeurent donc pas inactifs pendant que « discute le canon ». Le chancelier revêt l'uniforme de général. Il va et vient dans les quartiers généraux. Mais, il ne cesse pas de diriger les ministères civils où se fait la politique impériale. Aux partis politiques, aux syndicats économiques, aux intellectuels, trop pressés et trop gourmands, il a déclaré que les *Kriegs- und Friedensziele* — les buts à atteindre par la guerre et les conditions de la paix — étaient de son ressort exclusif.

Au cours de la première année de guerre, le travail politique des Allemands s'est imposé à l'attention des esprits les moins initiés aux problèmes internationaux. Toutes les organisations économiques, sociales, pédagogiques, religieuses, créées en pays étranger sous l'étiquette de l'extension pacifique du « Deutschtum », ont été appelées à seconder l'action des généraux et des amiraux. Les ambassades Bernstorff-Dumba aux États-Unis resteront un exemple typique des méthodes du germanisme, et, espérons-le, une leçon pour l'avenir. Quant à la presse, la diplomatie allemande s'en est servie non seulement pour nuire aux adversaires, mais pour s'assurer des avantages susceptibles de profiter aux armées dès maintenant et à la politique générale de l'empire après la guerre.

Daus un précédent article[1], nous avons essayé de montrer dans

1. Voir *la Revue* du 15 octobre, p. 213.

quel esprit et par quels procédés la presse d'outre-Rhin a travaillé depuis un an, sous le contrôle de l'autorité militaire, à sa double mission nationale et internationale. Elle n'a pas su sauvegarder le « Burgfrieden ». Il n'est pas certain qu'elle eût, à elle seule, réussi à maintenir la confiance de la nation. Nous voudrions préciser, maintenant, à l'aide de témoignages empruntés aux principaux quotidiens, son activité dans les pays neutres

***

Il nous paraît inutile de souligner ici ses échecs retentissants en Italie et aux États-Unis. La première combat aujourd'hui aux côtés des Alliés. Nous n'avons perçu, en France, qu'un faible écho de la colère que la « trahison italienne » a déchaînée dans la presse des empires centraux. Nos journaux ont jugé indigne d'en reproduire les sauvages éclats. Le peuple italien ne les oubliera jamais, même pas lorsque les intellectuels allemands en auront rougi de honte. Aux États-Unis, une année de campagne cynique a tourné à la confusion des Austro-Allemands. Au mépris des bienséances les plus élémentaires, les agents officiels des deux empires ont tenté de soulever de vastes populations immigrées, allemandes, hongroises, polonaises, irlandaises même, contre le pays qui, libéralement, leur a accordé asile et bien-être. L'indignation du peuple américain en est aussi profonde que justifiée.

Deux grands courants, le « pangermanisme » et la « poussée vers l'Est », ont entraîné la politique allemande vers la guerre mondiale.

Les idéologues parmi les pangermains caressent toujours le rêve de la grande famille germanique reconstituée sous l'égide puissante de l'Allemagne impériale. Ce groupement avait naguère des partisans en dehors de l'Allemagne. Björnstyerne Björnson, un Norvégien, le recommandait dans le *Courrier Européen*, auquel collaboraient volontiers les esprits généreux du monde entier. Mais les pangermains de l'Allemagne prussianisée ont de la mission des Hohenzollern une conception plus absolue. Grâce à sa force et à sa « culture », l'empire allemand doit « dominer, mettre en valeur et civiliser », pour leur propre bonheur et pour la paix du monde, non seulement les pays peuplés de Germains, mais tous les autres, puisque les Latins

ont terminé leur rôle (*haben ausgewirtschaftet*) et que les Slaves menacent de noyer l'Europe dans la barbarie asiatique.

La guerre qui devait faire triompher cette présomption en aura démontré d'une façon définitive l'impossible réalisation. Ni en Suisse, ni en Hollande, ni dans les royaumes scandinaves, la « voix du sang » n'a fait taire celle du sentiment national.

*
* *

Pendant les premiers mois de la guerre, les Allemands étaient en droit de considérer les Suisses comme des neutres « bienveillants ». Il se trouvait dans la Suisse romande aussi bien que dans la Suisse alémanique, des « braillards » (*sic*) qui prirent parti bruyamment les uns pour les alliés, les autres pour les puissances du centre. L'antagonisme entre Romands et Allemands devint aigu dans les milieux « meilleurs »[1], dit le *Lokal Anzeiger* de Berlin en soulignant le qualificatif qui veut être ironique, et en ajoutant que ces milieux-là étaient surexcités par « la presse ». L'opinion du journal allemand est juste si par presse on entend la presse allemande[2].

En fait, la classe moyenne commerçante ou industrielle suivait ses intérêts, et ces intérêts lui commandaient de ne marcher ni contre l'Allemagne ni contre les Alliés, principalement contre la France, mais avec l'une et avec les autres[3]. Il semblerait que dans ces conditions une politique de tact eût ménagé aux Allemands une neutralité avantageuse, sinon des sympathies. Or, en juin, M. Conrad Falke, parlant au nom des Suisses alémaniques, envoya au *Journal de Genève* (2-3 juin) un article dont nous détachons les passages suivants :

Notre peuple a eu d'abord le sentiment que l'Allemagne avait été attaquée à l'improviste, et ce n'est assurément pas un droit méprisable de son caractère de constater qu'il a accordé ses sympathies à ceux contre qui le monde était censé se tourner. La classe moyenne, à vrai dire, avait d'autres

1. *die besseren Kreise*; l'article est du 25 juin.
2. Exemples : *Franzoesische Uebergriffe gegen die Schweiz* (*Gazette de Voss*, 19 juin); *Eine unnütze Mahnung für die Schweiz* (*Lokal Anzeiger*, 19 mai); *Die Neutralität der Schweiz* (*Gazette de Francfort*, 18 juin); *Vierbund-Druck auf die Schweiz* (*Gazette de Voss*, 6 mai), pour ne citer que des « Hetzartikel » récents.
3. Voir le *Berliner Tageblatt*, du 9 mai 1915.

raisons, surtout la classe des commerçants... ils étaient persuadés qu'il deviendrait toujours plus difficile de résister au colosse germanique. Mais, quand à cette soi-disant lutte « pacifique » des peuples pour la concurrence vitale... succéda la vraie lutte avec la poudre et le plomb..., nous comprîmes enfin combien nous avions à souffrir de notre puissant voisin. Si les Suisses romands voient le danger qui menace notre État, nous, Suisses allemands, en avons la sensation presque physique. Nulle part en Suisse, en effet, les étrangers ne sont aussi envahissants que chez nous et ne cherchent autant à imposer leurs manières de voir et leurs conceptions économiques. Aussi ne faut-il pas s'étonner si dès le début de la guerre, des voix se sont élevées pour nous mettre en garde contre le danger allemand qui nous guettait en cas de victoire germanique. Les yeux de beaucoup se sont peu à peu ouverts, et l'on s'est demandé ce qu'il en était réellement des soi-disant « intentions pacifiques » de l'Allemagne: car, certes, les Allemands n'auraient pas demandé mieux que de conquérir le monde sans recourir aux armes.... Chacun, et le professeur Rappard le premier[1], admire l'activité allemande, mais ce qu'on n'aime pas et ce que l'on ne peut admettre, c'est que l'Allemagne veuille imposer son rythme de vie à des peuples qui ont un autre tempérament et un autre idéal. Même toutes les races germaniques ne consentent pas à se mouler sur le type du Germain tel qu'il a été façonné par la monarchie militaire prussienne. Nous Suisses allemands, par exemple, nous sommes cent fois plus près de nos confédérés welches que des Allemands qui sont pourtant nos parents de langue.... Il n'y a qu'un point sur lequel nous différons actuellement des Suisses romands, c'est la croyance que les Allemands ont attaqué leurs ennemis avec les plus noirs desseins.

M. Falke expose l'opinion que l'Allemagne fait une guerre de nécessité, pour conquérir « la liberté de respirer et de se mouvoir comme sa vie l'exige », et que la France y a été entraînée par le colosse russe, lequel devient de plus en plus menaçant pour l'occident — là est le tragique de cette guerre —, puis il continue :

Sur la question de la violation de la neutralité belge qui, au début, nous a le plus divisés, nous sommes aujourd'hui à la condamner. Si d'abord nous autres Suisses de l'Est qui avons l'esprit plus réaliste, n'avons vu là qu'une conséquence inéluctable des cataclysmes qu'entraîne la guerre, nous sommes revenus à d'autres sentiments quand nous avons vu l'Allemagne publier un fac-similé des documents très librement traduits, où elle cherchait à jeter le blâme sur le pays auquel elle avait fait tort, afin de passer

1. Ce professeur de l'Université de Genève avait exposé, dans la *Nouvelle Gazette de Zurich*, germanophile, du 9 mai, le point de vue des Suisses romands.

elle-même pour un modèle de vertu. La pluie de brochures de propagande qui, pendant plusieurs mois, s'est abattue sur notre pays a calmé les sympathies outrées pour l'Allemagne et bien des cervelles helvétiques échauffées ont remis les choses au point. On s'est souvenu que l'Allemagne, en violant la neutralité belge, avait confessé qu'elle commettait une injustice[1] et l'on est devenu de plus en plus sceptique sur ses intentions. Tel est donc notre esprit en Suisse après neuf mois de guerre.

Par trop de zèle, par trop d'importunité et par une propagande aussi peu mesurée en quantité qu'en qualité, la presse allemande[2] a obtenu les résultats contraires à ceux qu'elle escomptait. Son attaque « colossale » s'est brisée contre le bon sens et contre le patriotisme des Suisses. L'opinion suisse s'est ressaisie et se défend. Les controverses sur la neutralité naquirent et s'envenimèrent au point de forcer le gouvernement fédéral à instituer une censure très sévère. A ce sujet eut lieu au Conseil Fédéral un débat très violent qui indisposa l'opinion publique autant que la mesure antidémocratique elle-même. En toutes circonstances, dans l'affaire Fuglister, dans la controverse sur le trust d'importation, à l'occasion des passages des grands blessés par le territoire suisse, etc., etc., le manque de tact de la presse allemande a été péniblement ressenti. Au début de la campagne, la presse allemande comptait sur la scission possible entre Suisses alémaniques et Suisses romands. Elle pourra se vanter d'avoir, au contraire, rapproché les Welches et les Allemands dans la résolution unanime de sauvegarder à tout prix l'intégrité et la dignité de la patrie helvétique.

*
* *

Par sa frontière commune avec l'Allemagne, la situation de la Hollande sur le théâtre de la guerre est, en bien des points, semblable à celle de la Suisse; peut-être même est-elle plus délicate par suite du voisinage avec la Belgique envahie. Or, malgré les

1. Souligné dans le texte que nous copions.

2. Les journaux allemands sont relativement chers, et tous leurs articles n'intéressent pas également les citoyens neutres. Aussi a-t-on réuni en des brochures bon marché les principaux articles relatifs à la guerre. La *Gazette de Francfort* publie tous les quinze jours un fascicule de « documents, dépêches et correspondances » (100 p. environ) sous le titre *La Grande Guerre* (Der grosse Krieg), avec une couverture en couleur, des plans et des cartes, etc., pour le prix de 40 pfennigs (0 fr. 50).

services immenses que la Hollande a rendus, incontestablement, à l'Allemagne, les Néerlandais sont traités par la presse allemande avec la même désinvolture que les Suisses. *La Hollande est-elle hostile à l'Allemagne?* tel est le sujet d'un long article envoyé à la *Gazette de Voss* par son correspondant spécial en Hollande, au dixième mois de la guerre[1]. Cet article est remarquable par la franchise du jugement.

Il serait faux, y est-il dit en substance, de prétendre que les Hollandais soient germanophobes; par contre, on peut affirmer en toute tranquillité qu'ils ne sont pas germanophiles. Les Allemands peuvent s'en étonner, puisqu'ils ont l'habitude de regarder les Hollandais comme des frères de sang. Mais, pas plus que « les frères » Alsaciens ou les « cousins-germains » Anglais, les Hollandais ne tiennent à cette parenté; surtout, ils n'aiment pas qu'on la leur rappelle. Malgré certaines coutumes semblables aux coutumes allemandes (ils en ont aussi qui rappellent l'Angleterre), la nature et la culture allemande leur paraissent « étrangères » et « très éloignées de leur propre personnalité nationale ». Celle-ci s'est développée et affirmée avec la patrie hollandaise elle-même. Les Hollandais sont aussi peu Allemands que les Suisses allemands ou que les Danois et les autres cousins du Nord. Très naturellement, la crainte d'être envahis, voire absorbés par un voisin puissant, a encore accentué s'il eût été possible la personnalité des Hollandais.

Ils se méfient plus de la « nécessité inéluctable d'expansion » de la part des Allemands que de la prétendue ingérence française dans leurs affaires. Ils se rappellent Napoléon et savent fort bien que les Français respecteraient leur individualité nationale, tandis que les Allemands feraient tout pour les germaniser. Le cœur des Hollandais a toujours été français; il l'est resté dans la crise présente. La Haye est une capitale « parisienne »; Rotterdam, par contre, est la ville de Hollande la plus favorable aux Allemands, cela se comprend. Sans doute, le Gouvernement et les fonctionnaires observent une neutralité aussi stricte que possible, mais les sentiments, comme d'ailleurs ceux des classes instruites en général, sont français. Le Hollandais « comprend » mieux les Français et ne se sent nullement proche des Allemands. Il lit avec intérêt et satisfaction les « communiqués officiels mensongers et pleins de victoires » des Alliés. Son journal préféré est le *Telegraaf*, ententophile enragé.

Cet article a provoqué dans la *Gazette de Cologne*[2] une mise au point qui est une « gaffe ». « Quel sens cela a-t-il, demande le journal

1. Le 14 mai.
2. Du 21 mai.

rhénan, qu'un correspondant allemand prétende que La Haye est la ville la plus germanophobe de la Hollande? Les généralisations dudit correspondant sont erronées. La presse hollandaise ne manifeste pas la moindre hostilité à l'égard de l'Allemagne. Les Allemands peuvent être satisfaits du *Nieuwe Courant*, journal distingué et habilement dirigé, du *Vaderland*, du *Haager Residentiebode*, pendant du *Maasbode* catholique, du *Haagsche Courant*, et de la revue *Haagsche Post*. Tous ces journaux sont très équitables, comme il convient à des neutres; à propos du *Lusitania*, « ils n'ont pas du tout désapprouvé la guerre sous-marine allemande », etc.

En ce temps de censure, une pareille mise au point est plus qu'une polémique de journaux. L'Allemagne avait cru devoir remplacer son ministre à La Haye. Elle a grand besoin de la Hollande pour l'instant, mais elle se propose certainement de « compter » avec elle après la guerre. Elle possède à Rotterdam, parmi les gros négociants, des sympathies agissantes que le grand quotidien local, le *Nieuwe Courant*, entretient selon les désirs de la politique allemande. Sans doute, il ne faut rien brusquer. Mais il est bon de faire comprendre aux Hollandais, dès maintenant, qu'une attitude ententophile est contraire à leurs intérêts nationaux, en même temps qu'on fait savoir à l'opinion allemande qu'une politique vigoureuse ne manquerait pas d'appuis, le cas échéant, en Hollande même.

En effet, le 3 juin, le même correspondant de la *Gazette de Voss* fait part à son journal d'une interview qu'il a eue avec un publiciste hollandais, un certain baron de Vredenburgh. Ce patriote n'est pas gêné pour confesser à un reporter étranger que les Hollandais devront soigneusement éviter tout ce qui pourrait « ressembler à un danger pour l'Allemagne ». « Une politique anti-allemande et des campagnes comme celle du *Telegraaf* pourraient créer ce danger. Et alors? dame! « pour des raisons de ce genre les Allemands ont dû supprimer la Belgique ». Le singulier politicien estime d'ailleurs que la guerre aura sur la Hollande une influence « excellente », et qu'une Allemagne victorieuse, même si elle gardait Anvers, ne mettrait nullement en péril ni la Hollande, ni ses colonies.

La rectification officieuse de la *Gazette de Cologne* avait fait son effet.

Presque en même temps, la *Gazette de Francfort* précisa les

menaces allemandes. Sans ambages, elle informa les Hollandais que leur pays et ses colonies seront « mangés » tôt ou tard, soit par le Japon, soit par l'Angleterre, peut-être même par l'Allemagne; « l'absorption par l'Allemagne serait ce qui pourrait arriver de moins dur aux Hollandais ». Nous lisons dans des articles du 23 et du 28 mai 1915 des phrases comme les suivantes :

Il se pourrait qu'un jour un plus fort trouvât dans l'exploitation actuelle défectueuse des possessions d'outre-mer « un prétexte moral pour les acquérir ». (On comprend qu'il est question des Indes néerlandaises et que c'est la petite Hollande qu'on estime incapable de les mettre en valeur convenablement. Et plus loin) : « Si la domination des mers par l'Angleterre n'est pas brisée par la guerre, mais si l'antagonisme anglo-allemand subsiste aussi aigu qu'à l'heure actuelle, la vie sera très dure pour les neutres, comme d'ailleurs pour le monde entier. Tôt ou tard la Hollande aura à opter comme n'importe quel État, ainsi le veut la contrainte inéluctable des circonstances, quelle que soit la violence avec laquelle les individus s'y opposeront ». « Si quelqu'un possède dans l'Extrême-Orient des biens précieux que menace un larron jaune (le Japon), et si un tiers assez fort et peu scrupuleux barre la route d'Orient, eh bien ! le pauvre quelqu'un n'a pas d'autre choix que de se mettre bien avec le dit tiers. »

Et enfin :

« Point n'est besoin de longues démonstrations pour prouver que la Hollande est enchaînée à l'Allemagne par les intérêts économiques les plus considérables ».

Montrer à quelqu'un le danger qu'il court s'il n'obéit pas à une injonction, fût-elle indirecte, cela s'appelle du chantage. Vis-à-vis de la Hollande, la presse allemande a pratiqué le chantage, ni plus ni moins. Avec raison, les Hollandais jugent de pareils procédés indignes d'un peuple qui prétend être considéré comme un grand peuple, un peuple honnête, véridique, loyal. Combien nous comprenons que la diplomatie qui a laissé faire une propagande aussi véreuse et la presse qui s'en est chargée, n'aient pas fait avancer les affaires des Teutons en Hollande !

Cependant, le *Vaderland* de La Haye, journal fort apprécié par les Allemands parce qu'il prend souvent le contre-pied de l'ententophile *Telegraaf*, a fait connaître le vrai sentiment des Hollandais dans un leader remarquable[1].

1. Du 5 juin 1915.

Nous voulons nous défendre contre tous les intrus étrangers, contre toutes les influences étrangères, contre tout danger de domination étrangère. Nous voulons être nous-mêmes. Nous ne voulons être pour des autres, mais être en première ligne des Hollandais sincères et réfléchis.

A voir la *Gazette de Francfort* résumer cet article[1], on est en droit de se demander pour qui? puisque ni elle-même, ni le reste de la presse allemande ne veulent comprendre la leçon. Comment la diplomatie et la presse française ont-elles su profiter des circonstances? Les journaux allemands le diront aux Hollandais. Le *Nouveau Journal de Vienne*[2] annonce en grosses lettres : « La France met la Hollande en demeure d'intervenir. Refus net de la Hollande » :

Un télégramme d'Amsterdam annonce que le *Temps* de Paris, dans un article de fond inspiré par M. Delcassé, vient de sommer la Hollande d'intervenir immédiatement aux côtés de la Quadruple-Entente, parce qu'autrement les Allemands conserveront la Belgique sans aucun recours possible, ce qui entraînerait la fin de l'indépendance néerlandaise. La presse hollandaise, à l'exception du fameux *Telegraaf*, rejette énergiquement cette mise en demeure.

« Arrogance française contre la Hollande », est le titre d'un article de la *Gazette de Francfort*[3]. Le *Petit Journal* aurait accusé la Hollande d'exporter des vivres en Allemagne, et une personnalité politique aurait déclaré que la France songeait à employer désormais les moyens « brutaux » pour mettre fin à ce trafic déloyal.

On saisit la manœuvre. Elle est trop grossière pour être nuisible. Ce serait faire injure aux Hollandais que de les croire capables d'écouter une presse qui y a recours. Les insinuateurs et les maîtres chanteurs sont les mêmes que ceux qui réclament les embouchures du Rhin et de l'Escaut.

*
* *

En Suède, les espoirs de la Germanie impérialiste possèdent des soutiens réels grâce aux échanges commerciaux entre les deux pays. Ces échanges sont d'une importance vitale pour l'une et pour l'autre. La Suède cède à l'Allemagne ses minerais de fer contre la houille

1. Le 6 juin 1915.
2. Du 4 juillet 1915.
3. Du 12 juin.

que son propre sous-sol lui refuse. Très naturellement, les relations économiques ont créé des liens de plus en plus intimes au point de vue social et intellectuel. Les Allemands se flattent de rivaliser avantageusement avec les influences françaises et anglaises dans les classes supérieures de la société suédoise. Ils y ont délégué, dès le début des hostilités, des « compétences », afin de décider leurs « frères du Nord » à faire cause commune avec l'empire « attaqué » contre les ennemis jurés de la « kultur » commune. La presse allemande s'est rappelée aussitôt les politesses « significatives » que le roi avait « prodiguées » naguère aux représentants des principaux journaux venus en Suède en visite de confraternité. Elle se mit à dénoncer bruyamment les ambitions dangereuses du voisin russe, la tyrannie maritime et l'insolente censure postale de la perfide Albion. La reine, une princesse de Bade, semble encourager cette croisade. Sven Hedin décrit avec enthousiasme ses séjours dans les quartiers généraux de Guillaume II. Mais, jusqu'ici, les « interventionnistes » ou les « activistes », comme on les nomme aussi, n'ont eu qu'une satisfaction platonique, semble-t-il : le discours du chef du Gouvernement, M. Hammarskjöld, au mois de juillet dernier. Le ministre des Affaires Étrangères suédois venait de déclarer que la Suède resterait fidèle à une politique de stricte neutralité. Cette déclaration inquiétait le parti de la droite, lequel manifeste volontiers des préférences pour une politique plus « active », voire pour une intervention : il y voyait une affirmation de la neutralité, « à tout prix », telle que la désirent les libéraux et les éléments de gauche. Afin de calmer ces appréhensions, le premier ministre fit comprendre que la Suède ne cherchait pas l'intervention, mais qu'elle ne la fuirait pas le cas échéant. Il n'y a là qu'un acte de politique intérieure. Les plus raisonnables des journaux allemands l'ont reconnu d'ailleurs eux-mêmes. On s'est fait illusion en Allemagne, au début de la guerre, en escomptant l'intervention de la Suède contre l'Entente comme « toute naturelle et inévitable ». Trop de gens, en Suède, notamment parmi les libéraux et les socialistes, continuent à accuser le militarisme allemand non seulement d'avoir déchaîné la guerre européenne, mais d'être la négation de toute liberté[1].

1. *Gazette de Voss*, 20 juillet 1915; *Gazette de Francfort*, 24 juillet 1915; *Gazette de Cologne*, 22 et 30 juillet 1915.

La Suède est donc restée neutre pendant la première année du conflit. Son indépendance est un « rocher de bronze », a dit le premier ministre. Sa neutralité est « honnête et pleine de force », avoue la *Gazette de Cologne*, après avoir insinué, toutefois, que les puissances de l'Entente cherchaient à agir sur elle par une politique « de la cravache et du pain d'épice ». Les commerçants suédois réalisent de gros bénéfices. Le roi et ses conseillers ne sont pas sûrs de pouvoir en faire autant, politiquement parlant, par une intervention armée contre la Russie.

Il nous faut signaler une série d'articles très habiles que publie le *Berliner Tageblatt*[1] depuis la fin du mois d'août de cette année. L'auteur, Fritz Engel, y dépense un véritable talent de poète pour charmer le pays et ses habitants. Il évite de dénigrer les puissances de l'Entente. Sa thèse est que la Suède et l'Allemagne sont faites pour s'entendre. « La pensée que jamais un Allemand souhaiterait du mal au royaume du Nord, est tout simplement impossible; il n'y a ni friction, ni jalousie, ni arrière-pensée. » Mais après les épanchements lyriques d'un amour « fraternel », M. Engel chante la Suède comme le « pays de l'avenir ». Un ambassadeur allemand à Stockholm n'avait-il pas paraphrasé, à l'adresse de la Suède, le mot fameux de Guillaume II sur l'avenir de l'Allemagne, en disant : « L'avenir de la Suède est dans ses forces d'eau ». En attendant que la houille blanche soit mise au service de son industrie, la Suède trouvera en Allemagne tout ce dont elle aura besoin, principalement le charbon. Car, dit M. Engel, l'Allemagne, en bonne voisine, aidera la Suède et applaudira à l'essor merveilleux que les richesses de son sol promettent à son industrie. Dans les appréciations, justes en général, encore que parfois obséquieuses, des articles du *Berliner Tageblatt*, les Suédois verront avec satisfaction la perspective de la clientèle allemande, mais avec moins de plaisir, j'imagine, la tutelle qui s'y cache. Ils auront, comme nous, l'impression que la presse allemande recommence, sur un autre ton, une campagne d'entôlage.

1. In Schweden : *Wenn das Licht erwacht*, 28 août; *Das neutrale Hotel*, 31 août; *Altes und Neues*, 4 septembre; *Das Land der Zukunft*, 10 septembre 1915.

***

La presse allemande n'est pas contente de la Norvège. La réciproque est vraie aussi. Lorsque l'ambassadeur allemand à Christiania reçut deux lettres anonymes blâmant les naufrageurs du *Lusitania*, il jugea bon de répondre par la voie des journaux. La presse norvégienne fut stupéfaite de ce procédé peu diplomatique. Tous les journaux, même les plus modérés, furent unanimes à le juger pour le moins déplacé. Tous ressentirent l'humiliation que leur infligeait ce singulier diplomate en mettant en balance leurs propres opinions contre celle de quelque calomniateur anonyme. D'aucuns, comme *Verdens Gang*, y virent une tentative d'exciter l'opinion allemande contre la Norvège; il fit savoir au diplomate que sa place n'était pas en Norvège et qu'en tout cas le peuple norvégien ne goûtait guère cette forme de l'humour officiel allemand[1].

Après l'ambassadeur, ce fut le pasteur allemand de la capitale qui « gaffa ». Dans un sermon qu'il prêcha sur la « conscience », ce ministre de Dieu proclama la pureté de la conscience allemande dans le désastre du *Lusitania* : la seule conscience coupable devant Dieu était, selon lui, celle des Anglais qui voulaient affamer 60 millions de non-combattants allemands. L'*Oreblad* n'hésita pas à voir dans ce sermon une « provocation ». « On reste ahuri, dit-il, d'entendre défendre un pareil crime du haut de la chaire, et c'est à se demander si les jours de la démence sont arrivés. Plus les Allemands excusent le crime, plus ils se condamnent eux-mêmes. Voilà sûrement l'opinion de tous les neutres. »

Les *Gazettes* de *Cologne*, de *Francfort* et de *Voss* reproduisent ces critiques[2]. Les titres, tels que « Bouffeurs d'Allemands en Norvège », « Comme toujours, deux poids et deux mesures », etc., et une série de commentaires bassement haineux de la *Gazette de Cologne*, indiquent comment on entend en Allemagne rappeler les Norvégiens à l'observation de la neutralité. On juge inouï que « l'ambassadeur britannique soit aussi puissant en Norvège que le président du Conseil des ministres ». Le journal allemand éprouve

1. Du 11 au 17 mai 1915.
2. *Deutschenfresser*.

une profonde déception, de la rage presque, à constater que l'Allemagne n'est pas aimée en Norvège! D'autre part, les rebuffades d'une partie de la presse norvégienne, la sobriété réservée et les appels à la calme neutralité — l'*Aftenbladet* en tête — sont un témoignage très éloquent de l'insupportable indiscrétion des Allemands dans le pays. Les neutres ne sont pas des mineurs qu'on fait marcher à la férule. Dans la *Gazette de Francfort* [1], un personnage politique norvégien, évidemment pas germanophile, dit aux Allemands des vérités comme les Allemands en entendent souvent, mais qu'ils s'obstinent à ne pas écouter. Le touriste encombrant et prétentieux, mais qui ne sait ni vivre ni dépenser, et surtout le commis-voyageur indiscret et importun, « donnent sur les nerfs à beaucoup de Norvégiens ». Tout ce monde-là raconte aux journaux des histoires de brigands, et les journaux les colportent en y ajoutant des commentaires désobligeants pour tout le peuple norvégien. En Norvège on aime l'Angleterre parce que « l'Angleterre est le pays de l'individualisme; l'Allemagne est au contraire le pays de la discipline aveugle ». Les armateurs norvégiens ne se payent pas de sentiments, leurs sympathies sont des sympathies d'affaires. Or, ils aiment l'Angleterre parce qu'ils gagnent de l'argent avec l'Angleterre. Ceux d'entre eux qui en gagnent avec l'Allemagne, en tiennent pour l'Allemagne. Le gouvernement norvégien fait tout ce qu'il peut pour rester neutre. L'Allemagne a mauvaise grâce de se plaindre, puisqu'en récompense de tout son cuivre que lui fournit la Norvège, au grand déplaisir des belligérants, les Allemands coulent les vapeurs norvégiens. La Norvège est comme « un pou entre deux ongles » (*sic!*). Mais, que l'Allemagne se rappelle le mot de Bismarck à Molkte : « les sympathies des petits peuples sont également des réalités qui pèsent souvent plus que beaucoup de corps d'armée. »

Ainsi parla ce Norvégien, et ses paroles ont été imprimées dans un journal allemand juste un an après la déclaration de guerre.

1. Du 1er août 1915.

*
* *

Au Danemark, l'échec de la presse allemande n'a pas été moins complet.

Le journal *Hovestsladen* a rendu publique[1] « une liste noire à l'usage des Allemands — ce qu'on offre à des commerçants danois ». Il s'agit d'un questionnaire que des commerçants allemands ont envoyé à des maisons danoises avec lesquelles ils sont en relations d'affaires. Les questions posées auraient été communiquées par le gouvernement allemand avec prière de les soumettre pour réponse à leurs clients des pays neutres. Voici ces questions :

1° Dans quelle mesure une propagande anti-allemande active s'est-elle fait remarquer jusqu'ici, avant et pendant la guerre?

2° Quelles méthodes ont été employées du côté ennemi ou neutre? Leur propagande agit-elle par une influence ouverte ou occulte sur la presse, par des réunions publiques, par des représentations cinématographiques, etc.?

3° Un changement de sentiments pour ou contre l'Allemagne s'est-il fait jour pendant la guerre, et à quelles causes faut-il l'attribuer?

4° Dans quelle mesure de pareilles tentatives ont-elles été couronnées de succès?

5° Quelles entreprises pour faire désormais une propagande active pour la cause allemande juge-t-on absolument nécessaires et réalisables?

Avec raison, le journal danois doute que des Danois ne répondent à de pareilles questions. La *Gazette générale de l'Allemagne du Nord*, qui est chargée, on le sait, des démentis officiels, estime qu'aucun homme intelligent n'attribuera au gouvernement allemand une « circulaire aussi naïve ». La *Gazette de Voss*[2] voudrait paraître plus prudente. Elle prétend ignorer si des commerçants allemands, qui trafiquent avec le Danemark, ont réellement envoyé une telle demande de renseignements, mais elle « sait » qu'en aucun cas ils ne pourraient invoquer un « désir du Gouvernement allemand dans une démarche aussi maladroite ». Le procédé est classique. Le désaveu de l'intermédiaire surpris en flagrant délit corrobore la réalité de la demande. Le questionnaire répond exactement aux programmes de

1. Le 9 mai 1915.
2. Du 19 mai 1915.

la propagande allemande dans tous les pays neutres. Il n'est donc pas douteux que la circulaire a été envoyée. Nous savons, du reste, que quelques réponses ont été faites; elles étaient peu encourageantes pour les bons apôtres. L'organe du parti socialiste danois a dénoncé en termes vigoureux cette propagande brutale et perfide des Allemands en Danemark, ce qui lui a valu de la part de la *Gazette de Cologne* [1] le reproche de « subir des influences françaises ». Le même journal [2] cache mal son dépit en traitant de « misérables mensonges » une nouvelle publiée dans les journaux danois selon laquelle, à Cologne, des ouvriers auraient affiché à leurs fenêtres des placards demandant qu'on leur donnât du pain et qu'on leur rendît leurs enfants. « Ce sont là des inventions infâmes issues de l'esprit de la Triple-Entente. »

Au bout de la première année, la presse allemande est forcée de reconnaître que le gouvernement danois observe une neutralité correcte, mais que le peuple est nettement hostile à l'Allemagne. Un article de fond du *Berliner Lokal Anzeiger*[3] en dit long à ce sujet. « Les extraits des journaux danois publiés jusqu'ici par la presse allemande, écrit l'auteur, sont choisis pour faire croire aux lecteurs allemands que les Danois sont favorables à l'Allemagne et à sa cause. C'est une erreur profonde. En parcourant en entier les journaux danois mêmes, en regardant de près les articles de fond, les considérations sur la guerre, le genre de nouvelles données, en sachant lire, enfin, entre les lignes, on s'aperçoit bientôt que l'opinion danoise est loin d'être en faveur des Allemands. » « Dès qu'un croiseur allemand arrête pendant quelques heures seulement un navire scandinave, toute la presse danoise, dans de longues colonnes ressassées jour pour jour, prend contre l'Allemagne un ton qu'on ne saurait qualifier autrement que d'insolent. La presse danoise sert à ses lecteurs les plus méchants comptes rendus de prétendues atrocités allemandes et de défaites allemandes; elle copie dans les feuilles boulevardières de Paris les plus grossières injures contre l'empereur allemand. » A propos du *Lusitania*, le journal *Politiken* est allé jusqu'à écrire que l'Allemagne ne pouvait exiger qu'on crût à ses

1. 11 juin 1915.
2. 19 mai 1915.
3. Du 10 septembre 1915.

protestations contre les atrocités commises en Belgique, puisque le torpillage du *Lusitania* les confirmait. Non seulement dans ce qu'elle « rapporte », mais dans les commentaires de son cru sur les événements de la guerre, la presse fait montre ouvertement de sa sympathie pour les Alliés. Des voyageurs et des touristes allemands revenant du Danemark racontent que la haine contre les Allemands y était « écœurante »; qu'on trouvait certaines régions pittoresques deux fois plus belles depuis que les touristes allemands n'y viennent plus; qu'on avait pavoisé dans la ville de Kolding à propos de la destruction de l'escadre allemande aux îles Falkland, etc. Quelles sont les raisons de cette aversion? demande le correspondant extraordinaire. Historiques? guère; économiques, plutôt. Le commerce et l'agriculture danois rattachent le pays à l'Angleterre. Les littérateurs et les artistes se tournent vers la France. « L'estime de nous-mêmes, en tant que nation, nous commande de limiter au plus strict nécessaire nos rapports avec un peuple qui ne cesse de nous témoigner une aversion aussi nette. Le tourisme vers le Danemark devrait cesser, puisque l'Allemand y est couvert de mépris après y avoir porté sa bonne galette, bref, il faut boycotter le Danemark, se guérir de la « fièvre italienne », et connaître, enfin, les beautés inconnues du *Vaterland* et ses *Kulturschaetze* (trésors culturels) « plus purs et plus précieux que ceux de l'étranger ».

L'auteur de cet article est du Schleswig-Holstein; il parle pour son coin et il l'avoue. Peut-être même y tient-il un hôtel pour touristes, mais qu'importe? Le *Lokal Anzeiger* de Berlin est un journal considérable, et s'il a inséré, avec le consentement de la censure diplomatique, ce réquisitoire grossier contre la nation voisine, c'est qu'en Allemagne on n'est pas « enchanté » des sympathies danoises. La propagande de la presse y a échoué; on peut dire plus, elle a froissé l'opinion. Que le gouvernement observe une neutralité correcte, comment nous en étonnerions-nous?

***

Bismarck n'aurait pas sacrifié les os d'un seul grenadier pomeranien pour les Balkans. Cette « marmite de sorciers[1] » ne l'intéres-

1. *Hexenkessel.*

sait guère. *Tempi passati!* La politique de Guillaume II est fascinée par Byzance [1] et par son ancienne hégémonie orientale. La route de l'Extrême-Orient lui est barrée; elle se lance donc sur celle de l'Orient rapproché qui doit la conduire au Golfe Persique, en passant par Constantinople. Abandonnant pour l'instant le pangermanisme ethnographique, qui nulle part ne leur a valu même des sympathies, les Allemands ont allié leur haute culture aux Turcs. Ils conduisent les armées turques contre l'Angleterre en Égypte et en Mésopotamie, contre les Russes dans le Caucase, contre les Alliés dans les Dardanelles. C'est le problème balkanique posé en vue de la solution définitive. Aussi les royaumes riverains de la route que se frayent les Austro-Allemands dans leur ruée vers le Sud-Est, devront-ils prendre position au mieux de leurs intérêts. C'est à leur démontrer où se trouvent ces intérêts, que se sont attachées depuis un an les deux diplomaties, celle de l'Entente et celle des Allemands; car la diplomatie autrichienne s'est effacée.

Un des journaux allemands qui passent pour être dans les confidences du gouvernement, le *Berliner Tageblatt*, nous renseigne sur les hommes qui « travaillent » actuellement dans les capitales balkaniques. Il y a envoyé dans ce but un correspondant spécial, le Dr Leo Lederer. Voici le résumé de ses notes à coup sûr intéressantes, même pour les neutres :

Dans « l'aimable » pays de Roumanie, où « M. Take Janesco affirme depuis douze mois aux analphabets attentifs que les Allemands sont des barbares, où Nicu Filipesco, au tempérament exubérant, exécute de sauvages danses du sabre dans les réunions des conservateurs dissidents, où, enfin, « des jambons et du fromage étaient accumulés dans les gares de la frontière hongroise à l'intention des troupes partant en guerre », dans ce doux pays l'ambassadeur allemand, noble et tranquille, travaille tous les jours vingt-quatre heures pour « empêcher la Roumanie de faire des bêtises ». « On devrait lui ériger un monument en marbre sur la Piata Victo-

1. La hantise byzantine de Guillaume II est connue. A Berlin, un de ses convives préférés est le successeur de Mommsen, le professeur Édouard Meyer, qui a vécu longtemps à Constantinople. L'empereur tenait à se documenter, mais il a donné l'impression à ses conseillers « de manquer de courage ». Il savait que les grandes puissances de l'Europe s'uniraient pour lui disputer la clef du Bosphore.

rici au lieu de l'insulter dans la rue », car ce ne sera pas de sa faute si MM. Costinesco et Bratiano « finiront par s'asseoir dans les orties avec leur politique de résistance passive ».

Plus « agréable » est le poste du ministre allemand à Sofia. « Ce patricien de Hambourg, correct et réservé », discute sur les avantages de l'amitié bulgaro-allemande, « financée par Berlin et Vienne », avec le « classique président du Conseil de cet État de paysans, aux yeux gris et sympathiques, entourés de petites rides astucieuses », lequel cherche à faire de la surenchère avec « le nouveau bluff de l'Entente ».

« A Athènes, le comte Mirbach, homme du monde et travailleur, « a mis dans sa poche, dès son arrivée, les diplomates de l'Entente ». C'est à eux qu'il doit d'être « aimé des Athéniens ». Très aimablement, il a aidé son collègue de France à « dérailler ». « Aujourd'hui l'Allemagne est le dernier espoir des Grecs. »

« Mais, continue M. Lederer, « ne louons pas le jour avant le soir. »

Il se peut que sur plus d'un point notre politique balkanique ait été insuffisante; on reparlera après la guerre sérieusement de la malheureuse campagne de presse de la firme Paul et Ludwig et sur bien des affaires de haricots qui ont été conclues dans les Balkans. Dans tous les cas, « les représentants de l'Allemagne là-bas ont fait ce qu'il était humainement possible de faire. Il faut connaître les difficultés avec lesquelles ils ont à lutter. Ils ont renoncé aux moyens bruyants et aux réclames de tréteau des diplomates de l'Entente, mais ils ont gagné à l'Allemagne la confiance politique précisément des petites nations. »

La *Gazette de Cologne* a inséré le 7 août une observation remarquablement sensée sur le reportage balkanique. Nous nous en voudrions de ne pas la reproduire :

Les affaires dans les Balkans sont embrouillées. Les grandes lignes connues de l'évolution sont entrecoupées, obscurcies et effacées par un enchevêtrement de tendances qui aujourd'hui se croisent, demain se côtoient, variant de force et d'importance. Pour comprendre les Balkans et ses ressorts, il faut y aller et séjourner. A la longue, cela n'est pas agréable pour des civilisés gâtés[1], de sorte que parmi les étrangers il y en a peu qui sachent et qui comprennent.

1. *verwöhnte Kulturmenschen.*

Mais il y a bien les journaux et les diplomates. Ceux-ci écrivaient encore une semaine avant que n'éclatât la guerre balkanique de 1912 que tout était du bluff. Peut-être ont-ils fait des progrès depuis. Et les journaux! Actuellement il circule dans les Balkans beaucoup de journalistes de toutes les langues. La plupart d'entre eux voient pour la première fois ce monde nouveau; ils ne distinguent point l'une de l'autre la demi-douzaine de langues qu'on y parle. Cela simplifie leur travail. Il leur reste deux planches de salut : ils dépouillent la presse balkanique, ou ils rendent visite à des hommes politiques de réputation réelle ou supposée. Les lecteurs à la maison sont condamnés à subir des traductions d'articles, lesquels sont rarement choisis avec intelligence et en connaissance de leur valeur, ou bien on les ennuie avec des « interviews », en les promenant à travers des communaux depuis longtemps pâturés. Le monde apprend ce que pensent de transcendant sur une question depuis longtemps élucidée X... ou Y... l'un et l'autre morts politiquement ou oubliés par leurs concitoyens. Parfois un politicien roué saisit le moment pour lâcher des oracles, semblables au poisson prudent qui pour échapper à ses persécuteurs dégage des nuages troubles en fuyant. Le lecteur y trouve l'occasion appréciable d'augmenter son bagage de connaissances inutiles et de rendre plus opaque le brouillard qui couvre les choses des Balkans. Il arrive encore, pour tout embrouiller, que plus tard l'exactitude de l'interview est contestée, autrement dit l'interwievé et l'interwieveur se rient du lecteur.

Mais tout cela est aussi inoffensif que menu. Il y a aussi des nouvelles à traquenard. Nos adversaires le savent mieux que nous autres qui sommes réellement des barbares naïfs en la matière. Si les agences étrangères d'informations taillent leurs nouvelles sur les affaires des pays balkaniques neutres selon leurs propres besoins, il ne s'en suit pas pour nous que nous devons à notre tour nous faire les propagateurs de leur manière de juger bien réfléchie. Combien souvent cela arrive-t-il? Et combien souvent avec la remarque expresse que c'est l'ennemi qui parle ainsi? Nous décernons même parfois une bonne note à la source étrangère d'informations : le correspondant bien informé de telle agence ou de tel journal français, anglais, russe, italien, annonce....

... En quoi l'informateur bien renseigné nous a collé un mensonge ou il nous conduit à des déductions fausses dans son propre intérêt politique bien plus que pour servir la vérité. Il a raison de se moquer de ceux qu'il a pris dans son piège.

La presse allemande devrait fermer ses colonnes systématiquement, en ce moment-ci, à toute description des événements et des conditions dans les pays neutres des Balkans publiée dans les journaux français, russes, italiens et anglais. Les feuilles étrangères peuvent contenir sur leurs pays respectifs des renseignements précieux pour nous; elles n'en contiennent sûrement aucun sur les pays balkaniques encore hésitants.

Est-ce un accès de pudeur patriotique occasionné par l'insuccès des méthodes employées jusque-là ou bien plutôt une « inspiration » tardive, une manœuvre de la censure diplomatique? Quoi qu'il en soit, ils nous eût été difficile de trouver des termes plus exacts pour rendre les traits caractéristiques du reportage balkanique dans les journaux allemands. L'immense majorité des articles qu'ils ont publiés sur les affaires de Roumanie, de Bulgarie et de Grèce depuis le début de la guerre, sont des « mises au point » d'opinions émises par des diplomates ou par des journalistes de l'Entente, principalement français. En les travestissant « à l'intention des neutres », les gazettiers d'outre-Rhin ont nui à leur cause beaucoup plus qu'à la nôtre. Rares sont, paraît-il, les « papiers » inspirés par la Wilhelmstrasse. Par contre, les grands journaux envoient spécialement dans les Balkans, de temps à autre, un savant docteur, lequel, pendant un court séjour, recueille des impressions, cause avec des personnalités « bien informées », ramasse les ragots qui traînent dans les bureaux de son consul ou de son ambassadeur. Les notables indigènes que le reportage allemand sollicite à donner leur opinion « désintéressée », sont naturellement dévoués à l'Allemagne pour une raison ou pour une autre. Néanmoins, ceux-là disent parfois des vérités qu'on chercherait en vain dans les articles des professionnels.

***

Il fut un temps où la France avait en Roumanie une avance certaine sur l'Allemagne et sur l'Autriche. Nos professeurs y avaient fait de la besogne utile. Ceux qui dirigent actuellement les destinées du pays, sont en partie des élèves de la pensée et de la science françaises. Mais les Allemands nous ont fait une concurrence très active, par leurs écoles et par leur commerce. Leurs diplomates pouvaient même considérer la partie comme gagnée, puisqu'un véritable traité d'alliance liait la Roumanie aux puissances du Centre.

Où en est-on après la première année d'agitation? Un Roumain « qui connaît bien le pays et les habitants » et « qui a les relations les plus étendues parmi les militaires haut placés et les politiciens

des nuances les plus variées », sent le besoin de rassurer l'opinion allemande par l'intermédiaire du *Lokal Anzeiger* de Berlin [1].

La presse qui est à la solde de l'Entente, dit-il, a mis en mouvement les moyens les moins avouables pour égarer l'opinion, mais les intellectuels et l'armée — à quelques exceptions près —, les négociants et le gouvernement de la Roumanie ne sont pas hostiles à l'Allemagne, au contraire. La politique de l'Entente a échoué en Roumanie.

Quelques jours auparavant [2] la *Gazette de Francfort* avait consacré un article de fond au problème roumain. Contrairement à ce que prétendaient d'autres journaux (le *Berliner Tageblatt*, par exemple), à savoir que les puissances centrales pouvaient se passer du concours de la Roumanie, le journal francfortois insiste sur l'importance et la nécessité de ce concours, pour des raisons commerciales, bien entendu.

« Il est, disait-il, nécessaire de gagner la Roumanie à la cause des puissances centrales, non pas pour la guerre — car l'issue favorable pour les armées coalisées n'est plus douteuse, chez les peuples d'Orient moins qu'ailleurs —, mais en vue de la paix qui suivra. » Et pour montrer combien il convient de ménager ces « possibilités d'avenir très grandes », on fait comprendre, en conclusion, que « la Russie maîtresse de Constantinople signifierait la mort de toutes les aspirations au développement libre des Bulgares, des Grecs et des Roumains ». Entre temps, ledit journal avait demandé à un correspondant « spécial », des « impressions politiques » sur la Roumanie, et particulièrement sur les causes de l'attitude ententophile des Roumains. Cette étude très longue, apparemment faite sur place, a paru dans l'édition du matin du 23 juin. A la lire, les Roumains ont dû se sentir singulièrement confirmés dans leur méfiance au sujet de la sollicitude germanique. En voici quelques passages :

Depuis dix mois la politique roumaine se balance sur le fil de fer d'une neutralité qui est constamment exposée aux secousses les plus violentes et qui se plait dans les expériences les plus osées. On sait qu'il existe entre la Roumanie et les puissances du Centre un traité qui, selon la conception du roi Carol, aurait obligé la Roumanie à prêter une aide armée aux puis-

1. Du 12 juin 1915 : *Wie denkt und fühlt Rumänien.*
2. Le 9 juin.

sances centrales[1], et qui l'obligerait maintenant à ne pas se joindre aux puissances adverses.

Les manifestations à Bucarest, au début de mai, avaient désagréablement surpris les Allemands. Les journaux ont essayé, alors, de présenter l'explosion du sentiment roumain comme « un exploit héroïque de la populace, laquelle comprend aussi les étudiants ».

Mais, comment est-il possible, demande la *Gazette de Francfort*, que, la guerre ayant éclaté, des sentiments se sont faits jour en Roumanie comme en Italie, auxquels ne s'étaient pas attendus ceux qui connaissent bien le pays? Pendant trente ans, la Roumanie avait vécu dans des rapports politiques et économiques intimes avec les puissances centrales; ses principaux hommes d'État avaient approuvé l'alliance avec l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie comme une mesure de suprême sagesse pour la Roumanie; sur la demande du cabinet roumain, l'Autriche-Hongrie avait promis, fidèle au traité, de venir au secours de la Roumanie contre la Bulgarie; un large fleuve de ressources financières s'était déversé de l'Allemagne sur la Roumanie; toute la vie économique du peuple roumain était liée à l'Allemagne par les liens les plus étroits. Eh bien! voici : *Il ne peut être question d'un sentiment national chez une population dont quatre cinquièmes sont des « illettrés obtus*[2] ». Quant aux milieux ayant des intérêts politiques, leurs sympathies n'allaient, déjà avant la guerre, à aucune des puissances centrales, mais à la France; ils éprouvaient même une vive répugnance pour l'Autriche-Hongrie. Cette répugnance ne s'étendait pas à l'Allemagne. Par contre, elle se manifestait avec une intensité particulière à l'égard de la Russie, l'ennemie héréditaire, qui, par une vile perfidie, s'était emparée de la Bessarabie, et dont les visées en Orient s'opposaient, inconciliables, aux intérêts vitaux de la Roumanie. Appelés à choisir entre la Russie et l'Autriche-Hongrie, immédiatement avant la guerre, les politiciens roumains avaient opté pour la monarchie danubienne. D'où vient donc le revirement d'aujourd'hui?

Et le journaliste allemand de répondre :

L'enthousiasme subit pour les Russes est en grande partie dû au rouble russe. La Russie et les puissances de l'Entente ont développé une activité habile et largement libérale, qui a trouvé chez les politiciens et les journalistes roumains un terrain plus fécond encore qu'en Italie.

Mais cela ne lui suffit pas pour expliquer le changement.

1. Les autres journaux allemands avaient déjà rafraichi la mémoire des hommes d'État roumains au sujet de ce traité.
2. *stumpfe Analphabeten.*

La splendeur magique qui se dégage de l'Entente a ébloui les populations quelque peu sauvages. Comme membre d'une société aussi distinguée que l'Entente, la Russie perdait jusqu'à un certain degré l'*odium* d'État sanguinaire. La fausse appréciation de la force respective des deux groupes de puissances laissait espérer la conquête de la Transylvanie, de la Bukovine, du Banat et de la Bessarabie, échauffait l'imagination de la populace, suggestionnait facilement les esprits dépourvus de critique et, enfin, faisait oublier non seulement les commandements de l'honneur, mais encore ceux de la préservation.

Ceux qui veulent du bien au peuple roumain dans son propre intérêt, comme c'est le cas des puissances centrales, doivent souhaiter qu'il ne considère pas son rôle, à cet instant, comme un chevalier d'industrie qui met tout son avoir sur l'espoir d'un gros gain et oublie les principes mêmes de son existence.

Le sort de la Roumanie, en passant du côté de l'Entente, ne serait pas celui d'un allié de la France et de l'Angleterre, mais d'un esclave de la Russie.

Voilà, dans la dernière phrase, le principal atout de la diplomatie allemande. Les autres journaux qui ne représentent pas d'intérêts commerciaux, en jouent également, encore avec moins de discrétion par rapport à la situation politique intérieure du pays. La *Gazette de Cologne* va jusqu'à accuser M. Take Jonesco, son frère, qui est recteur de l'Université de Bucarest, et d'autres personnages ententophiles en vue d'employer les moyens les plus bas pour entraîner l'opinion publique. Quant aux ménagements du sentiment populaire, les Allemands ignorent ce que c'est. Le 1er septembre dernier, moment critique pour les négociations diplomatiques, le *Berliner Lokal Anzeiger* jugea opportun de répandre sur les sympathies françaises des Roumains les inepties grotesques d'un Allemand, dont le chauvinisme outrecuidant et malotru avait été morigéné publiquement par des gens du monde de Bucarest. Ce sont des voyageurs de cette espèce, trop fréquente, on le sait, qui ont rendu les Allemands insupportables aux étrangers les mieux intentionnés.

Ce voyageur, donc, commence par constater que les Roumains sont « peu considérés » (terme « bénin », dit-il) à Paris. Mais (ici nous traduisons),

tout ce qui vient de Paris est en Roumanie beau et bon et superbe, que ce soit un général manchot ou le modèle fou d'un chapeau, une divette usée [1] ou un mauvais roman, une coquette (cocotte?) de bas étage ou un

1. *abgeleiert*, terme dont l'équivalent manque à notre lexique.

caissier infidèle[1]. Dans les salons de Bucarest l'origine française légitime amplement les choses les plus bêtes, les plus insipides, les plus misérables. Tout ce que la culture superficielle gauloise produit de plus futile, est sûr d'être accueilli en Roumanie avec une vénération reconnaissante. Et cela ne changera pas de sitôt. Toute la couche supérieure de la société du royaume a reçu son empreinte définitive à Paris; elle y a passé sa jeunesse; elle a craché sur le trottoir parisien son argent qu'elle eût regretté de dépenser en Roumanie. Dans les salons roumains on entend plus de français que de roumain. On ne saurait faire à un Roumain un compliment plus flatteur que de lui dire qu'il parle sa langue maternelle avec un accent français. Je dînais récemment dans un restaurant élégant de Bucarest. Lorsque l'orchestre joua la *Marseillaise*, tout le monde[2] se leva aussi naturellement qu'à l'église au moment de la prière. Moi, naturellement, je restais assis. Un officier roumain s'approcha de moi et m'invita à me lever. Je lui déclarai que j'étais Allemand et que je ne songeais nullement à m'associer à un hommage à la France. « Mais vous êtes l'hôte de ce pays », cria l'officier furieux. « Bien, répondis-je tranquillement, cela peut m'obliger à me lever lorsque vous faites jouer votre hymne national, mais pas lorsque vous faites jouer celui de la France. » L'officier se détourna, hors de lui. Le public siffla et hurla. Plus tard un Roumain de ma connaissance vint à ma table et me dit très sérieusement : « Vous n'auriez pas dû faire cela. Si vous étiez resté assis pendant qu'on jouait l'hymne roumain, personne ne vous en aurait voulu, mais rester assis pendant qu'on joue la *Marseillaise*, cela ne se fait pas dans ce pays. La Roumanie — c'est une affaire d'opinion; on ne saurait exiger que tout le monde s'inclinât devant la Roumanie; mais Paris, la France, ce n'est plus une affaire d'opinion. Tout homme cultivé doit à la France reconnaissance et vénération. » Et il conclut par cette phrase lapidaire : « Celui qui n'éprouve pas de respect pour la France, se retranche lui-même par là tout simplement de la société civilisée européenne ». L'homme qui parla ainsi était un professeur célèbre de l'Université de Bucarest. Quelques jours plus tard, j'eus un entretien avec un officier d'un grade très élevé dans l'armée active. Il m'affirma juger les choses « très objectivement ». Il avait passé par Saint-Cyr, mais il avait toujours cherché à se renseigner sur l'Allemagne. Il était un admirateur de l'armée allemande, qu'il appelait la machine de guerre la plus perfectionnée du monde; mais, quant à l'âme du peuple allemand, celle-ci ne pouvait s'attendre à être comprise en dehors des poteaux de frontière noirs-blancs-rouges. « Puis-je vous demander, mon général, où vous avez étudié l'âme populaire allemande? » osai-je répliquer modestement. « Principalement dans l'excellent livre de votre compatriote Wettérlé, qui nous a ouvert les yeux à nous tous sur les visées de l'Allemagne » — telle a été sa réponse.

1. *Portokassendefraudant*, mot allemand incomparable.
2. *Alles*, tout, dans l'original.

Cette fois encore, la censure diplomatique allemande a fait litière de la dignité d'une petite nation neutre qu'elle sent hostile. Le mépris de ces « impondérables » que sont les sentiments populaires, est un système. Les Roumains ne sont pas les seuls à se méfier de l'Allemagne depuis le commencement de la guerre. Cela n'empêche point la presse allemande d'escompter dès maintenant les « relations de confiance » qui s'établiront après la guerre entre l'Allemagne et la Roumanie.

*
* *

A l'égard de la Grèce la presse allemande a montré une discrétion significative. Plus que dans les autres pays balkaniques, les sympathies bien connues du peuple grec et les fluctuations de sa politique intérieure durant cette année de guerre, fournissaient aux chroniqueurs allemands matière à des considérations rétrospectives et à des spéculations sur les intérêts d'un pays que la Germanie impériale espère s'attacher. Mais on chercherait vainement un article sensationnel et direct de reportage social, politique ou militaire. En comparaison avec la Roumanie, la Grèce est traitée avec ménagement.

Cette discrétion est de commande. La censure diplomatique, inspirée sans doute de plus haut, avait donné une consigne précise : étant donné les intelligences que la diplomatie impériale possède à Athènes, ne pas gêner l'activité qu'elle y déploie et se borner à contrebattre les efforts de la presse de l'Entente, en particulier ceux de la diplomatie anglo-française. A travers nos propres journaux, la presse allemande devait atteindre notre diplomatie, dénoncer ses procédés, révéler ses noirs desseins, présenter comme illusoires, voire dangereuses, ses promesses de séduction. Le *Temps*, qui pour les journalistes allemands est toujours « inspiré par le Quai d'Orsay », est parmi les plus épluchés. La *Gazette de Cologne* a le ton voulu pour ce genre de campagne de dénigrement et d'insinuation. Elle s'étonne[1] que, Venizelos parti, la diplomatie franco-anglaise ne renonce pas à ses « manigances ». Lorsque les élections eurent

1. *Neue Franzoesische Machenschaften in Athen*, 19 avril 1915, à propos d'une dépêche Havas annonçant le retour du prince Georges à Paris.

ramené M. Venizelos au pouvoir, le *Temps* et le *Gaulois*, qui avaient commenté les conséquences de cet événement, furent accusés de vouloir « cyniquement » jeter les États balkaniques les uns contre les autres pour, en fin de compte, assurer à l'Entente la part du lion dans l'infâme « trafic des territoires » auquel elle se livrait[1].

Une autre fois, c'est un article de René d'Aral dans le *Gaulois*, qui déchaîne les sarcasmes de la *Gazette de Cologne*[2] : on est nerveux à Paris, parce que les Etats balkaniques n'ont aucune envie de « risquer leur peau » pour les Alliés réduits à implorer leur secours pour sortir d'embarras! Une seule fois le journal rhénan fait allusion aux « sympathies profondément enracinées du peuple hellène pour la Quadruple-Entente », mais c'est pour mieux souligner combien la combinaison imaginée pour satisfaire la Bulgarie avait blessé l'amour-propre de la Grèce : « Des démarches de ce genre travaillent mieux contre l'Entente que la propagande la plus fanatique des agents allemands[3] ».

La *Gazette de Francfort* prend des chemins moins indirects. Elle rapporte une communication que le correspondant des *Nouvelles de Bâle* a envoyée à son journal. C'est un bel échantillon de perfidie. « On s'impatiente à Paris, dit ce correspondant *neutre*. On se rend compte qu'à Athènes comme à Sofia la résistance aux projets de l'Entente vient de la cour. Il n'y aurait donc rien d'étonnant, en ce moment-ci surtout où une solution devient urgente, qu'on montât une « agitation contre la dynastie », à l'aide d'agents qu'on pourra désavouer le cas échéant, et de quelques éléments favorables à l'Entente. Ce ne sont là que des hypothèses, mais *les moyens d'usage sont épuisés*, et on a hâte d'aboutir. » Le procédé est vraiment typique.

Le même journal[4] vient de faire connaître au public allemand, d'après une nouvelle datée de Salonique, le mal que faisait à la réputation de l'Allemagne un journal local rédigé en langue française, l'*Opinion*. « Cette feuille ne recule devant aucune calomnie à l'adresse des Allemands. Les autorités la tolèrent, quoiqu'elle fasse

1. 4 juin 1915; *Griechenland, Bulgarien und die Dreiverbands-Diplomatie.*
2. *Der diplomatische Kampf um die Balkanstaaten*, 13 juillet 1915.
3. *Das beleidigte Griechenland*, 13 août 1915.
4. 1er septembre 1915.

plus de tort aux intérêts grecs que de bien aux intérêts de l'Entente » (!) On trouve d'ailleurs à Salonique le *Matin*, le *Temps*, l'*Illustration* et une foule d'autres périodiques français illustrés à bon marché. Une feuille anglaise, *War News*, publiée sous le patronage du Consul général d'Angleterre, a dû cesser de paraître « parce que les mauvaises nouvelles de Russie qu'elle ne pouvait pas passer sous silence, démoraliseraient trop ceux à qui le journal était destiné ». « Considérant que les sentiments dans l'ancienne comme dans la nouvelle Grèce se sont beaucoup modifiés en faveur des puissances centrales, et qu'on sait ici, dans beaucoup de milieux, que la presse de la Quadruple-Entente ment et dénature les faits, il est regrettable que les journaux illustrés allemands ne se trouvent pas à Salonique. »

Il serait curieux qu'un journal comme la *Gazette de Francfort* fût à court de nouvelles sur la Grèce au point d'être réduite à reproduire de semblables sornettes. Le *Berliner Tageblatt*, qui traite les questions balkaniques avec une prédilection marquée et, il faut l'avouer, avec assez de sang-froid, semble avoir interrompu la publication des études que devait faire sur place son correspondant balkanique, le Dr Léo Lederer. Celle que nous avons vue, la première sans doute, est datée de Salonique[1]; elle se termine par les phrases suivantes, que la censure diplomatique allemande n'a pas arrêtées :

> Une chose est certaine pour moi, c'est que la deuxième guerre balkanique n'a pas été la dernière dont ce pays (la Thrace et la Macédoine) est l'enjeu. Que l'une ou l'autre des nations balkaniques ou que toutes laissent passer le moment psychologique pour entrer dans la grande guerre mondiale, la guerre des puissances déchaînera avec une nécessité fatale[2] la troisième guerre balkanique.

Nous savons avec quelle continuité le *Berliner Tageblatt* défend la politique de la poussée allemande vers le sud-est, vers Constantinople. T. W., son rédacteur en chef, qu'un long séjour à Paris a mis au courant de la politique française à l'égard du Levant, a écrit sur la question des articles que nous avons toutes raisons de croire inspirés. Or, il ne s'est guère attardé aux questions de politique grecque.

1. Le 19 juillet.
2. *mit Naturnotwendigkeit.*

L'attitude de la presse allemande à l'égard de la Grèce méritait d'être signalée. Il ne lui manquait ni l'occasion, ni l'envie de dire à l'opinion grecque quelques-unes de ces « vérités objectives » dont elle a le secret. Priée de n'en rien faire, elle a dépensé son activité contenue à dénoncer aux patriotes grecs le moindre geste de l'Entente, la moindre phrase de nos journaux qui pût donner lieu à un commentaire désobligeant. C'est le genre de « critique » où elle excelle.

*
* *

L'énigme bulgare a duré de longs mois. La presse allemande en a suivi les phases avec un intérêt soutenu. La diplomatie qu'elle avait mission de seconder, était en excellente posture à Sofia, surtout à partir du moment où la Turquie fit cause commune avec les puissances centrales.

Avant le 19 septembre, anniversaire national de la Bulgarie, les journaux allemands font à peine allusion à la personne du roi et à ses attaches austro-allemandes. Ce jour-là des vœux lui sont présentés, discrets, mais significatifs, par plusieurs feuilles berlinoises, dans des articles qui retracent l'histoire du jeune royaume.

Sous la conduite prudente de son roi, la Bulgarie accomplira son devoir national et en même temps celui qui lui reviendra dans la nouvelle Europe : elle deviendra le lien solide entre l'Occident et l'Orient, et servira de pont aux échanges économiques et culturels. Une ère de grandeur s'ouvre pour la Bulgarie. La politique de son souverain saura trouver les conceptions grandes et larges dont notre époque a besoin [1].

Le roi Ferdinand, qui a déjà donné tant de preuves de sa perspicacité politique, est d'accord avec ses conseillers sur la nécessité de ne point toucher au *statu quo* dans les Détroits. Ce qui se passe aujourd'hui sur les bords de la Maritza — la remise solennelle des territoires cédés par la Turquie à la Bulgarie — signifie le triomphe de l'effort allemand. Cet événement signifie l'accession pacifique de l'Orient aux puissances centrales et le développement futur des intérêts économiques communs en indépendance complète de toute concurrence hostile — pour le salut et pour la prospérité de tous les peuples, de la mer du Nord au golfe Persique [2].

Quelques semaines auparavant, le *Lokal Anzeiger* était allé plus

1. *Gazette de Voss*, 19 septembre 1915 : *Der bulgarische Gedenktag.*
2. *Berliner Lokal Anzeiger*, 19 septembre 1915 : *Grossbulgariens Gedächtnisstag.*

loin. Pour « la deuxième année de la guerre[1] », il prédisait au tsar des Bulgares le rôle de modérateur des Balkans :

Depuis des mois, nous avons fait remarquer ici les chances considérables, offertes au tsar Ferdinand par la présente guerre, pour exercer son action d'homme d'État. Si nous sommes bien renseignés, ce monarque intelligent est disposé à s'en servir pour le bien de son pays.

Il est très possible que nous verrons bientôt en lui l'homme d'État qui prendra en mains d'une façon supérieure le règlement de la situation politique dans les Balkans. Cette tâche exige des dons exceptionnels, et on s'accorde à les reconnaître au tsar bulgare. Il semble avoir compris que, pour assurer la coopération future des États balkaniques entre eux, il était nécessaire de faire disparaître, ou de réduire au moins, les frictions existantes. Certes, il n'est pas facile, mais il est possible de mener à bonne fin cette tâche politique de manière à assurer une entente supportable entre les peuples méridionaux. Le premier devoir du tsar pour arriver à ce but, est de sauvegarder les intérêts de la Bulgarie, et avec ce devoir est compatible, pour être achevée ultérieurement, la mise en ordre générale des affaires dans les Balkans. Le tsar peut être certain que l'Allemagne et ses Alliés l'y aideront. Dès maintenant, des troupes allemandes et austro-hongroises le couvrent à l'Est; dans le Sud, la Turquie retient les puissances qui veulent frustrer la Bulgarie de ses espérances légitimes. La solution de cette question politique est de la plus haute importance; elle amènera bien des clartés si on sait utiliser rapidement et vigoureusement l'heure favorable qui est venue.

Cet article a été dicté à Berlin. Son langage amphigourique ne trompera ni les Grecs, ni les Roumains. La politique allemande veut faire de la Bulgarie l'État prédominant dans les Balkans, et de Ferdinand le gardien dévoué de la route que les Austro-Allemands cherchent à se frayer vers Constantinople.

Le plan ne manque pas de grandeur. Il est de nature à séduire l'amour-propre bulgare encore meurtri par les déceptions du traité de Bucarest. L'heure est singulièrement propice pour l'exécuter. Radoslavow est un ancien étudiant de Heidelberg. Celui qui le conseille au nom de Guillaume II est un « patricien de Hambourg », sorti de la carrière consulaire et bien préparé pour faire miroiter devant les yeux du ministre de Ferdinand l'immense fortune économique que vaudra à la Bulgarie le trafic austro-allemand par la route qui mènera de l'Elbe à Bagdad. Comment le gouvernement

1. Le 2 août 1915.

bulgare douterait-il de la sincérité de ceux qui se posent en libérateurs des Balkans, puisque toute leur presse est unanime à faire les mêmes promesses généreuses, quoique vagues, sans demander autre chose, en apparence du moins, que la neutralité?

Le *Berliner Tageblatt* développe le même projet avec une discrétion persuasive et dans le langage tranquille et positif de quelqu'un qui « sait ». Ici les attaches de son rédacteur en chef avec les bureaux de la Wilhelmstrasse deviennent certaines. Théodor Wolff, pour ne pas le désigner toujours par ses initiales, n'est pas de « ces politiciens qui, méconnaissant les réalités, s'échauffent aux fantaisies de leur cabinet de travail, ni de ceux qui prétendent élever la force à la hauteur d'un principe national; il ne rêve pas davantage le rêve « germanique », quelque beau qu'il soit ; il regarde vers le Sud-Est[1] ».

Toujours et toujours il faut insister sur ce point que nous n'avons, en vérité, nullement besoin de la Roumanie. Une politique pouvant nous mener à l'entente avec la Bulgarie nous sera beaucoup plus utile pour le présent et pour l'avenir. C'est un de nos plus importants devoirs de réconcilier la Bulgarie avec la Grèce et d'assurer ensuite, en collaboration avec une Bulgarie forte, le chemin vers l'empire ottoman, où, dès les premières années après la guerre, on trouvera le plus rapidement de nouveaux gains économiques. Et les intérêts de la Bulgarie, dont l'étreinte roumano-serbe empêche le développement naturel, sont tellement identiques aux nôtres que réellement on comprendrait difficilement qu'à Sofia on laissât passer sans le saisir le moment favorable[2].

Peu de jours avant[3], le journal avait donné une longue correspondance sur la « situation de Radoslavow ». C'était une occasion pour résumer les misères actuelles du pays isolé de tous les côtés et pour justifier ses aspirations vers un avenir plus digne de son développement économique, social et militaire.

On aurait tort, y est-il dit, de juger les Bulgares d'après les intrigues quelque peu orientales, et parfois sanglantes, de leur politique intérieure[4]. La Bulgarie a des écoles, elle a une armée. On aurait tort aussi de pré-

1. *Berliner Tageblatt*, 16 août 1915.
2. *Ibid.*, 26 juillet 1915.
3. *Ibid.*, 16 juillet 1915.
4. La *Gazette de Voss* du 19 août donne une interview de M. Genadiew que cet homme politique n'aura pas lue avec plaisir. Le journaliste allemand y fait des insinuations peu flatteuses pour l'honorabilité civile et politique de l'ancien ministre, suspect de sympathies avec les puissances de l'Entente.

tendre que les Bulgares ont oublié leurs amis français et anglais. Radoslavow lui-même, tout germanophile qu'il soit, tient beaucoup à conserver à son pays ces amitiés qu'il juge précieuses. Car, il est réaliste et il faut qu'il le soit. Sa tâche de refaire dans son pays malchanceux ce que des prédécesseurs ont défait en allant trop vite et trop loin, est délicate et difficile.

C'est la note « sympathique ». T. W. lui aussi la touche[1], mais pour l'éliminer du calcul bulgare.

Seuls des cerveaux sept fois cloués méconnaissent jusqu'à quel point des raisons de sentiments et notre manière différente de concevoir les droits et les particularités politiques et individuelles d'autrui ont travaillé contre nous. Si d'aucuns continuent à croire que nous n'avons pas à compter avec ces « impondérables », ils commettent une erreur de présomption; ils font le contraire d'une politique réaliste. Peu de choses nous auront valu autant d'antipathie chez les nations neutres que l'intarissable bavardage sur la culture que soi-disant nous voulions faire triompher et qui n'a rien du tout à voir dans cette guerre purement politique.... Mais, en Bulgarie, les impondérables, la sympathie et l'antipathie, n'ont eu qu'une importance minime.

Selon T. W., Radoslavow « visant clairement le but à atteindre », aurait refoulé tout sentiment, même celui de l'amertume conçue après la défaite et l'isolement par la paix de Bucarest. Il veut ce qui est possible et fait ce qui est nécessaire. C'est ainsi qu'il s'est allié aux Turcs[2], en renonçant à Andrinople, à Kirk-Kilissé. Couvert de ce côté, il cherchera à recouvrer ce que la Bulgarie a perdu indûment; il réalisera l'unité nationale sans attendre des cadeaux de personne; il empêchera qu'à ses côtés se postent ou soient postés des voisins trop puissants qui continueraient à priver d'air son pays. Trois cartes publiées naguère par le *Petit Parisien* (elles ont fourni à T. W. le prétexte de son article) montrent, la première l'étendue actuelle des États Balkaniques, la seconde les frontières prévues après la première guerre contre les Turcs, et la troisième les dernières propositions faites par la diplomatie franco-anglaise en vue d'une revision du traité de 1913. Ces cartes ont prouvé à la Bulgarie « avec la plus évidente clarté, dit T. W., que son salut n'est décidé-

1. *Berliner Tageblatt*, 13 septembre 1915.
2. *Berliner Tageblatt*, 28 septembre 1915. *Der Maritza-Vertrag*, expose l'intérêt économique, politique et militaire de l'arrangement turco-bulgare, comme défense contre la politique d'absorption russe et comme complément de celle des puissances centrales dans le Levant.

ment pas du côté de l'Entente ». Naturellement, tous les journaux allemands ont insisté tant et plus sur le caractère dangereux des dites propositions pour les nations balkaniques, et principalement pour la Bulgarie[1].

Certains d'entre eux, la *Gazette de Cologne* surtout, ont pour tâche spéciale de commenter les articles de la presse parisienne, qui « jour par jour se fait mettre sur le bon chemin par le Ministère des Affaires Étrangères »[2]. Ils le font sur le ton haineux et lourdement sarcastique qui leur est coutumier[3].

D'autres font préciser les aspirations bulgares par des diplomates du pays. Dans la *Gazette de Voss*[4] « un homme politique bulgare très en vue » fait savoir au public allemand que « dès le début de la guerre mondiale, le gouvernement bulgare était parfaitement fixé sur l'attitude qu'il prendrait entre les deux groupes belligérants ». « Quoi qu'on dise encore officiellement de la politique de neutralité bulgare, en réalité, les Bulgares peuvent être considérés dès maintenant comme les alliés de l'Allemagne et de l'Autriche; dans peu de temps, espérons-le, l'intervention active de la Bulgarie le prouvera. » L'orientation de la politique bulgare vers les puissances du centre date de la paix de Bucarest, en 1913. Mais

pour affermir l'opinion publique bulgare, surtout en présence de l'agitation infatigable qu'entretiennent les puissances de la Quadruple-Entente afin de miner la confiance de la Bulgarie envers les empires du centre, la presse allemande et autrichienne pourrait faire beaucoup. Elle devrait faire ressortir plus souvent et plus expressément ce qu'à l'avenir pourra espérer la Bulgarie amie de l'Allemagne. Il est surtout de toute importance que l'opinion publique allemande elle aussi reconnaisse pleinement les droits bulgares sur la Macédoine. On a su gré au Chancelier allemand d'avoir dit au Reichstag que les victoires des coalisés en Orient auraient pour conséquence la liberté complète pour les pays des Balkans, mais on serait particulièrement désireux en Bulgarie d'entendre dans la presse allemande des commentaires qui encourageraient et affermiraient les espérances bulgares.

1. *Gazette de Cologne*, 12 juin 1915. *Das jüngste Angebot des Vierverbandes an Bulgarien*; — *Gazette de Voss*, 18 juin 1915. *Die Versprechungen der Vierverbündler*; — *Gazette de Cologne*, 8 juillet 1915. *Franzoesisches Werben um Bulgarien*; — *Berliner Lokal-Anzeiger*, 18 août 1914. *Bulgarien und die Balkanstaaten*; — *Gazette de Cologne*, 18 août 1915. *Werbungen um Bulgarien*, etc.

2. *Gazette de Francfort*, 26 septembre 1915.

3. *Gazette de Cologne*, 8 juillet 1915, 18 août 1915, etc.

4. Du 28 août 1915, *Bulgariens Erwartungen*.

Une autre — ou peut-être la même — « personnalité bulgare haut placée et qui est au courant des vues dominantes à Sofia », faisait huit jours après, au *Berliner Tageblatt*[1], des déclarations analogues sur la portée de l'arrangement turco-bulgare. « L'armée bulgare ne marchera pas contre la Turquie. Si elle était dans l'obligation de marcher, ce qui dépendra de circonstances nouvelles pouvant se produire, ce sera avec les armées austro-allemandes. » « La haine contre la Serbie, l'impossibilité désormais acquise des Russes d'exercer des représailles contre la Bulgarie, enfin, l'échec des opérations des Alliés aux Dardanelles, ont fait en Bulgarie l'unité politique et nationale en faveur des puissances du centre. »

Cette déclaration semble paraphraser un télégramme que le correspondant de la *Gazette de Voss* avait pu envoyer à son journal, de Sofia, le 31 août. Dans ce télégramme, qui annonçait le rejet des « marchandages » de l'Entente, il est dit que les concessions turques comportaient comme contre-partie pour la Bulgarie « un élargissement de la neutralité bienveillante pratiquée jusque-là » à l'égard de la Turquie et à l'égard des puissances du centre.

Pour l'instant, dit le correspondant, il vaut mieux ne pas préciser en quoi consistera cette neutralité élargie. On le verra plus tard quand les choses seront suffisamment avancées sur le front du Danube; il faudra voir alors comment la Bulgarie pense arriver à son compte en Macédoine. Car, naturellement, elle n'a pas renoncé à cette province.

Le 11 septembre, la *Gazette de Francfort* résuma à son tour la situation dans un article de fond. En favorisant la Serbie, en 1913, aux dépens de la Bulgarie, l'Entente a commis une faute dont les conséquences se retournent maintenant contre ellle. La haine du Serbe a fait du Bulgare l'allié du Turc, c'est là l'essentiel. L'événement constitue pour l'Allemagne une victoire « de l'esprit et du droit qui donne les meilleures garanties pour les batailles futures de ses armes ».

Nous arrêtons là notre revue des principaux articles consacrés au problème bulgare par les quotidiens allemands. Le désir que la personnalité politique avait confié à la *Gazette de Voss* n'a pas été exaucé : la presse allemande n'a rien dit de précis, jusqu'ici du moins, sur le

1. 4 septembre 1915.

prix que les puissances du Centre payeront le concours de la Bulgarie. Est-ce pour cacher à la Roumanie et à la Grèce les intentions de la diplomatie austro-allemande à l'égard de leur ambitieux voisin? La censure diplomatique de Berlin semble avoir veillé sur ce point, comme d'ailleurs sur tout le reportage balkanique, avec un soin particulier. Le chancelier lui-même n'a pu faire à ce sujet que la promesse vague « d'une indépendance complète des États Balkaniques ». Mais nous pouvons deviner d'après les journaux que cette indépendance ne sera pas basée sur un équilibre de puissance, comme le voudrait la diplomatie franco-anglaise, mais sur la police que fera l'Allemagne le long de sa route à travers les Balkans. « Nous voulons que la liaison avec l'Empire allemand nous demeure assurée à présent et dans l'avenir », a déclaré T. W. dans le *Berliner Tageblatt*[1]. Cette liaison se fera moyennant un débouché de la Bulgarie vers la frontière austro-hongroise.

La *Gazette de Voss*[2] va plus loin. « A présent, la décision de l'histoire du monde veut donner une solution à de vieilles querelles également dans les Balkans : la Russie en sera exclue pour toujours, et la Bulgarie saura y trouver sa place à côté des puissances pour lesquelles la force de sa situation sera la garantie de leur propre repos et d'un état de choses net ».

Voilà la promesse faite à Ferdinand Ier, en outre des territoires à reprendre à la Serbie. Une puissante Bulgarie gardera la route allemande. Les neutres intéressés — Roumains et Grecs — seront placés dans la dépendance économique et stratégique des Austro-Allemands et de la Bulgarie.

En dénonçant l'union et l'équilibre balkaniques tels que l'Entente aurait voulu les refaire, « parce que la Bulgarie étoufferait, comme par le passé, entre une Serbie, une Roumanie, une Grèce plus fortes qu'auparavant »; en brandissant le spectre de la Russie maîtresse de Constantinople; en ravivant sans cesse la haine des Bulgares contre ceux qui en 1913 les ont — au dire des Allemands, alors en réalité *tertii gaudentes* — « indûment » frustrés d'avantages « glorieusement gagnés », c'est-à-dire contre les Serbes et leurs protecteurs, la presse

1. 13 septembre 1915-20 septembre 1915.
2. 19 septembre 1915.

allemande aura contribué à déchaîner une nouvelle conflagration balkanique. Elle a rempli sa mission.

Pour notre part, nous y avons relevé des aveux significatifs[1].

La diplomatie austro-allemande avait préparé depuis longtemps la poussée vers Constantinople. Ses armées sont sur le point de « continuer sa politique ». Les Bulgares, comme les Turcs, leurs servent d'instruments. Si une récompense leur sera accordée lors de la curée — si curée il y a —, les uns et les autres ne devront pas compter sur la générosité allemande. La politique de l'Allemagne restera réaliste. Elle a « désappris la sentimentalité ». Une Bulgarie puissante et prédominante dans les Balkans, une Serbie non supprimée, mais diminuée, une Roumanie et une Grèce placées à la remorque économique et politique des empires du centre, telle est l'utopie allemande : elle méconnaît la justice; elle remplace l'équilibre par la force.

***

La conflagration mondiale revient au foyer d'où l'ambition austro-allemande l'a fait jaillir. La lecture des journaux allemands pendant la première année de guerre ne laisse aucun doute sur le soin avec lequel les diplomates du Ballplatz et de la Wilhelmstrasse l'avaient préparée. Les articles concernant le problème balkanique suffiraient pour démontrer pourquoi ils l'ont allumée en juillet 1914. C'est une guerre purement politique, ainsi que l'avoue T. W. dans le *Berliner Tageblatt*. Pour la mener à bonne fin dans les conditions escomptées par l'État-Major, il aurait fallu que la préparation *politique* des Austro-Allemands fût aussi parfaite que l'était leur préparation militaire. Ainsi l'entendait, sans doute, von Clausewitz. Or, la campagne de la presse allemande dans les pays neutres a révélé une étrange insuffisance de la première, insuffisance que les mécomptes de la lutte armée ne font qu'accentuer. M. Hugo Preuss[2] y ramène la défiance que l'Allemagne inspire autour d'elle. Nous avons pu con-

1. La *Gazette de Voss* du 19 septembre 1915 déclare expressément ceci : « A propos des propositions de l'Entente, la politique de la Bulgarie ne peut pas viser à conserver ou à consolider à la Serbie la position conquise par trahison ; la Bulgarie ne veut pas aider à l'agrandir, mais elle veut la diminuer. »

2. *Das deutsche Volk und die Politik* (Iéna, 1915).

stater l'existence de ce sentiment chez toutes les nations neutres qui ont conscience de leur individualité et de leur dignité politiques, et qui ne sont nullement disposées à se laisser dépouiller de l'une et de l'autre par la force[1].

V. H. F.

1. Nous avions terminé notre étude lorsque la Bulgarie prit partie ouvertement pour les empires du centre. Les armées austro-allemandes ont commencé la « poussée vers l'Est ». Les journaux qui l'ont préconisée avec tant d'assurances, agissaient donc par ordre; leurs indications et leurs réticences étaient commandées par la « politique ». Nous verrons avec quel succès les armées continueront cette politique.

LA RÉORGANISATION
DE L'ADMINISTRATION DES VILLES DU MAROC
PAR LE PROTECTORAT[1]

L'organisation d'un régime municipal adapté aux villes marocaines était, pour le Protectorat, une nécessité d'autant plus urgente que les Européens, résidant pour la plupart dans les villes, souffraient des défauts de l'ancienne administration urbaine, plus encore que de toutes les autres lacunes du Maghzen.

Il y avait bien eu une certaine administration urbaine marocaine, mais elle était mal conçue : les Marocains n'ayant pas su distinguer les différences essentielles qui séparent l'administration des villes de celle des tribus, elle était surtout mal exercée, faute d'argent et de fonctionnaires intègres.

Chacune des villes était placée sous l'autorité d'un Pacha[2] qui portait bien un titre différent de celui du fonctionnaire chargé du gouvernement d'une tribu, le Caïd, mais dont les fonctions, en fait, étaient les mêmes.

L'un et l'autre confondaient en eux tous les pouvoirs du Sultan : ils étaient à la fois administrateurs, juges, collecteurs d'impôts et chefs militaires.

Leurs fonctions ne se distinguaient que par suite de circonstances de fait qui rendaient prépondérantes pour les Caïds les fonctions de percepteur d'impôts, et pour les Pachas les fonctions administratives ou judiciaires.

1. L'auteur du présent article, M. Louis Holtz, étant mort avant la publication de son étude, M. E. Vatin-Pérignon, officier d'ordonnance du Résident Général de France au Maroc, a bien voulu se charger de la correction des épreuves et des remises au point nécessitées par l'évolution rapide des institutions du Protectorat. Nous lui adressons ici nos plus vifs remerciements. (N. D. L. R.)

2. Le titre de Pacha au Maroc est attaché à la fonction, contrairement à ce qui a lieu dans l'Empire Ottoman, où il est attaché à la personne.

A côté du Pacha, chef de la ville, généralement assisté d'un lieutenant ou Khalifa, étaient placés trois hauts fonctionnaires : le Cadi, le Mohtasseb, et l'Amin el Mostafadat.

Le Cadi n'appartient pas à proprement parler à l'administration municipale, et nous ne rappelons sa présence que pour l'en distinguer : c'est le juge coranique. A l'origine, il a dû être chargé de tous les litiges, mais peu à peu le Pacha d'une part, le Mohtasseb d'autre part, ont usurpé une partie de sa compétence : il n'est resté que le juge des questions de droit, spécialement des affaires de successions, ou de droit immobilier toujours délicats en pays musulman. Inversement le Pacha, en vertu de ses pouvoirs de police, est le juge des questions de fait, et des affaires de petit criminel; le Mohtasseb est enfin le juge des affaires commerciales.

Le Mohtasseb, ou prévôt des marchands, a des fonctions d'une élasticité inquiétante — les Marocains l'appellent el-Fdouli, l'intrus — c'est le chef des corporations de la ville, il rend la justice entre les commerçants, il assure la police des marchés et possède un droit de contrôle et d'intervention dans toutes les questions commerciales. Il doit notamment marquer les mauvaises marchandises, et punir ceux qui se rendent coupables de tromperie commerciale; chose plus grave : il détermine le cours auquel doivent être vendues les denrées alimentaires.

Dans un autre ordre d'idées, il était chargé de la vente des denrées appartenant au Sultan, et provenant soit des revenus des biens domaniaux, soit de dons ou d'impôts en nature. Pour faciliter ces ventes et les opérer à meilleur compte, le Mohtasseb commençait généralement par interdire aux particuliers de vendre, ce jour-là, les mêmes produits que Sa Majesté Chérifienne.

Les impôts urbains, les mostafadat, c'est-à-dire les droits de porte et les taxes de marchés ne sont pas, comme les impôts des campagnes, perçus directement par le chef administratif, ici par le Pacha; ils sont perçus par un fonctionnaire spécial, l'Amin el Mostafadat.

Ce singulier receveur ne tenait aucune comptabilité, ne délivrait aucun reçu, et se bornait à transmettre au Maghzen le minimum nécessaire pour éviter la révocation.

Si l'on ajoute à ces hauts fonctionnaires un rudiment de police

municipale, dirigée par les chefs de quartiers (Moqaddemin el homat) désignés par leurs voisins, et exercée par les moualin dôr ou agents de la force publique, des chefs de corporations placés sous les ordres du Mohtasseb, servant d'intermédiaires entre lui et les différents corps de métiers, enfin des commis sous les ordres de l'Amin el Mostafadat, on aura une idée d'ensemble de l'administration urbaine antérieure au Protectorat.

Tous ces fonctionnaires avaient acheté leurs charges à beaux deniers comptants, tant du Sultan lui-même que des hauts fonctionnaires du Maghzen, aussi usaient-ils des pouvoirs quasi illimités dont ils disposaient, au mieux de leurs intérêts : sans cruauté inutile — il faut leur rendre cette justice — mais en gens pratiques qui savaient que la faveur du Sultan est éphémère, qu'elle demande à être entretenue par des hedya[1] et par de riches présents aux grands du Maghzen, mais que cette faveur durant, il est loisible de faire fortune au service de l'État.

On peut comprendre que, dans ces conditions, l'entretien des villes devint pour les fonctionnaires marocains une chose secondaire. Mais eussent-ils été animés d'un zèle bien invraisemblable pour l'intérêt public, il ne leur eût pas été possible d'y pourvoir faute de ressources régulières. Toutes les recettes, même celles qui avaient un caractère nettement local, comme les droits de portes ou les droits de marchés[2], étaient, après les prélèvements des fonctionnaires locaux, destinées au trésor de l'État.

En d'autres termes, il n'existait pas de recettes locales. Dans ces conditions, il eût été logique que l'État, qui encaissait les recettes, prit aussi à sa charge les dépenses municipales. Il n'en était rien. Le Maghzen s'était fait un principe de s'emparer de toutes les ressources du pays, et de ne jamais contribuer à ses charges.

Aussi, rien ne peut donner une idée de l'état de saleté, de misère et de délabrement où étaient tombées la plupart des villes marocaines peu avant le Protectorat.

1. On entend par hedya des dons volontaires que les croyants font au Sultan, considéré comme chef religieux, à l'occasion des grandes fêtes.

2. Les droits de porte sont des perceptions faites à l'entrée des villes, comme nos octrois; quant aux droits de marchés, ils sont perçus sur la vente de certaines denrées proportionnellement au prix de vente. Voir le chapitre relatif à l'organisation financière de notre *Traité de Législation Marocaine*.

Les rares travaux qui y étaient entrepris étaient dus à l'initiative privée, intervenant par la création de habous affectés à des ouvrages municipaux, tels que fontaines, ponts, puits, canalisations d'eau, ou établissements de bains maures[1].

Encore, ces habous étaient-ils souvent détournés de leur destination par la prodigalité des Sultans, qui s'en emparaient pour les donner à des favoris, et par l'infidélité des nadirs, chargés d'en assurer la garde, qui les vendaient comme leurs biens propres.

***

Telle était la situation lamentable des villes du Maroc que, bien avant le Protectorat, les Européens avaient compris la nécessité d'y remédier. Ils n'intervinrent d'ailleurs pas pour perfectionner l'administration indigène : c'était une révolution impossible étant donnés les errements et la mentalité des fonctionnaires marocains; mais ils s'efforcèrent de profiter de l'anarchie générale pour remplir de leur propre initiative le rôle de la municipalité indigène.

C'est à Tanger, la plus européenne des villes du Maroc, jusqu'au Protectorat, que se montra d'abord cette initiative. Les Européens organisèrent entre eux une association à l'effet d'assumer en commun la charge des travaux municipaux du quartier européen.

Les fonds nécessaires étaient fournis par des cotisations volontairement payées par des Européens, à la bonne volonté desquels suppléait s'il était nécessaire l'autorité morale des consuls[2].

Cette « municipalité privée », qui rappelle par certains côtés les anciens fondoucks des « nations » chrétiennes de l'Empire Ottoman, devait, après avoir été reconnue officiellement par le Sultan du Maroc, être appelée à la haute fortune diplomatique que l'on sait.

En 1907, les Puissances réunies à Algésiras, comprenant la nécessité de créer de nouvelles ressources au Sultan, l'autorisèrent à frapper les immeubles urbains des Européens d'un impôt, connu sous le nom de taxe urbaine. Il est juste en effet de remarquer à la

1. On sait qu'on entend en droit musulman, sous ce nom de habous, l'affectation perpétuelle d'un immeuble à une personne morale (ville, mosquée, zaouïa, etc.) à charge d'entretenir une œuvre pie déterminée.

2. Au moins au début, car dans la suite les différentes législations européennes autorisèrent leurs consuls à taxer leurs nationaux résidant à Tanger.

décharge du Maghzen que, s'il ne faisait rien pour l'entretien des villes, les Européens, qui se dispensaient de payer l'impôt, n'étaient guère en droit de se plaindre.

Payant l'impôt, les Européens entendirent en contrôler l'emploi. Il fut convenu que le produit de la taxe urbaine serait divisé par moitié, l'une allant au trésor Chérifien, l'autre restant dans les caisses de la Banque d'État, pour être affectée à des travaux municipaux, sous le contrôle des Européens.

Une pareille mesure était insuffisante : les maigres ressources ainsi obtenues ne suffisaient pas à organiser, même d'une façon élémentaire, la voirie de villes considérables, où tout était à créer.

***

Eussent-elles été suffisantes, ces ressources n'auraient pu servir qu'à la voirie, et toute l'administration municipale était lamentable : tout y était à créer : à commencer par un corps de fonctionnaires dignes de leur tâche.

Dès le début du Protectorat, le fonctionnement des administrations municipales indigènes attira l'attention du Résident Général : il était urgent de le contrôler.

On commença par associer à l'autorité des Pachas, les consuls de France dans les ports, et les officiers des bureaux arabes dans les villes de l'intérieur.

Pour ces dernières, où ne se rencontraient que peu d'Européens, le problème était relativement simple : c'était l'hypothèse ordinaire d'une administration indigène autonome, soumise au contrôle de l'autorité militaire.

Dans les villes de la côte, la présence de nombreux Européens compliquait singulièrement la question. Les consuls français joignaient au contrôle des Pachas les pouvoirs de police sur nos compatriotes que leur donnait le régime des capitulations, mais ce régime, précisément, les rendait impuissants à l'égard des étrangers.

En pratique ils s'efforçaient d'associer les autres Européens à leur action, en consultant leurs collègues des corps consulaires pour les mesures engageant l'avenir.

Mais une telle situation ne pouvait avoir qu'un caractère transi-

toire : l'autorité du consul de France était, en droit, limitée aux Français; elle était constamment entravée par le mauvais vouloir des étrangers.

Si certaines Puissances nous prêtaient un concours loyal, par exemple, en autorisant leurs consuls à déléguer leurs pouvoirs aux commissaires de police français, la plupart avaient manifesté une hostilité que ne légitimait pas toujours leur politique européenne.

***

La difficulté, pour le Protectorat, était de créer un régime municipal pouvant s'adapter aux villes si différentes du Maroc.

On ne pouvait songer à organiser sur un même modèle, la municipalité de Casablanca qui compte aujourd'hui près de 50,000 Européens, et certaines villes de l'intérieur comme Marrakech, à peine replacée d'hier sous l'autorité du Sultan. Et cependant, d'autre part, il était de toute nécessité qu'il y eût une certaine unité entre les différentes organisations urbaines.

Enfin, notre situation d'État protecteur, les jalousies européennes, encore mal endormies au Maroc, nous imposaient le respect de l'organisation indigène, au moins dans ses grandes lignes. Il eût été, d'autre part, tout à fait déraisonnable d'introduire, avec des municipalités élues, les rivalités politiques parmi nos colons.

Les données du problème étant ainsi rappelées, voyons maintenant les solutions apportées par le Protectorat. Dans le but d'adapter le nouveau régime municipal aux différentes villes marocaines, l'administration du Protectorat a créé trois types de villes.

Le premier type constitue ce qu'on pourrait appeler le type d'attente : c'est notre première forme de collaboration avec les Marocains.

Il ne comporte aucun changement apparent, aucune assemblée locale, mais une étroite collaboration entre le Pacha, qui garde ses anciens pouvoirs, et le représentant de notre autorité, l'officier chargé du commandement de la région.

C'est le régime actuellement en vigueur pour les villes d'Azemmour, Saffi, Marrakech et Mogador.

C'est un type essentiellement transitoire, et pour chacune de ces villes, un type plus perfectionné est en préparation.

Le second type est destiné aux villes dont la population est essentiellement marocaine, et où l'élément européen est peu ou n'est point représenté. Ce type est caractérisé par la présence d'une assemblée locale indigène chargée d'administrer le budget municipal. Cette assemblée, ou medjless, est présidée par le Pacha, assisté d'un officier du service des renseignements, et composée d'une part de membres de droit, fonctionnaires maghzen : l'Amin el mostafadat, le Mohtasseb, et d'autre part de notables élus.

La composition de la délégation des notables varie selon les circonstances locales. A Fez, il y a deux medjless distincts : un pour la ville musulmane, un pour le Mellah, c'est-à-dire pour le quartier juif. Le medjless musulman est composé de quinze membres, ayant voix délibératives. Sept de ses membres sont des fonctionnaires, et huit sont des notables élus, à raison de deux par chacun des quatre quartiers de la ville (Adoua, Lemtyn-Andaloussyn. Fez-djedid). Les Européens, encore peu nombreux à Fez, ne sont pas représentés dans cette municipalité.

Le budget municipal est déjà fort élevé ; il se monte à 850,000 pesetas hassani [1], provenant de taxes de marchés, de droits de porte et de recettes diverses.

Les dépenses concernent la police, l'éclairage et le nettoyage de la ville.

Quant au Medjless spécial du Mellah, — qui forme ce que nous appellerions en France une section de commune — il est présidé par le chef de la communauté israélite, et dispose d'un budget de 80,000 P. H. sur lesquels il verse une contribution d'un dixième au budget général de la ville.

Dans tous ces medjless, à côté des fonctionnaires indigènes, sont placés les fonctionnaires français du Protectorat.

Le président de la commission municipale, le Pacha, est spécialement placé sous le contrôle du vice-président français, officier des Renseignements. A côté de l'Amin el Mostafadat se trouve aussi un receveur des finances français. Enfin dans les grandes villes, le contrôleur des domaines et l'agent des travaux publics font également partie de la municipalité.

1. Cent francs = 125 à 130 P. H. au cours moyen.

*
* *

Enfin, on trouve le dernier type dans les villes où les intérêts européens sont prépondérants, comme à Casablanca.

Ce type perfectionné comporte l'existence d'une véritable municipalité. La ville est administrée par une commission municipale, nommée par le Grand Vizir, qui comprend le Pacha, président, le consul de France ou un fonctionnaire du contrôle, vice-président, un agent du contrôle de la Dette[1], l'agent local de la direction des finances, faisant fonction de receveur municipal, l'agent local de la direction des travaux publics, l'agent local du service d'hygiène et de santé publique, le premier vice-président de la Chambre de Commerce, le Mohtasseb, l'Amin-el-Mostafadat, enfin un certain nombre de notables français, variable pour chaque ville.

Ces notables sont choisis par l'administration. Un pays comme le Maroc ne peut être doté immédiatement d'organes représentatifs ; le peuplement si rapide de la contrée n'est pas sans danger, au point de vue du choix des colons; il faudra avant d'organiser une représentation élue, laisser s'opérer une première sélection naturelle dans des éléments trop disparates.

Les étrangers ne peuvent être choisis comme membres des Commissions municipales. « Si, sur ce point, déclarait M. de Saint-Aulaire, en ouvrant la Commission municipale de Casablanca, nous n'avons pu nous conformer au précédent de la Tunisie, où la plupart des municipalités comptent un certain nombre de membres étrangers, ce n'est pas seulement parce que le Maroc n'est doté, jusqu'ici, que de simples commissions municipales, c'est surtout afin d'éviter l'anomalie qu'il y aurait à associer à leurs décisions des étrangers qui y échappent juridiquement sous le régime des capitulations. »

Et le Délégué à la Résidence Générale ajoutait : « Lorsque les puissances auront adhéré à l'organisation judiciaire prévue par les traités, le gouvernement chérifien étudiera bien volontiers le moyen de faire appel à l'élite des colonies étrangères pour éta-

1. On sait qu'une partie des recettes locales font partie du gage de l'emprunt 1910.

blir sur des bases plus larges, le fonctionnement des assemblées locales[1]. »

Les commissions municipales n'ont pas de session, elles se réunissent toutes les fois qu'elles sont convoquées par leur Président ou, à défaut, par l'un des vice-présidents.

Les débats sont dirigés par le président ou le vice-président de la Commission. Les séances de ces commissions ne sont pas publiques, toutefois, en pratique, dans les grandes villes, un compte rendu de chaque séance est communiqué à la presse. Pour délibérer valablement, la commission doit être composée de la majorité au moins de ses membres en exercice.

Les délibérations, sur les matières fixées à l'ordre du jour par le président, doivent être prises à la majorité, la voix du président étant prépondérante en cas de partage.

Ces délibérations sont transcrites sur deux registres tenus l'un en français, l'autre en arabe.

Les commissions municipales peuvent prendre des décisions, donner des avis, ou émettre des vœux. Leurs décisions sont, *dans tous les cas*, soumises à l'approbation du Grand Vizir, et ne sont exécutives qu'après l'arrêté d'approbation[2].

Les commissions municipales sont appelées à délibérer sur toutes les matières qui figurent à l'ordre du jour fixé par le président, et qui doivent porter sur :

1° L'administration des biens communaux;

2° La passation des contrats intéressant la ville;

3° L'acceptation des dons et legs faits à la ville;

4° L'organisation et le fonctionnement des services municipaux;

5° Les opérations de voirie.

Enfin et surtout, l'établissement du budget, des taxes municipales et des comptes.

Les commissions municipales doivent en outre donner leur avis, toutes les fois qu'il leur est demandé par l'administration supérieure. Toutefois — contrairement à ce qui a lieu en France — il n'existe,

1. Discours de M. de Saint-Aulaire, Délégué à la Résidence Générale, à l'inauguration de la Commission municipale de Casablanca.

2. Dahir du 1er avril 1913, art. 12. — Sur les fonctions du Grand Vizir, et l'administration générale du Protectorat, nous ne pouvons que renvoyer à notre *Traité de Législation Marocaine*. Paris, 1914, Juris-Classeurs, éditeurs.

quant à présent, aucune matière administrative au Maroc où l'administration soit tenue de demander cet avis.

Enfin, les commissions municipales ont le droit d'émettre des vœux. Il leur est interdit cependant d'émettre des vœux d'ordre politique, ou étrangers aux objets d'intérêt local.

La Municipalité proprement dite, c'est-à-dire l'organe d'exécution, se compose du Pacha, président de la Commission municipale, et des vice-présidents.

Nous avons déjà indiqué que ces vice-présidents étaient les chefs de service du contrôle français : officiers des renseignements, fonctionnaires du contrôle, ou consuls.

Les vice-présidents peuvent remplacer le Pacha dans la plénitude de ses fonctions, en cas d'absence, de suspension ou de tout autre empêchement.

Même en l'absence d'empêchement de celui-ci, les attributions du Pacha peuvent être déléguées au vice-président, soit à titre permanent, soit à titre temporaire. Mais, chose digne de remarque, cette délégation n'est pas donnée par le Pacha lui-même; elle est donnée par l'administration supérieure.

Le Pacha reste chargé, comme à l'époque antérieure au Protectorat, de l'administration de la ville; mais par application des principes du Protectorat, il ne peut plus agir seul : les arrêtés, décisions et autres actes de son administration, ne sont exécutoires qu'après avoir été contresignés par le vice-président ou son délégué.

Il est chargé, d'une part, d'attributions administratives d'intérêt général, pour lesquelles il est plus spécialement placé sous le contrôle de l'administration générale; ce sont :

1° La publication et l'exécution des lois et règlements;

2° L'exécution des mesures de sûreté générale.

Il doit prendre des arrêtés sur les matières confiées à son autorité par les lois ou dahirs, et publier de nouveau les lois ou règlements de police intéressant la ville[1].

Il a la direction de la police municipale, et doit assurer le bon ordre, la sûreté et la salubrité publique. Le Pacha est chargé, d'autre

1. Des sanctions pénales pour les infractions aux arrêtés des Pachas, ont été prévues par un arrêté des 26-28 mars 1914. — B. O. 3 avril 1914.

part, de fonctions d'administration locale pour lesquelles il est placé sous le contrôle de la commission municipale.

Représentant de la ville, personne morale[1], il doit veiller à la conservation et à l'administration des biens de la ville, il doit passer les contrats intéressant celle-ci et la représenter en justice. Enfin, d'une façon générale, il doit surveiller le fonctionnement des services municipaux.

Au point de vue financier, le Pacha doit enfin préparer, proposer et exécuter le budget; il doit liquider et ordonnancer les dépenses et établir les comptes.

Bien que les commissions municipales aient été composées exclusivement de fonctionnaires ou de membres choisis par l'administration, celle-ci a cru devoir prendre une série de mesures, pour les soumettre à son contrôle.

Les délibérations des commissions municipales doivent en premier lieu être transcrites sur les registres de la ville, et dans la huitaine transmises au Grand Vizirat.

Lorsque ces délibérations doivent entraîner l'exécution d'un acte ou d'une mesure quelconque, elles doivent, pour devenir exécutives, être approuvées par arrêté du Grand Vizir.

Les délibérations prises en exécution d'une loi, d'un décret ou d'un règlement d'administration publique, celles prises sur un objet étranger à l'ordre du jour ou aux attributions de la commission municipale, ou en dehors de ses réunions légales, sont nulles de plein droit, et par suite non susceptibles d'approbation. La nullité en est prononcée par arrêté du Grand Vizir[2].

Sont en outre annulables, les délibérations auxquelles auraient pris part des membres de la commission municipale ayant intérêt personnel dans les affaires qui en font l'objet. En pareil cas l'annulation peut être prononcée par arrêté du Grand Vizir, si la mesure lui paraît opportune.

1. « Les villes dans lesquelles des commissions municipales sont créées jouissent de la personnalité civile. » (Dahir du 1er avril 1913, art. 2.)

2. Nous empruntons au texte du dahir du 1er avril 1913 ces deux phrases contradictoires : « Sont nulles de plein droit » et ensuite : « Sa nullité sera prononcée ». Le sens nous paraît être que la nullité doit être prononcée, mais qu'elle doit être nécessairement prononcée. On remarquera aussi la mention de délibérations prises en violation « d'une loi, d'un décret, ou d'un règlement d'administration », texte trop servilement copié sur notre loi municipale.

Le Pacha, comme tous les fonctionnaires indigènes, est soumis à l'obligation du contreseing du Contrôleur, vice-président; ses arrêtés, décisions ou actes quelconques ne sont exécutoires qu'après cette formalité.

Les arrêtés ayant pour but d'ordonner des mesures locales en exécution de lois ou règlements de police, doivent en outre être approuvés par le Grand Vizir, qui est naturellement soumis, comme tous les autres fonctionnaires marocains, à l'obligation du contreseing français.

Par une mesure de contrôle d'un autre ordre, la nomination, la suspension et la révocation des agents et employés municipaux ont été enlevées à l'autorité du Pacha ou de la commission municipale pour être réservées à l'autorite supérieure.

Enfin, il y a lieu de remarquer que la police municipale n'est pas considérée comme une affaire locale : en tant que chef de la police municipale, le Pacha ou le vice-président délégué ne relèvent pas du contrôle de la commission municipale, mais du contrôle direct de l'administration supérieure. Dans leurs actions judiciaires, les villes sont également soumises au contrôle de l'administration supérieure.

Nulle ville ne peut ester en justice sans autorisation du Grand Vizir, la ville devant justifier préalablement d'un intérêt suffisant et de chances de succès.

Le Président de la Commission municipale ne peut prendre avant autorisation que des mesures conservatoires. Inversement, les particuliers ne peuvent assigner une ville qu'après présentation d'un mémoire au Grand Vizir, pour exposer l'objet et les motifs de la réclamation.

Il est délivré un récépissé de ce mémoire, qui interrompt la prescription. Le Grand Vizir transmet le mémoire au Président de la Commission municipale. Après délibération de celle-ci, le Grand Vizir décide si la municipalité doit être autorisée à plaider.

*
* *

Le budget municipal est préparé par le Président qui le propose à la Commission municipale. Celle-ci le met en délibération et établit un projet de budget. Le projet n'est arrêté définitivement que par

l'administration supérieure, qui peut y apporter toutes les modifications qu'elle juge utiles.

Le budget est alors exécuté par le Pacha (ou le vice-président) qui liquide et ordonne les dépenses. Il établit en fin d'exercice les comptes d'administration et les soumet à la commission municipale appuyés des comptes du receveur municipal. Les comptes sont approuvés par la commission et arrêtés ensuite définitivement par le Grand Vizir.

Le budget municipal se divise en budget ordinaire et en budget extraordinaire. Les recettes du budget ordinaire sont :

1° La moitié du produit de la taxe urbaine (l'autre moitié étant une recette du Trésor chérifien)[1];

2° Le produit des taxes d'abatage;

3° Le produit des taxes sur les fêtes de nuit;

4° Le produit des droits de voirie, des taxes d'étalage et des droits de place;

5° Le produit des droits de marchés abandonnés par le Contrôle de la Dette;

6° Le produit des concessions dans les cimetières, et le produit de toutes autres taxes qui pourraient être établies avec l'autorisation du Grand Vizir;

7° Les subventions que pourraient accorder le Trésor chérifien en cas d'insuffisance de recette[2].

Les dépenses ordinaires du budget sont les dépenses annuelles et permanentes d'utilité municipale : notamment les frais d'administration municipale; les frais de nettoiement et d'éclairage des rues;

1. A titre d'exemple, les recettes prévues au budget de la ville de Casablanca pour l'exercice juin 1914-juin 1915 sont :

1° Moitié de la taxe urbaine	139,623	pesetas hassani.
2° Abattoirs	76,400	—
3° Taxe sur les fêtes et concerts	20,000	—
4° Permissions de voirie	10,000	—
5° Droits de place	80,000	—
Concessions de cimetières	2,000	—
Fourrière	3,500	—
Taxe sur les chiens	3,000	—
Produits divers	15,000	—
	319,523	pesetas hassani.

2. Le projet d'emprunt 1914 prévoit ces subventions qui devront durer jusqu'au jour où la création progressive d'impôts municipaux permettra aux villes d'équilibrer leurs budgets.

l'entretien des bâtiments municipaux, abattoirs, marchés, cimetières, etc. [1]; quand au budget extraordinaire, il se compose, en recettes :

1° Des excédents de recettes ordinaires et des fonds provenant d'emprunt;

2° Du produit des aliénations des biens municipaux, des dons, legs ou subventions.

En dépenses, il se compose des travaux neufs et des dépenses accidentelles ou temporaires.

*
* *

Pour nous permettre de juger l'œuvre du Protectorat, il nous reste maintenant à en examiner les résultats par des exemples concrets que nous prendrons dans chacune des catégories : Fez d'une part, l'ancienne capitale, la ville qui a tenté de massacrer les nôtres il y a trois ans à peine, et d'autre part Rabat, le centre administratif du Protectorat.

A Fez, nous avons vu que le Protectorat avait restauré l'ancienne municipalité indigène, avec deux Medjless ou Conseils, l'un pour la ville arabe, l'autre pour le Mellah, le quartier des Juifs.

Le Medjless musulman est recruté à l'élection. Les notables seuls sont électeurs. La liste des électeurs a été établie par le Pacha.

D'ailleurs leur zèle ne s'est pas ralenti, les registres municipaux indiquent que le Medjless de Fez a fait preuve d'une activité et d'une intelligence dignes de remarque.

1. Le projet du budget de Casablanca prévoit comme dépense pour le même exercice :

Services municipaux	141.361	pesetas hassani.
Voirie	601.788	—
Jardins et plantations	14.160	—
Fourrière	16.520	-
Abattoirs	21,010	—
Marchés	5.040	—
Police et Sûreté	700.000	—
Prisons	33.520	—
Assistance Publique	45.000	—
Cimetières	6.445	—
Subventions diverses	3.000	—
Dépenses imprévues	5.000	—

Il est juste de reconnaître que dans ce projet de budget, qui est loin d'être équilibré, une part notable des dépenses appartient au budget extraordinaire.

La nouvelle municipalité a porté d'abord ses soins sur l'hygiène : elle a réglementé le nettoyage des rues, l'enlèvement des cadavres d'animaux, et la mise en fourrière des animaux errants. Un arrêté du Pacha décide même que — tout comme à Paris — les ordures ménagères seront déposées chaque soir dans des caisses et placées devant les portes.

Aussi la ville est-elle transformée : les ruelles de la Médina — la ville musulmane — qui formaient autrefois des cloaques qu'on ne pouvait nettoyer qu'en détournant de temps en temps une des branches de l'Oued-Fez, sont aujourd'hui pavées à neuf, propres et bien entretenues. Elles sont éclairées, au pétrole ou aux chandelles, il est vrai, mais un projet d'éclairage électrique est à l'étude.

On a profité de ce que le Mellah, le quartier juif, avait été en partie détruit lors de la révolte de 1912, pour y tracer une large voie principale qui l'aère tout entier.

Le Protectorat a organisé fortement la police de la ville. Elle est placée sous les ordres d'un commissaire de police et d'un secrétaire, et se compose de 4 agents français et de 23 indigènes.

Au point de vue financier, le Medjless a organisé lui-même les mostafadat, les taxes des marchés, des ports ou d'abattoirs.

*
* *

A Rabat, centre administratif du Protectorat, habité par une population indigène de 20,000 habitants environ, et par 10,000 Européens, le problème était plus complexe.

La commission municipale, créée par un arrêté viziriel du 27 juin 1913, a été inaugurée le 4 août suivant.

Ici, comme à Fez, l'hygiène de la ville fut la principale préoccupation de la municipalité : tout était à organiser dans cet ordre d'idées : l'adduction d'eau potable, la voirie, les égouts, les abattoirs, l'enlèvement des ordures ménagères, etc. Mais dans les villes de la côte le problème était beaucoup plus compliqué que dans les villes de l'intérieur.

En premier lieu la présence de nombreux Européens nécessitait une perfection plus grande des services municipaux, et précisément c'était dans ces villes de la côte qu'on manquait le plus de ressources.

Nous avons vu qu'antérieurement au Protectorat, les Sultans pre-

naient, pour le trésor public, les impôts nettement municipaux, comme les droits de porte ou les taxes des marchés. Ils ne s'étaient pas bornés à les prendre dans le passé, ils avaient engagé l'avenir, en affectant les droits de porte, les taxes de marchés et la moitié de la taxe urbaine, à la garantie de l'emprunt.

Quant à créer des impôts nouveaux, il n'y fallait pas songer : les étrangers et les protégés se retranchaient derrière l'acte de Madrid et, faute d'une juridiction pour les condamner, l'administration devait bien admettre ces oppositions.

On ne pouvait d'autre part faire supporter à nos seuls compatriotes le poids des charges publiques dont auraient été déchargés les étrangers.

Aussi l'administration, sans créer des impôts proprement dits, se borna-t-elle d'abord à tarifer les abus qu'elle était en droit d'empêcher, mais dont elle préférait tirer profit : tels furent les empiétements sur les rues, l'extraction de sables et de pierres, l'exploitation de certains marchés, etc.

A ces recettes de la première heure vinrent se joindre ensuite des revenus plus réguliers perçus en vertu d'arrêtés du pacha : taxes sur les débits de boissons, sur les fêtes de nuit, sur les voitures publiques; toutes choses que le Pacha était en droit de réglementer ou d'interdire en vertu de ses pouvoirs de police.

Enfin, toutes ces ressources étant insuffisantes, le Trésor dut secourir la municipalité.

La question de l'adduction de l'eau avait été résolue d'une manière ingénieuse par l'ancienne administration du Maghzen, qui avait montré, une fois de plus, l'habileté des Arabes en matière de travaux hydrauliques : mais l'adduction de l'eau ainsi faite, était le privilège de quelques-uns, le Maghzen se désintéressant, comme toujours, de l'intérêt général.

Il existait deux canaux d'adduction d'eau potable amenant l'eau de sources situées à une vingtaine de kilomètres de la ville. L'un était une construction d'État, bâtie par le Maghzen, mais était réservée au palais du Sultan, l'autre était l'œuvre de l'initiative privée, sous forme de habous.

Les sources étaient excellentes, mais les canalisations étaient détestables : construits à ciel ouvert, les canaux servaient d'abreuvoirs

aux tribus environnantes; certains propriétaires riverains s'en servaient même pour irriguer leurs terres, soit en y pratiquant des dérivations, soit en obstruant le canal par un barrage de terre.

La municipalité dut commencer par protéger les canaux contre les abus des particuliers, si dangereux pour la santé publique; elle dut ensuite faire le nécessaire pour augmenter la quantité d'eau à distribuer en ville.

Réservant pour l'avenir les travaux de longue haleine, on tenta d'abord de perfectionner le système de canalisation existant. Mais une difficulté d'un ordre imprévu se présenta à ce sujet : la difficulté de connaître exactement le tracé des canalisations parcourant la ville : les canaux entraient sous terre à proximité de l'enceinte, suivaient ensuite un tracé sinueux, entraient dans les murs des maisons, coupaient et recoupaient les rues, alimentant de fréquents châteaux d'eaux, des fontaines ou des bains maures.

Leur plan n'était connu que d'un fonctionnaire indigène qui prétendait faire de sa science un monopole, et faire sentir à la ville entière le prix de ses services. Il fallut le congédier et nommer un fontainier chargé de la répartition de l'eau entre les quartiers.

D'autre part, dans le but de retenir les eaux écoulées durant la nuit, la municipalité a entrepris la construction d'un vaste réservoir à l'Aguedal, qui réunit toutes les eaux de l'Aïn-Reboula, et a installé 17 bornes-fontaines qui permettront aux habitants de s'alimenter en eau potable.

La question des égouts, presque aussi importante que celle de l'adduction de l'eau potable, se présentait dans des conditions analogues : elle avait bien reçu autrefois une solution, mais tout était à recommencer.

Un réseau d'égouts se déversait dans l'oued par deux grands collecteurs, en dehors du réseau du Mellah qui formait un système particulier. Mais ces égouts, construits en pierres tendres, étaient bien suffisants pour supporter le passage des piétons et des animaux de toutes sortes au temps du Maghzen, mais ne pouvaient plus résister à l'heure actuelle au passage des voitures et des automobiles. C'était, pour employer l'expression des Européens résidant au Maroc, une construction hassani [1].

1. On donne au Maroc le nom de peseta hassani à la monnaie indigène dont une partie fut frappée sous le règne de Moulay Hassan. Comme cette monnaie

On dut refaire complètement la canalisation en tuyaux de grès ou de ciment; en outre, on détourna vers la mer le collecteur général, pour éviter le déversement sur la plage de l'oued trop rapproché de la ville.

Le collecteur du nouveau quartier, dit de l'Océan, est également terminé. Il était urgent d'installer des abattoirs, les animaux étant abattus sur une place proche de l'enceinte de la ville et leurs restes laissés à l'abandon.

Comme la nouvelle municipalité manquait d'argent pour construire ces abattoirs, elle eut recours à un expédient ingénieux : on doubla la taxe d'achat des bouchers pendant la période nécessaire pour obtenir la somme nécessaire à la construction des abattoirs et, à leur tour, les bouchers furent autorisés à majorer le prix de la viande, encore soumise à la taxation municipale.

Pour ne pas retarder outre mesure un travail urgent, il fut convenu que la municipalité ferait l'avance des frais, sauf à se rembourser ultérieurement sur le produit de la taxe d'achats.

En outre des abattoirs généraux, il fut nécessaire de construire, comme dans tous les pays musulmans, un abattoir spécial pour les israélites. On eut recours encore à un moyen de fortune pour se procurer les fonds nécessaires : il fut payé grâce à une amende imposée aux notables israélites de la ville, pour fraudes dans la fourniture de la viande aux troupes des corps d'occupation.

Enfin il était urgent — étant donné le nombre des chiens errants — de créer une fourrière. L'ingéniosité de la municipalité fit de cette mesure de police, une ressource municipale : tous les chiens errants furent arrêtés, et ceux qui ne furent pas munis dans les vingt-quatre heures d'une plaque numérotée vendue par les services municipaux furent abattus.

La ville, tout en assurant l'ordre public, trouvait ainsi un moyen indirect, mais très efficace, d'obliger les étrangers à payer un impôt sur leurs chiens[1].

est dépréciée, l'usage s'est établi parmi les Européens de qualifier de Hassani tout ce qui est sans valeur, ou ce qui est imparfaitement fait, comme il arrive d'ordinaire dans les travaux indigènes : travaux hassani, société hassani, etc.

1. Quant à la voirie, un effort considérable a été réalisé : toutes les voies accessibles aux voitures ont été empierrées et de belles avenues dessinent, tout autour de la ville indigène, les grandes lignes de la ville future.

*
* *

Deux problèmes se posaient avant tous autres pour l'avenir des villes marocaines : le problème financier, le développement matériel des villes européennes.

Le problème financier ne put être solutionné pour des raisons d'ordre extérieur : les étrangers qui n'ont pas renoncé au régime des capitulations ne sont pas — quant à présent — soumis aux impôts du Protectorat, faute de sanction possible en cas de refus; dans ces conditions, mieux vaut le déséquilibre des finances municipales que désavantager économiquement nos nationaux et les étrangers qui se sont soumis au Protectorat au profit de ceux qui ont refusé de l'accepter. Une fois de plus, l'essor du Maroc est entravé par les nécessités de la politique générale européenne.

Mais du moins l'administration crut nécessaire d'intervenir en ce qui concerne le développement futur des villes européennes.

Il était en effet urgent, étant donné la spéculation qui sévissait sur les immeubles urbains, d'empêcher la construction de villes pseudo-européennes, bâties à l'aventure, sans méthode, ni plan d'ensemble, tantôt laissant des terrains vagues au milieu de la ville, tantôt congestionnant le centre par des maisons trop élevées dépourvues d'air et de lumière.

Les législations étrangères ont généralement admis qu'il appartenait à l'autorité publique elle-même de créer le plan de la ville future, et de déterminer d'avance le cadre de son développement[1].

C'est ce principe qui a été adopté au Maroc. Un dahir des 16-17 avril 1914[2] décide que, pour chaque ville, l'Administration établira un plan d'aménagement « fixant la direction et le profil des voies nouvelles, l'emplacement, l'étendue et la disposition des jardins, parcs, réserves boisées, espaces libres, etc. ». Le plan général entraînera pour chacune des voies qui y seront tracées les effets d'un arrêté d'alignement.

D'ailleurs l'arrêté d'alignement entraîne des effets sensiblement

1. Notamment la législation allemande, celle des États-Unis, celle de la ville de Lausanne, etc.
2. B. O. n° 78 du 24 avril 1914.

différents de ceux qu'il entraîne en France : les propriétaires ne peuvent édifier aucune construction sur les terrains englobés dans la voie publique, mais (contrairement à ce qui a lieu en France) ils peuvent entretenir et réparer les immeubles déjà bâtis, au moins dans la mesure où ils y sont autorisés par l'Administration [1]. L'Administration ne peut s'approprier le terrain frappé de servitude qu'en expropriant à la fois le fonds et l'immeuble bâti. L'indemnité d'expropriation est égale à la valeur de l'immeuble au jour de l'arrêté d'alignement augmentée des dépenses d'entretien faites depuis cette époque. Mais on déduit de cette indemnité la plus-value résultant pour la partie de l'immeuble non expropriée de l'exécution du travail public, c'est-à-dire de l'aménagement de la voie nouvelle.

Enfin l'administration peut grouper, s'ils y consentent, les propriétaires intéressés en un syndicat, qui peut modifier les parcelles de chacun, conformément au plan d'ensemble, ou mettre en commun les terrains compris dans le périmètre du syndicat, et opérer une nouvelle répartition entre les propriétaires.

La conséquence de ce système est l'interdiction pour les particuliers de procéder à des lotissements sans autorisation préalable de l'administration. Les lotissements, fait remarquer le préambule du dahir, ne sont autre chose que des plans particuliers d'alignement : projets d'aménagement de quartiers, projets d'extension de villes ou même de fondation de villes nouvelles. Ils constituent une sorte d'empiétement sur les droits de l'administration en matière de voirie; elle a donc le devoir de les réglementer, pour accomplir sa mission.

En conséquence, le dahir décide que tout lotissement de terrains destinés à la construction doit être autorisé par l'Administration. Le propriétaire doit soumettre à la ville son plan de lotissement, indiquer les voies prévues et les limites de chaque lot.

1. Il faut reconnaître que cette nécessité de l'autorisation administrative pour les travaux de réparation enlève toute valeur à une mesure dont l'intention était libérale. Le dahir devra être modifié pour dire dans quelles circonstances l'administration peut refuser l'autorisation de réparer, et quel sera le recours contre sa décision. Si cette autorisation est purement gracieuse de la part de l'Administration, il est à présumer qu'elle sera toujours refusée, car en laissant entretenir l'immeuble l'administration augmente elle-même la valeur qui servira de base à son expropriation. C'est donc revenir par un détour à la servitude française d'alignement que condamnait non sans raison l'exposé des motifs du dahir, en le qualifiant de « servitude de ruines ».

L'Administration peut, dans l'intérêt de l'hygiène, de la circulation ou même simplement de l'esthétique, apporter au plan de lotissement toutes modifications utiles et imposer des servitudes concernant la voirie ou la circulation.

Naturellement, si les terrains à mettre en lotissement sont déjà compris dans un plan général d'extension de la ville, l'autorisation n'est accordée qu'autant que le lotissement particulier correspond au plan d'ensemble[1].

***

Telle est l'œuvre du Protectorat en matière d'administration urbaine. Si nous avons cru devoir faire parfois quelques réserves, si notamment la législation sur les plans d'extension des villes nécessite encore quelques retouches, nous croyons cependant qu'on ne peut refuser une profonde admiration à l'œuvre d'ensemble.

Nous avons vu qu'au jour de notre arrivée, les villes étaient abandonnées à l'arbitraire des Pachas.

Le Protectorat a su, sans heurt brutal, régulariser cette situation, puis il a immédiatement, au milieu de difficultés sans précédent, procédé à l'organisation des villes, par des moyens de fortune.

L'ingéniosité de nos officiers a été sans égale dans cette période de « raid administratif ».

Puis, au moins pour les villes européennes, la période d'organisation proprement dite est arrivée. L'administration a appelé les

1. Les plans d'extension des villes ont fait l'objet, au Maroc, de travaux très remarquables. Le Protectorat, en effet, s'est trouvé en présence de deux types de villes : celles tout d'abord qui, comme Casablanca et Rabat, avaient reçu le premier flot d'immigrants, qui s'étaient installés dans la ville, au risque de l'abîmer irrémédiablement, et, sous la poussée de la spéculation et des besoins toujours croissants, avaient construit tout autour, sans plan, sans ordre, au hasard. Il fallut remettre de l'ordre dans ce chaos, vertébrer ces ensembles amorphes, en faire des villes.

En second lieu, les vieilles cités de l'intérieur, encore inviolées, et qu'il fallait protéger pour les raisons de politique, d'hygiène et d'art les plus impérieuses. C'est ainsi que fut posée en principe la construction des villes nouvelles en dehors et à côté des villes indigènes, qui devaient demeurer intactes; c'est ainsi qu'à Marrakech se développe le quartier du Guéliz; c'est ainsi qu'à Meknès et à Fez l'emplacement de la ville nouvelle a été déterminé avant la construction d'aucune maison.

Rien ne se construit ni ne se détruit, d'ailleurs, au Maroc, sans l'avis de la Direction des Beaux-Arts, qui s'efforce de conserver à l'architecture de ce pays son cachet de sobre élégance.

colons à participer avec elle à cette administration, en leur donnant accès aux Commissions Municipales.

Enfin, par la création de plans d'extension, elle a organisé le développement matériel des villes futures.

Quant aux entraves internationales qui limitaient jusqu'à présent l'action du Protectorat, il y a lieu d'espérer que la fin de la guerre actuelle verra leur disparition dans ce qu'elles avaient de contraire au fonctionnement normal des municipalités marocaines.

LOUIS HOLTZ.

LA NOUVELLE QUESTION D'ARMÉNIE

Divine Byzance, merveilleuse Byzance,
Magnifique Byzance, Byzance œil du monde,
Joie des Célestes et des Terrestres, ô Byzance,
Tu devins aujourd'hui misérable et digne de pleurs.
Toi qui étais une vigne opulente fleurie de grappes claires, ô Byzance,
Tes fruits aujourd'hui se sont changés en épines;
Mais j'ai l'espoir que dans les temps futurs tu te relèveras, ô Byzance,
Et que tu seras délivrée du joug des infidèles,
Car les Francs se lèveront par la volonté du roi céleste,
Tous les peuples vaillants se mettront en campagne
Unis et embrasés par l'amour divin;
Ils viendront par mer et par terre, innombrables comme les étoiles.
Ils prendront Constantinople par la volonté omnipotente du Sauveur,
Puis ils se répandront dans tout l'Orient,
Ils prendront Jérusalem où s'est accomplie la passion du Seigneur,
Ils prendront tous les pays des Roumis, arriveront jusqu'en Égypte,
Ils pénétreront en Perse, s'avanceront jusqu'à Tauris...
Les Arméniens se relèveront, délivrés du joug des infidèles....

Les temps sont révolus, et les événements sont accomplis que prophétisait ainsi, au lendemain même de l'entrée de Mahomet II à Constantinople, le poète arménien Khatchatour. Les Francs se sont levés; tous les peuples vaillants se sont mis en campagne; ils sont bien arrivés jusqu'en Egypte; ils ont bien pénétré en Perse jusqu'à Tauris et ils sont proches de Bagdad; ils tiennent Constantinople sous leur menace; de point en point la prophétie se réalise, et délivrés du joug des infidèles les Arméniens enfin vont se relever.

Comment leur relèvement va-t-il s'accomplir? Le traité de paix nous l'apprendra. Ce qu'il nous importe aujourd'hui d'étudier, ce sont les conditions politiques, économiques et sociales de la nation arménienne à l'aube du jour de sa délivrance, à l'heure où elle échappera enfin à l'horrible oppression qui cherche actuellement à l'anéantir. Sachons ce dont les Arméniens sont capables et nous pourrons prévoir ce qu'ils feront demain.

***

Sait-on bien seulement ce qu'est l'Arménie et ce que sont les Arméniens? On ne le sait que très vaguement dans le grand public, et pas encore d'une manière très précise dans les milieux plus élevés. Les effroyables massacres de 1895-1897 ont — cruelle ironie des mots — appris l'existence des Arméniens aux masses populaires pour lesquelles « l'Arménie est une province de Turquie dont les habitants chrétiens ont été massacrés en grand nombre par Abdul Hamid. »

Le nombre des Arméniens, leur religion, leur caractère, les principales lignes de leur histoire, qui les connaît d'une manière tant soit peu exacte en dehors de ceux qui se sont fait une spécialité de l'étude de la question d'Orient?

On donne couramment le peuple arménien comme étant de race aryenne. Qu'à l'origine il l'ait été, sans doute; mais au cours des premiers siècles de son histoire l'Arménie a dû absorber volontairement ou non tant de « plantations » sémites venues d'Assyrie, de Syrie, d'Egypte ou de Judée, que de tous les peuples le peuple arménien est vraisemblablement celui où les deux races se sont le plus intimement mêlées. A contempler seulement une galerie de portraits d'évêques arméniens dans le divan de quelque palais épiscopal on s'en rend compte immédiatement. A côté de certains visages de type aryen d'autres présentent les caractères les plus accusés du typ sémitique, du type juif. Qui ne sait d'ailleurs — ce n'est pas une preuve, il est vrai, mais c'est un symbole — que le nom d'Arménien sous lequel ce peuple est connu en Occident, soit un nom de langue sémite, alors qu'il s'appelle lui-même, Haïk, du nom de son légendaire fondateur, prétendu petit-fils du patriarche Noé et fils de Japhet[1].

L'histoire de la nation arménienne ne se résume, hélas! que trop aisément : elle a combattu; elle a été vaincue; elle a été persécutée; elle a été divisée. Et quels combats, quelles défaites, quelles persécu-

1. Aram en langue sémite signifie élevé, et l'on sait que l'Arménie est un plateau élevé couronné de hautes montagnes.

La tradition biblique fait de Japhet l'ancêtre des Aryens alors que son frère Sem est donné pour celui des sémites.

tions, quelles divisions! La situation de l'Arménie, sa configuration géographique et la richesse de son sol ont été les causes premières de ses malheurs, sur lesquelles plus tard se sont greffées des causes d'ordre moral.

L'Arménie est placée au carrefour des routes suivies par les grandes migrations qui, des hauts plateaux de l'Asie Centrale, ont dévalé vers l'Asie antérieure, la Méditerranée et l'Europe Orientale, et des routes par lesquelles sont passées les hordes arabes lancées à la conquête de l'Orient et de l'Occident. Evidemment, prise dans son ensemble, l'Arménie est un enchevêtrement inextricable de hautes montagnes reposant sur un soubassement élevé, et il semble qu'à ce titre elle figure plutôt une redoutable forteresse qu'un lieu de passage, alors qu'au sud, à ses pieds, s'étend une plaine immense, qui, si elle est inféconde aujourd'hui, fut longtemps le pays le plus fertile de la terre. Mais de part et d'autre de cette plaine, au levant comme au couchant, s'étend le désert. Pour l'éviter il faut le contourner par le nord et par conséquent passer par l'Arménie. Que si au contraire c'est de l'Arabie que vient l'invasion, elle remontera la vallée des deux fleuves, et si elle les suit jusqu'à leur source elle aura atteint le cœur même de l'Arménie. Si les envahisseurs s'en sentent la puissance, comment pourraient-ils résister à la tentation de demeurer à tout prix dans un pays aussi beau et aussi riche que l'est l'Arménie, dont la richesse et la beauté éclatent d'autant plus par le contraste des pays voisins, le triste plateau de l'Iran et l'infertilité de la Mésopotamie depuis la fin du califat de Bagdad. Mais même à l'époque de la prospérité du grand Empire Assyrien, alors que la Mésopotamie était le pays le plus fertile du monde, les hautes vallées arméniennes, par la douceur de leur climat estival et par leurs fruits variés inconnus dans la plaine, avaient tenté les souverains de l'Assyrie. La légende de l'amour de Sémiramis pour le roi Arménien Bellus qui repoussait ses avances et contre lequel elle envoya ses armées qui le vainquirent et le mirent à mort, symbolise les premières luttes de l'Arménie pour défendre sa liberté contre l'étranger en même temps que ses premières défaites.

L'histoire de l'Arménie n'acquiert de certitude qu'à partir de la conquête de l'Asie par Alexandre, et pour elle comme pour les autres contrées de l'Asie antérieure la victoire du Macédonien fut le

premier contact avec la civilisation grecque. Ce contact fut cependant moins intime pour l'Arménie que pour les peuples du plateau d'Anatolie, des bords de la Méditerranée et du Pont-Euxin. Alexandre ne pénétra pas si avant, et ce ne fut que sous les Seleucides qu'une partie — assez faible d'ailleurs — du pays (le sud-ouest) fut conquise. Tout le reste conserva son indépendance. Les Parthes furent le premier peuple qui put se vanter d'avoir soumis l'Arménie toute entière, mais encore ne perdit-elle pas son indépendance : le fondateur de l'Empire parthe institua un de ses frères roi de l'Arménie et du Caucase et — pour la première fois peut-être — l'Arménie se trouva unifiée dans un même royaume. D'ailleurs, soit que Parthes et Arméniens fussent de même race, soit que Valarsace ait pris les sentiments d'un roi national, bien que de race étrangère, la dynastie arsacide devint rapidement populaire et, pendant six cents ans, jusqu'au cinquième siècle de l'ère chrétienne, elle personnifia l'Arménie. Sous quelques-uns de ses rois arsacides l'Arménie a connu la gloire des conquêtes, mais ce ne furent que des conquêtes éphémères; les guerres civiles et des guerres étrangères malheureuses commencent déjà à former la trame de son histoire. Elle tomba toute entière, pour un temps, sous la domination de Rome et l'influence grecque s'y fit sentir jusque sur la religion : au premier siècle avant l'ère chrétienne les divinités du panthéon hellénique prennent place sur ses autels à côté des anciens dieux nationaux, Ormudz et Mithra. Le royaume arsacide finit par s'effriter en une foule de petits royaumes qui, pendant deux siècles, luttent sans cesse les uns contre les autres pour la suprématie qu'aucun d'eux n'est de taille à conquérir.

Deux faits heureusement surviennent, l'un au commencement du IVe siècle, l'autre au début du Ve, qui vont régénérer l'Arménie, sauver son âme et assurer à jamais son unité malgré ses divisions et les persécutions qu'elle pourra subir, ce sont sa conversion au christianisme et l'invention de l'alphabet arménien. L'Arménie avait eu jusqu'alors pour religion le mazdéisme ou magisme, la religion du feu, que professait également l'empire perse; en adoptant le christianisme elle se donna une âme nouvelle et mieux trempée, en même temps qu'une foi qu'elle opposa victorieusement à l'islamisme quand, après la conversion de la Perse à cette religion, des peuples

musulmans l'enserrèrent de toutes parts. Elle y gagna de plus un chef religieux suprême, le catholicos, qui fut en même temps l'arbitre de ses divisions politiques et dans ses grandes crises le guide de ses destinées nationales. L'invention de l'alphabet permit d'autre part à la langue arménienne, jusqu'alors uniquement parlée, de devenir une langue écrite, et la sauva ainsi de la disparition à laquelle sont infailliblement condamnées les langues non écrites. Sans cette découverte, attribuée au génie de Saint Mesrob, et sans l'usage heureux qu'en surent faire les grands écrivains du ve siècle, le syriaque, le grec, le persan, l'arabe ou le turc se seraient substitués à l'arménien suivant le moment où le besoin d'une langue écrite se serait fait impérieusement sentir, et en perdant sa langue l'Arménie aurait perdu sa personnalité nationale.

Il n'était que temps, car à la fin du IVe siècle, il n'y avait plus d'Arménie indépendante; l'Empire grec en avait conquis la moitié occidentale et l'Empire perse l'autre moitié. Alors commence pour elle la première période des grandes persécutions; à tour de rôle, ou ensemble comme d'un commun accord, Byzance et la Perse vont torturer chacune « leur » Arménie. Les Persans débutent : la dynastie Sassanide, qui a remplacé les Arsacides de Perse, se met en tête de reconquérir l'Arménie à la religion de Zoroastre. Les Arméniens, pour se défendre, sollicitent en vain le secours des Grecs qui le leur refusent.

Qu'importe! poussés par le désespoir ils combattront seuls. La nation se soulève à l'appel de ses patriarches pour la défense de sa foi et, conduite par Vartan, elle bat successivement deux grandes armées persanes. Mais le héros national périt dans sa seconde victoire. L'Arménie retomba ensuite sous la suzeraineté persane mais la Perse renonça à lui imposer la restauration du magisme, et quand deux siècles plus tard la conquête arabe eut substitué l'islamisme au magisme comme religion de la Perse, elle fut impuissante à arracher les Arméniens au christianisme.

Malgré son unité religieuse et linguistique l'Arménie cependant restait morcelée politiquement en un grand nombre de principautés et de petits royaumes; sa configuration géographique ne s'y prêtait que trop; l'esprit de division et d'égoïsme de ses seigneurs aidait à la nature. Habilement fomenté et entretenu par les Romains, les Grecs,

les Persans et les Arabes, cet esprit était devenu à la longue le trait caractéristique de la nation. De toutes les familles princières qui se partageaient l'Arménie au IXe siècle, seule celle des Bagratides travaillait à libérer la patrie des dominations étrangères. Deux siècles durant elle lutta tour à tour contre ses ennemies, mais enfin Byzance, plutôt par la trahison que par la force des armes, l'emporta au milieu du XIe siècle et s'empara de tout le pays. Elle ne le garda d'ailleurs que pendant trente ans, au bout desquels les Turcs Seljoucides le lui enlevèrent définitivement, mais ce court espace de temps lui avait suffi pour dépeupler à peu près l'Arménie et soumettre son peuple à un système méthodique d'oppression et d'exploitation du raffinement le plus effroyable.

Cependant tout aussitôt, à la fin du XIe siècle, un nouveau royaume arménien se fondait dans les montagnes du Taurus et conquérait les plaines voisines du golfe que commande Chypre. Grâce à l'appui que lui donnèrent d'abord les états latins de Syrie et plus tard les khans des Tatars établis dans la région du moyen Euphrate, la Petite Arménie tint tête, jusqu'à la fin du XIVe siècle, aux Turcs, aux Byzantins, aux émirs de Damas et d'Alep, et enfin aux princes chrétiens d'Antioche. Elle ne succomba enfin sous les coups des Mamelouks d'Égypte que lorsque les Tatars s'étant convertis à l'islamisme cessèrent de l'assister. Son dernier roi, un Lusignan, vint mourir à Paris et la dernière parole qu'il entendit des lèvres du pauvre roi fou dont il était l'hôte, en pleine guerre de Cent Ans, fut cette parole prophétique : « Voyez-vous, beau cousin, le salut des chrétiens d'Orient dépend de l'Alliance de la France et de l'Angleterre. »

L'Arménie toute entière était tombée pour une durée de quatre siècles environ sous la domination musulmane, à l'exception d'une ville fortifiée du Taurus, Zeitoun, qui a su conserver jusqu'à nos jours son indépendance à force d'intrépidité et de victoires[1]. L'histoire de l'Arménie ne va plus être désormais qu'une suite de longues périodes de misères, principalement pour la Grande Arménie. Du milieu du XIIIe au milieu du XIVe siècle elle est ravagée par les Turcs, les Tatars et les Kurdes. De la fin du XVe au début du XVIIe

1. Depuis que cet article a été composé le bruit a couru que les Turcs s'en seraient emparés par trahison et en auraient massacré la population.

ce sont les Turcs et les Persans qui s'en disputent la possession dans des guerres continuelles, et elle reste au total partagée entre ces deux puissances. Pour enlever aux Ottomans la tentation d'envahir son empire, Chah Abbas, dans la première moitié du XVIIIe siècle, transforme la plaine de l'Araxe en un vaste désert et transporte les populations qui l'habitaient dans les provinces centrales et orientales de la Perse, voire jusqu'en Afghanistan, d'où elles essaimèrent plus tard dans l'Hindoustan, en Chine et même aux îles de la Sonde.

La Russie survient à son tour. Dès le dernier quart du XVIIIe siècle, à pas lents mais sûrs, elle franchit le Caucase et prend pied dans l'Arménie septentrionale aux dépens des deux empires musulmans.

*
* *

L'Arménie est donc aujourd'hui partagée en trois États, la Turquie, la Russie et la Perse. L'Arménie persane est hors de cause; elle ne comprend plus en effet qu'une partie assez peu étendue de la province d'Azerbaidjan avec Khoï et Ourmiah comme villes principales, et depuis que Chah Abbas l'a dépeuplée comme nous l'avons dit les Arméniens n'y sont plus qu'en petit nombre.

La Turquie a souvent essayé de suivre cet exemple dans « son » Arménie, et quand on voit à quels résultats étaient parvenus, Abdul Hamid en quelques mois, — les massacres de 1895-1896 ont fait 300,000 victimes au bas mot — et les Jeunes Turcs en quelques semaines — 25,000 victimes dans Adana et aux environs de cette ville en 1911 — on demeure au premier abord surpris qu'il reste encore des Arméniens en Turquie depuis huit cents ans qu'il y a des Turcs en Arménie et qui massacrent. Les Turcs heureusement manquent en tout de méthode et de persévérance. Où les Allemands modernes eussent réussi « scientifiquement », eux ont échoué. D'ailleurs, il faut le reconnaître, ils ne sont point foncièrement cruels. Quand le calife les déchaîne contre les chrétiens, ils tuent par fanatisme, mais encore beaucoup d'entre eux, après avoir tué un chrétien pour satisfaire au devoir d'obéissance qui leur est imposé, en sauvent cent ou mille par sentiment d'humaine pitié; le fait a été signalé à plusieurs reprises pendant les massacres hamidiens. Et puis les Kurdes eux-mêmes peuvent se lasser de

tuer. La plupart des Sultans ottomans n'ont, d'ailleurs, été animés d'aucun mauvais vouloir à l'égard des Arméniens : ils trouvaient en eux des serviteurs dévoués et souples, complaisants à leurs moindres caprices et plus ingénieux que tous autres à les satisfaire. Quels que fussent leurs goûts d'art ou leurs désirs grossiers, les Arméniens se chargeaient d'y pourvoir. Les chanteurs, les acteurs, les musiciens du sérail impérial ont toujours été pour la plupart des Arméniens. Existe-t-il sur les deux rives du Bosphore un palais qui n'ait été construit par un architecte arménien? Combien en comptait-on parmi les lecteurs ou les secrétaires impériaux? Si l'on retranchait de la liste des intendants du trésor impérial les Arméniens qui y figurent, elle serait singulièrement raccourcie. Les Arméniens ministres ottomans ont été nombreux; on en pourrait citer qui au prix d'une apostasie devinrent même grands vizirs. Si certains sultans avaient, comme Abdul Hamid, fait massacrer les Arméniens de Constantinople, ils auraient vu tomber sous le cimeterre la plupart de leurs confidents et de leurs favoris.

Et cependant que les Arméniens de la capitale se poussaient par tous les moyens aux honneurs et à la fortune, ceux qui n'avaient point quitté leur patrie en travaillaient la terre féconde, y multipliaient et payaient l'impôt. Leur existence ne mettait point l'Empire en danger, leur labeur au contraire l'enrichissait, aussi le gouvernement turc ne les persécutait-il pas. Mais en Turquie, surtout dans les provinces reculées de l'Asie, les diverses races ont toujours joui du droit de se combattre et de s'égorger mutuellement. Les Kurdes, en Arménie, comme les Druses dans le Liban, ont usé plus que quiconque de ce droit de guerre privée et de brigandage, et les valis se souciaient d'autant moins de rétablir l'ordre que les victimes étaient des chrétiens.

*
* *

Le XIXe siècle a vu changer la politique turque à l'égard des Arméniens. Cette politique devient désormais combattive et agressive. Les Sultans inciteront les Kurdes aux massacres ou iront à maintes reprises jusqu'à se charger du soin d'organiser eux-mêmes la destruction de leurs sujets arméniens. Cela vient de ce qu'il y a mainte-

nant à leurs yeux une question arménienne, qu'ils voient naturellement sous un autre angle que les Arméniens et dont ils imaginent une autre solution que les pays civilisés. La question arménienne est née dans l'esprit du gouvernement turc, du jour où, dans les guerres russo-persanes et russo-turques, les Arméniens ont prêté leur assistance aux troupes du tzar. Les sympathies des Arméniens et leurs espoirs sont justifiés par la parfaite sécurité de leurs vies et de leurs biens, le respect de leur foi et l'égalité devant la loi dont jouissent leurs frères devenus sujets russes.

L'insertion dans le traité de Berlin du fameux article 61, par lequel la Turquie se voyait forcée d'admettre la nécessité et la possibilité d'introduire dans l'Arménie turque des réformes correspondantes à les besoins, marqua le signal d'une ère nouvelle de persécutions officieuses contre l'élément arménien dans tout l'Empire. Comme en tout pays la révolte répond à l'oppression, des attentats se produisirent contre la vie du sultan. L'on sait assez — sans qu'il soit besoin d'y revenir — par quelles mesures odieuses Abd ul Hamid en tira vengeance, et que les massacres d'Arméniens de 1895-1896, préparés par les soins du gouvernement, eurent un caractère officiel et firent plus de 300,000 victimes.

La révolution de 1908 n'améliora pas le sort des Arméniens; c'est une étrange illusion que l'on ait pu même l'espérer. La race turque est aussi inapte à pratiquer la liberté qu'à la concevoir. Quand les Jeunes Turcs se virent en présence des réclamations arméniennes demandant l'exécution des promesses libérales faites par les chefs de la Révolution, ils répliquèrent par les moyens chers au Sultan Rouge, par les massacres d'Adana (25,000 victimes en quelques semaines, 1911).

Alors les Arméniens implorèrent la protection de l'Europe et demandèrent aux grandes puissances l'exécution de l'article 61 du traité de Berlin. L'initiative fut prise par le catholicos, représentant officiel de toute la nation, qui, dans le courant de l'année 1912, envoya dans les principales capitales européennes comme son représentant Boghos Pacha Nubar, fils de l'homme d'état arménien le plus célèbre du XIXe siècle, Nubar Pacha, ministre des Khédives Ismaïl et Tewfik, grâce auquel l'œuvre civilisatrice des Anglais en Égypte fut grandement facilitée dans ses débuts. Après

des pourparlers que la mauvaise volonté du gouvernement allemand fit traîner en longueur, la Porte consentit, en février 1914, à la nomination de deux inspecteurs généraux européens chargés du contrôle de l'administration des provinces de l'Arménie turque. Ces inspecteurs furent choisis l'un en Norvège, l'autre en Hollande, mais le premier venait à peine d'être installé et le second n'avait pas encore quitté Constantinople quand la guerre actuelle éclata. L'occasion était trop belle pour les Jeunes Turcs de renier leur signature; ils ne la laissèrent pas échapper, et avant même d'être entrés eux-mêmes en guerre ils renvoyèrent ignominieusement les deux inspecteurs. Peu après les massacres commencèrent.

La preuve est donc faite surabondamment que le gouvernement turc ne veut améliorer d'aucune manière sa détestable administration des provinces arméniennes. La solution s'impose : à la paix, l'Arménie devra être enlevée aux Turcs. Les Arméniens y comptent bien d'ailleurs et beaucoup d'entre eux se sont enrôlés dans les rangs de l'armée russe; au mois de mars dernier on prétendait même en Égypte, qu'une colonne composée de vingt à vingt cinq mille volontaires arméniens avait beaucoup contribué au désastre turc de Sarykamisch.

Le fait n'a rien d'étonnant pour qui connaît l'histoire de l'Arménie : les descendants des hommes qui ont battu les armées romaines et celles du puissant empereur de Perse Sapor, les fils des soldats de Vartan et de Narsès d'Achanak ne peuvent être des lâches. Et non seulement les Arméniens se sont toujours battu bravement pour défendre leur patrie et leur foi, mais même comme mercenaires ils se sont montrés des soldats redoutables; c'est grâce à eux que l'empire byzantin a pu si longtemps résister aux assauts des Bulgares et qu'un des derniers basileus a dû le glorieux surnom de Bulgarochtone. Ce n'est pas parce que, au cours des massacres hamidiens, les Arméniens ne se sont pas toujours et partout défendus contre leurs bourreaux, qu'il est permis de les incriminer de lâcheté : ils étaient sans armes et leurs assassins étaient équipés de pied en cap.

La vraie lacune du caractère de la nation arménienne a été, dans le passé, l'insuffisance d'esprit d'unité politique. Cet esprit leur faisait déjà défaut avant la conquête turque, qui n'a pas pu le leur donner.

Les caractères les mieux trempés ne résistent pas à quelques années d'esclavage; des siècles de tyrannie ne peuvent pas rester sans influence sur les plus nobles peuples. Les Arméniens le reconnaissent franchement; aussi n'attendent-ils pas de la guerre présente la résurrection de l'État arménien. Ils savent qu'avant d'être en mesure de se gouverner, ils ont besoin de faire ou de refaire leur éducation politique sous l'égide d'une ou de plusieurs grandes puissances. Si de la guerre actuelle devait résulter l'annexion de la Grande Arménie à la Russie, les Arméniens ont l'espoir que le gouvernement russe leur accordera une autonomie analogue à celle que le manifeste du tsar a promise à la Pologne. Pologne et Arménie professent une religion distincte de la religion nationale russe; si la première est toute entière catholique, la seconde est de confession grégorienne, mais pour toutes deux la religion est le cadre, ou, si l'on préfère, le sceau, et le cachet de garantie de leur nationalité. Les Arméniens, sans aucun doute, resteront fidèles à leur religion mais, comme leurs frères de la présente Arménie russe, ils sauront servir d'un même cœur et l'Arménie et la Russie. Une autre raison qui ne rend ni possible ni désirable l'indépendance de l'Arménie est le fait que dans certains districts les Turcs et les Kurdes réunis l'emportent en nombre sur les Arméniens. L'on doit d'ailleurs prévoir que l'Arménie une fois enlevée aux Turcs il s'y produira un double mouvement de migration, émigration d'une notable partie des Turcs vers ce qui restera d'Empire ottoman, retour dans leur patrie d'un grand nombre d'Arméniens qui avaient émigré pour échapper aux persécutions et aux massacres.

L'introduction d'un régime civilisé permettra enfin la mise en pleine valeur des richesses naturelles dont ce pays est abondamment pourvu, et d'autant plus aisément que, du « lanceur » de l'affaire jusqu'au dernier des portefaix, en passant par les administrateurs, les commissaires des comptes, les ingénieurs, les contremaîtres et les différentes catégories d'ouvriers, on pourra recruter sur place dans la race arménienne tout le personnel de chacune des entreprises à créer. On sait, en effet, pour peu qu'on ait voyagé en Orient, que les Arméniens s'entendent aux affaires, qu'ils sont habiles, industrieux, bons artisans et rudes travailleurs. Pour permettre cette mise en valeur du pays, de grands travaux publics, routes et surtout voies

ferrées, devront être exécutés et nécessiteront des emprunts; il semble bien que l'Arménie pourra se suffire aisément à elle-même au point de vue financier, non seulement pour couvrir ses dépenses administratives mais aussi pour payer les emprunts dont elle aura besoin.

La liberté rendue à l'Arménie fera plus que d'assurer à ses habitants la sécurité de leurs vies et de leurs biens; elle leur rendra, avec l'aide du temps, certaines qualités morales qu'un long régime d'oppression barbare avait flétries dans leur âme, si bien que beaucoup d'étrangers prétendent que les Arméniens en sont tout à fait dépourvus. Ils se trompent, croyons-nous. La droiture et la dignité du caractère se rétractent sous le souffle du despotisme et réapparaissent sous celui de la liberté, comme ces fleurs d'Orient qui continuent de vivre en paraissant fanées pendant un long temps et qui s'ouvrent quand leurs tiges sont de nouveau plongées dans l'eau vive.

*
* *

Ce que va devenir l'Arménie, le congrès où se signera la paix en décidera. Mais sans jouer au prophète on peut, sans doute, prévoir dès maintenant que la Grande Arménie verra son sort intimement lié à celui de la Russie. Le sort de la Petite Arménie (vilayet d'Adana) ne paraît pas aussi distinctement prévisible, mais nous espérons que l'on n'oubliera pas que lorsque ce pays eut perdu sa dynastie nationale, de lui-même et librement il conféra la couronne à une famille de princes français, les Lusignan, qui ont été au XIVe siècle les derniers rois de l'Arménie indépendante.

Quoi qu'il advienne, il faut que cette guerre marque pour la nationalité arménienne, comme elle le fera pour tant d'autres, le terme des humiliations et des misères. A peu près seule la race arménienne a maintenu en Asie la civilisation née de l'assimilation de la foi chrétienne par la race aryenne. Le jour du triomphe de cette civilisation sur les barbaries turque et germanique doit être celui de la délivrance de l'Arménie.

G. Lecarpentier.

VARIÉTÉS

GAMBETTA, FREYCINET ET LE GÉNÉRAL VÉRONIQUE

I

Le gouvernement qui siégea d'abord à Tours, puis à Bordeaux, et qui dirigea la défense nationale en province dans les derniers mois de 1870 et le premier mois de 1871, a été loué ou blâmé, glorifié ou honoré sans mesure. Il ne mérite

Ni cet excès d'honneur, ni cette indignité.

Mais on doit, lorsqu'on le juge, tenir compte des difficultés de tout genre qu'il rencontra. Quelles que soient ses fautes, son labeur fut immense et son effort prodigieux : il leva par jour 5,000 hommes, il créa par jour deux batteries, et un auteur allemand a pu faire un livre qui s'intitule *Gambetta et ses armées*.

Un des généraux qui collaboraient à l'œuvre de la défense, le général Véronique[1], directeur de l'arme du génie, vit alors d'assez près, — non pas de très près, ainsi qu'il en convient lui-même — les hommes et les choses de ce gouvernement. Durant l'armistice, dans une longue lettre au général Le Flo, il a résumé ses impressions que nous allons reproduire et apprécier.

II

Soldat dans l'âme, accoutumé à la guerre méthodique et régulière, ému par tant de défaites et, comme il s'exprime, par une série de désastres, Véronique reproche d'abord au gouvernement, à Gambetta et à son délégué M. de Freycinet, une sorte de défiance envers les directeurs du ministère de la guerre et tous les chefs de service. Il

1. Jacques Véronique, né en 1822, général de brigade le 14 décembre 1868, mort en 1872.

fait entendre que les civils s'étaient emparés de la conduite des opérations et se croyaient supérieurs aux militaires par l'intelligence et l'énergie. Dès que Freycinet fut entré en fonctions, les trois directeurs, Véronique, Thoumas[1] et même le général Loverdo[2] n'eurent aucune connaissance des affaires du ministère. Les notes que recevait Loverdo, lui indiquaient, le plus souvent sans dire pourquoi, les mouvements de troupes qu'il devait prescrire et les commandements qu'il devait donner ou ôter.

Les décisions dont Loverdo ignorait les motifs, étaient, écrit Véronique, préparées dans le cabinet de Freycinet, composé d'une dizaine d'ingénieurs et de deux ou trois officiers que le hasard ou la camaraderie avait attachés au délégué. Mais ces ingénieurs et officiers, ajoute Véronique, n'étaient pas initiés au secret des opérations. Un triumvirat qui comprenait Gambetta, Freycinet et un intime ami de Freycinet, M. de Serres, lequel n'avait aucun titre officiel[3], formait les plans de campagne. Ce ne fut que dans de très rares occasions, vers la fin d'octobre et le commencement de novembre, que Loverdo reçut quelques confidences parce qu'il fallait « porter remède à des mesures de détail mal prises ».

Durant le premier mois qui suivit son arrivée, Gambetta sembla même tenir les militaires à l'écart et comme en suspicion. Il congédia M. Audemart, directeur adjoint de l'administration. Il chargea sept à huit ingénieurs d'aller vérifier dans les arsenaux les situations données par l'artillerie. Véronique assure que lui-même n'était que toléré et qu'il n'eut de relations courtoises avec Freycinet qu'à partir de décembre. Thoumas fut sur le point d'être remplacé. Il se plaignait de sa santé. « Qu'à cela ne tienne, lui répondit-on, nous avons sous la main un ingénieur qui vous succédera sans retard. » Pourtant Véronique reconnaît qu'au mois de janvier, sous le coup des revers, le ministère consulta plus souvent les directeurs et les associa plus intimement aux affaires, sans leur communiquer néanmoins les projets d'opérations.

1. Le colonel Charles-Antoine Thoumas, nommé général de brigade par la Délégation, mais qui ne fut confirmé dans ce grade que le 7 octobre 1874, était directeur de l'artillerie.

2. Jean-Michel-Henri Loverdo, nommé général de brigade le 14 octobre 1870, était directeur de l'infanterie et de la cavalerie.

3. M. de Serres, ancien élève de l'École des ponts et chaussées et inspecteur général des chemins de fer autrichiens.

III

Véronique regrette que Gambetta et Freycinet n'aient pas pris tous les renseignements qu'ils auraient trouvés et à Tours et à Bordeaux auprès des hommes du métier.

Il les blâme d'avoir fait la grande guerre. Puisque l'armée se composait de « jeunes soldats, de cadres également jeunes et d'officiers qui n'étaient pas, en général, l'élite de l'armée », fallait-il constituer de gros rassemblements pour rompre l'investissement de Paris? Ne valait-il pas mieux diviser ses forces en petits corps très mobiles qui auraient, sur dix ou quinze points différents, harcelé, usé l'ennemi, attaqué les détachements avec vivacité, cédé le terrain à des troupes supérieures ou même égales en nombre? Pourquoi porter dans les environs d'Orléans et non dans les Vosges le théâtre principal des opérations? Le général Le Flo n'avait-il pas, au commencement de septembre, recommandé à La Motte Rouge de pousser vers les Vosges? Qui a eu conscience, dans toute cette campagne, du rôle considérable que le camp retranché de Langres pouvait jouer dans la défense du territoire?

Mais durant le premier mois de son ministère Gambetta n'a pensé qu'à l'*armée centrale*. Il a laissé les généraux du nord, de l'ouest, de l'est à leur propre inspiration. il n'a compris l'importance de la région des Vosges et « le grave intérêt militaire compromis dans l'Est » que lorsqu'il a su que le général Cambriels avait abandonné les Vosges pour se retirer à Besançon. Il s'est alors rendu de sa personne auprès de Cambriels. Mais s'est-il « éclairé des lumières de ceux qui pouvaient par leurs fonctions ajouter aux renseignements de Cambriels des conseils utiles[1]? »

Gambetta et ses conseillers, MM. de Freycinet et de Serres, ne parurent donc, dès le début, se préoccuper que du centre de la France, et, à vrai dire, leurs projets devaient être « acceptables », devaient être « susceptibles de réussir », puisque le général d'Aurelle qu'ils appelaient à Tours — et que Véronique tient en haute estime — sem-

1. Véronique se plaint évidemment, à mots couverts, de n'avoir pas été consulté; mais il est injuste envers Gambetta qui venait d'arriver à Tours le 9 octobre et qui, dès le 15, était à Besançon près de Cambriels; Gambetta pouvait-il arriver plus tôt?

blait approuver leur programme et l'exécuter. Mais Véronique, et, avec lui, Loverdo ne croyaient pas au succès de l'entreprise. Que feraient contre un adversaire résolu, solide et parfaitement organisé une armée nombreuse mais mal composée et des états-majors mal préparés? Vainement on construisit des retranchements d'un développement de six kilomètres en avant d'Orléans. Une ligne de pareille étendue ne s'improvise pas en quinze jours sans offrir des points faibles et, pour la défense, il faut des troupes aguerries, des soldats qui comptent les uns sur les autres, des hommes éprouvés qui ne se laissent pas ébranler et entraîner s'ils voient reculer leurs camarades qui combattent en avant. Qu'est-il arrivé? Que tous ces ouvrages, écrit Véronique, n'ont pu être défendus et que leur abandon a causé la perte d'un immense matériel d'artillerie de marine.

Véronique ne sait pas encore la vérité entière et il ne rapporte à Le Flo que des bruits et des on-dit. Il mande, par exemple, qu' « on s'accorde généralement à reconnaître que les opérations de Chanzy, malgré ses insuccès, ont été bien conduites ». Il ajoute que M. de Serres passe, à tort ou à raison, avec Freycinet, pour l'inspirateur des opérations de deux généraux « auxquels la critique s'est attaquée », de d'Aurelle sur la Loire et de Bourbaki dans l'est. « La publicité, dit-il, a déjà relevé que Bourbaki avait auprès de lui M. de Serres, et un fait hors de doute, c'est que le général ne recevait pas volontiers les observations de son état-major qui n'avait pas vu, au début de la campagne, sans appréhension, l'armée, forte de 120,000 hommes, s'engager dans les vallées étroites de l'Ognon et du Doubs, et marcher sur les positions les plus fortes de l'ennemi, au lieu de se diriger sur Vesoul, menaçant également à droite les corps moins nombreux de Werder qui couvrit le siège de Belfort et, à gauche, les communications de l'ennemi avec l'Allemagne. »

Mais Véronique ne cache pas à Le Flo son opinion personnelle. Il croit que Gambetta et Freycinet « se sont trompés dans beaucoup de circonstances », qu'ils « n'ont pas été toujours guidés par une saine appréciation des choses », que « leur inexpérience a dicté des mesures très regrettables », qu'ils ont « une certaine responsabilité dans nos désastres ». Il leur reproche surtout d'avoir « suspendu les lois et les règles qui garantissent la bonne organisation des cadres » et il s'élève contre la *saturnale d'avancements* qui se produisit

alors et qui, « sans compensation pour la prompte organisation des armées, éveilla des appétits insatiables parmi les officiers, oblitéra chez un grand nombre les sentiments de moralité, sapa le privilège du commandement et affaiblit la discipline. » Voilà, conclut Véronique, les funestes conséquences de ce règne de quatre mois : « nous n'avons aujourd'hui que des officiers médiocres et des troupes sans consistance et démoralisées ».

IV

Tout cela ou presque tout cela est vrai. Mais tout cela ou presque tout cela était inévitable.

Véronique reconnaît que Gambetta a *fait des choses utiles* et que d'autres n'auraient pu faire : « les mesures se rattachant à la politique, la mobilisation des gardes nationales, le mouvement imprimé à l'esprit public ».

Il reconnaît que Gambetta et Freycinet ont « imprimé aux divers services une grande activité » et que « rien ne les a arrêtés, ni les règles, ni les traditions, ce qu'ils appelaient la routine, ni les positions personnelles ».

Il reconnaît le « travail incessant » du ministère.

Qui a fait la direction de l'infanterie? 254 bataillons sont entrés en ligne; 69 régiments de marche et 36 régiments de mobiles et trois bataillons ont été constitués, et 60 bataillons de mobilisés, encadrés dans les corps d'armée.

Qu'a fait la direction de la cavalerie? Elle a acheté plus de 30,000 chevaux, reconstitué 15 régiments anciens à six escadrons, un régiment de gendarmerie à pied et deux régiments de gendarmerie à cheval.

Qu'a fait la direction de l'artillerie? Des *tours de force*, puisqu'elle a fourni 170 batteries aux armées, distribué 250,000 fusils du modèle de 1866 et 80,000 fusils de modèles étrangers, établi deux capsuleries à Bayonne et à Toulouse, confectionné 63 millions de cartouches du modèle de 1866.

Qu'a fait la direction du génie? Elle a organisé 32 compagnies dont 25 ont été envoyées aux armées et 4 réparties entre les places de Langres, de Belfort, de Besançon et de Lyon.

Qu'a fait l'intendance ? On l'attaque vivement. Mais Véronique a la conviction qu'elle n'est pas coupable dans le plus grand nombre des cas. Les reproches qu'on lui fait, retombent pour la plupart sur les administrations des départements chargés de l'habillement et de l'équipement des mobiles et des mobilisés ainsi que sur les états-majors des divisions et corps d'armée « insuffisamment constitués comme nombre et comme qualité ».

Qu'a fait le ministère de la marine ? « Il a prêté au ministère de la guerre le concours le plus complet en mettant à sa disposition un grand nombre de ses officiers généraux et supérieurs, ses bataillons d'infanterie de marine, bataillons de fusiliers marins, canonniers, et plus de 1,500 bouches à feu qui constituent de puissants éléments de défense dans les places de Langres, Belfort, Besançon, Lyon, Bourges, le Havre et aux lignes de Carentan. »

V

La lettre de Véronique à Le Flo est importante. Elle mérite d'être consultée et citée, ne fût-ce que comme un témoignage de l'opinion qui régnait à Tours et à Bordeaux dans les bureaux et les directions du ministère de la guerre.

N'oublions pas cependant que Véronique dirigeait à la fois l'artillerie et le génie lorsque s'établit la nouvelle administration. Avec grande raison, la Délégation se hâta de séparer les deux armes. Thoumas, qui gérait l'artillerie sous les ordres de Véronique, fut désormais indépendant et put, selon le mot de Freycinet, déployer une activité jusque-là contenue, faire des choses qu'on n'avait pas osé espérer. Vint ensuite la création d'un corps auxiliaire du génie, distinct du génie militaire. Gambetta et Freycinet jugeaient que le génie militaire ne disposait pas de puissants moyens d'action, qu'il ne réparait pas les ouvrages, n'élevait pas des fortifications volantes, ne défonçait pas les routes avec assez de promptitude, qu'il manquait de travailleurs, de voitures, d'engins spéciaux, qu'il ne maniait pas dextrement les réquisitions, qu'il n'avait pas de relations fréquentes avec l'industrie privée, et ils constituèrent le corps du génie auxiliaire des armées dont Véronique ne parle pas du tout dans sa lettre à Le Flo.

Quoi qu'il en soit, Véronique juge Gambetta et Freycinet avec rigueur et parfois avec injustice. Après tout, comme M. de Freycinet l'a remarqué, la direction civile du mois d'octobre 1870 ne redoute pas la comparaison avec la direction militaire du mois d'août. Elle a fini par acquérir la supériorité du nombre. Elle a donné l'impulsion. Si elle abusa peut-être des plans de campagne, ne dut-elle pas les imposer à d'Aurelle et à Bourbaki ? Ne laissait-elle pas à Faidherbe et à Chanzy leur initiative ? Par malheur, elle ne pouvait rien, absolument rien contre l'indiscipline des troupes, contre l'insuffisance de l'état-major, contre la mauvaise organisation du service de l'intendance.

ARTHUR CHUQUET.

LA RUSSIE PENDANT LA GUERRE

Les pages qui suivent n'ont d'autre prétention que de rapporter certaines impressions recueillies au cours d'un séjour récent en Russie. On sait que le voyage de Paris à Pétrograd, qui prend, en temps ordinaire, à peine quarante-huit heures, est actuellement fort long. Deux voies se présentaient cet été pour se rendre dans la Russie septentrionale. La voie du nord par l'Angleterre et la mer du Nord, de Newcastle à Bergen, comporte la traversée de la Norvège en largeur, celle de la Suède du sud au nord jusqu'au fond du golfe de Bothnie, enfin celle de la Finlande, pour arriver à Pétrograd après un parcours, depuis Paris, de plus de cinq mille kilomètres, plus long que celui de Paris à New-York. Ce voyage peut être accompli en huit ou neuf jours, bien entendu sans le moindre arrêt en cours de route.

La voie du sud comportait le long trajet maritime de Marseille à Salonique, puis la traversée de la Macédoine, de la Bulgarie, et enfin de la Russie dans toute sa longueur. Cette dernière voie était plus longue, plus coûteuse, et, les circonstances présentes l'ont démontré, plus dangereuse.

Aussi avons-nous pris la voie du nord. Celle-ci présentait encore peu de confort sur certaines parties du parcours, en Suède notamment, où le train international vers la frontière russo-suédoise marche à l'allure d'un train omnibus et ne comporte pas de wagon-restaurant et guère de lits-couchettes. La Finlande, dont l'aspect rappelle la Suède, ne donne pas l'impression d'un pays en état de guerre. Cela tient à ce que le peuple finnois est exempté du service militaire. Ce sont donc les troupes russes qui assurent la sécurité des côtes finnoises contre une incursion germanique possible. Le mouvement des ports y est considérablement réduit depuis que le golfe de Bothnie est infesté de mines flottantes.

Le premier contact avec la vie russe se produit à Viborg, ancienne capitale de la Carélie et place forte importante. Sur les quais de la gare d'aimables jeunes filles viennent décorer les voyageurs de l'em-

blème de la grande Duchesse Tatiana, seconde fille de l'Empereur, dont c'est la fête. Elles sollicitent en même temps une aumône au profit de la Croix-Rouge. L'obole est versée dans le tronc que porte un jeune homme, qui accompagne chaque aimable quêteuse.

Trois heures de chemin de fer séparent Viborg de Pétrograd.

L'aspect extérieur de la grande capitale du nord n'a pas trop changé depuis la guerre. Le mouvement des *izvostchiks* est assurément ralenti depuis la mobilisation d'un grand nombre d'équipages avec leurs montures; mais les bateaux-mouches circulent aussi nombreux sur la Néva et ses canaux; les automobiles roulent toujours à vive allure dans les grandes artères ou *prospects*. Les théâtres ont joué tout l'hiver à l'exception d'une couple de théâtres subventionnés. Les lieux de divertissement en plein air, par les belles nuits blanches de juin et juillet, sont toujours fréquentés par une foule animée, mais ils se ferment plus tôt qu'autrefois et les foules y ont plus de dignité et de tenue, parce qu'elles ne boivent plus d'alcool ni de boissons fortes.

La suppression de la vente de l'alcool réalisée dans l'Empire Russe au début de la guerre a, au point de vue économique, hygiénique et social, des conséquences importantes que nous avons fait ressortir dans une étude parue récemment[1].

L'observateur le plus superficiel se rend immédiatement compte de modifications dans la vie russe qui sont la conséquence du régime de tempérance forcée.

C'est d'abord la suppression, en fait, de la vie nocturne des grands restaurants et des lieux de plaisir, ce qui n'est certes pas un mal. C'est aussi le caractère des repas profondément modifié par la disparition partielle des *Zakouskis*, ou hors-d'œuvre de toute espèce que l'on prenait en les additionnant de verres de vodka ou de genièvre et qui constituaient une des particularités gastronomiques les plus curieuses de la vie russe.

La tempérance la plus complète règne partout, même dans les grands hôtels internationaux, les buffets de gare, les wagons-restaurants. Et, ce n'est pas seulement l'alcool qui est proscrit, mais également le vin et la bière, ce qui paraîtra sans doute excessif. Le mou-

1. Voir le *Correspondant*, 10 novembre 1915.

vement anti-alcoolique, qui proscrit absolument toute boisson titrant plus de 2° d'alcool, nous paraît exagéré, parce que nous sommes habitués aux solutions moyennes, aux demi-mesures constituant des transactions entre des tendances opposées; mais il est conforme à la tendance absolue du caractère slave. Et ce qui le prouve, c'est que l'interdiction de la vente de l'alcool est approuvée par l'immense majorité de la population, par les classes populaires principalement. Et c'est parce qu'il en est ainsi que les municipalités ont voulu compléter la prohibition de la *vodka* par l'État, par celle des boissons légèrement alcoolisées, telles que le vin et la bière.

Ces dernières mesures sont beaucoup moins appréciées que la prohibition de l'alcool. D'abord, la nécessité ne s'en faisait guère sentir, puisque le vin est en Russie un article de luxe, qui coûte cher, et que le peuple n'en boit guère. Quant à la bière de fabrication indigène, elle est généralement faible et saine. Ensuite, ces proscriptions atteignent gravement quantité d'intérêts respectables : ceux des viticulteurs, propriétaires et ouvriers; ceux de la culture du houblon et de l'orge, du commerce des vins et bières, enfin de toutes les industries qui en dépendent, telles que verreries, bouteilleries, fabriques de bouchons, etc.

Les plaintes des intérêts lésés ayant ému le Gouvernement, celui-ci constitua une Commission spéciale composée de hauts fonctionnaires, de parlementaires, d'industriels et de commerçants qu'il chargea d'examiner s'il n'y avait pas lieu de revenir sur la prohibition par les municipalités des boissons faiblement alcoolisées. Cette Commission se prononça à une très forte majorité en faveur de la liberté de la vente des vins et bières. Mais le Gouvernement n'osa pas se rallier à ses conclusions, en présence de la campagne de presse menée contre celles-ci par les grands journaux. Cet exemple d'une opinion publique plus radicale, plus acharnée contre l'alcool que le Gouvernement même, est absolument symptomatique.

Ne boit-on plus d'alcool en Russie? Il serait assurément téméraire d'affirmer que l'interdiction de sa vente ait d'un trait de plume supprimé la plaie de l'alcoolisme. Ce serait attribuer à la loi seule un pouvoir qu'elle ne peut avoir sans les mœurs.

Les mesures énergiques que le Gouvernement a dû prendre contre la vente des succédanés de l'eau-de-vie prouvent du reste que si le

mal a diminué, il n'est pas terrassé. En effet, à l'abus de l'alcool potable a malheureusement succédé celui des alcools impropres à la consommation : alcool méthylique, vernis, eau de Cologne, etc. Le nombre des distilleries clandestines, des usines de dépuration d'alcool non potables a beaucoup augmenté, à en juger par le nombre des poursuites judiciaires en la matière.

Au point de vue économique, la suppression de la « Vodka » a pour effet d'accroître l'épargne publique dans des proportions considérables, d'améliorer les conditions matérielles de la vie chez le peuple, enfin d'augmenter la production de l'ouvrier par la diminution des chômages après boire. Il y a unanimité dans la presse et chez les industriels russes pour souligner ces heureux effets de l'abstinence forcée.

En conséquence, on a l'impression bien nette que la mesure radicale de l'interdiction de la vente de l'alcool est une nécessité absolue dans les circonstances tragiques que traverse l'Empire, puisqu'elle a pour effet de donner au peuple tout entier, depuis l'admirable héros du front jusqu'à l'ouvrier des villes qui fabrique les obus et les munitions, une tenue et une dignité que l'on voudrait toujours trouver dans les mêmes milieux en Occident.

La population de la capitale vit beaucoup pendant l'été dans les grands parcs qui l'environnent au nord et au sud, dans les îles de la Néva, ou bien encore dans les parcs somptueux des différentes résidences impériales de Péterhoff, Tsarkoïé-Selo, Pavlowsk. J'y ai trouvé, malgré la gravité des événements, les mêmes foules insouciantes et gaies entourant les kiosques où se font entendre des musiques militaires.

Je me suis rendu un après-midi de juin à Péterhoff. Péterhoff est, on le sait, le Versailles russe, mais un Versailles vivant, qu'anime la présence d'un souverain vénéré, entouré d'une famille respectée.

Je ne dirai pas grand chose du palais, que les visites et les séjours de chefs d'État étrangers ont fait connaître partout. L'architecture en est un peu lourde, dans ce style rococo et avec cette couleur rouge que les bâtisseurs impériaux affectionnaient dans la seconde moitié du XVIIIe siècle.

Le parc retiendra davantage notre attention. Avec ses eaux magnifiques, ses fontaines nombreuses, ses perspectives bien aménagées,

ses petits palais et portiques, ses statues disséminées un peu partout, il forme, avec la perspective admirable de la mer, dont les flots viennent mourir sur les troncs de ses arbres séculaires, un merveilleux ensemble.

La beauté du spectacle frappe également de petits groupes de soldats blessés ou convalescents, que guide une dame de la Croix-Rouge. Les grands gars s'intéressent visiblement aux explications que leur fournit leur aimable cicérone sur les monuments antiques du parc impérial, fontaines, statues, etc. Tout cela se passe dans le plus grand ordre et avec la plus parfaite dignité. La scène que je rapporte, je l'ai revue souvent à Pétrograd ou à Moscou, où les dames de la Croix-Rouge conduisent les convalescents par petits groupes visiter les musées, les églises, les monuments publics dans une tenue parfaite. Voilà donc un peuple qui a une éducation naturelle très développée et que les Allemands veulent nous faire passer pour des Barbares. Ah certes! ils ne savent pas tous lire — comme les Boches en ont la prétention, — mais ils ont une éducation naturelle, instinctive en quelque sorte, laquelle manque totalement à leurs adversaires.

Ce sont de grands et bons enfants que ces soldats russes! On en voit sur toutes les places publiques de Pétrograd, apprenant le métier des armes. Leur instruction militaire se fait en chantant. Ils scandent et ponctuent de leurs refrains populaires les différents mouvements d'ensemble que comporte l'instruction du soldat. Cette manière de faire est excellente, car les jeunes recrues en chantant dans la capitale lointaine les refrains de leur petite Patrie, ne se sentent pas dépaysées. Ls « coude à coude » y gagne beaucoup. Ces chants sont fort beaux dans leur douce mélancolie ou avec leur allure de cantique. Sortant de ces mâles poitrines, ils laissent une impression de force profonde.

La Russie possédant d'énormes ressources en hommes a jusqu'ici pu choisir ses soldats, et écarter du service armé ceux qui présentent la moindre imperfection physique. Aussi, les régiments qui passent donnent-ils une impression de santé et de vigueur prodigieuse.

L'armée russe est presque exclusivement une armée paysanne, parce que c'est dans les campagnes qu'il y a le moins de déchets physiques et parce que plus des trois quarts de la population de

l'Empire sont formés d'agriculteurs. C'est donc les campagnes qu'il faut parcourir pour se rendre compte de l'effet de la guerre sur les conditions du travail, ainsi que sur l'état des esprits. Je me hâterai de dire que les constatations que j'ai faites personnellement sont rassurantes, quant aux conditions imposées par la guerre aux travaux des champs.

Malgré l'importance des réquisitions d'instruments de travail, chevaux et attelages sont encore nombreux et la main-d'œuvre continue à rester relativement abondante.

Comment a-t-on rempli les vides qui se sont produits dans la main-d'œuvre agricole? Un certain nombre d'ouvriers de la petite industrie ou de métiers souffrant de stagnation depuis la guerre, ont reflué vers les campagnes. Le mouvement d'émigration saisonnière des ouvriers de la grande industrie — notamment des industries minière et charbonnière — qui se produit régulièrement chaque année, a pris cette année plus d'ampleur que d'habitude. Ce mouvement existe particulièrement dans les régions où l'industrie est de date récente, comme dans le bassin du Donetz, où Français et Belges l'ont créée et développée. L'industrie y est de date encore trop fraîche pour avoir permis la formation d'une véritable classe ouvrière. Ce sont en réalité des paysans, des cultivateurs qui descendent temporairement dans la mine. Chaque printemps ils s'en retournent chez eux faire les semailles et les récoltes.

Cette année-ci, l'exode a pris des proportions inquiétantes au moment où précisément l'on aurait dû pouvoir accroître l'extraction charbonnière, afin de parer à la disette de combustible qui règne dans le pays. Cette disette est très réelle. Elle affecte principalement le charbon et le bois.

Une pénurie de bois paraît une chose invraisemblable en Russie, puisque c'est le pays le plus boisé de l'Europe. Pourtant elle est très réelle. Les pouvoirs publics s'en sont alarmés et ont nommé une Commission chargée d'étudier les moyens d'y remédier. Elle a recommandé aux particuliers d'épargner le bois, préconisé l'adoption de fourneaux dits économiques, et a décidé de mettre en valeur les gisements de tourbe, fort importants dans les gouvernements de Pétrograd et de Novgorod. Le charbon est devenu un objet de luxe dans la capitale, depuis que le combustible anglais n'y arrive plus.

Toute importation de charbon étranger ayant cessé, il manque de 4 à 5 millions de tonnes de charbon dans le nord de l'Empire. D'autre part, le riche bassin houiller de la Pologne étant occupé par l'ennemi depuis les premières semaines de la guerre, il manque de ce fait également 5 à 6 millions de tonnes. C'est un déficit de 10 à 11 millions de tonnes, auquel le combustible du Donetz doit suppléer; mais, celui-ci devant faire par rail 2,000 kilomètres, son prix s'en trouve considérablement augmenté.

De plus, il faudrait pouvoir intensifier l'extraction dans le bassin du Donetz. Le peut-on? Difficilement, car les ouvriers manquent. On a cherché à suppléer à ce manque de main-d'œuvre en faisant venir des ouvriers persans. Dans certains milieux on a préconisé l'emploi de la main-d'œuvre jaune, vivement combattu par d'autres.

La mobilisation récente de l'industrie tout entière a fait encore ressortir l'importance du problème de la main-d'œuvre, en même temps que la difficulté de sa solution. En effet, on avait d'abord beaucoup compté sur les ouvriers réfugiés dès le début de la guerre du bassin de Dombrowa et de la Pologne. Or, c'est à peine si 22,000 ouvriers réfugiés de ces régions dans l'intérieur du pays étaient disponibles au printemps dernier. De plus, cette main-d'œuvre transplantée dans d'autres milieux perd une grande partie de sa valeur. On a fondé plus d'espoir sur les ouvriers évacués par ordre supérieur des régions envahies; mais d'après des évaluations récentes on ne disposait au début du mois d'août que de 20,000 ouvriers, la plupart évacués en même temps que les entreprises industrielles qui les emploient.

Tout ceci est absolument insuffisant pour remédier à la pénurie de la main-d'œuvre, qui est incontestable. Des autorités compétentes estiment qu'il manque 60,000 ouvriers dans les mines de charbon du Donetz, pour maintenir leur extraction au niveau de l'an dernier. D'après le Comité central de mobilisation industrielle il manquerait 30,000 ouvriers dans l'industrie minière de Krivoï-Rog et du Donetz, 15,000 ouvriers dans l'industrie métallurgique du Midi. Dans d'autres régions c'est la même pénurie d'ouvriers. Les usines qui travaillent pour la guerre dans les rayons de Moscou et de Pétrograd réclament toutes des ouvriers qu'elles ne peuvent se procurer. La Bourse du Travail de Pétrograd n'arrivait au mois d'août

dernier à satisfaire qu'un quart des offres de travail qui lui étaient faites.

On s'est demandé si l'utilisation des prisonniers de guerre pourrait résoudre le problème. Il faut reconnaître que l'emploi des prisonniers de guerre dans l industrie n'a guère été favorisé jusqu'ici par l'autorité militaire. D'abord le « Règlement sur l'emploi des prisonniers de guerre dans les entreprises industrielles » n'a paru qu'au mois d'avril dernier — neuf mois après la déclaration de guerre. Un grand nombre de ses dispositions étaient absolument impraticables. Il y avait, notamment, l'interdiction d'employer plus de 15 p. 0/0 de prisonniers, puis celle de leur payer une indemnité journalière supérieure à 20 Kop., ce qui avait pour effet de leur enlever l'aiguillon de l'intérêt personnel. Puis il fallait passer par trois administrations différentes pour obtenir des prisonniers : l'ingénieur de district, le gouverneur de province et l'État-Major général. Pour peu que ces administrations soient en conflit — ce qui pourra fréquemment être le cas — les demandes s'éterniseront dans les cartons administratifs.

Malgré les observations très justes présentées à ce propos par le Conseil des Congrès des Représentants du Commerce et de l'Industrie, le nombre des prisonniers de guerre employés dans l'industrie était très minime, alors qu'était considérable celui des prisonniers occupés à l'agriculture ou à des travaux publics. D'après des renseignements fournis par l'État-Major général il y avait au mois de juin 108,000 prisonniers employés à des travaux agricoles; 39,000 employés par le Ministère des Voies de communication; 34,000 par les villes et les zemstvos et 27,000 par le Ministère du Commerce et de l'Industrie.

Depuis ce moment le nombre des prisonniers utilisés dans l'industrie a incontestablement augmenté[1], mais celle-ci se trouve en mauvaise posture du fait que l'agriculture a pris les meilleurs éléments et fait son choix dans les ouvriers de race slave de préférence. Ces derniers devraient, au contraire, être réservés d'abord aux travaux industriels, l'emploi des prisonniers allemands ou magyares

1. D'après une source officielle il y avait au 1er août 450,000 prisonniers employés par les différents départements ministériels et administrations cités ci-dessus.

présentant des inconvénients dans un grand nombre d'industries, telles que les charbonnages et les mines (travaux du fonds), les industries chimiques, métallurgiques et mécaniques si importantes pour la défense nationale.

Il est indispensable que l'on facilite l'emploi des prisonniers de guerre dans l'industrie, si l'on veut faire produire à la mobilisation industrielle du pays tous ses effets. Dans ce but il convient également de faire revenir des dépôts et, au besoin des lignes de feu, les ouvriers spécialisés, afin de les rendre à l'atelier où leur présence est indispensable. C'est à ce titre également qu'il faut accorder à ces derniers des sursis d'appel. L'ensemble de ces mesures assurera leur plein effet aux efforts faits dans tout l'Empire en vue de la mobilisation des industries pour les services de la guerre.

N'était la rencontre de trains de blessés ou de troupes, ou celle de convois de prisonniers, on ne se croirait pas en temps de guerre à contempler les plaines infiniment calmes du tchermoziom ou terre noire. Le troupeau communal continue à paître en commun, comme autrefois, sur les champs laissés en jachères selon l'assolement triennal pratiqué. Les océans de blé continuent à frissonner doucement sous la brise. La campagne retentit de mille chants d'oiseaux par les belles journées de juillet, tandis que nous nous arrêtons dans une gare en plein champ, située loin de la ville qu'elle dessert, comme c'est fréquemment le cas en Russie.

Un train sanitaire y est garé. C'est un modèle du genre. Il n'est pas étonnant que le pays qui possède les trains les plus confortables de l'Europe ait des convois sanitaires admirables. En tête une voiture-lits, réservée au personnel médical et au service sanitaire, puis une voiture pour les infirmières de la Croix-Rouge et une voiture-pharmacie avec salle de désinfection et salle de bains, enfin la file des voitures-lits pour les blessés. Un dernier véhicule pour la surveillance militaire termine le train.

Quelques blessés sont descendus sur les quais pour chercher de l'eau chaude et du thé qui sont fournis gratuitement à tous les soldats à tous les buffets.

Nous avons eu l'occasion de dire que l'on s'occupe beaucoup des convalescents. Citons à ce propos une initiative intelligente, qui consiste à leur faire pratiquer les petits métiers qu'ils exercent

l'hiver dans leur isba lointaine. Ils continuent donc à faire dans les lazarets de convalescents ces multiples petits objets en bois, en cuir, en osier, que les Expositions Universelles ont vulgarisés chez nous et que l'on connaît sous le nom de Koustaris. Ces menus objets sont ensuite vendus dans des magasins dépendant de la Croix-Rouge, au profit des convalescents. C'est là une initiative intelligente, puisqu'elle a pour effet d'empêcher le valétudinaire d'être inactif et, par le fait, de s'ennuyer. De plus elle lui procure de petites ressources qui lui permettront de s'accorder quelques douceurs.

C'est à Moscou principalement que l'on se rend compte des véritables sentiments avec lesquels le Slave a accueilli la guerre que le Germain lui a imposée. Il n'y a rien d'étonnant à cela. La vieille capitale, en effet, a toujours incarné l'image même de la Patrie aux heures les plus tragiques de son histoire, lors des guerres contre les Tartares ou les Polonais, puis au temps d'Ivan le Terrible, enfin en 1812. Palladium du grand peuple russe, c'est là qu'on sent battre toute l'âme de la race.

C'est à Moscou que se manifeste le plus vivement la lutte contre le germanisme, dont une des premières manifestations fut la proscription de l'allemand, d'autant plus répandu en Russie qu'il constitue la langue maternelle de quatre à cinq millions de sujets russes et la langue d'une grande partie du commerce.

Dans les premiers mois de la guerre on engageait, par voie d'affiches collées dans les lieux publics et par l'intermédiaire de la presse, à ne pas faire usage de l'allemand en public. Depuis lors cette recommandation est devenue une prohibition formelle, sanctionnée par des pénalités qui ont fort embarrassé les classes supérieures de la société dans les provinces baltiques, qui, à notre humble avis, négligent trop souvent l'étude de la langue russe. On m'a cité le cas de dames condamnées à l'amende pour s'être interpellées en allemand dans les rues de Pétrograd.

La lutte contre l'allemand a pris parfois des aspects inattendus, telle cette interdiction de téléphoner autrement qu'en langue russe. Les premiers jours ce fut à Pétrograd un véritable désarroi dans les hôtels, les restaurants fréquentés par les étrangers, dans les maisons de commerce étrangères, enfin dans les Ambassades et les Consulats, car les employés exécutaient impitoyablement la consigne qui leur

ordonnait de couper la communication aux personnes téléphonant en langue étrangère.

Le Gouvernement a pris toute une série de mesures d'ordre législatif, administratif et fiscal pour régler la situation des nationaux en guerre avec la Russie. C'est ainsi qu'un oukaze du 14/27 août 1914 interdit de constituer des gages, des usufruits, des prêts sur des immeubles appartenant aux Allemands ou aux Autrichiens. Des oukazes ultérieurs ont mis sous séquestre les entreprises commerciales ou industrielles appartenant entièrement à des Allemands ou à des Autrichiens. Elles sont administrées par des curateurs russes. Dans les entreprises comprenant des majorités allemandes et des minorités russes, celles-ci ont reçu pouvoir pour administrer les affaires sociales sans le concours des éléments allemands. Mais ces entreprises sont soumises à la surveillance des autorités russes, et les frais de celle-ci leur incombent.

Une mesure grave pour les intérêts allemands en Russie a été l'injonction faite aux établissements industriels, commerciaux ou financiers de toute espèce de congédier leurs employés allemands dans les quarante-huit heures. L'importance de cette mesure n'échappera pas à ceux qui connaissent le nombre des Allemands exerçant des emplois dans les grandes banques russes. La plupart de ces personnes furent immédiatement reléguées dans les petites villes de l'extrême nord de l'Empire, notamment dans les gouvernements de Vologda, Arkhangelsk, Olonetz. Leur place est prise actuellement par des employés russes; et comme il est certain que l'on ne reviendra pas sur ces mesures, on peut se rendre compte de la perte que nos ennemis subissent de ce fait.

Un oukaze des 11/24 janvier 1915 refuse aux sujets des puissances en guerre avec la Russie le droit d'obtenir le certificat industriel ou patente, dont l'obtention doit être obtenue préalablement à l'exercice de tout commerce ou industrie. Des exceptions sont pourtant admises en faveur de certaines entreprises mixtes prévues plus haut, ou de celles présentant un intérêt pour la défense nationale; mais elles acquitteront le double droit de patente. Des exceptions sont également prévues en faveur des sujets autrichiens de race italienne ou slave, des sujets allemands de race française ou slave, ou des Turcs de religion chrétienne.

Enfin des dispositions particulières règlent le sort des importations de produits allemands en Russie. Ceux-ci, en effet, pénètrent encore en Russie par la frontière suédo-finnoise, bien que la chose paraisse étonnante au premier abord. Mais il a bien fallu passer par là pour les produits que le pays n'était pas en mesure de fabriquer lui-même et dont il avait un besoin urgent. Toutefois, afin de diminuer ces importations dans les limites du possible, et pour encourager la fabrication dans le pays des produits que l'on était contraint d'acheter à l'Allemagne, le Gouvernement russe a soumis les produits allemands, ainsi que ceux des autres puissances ennemies, aux droits du tarif général doublés, et il a frappé de droits élevés ceux de ces produits qui entraient jusqu'ici en franchise. Ces droits de représailles frappent non seulement les produits importés pour la consommation russe, mais également ceux passant en transit. Cette dernière mesure est dirigée contre le grand commerce d'exportation des villes hanséatiques. Nous avons la conviction que ces mesures de représailles à l'égard des produits allemands seront maintenues pendant tout un temps après la guerre, la Russie voulant éviter d'être envahie à nouveau par les produits d'une nation qui a réussi à accaparer la moitié de son commerce d'importation.

« Il faut que nous cessions d'être une colonie pour l'Allemagne », disent les économistes patriotes, et cette exclamation caractérise bien l'état d'esprit actuel de la Russie au sujet de la guerre. C'est une guerre de délivrance contre l'envahisseur allemand, que la nation russe veut mener jusqu'au bout. Elle se rend compte qu'il s'agit de l'avenir même de la Sainte Russie et de la race slave, qui seraient définitivement rejetées en Asie et séparées de l'Occident par l'écran germanique, en cas de victoire des Empires centraux. Aussi ne reculera-t-elle devant aucun sacrifice pour libérer le sol national de l'ennemi détesté et l'émanciper définitivement de sa tutelle économique. « C'est notre troisième guerre Nationale depuis deux siècles. Notre nation est sortie grandie des deux premières contre Charles XII et Napoléon, me dit un ami pétrogradois. Il en sera de même cette fois-ci. » C'est également notre sincère conviction.

M. Lauwick,
Professeur à l'Université de Gand.

COMPTES RENDUS CRITIQUES

CRAINTES AMÉRICAINES

H.-P. Okie. — *America and the German Peril*, London, Heinemann, 1 vol. in-12, s. d. (1915).

J.-B. Walker. — *America Fallen! The sequel of the European war*, London, Putnam, 1 vol. in-12, 1915.

F.-W. Wile. — *The German-American Plot*, London, Pearson, 1 vol. in-12, 1915.

Ces trois volumes sont d'assez médiocre valeur. Ils ont été composés rapidement, pour le besoin d'une cause. Ils souffrent de lacunes; ils renferment des erreurs ou pèchent par excès d'imagination. Ils n'ont de prétention ni à l'exactitude, ni à la profondeur, et c'est justement pour cela qu'ils nous intéressent. Écrits sous le coup de l'émotion, et pour émouvoir les autres, jetés au public en grand nombre, à bon marché, sous des couvertures violemment coloriées qui sollicitent le regard, ils reflètent un sentiment; ils traduisent, chacun à sa manière, la préoccupation nationale; ils esquissent d'un trait fort, original et saisissant les craintes américaines devant la récente affirmation de puissance de l'Allemagne.

*
* *

Chaque auteur exprime ses craintes à sa manière. M. Okie est le plus ambitieux. Il jette un regard circulaire qui embrasse de vastes périodes et il demande volontiers des arguments à l'histoire. Cette muse sévère, qu'il semble avoir peu fréquentée auparavant, le fournit d'une main négligente, et le renseigne mal. M. Okie est avocat. Il déduit bien les points d'une argumentation, mais dans le domaine historique il se comporte en enfant terrible. Il fait des ravages étranges dans les chronologies, les généalogies, la géographie politique et la politique en général. Pour lui, la Hollande, à la fin du XVIIIe siècle, était une possession autrichienne, et la reine Hortense était la sœur de Napoléon Ier. Il place le coup d'État du 2 décembre en 1859; il prétend que, dans son acception populaire, le terme « slave » équivaut à celui de « grec orthodoxe », que la Russie se désintéresse des Tchèques et que le gouvernement français ne consentirait à annexer l'Alsace-Lorraine qu'après une consultation populaire. — Évidemment ce sont là, dans son œuvre, de grosses taches, que la hâte de la composition suffit à peine à excuser. Aussi bien ne nous inquiéterons-nous guère des vues générales de l'auteur. Nous nous sentirons plus en sûreté dans la partie de son étude plus strictement américaine, où il insiste sur l'insuffisance de la défense nationale. Il est ici chez lui; il cite constamment des documents officiels, et nous risquons tout au plus, en sa compagnie, quelque erreur de copie sans importance.

M. Wile est journaliste. Il a l'habitude des interviews et des enquêtes. Il se rassemble sur un seul sujet, qu'il sait presser jusqu'à la dernière goutte. Il décrit avec vivacité et humour l'activité des éléments germano-américains en faveur du *Vaterland*.

M. Walker est encore un avocat que les circonstances ont fait verser dans la littérature, et dans un genre peu commun : le roman politico-militaire. M. Walker

n'a point de compétence militaire. Il est le premier à l'avouer. On s'en apercevrait peut-être s'il ne l'avait pas dit. Mais il a en revanche la vigueur de l'impression, la véhémence du terme, le sens du pittoresque. Ses batailles ne sont peut-être pas très exactes; il simplifie sans doute à l'excès un problème stratégique très complexe; pour les besoins de sa thèse, il fait les Allemands plus forts et plus adroits, les Américains plus faibles et plus gauches que la réalité ne les montrerait, mais il atteint son but, en faisant passer, à peu près constamment, pendant 158 pages, un frisson d'angoisse dans le dos de ses compatriotes, en leur procurant après sa lecture une des plus mauvaises nuits de leur vie et en obtenant un des plus beaux effets d' « horreur » de la littérature américaine de nos jours.

En somme, ces trois auteurs, en dépit de leurs insuffisances et par la seule tournure « populaire » de leurs publications, nous donnent une idée assez exacte et parfois même singulièrement frappante des trois grandes « craintes américaines » actuelles : l'insuffisance des armements, l'activité allemande dans l'Union et la catastrophe militaire qui pourrait s'ensuivre.

***

L'insuffisance de la défense est constatée par M. Okie dans les termes que voici : « Cette politique (suivie jusqu'à présent par les représentants du peuple américain) nous trouve, en cet an de grâce 1915, absolument dépourvus devant toute attaque d'une puissance de premier rang, même en supposant, comme l'a fait jusqu'à présent toute autorité militaire ou navale américaine, que nous soyons une nation absolument homogène et unie, ce que nous ne sommes pas.

Nous possédons : 1° d'abondantes ressources en vivres; 2° de grandes facilités de transport; 3° une population considérable, composée d'hommes d'un physique inégalable, et douée du même courage que toute autre nation possède et déploie en cas de danger.

Il nous manque : 1° un armement suffisant (y compris les munitions); 2° des défenses côtières suffisantes; 3° une armée suffisante, telle qu'elle est actuellement constituée et capable d'une rapide multiplication en vue des conditions actuelles qui ont amené l'Europe à notre porte; 4° une marine suffisante en navires, munitions et hommes; 5° une flotte aérienne.

M. Okie cite des documents :

En novembre 1914, le Chef d'État-Major de l'armée dressait le tableau suivant dans son rapport annuel au Secrétaire de la Guerre :

	Munitions requises pour réserve en prévision de la guerre.	Munitions disponibles ou en cours de fabrication.
	—	—
Fusils	642,541	698,374
Cartouches	646,000,000	241,000,000
Canons de campagne	2,834	852
Munitions d'artillerie (par coups)	11,790,850	580,098

Dans sa déposition devant le Congrès lors de l'élaboration du Fortifications Bill, le 9 décembre 1913, le Chef d'État-Major, major-général Leonard Wood disait : « Le département de la guerre, après une étude attentive, estime que, en cas de guerre avec une grande puissance, une armée de 500,000 hommes serait nécessaire pour protéger le pays contre une invasion, et que cette armée serait nécessaire tout de suite. Pour la rendre efficace on devra lui donner une artillerie de campagne appropriée. Pour cela, cette artillerie doit être toute prête, car on ne pourrait pas l'organiser la guerre une fois déclarée. Ce serait comme si une municipalité parlait d'acheter ses pompes à incendie quand le sinistre aurait déjà éclaté.... »

Un rapport, en date de 1914, du brigadier-général E.-M. Weaver, commandant l'artillerie de côtes, constate qu'il manque au corps qu'il commande 564 officiers et 10,988 hommes pour être au complet. Ce corps ne compte que le quart des officiers et la moitié des hommes nécessaires pour assurer les services dont il a la charge. Il ne peut, dans ces conditions, entretenir des garnisons complètes que dans les positions d'importance exceptionnelle, à savoir : Portland, Boston, Narragansett Bay, Long Island Sound, New-York-Est, New-York-Sud, Chesapeake Bay, Pensacola, San Francisco et Puget Sound. Ailleurs il ne peut mettre que de simples détachements d'entretien, et cela dans des positions comme Portsmouth, Delaware, Charleston, Savannah, Key-West, New-Bedford, Potomac, Tampa, Columbia, Baltimore, Cape Fear et Mobile.

Le rapport du Chef d'État-major de l'armée pour 1914 constate que, pour les pièces de la défenses des côtes, l'approvisionnement en munitions est tout à fait insuffisant : une heure d'action pour la défense métropolitaine, deux heures pour les défenses coloniales.

Le rapport du National Coast Defence Board en date du 1er février 1906 constate : « La baie de Chesapeake est actuellement et a toujours été commerciale-ment et stratégiquement de première importance. Avec son goulet, tel qu'il est actuellement non fortifié, une flotte ennemie qui se serait assuré la maîtrise de la mer pourrait établir une base sur ses côtes sans subir le feu d'un seul canon, entrer et sortir à sa fantaisie, mettre la main sur des quantités considérables d'approvisionnements de tous genres et couper la grande voie ferrée qui traverse la tête de la baie. » (La baie de Chesapeake est l'estuaire du Potomac, qui arrose Washington.)

Au cours d'une enquête du Comité Naval de la Chambre des Représentants, le 9 décembre 1914, on a entendu le dialogue suivant :

Le représentant Witherspoon : Combien y a-t-il sur les côtes de places dépourvues de port où l'ennemi pourrait débarquer?

L'amiral Fletcher : Par mer calme et beau temps il pourrait débarquer presque partout, comme nous l'avons fait de la haute mer à Santiago.

Les effectifs de l'armée de terre sont insuffisants et ne sont, du reste, même pas au complet. Voici les chiffres que donne à ce sujet le rapport présenté au secrétaire de la Guerre par le chef d'État-major de l'Armée, le 15 novembre 1914; Effectifs budgétaires : 4,726 officiers et 95,977 hommes. Effectifs réels : 4,572 officiers et 88.444 hommes. Manquants : 154 officiers et 7.533 hommes. Des effectifs réels il faut défalquer 22,50 p. 0/0 de recrues, non encore encadrées, 19.45 p. 0/0 de troupes affectées à la défense des côtes. Il reste 58.05 p. 0/0 pour les forces actives (génie, cavalerie, artillerie de campagne et infanterie), soit un peu moins de 52,000 hommes. En défalquant encore les non-combattants (musiciens, cuisiniers, petits états-majors, etc.), on reste avec 2,738 officiers et 45,968 hommes.

A l'armée active il faut ajouter la milice. Celle-ci compte, d'après le rapport, 8,323 officiers et 119,087 hommes, qui tombent, défalcation faite des non-combattants, à 7,018 officiers et 106,911 hommes, sur lesquels 639 officiers et 23,467 hommes n'ont pas répondu à l'appel lors de l'inspection annuelle, et 1,428 officiers et 31,855 hommes n'ont pas participé aux exercices des camps d'instruction.

Cette milice est mal pourvue de chevaux pour sa cavalerie (550 pour 4,940 cavaliers) et plus mal encore pour son artillerie. Les corps de santé et de télégraphistes n'en ont pas du tout. Il lui manque à peu près tout son matériel de train (5,836 voitures), et 316 canons pour son artillerie de campagne.

La défense des colonies n'est pas mieux assurée que celle de la métropole. Aux Philippines 7,000 américains et 6,000 indigènes constituent une garnison absolument insuffisante. Celle du canal de Panama (environ 1,700 hommes) l'est également; de même celle de Hawaï (6,800 hommes) et de l'Alaska (431).

Le Rapport considère avec une attention spéciale l'hypothèse d'une attaque dirigée par mer contre le territoire de l'Union : « Il est évident, dit-il, que, avec nos effectifs actuels, nous ne pouvons pas rassembler rapidement une force suffisante, complètement équipée en vue d'une campagne, pour repousser une attaque comme celle qui pourrait être dirigée contre nos côtes. Le simple fait

qu'un ennemi traversant les mers aurait un large choix entre les points de débarquement et d'attaque suffit à montrer les difficultés que présenterait l'organisation des forces destinées à le repousser au point qu'il aurait choisi.... L'étude attentive de nos besoins démontre l'opportunité et la nécessité d'avoir constamment disponible dans la métropole et, indépendamment des besoins de nos possessions lointaines, à titre de première ligne de nos forces militaires, une masse active d'environ 500,000 combattants parfaitement entraînés et équipés, avec des munitions correspondantes pour au moins six mois.... On convient également que nous devrions avoir, comme seconde ligne, une milice bien équipée et entraînée d'au moins 300,000 hommes... », et le rapport se poursuit en esquissant un projet de réorganisation militaire sur ces bases.

La défense navale ne se présente pas sous un jour beaucoup plus satisfaisant si l'on considère les forces respectives des États-Unis et de l'Allemagne. L'auteur insiste sur ce point que « si l'Allemagne était chassée des territoires étrangers qu'elle occupe et si la paix était rétablie sans qu'elle recupère ses colonies et sans qu'elle perde sa flotte, sa force navale serait beaucoup plus grande qu'avant la guerre » à cause de ses constructions nouvelles, et « sa plus grande supériorité sur les États-Unis résiderait dans la liberté d'action de sa flotte, délivrée du souci de protéger un domaine colonial. Une paix solide étant faite en Europe, cette flotte pourrait être lancée en masse dans toute direction, tandis que l'Amérique devra toujours disperser sur tous les océans sa flotte déjà inférieure en nombre, pour la défense de Panama, de Porto Rico, d'Honolulu, de Guam et des Philippines, sans parler de la faiblesse provenant de notre propre littoral, pratiquement sans défense, sur l'Atlantique comme sur le Pacifique ». Notons soigneusement ces critiques. C'est en se basant sur des observations de ce genre que M. Walker a imaginé son roman militaire, qui, par là, devient peut-être moins romanesque, mais sûrement beaucoup plus troublant.

*
* *

M. Okie vient de signaler en passant que l'Amérique n'est pas la « nation homogène et unie » qu'elle croyait être. Il entend par là que l'élément germano-américain y entretient comme une *sécession* latente, dont les récents événements ont montré tout le péril. Ce pays, mal préparé pour la guerre, qui, pour la défense d'une population de tout près de 100 millions d'âmes et d'un territoire grand comme dix-sept fois l'Allemagne, entretient une armée qui représente à peine le tiers de l'armée bulgare sur le pied de guerre, est exposé à un autre danger. L'ennemi est déjà chez lui, nombreux, actif, organisé, entreprenant, insolemment agressif. Mais ceci, c'est M. Wile qui va nous le faire bien comprendre.

L'œuvre de M. Wile est toute de propagande. Dès sa couverture, elle le dit. On y voit, sur un fond de couleur jaune qui tire l'œil, une tête à deux faces, comme le Janus *bifrons* antique, d'un côté le profil anguleux et sec de l'oncle Sam, coiffé du chapeau haut de forme aux couleurs de l'Union, de l'autre le type classique que la caricature anglo-saxonne prête à l'Allemand : gros nez, lunettes, triple menton, moustache rouge hérissée, casquette à trois ponts. Chaque profil louche avec méfiance vers l'autre. Cette figure illustre bien le livre et souligne tout le problème du germano-américanisme.

M. Wile est américain. Son livre a pour objet, dit-il, « de montrer les étonnantes ramifications du complot germano-américain qui avait pour but de s'assurer la sympathie et l'appui des États-Unis. C'est le récit d'un grand insuccès. Jamais, dans l'histoire, croisade de propagande ne fut organisée avec autant d'outrance ni menée avec une telle effronterie. Ce n'est que lorsque ses envahissements diaboliques et ses méthodes de rouleau à vapeur seront connus que les Européens pourront apprécier la grandeur du service que le gouvernement et le peuple des États-Unis ont rendu à la cause des alliés en tenant fermes comme un Gibraltar contre les assauts du Bernstorffisme et du Dernburgisme. »

L'auteur livre toute la machinerie du complot. Il trouve à la base le terrorisme. C'est, avec des méthodes différentes, la même politique qu'on appliqua à la Belgique. « Ce que l'Impérialisme menaça ouvertement de faire dans le « Pays de l'Homme Libre » et dans « la Terre du Brave » au cours de sa croisade désespérée de domination ou de ruine, ce fut de punir financièrement, commercialement, politiquement et socialement, tout homme, tout journal, toute affaire, toute société ou tout parti qui oserait contrecarrer la volonté allemande. » La campagne allemande poursuivit trois buts : 1° provoquer un embargo sur l'exportation des munitions de guerre; 2° brouiller les États-Unis avec l'Angleterre sous un prétexte quelconque, contrebande, saisies de navires, violations de pavillon; 3° exciter l'antipathie du Far-West contre le Japon, pour amener une guerre entre cette puissance et l'Union. Cette campagne s'est compromise par ses propres excès. » Abraham Lincoln a dit : « On peut duper une partie du peuple tout le temps, et tout le peuple quelque temps; on ne peut pas duper tout le peuple tout le temps »... Les Américains, par une intuition très sûre... étaient convaincus que les Allemands se pendraient eux-mêmes si on leur donnait seulement assez de corde pour cela. »

Il n'est pas certain que, au moment où nous écrivons, l'auteur garde encore le bel optimisme qu'il a répandu dans son œuvre, ni qu'il reste toujours convaincu de l'insuccès complet de la campagne germano-américaine. Aussi bien son travail est intéressant surtout par le côté documentaire et par les nombreux détails qu'il donne sur l'organisation allemande aux États-Unis. Il en fait remonter les origines à l'époque de la guerre hispano-américaine. C'est durant l'ambassade de feu le Dr de Holleben que naquit le projet de grouper les innombrables sociétés chorales, de tir, de joueurs de boules, de vétérans, etc., fondées précédemment par les Allemands résidant dans l'Union. Holleben comprit l'intérêt qu'il y avait à constituer du « vote allemand » un bloc. Le 16 avril 1899 fut fondée l'*Alliance centrale germano-américaine de Pennsylvanie* et le 6 octobre 1901 se réunit à Philadelphie la première convention de l'*Alliance nationale germano-américaine des États-Unis*, qui compte actuellement 2 millions de membres.

« C'est dans l'hiver de 1902 que le Dr de Holleben joua le grand coup avec les Germano-Américains. Depuis plusieurs mois il les avait fréquentés sur le pied d'une intimité inaccoutumée. Une *Sängerfest* de Cincinnati qui, pour présider à sa solennité, n'aurait jamais élevé ses ambitions au-delà du gouverneur de l'Ohio, réussissait maintenant sans peine à s'assurer la présence de l'Ambassadeur de l'Empereur à Washington. Un humble *Schutzenverein* de l'Illinois pouvait, sans outrecuidance, espérer de voir son tir annuel honoré de sa présence. Mais quelque chose de bien plus resplendissant et impressionnant qu'un ambassadeur fut bientôt brandi devant les Germano-Américains. On les mit face à face avec un prince du sang royal prussien, le frère-marin du Kaiser, l'amiral prince Henri. Personne n'avait invité le prince à honorer l'Amérique de sa présence. Il vint tout simplement. Quelles qu'aient été les émotions de Washington lorsque le baron de Holleben apprit au gouvernement l'heureuse nouvelle, les Germano-Américains furent transportés au septième ciel. M. Hermann Ridder, propriétaire de la *New-Yorker Zeitung*, organisa en l'honneur du prince, au Waldorf-Astoria, un banquet monstre où l'on vit tous les agents de publicité de la Cité de New-York. En apparence l'Empereur avait envoyé son frère pour assister au lancement d'un yacht de course de construction américaine. Peu d'Américains, à cette époque, comprirent le but secret de la visite du prince, mais depuis les événements les ont amplement convaincus qu'il avait été envoyé pour cimenter l'organisation interne germano-américaine montée par Holleben,... pour démontrer que le sceau approbatif du Seigneur de la Guerre de là-bas était apposé sur le grand projet d'élever un État allemand dans l'État américain d'adoption, de montrer, autant qu'il était en son pouvoir, que Guillaume II ne voyait qu'avantage pour le *Vaterlund* dans tout mouvement qui promettrait de transformer une *guerre entre l'Allemagne et les États-Unis en une guerre civile américaine.* »

En août 1914 les organisations teutonnes avaient déjà derrière elles treize ans d'activité. L'auteur décrit celle-ci en insistant en particulier sur l'influence des

professeurs allemands dans les Universités. Il donne de curieux détails sur la carrière et le rôle du célèbre Münsterberg, puis il arrive à la « mobilisation » du mois d'août 1914. Dès le début des événements l'ambassadeur von Bernstorff et le Dr Dernburg, qui étaient tous les deux en Europe, régagnèrent l'Amérique. Ils arrivèrent à New-York le 24 août et installèrent leur quartier général au Ritz-Carlton-Hôtel. « Quatre conseillers importants, habitant l'Amérique, furent appelés en conférence : M. James Speyer, frère de sir Edgard Speyer, baronet, le représentant à New-York de la maison de banque de Londres et de Francfort qui porte son nom, le Dr Münsterberg de Harvard, et Henri Julius P. Mayer, directeur américain de la ligne Hambourg-Amerika. Chacun des personnages de cette trinité avait son rôle déterminé dans la mobilisation imminente des forces combatives de l'Allemagne sur le théâtre de l'opinion publique américaine. Les avis éclairés de M. Speyer devaient être indispensables pour l'organisation financière de ce qui allait être la plus formidable « campagne d'information » qui fût jamais; le Dr Münsterberg, qui passait pour avoir, pendant douze ou treize ans, consacré autant de temps à la propagande allemande aux États-Unis qu'à l'enseignement de la psychologie à Harvard, connaissait à fond tous les moyens de répandre largement la culture germanique; Henri Mayer apportait le vaste système d'agences de la Hamburg-Amerika, qui s'étendait à chaque comté de l'Union, comme une organisation toute prête pour enseigner l'évangile allemand aux incroyants américains. Enfin, le dernier, mais non le moindre, venait M. Herman Ridder, natif de New-York et propriétaire du principal journal quotidien américain, qui savait à merveille comment, dans toute l'Union, on pouvait *approcher* les directeurs de journaux allemands. »

M. Wile développe ensuite toute la tactique de la conspiration : Le « terrorisme », qui menace de renvoi tous ceux qui refusent leur concours et qui vise particulièrement le parti démocratique : « Nous supprimerons tout simplement le parti démocratique dans le Nord aux élections présidentielles et congressionnelles de 1916, si l'administration du Président Wilson n'observe pas dans la guerre la plus stricte neutralité », et ils entendent par là d'abord le refus de munitions aux alliés. — La « démoralisation » qui, à coups de dollars, répand par la presse les idées les plus fallacieuses sur la Culture allemande. — Le « système », qui a pour but de boycotter tout ce qui est anti-allemand. M. Wile a là-dessus des anecdotes curieuses. Il a pénétré dans les milieux de l'Ouest les plus « pro-german » et il y a vu toute la puissance de l'opinion allemande menacer d'écraser le parti contraire. Il constate, en général, l'insuccès de tous ces efforts. Mais l'étude de son livre n'est pas faite pour inspirer une si belle confiance au lecteur réfléchi. Celui-ci n'aura pas besoin d'un grand effort d'attention pour constater que, si la manœuvre actuelle semble avoir échoué, l'armée est toujours là avec son organisation, sa discipline, ses moyens d'action, sa confiance et sa résolution, qu'elle peut reprendre la campagne demain, avec plus d'adresse et de meilleures chances, sûrement même avec une plus farouche décision, si le conflit était cette fois nettement ouvert entre les États-Unis et le *Vaterland*.

*
* *

Toutes ces appréhensions américaines, rapports officiels peu rassurants, opinions pessimistes d'experts, constatations réitérées d'insuffisances de tous genres, agitation malfaisante, à ciel ouvert, de « l'ennemi de l'intérieur », M. Walker n'a eu qu'à reprendre tout cela, à l'habiller du coloris vif d'un récit romancé pour en faire un des épouvantails littéraires les plus réussis du temps présent. Cela se lit comme un roman d'aventures, et le pauvre oncle Sam y connaît en effet de terribles émotions. Voici l'histoire.

En 1916, l'Allemagne a été définitivement battue par les alliés. Elle a signé, le 1er mars, à Genève, une paix onéreuse. Elle n'a sauvé sa flotte de guerre qu'en consentant au paiement d'une indemnité de 15 milliards de dollars. Je laisse aux experts le soin de décider si, à ce prix-là, elle n'eût pas mieux fait

d'abandonner sa flotte aux alliés, pour s'en construire une nouvelle qui lui aurait coûté moins cher. Mais M. Walker a besoin de ce rachat de la flotte germanique et de ces 75 milliards de francs d'indemnité sans lesquels il n'aurait plus d'histoire à nous raconter. En effet, dès le lendemain de la signature de la paix, il y a grand Conseil à Potsdam, et l'Empereur développe devant ses ministres, subjugués par une éloquence qui n'a jamais été plus persuasive, un magnifique plan d'action qui n'a pas d'autre but que de faire payer l'indemnité .... par l'Amérique. Et quoi de plus facile? L'Union est puissamment riche, et elle est sans défense. Son attitude au cours de la guerre lui a aliéné toutes les puissances européennes. L'Angleterre, en particulier, a promis de laisser faire. Le prétexte de guerre est tout trouvé. Le Danemark consent à vendre à l'Allemagne l'île de Saint-Thomas, ce qui va mettre en jeu la doctrine de Monroe et obliger l'aigle américain à jouer du bec. La flotte germanique est ntacte. Elle peut transporter aisément à travers l'Atlantique une armée de 200 ou 300,000 vétérans, qui paralysera, en moins de rien, les velléités de résistance de l'Union. — Le projet est adopté à l'unanimité.

Le 20 mars, les journaux américains annoncent la vente de Saint-Thomas à l'Allemagne. Le cabinet de Washington adresse aussitôt des représentations à Berlin. Le 24, le secrétaire d'État informe les journalistes que l'Allemagne a démenti la nouvelle. Le 31, les journaux du soir publient que le gouvernement allemand confirme l'acquisition de l'île et avoue l'intention d'en faire une des plus puissantes bases navales du monde.

Le Président convoque immédiatement le Cabinet à Washington. « Les ministres y arrivèrent de bonne heure, anxieux d'apprendre du Secrétaire d'État les circonstances de la grave situation diplomatique. Il leur dit seulement, avant la séance, qu'étant rentré tard dans l'après-midi d'une conférence qu'il venait de faire dans l'ouest sur les « Dangers du militarisme », il n'avait eu que le temps d'entretenir brièvement les ambassadeurs d'Allemagne et d'Angleterre. » C'est le coup de patte à l'ineffable William Jennings Bryan et il est fort gentiment appliqué. Du reste les séances du Cabinet américain sont rendues par l'auteur avec un entrain contenu et froidement sarcastique, un humour en dedans, une malice à visage fermé qui en font les meilleures pages du livre, et d'excellentes pages de satire politique. L'émoi des hommes d'État devant le gouffre ouvert, les constatations décourageantes des experts militaires appelés en consultation (sur ce point M. Walker n'a eu qu'à copier les rapports officiels), finalement la décision prise, tête basse, de causer avec l'Allemagne en « mettant des gants de chevreau de la peau la plus souple » sont rendus en traits nets et profonds. « Mais, six heures après la fin du Conseil, l'Allemagne déclara la guerre aux États-Unis. »

L'auteur est sans doute moins heureux dans ses compositions stratégiques. Il faut évidemment, pour le triomphe de sa thèse, que les flottes de l'Allemagne soient rapides au delà du possible, invisibles au delà du croyable, que ses sous-marins aient une agilité et une prestesse d'amphibies savants et que les flottes américaines souffrent à un degré invraisemblable des défauts contraires. Il y a, en particulier, le récit d'une certaine bataille navale au cours de laquelle la marine de l'Union est naturellement détruite jusqu'à la dernière chaloupe, où mon ignorance des choses de la mer se regimbe devant les affirmations superbement simplistes d'un auteur que je soupçonne d'être au fond aussi ignorant que moi. Serait-il aussi aisé qu'il le prétend de tromper un amiral américain en lui expédiant un sans-fil du poste de Key West, occupé par surprise, et n'aurait-il pas l'idée de contrôler l'ordre reçu par l'intermédiaire d'un autre poste? Serait-il encore bien facile de cacher toute une flotte, allemande ou autre, derrière la pointe orientale de l'île de Cuba, pour préparer à l'amiral américain une surprise mortelle? Cette stratégie à la Jules Verne est sans doute très enfantine, mais l'auteur en a besoin pour mener son histoire à bonne fin et il y trouve l'occasion de récits mouvementés et de péripéties pathétiques, qui ne sont pas sans valeur. Il est évident que cette description de la bataille navale, faite par un avocat qui n'en a jamais vu, à un lecteur comme moi, qui n'en verra sans doute jamais, est un morceau d'une bonne venue, et qui remue

profondément. Il en prépare d'autres, plus émouvants encore pour des Américains, parce que cela, les Américains pourraient le voir un jour : le bombardement de New-York, la prise de Washington, l'assaut de Pittsburg.

Le roman se termine par une nouvelle séance du Conseil des Ministres, cette fois à Cincinnati. Elle vaut la première. Le gouvernement américain, victime de son imprévoyance, doit s'avouer vaincu et payer l'indemnité exigée. La séance, et le livre, se terminent par un petit discours, plein de bon sens, du chef d'État-major qui, après avoir prouvé, par raison démonstrative, la parfaite impuissance de l'Amérique à se défendre, conclut en ces termes : « S'il m'était permis de dire ce qui me semble être le parti le plus sage, le parti patriotique, dans la crise actuelle, je proposerais que le gouvernement verse cette indemnité et l'inscrive au Grand Livre de la dette publique comme le prix qu'il aura payé pour apprendre le grand devoir national de la préparation militaire. »

M. Caudel.

POLITIQUE GÉNÉRALE. — LA GUERRE

J. Flach, membre de l'Institut, professeur au Collège de France et à l'École libre des Sciences politiques, *Le Droit de la Force et la Force du Droit*, Paris, Lib. du Recueil Sirey, 1 vol. in-16 de 76 p., 1915.

Du même auteur, *Les Affinités françaises de l'Alsace avant Louis XIV et l'iniquité de la séparation de la France*, Paris, Lib. du Recueil Sirey. 1 vol. in-16 de 150 p., 1915.

Voici deux nouvelles études que la crise européenne a suggérées à M. J. Flach. Nous avons déjà parlé ici, en son temps, de l'*Essai sur la formation de l'esprit public allemand* (voir la *Revue* du 15 juin 1915, p. 382). On trouvera le même fruit et le même plaisir à la lecture du *Droit de la Force* et des *Affinités françaises*. Et réellement, à pareille lecture, le profit intellectuel, l'acquit moral sont doublés d'un vrai plaisir. Celui de voir une intelligence souple et vigoureuse maîtriser les plus difficiles problèmes et y mettre du premier coup la belle lumière d'une érudition profonde et raisonnée, qui sait poser le rayon où il faut, sous l'angle juste.

***

Le *Droit de la Force* débute par cette introduction :

« Chacun devrait savoir ceci :

Ce n'est pas une lutte politique que l'Allemagne a engagée, c'est une lutte de race dans laquelle le plus fort doit extirper le plus faible.

Ce n'est pas une lutte de civilisation que le germanisme poursuit contre le latinisme ou l'hellénisme dans l'intérêt de l'humanité, c'est la subversion de la civilisation antique pour assurer sur ses ruines le despotisme sans frein de la race supérieure, de la race élue.

Ce n'est pas une lutte de croyance, comme au temps de la Réforme, que l'Allemagne a entreprise au sein du christianisme pour en réaliser le plus parfait idéal, c'est la subordination, l'assujettissement de la Foi chrétienne à l'État divinisé.

L'humanité est placée devant deux horizons : le règne de la force égoïste et brutale fondé sur l'orgueil de race et asservissant le monde, ou le règne de la justice reposant sur la double assise de l'amour de Dieu et de l'amour des hommes et assurant à chaque peuple le libre épanouissement de sa conscience et de sa vie nationale. »

On n'a nulle part précisé avec plus de justesse ni de vigueur la signification du conflit actuel.

Il faut lire ce petit livre pour apprendre comment les origines du célèbre principe « La force prime le droit » se perdent dans un lointain passé. Les sophistes grecs le soutenaient déjà. La France du Moyen-Age, chevaleresque et généreuse, lui opposa ce charmant dicton :

Force n'est pas droit, souvent l'ai ouï dire;
Force n'est pas raison, mais orgueil et démesure.

Mais l'Allemagne le fit sien, avec une variété dans les formules et un entêtement dans la répétition qui dénotent une prédilection native et une passion tenace. M. Flach démontre la fausseté du principe, l'inanité du droit de la force, en invoquant les autorités les plus diverses et les meilleures : Cicéron, Montaigne, Pascal. Il rappelle un jugement curieux de Bodin sur les juristes allemands; il cite enfin la célèbre réfutation de Jean-Jacques-Rousseau (*Contrat Social*, I, 3) : « Supposons un moment ce prétendu droit, je dis qu'il n'en résulte qu'un galimatias inexplicable; car sitôt que c'est la *force qui fait le droit*, l'effet change avec la cause : toute force qui surmonte la première succède à son *droit*. Or qu'est-ce qu'un droit qui périt quand la force cesse? s'il faut obéir par force, on n'a pas besoin d'obéir par devoir; et si l'on n'est plus forcé d'obéir, on n'y est plus obligé. On voit donc que ce mot de *droit* n'ajoute rien à la force; il ne signifie ici rien du tout. »

***

Dans les *Affinités françaises de l'Alsace*, l'auteur qui vient de nous guider si sûrement dans la foule des philosophes nous conduit avec la même maîtrise dans le champ historique. Il va y chercher la preuve d'un attachement original de l'Alsace et de la Lorraine à la France. L'Alsace n'est pas un pays germanique que la conquête de Louis XIV a francisé, et la couronne de France n'a pas cessé, depuis les partages carolingiens, de revendiquer les deux provinces. « L'erreur foncière, sur laquelle a été assise la thèse germanique, c'est qu'au cours du IXe siècle, par des traités de partage, et dans le siècle suivant par des actes diplomatiques de renonciation, la Lorraine et l'Alsace auraient été *juridiquement* réunies à l'Allemagne. » M. Flach combat vivement cette thèse en suivant, « fil à fil, la trame des événements » et en montrant « par les faits et les actes que les droits, *incontestés* à l'origine, des rois de France sur la Lorraine et l'Alsace, loin d'avoir été sacrifiés ou reniés, ont été poursuivis par eux sans relâche durant les deux siècles qui séparent la dissolution de l'empire de Charlemagne de l'établissement définitif de la féodalité. »

Le compte rendu ne peut rendre la profondeur, ni la véhémence de l'argumentation. Il faut lire ces pages savantes et colorées où l'on trouve, à côté de la preuve qui convaincra, le « petit fait significatif » qui fait palpiter la vie dans la thèse. Que le lecteur s'y reporte, il ne perdra pas son temps. Ici je dois me limiter et je me contente de citer cet excellent portrait de l'Alsacien : « Du caractère alsacien, je retiens ces traits communs avec le caractère français : un vif sentiment de l'honneur allant jusqu'à la susceptibilité la plus chatouilleuse, un esprit de dignité et d'indépendance personnelle en contraste absolu avec la servitude ou la platitude allemande, une bravoure chevaleresque étroitement unie au sentiment de l'honneur et de la justice, le culte de la bonne foi, l'horreur de la duplicité, de la fausseté, un esprit plaisant, gouailleur, narquois, ironique sans méchanceté, le *witz* alsacien, moins ailé que l'esprit français, mais plus incisif peut-être. Plus de rudesse et moins de vanité que dans le tempérament français, plus de persévérance et de ténacité, mais, sous des dehors parfois placides, une nature également ardente, une disposition aussi grande au moins qu'en France à se dévouer pour une idée, pour les idées surtout de justice et de liberté : Qu'on se souvienne de la devise que j'ai citée de Sébastien Brant : Vivat, floreat, crescat pax, libertas atque justicia! »

M. Caudel.

E. C. Stowell. — *The Diplomacy of the War of 1914.* — I. *The Beginnings of the War.* Boston et New-York, Houghton Mifflin Cy, 1 vol in-8° de XXII-728 p., 1915.

L'ouvrage de M. Stowell doit attirer l'attention du public européen pour de multiples et bonnes raisons : il est le plus important que nous ayons vu paraître jusqu'à présent sur le conflit mondial : il met à la portée du lecteur un ensemble de documents dont certains seraient difficiles à trouver ailleurs; il est composé

avec une science et une méthode qui laisseront peu de prise à la critique; enfin il émane d'un neutre dont les jugements ont pour nous une importance particulière.

L'ouvrage est important : ce premier volume ne traite que des débuts de la guerre. Il sera suivi de deux autres, l'un qui parlera de la diplomatie pendant la guerre, l'autre qui racontera les négociations de paix. Leur ensemble constituera, à n'en pas douter, une des œuvres les plus imposantes publiées sur la matière.

Cette œuvre est abondamment documentée. M. Stowell a voulu mettre à la portée du lecteur les pièces les plus essentielles du procès, qui n'auraient pas toujours été faciles à trouver. Il en a constitué un dossier abondant et bien composé. On y trouvera des textes de traités, des extraits d'articles de revues ou de journaux et de discours parlementaires, des documents de chancellerie qui font, à la fin du volume, un appendice volumineux et substantiel.

Mais l'œuvre ne vaudra pas que par son poids, ni par la lumière un peu diffuse et lointaine émanée du texte serré de ses *Addenda* ou de ses *Pièces justificatives*. L'essentiel et le meilleur s'en trouveront dans les pages rédigées par l'auteur, et justement dans celles où il a mis le plus d'observations et de réflexions personnelles. Ceci nous amène à dire un mot de sa méthode. — M. Stowell est professeur de Droit international à l'Université de Pennsylvanie. Ses fortes études d'histoire diplomatique ne l'ont point distrait des préoccupations habituelles du juriste. C'est en juriste qu'il écrit l'histoire. Je veux dire qu'il se soucie moins des causes lointaines, des psychologies subtiles, des facteurs moraux que des faits constatés, ayant figure et date certaines, et pouvant être admis comme preuve par un juge compétent. Ces faits, il les prend dans les publications officielles mises au jour, depuis la guerre, par les divers gouvernements, et il les expose sous les yeux du lecteur avec un soin méticuleux. Sa rédaction personnelle s'efface constamment devant la citation. Il ne se fie pas au résumé à larges traits que sa connaissance des pièces lui permettrait de donner des affaires. Il reproduit, aussi souvent qu'il le peut, le texte *in extenso* et si, parfois, la longueur de l'original lui interdit la citation complète, il la réduit le moins possible et la signale au lecteur par des guillemets spéciaux et la mention finale : *Citation modifiée*. Certains de ses chapitres ne sont, pour ainsi dire, qu'une adaptation continue et méthodique des divers documents diplomatiques au sujet envisagé. Le lecteur y retrouve, classés à leurs places, les arguments essentiels de chacun d'eux. Le dossier de l'affaire, en chaque point spécial, est, de la sorte, bien préparé. On voit sans peine l'avantage essentiel d'une méthode aussi précise : l'esprit n'est jamais égaré dans le vague de considérations générales lointaines et flottantes, qui diffèrent et entravent le jugement final. Il est toujours en pleine *matter of facts*, et il voit constamment les faits sous leur aspect le plus précis, le plus évident, le plus indéniable, puisque seul, ou à peu près seul, le fait avoué par les chancelleries a la parole.

Le procédé ne va pas sans quelques inconvénients, qu'il faut que nous signalions. Le document de chancellerie ayant, en effet, à peu près seul la parole ici, il s'ensuit nécessairement que le récit se concentre presque constamment autour des cabinets ministériels, et que, dans ces cabinets, il tend à mettre en avant l'homme qui a le plus souvent pris la plume, ou télégraphié. Cette importance est-elle bien conforme à la réalité ? Un exemple va nous permettre d'en juger. M. Stowell a trouvé sans cesse, dans les dépêches diplomatiques de la période de crise, le nom ou l'action de sir Edward Grey. En conséquence il ramène constamment en scène le Secrétaire d'État anglais et finit par en faire, à un moment donné, le personnage essentiel de la situation. Ce point de vue, tiré fort légitimement de l'ensemble des textes, est très soutenable. Mais il y a, dans cette histoire, un autre personnage, qui a joué un rôle bien plus considérable encore, car sa volonté a été prédominante. Il a tenu les dés dans sa main, ce que ne faisait pas sir Edward. Il a évidemment fait que ce qui a été fût, et il aurait pu faire que le contraire, s'il l'eût voulu, fût également. C'est Guillaume II. Mais, du Kaiser, les documents parlent peu, ou pas du tout. Aussi paraît-il à peine dans le récit de notre auteur. On sent ici une lacune dans la

méthode de cette histoire *sur dossiers*, qui néglige de parti pris les facteurs psychologiques, les dessous ténébreux et indécis du secret des Cours, l'action occulte des personnalités. Ici, l'histoire morale et philosophique, avec sa marche un peu hésitante et ses hypothèses où l'ombre le dispute à la lumière, reprend sa supériorité. Je ne reproche nullement à M. Stowell d'avoir manqué aux devoirs du bon historien. Justement attaché à une méthode rigoureuse et sûre, il l'a suivie fidèlement et il a bien fait. Ecrivant si près des événements, sur un sujet qu'il fallait d'abord et à tout prix éclairer, il a eu raison de marcher là où il voyait des lumières certaines et de négliger les coins d'ombre où le moment n'est pas encore venu de regarder. Mais le contraste et les résultats divers des deux méthodes sont trop curieux pour que je ne les signale pas au passage.

On aurait tort, du reste, de croire que M. Stowell se confine dans une étroite analyse de textes, qui ne laisse jamais place à son opinion personnelle. S'il dresse un dossier, c'est pour porter un jugement. Je disais tout à l'heure que les meilleures pages de son œuvre sont celles où il a mis le plus de lui-même. Ces pages sont nombreuses. Elles viennent clore habilement et fortement les exposés de faits où les documents ont parlé. Ce sont les habiles et fortes paroles de l'auteur qui donnent à l'œuvre tout son mérite. Ces jugements d'un juriste, d'un neutre, d'un américain ont à nos yeux une valeur inestimable. Ils condamnent à peu près constamment et radicalement toutes les thèses germaniques sur les causes et la conduite de la guerre actuelle. M. Stowell constate l'attitude résolument pacifique de la France (p. 15) et de la Russie (p. 105) en mitigeant d'une restriction son jugement en ce qui touche cette dernière puissance (p. 192 et 224). Il signale la faiblesse des arguments autrichiens contre la Serbie (p. 53), les efforts de l'Angleterre, de la Russie et de la France pour obtenir une prolongation du délai fixé par l'ultimatum autrichien (p. 59), leurs tentatives de conciliation (p. 62) et la soumission à peu près complète du cabinet de Belgrade aux exigences de Vienne (p. 76-77). Son jugement sur l'Autriche est sévère (p. 78 et 95). Il a d'excellentes pages sur la politique anglaise (p. 279-315). Il discute point par point la question de la violation de la neutralité belge et conclut à la culpabilité de l'Allemagne (p. 441).

Enfin on appréciera particulièrement son chapitre de conclusion (ch. XI, p. 474-515), où l'on trouvera des vues très neuves sur l'équilibre mondial et l'opposition des ambitions germaniques avec la politique de toutes les grandes puissances impériales. Pour M. Stowell, au moment où le grand conflit a éclaté, les Empires américain, japonais, français et russe s'étaient mis d'accord avec l'Empire britannique pour un partage de leurs sphères d'influence, constituant ainsi un *super-empire* basé sur le principe que les intérêts de tous, dans chaque région du globe, devaient être défendus par le plus capable d'agir dans cette région, en conformité avec les principes du droit international. Mais « tandis que les empires coopérants préparaient cette vaste organisation de contrôle international pour la protection des intérêts de la civilisation et le maintien de la paix du monde, l'Allemagne, ayant achevé plus tardivement son unité nationale, considérait l'*Etat national* comme la perfection de la politique. Cette conception retardataire de la philosophie politique a eu des conséquences pratiques importantes. Elle a aigri les Allemands, parce que toute la grande émigration allemande du passé a été absorbée par d'autres sociétés politiques et a été perdue comme facteur de leur influence nationale. Une autre conséquence sérieuse a été que, tandis que le reste du monde raisonne dans le sens d'une coopération internationale, l'Allemagne est inspirée par un idéal d'agrandissement national... Les idéals politiques de l'Allemagne et ceux que nous avons discernés dans la formation du super-empire, étant opposés, entrèrent bientôt en conflit. »

Nous ne pouvons que noter rapidement ce point de vue nouveau, qui arrêtera sûrement l'attention des penseurs et qui mérite d'être suivi dans tout le développement que lui donne l'auteur. C'est ici le point culminant d'une œuvre bien déduite, où les constatations de faits lentement et méthodiquement dressées aboutissent à des conclusions définitives, d'une belle hauteur de vue, digne

d'un vrai juriste, d'un philosophe, d'un des fils les plus distingués de l'Union Américaine :

« L'Allemagne a nettement violé le droit international, et si elle ne réussit pas, même pour le moment, à éviter le châtiment, la leçon sera aussi salutaire que l'exemple de Bismarck aura été pernicieux. Cependant la manière dont elle a tenu en échec le reste de l'Europe force l'admiration de tous les témoins. Si l'Europe comprend la nécessité d'organiser une administration efficace sans compromettre la liberté de l'initiative individuelle, tandis que l'Allemagne adoptera des idées plus cosmopolites et moins étroitement nationales, le monde pourra entrer dans une nouvelle période de gouvernement efficace.

Si l'Allemagne réussit à faire triompher ses théories de gouvernement et si les Allemands, l'enthousiasme de la guerre une fois passé, continuent à soutenir le gouvernement qui aura exécuté ses projets en violant ses obligations diplomatiques et l'existence pacifique des individus composant une autre nation, l'observateur impartial des événements devra admettre que nous ne sommes pas encore prêts pour un nouveau grand progrès ; autrement dit, qu'il est trop tôt pour reconnaître l'existence pratique d'une Société de l'Humanité comme telle, comprenant tous les peuples. Il devra constater que le maximum de progrès possible dans les conditions actuelles est l'État national perfectionné, du type allemand, dans lequel la nation entière, jusqu'au dernier homme, s'unit dans une abnégation et une soumission absolues qu'indiquent la science et son tempérament. Il pourra regretter que les autres États qui ont atteint plus tôt et dépassé cette période d'union nationale, en tendant vers le degré supérieur, aient été condamnés à la désillusion. Le monde devra s'accommoder de toutes les misères d'une mosaïque d'États indépendants et jaloux, en attendant, pour faire un pas de plus, qu'une expérience élargie et un progrès plus uniforme de la civilisation dans le monde entier permettent d'élever, sur une base plus saine et plus ferme, un plus noble édifice du gouvernement humain. Mais avant d'abandonner notre idéal chéri, nous lutterons, par les armes s'il le faut, contre la force que cet État national merveilleusement perfectionné a jetée contre le fondement de notre ordre international. Nous aiderons à ruiner les desseins d'un tel gouvernement et nous repousserons tous ceux qui refuseront de vivre dans la même unité de communs idéals internationaux. »

M. Caudel.

Cᵉⁱ F. Feyler, — *La guerre européenne. Avant-propos stratégiques.* Paris, Payot, 1 vol. in-8°, 1915.

A. Gatti, capitaine d'état-major italien, *La guerre des Nations*, Paris, Berger-Levrault, 1 vol. in-8°, 1915.

Nous sommes obligés de nous en référer beaucoup plus aux critiques militaires étrangers qu'aux bulletins de notre presse pour nous faire une idée aussi exacte que possible des événements complexes de la guerre. Dans les pays belligérants la censure joue un rôle obligatoire, dont la rigueur varie sans doute avec les tempéraments et l'esprit politique, mais qui fait peser sur les communications et commentaires destinés à la publicité une sorte de dissimulation de la vérité. On ne peut nier que tout ce qui touche aux opérations militaires, aux négociations diplomatiques et à la mise en valeur des ressources nationales doive rester secret et ne faire l'objet d'aucune discussion. Il est cependant difficile de limiter les exigences de l'opinion publique, qui demande à être éclairée et soutenue.

La presse française a été soumise à un régime de restriction qu'elle a accepté d'ailleurs avec le plus grand patriotisme. La presse anglaise a été plus largement autorisée à exprimer ses sentiments, mais elle n'a pas toujours servi de guide très sûr à la nation. La presse russe a été censurée encore plus rigoureusement que la nôtre, quoiqu'elle ait pu laisser echapper à plusieurs reprises des vues qui ont été préjudiciables aux intérêts généraux des alliés. Quant à la presse allemande, elle a adopté le bluff et le mensonge, d'accord avec le gouvernement et l'état-major, et a participé ainsi officiellement aux méthodes de guerre germaniques.

C'est donc dans la presse des pays neutres que nous devons chercher les appréciations et les jugements qui peuvent servir à faire mieux comprendre la suite des faits et les perspectives des situations militaires. De nombreux critiques militaires traitent quotidiennement les questions de la guerre en Suisse, en Italie, aux États-Unis, en Espagne, etc. Parmi les meilleurs se distingue particulièrement le Colonel Feyler, du *Journal de Genève*. Les articles qu'il donne depuis le commencement de la guerre montrent qu'il est à la fois un soldat très averti de la guerre moderne et un philosophe qui sait la valeur des forces morales. Le volume qu'il nous donne est, comme il le dit, intermédiaire entre la chronique quotidienne et l'histoire définitive. Il a dégagé à la fois l'essence et le commentaire des neuf premiers mois de ses chroniques sous le titre : *Avant-propos stratégiques. — La manœuvre morale.* Il se base uniquement sur les faits et documents rendus publics, auxquels il ne donne d'ailleurs que très prudemment son crédit.

Entrons dans le vif de sa méthode en prenant pour exemple la bataille de la Marne : A. *La version réelle* (telle que l'on peut l'établir par une étude d'ensemble avec une année de recul). B. *La version française* (d'après les communiqués quotidiens immédiats). C. *La version allemande* (*idem*). D. *La manœuvre morale allemande de la Marne.* E. *La légende de la Marne.*

Il résulte de cette étude que le peuple allemand ignore purement et simplement la bataille de la Marne, parce que ses chefs l'ont escamotée. Ils ont de parti pris maquillé cet épisode définitif par des mensonges voulus. Selon eux, il n'y a eu en somme qu'une bataille de l'Aisne, une victoire naturellement, avec l'avance momentanée de quelques avant-gardes de poursuite jusqu'à la Marne. Ils dissimulent l'avance totale de l'armée allemande sur la Marne, son engagement à fond, sa défaite et sa retraite.

Feyler étudie toutes les autres batailles d'Occident jusqu'en mai 1915, mettant partout à nu le bluff allemand qui, instruit par les résultats de ses propres exagérations, se tempère peu à peu de diplomatie, mais dont le dogme reste : « Le peuple allemand ni les neutres ne doivent jamais croire qu'il y a eu, qu'il puisse jamais y avoir un revers pour les armées allemandes. »

L'étude critique et impartiale des communiqués français révèle à Feyler, surtout au début, un ralentissement, une atténuation de certaines vérités désagréables, mais presque toujours une belle franchise et le respect des faits essentiels.

Tirons nous-mêmes des conclusions pour l'avenir : le peuple allemand exalté par sa vertu guerrière, par ses réelles victoires partielles, et galvanisé par la puissante organisation des mensonges officiels, est déjà très éprouvé par les deuils et les conséquences matérielles de la guerre, *mais il ne le sait pas encore*, et, comme hypnotisé, n'a pas encore atteint le maximum de sa souffrance physique qui amènera enfin sa désespérance morale quand des faits irréfutables déchireront le bandeau d'erreur qu'il a devant les yeux.

Seul le rideau de feu de son artillerie si développée et la quantité de ses mitrailleuses lui permettent de tenir sur ses immenses fronts. Il supplée ainsi à la force déclinante, en effectifs et en qualité, de son infanterie — tandis que la nôtre et celle de nos alliés s'accroît, et se grandit d'un esprit incomparablement plus magnifique, et tandis que notre artillerie tend à égaler, puis à dépasser la sienne.

Une rupture d'équilibre aura lieu infailliblement à notre avantage! Et ce jour-là le colosse du militarisme germanique s'aperceyra que ses pieds, tout baignés de sang qu'ils soient, sont d'argile!

***

Le deuxième critique militaire étranger que nous voulons présenter est le capitaine Angelo Gatti, professeur de tactique et d'histoire militaire à l'école supérieure de guerre de Turin, actuellement attaché à l'état-major de l'armée de Milan. Il a donné dans le *Corriere della Sera* une série d'articles dont le

succès fut considérable en Italie et qui furent bientôt traduits dans tous les pays belligérants, y compris la Turquie. A la chaleur italienne s'y mêle un grand souci d'impartialité. Il s'est appuyé sur les communiqués officiels ou officieux et sur les lettres des correspondants de guerre. Ce sont les principaux de ces articles qu'il a réunis dans *La guerre des Nations*.

Citons dans sa préface : « La lutte doit désormais avoir pour but la destruction continue, méthodique, patiente de la masse humaine ennemie plutôt que la manœuvre brillante... Il faut habituer l'intelligence et l'âme à persister et à attendre très patiemment les conséquences de leur œuvre. »

Parmi ses prévisions du moment il n'a pas hésité à rappeler celles que les événements ont par la suite légèrement démenties. Son livre est d'une lecture attachante et fait bien revivre les émotions que nous eûmes à la veille et au lendemain de nos grandes batailles, justement parce qu'il fut écrit au jour le jour. A la différence de Feyler, il traite également des problèmes stratégiques du front russo-allemand.

G[l] M.

I problemi attuali. — **Dr Cesare Battisti,** député de Trente. *Il Trentino.* — **Icilio Baccich,** maire de Fiume. *Fiume.* — **Ignazio Bresina.** *Il Friuli irredento.* — **Virginio Gayda.** *La Dalmazia.* Turin, à l' « Ora Presente », 4 broch. in-12, 1915.

A l'heure où les armées italiennes marchent avec une vigueur nouvelle sur les routes de Trente et de Trieste, il peut être intéressant de lire quelques-unes de ces brochures de propagande et de vulgarisation, répandues à profusion chez nos voisins pour leur rappeler les souffrances de leurs pères exilés : elles contribuèrent, pour une large part, à dresser cette noble nation dans l'irrésistible mouvement d'enthousiasme qui devait pousser le gouvernement à entreprendre la *guerra santa d'Italia.*

Avec une grande minutie de détails et une connaissance très complète des conditions économiques du Trentin, le député Battisti retrace l'histoire de cinquante ans d'action pangermaniste dans cette province et indique les moyens divers, — annexion du Trentin au Tyrol dont la population est allemande, tracasseries policières, entraves apportées à l'industrie et au commerce italiens, ouverture d'écoles allemandes gratuites..., — par lesquels le gouvernement autrichien s'est efforcé d'y écraser l'élément latin et de s'y créer une base de pénétration vers la riche Italie du Nord.

Non moins douloureux fut, sous le joug hongrois, le « calvaire » de Fiume, décrit par M. Baccich en une brochure d'un style abondant, éloquent même, et fortement étayée de documents précis : d'après l'auteur, la possession du Quarnero est pour l'Italie un devoir, que lui imposent des motifs d'ordre ethnique, historique, économique et stratégique, et à la fois un droit, qui ne s'oppose nullement aux aspirations slaves, « celles-ci devant être considérées moins comme un phénomène national que comme une crise politique artificiellement créée par les menées de la monarchie dualiste fidèle à son *divide ut imperes* ».

L'étude de M. Ignazio Bresina est un correct exposé de la vie politique et économique du Frioul : dans une conclusion, où apparaissent des vues plus originales, cet écrivain rappelle combien furent tendues les relations entre les groupements sensiblement égaux des Italiens et des Slaves après les élections de mars 1914 : heureusement la guerre européenne ouvrit les yeux aux deux races; elles comprirent qu'il n'existait entre elles aucun motif historique de haine et qu'elles avaient fait jusque-là le seul jeu d'un *tertius gaudens*, à savoir de l'Austro-Allemagne, leur commune ennemie mortelle. Aujourd'hui, frioulans et slovènes attendent le commencement d'une ère nouvelle de l'entrée des troupes italiennes dans leur cité de Gorizia.

La question dalmate constitue assurément le plus intéressant des divers problèmes soulevés par les aspirations italiennes : ces visées se justifient moins, en effet, par un droit national italien ou par de vagues souvenirs de Rome et de Venise que par des raisons militaires ou politiques; de plus, se

heurtant aux très légitimes revendications de la Serbie, protectrice de la masse slave considérable (580, 000 sur 650, 000 hab.) qui peuple l'hinterland, elles peuvent être l'occasion de froissements et de conflits entre nos deux alliées : M. V. Gayda, qui a déjà publié des études plus approfondies sur les provinces italiennes d'Autriche, a eu le mérite d'être assez impartial pour reconnaître la nécessité d'un « compromis équitable », qui accorderait à la Serbie, au sud de la Narenta, un large débouché sur l'Adriatique.

Le succès de ces brochures a été très grand en Italie : il s'explique à la fois par l'autorité de leurs auteurs et par la popularité des idées qu'ils expriment.

J. V.

Comte Bégouen. — *La guerre actuelle devant la conscience catholique.* Paris, Bloud et Gay, 1 broch. in-8 de 94 p., 1915.

L'auteur des *Catholiques allemands jadis et aujourd'hui* a publié une nouvelle brochure qui se recommande par les mêmes qualités de modération et d'impartialité que la première et peut rendre des services analogues, particulièrement à l'effet d'éclairer les catholiques des pays neutres et de dissiper leurs illusions à l'égard de l'Allemagne. « Ce n'est pas tout, dit justement le comte Bégouen, que d'inscrire sur la boucle des ceinturons le cri de guerre : « Dieu est avec nous » et de faire sans cesse de scandaleux appels à la Divinité, encore faut-il suivre les règles de morale dictées par Celui que l'on veut mobiliser à son profit. Sans cela cet abus de phrases pieuses n'est qu'un pharisaïsme méprisable. » Beaucoup de catholiques neutres se sont laissés prendre à cet abus, mais « nous sommes en droit d'exiger que notre cause soit examinée en toute impartialité par les catholiques des autres nations, qu'ils fassent abstraction des considérations personnelles et ne regardent que les faits rapportés dans les documents officiels, en les étudiant à la lumière des préceptes de la doctrine catholique ». Or quels sont ces préceptes? La guerre n'est licite qu'autant qu'elle est juste. Et Suarez définit ainsi les conditions d'une guerre juste : « 1° elle doit être déclarée par une autorité légitime; 2° elle doit l'être pour une cause juste et avec raison; 3° les belligérants doivent conserver la modération qui s'impose et suivre les lois de l'équité dès le début de la guerre, pendant son cours et jusque dans la victoire ». Les théologiens condamnent « les guerres de conquête, d'ambition, de religion même, les premières constituant ce que saint Augustin appelle de véritables brigandages »; ils n'admettent qu'il y ait cause juste de guerre que pour *poursuivre le rétablissement d'un droit lésé.* — « Ce fut l'erreur des païens, dit encore Suarez, de croire que le droit résidait dans la force des armes. » N'est-ce pas aussi l'erreur foncière des Allemands? L'Allemagne a-t-elle déclaré la guerre pour poursuivre le rétablissement d'un droit lésé? Lequel? Le prétexte de la guerre a été le conflit austro-serbe. La Serbie a offert de donner toutes les satisfactions que jugeraient équitables soit les grandes Puissances agissant comme médiatrices, soit la Cour de la Haye agissant comme arbitre. La Russie a fait la même offre.

La guerre juste, commencée pour une juste cause, doit se poursuivre sans excès. Le droit international, en parfaite concordance avec le droit chrétien, s'était efforcé de faire le départ entre les violences inévitables et les excès inutiles et condamnables. On sait que l'Allemagne a traité en chiffons de papier les conventions qu'elle avait signées à la Haye tout comme le traité par lequel elle avait garanti la neutralité belge. « Devenez durs, a proclamé Nietzche, et tous en Allemagne se sont fait gloire de suivre les préceptes de Zarathoustra. Mais il est une chose à laquelle les Allemands n'ont pas songé, c'est que les atrocités ne sèment pas seulement la terreur, elles éveillent les haines et surexcitent les courages. Elles font naître du sol les vengeurs qui se dressent, puisant une force nouvelle dans les crimes des ennemis et qui se répètent la parole de saint Augustin : « L'injustice de l'ennemi rend juste la guerre que nous leur faisons ».

L'auteur examine ensuite si les catholiques peuvent prendre part à une guerre injuste, soutenue par leur gouvernement, si le pape peut ou doit se

prononcer sur la justice ou l'injustice d'une guerre. Il cite, dans un appendice, un passage de la note diplomatique remise, le 6 juillet 1915, par le cardinal secrétaire d'État à M. Van den Heuvel, ministre de Belgique auprès du Vatican, duquel il résulte que la violation de la neutralité belge est considérée par le Saint-Siège comme une injustice et se trouve « directement comprise dans les paroles de l'allocution consistoriale du 22 janvier dernier, par lesquelles le Saint-Père réprouvait hautement toute injustice, de quelque côté et pour quelque motif qu'elle pût avoir été commise ». C. D.

Pierre Lasserre. — *Le germanisme et l'esprit humain.* Paris, Librairie ancienne Edouard Champion, 1 vol. in-8° de 63 p., 1915.

S'étant aventuré dans le labyrinthe obscur où s'élabora l'abominable pensée germanique, M. Pierre Lasserre rapporte de son voyage des observations strictement scientifiques, rigoureusement impartiales qu'il nous fait connaître dans une langue gracieusement imagée, alerte et facile. Il rend justice à Gœthe que des critiques trop pressés ou insuffisamment documentés voulurent placer aux côtés de Keim et de Bernhardi. Le poète de Weimar eut « des lacunes de sentiment »; il négligea « l'éducation du cœur »; il ignora, même au temps héroïque de la Prusse vaincue, le pangermanisme. Heine, Schopenhauer, Nietzsche sont appréciés et censurés avec équité. Fichte, l'encyclopédiste obscur, Hegel, le *geistlose* (sans esprit), Schelling, l'impersonnel, Schleiermacher, le pangermaniste mystique, sont condamnés.

L'auteur analyse avec finesse la pensée astucieusement panthéiste du kantisme. Si la conscience est Dieu, les hommes qui ont une conscience et les peuples, assemblages de ces hommes, participent à cette divinité. Un peuple entre tous et plus que tous les autres : le peuple — tout court —, le *Urvolk* (peuple primitif, originaire) que Fichte décrit dans son septième Discours à la nation allemande. Le pangermanisme dérive de la Critique de la Raison pure et de « l'impératif catégorique ». Torrent tumultueux, ce germanisme néfaste — « puissance matérielle qui se donne, avec une transcendante hypocrisie, les apparences d'une puissance intellectuelle et morale » — a envahi l'Europe et l'univers. La force le refoule actuellement vers sa source. G. W.

Le Slesvic du Nord (1906-1914); 1 vol. in-8° de 166 p., publié par « Les Associations slesvicoises réunies du Danemark », Copenhague, 1915.

La guerre et le Danemark, 1 brochure de 23 p., Copenhague, 1915.

La brochure *La guerre et le Danemark* est la traduction de l'un de ces savoureux « pamphlets » que les professeurs de l'université d'Oxford ont publiés à l'occasion et au sujet de la guerre. De même qu'il y eut des *Little Englanders* et des *Klein-Deutschen*, il y a des « petits » Danois. L'argumentation de ceux-ci est simple : « Il n'y a aucun Etat dont l'amitié soit tellement indispensable et dont la malveillance soit aussi néfaste pour le Danemark que l'Allemagne... Notre existence même dépend du bon vouloir de l'Allemagne... C'est pourquoi, en voyant son développement terrible et notre affaiblissement..., il ne nous reste qu'à mettre tout notre espoir et toute notre confiance dans le sens de justice et la générosité de cette grande nation... Quelles que soient nos sympathies et nos antipathies, nous n'avons pas de choix... »

Situation angoissante, incertaine, fatale, qui est celle de plusieurs petits Etats! Depuis l'ultimatum du 16 janvier 1864, les Danois savent que la force allemande prime le droit, et que la nécessité allemande ne connaît point de loi; ils savent aussi que les soixante-huit millions d'Allemands ont (avaient plutôt) la force, et que la nécessité allemande naît de l'appétit allemand. Le souverain danois qui, cependant, a bonne mémoire, manda, le 1er août 1914, à son peuple : « Nous osons espérer que la neutralité stricte et égale de tous les côtés qui a toujours été maintenue comme la règle de la politique extérieure de notre pays et qui sera aussi intégralement suivie à présent, sera respectée par tous ».

C'est la neutralité stricte, règle nécessaire et sans doute cruelle de la politique danoise. Elle n'a rien à voir dans le domaine des sentiments; le droit international ne lui a pas donné et ne pouvait lui donner une pareille extension

Librement les Danois songent au passé qui les mutila, au présent que troublent les gémissements de leurs frères asservis, à l'avenir gros de menaces pour leur indépendance et leur autonomie. Ils n'oublient ni l'inqualifiable agression de 1864, prélude des guerres de l'unification prusso-allemande, ni le curieux article 5 du traité de Prague stipulant que « les populations des districts du Nord du Slesvic seront de nouveau réunies au Danemark, si elles en expriment le désir par un vote librement émis. » Associations et conférenciers, revues et journaux allemands commentent sans jamais se lasser le rêve pangermaniste. Le « Heimdall », une de ces revues, porte cette devise : « De Skagen à l'Adriatique, de Boulogne à Narva, de Besançon à la Mer Noire ». Skagen est à la point septentrionale de la presqu'île du Jutland. Que restera-t-il du Danemark? Le Jutland, convoité en premier lieu, a une superficie de 25,243 kilomètres carrés; celle du Danemark, déduction faite des possessions exotiques, atteint 38,236 kilomètres carrés.

M. von Bethmann-Hollweg a dit un jour : « Nous sommes un peuple jeune qui, peut-être, croit trop naïvement à la force de l'argent, ne comprend pas suffisamment les procédés plus fins et ne sait pas encore que ce que la force gagne, elle ne peut jamais le conserver. » C'est vrai; le « peut-être » est de trop. L'Allemand est un voisin redoutable. Son poing est lourd quand il veut mater Alsaciens et Lorrains, Polonais et Danois, qui osent penser, parler et prier dans leurs langues maternelles.

L'ouvrage que publient « les Associations slesvicoises réunies du Danemark » relate par le détail les principales brutalités commises par les oppresseurs du Slesvic septentrional : justice pangermaniste; mauvais traitements infligés aux fils « d'optants » et aux « sans patrie » avant et après le traité transactionnel du 11 janvier 1907; accaparement des terres danoises; main-mise sur l'école et sur l'église, etc. De pareilles compilations — qu'on souhaiterait moins indigestes et mieux coordonnées — viennent à leur heure. L'Europe libérale combat « pour l'idée de la nationalité et la raison d'être des petits Etats. » Elles font mieux connaître l'ennemi abhorré qu'il faut vaincre, terrasser, anéantir...

G. W.

Cahiers documentaires, publiés par le Bureau documentaire belge (Le Havre).

L'administration belge a créé cette petite revue pour « sauver de la dispersion ou tirer de l'oubli, par la reproduction, la traduction et le résumé, un ensemble de documents précieux pour l'histoire de la guerre de 1914-1915 ». Les *Cahiers* dépouillent méthodiquement la presse, surtout la presse allemande, la presse germanophile et la presse neutre; ils suivent « toutes les manifestations de l'esprit allemand à propos de la guerre »; ils reproduisent, enfin, les excellentes notes du bureau documentaire Belge dans lesquelles sont analysées, appréciées, réfutées les plus grosses erreurs *made in Germany*. Neutralisant l'impression fâcheuse qui pourrait naître, qui naquit, qui naît encore dans des milieux appropriés de l'envahissante propagande teutonne, ils facilitent l'œuvre des historiens de demain.

Journaux et revues traitent chaque jour, chaque semaine, chaque mois les brûlantes questions d'actualité. Comment dégager avec sagacité ce qui doit demeurer de ce qui ne présente qu'un intérêt momentané? Les feuilles, même les feuilles imprimées, s'envolent. Les *Cahiers*, surtout dans l'intérêt belge, perpétuent ce qui doit être sauvé de l'oubli. C'est leur raison d'être : leur publication est intéressante et répond à un réel besoin.

Il ne nous convient pas de choisir dans les trente-six livraisons que nous avons sous les yeux les documents les plus instructifs. Leur intérêt dépend évidemment du point de vue où se place le lecteur. Il est des pièces que nos petits-enfants parcourront avec plaisir et avec fruit; d'autres ne sont déjà plus d'un intérêt immédiat. Que nous importe, par exemple, l'opinion qu'émettaient sur les atrocités teutonnes ou sur les francs-tireurs belges tels officiers néerlandais tel explorateur suédois, des publicistes suisses, espagnols, argentins? La vérité est sortie du puits gardé par les tortionnaires. Les pierres elles-mêmes ont parlé. L'histoire dira que la Belgique observa toujours tous ses devoirs d'État

neutre, que l'Allemagne, comme l'avoua dans un moment de sincérité son plus haut fonctionnaire, a criminellement forfait à l'honneur, que les bandes de francs-tireurs belges ont été créées par l'imagination teutonne, que les rapports des commissions belges, françaises et anglaises sont en tous points exacts, que les États neutres ont été justement jugés par Théodore Roosevelt.....

Les directeurs des *Cahiers* documentaires ont été fort bien inspirés lorsque, dans les cinq premières livraisons de leur publication, ils ont reproduit le *Mémoire sur la défense de la Meuse* de feu Émile Banning. Le maître ès sciences politiques qui fut le bras droit du baron Lambermont et, pendant de longues années, le conseiller de Léopold II, prévoyait, dès 1881, l'invasion d'août 1914. Son étude contient des aperçus compréhensifs et de menus détails qu'on rechercherait en vain dans de lourds manuels. La Belgique fut prévoyante. Le fut-elle autant qu'elle aurait pu et dû l'être? Sa situation morale serait restée entière si les « conversations » de 1906 et de 1911 étaient devenues des « conventions ». Doit-on regretter que l'accusation récente de la Wilhelmstrasse soit sans fondement? La kultur est amorale, souvent immorale. Les champions du droit ne la peuvent suivre; du moins devraient-ils réagir contre les scrupules excessifs qui risquent de faire le jeu de l'ennemi. G. W.

J. Aulneau. — *La Turquie et la guerre.* Préface de M. Stéphen Pichon, sénateur, ancien ministre des affaires étrangères, Paris, Alcan, 1 vol. in-8 de VII-346 pages, 1915.

Rien n'est plus difficile, actuellement, que d'écrire un livre sur la Turquie et la guerre. Les événements d'hier sont encore mal connus et l'avenir s'élabore parmi les vicissitudes qui échappent aux regards les plus avertis. Aussi M. J. Aulneau, observateur apprécié déjà de la politique orientale, a-t-il été très heureusement inspiré en faisant de son livre une sorte d' « Introduction à la Guerre », claire, concise, aisément maniable, qui enseigne tout l'essentiel à ceux pour qui les « affaires balkaniques » ne sont pas familières et rappelle aux autres ce qu'il importe d'en retenir.

Le but même qu'il se proposait lui commandait de ne point insister sur le passé lointain. C'est pourquoi, après avoir rappelé l'installation des Turcs en Europe et leurs premiers revers, l'auteur examine la formation des nationalités balkaniques et la création des États auxquels elles ont donné naissance, en une succession de monographies qu'éclairent quelques pages sur la rivalité des Germains et des Slaves. M. A. retrace ensuite l'histoire des tentatives de réforme de l'Empire ottoman et signale les causes de leur échec. Enfin, et c'est la partie la plus neuve de son livre, il le termine par trois chapitres sur la guerre balkanique : la question d'Orient et la guerre européenne, la Turquie en guerre avec la Triple Entente.

Cet exposé de faits qui n'avaient pas encore été jusqu'ici systématisés n'appelle que quelques réserves de détail. Je citerai ce que dit M. A. de la guerre italo-turque qui a été beaucoup moins, selon moi, une entreprise militaire qu'une opération diplomatique, réserve faite, bien entendu, de l'expédition en Tripolitaine. Si l'Italie avait voulu ruiner la flotte ottomane, elle le pouvait au début des hostilités; de même, on ne saurait dire qu'elle ait cherché sérieusement à forcer les Dardanelles. L'Allemagne et l'Autriche, ses alliées d'alors, ne lui permettaient pas de telles libertés.

Je dois signaler également à l'auteur des inexactitudes matérielles dont il serait injuste, à la vérité, de le rendre toujours responsable. Parlant de la situation en Turquie dans les derniers mois qui précédèrent sa rupture avec la Triple Entente et après l'explosion de la guerre générale, il écrit : « A Smyrne les sujets anglais et français subissaient mille avanies de la part des autorités musulmanes. Des officiers turcs, sous prétexte de réquisition, entraient même dans les écuries du Consul Général français, lui enlevant ses chevaux. Le Consul, M. Colomiès se rendait de suite devant le Gouverneur militaire pour protester, mais celui-ci ne voulait rien entendre, déchirant avec mépris la protestation » (p. 310). Je reconnais ce récit pour l'avoir lu dans le *Temps*, dont le correspondant, dont j'ignore le nom, télégraphiait alors, et certainement de bonne

foi, des nouvelles spontanément écloses dans le cerveau si fertile des levantins, d'une inexactitude flagrante, indignes de ce grand journal. S'il est vrai que les sujets anglais et français eurent à souffrir de réquisitions spoliatrices, ils ne furent généralement pas, du moins à ce moment, l'objet d'avanies particulières. C'était l'heure où la Jeune Turquie abolissait les Capitulations; elle voulait donner l'impression qu'elle était capable d'administrer à l'européenne et, réquisitions à part, du moins dans les grandes villes, faisait sur elle-même un effort qui tendait vers l'équité. Quant à l'incident des chevaux du Consul Général, il est forgé de toutes pièces, j'en puis porter témoignage. M. Colomiès, non plus qu'aucun de ses collaborateurs, n'eût toléré, de qui que ce soit, un manquement en sa personne à l'égard de la France.

Le livre de M. A. s'achève par des conclusions fort raisonnables et ce mélancolique rappel des erreurs des siècles passés : « Les trois traités qui ont organisé l'Europe Moderne, — Westphalie (1648), Vienne (1815), Berlin (1878), — portaient en eux-mêmes les germes de guerres futures ». Souhaitons que les traités de demain n'aient pas la triste fortune de leurs devanciers. R. D.

Paul Louis. — *L'Europe nouvelle*, Paris, Alcan, 1 br. in-8° de 131 pages.

Eugenio Rignano, directeur de la Revue Internationale *Scientia*. — *Les facteurs de la guerre et le problème de la paix*. Préface de Ad. Landry, député. Paris, Alcan, 1 br. in-8° de 48 pages.

Un Français et un Italien qui traitent des origines et des conséquences de la guerre, doivent arriver à des conclusions analogues. Leur raisonnement se fonde sur la reconnaissance du principe des nationalités, dont l'interprétation ne saurait, sous des plumes latines, prêter à des divergences essentielles. Et c'est pourquoi il m'a paru légitime de rapprocher l' « Europe Nouvelle » de M. Paul Louis et « Les Facteurs de la guerre et le Problème de la Paix » de M. Eugenio Rignano. M. Paul Louis est bien connu chez nous pour ses études syndicalistes; M. Rignano dirige à Milan la revue « Scientia » qui est, si je ne me trompe, la réplique de notre « Revue du Mois ».

Tous deux sont d'accord pour reconnaître à la base du conflit actuel des facteurs ethniques et des facteurs économiques. Ce sont les premiers qui ont mis en branle la Russie, la France et l'Italie, question serbe, affaire alsacienne, irrédentisme; ce sont les secondes qui ont entraîné l'Autriche et l'Allemagne. Et l'Angleterre est intervenue — et tous les alliés avec elle — au nom du maintien de l'équilibre, vital pour son avenir, beaucoup plutôt que pour défendre une prépondérance économique qu'elle a déjà su concilier pacifiquement avec l'essor des États-Unis. Tout le monde comprend les revendications françaises et italiennes : reprendre des territoires, libérer des frères opprimés; ce sont là des problèmes concrets. Mais il faut savoir gré à M. Paul Louis d'avoir éclairé l'abstraction de la question serbe. Combien de fois n'avons-nous pas lu hors de France des commentaires étonnés sur l'intervention de la Russie? « En quoi, disait-on, le sort de la Serbie l'affecte-t-il dans ses intérêts essentiels? Il s'agit d'un État trop petit pour être un facteur d'équilibre, trop lointain pour qu'il soit permis à Pétersbourg de le traiter en vassal. »

C'est méconnaître, à propos de ce cas particulier, le caractère générique des problèmes slaves. A ceux qui raisonnent ainsi, M. Paul Louis répond excellemment : « La grande opposition ethnique qui est à la base de la lutte, est une opposition de races et non une opposition de nationalités ». « L'Autriche n'est pas un état national; — elle est allemande, tchèque, magyare, slovaque, slovène, serbe, croate, polonaise, italienne, roumaine, mais sa politique était dominée par le pangermanisme. La Serbie est un État national, et qui revendiquait ce qu'il considérait comme son domaine national : mais le conflit n'a embrassé toute son ampleur que parce que *la Russie slave a embrassé la défense de la Serbie slave. Et ainsi le pangermanisme et le panslavisme se sont heurtés l'un à l'autre.* » On ne saurait préciser en meilleurs termes la nature de l'intérêt que porte la Russie aux Balkans, ni, par contre coup, mieux marquer la valeur qu'ont toujours eue les impondérables, parenté ethnique, ou communauté religieuse, dans les décisions de l'Empire des Tzars.

Aussi bien M. Paul Louis et M. Eugenio Rignano sont-ils d'accord pour rejeter sur l'Allemagne l'entière responsabilité de la guerre. Cependant, tandis que l'écrivain français, dans une série d'analyses objectives, étudie l'Europe nouvelle, la démocratie et la guerre, les socialistes allemands, le sort de l'Autriche, l'évolution italienne, l'évolution roumaine, la diplomatie allemande, la Grèce et l'Europe, les petites nations, en répudiant toute idéologie, l'auteur italien, dans sa tentative de synthèse — son travail est la conclusion d'une enquête internationale entreprise par sa revue — n'apparaît pas aussi complètement libéré de l'influence des plaidoyers germaniques et des illusions pacifistes. C'est ainsi qu'il laisse entendre, à propos du Maroc, que peut-être on aurait pu faire à l'Allemagne sa part sur le terrain colonial, sophisme que je n'ai pas ici le loisir de réfuter; c'est ainsi que, se détournant de l'heure présente pour évoquer des lendemains apaisés, il entrevoit la création d'un tribunal suprême — constitué sur le modèle du Bundesrath, comme si la Prusse qui a su faire de cette assemblée sa chose, n'avait pas pris soin elle-même de nous édifier par avance sur les organisations de ce genre.

M. R. voudrait organiser le vieux monde sur des bases si rationnelles que fût écartée à jamais toute possibilité de guerre; telle apparaît aussi la pensée de M. P. L. qui, se rappelant la tradition de l'ancienne diplomatie française, — de Richelieu et de Talleyrand — dont je regrette qu'il n'ait pas cru devoir évoquer les grands noms, fonde l'équilibre de la nouvelle Europe sur le maintien et le respect des petits États. Les historiens consulteront les ouvrages en apparence éphémères des deux auteurs et de leurs émules; ils y trouveront, avec des aperçus ingénieux, qui ne sont absents ni dans l'une ni dans l'autre des brochures que je viens d'étudier, un fonds commun de prophétie sur la répartition des territoires de l'Europe régénérée, prédiction intéressante en ce qu'elle représente très exactement la moyenne des opinions des honnêtes gens de 1915.

R. D.

Eugène Baie. — *La Belgique de Demain*, Paris, Perrin, 1 broch. in-16, 1915.

D'une plume alerte et sobre, M. Eugène Baie traite cette question capitale : Que sera, que doit être la Belgique de demain? Elle sera, répondent les puissances amies du droit, ce que mérite son héroïsme et ce qu'exige son intérêt, solidaire de l'intérêt européen. N'est-il pas un peu tôt pour entreprendre ce voyage autour de la périphérie de la Belgique d'hier? L'ours est traqué et sa perte est certaine; comme il vit encore, on ne doit pas disposer de sa peau souillée. Mais le patriotisme de M. E. Baie est prévoyant et pressé. Nous n'acceptons qu'avec quelques réserves les appréciations qu'émet l'auteur au sujet du Luxembourg « cédé ». Le *modus vivendi* de 1867 n'a pas été primitivement suggéré par le prince Henri des Pays-Bas. Le lien fédéral rattachant le Luxembourg à l'Allemagne disparut avec la Confédération, en 1866, et non pas en 1867. C'est à tort, croyons-nous, que l'auteur s'élève contre l'identification, proposée par feu Paul Eyschen, des formules de neutralité belge et luxembourgeoise. Les tendances diverses des agnats de Nassau qui règnent à Luxembourg, après avoir touché jadis un pourboire de 750,000 florins, et du peuple luxembourgeois sont très judicieusement appréciées.

En 1870, le roi Guillaume II avisa le gouvernement de Bruxelles « qu'en cas d'une agression contre le sol belge ses troupes s'uniraient aux troupes belges pour la repousser ». Le fait est peu connu. De même cette phrase de Palmerston : « Il faut faire une Hollande suffisamment forte pour devenir une seconde ligne de défense, au cas où la neutralité belge serait violée. » M. E. Baie constate : « Au début d'août 1914, lorsque nous étions seuls en face de notre destin, la Hollande, nous *l'avons attendue* indiciblement ». Et, le cœur gros, il ajoute : « Étant de la Hollande un ami éprouvé, je l'avise amicalement que son attitude, au sein des chancelleries, est loin de rencontrer d'unanimes approbations. » Théodore Roosevelt emploie un langage plus énergique.

Le petit ouvrage de M. Eugène Baie mérite d'être lu et étudié, relu et médité par tous ceux qui s'intéressent à la Belgique et à l'Europe de demain.

G. W.

Yves Guyot, ancien Ministre, rédacteur en chef du *Journal des Économistes*. — *Les causes et les conséquences de la guerre*, Paris, Alcan, 1 vol. in-8° de 416 pages.

M. Yves Guyot est avant tout un économiste. Il a écrit un livre d'histoire et on retrouve dans cet ouvrage les brillantes qualités que l'on a pu apprécier dans ses nombreux articles et brochures. L'auteur ne se paie pas de formules creuses et il montre, au contraire, combien certains mots dits historiques ont eu une influence fâcheuse dans l'esprit des diplomates et par répercussion dans les traités conclus au cours du XIXe siècle.

On lira avec intérêt les cinq parties de cet ouvrage. Elles sont consacrées à l'étude des causes politiques, économiques et historiques de la guerre. M. Y. G. termine par l'examen des conséquences de la guerre. Et dans ce dernier chapitre il considère froidement les faits. Le vainqueur sortira ruiné de la guerre et n'aura même pas la ressource de se payer sur le vaincu, car celui-ci sera complètement écrasé, lui aussi, par les dépenses et par la perte d'existences humaines. H. S.

F. Blanc, Ingénieur Civil des Mines. *L'autre guerre*. — Saint-Étienne, 1 broch., 1915.

M. F. Blanc, Ingénieur civil des mines, a consacré une brochure de 200 pages environ à l'examen de notre situation économique générale, avant la guerre et pendant la guerre. L'auteur expose les erreurs commises dans le passé et cherche à nous mettre en garde contre les erreurs futures. Cet ouvrage contient des choses exactes et intéressantes ; d'autres sont manifestement exagérées.

Quand il examine les causes de la prépondérance allemande sur le terrain économique, M. F. B. constate que l'Allemagne nous a fait une guerre financière avant l'attaque brusquée d'août 1914. Et cette guerre financière aurait été engagée contre nous par l'intermédiaire de certains établissements de crédit. Nous ne sommes ni l'adversaire, ni l'admirateur des grandes banques françaises. Il est incontestable que certaines d'entre elles ont été imprudentes dans le choix des émissions dont leur clientèle a été saturée. Mais de là à les accuser d'avoir fait sciemment le jeu de l'ennemi, il y a un abîme.

M. F. B. prodigue facilement les critiques; il les distribue sans compter à tous : Ministres, Parlement, journalistes. Cependant, il trouve une circonstance atténuante aux errements du passé. Toutes les fautes auraient pu être évitées, si les ministres n'avaient pas toujours écouté les économistes et les chambres de commerce.

Les économistes sont la bête noire de M. F. B. Il leur reproche d'être des ignorants et de n'avoir pas su se tenir au courant de ce qui se passait chez les Allemands. Ceci tient déjà du paradoxe. Mais l'auteur ne manque pas d'humour quand il nous révèle que les économistes ont été les conseils des pouvoirs publics dans les dernières années. Ce ne sont pourtant pas eux qui ont préconisé la politique de toutes les lois, dites sociales, promulguées depuis le commencement du XIXe siècle. Ils n'ont pas recommandé les retraites ouvrières et paysannes, pas plus que le rachat de l'Ouest. Les a-t-on, au contraire, assez bafoués parce qu'ils défendaient les grands principes de la vieille économie politique libérale!

De même, les Chambres de commerce sont rendues responsables des progrès réalisés par nos ennemis. L'auteur oublie, simplement, avec quel sans-gêne il a toujours été passé outre à leurs avis. C'étaient des syndicats patronaux et des défenseurs des grandes compagnies. Elles étaient consultées pour la forme et le résultat de leurs délibérations était inexistant. L'histoire du rachat de l'Ouest en fournit la preuve la plus évidente.

Enfin, la législation n'a pas assez protégé le capital mobilier, écrit M. F. B. Évidemment, le législateur n'a pu empêcher qu'il y ait encore des gens assez simples d'esprit pour croire à tous les boniments des prospectus d'émission. Mais, là encore, l'auteur est injuste, car des lois ont été faites pour protéger l'épargne. Seulement, le législateur n'a pu faire l'éducation et l'instruction du capitaliste. C'était une tâche au-dessus de lui, car il aurait fallu qu'il régle-

mentât l'intelligence humaine. Ce n'est pas de son domaine, ont toujours dit ces maudits économistes.

Dans la partie consacrée aux remèdes proposés par l'auteur, on trouve des idées très justes. M. F. B. demande, en somme, que chacun soit bien à sa place dans la nouvelle organisation. L'opinion est unanime sur ce point. Mais pour que les énergies ne soient pas dispersées, M. F. B. propose la création de conseils représentant les différentes branches de l'activité nationale. Le monde ouvrier participerait aussi à la constitution de ces conseils. Ceci paraît très beau en théorie. En fait, n'est-ce pas un peu ce qui se pratiquait? N'avions-nous pas déjà des syndicats ouvriers que l'on consultait assez souvent? Et la représentation du commerce et de l'industrie n'existe-t-elle pas grâce aux chambres des Commerce tant décriées par M. F. B.? HENRI SCHUHLER.

G. Grumbach. — *Le destin de l'Alsace-Lorraine*, Neuchâtel, Delachaux et Nestlé, 1 vol. in-16 de 136 p.

L'auteur estime que la défaite des nationalistes en Alsace aux élections de 1911-12 ne prouve en aucune façon que les Alsaciens-Lorrains en leur majorité, — ni même les électeurs victorieux en leur majorité, — acceptaient le rattachement à l'Empire germanique, quelles que fussent les circonstances et à perpétuité. Ce que voulaient les nationalistes, c'était le retour à la France, même au prix d'une guerre; leurs adversaires, tout en inclinant (sauf de rares exceptions) vers la France, s'efforçaient avant tout et par-dessus tout de maintenir la paix européenne. En deçà des Vosges et au delà du Rhin, — mais surtout au delà du Rhin, — on a souvent mal interprété les élections d'alors. On y a vu, ou on a voulu y voir, une adhésion à l'empire, ce qui était inexact; et les Allemands s'appuieraient à tort sur un prétendu consentement de la population actuelle pour justifier le refus de restituer le Pays d'empire à la France. Les socialistes allemands sont donc mal venus à dire que la question d'Alsace-Lorraine n'existe pas : elle existe plus que jamais. D'autre part l'auteur croit que, dans l'intérêt de la paix future et pour rester fidèle au principe que toute population a le droit de disposer d'elle-même, il serait plus sage de consulter les Alsaciens-Lorrains, encore que, — comme il ressort de son exposé, — la réponse en faveur de la France ne soit pas douteuse. Il adresse en ce sens un appel ardent aux socialistes français.

Sera-t-il permis de dire que, quoique la question ait déjà été agitée de divers côtés, elle semble prématurée? Si, par impossible, les empires du centre étaient victorieux, elle ne se poserait même pas. Au cas contraire les Alsaciens-Lorrains, revenus à une patrie où ils feront librement entendre leur voix, ne seront nullement embarrassés pour exprimer des sentiments qu'on n'a jamais été fondé de mettre en doute. TH. C.

Jean Figard. — *Lendemains financiers de guerre* (*Léon Say, ministre des finances après 1870-71*). Préface de M. André Liesse, membre de l'Institut, Paris, Félix Alcan, 1 vol. in-8°, 1915.

Le livre de M. J. Figard met en lumière le rôle joué par le plus illustre ministre des Finances de la Troisième République dans le rétablissement de la prospérité financière de notre pays, si profondément troublée par la guerre de 1870. Après une brève biographie de Léon Say, qui sert d'introduction, l'auteur fait, dans une première partie, l'historique des dispositions prises de 1871 à 1877 en vue de faciliter la reconstitution des finances nationales d'une part, et, de l'autre, de hâter le règlement de l'indemnité de guerre, partant la libération du territoire français. Si Léon Say n'a pas exercé le pouvoir d'une manière continue pendant toute la période considérée, du moins, n'ayant point cessé de siéger dans les assemblées délibérantes, il a été amené à intervenir sinon dans l'exécution, du moins dans la discussion des mesures d'ordre financier qui ont été mises en vigueur au cours de ces sept années. Il débuta dans la vie publique en qualité de membre de la commission pour le règlement de la contribution de guerre imposée par les Allemands à la Ville de Paris. Élu député de la Seine, il cumula pendant dix-huit mois ce mandat avec les hautes

et absorbantes fonctions de préfet du même département: à ce dernier titre, il défendit énergiquement les droits de ses administrés contre les prétentions de l'État, notamment dans la question de la réparation des dommages causés par la guerre, et fit aboutir le grand emprunt municipal de 350 millions. En décembre 1872 il quitta la préfecture de la Seine pour prendre le portefeuille des finances. La succession de MM. Pouyer-Quertier et de Goulard, ses prédécesseurs, était lourde : il s'agissait d'émettre un emprunt considérable, puis d'effectuer au gouvernement allemand des paiements non moins importants, et ce en évitant trois écueils dangereux : la raréfaction des espèces métalliques, l'avilissement du change sur l'étranger et la dépréciation du billet de banque. Il s'acquitta avec succès de cette mission délicate, et parvint à obtenir la libération du territoire un an et demi avant l'expiration des délais fixés. M. Figard, après avoir rappelé ces faits, analyse le « Rapport sur le paiement de l'indemnité de guerre » dans lequel Léon Say explique les détails de l'opération menée à bien par ses devanciers et par lui-même. Ayant montré les précieux enseignements que l'on pourra tirer de ce document quand sonnera à nouveau l'heure des règlements de compte — cette fois de sens inverse, — l'auteur passe au sujet, non moins actuel, du remboursement des avances consenties par la Banque de France à l'État. Cet emprunt temporaire atteignait le chiffre, considérable pour l'époque, de 1,530 millions. Léon Say ne cessa de préconiser son amortissement, et fut assez heureux pour l'obtenir du Parlement. M. Figard énumère ensuite les autres mesures importantes que le grand financier a fait adopter par le pouvoir législatif, parmi lesquelles il convient de citer notamment la conversion de l'onéreux emprunt Morgan.

La seconde partie embrasse les six années suivantes de la vie politique de Léon Say (1877-1883). Le territoire français est libéré de l'emprise germanique, et de nouveaux impôts ont permis la reconstitution de nos finances: il s'agit maintenant de faire renaître dans le pays la prospérité économique. Pendant cette nouvelle période Léon Say est appelé à prendre à deux reprises le portefeuille des finances, d'abord pour deux années, puis pour quelques mois seulement. L'auteur expose avec quelque détail les principes que ce ministre éminent s'est efforcé de faire triompher dans le double domaine fiscal et budgétaire. Il rappelle en particulier la question de l'unité du budget, la lutte de Léon Say contre la pratique des douzièmes provisoires, les modifications apportées à l'impôt foncier et les dégrevements de taxes (lettres, timbre des effets de commerce, chicorée, etc.). Vient ensuite l'examen des idées de Léon Say touchant le problème monétaire et notamment la limitation de la frappe des écus de cinq francs. Enfin il aborde la création du 3 p. 0/0 amortissable (Loi du 11 juin 1878), opération qui, avec le règlement final de l'indemnité de guerre, constitue l'œuvre maîtresse de Léon Say.

La conclusion de l'ouvrage nous montre l'ancien ministre rejeté, définitivement cette fois, dans l'opposition à la suite de la chute du ministère Freycinet. Pendant les quinze dernières années de sa vie, au Sénat, puis à la Chambre, où il était revenu siéger, Léon Say se voit condamné à un rôle ingrat et pénible entre tous : défendre, sans pouvoir les faire triompher, les principes de bonne gestion financière contre l'arbitraire et le gaspillage de ses successeurs, et voir sous leur administration les excédents budgétaires faire place au déficit.

Paraissant au cours d'un conflit international d'une envergure autrement considérable que celle de la guerre de 1870, l'intéressant ouvrage de M. Figard vient assurément à son heure. Et il est à souhaiter, comme le fait M. Liesse dans sa préface, qu'au jour de la réorganisation fiscale et budgétaire consécutive à la grande guerre européenne, les exemples donnés par Léon Say ne restent pas lettre morte pour ses successeurs.

MAURICE DEWAVRIN.

L.-T. Hobhouse, D. Litt. — *The World in Conflict*. London, Fisher Unwin. 1 vol. in-16 de 104 p., (s. d.), 1915.

Le professeur de sociologie de l'Université de Londres a recueilli, dans ce petit volume, onze articles parus, au cours de la présente année, dans un grand

journal anglais. Tous portent sur la guerre. C'est le lien qui les unit, sans qu'ils forment, au total, une étude systématique. L'ouvrage offre un vif intérêt cependant, par la hauteur du point de vue, et par la tentative de vastes généralisations, sous lesquelles l'auteur s'efforce de rassembler les faits, de les expliquer, d'en déterminer les causes profondes. Le rôle des individus, dans le grand drame qui bouleverse le monde, est présenté par M. Hobhouse comme secondaire ou inopérant. C'est la mentalité de l'Europe, telle que l'ont faite les événements politiques et l'évolution scientifique, philosophique, artistique et morale des trente dernières années, qui est responsable de cette catastrophe gigantesque. Il y a dans ces pages de la pensée, de l'ingéniosité, du paradoxe, de quoi faire réfléchir et de quoi faire protester; au total, un livre curieux, qui se distingue, par une originalité personnelle, de la plupart des ouvrages suscités par la guerre.

LÉON MOREL.

Charles Diehl. — *Une République patricienne, Venise.* Paris, Flammarion, 1 vol. in-t2, 1915.

Même en ces jours d'actualité tragique il n'est point inutile de porter son attention sur Venise, vers cette ville qui domina la Méditerranée et eut toujours les regards tournés vers l'Orient. M. Diehl refait encore une fois pour nous un de ces si attachants, si instructifs voyages dans cette citée bâtie jadis dans des lieux déserts, sans murs, sans portes, sans tombeaux, mais dont toute la force et les fondements demeurent sur la mer. Petit volume précieux entre tous, car il nous résume avec un rare bonheur, en même temps que les impressions d'un artiste tout à fait délicat et averti, celles sur le régime politique, les causes de la grandeur et de la décadence de cette république patricienne dont la constitution est demeurée pendant mille ans presque sans changement grâce à la ferme volonté de ceux qui la gouvernèrent.

C'est de Byzance que sont venues ses institutions les plus anciennes, les premiers linéaments de sa constitution et surtout ce prestige qui apportait au gouvernement un élément très stable de puissance et de force.

« Nous t'épousons, ô mer, en signe de véritable et perpétuelle domination », proclamait le doge de Venise lors de la célèbre cérémonie rituelle sur l'Adriatique. Sans doute, la cité des lagunes, devenue l'intermédiaire entre l'occident et l'orient, était un des centres d'échange les plus actifs du monde occidental. Mais, ce qui fit surtout sa grande prospérité, sa force, ce fut son gouvernement qui, au XIVe et au XVe siècle, fut l'un des meilleurs qu'il y eut au monde.

Jamais pouvoir n'a poussé plus loin la surveillance et le contrôle à tous les degrés de ceux qui le servent. Le doge est le prisonnier de la Seigneurie, le patriciat vit sous l'œil attentif du conseil des Dix. Le gouvernement oligarchique divise pour régner; il équilibre et pondère l'un par l'autre les pouvoirs. A mesure que s'accroissent les pompes du costume du doge, ses pouvoirs diminuent et il ne devient plus que le premier, le plus surveillé et le plus obéissant des serviteurs de la république. C'est la très stricte application de cette prescription officielle faite aux « correcteurs » : « ils auront l'œil à ce que les doges soient les chefs de la république et non ses maîtres et ses tyrans. »

Mais Venise devait inévitablement payer la rançon de sa prospérité économique et du contact où son commerce la mettait avec toutes les races de l'univers. Sans doute pour s'ouvrir des marchés nouveaux, pour les défendre contre les concurrents, les Vénitiens déployaient une âpreté prodigieuse et tous les moyens leur étaient bons : brutalité, violence, espionnage, intrigues de toute sorte et même assassinat politique. L'auteur nous justifie cette bien instructive leçon que de semblables procédés ne suffisent pas pour assurer la grandeur d'un État.

Nous constatons, en effet, qu'à partir de 1457, Venise s'était aliéné les sympathies par égoïsme et avait inquiété le monde par son ambition. On la soupçonnait de menacer la liberté de toute l'Italie. Elle allait peu à peu expier sa trop dominante gloire pendant que se vérifierait cette parole du duc Galéas Marie aux envoyés de la Seigneurie : « Si vous saviez, leur disait-il, la mauvaise

volonté que tous ont contre vous, vos cheveux se hérisseraient et vous laisseriez chacun vivre tranquille chez lui. »

Dès la paix de Cambrai, en 1529, la grande république pouvait se sentir atteinte aux sources mêmes de son existence. A cet insupportable orgueil venait se joindre la recherche du plaisir qui semblait être la règle de sa vie. Le goût de la spéculation, la prédominance des questions d'argent venaient accroître le malaise social dans cette cité devenue l'auberge de l'Europe, chose dont elle se faisait une manière de gloire sans s'apercevoir qu'elle en mourait. Venise mourut misérablement au traité de Campo Formio de 1797 après onze siècles tout juste, depuis qu'avait été élu le premier doge.

Et M. Diehl conclut : « en vérité Venise avait mérité sa ruine ».

HENRY DE MONTARDY.

ANALYSES

J. Reinach. — *Les commentaires de Polybe. Troisième série.* Paris, Fasquelle, 1 vol. in-16 de x-353 p., 1915.

Cette troisième série d'une collection désormais célèbre devra être, avec les précédentes, une des grandes lectures de la guerre. On y trouve, à un rare degré, les deux qualités les plus précieuses à l'heure actuelle : le bon sens de l'esprit pratique, qui a vu la politique de près, qui sait regarder en face les situations, en dire le fort et le faible, en donner la mesure exacte, en les éclairant d'une des érudictions les plus riches qu'on vit jamais, — et la flamme, puissante et subtile, ardente comme une foi, lumineuse et chaude, qui, à tous les arguments de la raison, sait ajouter les émois sacrés et les décisions farouches du cœur.

Informations documentées. Feuilles volantes publiées par l'agence polonaise centrale à Lausanne.

Il vient de se constituer à Lausanne un comité, comptant parmi ses membres des représentants notables de toutes les régions de la Pologne, pour exprimer les sentiments et les aspirations nationales de ce peuple de 26 millions d'habitants. Pour éclairer l'opinion publique, une Agence Polonaise centrale de presse sera en rapport avec les institutions analogues de l'Europe et de l'Amérique et fournira aux personnalités les plus marquantes informations et documents ayant trait à la question polonaise. Elle publie dès maintenant des « feuilles d'information » d'un réel intérêt.

Varsovie et le royaume de Pologne sont toujours témoins d'événements qui, non seulement ont ébranlé toutes les bases de la vie sociale du pays, mais peuvent avoir en Europe de grandes répercussions. Jusqu'ici les armées allemandes ont trouvé sur les terres polonaises une population dont l'attitude réservée témoignait du plus profond sentiment de dignité nationale.

Les Allemands l'ont violemment heurtée en anéantissant le 30 août dernier toutes les œuvres d'initiative scolaire et en décrétant que l'instruction publique était entièrement soumise au contrôle et à la direction de l'administration civile allemande. De même en a-t-il été pour les tribunaux.

Puis les terres ont été abandonnées, les biens brûlés. Il faut de toute urgence améliorer le sort des exilés et régulariser l'évacuation. Rien qu'à Minsk se trouvent 500,000 personnes évacuées par force de la Pologne, de la Lithuanie et de la Ruthénie.

Toutes ces questions si angoissantes, si vitales, ayant trait à la nation polonaise, vont être étudiées pour le passé et pour le présent dans deux volumes qui vont paraître prochainement à Fribourg; l'un aura pour titre : « L'état de la Pologne cent ans après le congrès de Vienne »; l'autre traitera de « la Pologne d'aujourd'hui ».

H. M.

Fernand Laudet. — *Paris pendant la guerre. Impressions.* Paris, Librairie académique, Perrin, 1 vol. in-16, 1915.

Très grande, certes, est la difficulté pour ceux qui, au contact des événements tragiques que nous traversons depuis la déclaration de la guerre, veulent dégager des idées directrices au travers de tant de complications qui semblent les dérober à tous les regards. M. Laudet, dans un livre qui contient des notes régulièrement prises chaque semaine à Paris depuis le début des hostilités jusqu'au commencement de 1915, a tenté d'atteindre ce but et y est parvenu avec un rare bonheur. — On a subi tant de choses depuis seize mois qu'il faut désormais

de gros coups pour nous émouvoir. D'autre part, les grandes batailles d'idées ne sont plus de mise à une heure où d'autres batailles se livrent. Qui n'a perdu le goût de ces nuances psychologiques, de ces détours de sentiment, qui ne peuvent être cultivés qu'aux heures tres douces de la civilisation ?

C'est pour la garde de nos demeures et de la grande maison qu'est la patrie que tombent nos soldats.

Jamais ceux qui ne combattent pas ne sauront s'imposer pour leurs sauveurs trop de sacrifices et de générosités. Et voilà bien le thème ému et vibrant développé tout le long du livre avec cette affirmation que nos grandes vertus du moment doivent être la « simplicité » comme la « soumission ». « Elles sont, si l'on peut dire. les deux ailes du dévouement; sans leur secours, il serait sans effet. »

Qu'est devenu ce grand Paris, formidable foire dans laquelle, selon l'expression de Baudelaire, toute monstruosité germe comme une fleur? Ce Paris, métropole de l'allégresse épanouie, de la folie élégante, que fait-il? M. Laudet nous promène en guide averti et charmant au milieu des rues, dans les églises, sur les places publiques, à l'Institut. Nous rencontrons, le soir, des corbillards qui partent pour le champ de paix emportant des bières enveloppées dans un linceuil tricolore. L'armée seule fait cortège à ces égarés dans la mort qu'on enterre loin de leurs villages, mais la même croix que celle de leur église précède leur dépouille; c'est un soldat qui la porte.

En voyant passer ces milliers d'êtres qui circulent dans les diverses attitudes de la vie journalière, c'est en vain qu'on cherche les visages haineux et crispés.

Tous sourient malgré le cœur qui saigne, malgré les inquiétudes qui pèsent sur les cerveaux.

Fasciné par le spectacle grandiose et terrible de la guerre, le Français fait oraison. Enthousiaste et angoissé, il veut ignorer tout événement qui n'a pas la couleur et le son de la bataille. De même, M. Laudet, tout en enrichissant notre mémoire « d'impressions » multiples et pleines d'enseignement, nous interdit comme un péché toute pensée étrangère au drame où se joue notre vie nationale.

Une seule digression dans ce livre. C'est pour rendre hommage à Anatole Leroy-Beaulieu, dont l'Institut, toute l'école des Sciences Politiques et quelques privilégiés, garderont l'impérissable souvenir. « Peu d'hommes ont donné plus que lui le sentiment d'une âme. » Il aima la liberté jusqu'à l'obsession, flétrit toutes les atteintes qui lui étaient portées et n'hésita point, lui, le bienveillant plein de douceur, à affirmer sa pensée devant des minorités tapageuses et obstructionnistes.

A-t-il pu jamais croire au retour possible de si épouvantables horreurs dans la conflagration européenne?

A n'en point douter, dans le bruit des armes, dans le déchaînement des instincts primmitifs et des forces matérielles il aurait eu le sentiment d'une certaine déchéance. Avant tout, il aurait été atteint dans sa bonté; il aurait souffert profondément en son âme. Mais l'heure du découragement n'aurait jamais sonné et, avec l'auteur du livre, vite il serait devenu le prophète du réveil national. Sans une défaillance il l'aurait appelé et soutenu de tous ses efforts, ayant lui aussi l'espérance que les coups de la guerre reforgeraient la France et que rien désormais ne pourrait désunir ce que l'amour de la patrie avait uni.

H. DE MONTARDY.

Stéphane Piot. — *Gabriel d'Annunzio et la politique nationale en Italie*, Paris, Alcan, 1 broch. in-8 de 30 p., 1915.

On relira avec intérêt et profit, sous cette nouvelle forme, l'étude que M. Stéphane Piot a publiée récemment dans notre *Revue*. L'analyse précise et habile qu'il donne de l'œuvre du grand poète italien mérite en effet de retenir l'attention au delà du court moment que la périodicité laisse à un article de revue. Nous ne doutons pas du succès de cette publication et nous souhaitons vivement qu'il encourage l'auteur à poursuivre dans une voie où ses débuts ont été si heureux.

P.-H.-B. d'Estournelles de Constant. — *America and her problems.* New-York, Macmillan, 1 vol. in-8 de XXII-545 p., 1915.

Édition américaine de l'ouvrage récemment publié en français par l'auteur. Notes de voyage détachées de carnets bien remplis. L'auteur y joint des réflexions personnelles intéressantes. Il a réservé à ses lecteurs du Nouveau-Monde une préface particulière.

Sir Thomas Barclay. — *Thirty years. Anglo-French Reminiscences* (1876-1906). 2e édit., London, Constable and Ce, 1 vol. in-8 de VIII-380 p., 1914.

M. Barclay est un vieil ami de la France. Il y a fait presque toute sa carrière, qui a été active et heureuse. Il la connaît bien, tout en étant resté assez Écossais pour savoir la juger de loin, avec l'ensemble de coup d'œil que donne l'origine étrangère. Le présent ouvrage n'a pas d'autre composition que l'ordre chronologique suivi par l'auteur. Ce sont des notes, des impressions fugitives, des anecdotes discursives, mais où l'on sent constamment l'observé et le vécu. Presque toutes les personnalités de la Troisième République défilent dans ces pages, de Wilson, Blowitz et Jules Simon à MM. Félix Faure, Hanotaux et Poincaré. En somme une lecture pleine d'attrait et qui apprend beaucoup de choses.

Recueil des documents insérés au Bulletin officiel du Ministère de la Guerre *et concernant spécialement la période des hostilités (du 2 août 1914 au 30 juin 1915).* Paris, H. Charles Lavauzelle, 1 vol. in-8 de 689 p., s. d. (1915).

On trouvera sous ce format commode tous les documents émanés du Ministère de la Guerre dans les conditions indiquées par le titre de l'ouvrage. La plupart sont d'ordre technique et n'intéresseront que les professionnels. Certains sont d'ordre plus général et mériteront l'attention des historiens de la période. Trois tables, méthodique, chronologique et alphabétique, rendent les recherches très faciles.

G. Wampach. — *Le Grand-Duché de Luxembourg et l'invasion allemande.* Paris, Alcan, 1 broch. in-8 de 31 p., 1915.

Les lecteurs de la *Revue des Sciences Politiques* retrouveront avec plaisir sous cette forme, l'étude si solide et documentée si directement aux meilleures sources dont M. Wampach leur avait donné la primeur. Le travail de notre collaborateur a frappé vivement l'attention des cercles politiques. Nous souhaitons que son chaleureux plaidoyer en faveur d'un petit peuple malheureux ait tout le retentissement qu'il mérite.

Louis Rouquette. — *La France aux États-Unis : comment concurrencer le commerce allemand.* Paris. Berger-Levrault. 1 brochure petit in-8° de 59 p., 1915.

Ce très substantiel opuscule se distingue par son caractère complet et précis, par la méthode scientifique aussi qu'a suivie l'auteur en ne puisant qu'aux sources les plus sûres les informations qui servent de base à sa thèse au lieu de se contenter d'une vague documentation de seconde main.

S'appuyant sur les excellentes statistiques du commerce extérieur publiées par les États-Unis, dont il a d'ailleurs soin de signaler les inévitables lacunes, il rappelle quelles ont été la part de la France et celle de l'Allemagne dans les échanges anglo-américains. Il montre les progrès accomplis par notre commerce dans cette voie et, à ce sujet, analyse avec une rare précision la situation des divers districts consulaires. Ses recherches faites dans un esprit pratique l'amènent à conclure, comme M. Jean Périer l'avait fait pour l'Angleterre, que notre production étant en général complémentaire de celle des États-Unis, pourrait, mieux que toute autre, y étendre ses débouchés. Elle pourrait aussi se substituer à la production allemande pour certaines branches commerciales que M. Rouquette détermine avec un esprit critique fort judicieux. Dans le résumé qu'il présente des moyens propres à stimuler nos exportations dans ce sens, il évite heureusement certaines

exagérations naïves devenues banales sous la plume de nombreux publicistes. E. B. D.

Edmond Servais. — *Banques d'émission*, Paris, 1 vol. in-8°, 2e éd.

Ce manuel, qui ne vise nullement à l'originalité, — n'étant destiné qu'à guider les premiers pas de ceux qui s'initient aux questions de banque ou à faciliter une rapide revision aux personnes dont les connaissances financières ont perdu de leur fraîcheur, — se distingue pourtant de beaucoup d'autres par sa précision et son extrême clarté. L'auteur a su dire en peu de mots le strict nécessaire, laissant autant que possible la parole à quelques chiffres essentiels et à quelques documents de première main bien choisis; le tout présenté dans un ordre logique et avec une disposition typographique qui parle aux yeux sans les lasser.

Il met en relief les immenses services rendus à l'État par la Banque de France, notamment en temps de guerre, consacre quelques pages intéressantes à nos banques coloniales, et analyse les régimes des banques étrangères d'émission de manière à faciliter les comparaisons. E. B. D.

Dr Ch. Fiessinger. — *Les maladies des caractères. Étude de physiologie morale*, Paris, Perrin, 1 vol. in-16 de 271 p., 1910.

M. F. est peut-être encore plus moraliste que médecin. Il parle d'expérience, avec bonhomie et finesse, sans mettre toujours dans le trait la profondeur et l'accent qu'on souhaiterait. Nous retenons surtout les quelques pages qu'il a consacrées aux *Races* et aux *Hommes politiques*.

P. van Houtte. — *Le crime de Guillaume II et la Belgique*, Paris, Picard, 1 vol. in-12 de 254 p., 1915.

Au début de la guerre actuelle, l'auteur distingue trois crimes, au sujet desquels il dresse un réquisitoire : la violation de la neutralité belge, la guerre contre la Belgique, les violations du droit de la guerre et du droit des gens en Belgique. Il flétrit ces crimes et, en s'appuyant sur les faits seuls, condamne la théorie qui en est la cause, et dont on a cherché à faire une excuse.

Il faut à sa légitime colère une personne à clouer au pilori; il dit lui-même qu'il ne suffit pas d'incriminer le pangermanisme. Aussi a-t-il osé intituler son livre comme il l'a fait. — En lisant ces pages, il ne faut jamais oublier que celui qui les a écrites a certainement souffert des crimes qu'il étudie. Jean Négrier.

Paul Delannoy. — *L'Université de Louvain* (conférences données au Collège de France). Paris, Picard, 1 vol. in-12 de 530 p. avec 16 gravures, 1915.

M. Delannoy, professeur et bibliothécaire de l'Université de Louvain, nous retrace en quelques conférences l'histoire de cette Université, qui est en même temps celle de la nation belge. Elle a grandi parmi les vicissitudes elle a eu des moments de grandeur qui correspondent aux périodes de plus grande liberté; elle a connu aussi des époques de lutte pénibles, sous une domination étrangère et impérieuse. Mais elle avait su retrouver toute son indépendance et conserver le rôle de gardienne des traditions d'un peuple libre, qui veut demeurer lui-même. L'invasion brutale a porté un coup qu'elle croyait devoir être fatal, en renversant les antiques édifices, et en dispersant les précieuses collections, mais l'Université survit; elle ne peut pas périr; ceux qu'elle a formés lui demeureront fidèles et trouveront le concours de tous ceux qui aiment la liberté et la science, pour reprendre le fil un instant rompu de la séculaire tradition.

Jean Négrier.

TABLES DE MATIÈRES

DU

TOME TRENTE-QUATRIÈME

(2e semestre 1915)

I. — ARTICLES ORIGINAUX

Bastide (Ch). — La littérature anglaise et la guerre. 235
Bellet (Daniel). — Le commerce allemand et les raisons de son développement 59
Chuquet (A.). — Deux carnets allemands. 183
— . — Gambetta, Freycinet et le général Véronique. . . . 474
Dewavrin (M.). — L'effort britannique pour la guerre pendant les huit premiers mois (août 1914-avril 1915). 257
Dollot (René). — Les étapes de la neutralité belge, de Richelieu à nos jours. 193
Dupuis (Charles). — L'avenir du droit international. 363
Eichthal (Eugène d'). — Après douze mois de guerre. Coup d'œil sur la situation économique en France. 1
Eliot (Ch. W.). — Une opinion américaine sur la guerre. 19
F. (V.-H.). — La presse allemande pendant la première année de la guerre. . . . . 213 et 404
Holtz (L.). — La réorganisation de l'administration des villes du Maroc par le Protectorat. 440
Lauwick (M.). — La Russie pendant la guerre. 481
Lecarpentier (G.). — La nouvelle question d'Arménie. 462
Leger (Louis). — La Confédération illyrienne. 14
Malleterre (G[1]). — Les opérations de la guerre de 1914. — I. Les débuts de la guerre. Le plan allemand. 386
Morel (Léon). — L'Allemagne moderne vue par un Anglais. 287
Piot (Stéphane). — Gabriele d'Annunzio et la politique nationale en Italie. 115
Schuhler (Henri). — L'exploitation du domaine industriel et agricole de la Prusse. 316
Viallate (A.). — La réforme bancaire aux Etats-Unis. Le « Federal Reserve Act » du 23 décembre 1913. 39
Wampach (G.). — Le Grand-Duché de Luxembourg et l'invasion allemande. 86

II. — COMPTES RENDUS CRITIQUES ET ANALYSES

Adam (Mme). — L'heure vengeresse des crimes bismarckiens (**H. de Montardy**). 348
Alexinsky (G.). — La Russie et la Guerre (**P. R.**). 152

ANDLER (CH.). — V. Lavisse. . . . . .
AULNEAU (J.). — La Turquie et la guerre (**R. D.**). 510
— . — Les Dardanelles et Constantinople. 361
BACCICH (L.). — Fiume (**J. V.**). 506
BAIE (E). — La Belgique de demain (**H. S.**). 512
— . — Le droit des nationalités. 352
BAINVILLE (J.). — Histoire de deux peuples : la France et l'Empire allemand (**Eugène d'Eichthal**). 145
BALDWIN (J. M.). — La France et la guerre. 360
BARCLAY (SIR THOMAS). — Thirty years. Anglo-French reminiscences. . 520
BATTISTI (Dr C.). — Il Trentino (**J. V.**). 506
BAZIN (RENÉ). — Pages religieuses. Temps de paix. Temps de guerre. (**H. de Montardy**). 167
— . — Récits du temps de la guerre 334
BEAUNIER (ANDRÉ). — Les idées et les hommes (**H. de Montardy**). . 166
BECK (JAMES M.). — La preuve. Enquête sur la responsabilité morale de la guerre de 1914. 351
BÉDIER (J.). — Comment l'Allemagne essaie de justifier ses crimes. . . 164
BEGOUEN (Cte). — Les catholiques allemands jadis et aujourd'hui (**C. D.**) 182
— . — La guerre actuelle devant la conscience catholique. . . 507
BELLET (DANIEL). — Comment payer les frais de la guerre (**Henri Schuhler**) 154
BENOIST (CHARLES). — Le Machiavélisme de l'Antimachiavel (**M. C.**). . 169
BIENAIMÉ (G.). — La Pologne. 361
BILLIARD (R.). — La Belgique industrielle et commerciale de demain (**R. D.**). 176
BLANC (F.). — L'autre guerre (**Henri Schuhler**) 513
BLONDEL (G.). — La doctrine pangermaniste (**P. R.**) 332
BOULOC (ENÉE). — Visions de guerre et de victoire 360
BOURGIN (H.). — Le militarisme allemand. 181
BRESINA (L.). — Il Friuli irredento (**J. V.**). 506
BRUN (H. DE). — France et Syrie 360
Cahiers documentaires (**G. W.**). 509
CAPITAN (Dr). — La psychologie des Allemands actuels. 347
CARRILLO (GOMEZ). — Parmi les ruines (**H. de Montardy**) 349
CHARMES (FRANCIS). — L'Allemagne contre l'Europe. La guerre de 1914-1915 (**C. S.**) 327
CHERVIN (A.). — L'Autriche et la Hongrie de demain (**Louis Leger**). 328
Che vuole Giolitti? 179
CHUQUET (A.). — De Valmy à la Marne (1914-1915) (**P. Rain**). . . . 330
COCHIN (DENYS). — Descartes (**M. Caudel**). 172
CONSTANT (P. H. B. D'ESTOURNELLES DE). — America and her problems. 520
DEARMER (PERCY). — Russia and Britain 347
DELANNOY (P.). — L'Université de Louvain (**J. Négrier**). 521
DELÉCRAZ (A.). — 1914. Paris pendant la mobilisation. Notes d'un immobilisé (**H. de Montardy**).. 166
DENIS (C.). — La grande Serbie (**P. R.**). 331
DIEHL (CH.). — Venise (**H. de Montardy**) 516
Documents diplomatiques échangés entre l'Italie et l'Autriche-Hongrie et présentés au Parlement italien 361
DRIAULT (E.). — La reprise de Constantinople et l'alliance franco-russe 344
DUPONT (M.). — En campagne. Impressions d'un officier de légère (**G. de P.**) 362

DURKHEIM (E.). — « L'Allemagne au-dessus de tout. » La mentalité allemande de la guerre 332
ECCLES (F. Y.). — Alsace-Lorraine 347
EDELSHEIM (VON). — Operationen über See. Germany's naval plan of campaign against great Britain and the United States. 157
EGYLLE (HOWARD D'). — Imperial Defense and closer union. 343
FEYLER (Cl F.). — La guerre européenne. Avant-propos stratégique (**Gl M.**). 504
FIESSINGER (Dr CH.). — Les maladies des caractères. Étude de physiologie morale 521
FIGARD (J.). — Lendemains financiers de guerre (**M. Dewavrin**) . . 514
FLACH (J.). — Le Droit de la Force et la Force du Droit (**M. Caudel**). 500
— . — Les affinités françaises de l'Alsace avant Louis XIV et l'iniquité de la séparation de la France (**M. Caudel**) 500
FLANDIN (E.). — L'Allemagne en 1914 (**H. M.**) 181
FLAT (P.). — Vers la victoire. 179
GALLIARD (G.-O.). — La force motrice au point de vue économique et social (**Henri Schuhler**) 357
GANDOLPHE (M.). — La marche à la victoire. Tableaux du front (**H. de Montardy**) 165
GATTI (A.). — La guerre des nations (**Gl M.**). 504
GAYDA (V.). — La Dalmazia (**J. V.**). 506
GIRAUD (VICTOR). — Le miracle français. 337
GRUBEN (H. DE). — Les Allemands à Louvain (**H. de Montardy**). . . 346
GRUMBACH (G.). — Le destin de l'Alsace-Lorraine (**Th. C.**). 514
GUÉCHOFF (IV.-E.). — L'alliance balkanique. 151
GUILLAUME (JAMES). — Karl Marx pangermaniste et l'association internationale des travailleurs de 1864 à 1870 (**H. de Montardy**) 173
GUYOT (Y.). — Les causes et les conséquences de la guerre (**H. S.**) . 513
HALÉVY (ELIE). — Histoire du peuple anglais au XIXe siècle (**M. Caudel**). 354
HAYDON (W.). — Canada and the War. 156
HOBHOUSE (L.-T.). — The World in Conflict. 515
HOUTTE (P. VAN). — Le crime de Guillaume II et la Belgique (**J. Négrier**) 521
HULL (W.-I.). — The Monroe Doctrine. 338
ILLYRICUS. — La question de Trieste. Essai sur le problème Yougo-Slave (**H. M.**). 179
Informations documentées (**H. M.**). 518
J'accuse (**Th. Cart.**). 146
JÈZE (G.). — Les finances de guerre de l'Angleterre (**O. Vogelweith**) . 171
JOLLIVET (G). — Six mois de guerre. 361
JORGE (R.). — La guerre et la pensée médicale (**D. Bellet**) 345
JULLIAN (CAMILLE). — Le Rhin gaulois. 343
KERNAHAN (COULSTON). — The experiences of a recruiting officer . . . 159
LA CHESNAIS (P. G.). — Le groupe socialiste du Reichstag et la déclaration de guerre (**P. R.**). 163
La grande guerre d'après la presse parisienne. 340
LANESSAN (J.-L. DE). — Pourquoi les Germains seront vaincus (**A. M.**). 164
— . — L'Empire germanique sous la direction de Bismarck et de Guillaume II. 181
LANESSAN (J.-L. DE). — Comment l'éducation allemande a créé la barbarie germanique. 181
LASSERRE (P.). — Le germanisme et l'esprit humain (**G. W.**). . . . 508

LAUDET (F.). — Paris pendant la guerre (**H. de Montardy**) 518
LAVISSE (E.) et CH. ANDLER. — Pratique et doctrine allemandes de la guerre. 352
LEROY-BEAULIEU (PIERRE). — Les impôts et les revenus en France, en Angleterre et en Allemagne (**C. D.**). 171
LÉVY-BRUHL. — La conflagration européenne; ses causes économiques et politiques. 352
LIESSE (ANDRÉ). — L'organisation du crédit en Allemagne et en France (**L. Quesnot**). 329
LIPKOWSKI (G. DE). — Le prochain Congrès et la Paix et la question polonaise (**T. G. G.**). 335
LORIN (HENRI). — La paix que nous voudrons. 344
LOUIS (PAUL). — L'Europe nouvelle (**R. D.**). 511
LUCAS (SIR CHARLES P.). — The British Empire (**M. C.**). 170
MAC-GILL (P.). — The amateur Army. 159
MASSLOW (PIERRE). — L'évolution de l'économie nationale (**M. Dewavrin**). 357
MASSON (A.). — L'invasion des barbares en 1914 (**H. M.**). 360
MAVRODIN (CONSTANTIN-D.) — La Roumanie contemporaine. 155
MEYER (H. R.). — After the war. 341
MILLIOUD (M.). — La caste dominante allemande (**J. Négrier**). . . . 174
MORET (J.). — L'emploi des mathématiques en économie politique (**M. Dewavrin**). 356
MOULIN (RENÉ). — La guerre et les neutres. 336
NIOX (G[l]). — Les pays balkaniques (**P. R.**). 362
Nos raisons d'espérer. Exposé de six mois de guerre (**H. de Montardy**). 164
OKIE (H. P.). — America and the German Peril (**M. Caudel**). . . . 493
PETIT-DUTAILLIS (CH.). — L'appel de guerre en Dauphiné (**H. M.**). . . 180
PIOT (S.). — Gabriel d'Annunzio et la politique nationale en Italie. . 519
POGGI (H.). — L'opinion publique en Suisse (**H. de Montardy**). . . 361
POLIER (L.). — Les forces de la France d'hier et de demain (**J. Négrier**). 353
Polonia. — 181
PRICE (M. P.). — The Diplomatic History of the war (**M. Caudel**). . 150
PRINCE (MORTON). — The american *versus* the german view of the war. 337
PROBUS. — La plus grande France. 168
RAPPARD (W. E.). — La révolution industrielle et les origines de la protection légale du travail en Suisse (**M. Dewavrin**). 182
Recueil des documents insérés au Bulletin officiel du Ministère de la Guerre et concernant spécialement la période des hostilités. 520
REINACH (J.). — La guerre de 1914-1915. Les commentaires de Polybe (Deuxième série). 179
(Troisième série). 518
REISS (R.-A.). — Comment les Austro-Hongrois ont fait la guerre en Serbie. 163
RIGNANO (E.). — Les facteurs de la guerre et le problème de la paix (**R. D.**). 511
RIIS (JACOB A.). — The making of an American. 174
ROUQUETTE (L.). — La France aux États-Unis. Comment concurrencer le commerce allemand (**E. B. D.**). 520
ROULLEAUX-DUGAGE (GEORGES). — Lettres du Maroc (**P. R.**). 177
SAROLEA (CH.). — Le problème anglo-allemand. 160

SERVAIS (E.). — Banques d'émission (**E. B. D.**). 521
Slesvic (Le) du Nord (**G. W.**). 508
Souvenirs d'une institutrice anglaise à la cour de Berlin (1909-1914) (**H. de Montardy**). 350
STEED (H.-W.). — L'Angleterre et la guerre. 156
STOWELL (E. C.). — The Diplomacy of the war of 1914. I. The Beginnings of the war (**M. Caudel**) 501
Sur le passé de la Prusse. 180
Tablettes chronologiques de la guerre. 181
TOPHAM (MISS). — Souvenirs de la cour du Kaiser (**H. de Montardy**). 162
Varsovie. 360
VERRIER (PAUL). — La haine allemande (**Lem Morel**). 334
VILLENEUVE (HÉBRARD DE). — Rapport général sur le régime légal et fiscal des associations de bienfaisance (**H. de Montardy**). 175
WALKER (J. B.). — America Fallen! The sequel of the european war (**M. Caudel**). 493
WAMPACH (G.). — Le Grand-Duché de Luxembourg et l'invasion allemande. 520
WILE (F. W.). — The German-American Plot (**M. Caudel**). 493
X... — La Belgique sous la griffe allemande (**R. D.**). 168

Le propriétaire-gérant : FÉLIX ALCAN.

Coulommiers. — Imp. PAUL BRODARD.

Supplément à la Revue des Sciences politiques du 15 décembre 1915.

SOCIÉTÉ DES ANCIENS ÉLÈVES ET ÉLÈVES
DE L'ÉCOLE LIBRE DES SCIENCES POLITIQUES

LA SOCIÉTÉ ET LA GUERRE

Nous poursuivons ici la publication de tous les renseignements relatifs à ceux de nos camarades qui sont actuellement au front. Nous serons très reconnaissants aux membres de la Société qui voudront bien nous aider à tenir ces indications à jour en nous communiquant les faits les touchant personnellement ou relatifs à leurs camarades. — *Prière d'adresser les communications à M. Maurice Caudel, secrétaire général de l'École.*

« Nous contractons une dette éternelle envers tout homme qui a fait un acte d'héroïsme. »

(Th. Roosevelt.)

Anciens élèves et élèves de l'École libre des Sciences politiques tombés au champ d'honneur (6e liste)[1].

Pierre Biollay, soldat au 87e Régiment d'infanterie (28 février).

Henry Bruneau, soldat au 4e bataillon de chasseurs à pied (25 avril,).

Jacques Carteron, caporal au 205e Régiment d'infanterie (27 septembre 1915,).

Louis Chagnet (octobre 1915, Champagne).

Raymond Coffin, lieutenant d'infanterie ( ).

Henri du Closel, inspecteur des Finances, attaché à l'Intendance du 18e corps d'armée.

Étienne Dejean, inspecteur des Finances, lieutenant au 116e Régiment d'infanterie (29 septembre 1915).

Louis Delpérier, avocat à la Cour d'appel, lieutenant au 320e Régiment d'infanterie (25 septembre).

Jean Deschamps, sous-lieutenant d'infanterie (28 septembre 1915, Artois).

Jean Duhamel (26 septembre,).

François de Fontenioux, inspecteur des Finances, lieutenant (, 1er octobre).

Robert Marchandise, brigadier au 16e dragons (Champagne, 25 septembre).

1. Voir les *Bulletins* de la Société publiés à partir du 15 février 1915. De même pour les citations et décorations.

Pierre MARMIN, sous-lieutenant au 171e Régiment d'infanterie (29 septembre 1915, . Meuse).

Jean PLUYETTE, sous-lieutenant au 122e Régiment d'infanterie (6 octobre,).

Paul PROMSY, caporal au 91e Régiment d'infanterie (7 septembre 1914,).

Albert REVILLON, capitaine de réserve (6 octobre).

André DE SAINT-AVID, attaché à la Banque de France.

Jean SALEILLES, avocat à la Cour d'appel, lieutenant au 355e Régiment de ligne.

Henri VIMARD.

Henri WILHELM, sous-lieutenant de dragons (26 septembre.).

Blessés à l'ennemi (6e liste).

Numa CAVALIER, lieutenant au 113e Régiment de ligne, grièvement blessé au combat de Signeulx (Belgique), a été rapatrié en qualité de grand blessé le 27 septembre 1915.

DE CURZON.

DÉSIRÉ FERRY, lieutenant au 26e bataillon de chasseurs à pied.

V. LOCHELONGUE (blessé pour la sixième fois).

Bernard COMBES DE PATRIS, sergent au 122e Régiment de ligne.

Pierre QUENTIN-BAUCHART, conseiller municipal de Paris, capitaine au 272e Régiment de marche.

Citations, décorations et promotions (6e liste).

Pierre BIOLLAY, soldat au 87e Régiment d'Infanterie :

« Le 28 février 1915, s'est offert volontairement pour aller avec trois de ses camarades, sous un feu des plus violents, construire une sape en avant des réseaux de fil de fer ennemis. A trouvé une mort glorieuse en accomplissant ce travail. »

Henry BLONDEL, sous-lieutenant de cavalerie, détaché au 28e Régiment d'Infanterie, a été l'objet de trois citations :

1. « A donné, depuis le début de la campagne, le meilleur exemple de courage. Pendant les combats du 25 septembre au 1er octobre a assuré diverses liaisons dans des conditions particulièrement périlleuses. A notamment organisé jusqu'aux premières lignes un réseau téléphonique qui a rendu les plus grands services. »

2. « Sous la direction du sous-lieutenant Blondel, les soldats ***, animés

d'un entrain extraordinaire, ont construit une ligne téléphonique en terrain découvert en suivant la colonne d'assaut. » (Citation collective.)

3. « Officier de cavalerie détaché au 28e Régiment d'Infanterie depuis un an. A toujours rendu les plus grands services et s'est particulièrement distingué dans les derniers engagements. »

(*Proposition pour le grade de lieutenant.*)

Albert Bugaut, aspirant au 133e régiment d'infanterie, a été cité à l'ordre de son régiment :

« Blessé à l'épaule d'un éclat d'obus en surveillant des travaux de sape à proximité de l'ennemi, n'a pas cessé d'assurer son service. Ne s'est occupé de sa blessure qu'après avoir été relevé. »

Édouard Carteron, lieutenant au 28e dragons, a été cité à l'ordre du corps d'armée :

« Au combat du 29 septembre, a brillamment entraîné son peloton à l'attaque. Le bras traversé par une balle et blessé au pied d'un coup de baïonnette, a assuré le commandement de l'escadron après que son capitaine avait été grièvement blessé. Avant même d'avoir pris le temps de se faire panser, a passé toute la nuit du 29 au 30 septembre à relever ses blessés. Conserve son commandement, refuse de se faire évacuer. »

Raymond Coffin, lieutenant au 39e régiment d'infanterie, a été cité à l'ordre de l'armée :

« Officier remarquable à tous les points de vue, s'est toujours signalé par ses brillantes qualités militaires depuis le début de la campagne. Blessé le 12 septembre 1914, revenu au front à peine guéri, est tombé glorieusement le 3 octobre 1915, en conduisant lui-même une contre-attaque qui a arrêté la progression de l'ennemi. »

Emmanuel Chardon, du Ranquet, lieutenant au 161e régiment d'infanterie, a été cité : 1° à l'ordre de l'armée (3 novembre 1914) : « Au combat du 10 septembre a pris le commandement de sa compagnie, son capitaine ayant été grièvement blessé. A été lui-même blessé d'une balle au genou. Le lieutenant envoyé alors pour prendre le commandement ayant été lui-même grièvement blessé, a repris le commandement de sa compagnie. »

2° A l'ordre du régiment : « Donne un exemple constant de courage et de sang-froid. A été blessé en se portant en avant de sa section avec une patrouille pour reconnaître la position ennemie. »

3° Nommé dans l'ordre de la Légion d'honneur au grade de chevalier :

« Commandant de compagnie d'une bravoure et d'une énergie exceptionnelles. Grièvement blessé (3e blessure de guerre) le 25 septembre 1915 en entraînant ses soldats à l'assaut d'une position très fortement organisée. Déjà cité à l'ordre de l'armée et à l'ordre du régiment. »

Jules DELSART, maréchal des logis d'artillerie, a été cité à l'ordre du jour de l'artillerie divisionnaire :

« Remarquable chef de pièce, a su, par ses belles qualités militaires et en particulier par sa superbe attitude au feu, obtenir de sa pièce un rendement maximum dans les circonstances les plus critiques. »

Jean DESCHAMPS, sous-lieutenant d'infanterie, tombé en Artois, a été cité à l'ordre de l'armée :

« A été tué à la tête de sa section, qu'il avait enlevée à l'assaut avec un sang-froid remarquable. »

Jean DUHAMEL, sous-lieutenant au 231e régiment d'infanterie, a été l'objet de trois citations :

1° Ordre du régiment : « N'a pas hésité à se porter à plusieurs reprises et sous un violent bombardement auprès de l'artillerie française pour lui donner les indications utiles au réglage du tir » (28 mai 1915).

2° Ordre du corps d'armée : « A été relever un blessé français à quelques mètres des tranchées ennemies et cela sous un feu violent de mitrailleuses, donnant ainsi le plus bel exemple de dévouement et de mépris du danger » (4 juin 1915).

3° Ordre du régiment : « A maintenu par son courage et son sang-froid sa section pendant deux jours sous un bombardement des plus violents, et permettant ainsi d'appuyer utilement de ses feux le mouvement des fractions voisines » (24 juillet 1915).

Désiré FERRY, lieutenant au 26e bataillon de chasseurs à pied, a été cité deux fois à l'ordre de la division :

1° « S'est très brillamment conduit dans les différents combats livrés au cours de la campagne, notamment dans ceux livrés en septembre et octobre 1914. Continue à déployer, après neuf mois de guerre, les plus belles qualités de courage, d'énergie et d'entrain. » (25 mai 1915.)

2° « Le 25 septembre, blessé de six éclats d'obus et d'une balle, au moment où il portait un ordre à son chef de corps, sous un bombardement formidable. » (24 octobre 1915.)

André FLEURY, lieutenant au 10e d'artillerie territoriale, a été nommé capitaine sur le front.

André GEORGE, sous-lieutenant, 1er groupe aéronautique, 43e compagnie de campagne, a été cité à l'ordre du corps d'armée :

« A rendu, depuis le début de la campagne, de précieux services, soit comme observateur, soit comme officier de manœuvre. Plusieurs fois encadré par le tir ennemi, a réussi à dégager son ballon, à force de sang-froid et d'habileté, tout en poursuivant les observations. A puissamment contribué à assurer la continuité du service du ballon et son bon rende-

ment dans des conditions particulièrement difficiles ou dangereuses au cours des opérations à Arras et en Champagne. »

Lucien LACOURTE, sous-lieutenant, a été, avec sa section sanitaire automobile, l'objet d'une citation à l'ordre du corps d'armée :

« Au moment où la 8e section sanitaire automobile quitte le 10e corps d'armée, après une campagne de près de cinq mois, le Médecin Inspecteur, Directeur du Service de Santé du 10e corps d'armée, adresse au commandant, le sous-lieutenant Lacourte, et aux sous-officiers et soldats, l'expression de sa satisfaction et de sa reconnaissance pour tous les services rendus. Aux batailles de la Sambre, de l'Oise, de la Marne, autour de Reims et d'Arras, le commandant et les conducteurs de la 8e section sanitaire automobile ont déployé un zèle et un courage au-dessus de tout éloge, marchant jour et nuit, suivant des routes exposées aux projectiles allemands, ne craignant ni leurs peines, ni les intempéries; ils se sont toujours montrés prêts à accomplir leur besogne de dévouement. »

Guy DE LUBERSAC, sous-lieutenant d'infanterie territoriale, observateur à l'escadrille C 11 :

« Observateur de premier ordre. A eu très souvent son appareil atteint par les projectiles ennemis, sans jamais se laisser détourner de sa mission. Le 19 août, blessé d'un éclat d'obus à la jambe, et bien que l'avion se trouvât soumis à un feu d'artillerie extrêmement précis, n'a atterri qu'après avoir terminé sa reconnaissance. »

Fernand MOUQUIN, lieutenant au 9e Régiment de dragons, a été cité à l'ordre du corps d'armée (2e citation, voir le Bulletin du 15 février) :

« A contribué, grâce à la belle tenue de ses cavaliers, à faire revenir sur leurs positions des éléments voisins qu'un moment de désarroi en avait éloignés.

A maintenu ses hommes en rase campagne sous un bombardement particulièrement violent pendant une demi-journée et une partie de la nuit. »

Henri PERRIN :

« Très brave soldat. Blessé dans les tranchées. Mort le même jour des suites de ses blessures. »

Pierre QUENTIN-BAUCHART, Conseiller municipal de Paris, capitaine au 272e Régiment de marche :

« S'est trouvé avec sa compagnie pendant huit mois dans des circonstances particulièrement critiques. Par sa belle attitude au feu, sa bravoure et son courage, joints à une mâle énergie, a su maintenir sa compagnie à hauteur de toutes les épreuves. »

Amédée ROUSSELIER. — Attaché d'Intendance faisant partie de l'administration de l'Alsace (administration de Thann), a été décoré de la Légion d'Honneur et de la croix de guerre, avec palme :

« N'a cessé de manifester une inlassable activité. Pendant le bombardement d'une localité, a donné à tous l'exemple du courage et du dévouement; a, sous les obus, participé pendant un jour et une nuit à la direction des secours et a été contusionné par des matériaux projetés par l'explosion d'un obus. »

René DE SAINT-QUENTIN, lieutenant au 317e régiment d'infanterie, a été cité à l'ordre de l'armée :

« S'est fait remarquer au combat du 9 septembre 1914 par sa belle attitude au feu. Blessé à la tête de sa section d'une balle qui lui traversa l'épaule et d'un éclat d'obus qui lui laboura la cuisse, donna l'ordre de se replier à sa section sans s'occuper de lui. Tombé aux mains de l'ennemi, est parvenu à rejoindre les lignes françaises au bout de vingt-quatre heures en profitant d'une contre-attaque heureuse. »

Pierre VIVAUX, lieutenant au 124e d'infanterie, a été cité à l'ordre de son régiment :

« Officier d'une grande bravoure, a été grièvement blessé, le 4 novembre 1914, en entrainant sa compagnie à l'attaque du village d'Andechy. »

Henri WILHELM, sous-lieutenant de cavalerie, détaché au 294e régiment d'infanterie, a été cité à l'ordre du corps d'armée :

« S'est constamment distingué par un entrain et un courage remarquables dans son service d'agent de liaison; a été tué, le 26 septembre 1915, au moment où il recevait du commandant de la Brigade des instructions pour une mission périlleuse. »

M. René LISBONNE, éditeur de la *Revue des Sciences Politiques* et du présent *Bulletin*, mobilisé dès le début de la guerre en qualité de lieutenant, a été promu capitaine sur le front. Nous lui adressons nos plus vives félicitations.

NÉCROLOGIE

Raymond COFFIN est tombé le 3 octobre, près de , dans les circonstances particulièrement glorieuses qu'on va voir tout à l'heure. Il avait pris part à toute la campagne. Mobilisé dès le premier jour, en qualité de sous-lieutenant de réserve au 39e d'infanterie, il assista aux batailles de Charleroi, de Guise, de la Marne et de l'Aisne. Blessé alors d'une balle à la jambe gauche, il rejoignit son dépôt au bout de quinze jours et regagna bientôt le front.

Promu lieutenant, cité à l'ordre du jour et décoré de la Croix de guerre

après le combat du Mont-Doyen (Berry-au-Bac), il coopéra ensuite avec son régiment à la prise de . Mis au repos pour vingt-cinq jours, il utilisait ce temps pour faire, sur l'ordre de son colonel, un cours militaire aux élèves officiers du 74e et du 39e. La confiance de ses chefs ne s'arrêta pas là. Elle lui valut encore le commandement de la 8e compagnie de son régiment, à la tête de laquelle il devait tomber un peu plus tard.

Les extraits suivants de lettres de deux de ses camarades à un tiers et à son père nous disent sa mort glorieuse :

« La nouvelle de la mort du lieutenant Coffin est malheureusement vraie. Il a été tué le 3 octobre dernier.... Une compagnie voisine de la sienne était violemment contre-attaquée par l'ennemi. La voyant plier sous le choc, Coffin, sans attendre aucun ordre, de sa propre initiative, prit la détermination de lancer sa compagnie contre-attaquer, et sortant le premier de la tranchée, il entraînait ses hommes de la voix et du geste, quand il fut frappé à mort. Mais l'élan était donné. L'ennemi, surpris par cette contre-attaque, s'arrêta et, après avoir subi de lourdes pertes, se replia sur ses positions. Par sa compréhension d'une situation délicate, par son énergique et rapide initiative, Coffin avait arrêté l'attaque ennemie, dégagé ses camarades qui pouvaient se trouver en mauvaise posture et décidé du sort de l'attaque ennemie.

« En le perdant, nous avons tous perdu un charmant camarade, plein d'entrain et de gaieté. Il est mort héroïquement et l'exemple de son courage froid et raisonné laissera vivace parmi ceux qui ont vécu avec lui le souvenir d'un bel officier. »

« Sautant sur la tranchée en s'écriant : « la 8e à moi! » au moment d'une contre-attaque allemande..., votre fils tomba à quelques pas de moi, touché d'une balle en pleine poitrine. Enlevé immédiatement par quatre hommes, et dirigé sur le poste de secours, je pus encore lui serrer la main, mais sans, hélas! qu'il me reconnût. Je sus par ceux qui l'avaient transporté que, malheureusement, le médecin fut impuissant, car déjà en arrivant près de lui notre malheureux camarade n'était plus. »

Dans ce récit de la vie militaire de Raymond Coffin, nous retrouvons notre élève tout entier : attentif à son devoir, raisonnable, méthodique et judicieux, de coup d'œil froid et de décision énergique et prompte, apte aux longs et patients efforts et adroit à discerner le moment opportun. Ce qu'il fut au régiment, courageux, volontaire et clairvoyant, il l'avait été déjà dans notre Ecole. Ses études s'y étaient terminées par le plus brillant succès. Il avait obtenu le diplôme de la section Économique et Financière en 1911 avec le 1er prix et la mention Très Bien. C'était le couronnement d'un des plans d'études les mieux déduits que nous ayons vus, où tout était combiné en vue du but final, où chaque épreuve, bien préparée, subie en son temps, marquait un succès et préparait le suivant. Ces brillants

débuts nous faisaient présager une des plus belles carrières qui se soient préparées sous notre direction. La guerre en a décidé autrement. Dans un glorieux mouvement d'audace et de bravoure, Coffin a donné, d'un seul coup, toute la mesure de son intelligence et de son âme. Que cette pensée soit le dernier réconfort de ses parents et de ses amis.

Jean Deschamps est un des plus jeunes parmi ceux que le champ de bataille nous a pris. Il est tombé, à vingt et un ans, le 28 septembre 1915, en Artois, jeune soldat de la classe 1914, déjà sous-lieutenant. La belle citation à l'ordre de l'armée qu'on peut voir d'autre part, suffit à dire combien sa mort fut glorieuse.

Entré au service le 4 septembre 1914, il avait été nommé aspirant le 1er janvier 1915. Parti pour le front le 4 avril, il y fut nommé sous-lieutenant le 26 mai.

Voici dans quels termes le capitaine du lieutenant Deschamps annonça sa fin à son père :

«... Les jours précédant l'attaque, j'ai eu votre fils presque constamment à mon côté. Il était très dispos physiquement et moralement, malgré les rudes moments que nous avons eu parfois à traverser.... C'est le 28 septembre, vers onze heures, que l'ordre d'attaque est arrivé.... Nous sommes partis. Je suis tombé avant lui, et comme j'étais en avant, je l'ai vu passer. Il menait superbement sa section, et je lui ai crié quelques mots d'encouragement, puis je l'ai perdu de vue dans la fumée. Sa mort a, paraît-il, été instantanée. Il est mort en brave, en faisant tout son devoir, et il a eu la chance d'avoir la plus belle fin qu'un soldat puisse souhaiter : il est tombé à la tête de ses hommes, pendant une charge, sans un soupir. Il y a pour un soldat tant de manières affreuses et stupides de mourir que c'est, je crois, une véritable consolation de voir qu'une pareille mort a été évitée à un être cher. »

Sur les circonstances précises de la mort, voici la déclaration d'un caporal qui se trouvait tout près de lui. « ... Au second bond, le sous-lieutenant Deschamps tomba sur les genoux, frappé d'une balle dans la poitrine et immédiatement après par un éclat d'obus à la tête. Un sergent enfonça un fusil en terre pour marquer la place où reposait l'officier, et prit papiers et montre. »

Jean Deschamps faisait ses études à l'École, au moment où la guerre a éclaté. Ses débuts dans nos enseignements avaient été brillants. Son assiduité studieuse et son intelligence éveillée à toutes les idées étaient pleines de promesses. Il savait bien travailler, d'abord parce qu'il avait l'esprit bien fait et naturellement orienté vers le sérieux de la vie, et aussi parce qu'il était de bonne race et à bonne école. Petit-fils de M. Glasson, ancien doyen de la Faculté de Droit de Paris, membre de l'Institut, ancien professeur à l'École des Sciences Politiques, arrière-petit-fils de M. Colmet Daâge, ancien doyen de la Faculté de Droit de Paris, fils d'un des maîtres

les plus estimés de la même Faculté, il avait près de lui le constant appui d'un père attentif, dont la grande expérience pédagogique se doublait pour lui de tendre sollicitude. Nous voyions grandir et nous partagions toutes ces espérances, comme nous partageons aujourd'hui le deuil cruel qui les engloutit.

Albert FELDMANN. — Nous ne pouvons mieux faire, pour honorer dignement la mémoire de notre ancien camarade, que de reproduire ici l'extrait du compte rendu de la séance du Conseil d'État dans laquelle le plus haut magistrat de ce corps lui a rendu l'hommage qu'on va lire :

Conseil d'État.

Extrait du Registre des Délibérations (Séance du 10 juin 1915).
Présidence de M. Marguerie, Vice-Président du Conseil d'État.

M. le Président déclare la séance ouverte et prononce ensuite l'allocution suivante :

Mes chers Collègues,

« Plusieurs d'entre vous ont pu déjà apprendre, par l'avis publié par les journaux, que le Conseil d'État était frappé d'un nouveau deuil : M. Feldmann, auditeur au Conseil d'État, mobilisé comme sergent d'infanterie, a été tué à l'ennemi, le 9 mai dernier. Voici un extrait de la lettre qui a été adressée au père de notre jeune collègue pour lui annoncer la mort glorieuse de son fils. Je suis convaincu qu'en entendant la lecture de cet extrait vous éprouverez tous les sentiments de douleur et aussi d'admiration dont j'ai été saisi moi-même, lorsque j'en ai pris, pour la première fois, connaissance :

« Le sergent Feldmann est tombé le 9 mai au Labyrinthe, à 10 heures du matin, et n'a pu être relevé. On est sûr qu'il a été tué sur le coup : il était en premières lignes devant les défenses en fil de fer, quand il s'est affaissé, ayant reçu plusieurs balles. Ceci s'est passé en quelques secondes. Avant cela, votre malheureux enfant avait été blessé : malgré son état, il avait refusé de s'arrêter et s'était porté à l'attaque. Pour cette héroïque conduite il avait été porté pour une citation. »

« M. Feldmann appartenait à la Section de Législation ; il n'avait pas eu l'occasion de montrer à l'Assemblée Générale ce qu'il valait, mais il était attaché en même temps à la Section spéciale du Contentieux et, là, il s'était fait remarquer comme un collaborateur particulièrement précieux : ses rapports étaient nombreux et toujours parfaitement étudiés, ses projets de décisions attestaient une étude très attentive des dossiers et des recherches approfondies dans les textes législatifs et dans la jurisprudence.

« Sa nature franche et loyale, son attachement à ses fonctions lui avaient conquis toutes les sympathies, et il a prouvé que, chez lui, la valeur morale

ne le cédait pas à la valeur intellectuelle. On m'a rapporté qu'il avait eu la possibilité d'échanger son poste de combat contre un autre poste moins exposé, mais qu'il avait tenu à accomplir jusqu'au bout son devoir militaire tel qu'il le comprenait.

« Il est tombé en emportant notre affection, notre estime et notre respect : je lui adresse un dernier adieu, un dernier salut, au nom de notre Corps, qui demeurera fier de l'avoir compté parmi les siens. (*Assentiments unanimes.*)

« Pour extrait conforme au procès-verbal de la séance de ce jour. »

« Le Maître des Requêtes, Secrétaire Général du Conseil d'État,

« JULES NOEL. »

Pierre-Gaston-MAYER, né à Paris le 3 juillet 1884, licencié ès lettres en 1903, élève à l'école en 1905-06, avocat à la Cour d'Appel en 1906, docteur en Droit en 1910, avocat au Conseil d'État et à la Cour de Cassation le 17 juillet 1914, est tombé glorieusement à Bazange-la-Grande (Lorraine) le 17 septembre 1914.

Partout où il a passé, Pierre-Gaston-Mayer a laissé le souvenir d'une intelligence hors ligne et d'une incomparable sensibilité. Un de ses maîtres les plus éminents du lycée Janson-de-Sailly, ayant lu ses lettres du front, écrit : « De tous mes élèves, c'était peut-être celui qui était resté le plus près de mon cœur. Ce délicat, ce scrupuleux, cette âme d'élite exquisement modeste et défiante d'elle-même, comme je l'ai retrouvé dans ses lettres! Il semblait encore douter de son héroïsme au moment où il faisait si simplement le sacrifice de sa vie — et quel sacrifice, quand on laisse derrière soi des parents qui n'ont plus d'enfant —, une femme, une fille ». M. Larnaude, doyen de la faculté de droit, qui avait présidé la soutenance de sa thèse de doctorat, apprenant sa fin glorieuse. a dit de lui : « C'était un modèle de distinction, de finesse, d'application sérieuse et de simplicité nobles ».

Son livre *Recours contre les délibérations des Conseils municipaux*, qu'il présenta comme thèse pour le doctorat, est le brillant exposé d'une des grandes questions du droit administratif. Partant du principe que les citoyens peuvent discuter les décisions des autorités auxquelles ils sont soumis et en appeler devant le préfet d'abord, le Conseil d'État ensuite, l'auteur commente les articles de la loi municipale de 1884, étudie les cas et les voies de recours, les conditions de recevabilité. Il indique avec netteté les solutions, qu'il accompagne de développements historiques et juridiques, intéressants au double point de vue pratique et théorique. L'ouvrage se termine sur ces paroles qui en résument l'esprit : « Le Conseil d'État est en France le gardien vigilant des droits des individus et l'adversaire résolu de l'arbitraire des agents administratifs de tout ordre. » Ce premier travail était plein de promesses : il nous montrait tout ce qu'on devait attendre de cette belle et claire intelligence.

Comme tant d'autres dont nous pleurons la perte, Pierre-Gaston-Mayer a fait son devoir sans se douter de la beauté de ses actes. Quand il partit le 2 août 1914 pour rejoindre son régiment, il dit aux siens : « La Lorraine, je vous la rapporterai, ou j'y resterai. » Et il leur laissait, le même jour, dans une enveloppe sur laquelle il avait inscrit : « à ne pas ouvrir avant mon retour, ce serait prématuré », une lettre admirable que, prévoyant qu'il ne reviendrait pas, il terminait pas ces mots : *Pardonnez-moi si je vous fais cette peine.* Peut-on rien rêver de plus émouvant que cette dernière phrase!

Un de nos premiers magistrats de la Cour de Cassation avait raison d'écrire à son père : « Une mort héroïque clôt si admirablement la vie qu'elle la remplit tout entière et ne laisse pas cette impression d'inachevé des morts prématurées ordinaires. Ton fils a intégralement accompli sa destinée. »

Il l'a accomplie, l'héroïque enfant, au cours d'une mission périlleuse qu'il avait sollicitée et que l'ordre du jour suivant de la dixième armée résume dans son éloquente concision :

« Gaston-Mayer, sergent au 360e Régiment d'Infanterie. Envoyé en reconnaissance, arrêté par des forces supérieures, s'est fait tuer sur place plutôt que de se rendre [1]. »

Comme tant d'autres jeunes Français, il cachait, sous une enveloppe de tendresse et de douceur, une âme d'une énergie indomptable et une volonté de se dévouer jusqu'au bout à ce qu'il considérait comme le plus noble des devoirs. Ne voulant pas qu'on le louât de son intrépidité il écrivait, après deux mois de campagne, dont trois semaines de rudes combats sous Nancy : « *Je me suis contenté d'aller là où l'on me disait d'aller.* »

Profondément religieux, il ne redoutait pas la mort. Il allait au-devant d'elle en souriant, comme les Saint-Cyriens ses frères qui montent à l'assaut en gants blancs et la cigarette aux lèvres. Voilà ce que sont nos troupes de réserve, voilà ce que sont les territoriaux, si étroitement mêlés à l'armée active et si bien fondus en elle qu'il est impossible de dire à qui revient la part la plus glorieuse dans la lutte terrible et grandiose qui se poursuit depuis quinze mois. Nous citerons en terminant ce passage de la lettre du Général de Castelnau au père de Pierre Gaston-Mayer : « Permettez-moi, Monsieur, de rendre personnellement hommage à l'esprit de sacrifice, à l'amour du devoir, au courage de votre cher enfant tombé au champ d'honneur pour la défense de la Patrie et le salut de notre race. Ces holocaustes si noblement consentis sont le gage le plus sûr du succès final. »

RAPHAEL GEORGES LÉVY,
Professeur à l'École, Membre de l'Institut.

1. C'est en effet d'une citation à l'ordre du jour de l'armée que P.-Gaston-Meyer a été l'objet. On rectifiera dans ce sens la mention incomplète publiée dans les citations de notre dernier *Bulletin*.

Jean PLUYETTE avait obtenu le diplôme de l'École dans les premiers rangs, en juin 1912. Il se préparait au concours de l'Inspection avec les plus belles chances de succès et s'était déjà acquis toute l'estime du membre de ce Corps qui suivait ses travaux lorsque le service militaire le réclama. La guerre le trouva sous les drapeaux. Il fit, en qualité de caporal, puis de sergent au 101e régiment d'infanterie, toute la première partie de la campagne (bataille de Virton, retraite de la Meuse, combats de la Marne, de l'Oise et de l'Aisne). Il fut atteint d'un éclat d'obus en soignant un blessé et sa belle conduite, dans cette circonstance, lui valut alors une brillante citation et la croix de guerre.

A peine remis de sa blessure, il fut promu aspirant et versé au 122e d'infanterie, qui occupait un des secteurs les plus exposés du front de Champagne. La vaillance et les aptitudes dont il fit preuve lui valurent d'être nommé presque immédiatement sous-lieutenant. C'est en cette qualité qu'il mena ses hommes au combat, le 6 octobre, et tomba glorieusement devant les lignes ennemies. Sa compagnie avait reçu l'ordre de prendre d'assaut la deuxième ligne de tranchées allemandes. Après avoir brillamment entraîné sa section à travers un premier réseau de fils de fer barbelés et une première tranchée ennemie, Jean Pluyette succomba dans les efforts héroïques qu'il faisait pour rompre un second réseau de fils de fer que notre artillerie n'avait qu'insuffisamment désorganisé. Son corps est resté dans les lignes allemandes.

Voici le texte de la lettre que le colonel de son régiment écrivit à son oncle :

« Monsieur,

« J'aurais voulu vous donner des renseignements plus précis que ceux qui ont été envoyés par le commandant J. aux malheureux parents du brave et regretté sous-lieutenant Pluyette.

« Tout ce qu'a écrit cet officier supérieur, tout ce qu'a écrit le sous-lieutenant P., démontre que votre vaillant neveu est resté mortellement frappé à quelques mètres des tranchées allemandes qu'il voulait atteindre malgré leur puissante défense de réseaux de fils de fer.

« Pauvre Pluyette! ou plutôt « brave » Pluyette! Combien je l'aimais et que de fois lui ai-je exprimé ma satisfaction pour sa manière de servir, son zèle, son enthousiasme réfléchi, et combien j'ai admiré l'ascendant de ce jeune homme sur ses soldats. Le sous-lieutenant Pluyette était une élite qui s'imposait à tous.

« Parmi tous les officiers, morts vaillamment aussi, durant les attaques du 26 septembre au 10 octobre, Pluyette est celui qui a provoqué les regrets les plus sympathiques et les plus profonds. Il avait gagné non seulement l'estime, mais l'affection de tous : chefs, camarades et soldats.

« Sa mort a été une perte sérieuse pour le régiment. Aussi, la douleur des siens est la nôtre.

« Après ce que vous savez, et quand je vous aurai dit que nous n'avons plus avancé sur ce front et que nous l'avons quitté, vous comprendrez qu'il ne nous a pas été possible de recueillir le corps de votre neveu, ni les petits objets qu'il portait sur lui et qui eussent été pour vous des reliques.

« Veuillez, je vous prie, être mon interprète auprès des parents de mon jeune et vaillant camarade. Dites-leur que, la paix signée et après la victoire finale, le 122e glorifiera ses morts comme il convient et que le sous-lieutenant Pluyette sera de ceux dont l'historique du régiment gardera précieusement le nom.

« Je vous prie d'agréer, etc. »

Les hommes qui tombent dans un si bel élan, en laissant après eux de tels souvenirs, ne meurent pas complètement. Il reste quelque chose d'eux dans l'air que nous respirons. Nous recueillons pieusement le souvenir de leurs gestes et de leurs paroles, et c'est leur souffle héroïque qui animera l'âme de la patrie de demain.

Jean SALEILLES est tombé en brave le 28 septembre, en entraînant sa compagnie à l'assaut d'une position allemande près de .

Parti en qualité de sous-lieutenant lors de la mobilisation, il avait été promu lieutenant il y a quelques mois. Il avait été blessé le 15 septembre 1914 au passage de l'Aisne, après la bataille de la Marne, et il était reparti pour le front, à peine guéri, dès le début de novembre. Il avait été cité à l'ordre du jour et avait reçu la croix de guerre.

Au cours de la bataille de Champagne, Jean Saleilles se trouva commandant de compagnie, à la suite de la mort de son capitaine. Voici dans quels termes un témoin oculaire raconte sa fin glorieuse:

« Dans la nuit du 26 au 27, il progressa avec tout son bataillon dans la direction du nord et se fixa dans les petits bois qui dominent la

.

« Nous nous y trouvions tous encore à dix heures du matin, lorsque notre chef de bataillon nous réunit et nous dit simplement : « Messieurs, le 355e « aura l'honneur de charger ce soir ». A deux heures de l'après-midi, nous quittions l'emplacement que nous occupions pour prendre les positions de départ en vu de la charge. Jean Saleilles, avec sa compagnie, se trouvait presque en tête du régiment, derrière une vague de chasseurs. Contrairement à ce que nous pensions, l'assaut ne fut pas donné ce même jour 27, mais l'ordre nous fut transmis d'avoir à nous préparer pour le lendemain 28, à trois heures de l'après-midi.

« Dix minutes avant l'attaque, Jean Saleilles réunit ses quatre chefs de section pour leur donner exactement à chacun leur mission : il s'agissait de prendre une tranchée se trouvant approximativement devant la . A l'heure fixée, suivant la vague de chasseurs, Saleilles sortit en tête de sa compagnie afin de l'entraîner. A ce moment, le tir de barrage

allemand était des plus violents; en outre, leurs mitrailleuses crépitaient de toutes parts. Arrivé à l'endroit où se trouvait précédemment la vague de chasseurs à son départ, Saleilles s'aperçut que quelques hommes n'occupaient pas la position qui leur avait été assignée; il délégua pour les quérir le sergent Barbe, de sa compagnie; cependant, croyant utile de s'y transporter de sa personne, il suivit le sergent à quelques pas derrière. A ce même instant il reçut deux balles, une dans la main, l'autre dans le bras. Son sergent s'en aperçut et comme Saleilles marchait toujours, il lui dit : « Mais mon lieutenant, vous êtes blessé! » Il répondit : « Ce n'est « rien ». Tandis qu'il achevait ces mots, Saleilles reçut une balle en plein cœur. Il fit le geste de porter la main à sa poitrine et ce fut tout : sans dire un seul mot il tomba raide. Le sergent Barbe le ramena avec quelques hommes dans la tranchée qu'il occupait précédemment; il y resta jusqu'au soir où on fit le nécessaire pour l'enterrer.

« Jean Saleilles était un de mes meilleurs amis, il était la bonté même pour ses hommes et pour ses camarades, aussi a-t-il été regretté de tous de la façon la plus sincère.

« En outre, c'était un chef distingué, ne craignant jamais d'affronter le danger lorsqu'il croyait que tel était son devoir. »

Jean Saleilles avait vingt-cinq ans. Il portait avec honneur un nom grandement estimé et dont il était digne en tous points. Un de ses anciens maîtres nous dit de lui : « C'était, à coup sûr, un sujet d'élite. Dans cette jeune génération qui comptait tant de sujets excellents, il était un des premiers. »

Ses études de droit avaient été marquées par de beaux succès. Plusieurs fois lauréat des concours de licence, il avait passé en 1914 un très brillant examen de doctorat, sciences juridiques. Il avait également pris place parmi les meilleur élèves de notre École, en obtenant le diplôme en 1911, avec le n° 5 et la mention Très Bien. Sa disparition laisse parmi nous un grand vide et des amitiés qui ne se consoleront pas de sa perte.

Les extraits de lettres suivants nous disent assez la hauteur de son cœur et la noblesse de sa pensée :

7 avril 1915.

. . . . . .

« Et sans juger personne, dites-vous bien que c'est à nous surtout, qui sommes les heureux de la terre et les privilégiés du monde, qu'il appartient de nous battre au premier rang. Le peuple donne dans cette guerre un admirable exemple. Si les déshérités, les pauvres tombent sur les champs de bataille, alors qu'ils n'ont ni terres ni capitaux à défendre, mais seulement cette patrie qu'on les accusait de méconnaître, ne soyons pas, nous autres, en arrière et reconnaissons que notre place est en avant. Vous n'avez pas le droit, vous, les mères, de vous demander s'il y a du danger.

Tout votre amour maternel doit être surnaturel et consiste à exhorter vos fils à tenir leur place. Ensuite, ayez toute confiance. »

Du front, 16 septembre 1915.

Cher François,

. . . . . .

« J'espère que tu es tout à fait au calme moralement et que tu envisages l'avenir avec sérénité. La psychologie du guerrier doit être à la fois celle d'un homme de sport qui travaille à devenir de plus en plus résistant à toutes fatigues et à acquérir de plus en plus de sang-froid et de crânerie en face du danger, et celle d'un homme de foi qui, certain qu'il accomplit le plus bel acte de charité qui soit en se donnant pour les autres, aborde le combat la main dans celle de Dieu. Fort de ces deux sentiments, il s'ingénie, puisque c'est son devoir, à lutter à fond contre l'ennemi. Quand à toutes ces raisons générales de combattre, on ajoute la raison particulière à notre situation présente : sauver le pays envahi, violé, pillé, avec quelle ardeur ne serait-on pas soldat français de 1915? et tout cela ne veut pas dire qu'il faille se faire tuer inutilement. Il faut garder l'espoir très ferme de conserver la vie sous la main protectrice de Dieu et, en tous cas, en s'en remettant à lui sans jamais s'en inquiéter. On fait le sacrifice éventuel de sa vie; on accomplit strictement son métier de soldat, de guerrier, en défendant son pays, sa consigne, en chrétien et puis on dort. Dieu fait le reste.

« Je t'embrasse. »

Henry SEGNITZ avait une intelligence merveilleusement souple, aisée à saisir toutes les nuances curieuses de tous les domaines d'activité et de pensée, infiniment séduisante à connaître. Il la livrait volontiers, non par désir de briller, mais par loi intérieure, qui contraint toute supériorité à s'affirmer. Sa science s'était imposée de bonne heure, reconnue par ses maîtres ou ses chefs, ses camarades ou ses collaborateurs. Sans rien perdre de ses qualités natives, son intelligence s'était disciplinée en s'appliquant aux études juridiques. En 1908 il fut reçu Docteur en Droit avec une thèse volontairement sèche, conçue comme un traité pratique, sur un point du droit anglais des sociétés : « Le prospectus dans les sociétés anglaises par actions ». Il la soutint avec une abondance et une vigueur d'aperçus ingénieux qui fit exprimer au Président du jury, notre maître vénéré M. Thaller, le regret qu'il ait privé son travail des richesses de pensée qu'il avait en lui.

En 1905, il obtint le Diplôme de l'École, au titre de la section administrative. Il a aimé profondément l'Ecole, son milieu, ses maîtres, son esprit, ses méthodes, et il accepta volontiers son influence, que son évolution antérieure l'avait préparé à recevoir. Déjà rompu aux affaires, par la pratique qu'il avait menée de front avec ses études, il fut nommé en 1910

sous-directeur du crédit franco-égyptien, chargé de la partie contentieuse. Il s'était fait inscrire à l'une des facultés de Droit de Londres, Lincoln's inn, et à Alexandrie prépara ses premiers examens qu'il subit avec éloge en décembre 1911.

Sa double science des droits anglais et français, le fit choisir en janvier 1912 comme membre de la commission juridique siamoise, chargée de l'élaboration du code. En juin 1914 il passa avec le même succès une seconde série d'examens et s'apprêtait à prêter serment en octobre suivant, en qualité de « barrister ».

La déclaration de guerre le surprit en Angleterre. Sa feuille de mobilisation l'affectait à titre de sous-lieutenant à un corps de tirailleurs saïgonais; il demanda à servir en France et remplit d'abord les fonctions d'interprète dans un groupe de brancardiers, puis il fut incorporé au 308e régiment d'infanterie qu'il rejoignit en mars 1915.

Comment il comprit son service militaire, et comment il le remplit, cette lettre de son capitaine l'indique de la meilleure sorte :

2 septembre 1915.

« Monsieur,

« Votre beau-frère avait un caractère si égal, une bonne humeur si charmante et avec cela une telle modestie malgré sa haute valeur intellectuelle que personne ne pouvait l'approcher sans l'apprécier. Vous pouvez penser avec quelle peine j'ai vu disparaître ce parfait camarade, moi qui vivais à ses côtés depuis six mois et qui m'étais lié avec lui d'une véritable amitié.

« Segnitz s'était mis rapidement à son nouveau métier de chef de section et était devenu un officier modèle, consciencieux dans son service et néanmoins adoré de ses hommes. Mais je l'estimais surtout pour sa calme bravoure et son merveilleux sang-froid : je savais que je pouvais avoir une confiance absolue en lui et que tout ce qui était humainement possible pour remplir sa mission, il l'accomplirait.

« Or, dans la nuit du 21 août, nous avions à faire une avance de tranchées. Notre travail nous amenait à une centaine de mètres des lignes allemandes. C'est vous dire à quel point notre tâche était délicate. Segnitz avait été chargé de devancer la compagnie, d'aller avec un sergent à la nuit tombée reconnaître sur le terrain notre emplacement et d'en faire la répartition par chantiers. Il arriva donc vers neuf heures du soir; la lune venait de se lever rendant cette exploration dangereuse. Néanmoins sans hésiter et malgré deux officiers qui lui représentaient le danger, il sortit de la tranchée et commença à mesurer le terrain avec le gradé qui l'accompagnait. Deux balles sifflèrent à côté d'eux. « Couchez-vous, cria le sergent! » « Mais non, répondit Segnitz pour le rassurer, ce n'est pas sur nous qu'on tire. » Hélas! une troisième balle survint, lui traversant les deux artères fémorales.

Relevé aussitôt par le sergent qui le mit à l'abri, des hommes coururent chercher le médecin qui n'était qu'à quelques pas. La blessure était malheureusement de celles qui ne pardonnent pas. Les quelques minutes qu'avait duré l'hémorragie avaient suffi pour lui faire perdre les trois quarts de son sang. Le docteur tenta de le ranimer par des injections et il semblait avoir repris quelque force. On le mit sur un brancard pour le transporter au village où une automobile prévenue par téléphone l'attendait. Pendant ce douloureux trajet, il ne poussa pas une plainte. Avant de le placer en voiture une dernière injection fut tentée, mais le pouls battait à peine et quand il arriva à l'ambulance, tout secours était inutile.... Depuis le moment où il fut blessé jusqu'à son dernier soupir, il n'avait pourtant pas été abandonné par les médecins.

« J'ai eu l'amer regret de ne pouvoir aller retrouver mon pauvre ami depuis sa blessure, n'ayant pu quitter mes hommes d'une seconde, et je ne puis vous donner d'autres renseignements que ceux-là.

« Le colonel avait demandé pour votre beau-frère une citation à l'ordre de la Division, mais le général a tenu à son tour à en demander une à l'Armée, estimant qu'une telle conduite méritait bien cette récompense. Cette citation ne saurait plus tarder.

« Voudriez-vous, s'il vous plaît, être mon interprète en même temps que celui de ma compagnie entière, auprès de la famille de notre si regretté camarade, pour lui dire combien nous avons été affectés par cette perte si douloureuse, et croire, Monsieur, avec mes plus sincères condoléances, à l'expression de mes sentiments les plus distingués.

« Je relis votre lettre avant de cacheter celle-ci. Je n'ai pu recueillir les dernières paroles de Segnitz, mais ce que je puis vous assurer c'est qu'il ne cessait de songer aux siens. Il ne pouvait s'empêcher de m'en faire la confidence quand nous étions seuls. Il me parlait de son père, de sa mère, de son frère et de sa sœur, de vous, Monsieur, et si souvent que je vous connais sans avoir jamais eu le plaisir de vous voir. Mais c'est surtout sa fille qu'il adorait, dont il me racontait, les larmes aux yeux, toutes les gentillesses, ses débuts à la Schola Cantorum, son émotion à leur revoir à Moreuil, etc. Je ne parle pas de Madame Henry Segnitz, dont je comprends l'immense et inconsolable chagrin.

Signé : J. Dillon, capitaine commandant la 23e compagnie du 398e.

« Au moment où on allait l'emporter, Segnitz, me dit le docteur, se tourna vers lui et lui dit : « Dites bien au capitaine que j'ai fait tout ce « que j'ai pu pour faciliter son travail, et que je regrette de n'avoir pu faire « davantage. » Et c'était vrai car le sergent qui était avec lui ajoute que, s'il a bravé la mort, c'était pour que ses hommes ne perdent pas de temps au début du travail. C'est en effet le moment dangereux tant que les travailleurs n'ont pas une levée de terre suffisante pour se mettre couchés derrière en cas de fusillade. »

Courage tranquille, ascendant sur ses hommes, abnégation complète, il avait ainsi toutes les qualités du chef. Plus qu'un autre il a eu du mérite à les pousser jusqu'à un degré aussi éminent. Il savait, d'un pressentiment, qui, hélas? ne l'a pas trompé, quel serait son sort, et bien qu'il eût toutes les raisons d'aimer la vie, il en avait fait le sacrifice, renouvelant sans cesse ses forces de résignation dans les livres de choix qui constituaient sa bibliothèque de campagne.

... Qu'un peu de cette force aide ceux qui l'aimaient, à supporter sa perte.

PIERRE SAINT-GIRONS.

Henri WILHELM était sous-lieutenant de dragons. Attaché en qualité d'officier de liaison à l'État-major d'un régiment d'infanterie, il est tombé à , le 26 septembre. Il avait vingt-neuf ans.

Henri Wilhelm nous était attaché par un double lien. Il avait été élève de l'École, et ses camarades d'études n'ont pas oublié sa physionomie ouverte et loyale, sa gaieté juvénile et franche. Il était de plus le fils d'un de nos anciens professeurs, dont l'enseignement, interrompu trop tôt, a laissé une forte impression sur tous ceux qui l'ont suivi, et dont la personnalité vigoureuse et séduisante avait su gagner l'affection de tous ses anciens élèves. Toutes ces sympathies se serrent affectueusement aujourd'hui autour de notre ancien maître dans le deuil glorieux qui le frappe.

Notre jeune camarade est tombé au champ d'honneur, comme tant des nôtres, intrépide et souriant, au milieu de frères d'armes que sa perte laisse inconsolables. Les deux lettres qui suivent diront, mieux que nous ne saurions le faire, quelle fut sa fin. On y trouvera, tout ensemble, l'émotion du témoin oculaire, la réalité du détail vécu et le souffle puissant du champ de bataille :

Extrait de la lettre de M. le Médecin-Major Roudouly, Chef de Service, au e Régiment d'Infanterie.

Le 28 septembre 1915.

« Monsieur,

« J'ai un douloureux devoir à remplir vis-à-vis de vous : celui de vous apprendre que votre frère Henri Wilhelm, adjoint au colonel de notre régiment, vient d'être très grièvement blessé par un éclat d'obus, au cours de l'attaque à laquelle notre division a participé, depuis le 25.

« Je ne sais si votre frère avait eu l'occasion de vous parler de moi et des relations de très vive affection qui nous unissaient depuis le début de cette campagne. Je puis dire que ma douleur est immense, et què, bien que cuirassé par ma profession et le poste que j'occupe depuis le début de la guerre, mon cœur est broyé.

« C'est sur le désir de votre frère que je vous préviens. Vous voudrez bien faire le nécessaire auprès de vos parents, en leur affirmant que je vous

adresserai demain sans faute, quelle que soit l'intensité de la lutte, des nouvelles qui, hélas! me semblent devoir être difficilement meilleures.

« Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments bien sympathiquement émus. »

Deuxième lettre de M. le Médecin-Major Roudouly.

Le 29 septembre 1915.

« Monsieur,

« Ma lettre d'hier vous laissait peu d'espoir sur le compte de votre malheureux frère. Elle n'était qu'un pieux mensonge.

« Notre malheureux camarade n'est plus. Et hier, quand je vous écrivais, il était déjà enterré dans le cimetière de , avec toute la décence possible et avec le concours d'un de mes brancardiers, Nicolas, père de Sion, qui a rendu à son corps les honneurs prescrits par les rites religieux.

« Sa tombe se trouve à 1 mètre à gauche de la croix centrale du cimetière (en venant de l'entrée). Elle est faite de l'excavation produite par un obus allemand de 210, au fond de laquelle j'ai fait placer le corps, dans un cercueil rudimentaire mais suffisant pour permettre ultérieurement l'exhumation et la reconnaissance. Il a pour linceul sa toile de tente individuelle et sa face est protégée par une plaque de zinc. Sur la tombe, une croix faite d'une planche grossièrement incrustée porte le nom du glorieux défunt. Enfin ce nom est inscrit par surcroît de précaution sur une feuille de papier enfermée dans une bouteille placée sur la tombe.

« Voilà tout ce que j'ai pu faire, hélas! pour honorer la mémoire de votre cher Henri. Je n'essaierai pas de vous prodiguer de vaines et banales consolations. Votre douleur sera immense, et celle de vos parents. Mais vous vous direz avec nous, qui vivons ce cauchemar depuis cinq jours déjà et avons déjà tant de pertes à enregistrer, qu'il est des morts qui ne sont pas des deuils : celle de votre frère en est une : il est tombé en souriant, en héros, en paladin, et a fait dans la mort notre admiration. Nous l'admirions et nous l'aimions pour sa jolie bravoure, son humeur enjouée et égale, sa délicatesse infinie et sa correction parfaite. Il était un habitué de notre poste de secours, et combien de fois avons-nous, depuis le début, partagé notre chambre et notre lit dans les cantonnements! Le régiment fait en lui une perte immense, et moi je perds mon meilleur ami.

« L'obus qui l'a frappé, en pleine poitrine, le 26 à deux heures et demie de l'après-midi, pendant qu'il était au poste de commandement de la brigade, a tué en même temps que lui le colonel commandant la brigade, un cycliste, et blessé le chef d'État-major; enfin un éclat de ce 210 a démoli une pièce de 75 située à 5 mètres de là. La mort de ces héros a été instantanée : ils ne l'ont pas entendue venir, et sont tombés sans un soupir. Quand je suis arrivé auprès d'eux quelques minutes après, je n'ai pu

donner mes soins qu'au capitaine, peu gravement atteint. Pour mon malheureux ami, la mort avait déjà fait son œuvre.

« L'officier trésorier vous fera parvenir, en temps voulu, tout ce qui était sa propriété, comme armes, équipement, sellerie et cantine. J'ai seulement vidé ses poches et je vous enverrai directement leur contenu selon le désir qu'il m'en avait exprimé par écrit en une lettre posthume qu'il terminait joliment : « Vive la France quand même ! » et que je garde comme une relique.

« Voilà, Monsieur, tout ce que j'ai pu faire pour ce pauvre cher camarade. Je n'ai pas besoin de vous dire la part que je prends à votre douleur ; cuirassé pourtant contre les émotions par ma profession et les 14 mois de guerre depuis lesquels j'occupe mon poste, je ne puis écarter de mes yeux le tragique spectacle.

« Veuillez agréer, etc. »

CORRESPONDANCE

Nous recevons de M. J. Corrot, professeur de l'Université, la lettre suivante dans laquelle il nous donne de longs et glorieux détails sur les circonstances à la suite desquelles notre camarade Émile Corrot a été signalé comme disparu :

Émile Corrot, en sursis, après avoir subi les épreuves du Doctorat en droit en juillet, préparait sa thèse sur la convention de Londres, lorsque la guerre éclata. Il avait vingt-deux ans. Il fut incorporé au 4e d'infanterie à Auxerre, passa son brevet d'aptitude militaire au régiment, fut nommé caporal, puis choisi pour concourir pour l'admission au peloton d'E. O. R. du 5e corps ; reçu 2e, il en sortit 2e, à un demi-point du 1er.

Transféré comme aspirant au 169e de ligne, il partit au front le 13 janvier 1915 et se battit quatre mois de suite au Bois le Prêtre où il commandait la 1re section de la 11e compagnie. C'est au Quart en réserve qu'il disparut dans la nuit des 12-13 mai 1915. Dès la première affaire sérieuse, il avait été proposé pour le galon de sous-lieutenant par son commandant de compagnie, le lieutenant V..., mort depuis ; à la deuxième affaire, il fut proposé pour ce même grade par le capitaine Ch..., commandant le bataillon mixte, mort depuis. Enfin, le 12 mai, il réussit avec sa section à s'emparer de blockhaus et de deux lignes de tranchées, résista à de multiples contre-attaques et fut enveloppé le 13 mai au matin par suite de l'abandon par la section voisine de 50 mètres de boyau. Il disparut avec 15 hommes ; 13 sont au camp de Hammelburg (Bavière) ; mais aucun d'entre eux ne peut dire ce que leur chef est devenu. Voici les textes que je vous ai annoncés :

Du lieutenant W..., mort depuis, qui commanda la compagnie dès le 13 mai : « La conduite de l'aspirant Corrot a été sublime et fera l'objet d'une citation. Une interprétation noble des ordres donnés a été cause qu'il fut prisonnier. »

Du commandant C... : « Sa conduite a été au-dessus de tout éloge : il a voulu conserver à tout prix la position qu'il avait conquise et qu'un mouvement de recul de l'unité voisine avait découverte. Je suis désolé d'avoir perdu un chef de section remarquable. »

Du sous-lieutenant L..., mort depuis : « Je puis vous dire qu'il s'est conduit comme un brave petit héros qu'il était. Lorsque l'ordre d'assaut fut donné, lui seul s'élança en avant au milieu d'une grêle de balles en criant : « En avant! En avant! » Les hommes furent électrisés et le rejoignirent dans la tranchée qu'ils conquirent. Plus tard les Allemands contre-attaquèrent et reprirent quelques tranchées qui enveloppaient celle de votre fils. Il ne voulut pas se replier en disant qu'il tiendrait jusqu'au bout. » (Le lieutenant V..., avant de tomber avait, en effet, selon le rapport oral du sergent T..., donné l'ordre de tenir là jusqu'au bout.)

Du sergent T..., sous-chef de la section : « C'est le 12 mai que nous devions fouiller les blockhaus à 30 mètres de nous, et nous établir ensuite dans une tranchée à 40 mètres de là. Bien préparés par les explications détaillées de notre sympathique et capable chef de section, nous savions ce que nous avions devant nous et ce qu'il fallait faire pour accomplir notre mission de la façon la plus efficace. Après la préparation d'artillerie, à 4 h. 45, au cri de « En avant », de notre chef, nous escaladons les échelles et, entraînés vigoureusement par lui, tous, nous courons sur notre objectif. Tous, sauf un, nous atteignons le but. Même votre fils qui s'est conduit en vrai d'Artagnan, s'est arrêté un moment pour fusiller un allemand qui fuyait et qui fut descendu du premier coup. Après avoir sauté dans la tranchée, votre fils me donna l'ordre de faire un barrage à l'extrémité du boyau. C'est là qu'un obus m'ensevelit et me blessa.... Je tiens à ajouter que votre fils a été cité nominativement à l'ordre de l'armée avec sa section. Je regrette votre fils non seulement comme chef, mais comme un ami que j'estimais beaucoup. »

Du sergent R... : « Votre fils était le chef de section parfait. Tous ses hommes l'adoraient. »

Du lieutenant W..., deuxième lettre avant sa mort : « Votre fils étant porté disparu, il ne sera possible de le citer que lorsque sa situation sera devenue précise. Il est certain qu'une récompense lui sera accordée pour sa brillante conduite. »

« Enfin le caporal M..., le sergent T..., le soldat T..., le caporal I..., un adjudant avec qui j'ai pu causer de mon cher disparu, n'ont pas tari d'éloges, affirmant qu'il leur est toujours apparu comme le véritable officier, aussi exigeant pour lui que pour ses hommes, toujours occupé de son affaire,

aimé de ses hommes, estimé de ses chefs et d'une bravoure telle qu'il négligeait de passer par les boyaux pour porter ses ordres ou en vérifier l'exécution et franchissait les parapets.

« Voilà tous les détails que je puis vous fournir, tous exacts et qui nous donnent de la vie de mon fils tous les renseignements jusqu'à la dernière minute, mais, hélas! ne nous apprennent rien sur son sort depuis cette fatale minute.

« Non seulement nous n'avons rien reçu de lui-même, mais aucune nouvelle ne nous est parvenue d'aucune source, française, suisse ou allemande.

« Notre seul espoir, puisque la position fut reprise vingt-quatre heures après, est que sa défense acharnée et aussi sa parfaite connaissance de l'allemand l'ont fait mettre peut-être au secret.... »

AVIS DIVERS

Nous signalons à nos lecteurs la fondation, sous la présidence de M. Maspéro, secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, d'une *Union des Pères et des Mères dont les Fils sont morts pour la Patrie* qui se propose comme but de secourir matériellement et surtout moralement les pères et les mères dont les fils sont tombés au champ d'honneur pour la défense du sol natal et de faire de tous ces malheureux une grande famille dont les membres, étroitement unis par les liens d'une souffrance identique, se prêteraient un appui, un réconfort mutuels; de maintenir et développer en eux, en dehors de toute considération politique ou confessionnelle, les sentiments de solidarité que le champ de bataille avait fait naître entre leurs enfants; de créer autour d'eux une atmosphère de sympathie, d'égards, de respect; d'adoucir leur détresse en leur faisant comprendre toute la beauté du sacrifice noblement consenti par leur enfant qui a donné sa vie pour le salut du pays; de les aider pour toutes les démarches judiciaires, administratives et autres, relatives à la mort du cher disparu; enfin, de leur venir éventuellement en aide quand la mort de leur enfant les a laissés aux prises avec les difficultés matérielles de la vie.

Nous relevons dans la liste des membres du Comité de direction les noms de MM. Barthou, ancien Président du Conseil des Ministres; Général de Castelnau; Chassaigne-Goyon, ancien Président du Conseil municipal de Paris; Doumer, Sénateur; Paul Leroy-Beaulieu, professeur au Collège de France; René Stourm, secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences morales et politiques.

Coulommiers. — Imp. Paul BRODARD.